This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRAIRIE
Française, Espagnole,
Anglaise, Italienne, &c.
DE HECTOR BOSSANGE & Cie
Commissionnaires pr l'Etranger
A PARIS.

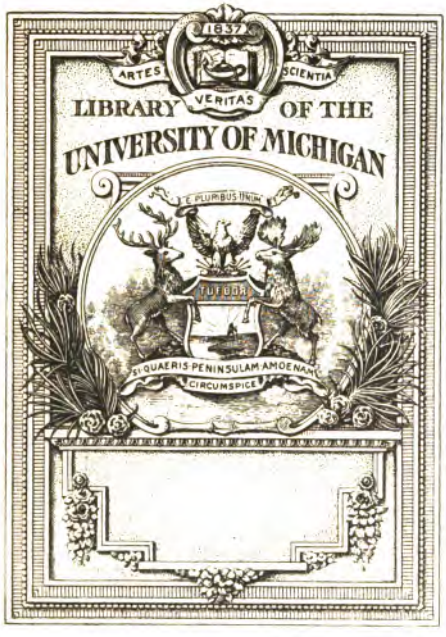

831-

B
2263
.F7
1847

ŒUVRES

DE

M. VICTOR COUSIN.

TROISIÈME SÉRIE

TOME III

PARIS. — IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

Cousin, Victor

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES

POUR FAIRE SUITE

AUX

COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

QUATRIÈME ÉDITION

TOME III

Philosophie moderne

PARIS

LADRANGE, QUAI DES AUGUSTINS, 19 | DIDIER, QUAI DES AUGUSTINS, 59

1847

FRAGMENTS
PHILOSOPHIQUES.

PHILOSOPHIE MODERNE.

DE LA PERSÉCUTION
DU CARTÉSIANISME EN FRANCE.

Rapport sur deux pièces de la Bibliothèque royale de Paris, relatives à l'histoire du Cartésianisme, lu le 2 décembre 1837, à l'Académie des Sciences morales et politiques [1].

Je viens présenter à l'Académie deux pièces relatives au cartésianisme, que j'ai trouvées à la Bibliothèque royale de Paris. L'une est une simple feuille qui était éparse parmi d'autres papiers; l'autre un des nombreux morceaux du même genre et de la même époque que renferme le manuscrit n° 399 du fonds de Saint-Ger-

1. Ce rapport était à peine achevé et lu à l'Académie, que de nouvelles recherches m'ont fait retrouver les deux pièces que je croyais inédites, la première dans l'*Avertissement de Saint-Marc au sujet de l'arrêt burlesque de Boileau*, Œuvres de Boileau, édit. de Saint-Marc, t. 5, p. 108, et la seconde dans une brochure extrêmement rare intitulée : *Journal ou Relation fidèle de tout ce qui s'est passé dans l'Université*

main-des-Prés. Il m'a paru, et j'espère que vous penserez avec moi, que rien de ce qui se rapporte à l'histoire de cette grande philosophie, que l'esprit humain doit à la France, ne peut être indifférent à la section de philosophie d'une académie française.

Ce ne sont ici que des détails, il est vrai, mais des détails qui éclairent le fait important et resté très-obscur de la persécution dont le cartésianisme a été l'objet après la mort de Descartes.

Quoi qu'on en ait dit, Descartes lui-même n'a jamais été persécuté. Il consommait une révolution, il ne la commençait pas. Ceux qui la commencèrent réellement lui payèrent la rançon fatale de fautes et de malheurs, imposée à tous ceux qui commencent[1]. Descartes, qui, sans s'en douter, continuait l'œuvre de Bruno et de Ramus, comparé à ses devanciers, fut un modèle de sagesse et d'esprit de conduite. Trouvant déjà une révolution philosophique à accomplir une entreprise assez difficile, il ne la mêla point aux autres révolutions qui troublaient alors le monde. Réformateur en philosophie, il ne le fut ni en religion, ni en politique. Gentilhomme et fort à son aise, il put éviter l'écueil de l'enseignement public; et

d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes, en exécution des ordres du roi pendant les années 1675, 1676, 1677, 1678 *et* 1679, ainsi que dans un petit écrit intitulé : *Quædam recentiorum philosophorum ac præsertim Cartesii propositiones damnatæ ac prohibitæ*, Lutetiæ Parisiorum, 1705. Cependant j'ai cru pouvoir publier ce rapport, parce qu'il réunit deux pièces très-rares même séparées, qu'il renferme plusieurs autres pièces réellement inédites, relatives au même sujet, et qu'il présente l'affaire entière dans son ensemble depuis le commencement jusqu'à la fin.

1. *Fragments de philosophie cartésienne*, article VANINI, OU LA PHILOSOPHIE AVANT DESCARTES, p. 97.

quoique passionné pour la gloire, il passa sa vie dans la solitude ou en perpétuels voyages. Il dédia ses *Méditations* à la Sorbonne, fit des avances aux Jésuites, retint prudemment sa démonstration mathématique du mouvement de la terre, après le procès de Galilée [1], reçut, sans l'avoir demandé, il est vrai, et sans en avoir jamais profité, le brevet d'une assez forte pension du cardinal de Richelieu, et finit par donner des leçons de philosophie à une reine. Son premier écrit, le *Discours de la Méthode*, est de 1637; il mourut en 1650; et en ces douze ou treize années, la révolution philosophique à laquelle son nom est attaché, était consommée. Descartes était dès lors le philosophe de tout ce qui pensait en Europe et en France. MM. de Port-Royal étaient cartésiens; Bossuet l'était aussi, en même temps que Fénelon. Les congrégations enseignantes, et particulièrement celle de l'Oratoire, avaient embrassé et répandaient les nouveaux principes. Les Jésuites, chez qui Descartes avait été élevé et qu'il avait toujours ménagés, ne comprenant guère la portée de ce qui se faisait, laissaient faire et laissaient passer. Mais, après la mort de Descartes, tout changea bientôt de face. Peu à peu, ses disciples le compromirent en le développant. L'apparition du livre de Spinoza [2], où l'auteur déclarait n'avoir fait que réduire à une forme plus rigoureuse les principes de son maître, réveilla partout l'autorité; et l'avant-garde de l'autorité de cette époque, les Jésuites prirent décidément parti contre la philosophie nouvelle, et lui firent une guerre qui se termina par une persécution véritable.

1. *Ibid.*, p. 207, etc.
2. Amsterdam, 1665.

Voici le progrès de cette persécution :

En 1663, selon Baillet, qui cite les décrets originaux, et en 1662, selon une pièce du manuscrit de Saint-Germain, au centre de l'autorité ecclésiastique à Rome, les Jésuites poussèrent la congrégation de l'index à défendre la lecture des ouvrages de Descartes, il est vrai, avec cet adoucissement : *donec corrigantur;* mais Descartes mort ne pouvant corriger ses ouvrages, l'interdiction était réellement perpétuelle.

La même année 1662, toujours selon la pièce déjà citée de notre manuscrit de Saint-Germain, un cardinal romain écrivait à un docteur en théologie de Louvain, une lettre dans laquelle il disait en passant : « Je m'é-« tonne comment les erreurs de la philosophie cartésienne « s'étendent dans Louvain. » Et quelques mois après, le nonce apostolique en Belgique, Jérôme Vecchio, dénonçait officiellement à l'Université de Louvain la philosophie de Descartes « comme pernicieuse à la jeunesse « chrétienne. » La lettre même du nonce est textuellement rapportée dans notre manuscrit; j'en citerai seulement les dernières lignes. Il s'agissait d'une thèse de médecine qui devait être soutenue dans les principes cartésiens : « Étant donc nécessaire d'apporter remède à « un mal qui gagne peu à peu, je vous recommande bien « fort que vous consultiez les docteurs en théologie et « autres personnes prudentes, pour la discussion de cette « thèse; et que si on y trouve quelques propositions qui « ressentent les erreurs de Descartes, vous fassiez dé-« fense de soutenir la thèse, ou que vous ordonniez au « moins que les propositions qui contiennent les nou-« veautés de Descartes, soient rayées (*expungantur*).

« Vous ferez en cela, monsieur (parlant au recteur), et « toute l'Université, une chose fort agréable à Sa Sain- « teté, qui s'informera de votre vigilance. » Toute cette affaire finit par le décret connu de l'Université de Louvain contre la philosophie de Descartes. Ce décret est du 29 août 1662 : *Veneranda facultas artium studii generalis oppidi Lævaniensis mature considerans quantum boni publici intersit, etc.*

En France, en 1667, quand les restes mortels de Descartes, arrivés enfin de Suède, étaient transportés solennellement à l'église Sainte-Geneviève-du-Mont; quand le chancelier de l'Université de Paris allait prononcer l'oraison funèbre de l'illustre défunt, à travers tout cet appareil arrive un ordre de la cour portant défense de prononcer publiquement l'éloge de Descartes.

Encore quelques années, et cette même Sorbonne à laquelle Descartes avait dédié ses *Méditations*, et qui, par l'organe de son plus jeune, mais de son plus illustre docteur, Antoine Arnauld, avait paru trouver ces *Méditations* innocentes et même utiles à la gloire de la religion; la Sorbonne, mise en mouvement par les jésuites, remue à son tour l'Université, et le Parlement lui-même est sur le point de prendre en main l'affaire, de se mêler encore une fois aux querelles philosophiques, d'interdire l'enseignement de la philosophie cartésienne, et de maintenir l'exclusif enseignement de celle d'Aristote. On connaît l'arrêt burlesque de Boileau, et on sait par Boileau que « cette plaisanterie obligea l'Université à suppri- « mer la requête qu'elle allait présenter [1]. » Une des pièces que je vais communiquer à l'Académie prouve que

1. Œuvres de Boileau, *Discours sur l'Ode*, etc.

la chose était très-sérieuse, et qu'il fut réellement question en Sorbonne de solliciter un arrêt contre la philosophie de Descartes, ou du moins de réclamer contre elle l'application du fameux arrêt de 1624. En effet, je trouve dans le manuscrit de Saint-Germain un véritable mémoire au parlement, intitulé : *Plusieurs raisons pour empêcher la censure ou la condamnation de la philosophie de Descartes.* Ce mémoire expose les antécédents de l'affaire et les intrigues des Jésuites auprès de la Sorbonne, de l'Université et du Parlement; il démontre, par l'histoire et par le raisonnement, qu'il n'y a que du danger à mêler l'autorité civile aux querelles philosophiques, et à interdire des opinions, quand ces opinions ne sont pas manifestement contraires à la morale et à la paix publique. Ce Mémoire ne porte ni date ni nom d'auteur. Pour la date, on peut la tirer d'un passage où l'auteur dit : « Il y a environ trente ans que « M. Descartes publia sa philosophie, et entre autres « choses, sa Métaphysique. » Or, la Métaphysique de Descartes est de 1640, ce qui met ce Mémoire à peu près en 1670 ou 1671, c'est-à-dire à la date de l'arrêt burlesque de Boileau [1]. Quant au nom de l'auteur, rien ne le détermine. Est-ce l'ouvrage d'un des disciples de Descartes, Rohault, Régis ou Clerselier, qui étaient alors tous les trois à Paris? Il est permis d'en douter, à la parfaite modération de ce mémoire, où rien ne trahit aucune opinion systématique ni aucun sentiment personnel. Un parent et un ami de Descartes, comme Clerselier,

1. Cet arrêt parut d'abord dans *la Guerre des autheurs anciens et modernes*, La Haye, 1671; il fut réimprimé avec des variantes par Boileau lui-même dans l'édition de 1701.

et des disciples passionnés comme Régis et Rohault, n'auraient pas écrit sur ce ton et de ce style. Il règne dans tout ce mémoire une équité ferme et élevée, et, comme on dirait aujourd'hui, un esprit politique qui n'appartenait guère, à cette époque, qu'à la magistrature. Et comme nous savons par Baillet qu'aux obsèques de Descartes, en 1667, et au repas qui les suivit, assistaient, avec Clerselier, Rohault et beaucoup d'autres cartésiens, plusieurs membres du conseil d'État, et plusieurs avocats, par exemple, M. de Cordemoi, avocat, M. de Fleury, alors avocat, depuis le célèbre abbé de Fleury, sous-précepteur de Monseigneur le duc de Bourgogne, auteur de l'histoire ecclésiastique, et MM. de Montmor, d'Ormesson, de Guédreville et d'Amboile, tous les quatre maîtres des requêtes; il n'est pas impossible qu'un de ces messieurs soit l'auteur de notre Mémoire. Il serait possible encore qu'il fût l'ouvrage de MM. de Port-Royal qui avaient embrassé et défendaient les principes de Descartes [1]. Au reste, le voici tel qu'il est dans le manuscrit de Saint-Germain.

Plusieurs raisons pour empêcher la censure ou la condamnation de la philosophie de Descartes [2].

« Il y a bien des raisons qui semblent faire voir manifes-

1. Saint-Marc exprime cette opinion, que confirment divers manuscrits jansénistes que nous avons rencontrés et qui attribuent positivement ce mémoire à Arnauld. C'est bien en effet la manière simple et mâle de l'illustre docteur, et on reconnaît partout l'attachement, exempt de superstition, qu'il ne cessa de porter, ainsi que Bossuet, à la philosophie de Descartes. Voyez nos *Pensées de Pascal*, 5e édit., préf. p. LIII.

2. Saint-Marc donne un autre titre : « Mémoire sur les sollicitations que fait M. Morel et quelques autres docteurs pour obtenir un arrêt qui condamne toute autre philosophie que celle d'Aristote. »

tement qu'il ne serait pas à propos de donner un tel arrêt, surtout dans les conjonctures présentes.

« 1. Il y a tout lieu de croire que ceux qui le poursuivent, ne le font que pour avoir quelque sujet de renouveler les brouilleries ; et ce dessein paraît assez par l'union de diverses choses qui y conspirent et qui viennent toutes de personnes qu'on sait n'être guère affectionnées à la conservation de la paix que le feu pape et le roi ont si heureusement établie [1]. On dit que le général des Jésuites a écrit une lettre circulaire à toutes les maisons de la société, pour obliger les Jésuites d'écrire partout contre la philosophie de M. Descartes ; cela ressent la cabale. En même temps, le père Rapin, qu'on assure avoir fait exprès un voyage à Rome pour troubler la paix, a écrit d'une manière très-aigre et très-emportée contre ce qu'il appelle les philosophies modernes, supposant sans preuves qu'elles sont préjudiciables aux bonnes mœurs et à la religion. Et M. Morel [2], dont on connaît assez les sentiments, fait toutes sortes de poursuites pour obtenir quelque chose, soit à la Faculté de théologie, soit à l'Université, soit au Parlement, pour faire condamner toute autre philosophie que celle d'Aristote [3].

« 2. Quand ceux qui sollicitent cette affaire n'auraient pas le dessein de brouiller, il serait impossible qu'un arrêt sur ce sujet ne causât des brouilleries ; car il ne faut pas s'imaginer que d'un coup cet arrêt changeât les opinions

1. La paix de Clément IX, en 1668.

2. M. Morel, doyen de la Faculté de théologie, connu par son zèle antijanséniste.

3. Saint-Marc expose le détail des intrigues qui se passèrent entre la Sorbonne, c'est-à-dire la Faculté de théologie, et l'archevêque M. de Harlai, sans que les autres facultés, et en particulier la Faculté des arts, y aient pris part.

des hommes, et qu'il fît embrasser la philosophie d'Aristote à ceux qui n'y trouveraient pas de solidité. Les esprits ne sont pas si flexibles en des choses que chacun croit avoir la liberté de penser et d'en croire ce qui lui plaît, n'y ayant que les choses de foi où l'on se croit être obligé de soumettre son jugement à l'autorité. Il semble au contraire que plus on veut asservir les hommes à certaines opinions que Dieu n'a point déterminées par sa parole, et plus ils se révoltent contre cette contrainte, et se portent avec plus d'ardeur à ce qu'on leur défend : *punitis ingeniis gliscit auctoritas.* De plus, cet arrêt ne pourra être que général, n'étant pas croyable que le Parlement veuille entrer dans la discussion des opinions particulières qu'il sera permis ou défendu d'enseigner. Or ces défenses générales ne peuvent que faire naître des contestations et des disputes sans fin, parce que chacun les interprète comme il lui plaît, et les applique à ce qu'il veut, de sorte que ceux qui veuillent brouiller et qui ont plus d'intrigue et de cabale, s'en servent pour vexer et pour tourmenter ceux qui n'ont pour eux que la raison.

« 3. Tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour obliger les hommes à tenir ou ne pas tenir une certaine manière de philosophie, fait voir qu'il n'est pas possible d'y réussir, et qu'on ne fait, quand on le tente, que commettre l'autorité de l'Église et des magistrats. Le livre de M. de Launoy[1], *de varia Aristotelis fortuna*, nous en fournit des preuves bien convaincantes. On en marquera quelques points en peu de mots : 1° en 1209, les livres d'Aristote furent condamnés par un concile de Sens et brûlés à Paris, et il fut fait défense de les lire et de les garder sous peine

1. Docteur de Navarre, né en 1603, mort en 1678.

d'excommunication. 2° Ce même jugement fut confirmé en 1215, par un cardinal légat du saint-siége, si ce n'est que les livres de la Dialectique de ce philosophe furent exceptés. 3° En 1231, le pape Grégoire IX défendit encore les livres de la Physique d'Aristote et les autres qui avaient été défendus par le concile de Sens jusqu'à ce qu'ils fussent examinés et purgés de tout soupçon d'erreur. 4° Nonobstant tout cela, Albert et saint Thomas ne laissèrent pas, quelque temps après, d'enseigner et de commenter ces mêmes livres qui avaient été condamnés par le concile de Sens; tant ces décrets, touchant des doctrines philosophiques, ont peu de force pour arrêter les esprits même les plus religieux, qui croient avoir satisfait à tout ce que l'Eglise désire sur ce sujet, pourvu qu'ils n'enseignent rien qui blesse la foi. 5° En 1264, un légat du siége apostolique, nommé Simon, défendit de nouveau la lecture des livres d'Aristote, de la Métaphysique et de la Physique. 6° Mais, deux ans après, deux cardinaux délégués par Urbain V, pour réformer l'Université, ordonnent qu'on interrogera ceux qui voudront prendre des degrés sur tous les livres d'Aristote, dont la lecture avait été auparavant interdite. Peut-on rien s'imaginer de plus inconstant? 7° Du temps de François Ier, Ramus ayant fait des remarques sur la logique d'Aristote [1], où il lui reprochait beaucoup de fautes, fut accusé, pour ce sujet, par Antoine de Govea [2]. Le roi voulut que cette affaire fût terminée par une manière d'arbitrage, ayant permis à l'accusé de choisir deux arbitres pour se défendre, et à l'accusateur autant, s'étant

1. *Petri Rami Veromandii animadversionum Aristotelicarum libri XX, Lutetiæ*, 1548. Il y en a une édition revue et augmentée, *Parisiis*, 1556.

2. Portugais et jurisconsulte.

réservé de choisir le sur-arbitraire, qui fut de Salignac[1], docteur en théologie. Mais les arbitres de Ramus s'étant retirés, parce qu'ils prétendaient qu'on les traitait avec injustice, et les trois autres ayant été contraires à Ramus, le roi condamna par un arrêt les Remarques de Ramus et sa Dialectique, et il lui fut interdit de plus enseigner aucune partie de la philosophie. 8° Mais quelque temps après, le cardinal de Lorraine étant fort puissant à la cour, Ramus s'adressa à lui; et lui ayant représenté l'iniquité du jugement qui avait été rendu contre lui, il porta ce cardinal à le faire révoquer, comme nous l'apprenons d'Omer Talon[2], dans un discours qu'il fit à ce cardinal, qui explique toute cette histoire. Ainsi Ramus eut tout le pouvoir d'enseigner la philosophie, comme il avait fait auparavant, et on ne l'empêcha plus de censurer Aristote; mais ce qu'on a fait depuis contre lui, aussi bien que sa mort funeste, n'a eu pour fondement ou pour prétexte que la religion prétendue réformée, dont il était soupçonné. 9° En 1624, il y eut une censure de Sorbonne et un arrêt contre quelques opinions contraires à Aristote, qui étaient enseignées par des Claves, chimiste, et un soldat, nommé Villon[3], professeur en philosophie, qu'on appelait *philosophus miles*. Sur quoi on peut remarquer que c'était des gens sans nom, suspects de libertinage, et de plus, qu'il n'y avait qu'une seule proposition qui ait eu du rapport à la philosophie qu'on voudrait faire flé-

1. Moreri, art. *Ramus*, l'appelle de Salagnac.

2. Professeur d'éloquence et de philosophie, le frère de Jean Talon, avocat, d'où viennent les Talon du parlement de Paris.

3. Saint-Marc ne donne pas ces mots : « Nommé Villon », et en note il cite la thèse même où on lit : *Antonius de Billon*.

trir, qui est que : « Hors l'âme raisonnable, il n'y a point de formes substantielles. » Mais il y avait un mot dans cette thèse, qui a pu donner lieu à la qualification de *hæresi proxima*, c'est qu'il y était dit qu'en ôtant la matière du composé, il fallait de nécessité que les formes au moins matérielles en fussent ôtées : ***Materia enim e naturali composito sublata, et formas saltem materiales tolli necesse est.*** Il y avait du venin dans ce *saltem*, parce que c'était assurer que les formes matérielles ne pouvaient subsister sans la matière, et laisser en doute si les non matérielles ne périssaient point aussi avec elles; c'est ce que signifie le mot de *saltem*, de sorte qu'on pouvait les soupçonner de n'avoir mis que par forme l'exception de l'âme raisonnable. 10° Mais cet arrêt, qui défendait, sous peine de la vie, d'enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs et approuvés, et qu'on prétend aujourd'hui se rapporter à Aristote, n'empêcha pas qu'en la même année 1624, M. Gassendi ne fît un livre très-fort contre la philosophie d'Aristote, intitulé : *Exercitationum paradoxicarum adversus Aristoteleos libri septem*[1], dont il ne fit imprimer que le premier livre, qui s'est depuis vendu à Paris avec toute sorte de liberté, avec tous ses autres ouvrages qui contiennent une infinité de choses contraires aux principaux points de la doctrine de ce philosophe. 11° Il y a environ trente ans que M. Descartes publia sa philosophie, et entre autres choses sa Métaphysique[2]; et il avait si peu dessein d'enseigner des choses qu'on pût croire préjudiciables à

1. Nous n'en connaissons que la réimpression d'Amsterdam, petit in-12, 1649.
2. Les *Méditations*.

la religion, qu'il l'a dédiée à la Sorbonne, pour avoir son jugement. Le silence qu'elle a gardé depuis ce temps-là sur un livre qui ne peut lui avoir été inconnu, lui ayant été présenté de la part de son auteur, fait assez voir que ce n'est que par quelque dessein secret de brouiller qu'on y veut maintenant trouver des choses contraires à la foi, puisqu'on n'y en a point trouvé pendant tant de temps; et ce qui est considérable est que ce livre contient sa réponse à la difficulté qu'on lui avait faite sur l'Eucharistie [1], et qu'il y satisfait d'une manière qui alors ne choquait personne.

« 4. Il y a encore un exemple très-remarquable qui montre qu'on ne peut guère, sans commettre l'autorité des puissances supérieures, les engager à prendre parti dans des opinions philosophiques, et à suivre le zèle aveugle de ceux qui veulent faire passer des bagatelles de collége pour des choses importantes à toute la religion. On s'échauffa fort sur la question des universaux du temps de Louis XI, et les deux partis, dont on nommait les uns Nominaux et les autres Réaux [2], se poussèrent avec tant de chaleur que les Réaux ayant plus de crédit à la cour, obtinrent un édit aussi sanglant contre les Nominaux, leurs adversaires, que s'il se fût agi du renversement de la religion et de l'État. Cet édit [3], qui est latin, est rapporté tout entier par M. Naudé, dans une Addition aux Mémoires de l'histoire de Louis XI [4]. On ne saurait main-

1. Allusion à l'objection qu'Arnauld lui-même avait faite à Descartes. Voyez les *Quatrièmes Objections* avec les *Réponses* de Descartes, t. II de notre édition.

2. Sur ces deux grands partis, voyez le t. II de ces *Fragments*, *passim*.

3. Daté de Senlis, le 1er mars 1473.

4. Paris, 1659.

tenant lire cette pièce qu'on ne la trouve ridicule, et qu'on ne la regarde comme une aussi grande preuve de la petitesse de l'esprit humain, que les décrets qui ont été faits pour régler la grandeur des capuchons des Cordeliers, ou pour déterminer s'ils n'avaient que l'usage et non le domaine du pain qu'ils mangeaient. Il n'est sans doute guère convenable ni à un siècle si éclairé que le nôtre, ni à la réputation de sagesse de tant de grands magistrats, ni à la gloire d'un aussi grand roi que Dieu nous a donné, que l'on s'expose au danger de faire que la postérité porte le même jugement de ce que l'on ferait en ce temps-ci.

« 5. Tant s'en faut que ce que l'on prétend faire puisse être utile à la religion, qu'il ne saurait que lui être préjudiciable; car quel avantage peut tirer l'Église de faire croire qu'une doctrine très-répandue dans le monde, et embrassée par une infinité de catholiques, ruine le mystère de l'Eucharistie? N'est-ce pas donner des armes aux Calvinistes pour la combattre, ou pour répandre parmi ceux de leur parti ce bruit malin qu'il y a un grand nombre de gens dans l'Église qui ne croient point à la Transsubstantiation non plus qu'eux? puisqu'il est constant qu'il y en a beaucoup qui sont attachés à une philosophie que les Catholiques mêmes ont jugée, par des actes solennels, ne se pouvoir accorder avec ce que l'Église romaine enseigne sur ce sujet.

« 6. On dira peut-être que cette considération ne doit pas empêcher qu'on ne condamne une nouvelle philosophie, qui effectivement ne pourrait s'accorder avec le mystère de l'Eucharistie [1]. Mais il y a de l'équivoque dans cette

1. Sur cette accusation, voyez notre mémoire : *Des rapports du Carté-*

proposition. Car quelque philosophie que ce soit que l'on considère demeurant dans les bornes de la raison et des connaissances naturelles, il est impossible qu'on n'y trouve des difficultés qui semblent choquer la foi de nos mystères, parce qu'ils sont au-dessus de la raison; et la philosophie d'Aristote n'est pas plus exempte que les autres de cette difficulté, surtout si on la regarde dans sa pureté, et selon qu'elle a été enseignée par Aristote, comme le veut le père Rapin [1], qui ne déclame pas avec moins de chaleur contre ceux qui ont gâté par leurs interprétations et leurs commentaires la doctrine de cet auteur, que contre ceux qu'il appelle les philosophes modernes. Car, qui persuadera-t-on que dans les principes d'Aristote, tels qu'ils se trouvent dans ses livres, un corps puisse être en plusieurs lieux? Il faut avouer de bonne foi que jamais Aristote n'a cru que rien de cela fût possible. Quel est donc le moyen qu'on a trouvé d'accorder la philosophie d'Aristote avec la foi? En ne s'y arrêtant pas, c'est-à-dire en demeurant d'accord que la raison naturelle ne peut rien faire concevoir de toutes ces choses, et qu'elles nous paraîtraient impossibles, si nous en demeurions là; mais que quand nous considérons, d'une part, la puissance infinie de Dieu, et de l'autre, la faiblesse de notre raison, le bon sens doit nous faire juger qu'il n'est pas étrange que Dieu puisse faire ce que notre raison ne saurait comprendre; puisque l'on voit sans peine qu'il est de la nature de l'infini de ne pouvoir être compris par ce qui est fini. Sans ce principe, nulle philosophie ne se peut accorder avec

sianisme et du Spinozisme, p. 432 des *Fragments de philosophie cartésienne*.

1. Jésuite, né en 1621, mort en 1687.

la foi, et celle d'Aristote se trouvera y avoir pour le moins autant de répugnance que les autres ; et avec ce principe, il n'y en a point de raisonnable qui ne s'y puisse accorder, pourvu qu'on ne soit pas assez téméraire pour vouloir soumettre la lumière de la foi à celle de la raison, ce qui a de tout temps conduit à l'erreur ou au libertinage ceux qui ont voulu suivre cette dangereuse voie, quelque sorte de philosophie qu'ils fissent profession d'embrasser. On en peut juger par ce que dit *Melchior Canus* [1], dans son livre *de Locis theologicis*, lib. I, c. 5. *Cum plerique nunc ab Aristotele non aliter atque ab oraculo pendere videantur, secureque omnia illius opera legere, minuenda est hæc opinio, ne ab hujus philosophi placitis dissentire piaculi loco sit. Audivimus enim Italos quosdam qui suis et Aristoteli et Averroi tantum temporis dant, quantum in sacris litteris ii qui maxime sacra doctrina delectantur, tantum vero fidei quantum et Evangeliis ii qui maxime sunt in Christi doctrinam religiosi. Ex quo nata sunt in Italia pestifera illa dogmata de mortalitate animi, et divina circa res humanas improvidentia, si verum est quod dicitur; nihil enim præter auditum habeo; cum homines Aristotelis inflati opinionibus turpiter sibi blandiuntur, et inde in maximo versantur errore.*

« 7. Les plus sages théologiens ne recommandent rien tant que d'éviter, dans la théologie, des questions purement philosophiques, et d'en faire dépendre la foi que nous avons à nos mystères ; car, comme dit fort bien *Antonius Bernardus Mirandulus, Casertæ episcopus,*

1. Cano, Espagnol et dominicain, professeur à Salamanque, puis évêque des Canaries, et provincial de Castille, mort à Tolède en 1560.

lib. XXVII, *Eversionis singularis certaminis*, sect. 6, il arrive souvent que ce que la raison naturelle nous fait conclure des principes naturels, paraît opposé à ce que nous croyons par la foi : ce qui n'empêche pas que nous ne soyons prêts de mourir pour les vérités de la foi que nous ne pouvons comprendre par notre raison. *Nos qui Christiani sumus, non negamus rationem naturalem aliquando concludere aliud ab alio quod ipsi credimus; etenim nemo est ex nobis, qui Christi redemptoris ac salvatoris nostri religionem ac pietatem vere profitemur, qui nesciat ex principiis naturalibus fieri non posse ut ex eo quod non est simpliciter aliquid fiat, et fieri non posse ut Verbum fiat caro, et tamen firmiter non credat mundum universum a Deo optimo maximo ex eo quod non erat simpliciter creatum fuisse, et Verbum factum esse carnem, proque his tuendis et defendendis vitam libentissime, si opus esset, non profunderet.*

« Mais rien n'est plus remarquable que ce que dit *Melchior Canus*, lib. XIX, cap. VII; car il ne se contente pas de parler très-fortement en général contre les théologiens qui s'amusent à ces disputes de philosophie; mais, entre les questions qu'il juge tout à fait inutiles, et qu'il prétend qu'on devrait retrancher de la théologie, il met celle de la distinction de la quantité d'avec la substance dont il semble qu'on voudrait aujourd'hui faire dépendre la foi du mystère de l'Eucharistie : *Alterum est vitium* (dit ce savant théologien) *quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt easdemque non necessarias : quo in genere multos etiam e nostris peccasse video. Nostri enim*

theologi importunis vel locis longa de his oratione disserunt, quæ nec juvenes portare possunt, nec senes ferre. Quis enim ferre possit disputationes illas de universalibus, de nominum analogia, de primo cognito, de principio individuationis, sic enim inscribunt; de d istinctione quantitatis a re quanta, de maximo et minimo, de infinito, de intentione et remissione, de proportionibus et gradibus, deque aliis hujusmodi sexcentis, quæ ego etiam, cum nec essem ingenio nimis tardo nec his intelligendis parum temporis et diligentiæ adhibuissem, animo vel informare non poteram; puderet me dicere non intelligere, si ipsi intelligerent qui hæc tractarunt.

« 8. Il y a longtemps que les ministres n'ont été si fortement poussés sur l'Eucharistie qu'ils le sont présentement. Il y aurait donc de l'imprudence de leur donner quelque moyen d'échapper et de brouiller la dispute, en la rejetant sur des questions philosophiques, dans lesquelles tous les controversistes judicieux, comme les cardinaux Du Perron et de Richelieu, ont toujours évité de s'engager, en se contentant d'établir la substance du mystère, qui consiste dans la présence réelle et la transsubstantiation. Les Calvinistes ne demanderaient pas mieux que d'avoir quelque prétexte de jeter leurs adversaires dans ces disputes de philosophie, et ils ne manqueraient pas de le prendre, si M. Morel réussissait dans son dessein, puisqu'ils ont déjà tâché de le faire en voulant tirer cet avantage d'un méchant libelle intitulé : *Discours contenant plusieurs réflexions sur la Philosophie de Descartes.* C'est donc mal servir l'Église, que d'engager les magistrats à parler sur ce sujet.

Hoc Ithacus velit, et magno mercentur Atridæ [1].

« 9. On a déjà remarqué qu'il n'y a dans l'arrêt de 1624, que l'article des formes substantielles qui puisse avoir du rapport avec la philosophie de M. Descartes, et c'est aussi ce qui fait davantage crier M. Morel, et ce qui lui fait presser avec plus d'instance le renouvellement de cet arrêt. Cependant, ce qu'on enseignait communément des formes substantielles, non spirituelles, comme est l'âme raisonnable, a si peu de vraisemblance, que le père Rapin met l'éduction des formes substantielles de la matière entre les opinions qu'on a mal à propos imputées à Aristote ; ce qui n'aurait point de sens raisonnable, si les formes matérielles étaient telles qu'on se les figure communément, c'est-à-dire des entités absolues, réellement distinctes de l'arrangement et de la configuration des parties des corps naturels ; car s'il y avait de telles entités, il faudrait nécessairement qu'elles fussent ou tirées de la matière, ou créées de Dieu. Or le père Rapin dit que cette éduction des formes matérielles de la matière est une nouvelle invention de l'imagination des philosophes de ce temps, qui n'est jamais venue dans la pensée d'Aristote. Il faudrait donc qu'il crût qu'elles sont créées de Dieu, et qu'en chaque moment Dieu crée de nouveau et anéantit aussitôt après une infinité de ces formes : ce qu'il n'y a point d'apparence que le père Rapin croie ; et par conséquent, il faut que ce qu'il tient de ces formes substantielles soit contraire à ce qu'on voudrait établir par le renouvellement de cet arrêt. Mais le père Fabry [2], de la

1. Æneid., II, 104.

1. Honoré Fabry, né en 1626 dans le diocèse de Belley, professeur de philosophie à Lyon, mort à Rome en 1686, auteur d'innombrables ouvrages.

même compagnie, combat encore plus expressément la doctrine commune des formes substantielles, dans le livre intitulé : *de Plantis et de Generatione animalium*, imprimé à Paris, chez F. Muguet, 1666, et dédié au général des Jésuites. Dans le premier traité qui est des plantes, liv. Ier, propos. 28, il dit que la forme des plantes n'est point une entité absolue, mais seulement respective, c'est-à-dire un simple rapport qui naît de la diverse disposition des parties de la matière : *forma plantæ*, dit-il, *nihil absolutum est, sed resultat ex tali plexu, dispositione, organisatione.* Et il déclare généralement que toute forme, hors l'âme raisonnable, n'est qu'un rapport : *Omnis forma præter animam rationalem est aliquid respectivum.* Et s'étant objecté que la forme des plantes est une âme végétative, il répond : *Unam duntaxat animam rationalem esse entitatem vere absolutam, secus vero vegetativam et sensitivam.* Et sur une deuxième objection que l'âme de la plante est vraiment produite, il répond : *Non produci per veram actionem sed resultare ut relationes.* C'est pourquoi il soutient que la forme de la plante ne peut jamais être séparée de la matière, non pas même par la puissance de Dieu : *Forma plantæ etiam divinitus extra plantam existere non potest.* Il n'en dit pas moins de l'âme des bêtes, dans le livre Ve, *de Generatione animalium*, propos. 66 : *Illa forma sentiens non est aliqua entitas absoluta.* Ce qu'ayant montré par beaucoup de preuves, il dit que les réponses que l'on y apporte dans l'école ne sont que des paroles sans aucun sens. *Crede mihi, licet multa reponere possis, si tamen ea paulo diligentius ac minime præoccupato animo discutias, mera verba esse*

reperies, et sincere dico nihil eorum a me intelligi posse quæ super hac re a scholasticis vulgo dicuntur. Igitur, ne agnoscere illam formam videar quam ne animo quidem concipere valeo, illam sane admittendam esse non puto, id est entitatem absolutam; respectivam enim, ut dixi, admitto. Il avoue bien que l'âme d'une brute a une entité absolue; mais il soutient en même temps que l'entité absolue à laquelle l'âme sensitive a rapport, n'est point distinguée des éléments. *Illa entitas absoluta quæ forma sentiens dicitur, non est quid distinctum ab elementis.*

« Le père Maignan [1], minime, qui a été professeur en philosophie et en théologie au couvent de la Trinité, à Rome, n'a pas rejeté moins clairement la doctrine commune des formes substantielles, dans son *Cours de philosophie*, imprimé à Toulouse, en 1653, approuvé par les supérieurs de son ordre, et par un grand nombre de docteurs en théologie de cette Université. Ces philosophes ont pour eux l'autorité de saint Augustin, au regard de l'âme des bêtes, pour ce qui est du moins d'en tenir ce que l'on veut et de ne point reconnaître dans les bêtes d'autre âme que leur sang. Car ce père déclare qu'il ne se faut pas mettre en peine qu'on dise cela des bêtes, pourvu qu'on ne le dise pas de l'homme. C'est dans les questions sur le Lévitique, en expliquant ces paroles : *Anima omnis carnis sanguis ejus est. — Si quisquam putat animam pecoris esse sanguinem, non est in ista quæstione laborandum; tantum ne, anima hominis quæ carnem humanam vivificat et est rationalis, sanguis putetur, valde cavendum est; hic error modis*

1. Né à Toulouse en 1601, mort en 1676.

omnibus refutandus. Il ne semble donc pas à propos de renouveler un arrêt dont on n'a dessein d'abuser que pour décrier des opinions très-innocentes d'elles-mêmes, et qui sont d'ailleurs soutenues par des théologiens célèbres, contre qui personne n'a parlé jusqu'ici, quoique leurs livres soient très-publics.

« 10. La dernière raison, et qui peut être la plus convaincante, est qu'il n'y a nul inconvénient à laisser les choses comme elles sont depuis tant d'années, sans qu'on ait aucun sujet de s'en plaindre, et qu'il y en a toujours davantage à remuer les sujets de contestations et de disputes, et à donner occasion à ceux qui veulent brouiller. »

Le judicieux mémoire que je viens de transcrire arrêta le Parlement de Paris, et lui épargna une nouvelle faute envers la philosophie et la saine politique. Mais les jésuites ne se tinrent pas pour battus : ils étaient puissants à la cour ; ils s'adressèrent au roi, et ils obtinrent de lui un *ordre verbal* qui fut signifié le 4 août 1671 à l'Université de Paris par l'archevêque François de Harlay, et qui interdisait l'enseignement de toute opinion nouvelle, et par conséquent du cartésianisme. Une fois maîtresse de la capitale, la persécution s'étendit rapidement et gagna peu à peu toutes les universités du royaume. Voici un des épisodes les plus curieux de cette persécution.

De toutes les congrégations enseignantes, celle qui avait embrassé avec le plus d'ardeur la nouvelle philosophie, était l'Oratoire, et de tous les colléges de l'Oratoire nul n'y était plus attaché que celui d'Angers. Ce fut donc particulièrement sur l'Université d'Angers que tombèrent les coups de l'autorité égarée. Le 30 janvier 1675, le roi

fit défense à cette Université de continuer à y faire des leçons sur les opinions de Descartes, et une lettre de cachet donna ordre au recteur de tenir la main à l'exécution de cette défense. En conséquence, le recteur et les principaux s'assemblèrent les 11 et 14 février suivant, et, après en avoir délibéré, conclurent que l'ordre royal serait enregistré dans les registres de l'Université, et qu'il y aurait une convocation générale de tous les principaux, supérieurs et professeurs de philosophie des colléges et maisons religieuses d'Angers, pour leur donner connaissance de l'intention de Sa Majesté, et leur enjoindre de présenter à la censure préalable d'une commission toutes les thèses et tous les écrits. Cette convocation générale eut lieu le 18 février, et tout le monde fit ses soumissions, excepté un père supérieur de l'Oratoire, principal du collége d'Anjou. Cet homme courageux refusa d'adhérer à la conclusion ci-dessus mentionnée, et seul avec plusieurs particuliers, dit notre manuscrit, il osa se porter opposant, et en appeler au Parlement de Paris. Probablement il déclinait, au nom de son ordre, qui avait ses statuts à part, la juridiction universitaire, et, par conséquent, l'application de l'ordre royal, qui semblait se rapporter seulement à l'Université d'Angers. Quoi qu'il en soit, l'appel est certain, et ce qui n'est pas moins certain, quoique plus étonnant encore, c'est que le Parlement de Paris, qui avait pensé interdire le cartésianisme, fit droit à l'appel de l'intrépide oratorien, et rendit un arrêt qui défendait de mettre à exécution la conclusion du recteur et des principaux, et, en même temps, assignait à la barre du Parlement l'Université d'Angers. Grandes difficultés, grave conflit, que le roi Louis XIV

termina, à sa manière, par un arrêt du Conseil qui cassa celui du Parlement, déchargea l'Université d'Angers de l'assignation, mit au néant l'opposition du père de l'Oratoire, enjoignit à ce père et à tous autres de souscrire à la conclusion et délibération des 11 et 14 février, ordonna au recteur d'empêcher qu'il ne fût enseigné et soutenu aucune opinion fondée sur les principes de Descartes : le tout à la diligence du conseiller d'État, commissaire royal dans la généralité de Tours. Cet arrêt est du 2 du mois d'août 1675. Nous le communiquons à l'Académie d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale [1].

Arrest du Conseil-d'Estat du Roy, qui confirme la condamnation du Cartésianisme, et qui ordonne aux Pères de l'Oratoire de se soumettre aux conclusions de l'Université d'Angers, en conséquence de l'ordre du Roy.

« Le Roy ayant esté cy devant informé que dans l'Université d'Angers l'on y enseignoit les opinions et les sentiments de Descartes, et considéré que dans la suitte cela pouvoit causer dans ce Royaume quelque désordre qu'il estoit bon de prévenir, Sa Majesté auroit, par sa lettre de cachet du trentiesme de janvier dernier, donné ordre au Recteur de ladite Université d'empêcher et faire deffense de la part de sadite Majesté aux Professeurs de ladite Université, de continuer à faire leurs leçons sur lesdites opinions et sentiments de Descartes, en quelque sorte et manière que ce soit, tout ainsi qu'il avoit esté fait en l'U-

1. Il se trouve aussi aux archives du royaume, dans la collection générale des arrêts du Conseil d'État, portefeuille E 1781.

niversité de Paris. En conséquence duquel ordre ledit Recteur de celle d'Angers et les principaux de ladite Université s'estant assemblés le XIe febvrier ensuivant, ils auroient conclud que ledit ordre seroit enregistré dans les registres de ladite Université, et que les principaux, supérieurs et professeurs en philosophie des colleges et maisons religieuses d'Angers seroient convoqués pour leur donner connoissance de l'intention de Sa Majesté, et en outre qu'il leur seroit enjoint de présenter à ladite Université toutes leurs thèses avant que de les exposer en public, affin d'y être examinées par le doyen de la Faculté des arts et les autres deputtéz de ladite Université, et d'apporter pareillement chaque année leurs escrits pour estre aussy leur doctrine examinée à fonds. Ensuitte de quoy l'assemblée desdits dénommés ayant esté faicte le XVIIIe dudit mois de febvrier, et ledit Recteur leur ayant fait entendre tout ce que dessus, ilz y auroient souscrit chacun en son rang sur le registre de ladite Université, à l'exception du Père supérieur de l'Oratoire, principal du college, lequel, après avoir souscrit audit ordre du Roy, tant pour luy que pour les autres professeurs dudit college, auroit fait difficulté de se soubzmettre à ladite conclusion, s'estant ensuitte rendu opposant à icelle avec plusieurs particuliers, et porté pour appelant au Parlement de Paris, où ils auroient obtenu arrest de deffence de mettre ladite conclusion à exécution, ce qui est une conduitte qui doit estre d'autant moins soufferte à l'esgard dudit college d'Anjou, que par leurs lettres-patentes d'aggrégation à ladite Université enregistrées où besoin a esté, ilz sont obligés d'observer et exécuter ponctuellement les conclusions et deslibérations qui se-

roient prises par le Recteur et professeurs de ladite Université. A quoy Sa Majesté voulant pourvoir pour plusieurs considérations importantes à son service; Veu ladite lettre de cachet du xxxe dudit mois de janvier dernier, l'acte des conclusions et deslibérations de ladite Université du xie et xive febvrier dernier, l'acte d'opposition sur icelle par ledit supérieur et principal du college d'Anjou, ensemble l'arrest par luy obtenu audit Parlement de Paris, et autres pieces de ce qui s'en est ensuivy; Ouy le rapport et tout considéré, le Roy estant en son conseil, sans s'arrester à l'opposition faite à ladite conclusion et deslibération des xi et xiiii febvrier, appel et arrest que Sa Majesté a cassé et casse, ensemble tout ce qui s'en est ensuivy, a deschargé et descharge ledit Recteur de la dite Université d'Angers et tous autres de l'assignation à eux donnée audit Parlement de Paris, en conséquence dudit arrest; Ce faisant sadite Majesté a ordonné et ordonne que dans quinzaine du jour de la signification qui sera faicte du présent arrest, tant au supérieur et principal du college d'Anjou qu'à tous autres que besoing sera, ilz seront tenus de souscrire à ladite conclusion et deslibération desdits jours xi et xiiii febvrier, pour estre exécuttée selon sa forme et teneur, dont le Recteur de la dite Université certifiera sadite Majesté, laquelle luy ordonne d'abondant d'empecher qu'il ne soit enseigné et soustenu aucunes opinions fondées sur les principes de Descartes, et fait tres expresses deffences audit Parlement de Paris de passer outre sur ledit appel, à peine de nullité et de cassation de procédures, enjoint au sieur Tubeuf, conseiller de Sa Majesté en ses conseils, maistre des Requestes ordinaires de son hostel et commissaire desparty en la gene-

ralité de Tours, de tenir la main à l'execution du présent arrest et icelluy faire enregistrer ez registres de ladite Université afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. Du ij^e aout 1675, à Versailles. Signé Daligre. — Le Roy a commandé l'expédition de cet arrest [1]. Signé Philippeaux, et scellé de cire jaune. »

Cet arrêt, si tristement curieux, fut un triomphe décisif pour les Jésuites, et le coup de grâce du cartésianisme. Il est très-vraisemblable que si l'Oratoire eût poussé plus loin la résistance, il était perdu, et il aurait eu le sort du Port-Royal. Il fléchit donc; et quoiqu'il renfermât dans son sein des hommes pleins de courage, qui auraient su braver une persécution, l'Oratoire, comme corps, eut la sagesse d'attendre des temps meilleurs, et de conserver à la France et à la science la congrégation enseignante la plus illustre et la plus utile dans la décadence de l'Université de Paris et des autres Universités. Déjà, pour prévenir la défense du 30 janvier 1675 et la lettre de cachet qui l'accompagnait, l'Oratoire avait, le 25 janvier, invité le supérieur du collége d'Anjou de s'abstenir de l'enseignement de toute doctrine qui rappelât celle de Descartes. Cette lettre que nous trouvons aux archives du royaume, Congrégation de l'Oratoire, *Délibérations*, 1673-1680, M. 464, est précieuse en ce qu'elle nous apprend que ce supérieur du collége d'Anjou, cet homme courageux qui résista longtemps à l'ordre même du roi Louis XIV, se nommait Coquery [2], et que

1. Les mots : « *Signé Daligre. Le Roy a commandé l'expédition de cet arrest* » sont empruntés à l'original déposé aux archives, et manquent dans la copie de la Bibliothèque royale.

2. Je ne trouve rien nulle part sur le P. Coquery; quant à Bernard Lamy, sa vie et ses ouvrages sont bien connus.

Bernard Lamy était le professeur de philosophie du collége d'Anjou, qui soulevait cet orage par son enseignement cartésien.

Lettre des RR. PP. assistants au père Coquery, supérieur du collége d'Angers.

25 janvier 1675.

« Mon révérend Père,

« La grâce de Jésus, etc. Vous savez le bruit que l'on fait courir à Angers, que l'on enseigne la philosophie de Descartes en votre collége; qu'on l'a mandé ici à un des grands vicaires de Monseigneur notre Archevesque. Vous savez aussi que nos assemblées ordonnent aux professeurs de philosophie d'enseigner la doctrine de Saint Thomas autant que faire se pourra, et leur défend d'enseigner les opinions nouvelles. Notre R. Père général en prenant congé du Roi l'assura qu'il tiendroit la main à cela; de quoi Sa Majesté lui témoigna que l'on lui faisoit grand plaisir, et qu'il savoit déjà le bon ordre qu'il y avoit donné, voulant lui donner à entendre qu'il avoit appris l'ordre qu'il avoit donné qu'on n'imprimât rien sans son approbation. Et nonobstant tout cela le Père Lamy nous a envoyé des thèses contenant la pure doctrine de Descartes; et comme je lui ai écrit pour le prier de ne point enseigner cette doctrine, et beaucoup moins de l'imprimer dans ses thèses, au lieu de suivre nos avis qui sont ceux de tout le conseil, il m'a fait un reproche qui ne nous fait paroître que son opiniâtreté dans ses sentiments, et me mande qu'il est préparé pour les soutenir. Nous voyons par là que son entêtement le porte à toutes les

extrémités, et que contre la soumission et le respect qu'il doit à nos assemblées générales et à notre R. Père général et à tout son conseil, il faut qu'il fasse à sa tête. S'il n'y alloit que de son honneur et de son repos, on pourroit prendre patience; mais il y va de celui de toute notre congrégation que nous sommes obligés de conserver selon tout notre pouvoir; et pour y travailler de la bonne manière, nous vous supplions de ne point souffrir qu'il enseigne les opinions de Descartes, quelque explication qu'il prétende y donner, ni qu'il fasse imprimer des thèses qui ne soient approuvées de notre R. Père général et de son conseil. Nous aimons mieux voir sa classe tout à fait abandonnée de maître et d'écoliers que de souffrir que toute notre congrégation soit humiliée dans toute la France par l'opiniâtreté et rébellion d'un particulier. Vous savez bien la peine qu'il a déjà faite à Saumur à notre révérend Père général, et les protestations qu'il fit de ne plus enseigner ces opinions de Descartes. A présent il croit que c'est assez de les qualifier du nom d'aristotéliciennes pour les débiter comme auparavant, et qu'ainsi il se jouera du réglement de nos assemblées et de l'autorité de notre R. P. général; c'est ce que nous ne devons point souffrir; et vous prions, nous trois qui composons le conseil, d'y tenir la main et de l'empêcher, et pour cet effet nous avons signé la présente lettre. Signé Pineau, Saumaise et de Saillant.

« Du Sausey secrétaire. »

Après l'arrêt du 30 janvier et les conclusions du 11 février, l'Oratoire avait, le 4 mars, étendu à tous ses colléges l'ordre particulier au collége d'Anjou.

(4 mars 1675).

Ordre pour nos colléges [1].

« Suivant les statuts de nos assemblées générales et les ordres expédiés et envoyés à nos colléges dès l'année 1670, 1671 et 1674 portant deffense d'enseigner aucune doctrine nouvelle ou suspecte; nous avons d'abondant renouvellé lesdits ordres, ensuite desquels nous chargeons les supérieurs de nosdits colléges de veiller soigneusement et tenir la main à ce que la doctrine de Descartes ni autre nouvelle doctrine n'y soit enseignée, les rendant eux-mêmes responsables de tout ce qui pourroit arriver sur cela de contraire aux ordres nouvellement donnés par le Roi, le 30 janvier 1675, lequel défend expressément d'enseigner la doctrine de Descartes, laquelle dans la suite pourroit causer quelque désordre en son royaume, qu'il veut prévenir pour le bien de son service et du public. Enjoignons aux professeurs de nos colléges de déférer et de se soumettre aux avis qui leur seront donnés par leurs supérieurs sur peine de désobéissance. Renouvellons encore la défense qui a été faite à nos professeurs de philosophie de rien insérer dans leurs thèses concernant la théologie, et que lesdits professeurs, tant de philosophie que de théologie, mettront leurs thèses entre les mains de leurs supérieurs qui les verront, et nous les envoyeront avec leur sentiment en copie double, signées du professeur pour avoir notre permission par écrit avant que de les imprimer. »

Après l'arrêt royal du 2 août 1675, Bernard Lamy

1. Nous tirons encore cette pièce des archives.

ayant continué, comme par le passé, à enseigner la philosophie de Descartes avec un caractère assez évident de jansénisme, et même avec quelques applications politiques [1], les députés de l'Université d'Angers, assemblés en conséquence de la décision du 11 février, prirent connaissance de ses cahiers ainsi que de ceux de son collègue Cyprien Villacroze, et les condamnèrent comme conformes à la doctrine de Descartes, le 4 novembre; et les Pères de l'Oratoire, pour désarmer le courroux du Roi et prévenir une sentence plus sérieuse, révoquèrent le père Lamy, et l'envoyèrent à Grenoble, comme il paraît dans l'ordre ci-dessous du 2 décembre 1675 [2] : « Le père Lamy se rendra d'Angers à Saint-Martin, proche de Grenoble, pour y résider, sans qu'il puisse être employé à la régence ni à la prédication. »

Un petit livre imprimé à Amsterdam [3] par les soins de Bayle donne l'acte général de soumission de l'Oratoire, à savoir : une lettre écrite au Roi et signée par Sainte-Marthe, au nom de l'assemblée de l'ordre; cette lettre est du mois de septembre 1678. Nous nous contenterons d'en citer les passages suivants :

« Dans la physique l'on ne doit point s'éloigner de la « physique ni des principes de physique d'Aristote, « communément reçus dans les colléges, pour s'attacher « à la doctrine nouvelle de M. Descartes, que le Roi a « défendu qu'on enseignât, pour de bonnes raisons.

« L'on doit enseigner : 1° que l'extension actuelle et

1. Journal ou relation fidèle, etc., p. 47-55.

2. Tiré des archives.

3. Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes, in-12. Amsterdam, 1684.

« extérieure n'est pas de l'essence de la matière; 2° qu'en « chaque corps naturel il y a une forme substantielle, « réellement distinguée de la matière; 3° qu'il y a des « accidents réels et absolus, inhérents à leurs sujets, « réellement distingués de toute autre substance, et qui « peuvent surnaturellement être sans aucun sujet; 4° que « l'âme est réellement présente et unie à tout le corps et « à toutes les parties du corps; 5° que la pensée et la « connaissance ne sont pas de l'essence de l'âme raison- « nable; 6° qu'il n'y a aucune répugnance que Dieu « puisse produire plusieurs mondes en même temps; « 7° que le vide n'est pas impossible. »

Enfin, en 1680, le père Valois, jésuite, sous le faux nom de L. Delaville [1], déféra à l'assemblée des archevêques et évêques de France la doctrine de Descartes. Voici le début et quelques morceaux de cette citation : « Mes- « seigneurs, je cite devant vous M. Descartes et ses plus « fameux sectateurs; je les accuse d'être d'accord avec « Calvin et les calvinistes sur des principes de philoso- « phie contraires à la doctrine de l'Église: c'est à vous, « Messeigneurs, à en juger. »

Puis, rappelant ce qu'ont déjà fait le roi et le saint-siége, il ajoute : « Vous ne hasarderez rien à vous servir « de votre autorité; le saint-siége approuvera tout ce que « vous ferez, et j'ose dire aussi que le roi a déjà fait « connaître, non-seulement ce qu'il attend de vous, mais « encore ce que vous pouvez attendre de lui..... Si Sa « Majesté a tant fait de son propre mouvement, que

1. Sentiments de Descartes, touchant l'essence et les propriétés du corps, opposés à la doctrine de l'Église et conformes aux erreurs de Calvin; par Louis Delaville. Paris, 1680.

« ne fera-t-elle point en la considération de tous les « prélats de son royaume?.... Prononcez donc, Messei- « gneurs..... Je puis ajouter que c'est le vœu commun « de toute la France, qui sans cela ne peut qu'elle « n'appréhende le désordre dont le roi même juge qu'elle « est menacée. »

On ne peut concevoir un plus grand appareil déployé contre une doctrine philosophique. Toutes les forces de l'État sont liguées contre elle; les Universités l'interdisent; l'Église la dénonce au roi; le roi la frappe. Vers 1680 elle semble abattue et à peu près morte. Mais quand tous les pouvoirs la combattent ou l'abandonnent, il lui reste celui de la portion de vérité qui est en elle; il lui reste sa méthode et l'esprit nouveau qu'elle représente; et cette puissance suffit pour la relever ou la soutenir, l'affermir et la répandre dans les esprits, où elle s'établit si bien qu'elle y forme à son tour un obstacle aux nouvelles doctrines qu'enfantent le progrès du temps et l'immortelle fécondité de l'esprit humain.

LETTRES INÉDITES

DE DESCARTES

ET REMARQUES DE HUYGENS

SUR LA VIE DE DESCARTES PAR BAILLET.

Le catalogue imprimé des manuscrits de la bibliothèque de Leyde [1] m'avait donné des espérances qui, grâce à Dieu, n'ont pas été tout à fait vaines.

Le bibliothécaire de Leyde est M. Geel, connu de tous les amis de la philosophie ancienne par l'*Historia critica Sophistarum* [2]. C'est un homme plein d'esprit et d'activité, et qui a eu la bonté de s'enfermer avec moi pendant tout un dimanche dans la bibliothèque, pour me la faire connaître en détail. Celle-ci est à la fois très-belle, très-bonne et très-commode : elle est divisée comme celle de Gottingen et comme celle d'Utrecht en autant de salles qu'il y a de grandes divisions bibliographiques : la théologie, la médecine, la jurisprudence, la philosophie, etc. On s'établit dans chacune de ces salles, qui sont plus ou moins grandes selon les matières qu'elles renferment, et on y travaille tout à son aise, entouré des livres dont

1. Catalogus librorum tam impressorum quam manu scriptorum bibliothecæ publicæ Universitatis Lugduno-Batavæ. Lugd. Bat. 1716.
2. In-8°. Traject. ad Rhenum, 1825.

on a besoin. Non-seulement les étudiants y sont admis un certain nombre de jours de la semaine, mais on leur prête des livres, comme à Gottingen et partout en Allemagne, sur leur signature, et sous la garantie d'un de leurs professeurs.

Cette bibliothèque contient d'excellents portraits. J'y ai vu avec un grand plaisir ceux des Dousa, les fondateurs et les promoteurs de l'Université de Leyde. M. Geel a commencé par me montrer les manuscrits curieux, entre autres un vieux manuscrit français de Monstrelet, avec les plus belles vignettes. Ce sont de petits tableaux d'un coloris admirable où il y a déjà de la composition et même du dessein. Je les signale à M. le comte de Bastard pour sa belle collection des peintures des manuscrits du moyen âge. M. Geel m'a fait voir avec orgueil le fameux manuscrit de Suidas, que M. Gaisford a fait collationner pour son édition, et dont les bonnes leçons sont maintenant imprimées. Il voulait me montrer aussi le commentaire inédit d'Olympiodore sur le *Phédon* qui a servi à Wyttenbach; mais j'avais vu en Italie bien des manuscrits d'Olympiodore, et nous en avons d'excellents à Paris [1]. J'ai donc prié M. Geel de me mettre en présence du véritable trésor de la bibliothèque de Leyde, je veux dire les papiers de Huygens. Mais cette riche collection ayant été mise à la disposition de M. Uylenbroek, qui en a déjà tiré deux volumes in-4° [2], il fallut s'adresser à ce professeur qui eut l'obligeance de venir lui-même à la bibliothèque me faire les honneurs des manuscrits de

1. Voyez le t. Ier de ces Fragments, à l'article *Olympiodore*.

2. Christiani Hugenii, aliorumque seculi XVII virorum illustrium exercitationes mathematicæ et philosophicæ.. Hagæ Comitum, 1833.

son illustre compatriote. Là, j'ai vu de mes yeux, touché de mes mains une foule de lettres de Leibnitz, de cette écriture ferme et serrée qui est de son pays plus que de son siècle. Ces lettres sont pleines de révélations littéraires du plus haut intérêt; par exemple, elles nous apprennent que Leibnitz avait composé sur les *Principes* de Descartes le même travail que sur l'*Essai* de Locke. Adressées à Huygens, elles se rapportent surtout aux mathématiques et à la physique; mais Leibnitz ne se retient pas toujours dans ces limites, et il lui échappe de loin en loin de ces traits d'une vaste portée qu'il semait à pleines mains avec la profusion et la négligence du génie. Dutens n'a pas connu ces lettres, et en les publiant M. Uylenbroek a rendu à l'histoire de l'esprit humain un signalé service. J'en témoignai ma vive reconnaissance au savant éditeur qu'un article du Journal des Savants [1] avait découragé au point qu'il avait à peu près renoncé à continuer sa publication commencée. Mais l'article en question, qui m'était encore présent, loin de faire voir l'inutilité de la publication de M. Uylenbroek, en démontre au contraire l'importance, puisqu'il lui emprunte tant de lumières nouvelles sur la grande découverte du calcul différentiel, sur la fameuse querelle de Leibnitz et de Newton, et sur la cause ou l'instrument de cette querelle, ce Fatio de Duilliers, qui s'était mis entre ces deux grands hommes pour les brouiller, à peu près comme Sorbière entre Gassendi et Descartes. Enfin, c'est précisément de ces papiers qu'est sortie la célèbre note de Huygens, avec les lettres de Leibnitz qui la confirment, sur le dérangement d'esprit éprouvé par New-

1. Année 1854, p. 291.

ton; document qui est la base principale de la discussion qui s'est élevée à ce sujet entre le docteur Brewster et le savant et ingénieux auteur de l'article. D'ailleurs, qui peut douter que la correspondance des grands hommes ne soit la source la plus sûre de renseignements certains sur leur vie, sur leur caractère, sur l'ordre de leurs travaux, et sur celui du développement de leur génie? ainsi la correspondance de Leibnitz et celle de Descartes sont aux yeux de tout ami de l'histoire des monuments d'un prix infini. La correspondance de Huygens n'a pas, il est vrai, la même importance; car Huygens est déjà un homme spécial; sa gloire et ses travaux appartiennent presque exclusivement aux mathématiques, tandis que Descartes et surtout Leibnitz embrassent le champ entier des connaissances humaines, et sont encore plus grands comme philosophes que comme géomètres. L'horizon de Huygens est loin d'être aussi vaste. Il y a pourtant dans ses papiers, et surtout dans ceux que M. Uylenbroeck n'a pas encore publiés, bien des choses précieuses pour l'histoire de la philosophie, et je les aurais très-volontiers transcrites; mais l'intérêt de M. Uylenbroek pour ces papiers paraissant se ranimer, je me contentai de lui dire que m'abstenir de copier de telles pages, c'était lui imposer l'obligation de les publier. Je le priai seulement de me permettre de rechercher et de noter ce qui se rapporterait directement à Descartes, qui avait été lié avec Huygens et avec toute sa famille. En parcourant ces manuscrits qui sont très-volumineux, nous tombâmes sur un petit paquet que M. Uylenbroeck n'avait jamais examiné, et qui contient des remarques sur la vie de Descartes par Baillet. Ces remarques n'étaient destinées

qu'à relever les erreurs de l'ouvrage de Baillet relativement à la famille de Huygens. Elles sont d'abord très-minutieuses; mais peu à peu elles s'élèvent, et se terminent par un morceau sur Descartes, sur son caractère et sur ses travaux, qui me paraît digne d'être médité et rapproché de plusieurs passages analogues de Leibnitz. En ma qualité d'éditeur de Descartes, je demandai à M. Uylenbroeck la permission de copier au moins ce petit morceau, en ne lui dissimulant pas l'intention de le publier. Il me l'accorda, et pour plus de bonne grâce, il voulut absolument que je le tinsse de sa main. Mais il me fit observer que ce morceau était très-défavorable à Descartes, et que, d'après moi-même, il était d'une sévérité voisine de l'injustice. « Oui, lui répondis-je, mais il est sur Descartes et de la main de Huygens; par conséquent je ne me crois pas le droit de le dérober à la connaissance du public devant lequel se débat le grand procès de l'appréciation parfaite des grands hommes. C'est une pièce de ce procès; il la faut publier, quelque usage qu'on en fasse, et qu'elle tourne à l'honneur de Descartes ou contre lui. »

Cependant, je ne pouvais me persuader qu'il n'y eût pas à Leyde quelques lettres inédites de Descartes lui-même. Il avait habité longtemps Endegeest, maison de campagne à côté de Leyde, sur la route de Harlem. Il avait été lié non-seulement avec les Huygens, mais avec beaucoup d'autres savants hommes et de Leyde et de toute la Hollande. Je fouillai donc plusieurs paquets de lettres non catalognées, entre autres les deux gros volumes du legs de Papenbroeck. Je rencontrai un bon nombre de lettres inédites de Bayle, de Grotius, de Gassendi, de

Heinsius, des Junius, deux lettres françaises de Mersenne, enfin, plusieurs morceaux autographes de Descartes. Je reconnus immédiatement sa main et sa signature. Je tombai d'abord sur un billet fort insignifiant à son horloger, mais écrit en hollandais, dans le plus mauvais hollandais, à ce que me dit M. Geel, qui a eu la bonté de me copier et de me traduire ce petit morceau : il est de l'année 1643. Je trouvai ensuite deux autres lettres plus intéressantes de cette même année, l'une en français, l'autre en latin, toutes deux adressées à M. Colvius, à Dordrecht, et se rapportant à la querelle de Descartes et de Voet, avec une réponse latine de M. Colvius, correspondant de Descartes qui ne nous était pas connu jusqu'ici. Ce sont là les seules petites découvertes cartésiennes que j'ai faites en Hollande, où je suis convaincu qu'un plus long séjour mettrait sur la voie de découvertes tout autrement précieuses.

« *A monsieur Colvius, ministre de la parole de Dieu, à Dordrecht.*

« Monsieur,

« Les nouvelles du ciel que vous m'avez fait la faveur de m'escrire m'ont extremement obligé ; elles m'ont esté extremement nouvelles et je n'en avois point ouy parler auparavant ; mais on m'a escrit depuis de Paris que M. Gassendi, qui est héritier de la bonne et célèbre lunette de Galilée, ayant voulu chercher par son ayde ces 5 nouvelles planètes autour de Jupiter, a iugé que ce n'estoient que des estoiles fixes que le bon père capuchin

aura pris pour des planètes, de quoi on pourra aysément découvrir la vérité, et les 4 planètes desia cy-devant découvertes autour de Jupiter ont donné tant d'admiration que les cinq autres ne la peuvent guères augmenter.

« J'estois en la description du ciel et particulièrement des planètes lors que votre lettre m'a esté renduë; mais estant sur le point de déloger d'icy pour aller demeurer auprès d'Alemaer *op de hoef* où j'ai loué une maison; et ayant entre les mains un mauvais livre *de philosophia Cartesiana* que vous aurez peut estre vû et dont on dit que M. Voetius est l'autheur, j'ai quitté le ciel pour quelques iours, et ay brouillé un peu de papier pour tascher à me défendre des iniures qu'on me fait en terre; et ie m'assure que tous ceux qui ont de l'honneur et de la conscience trouveront ma cause si iuste que ie ne craindray pas de la soumettre à vostre jugement, bien que i'aye affaire à un homme de votre profession; et ie vous supplie de me croyre,

« Monsieur

« Votre très-humble et obéissant serviteur

« DESCARTES. »

D'Endegeest, ce 20 avril 1645.

Réponse de Colvius à Descartes.

« Nobilissime vir,

« Accepi apologeticum scriptum tuum[1], legi illud et dolui. Quid enim aliud potui in acerrimo certamine amicorum meorum? quorum unum semper propter eminen-

1. *Epistola* R. *Descartes ad celeb. virum, D. Gilbertum Voetium*, etc. *Amsterod.* Elzev., petit in-12, 1645.

tem cognitionem in philosophicis, alterum propter theologica æstimavi. Hactenus vos fuistis antistites Dei et naturæ, qui optima et facillima via nos[1] ad summum ens illiusque proprietates ducere debent genus humanum. Quam vero horrendum utrumque atheismi crimine accusari, idque ab iis qui atheismum maxime detestantur! Ille te atheum speculativum, quales nullos revera esse affirmat, probare conatur; sed sine ratione et charitate, quæ saltem non cogitat malum nec est suspicax; tu illum conaris probare atheum practicum, horresco referens, hominem futilem, perfidum, mendacissimum et diabolicum. Si talis, quomodo iam cathedram aut suggestum ascendere audebit? quomodo magistratus eum tolerare amplius poterit? quomodo ex ipsius ore populus et studiosa juventus sacra haurire poterit? Ad quid hæc scripta prosunt, nisi ut omnis eruditio omnium risui exponatur, et doctos quam maxime insanire omnes revera judicent, qui nihil sapiunt in propria causa? Vereor ne in respondendo leges charitatis D. Voetio prescriptas observaveris : non enim solum neminem primo lædere nec factis nec verbis nec scriptis debemus, sed nec reddere malum pro malo ad explendam vindictam; et quæcumque a malevolo animo procedunt, plus auctorem quam alium lædere solent: quæ a voluntate procedunt, ut vere ais, revera nostra sunt. Quanto præstaret utrumque certare pro gloria Dei, ostendendo nobis eius potentiam, sapientiam et bonitatem ex libro naturæ, et veritatem, iusticiam et misericordiam ex libro S. Scripturæ! Cur autem tantum vitia, infirmitates in oculos et mentem vestram incurrunt, et virtutes egregiasque dotes non videtis, aut videre non

1. Il faut, ce semble, retrancher *nos*.

vultis? Cur ille in te non videt subtile et vere mathematicum ingenium, in scribendo modestiam sine alicuius offensione, promissa maxima, quæ elicere aut saltem patienter nobiscum expectare debuit? Cur tu non laudas in eo diligentiam indefessam, multijugam cognitionem linguarum et rerum, vitæ modestiam, quæ infestissimi hostes eius in eo fatentur? Charitas cooperit multitudinem peccatorum : sine ea sumus aquilæ et serpentes in aliorum vitiis intuendis; et tamen sine charitate nihil sumus. Quæso, vir summe, da mundo quæ tamdiu promisisti, et omitte rixas illas tetricas, quæ ingenia præclarissima inficere solent et sunt remoræ bonæ mentis. Vides quam hæc procedant ab animo vacuo ab omni malevolentia, ut me arctiori affectu constringas. Vale. »

Dordraci, 9 junii 1643.

« *Clarissimo et præstantissimo viro A. Colvio Theologiæ doctori R. Descartes S. D.*

« Non ita mihi complaceo ut nihil a me fieri existimem, quod merito possit reprehendi; et tanta teneor cupiditate errores meos cognoscendi, ut etiam iniuste reprehendentes, quibus non est animus malus, mihi soleant esse pergrati. Et sane dubitare non debes quin litteræ quas a te accepi summopere me tibi devinciant. Etsi enim in illis quædam mea reprehendas, in quibus non mihi videor valde peccasse, ac me comparas cum homine a quo quam maxime differre velim, quia tamen ab animo peramico simulque ingenuo et pio profectas esse animadverto, non modo illas libenter legi, sed etiam reprehen-

sionibus tuis assensus sum. Dolendum est quod non omnes homines commodis publicis inserviant, et aliqui sibi mutuo nocere conentur. At iustam defensionem meæ famæ suscipere cogebar, et uni forsan nocere ut pluribus prodessem. Transgressus sum leges charitatis; at credidi me ad eas erga illum non magis teneri quam erga ethnicum et publicanum, quia audiebam ipsum nec fratrum suorum nec etiam magistratuum precibus flecti potuisse. Non celebravi eius egregias dotes, vel non vidi : nam indefessos labores, memoriam, et qualemcumque doctrinam, tanquam instrumenta vitiorum timenda in eo esse putavi, non laudanda; vitæ vero probitatem et modestiam prorsus non vidi. Petis etiam cui bono? ego bonum pacis quæsivi; nimis enim multi adversarii quotidie in me insurgerent, si nullas unquam iniurias propulsarem. Non dico quid de eo iam fiet, neque enim scio; sed eius domini super hac re videntur velle deliberare, ut ex celebri eorum programmate forte notasti. Quid vero ad illud respondeam, in chartis hic adiunctis si placet leges, et scies eo pluris me facere virtutes tuas, quo aliorum vitia magis aversor. Vale. »

Egmundæ op de Hoef, 5 julii 1645.

Lettre de Descartes, au sieur G. Brant, *horloger, demeurant à Amsterdam.*

TRADUCTION.

« Monsieur Gerrit-Brandt,

« Je vous envoie mon horloge, et je vous prie de faire faire la chaîne, et de l'y appliquer, comme nous sommes

convenus ensemble, excepté que je vous ai parlé d'une chaîne de 12 aunes. Craignant qu'elle ne soit trop longue et trop difficile à appliquer et qu'elle ne cause de l'embarras, je crois qu'il vaudra mieux prendre la moitié de cette longueur, d'après la mesure de la corde, que j'ai jointe à l'horloge. Je vous envoie en même temps les poids et la poulie, à laquelle le plus léger des poids doit être suspendu. Pardonnez-moi mon mauvais hollandais.

« Votre ami,

« DESCARTES. »

D'Egmond of de Hoef, 18 juillet 1645.

Puisque j'ai donné ici plusieurs lettres nouvelles du père de la philosophie moderne, qu'il me soit permis d'en citer encore deux autres également inédites et bien plus intéressantes. Voici la première, qui se rapporte à l'histoire des *Méditations* [1].

« Mon révérend père [2].

« Je n'ay pas beaucoup de choses à vous mander à ce voyasge à cause que je n'ay point receu de vos lettres; mais je n'ai pas voulu differer pour cela de vous envoyer le reste de ma response aux objections de M. Arnaut. Vous verrez que j'y accorde tellement avec ma philosophie ce qui est déterminé par les conciles touchant le Saint-Sacrement, que je prétends qu'il est impossible de

1. Je dois la communication de cette lettre à l'obligeance de M. Chambry.
2. Le père Mersenne.

le bien expliquer par la philosophie vulgaire; en sorte que je croy qu'on l'auroit rejetée comme répugnante à la foy, si la mienne avoit esté connûe la première. Et je vous jure sérieusement que je le croy ainsy que je l'escris. Aussy n'ay-je pas voulu le taire affin de batre de leurs armes ceux qui meslent Aristôte avec la Bible, et veulent abuser de l'authorité de l'Église pour exercer leurs passions; j'entends de ceux qui ont fait condamner Galilée, et qui feroient bien condamner aussy mes opinions s'ils pouvoient en mesme sorte. Mais si cela vient jamais en dispute, je me fais fort de monstrer qu'il n'y a aucune opinion en leur philosophie qui s'accorde si bien avec la foy que les mienes. Au reste, je croy que sitost que M. Arnaut aura vû mes responses, il sera tems de présenter le tout à la Sorbonne pour en avoir leur sentiment, et de le faire imprimer. Pour la grandeur du volume et les charactères de l'impression, les titres que j'ay omis et les avertissemens au lecteur, s'il est besoin de l'avertir de quelque chose que je n'aye pas escrit, je m'en remets entierement à vous qui avez desja pris tant de peine pour cet escrit que la meilleure part vous en appartient.

« Je suis,

« Mon réverend Père

« Votre très obligé et très passionné serviteur

« DESCARTES. »

Du jour de Pasques 1641.

« Je vous envoie un escrit pour le libraire que vous ne trouverez pas daté de Leyde, à cause que je n'y demeure

plus, mais à une maison qui n'en est qu'à demi-lieue, en laquelle je me suis retiré pour travailler plus commodément à la philosophie et ensemble aux expériences. Il n'est point besoin pour cela de changer l'adresse de vos lettres, ou plutost il n'est point besoin d'y mettre aucune autre adresse que mon nom, car le messager de Leyde sçait assez le lieu où il les doit envoyer. »

La seconde lettre que nous donnons au lecteur est adressée à Balzac, et accompagne l'envoi du *Discours de la Méthode*.

« Monsieur,

« Je me suis enfin hasardé de faire imprimer les écrits que vous recevrez, s'il vous plaît, avec cette lettre ; et bien que je ne les juge nullement dignes que vous les lisiez, et que j'aye beaucoup plus de honte devant vous de la rudesse de mon stile et de la simplicité de mes pensées que devant les autres, qui ne les sauront pas si bien reconnaître, toutesfois l'affection que vous m'avez dès longtemps fait la faveur de me témoigner, me promet que ce livre recevra de vous plus de protection et d'appuy que d'aucun autre, et même que vous m'obligerez de m'apprendre les fautes que vous y aurez remarquées, et les jugemens qu'on en pourra faire : car d'autant que je ne luy ay point fait porter mon nom, je pense le pouvoir encore désavouer, s'il le mérite. Je vis dernièrement icy les nouvelles lettres que vous avez mises au jour, lesquelles ôtent à vos premières la louange qu'on leur pouvait donner auparavant, d'estre uniquement excellentes ; et y en ayant, entr'autres, rencontré une

que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire lorsque j'estois à Amsterdam, et par laquelle vous m'obligez incomparablement plus que je ne mérite, cela m'assure que vous continuez toujours de m'aymer et que vous ne refuserez pas de prendre part en mes intérêts. Au reste, je ne vous fays point d'excuses du silence que j'ay gardé pendant quelques années ; car ayant vécu de telle sorte que je ne pouvois espérer d'estre utile à aucun de ceux à qui j'ay voué du service, il me sembloit que mes complimens eussent deû estre contéz pour autant de paroles perduës, et je n'ay pas laissé d'estre toujours passionnément,

« Monsieur,

« Votre très humble et très fidèle serviteur,

DESCARTES. »

De Hollande, ce 14 juin 1637 [1].

REMARQUES DE HUYGENS

SUR LA VIE DE DESCARTES

PAR BAILLET.

DEUXIÈME VOLUME.

« Page 485. C'est Wilkins qui a donné des essais d'une langue universelle et non pas Wren. C'est un livre in-folio.

« P. 526. L'autheur du livre de l'usage des orgues estoit M. de Zuylichem, mon père.

1. Je dois la copie de cette lettre à M. Ravaisson, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, et qui l'a tirée des papiers de Conrart, qui se trouvent à cette Bibliothèque.

« P. 537. Il semble croire que l'opinion de Descartes touchant l'ame des bestes est quelque chose de beau, qui me paroît à moy un paradoxe ridicule.

« P. 380. Il prend mon père pour moy. Je ne sçavois pas encore si bien escrire en françois, et j'ay escrit très peu de lettres au P. Mersenne. J'estudiois à Breda du temps que cette lettre est datée sçavoir, en avr. 1640. J'avois 19 ans.

« P. 374. Ce n'estoit pas Schotenius l'ancien, mais son fils Er. Schotenius, qui a traduit et commenté la géométrie de M. Descartes. Les vers sur le portrait de Descartes estoient de mon frere aisné, aujourd'huy secretaire du roy de la Grande Bretagne. Le portrait estoit bien mal fait.

« P. 297. Je ne sçay qui a pu si mal informer l'autheur que de dire que M. Pollot auroit esté professeur à Breda. Rien n'est plus faux. M. Pollot n'y a jamais songé. Il estoit gentilhomme de M. le prince d'Orange, Er. Henry. Je doute s'il savoit le latin. Il allègue le tome II des lettres de Descartes, p. 308. Il faut le voir.

« P. *eadem*. Un autre aussi grand abus, en ce qu'il dit que j'ay esté un des trois curateurs de l'Académie de Breda, fondée en 1646. C'estoit mon père. Je n'avois alors que dix-sept ans. Il prend la lettre de mon père, escrite du camp au païs de Waes, pour la mienne. Je ne fus jamais au camp.

« P. 290. Il veut de rechef que M. Pollot ait esté professeu à Breda, et qu'il ait rendu cette Université cartésienne : ce qui est faux. Il allègue le tome III des Lettres de Descartes, p. 622. M. Descartes y dit qu'on luy mande que M. Pollot est appelé à la profession, mais je crois qu'il y a un nom pour un autre.

« *Ibidem*. Je ne sache point aussi qu'il y ait eu un professeur du nom de Joorson, du moins en 1647. Quand je vins à Breda, il n'y estoit point, ni du depuis.

« *Ibidem*. Il me fait de rechef curateur de l'Université de Breda. J'avois dix-sept ans seulement. Il est vray que j'avois estudié la géométrie et l'analyse de M. Descartes sous Schooten pendant un an à Leyden. Mais je n'avois point eu M. Pel pour maistre, sinon que j'entendis deux ou trois de ses leçons publiques à Breda. Il allègue Lipstorpii specim. p. 13, 14, 15. Lipst. ne dit pas ce que j'ay appris de Pel.

« P. 299. Ce n'est pas moy, mais ce doit avoir été mon père, qui a rendu tesmoignage de mon frère aîné et de moy et non pas de mon cadet. Ce frère aîné estoit auprès de mon père à l'armée. Il avoit appris conjointement avec moy à Leyde de Er. Schooten; mais ses emplois, où il entra jeune, ne luy permirent pas de continuer l'estude des mathématiques; et mon cadet n'y sçut jamais rien, n'ayant point d'inclination pour cela. De sorte que c'est un abus de dire que nous sommes tous devenus grands mathématiciens, et c'est faire trop d'honneur à moy aussi bien qu'à mes frères. Tous les éloges qui suivent ici de M. Descartes sont sans doute de mon père et non pas de moy.

« P. 292. Je doute fort si la lettre qu'il m'attribue, adressée au P. Mersenne, n'est pas de mon père. Je ne crois pas qu'en 1646 j'eusse encore lu le livre de Regius, ni ne me souviens pas de l'avoir trouvé fort à mon gré. Il allègue pourtant une lettre de Chr. Huygens au P. Mersenne, de 1646, 21 aoust.

« P. 157. Ce sera encore une lettre de mon père au

P. Mersenne, en avril 1642. Je n'avois que treize ans et n'avois nul commerce encore avec le P. Mersenne.

« P. 46. Mon père ne fit jamais travailler aux verres de M. Descartes, mais un habile tourneur qu'il connoissoit l'entreprit à Amsterdam, qui y perdit ses peines et bien de l'argent.

« P. 266. Ce ne sont pas les poésies latines de mon père qui avoient paru auparavant l'année 1645, mais les Flamandes. Leur titre estoit Otia, ou heures de loisir. Elles avoient paru dès l'an 1621, et luy avoient fait plus d'honneur que les latines.

PREMIER VOLUME.

« P. 267. Je ne sçay pourquoy il y a partout dans les lettres de Descartes Zuytlichem. Mon père écrivoit Zuylichem. Il fait ici beaucoup d'honneur à mon père.

« P. 268. J'ay le traité de méchanique dont il parle, de la main de M. Descartes.

« P. 317. Je parle du mesme traité. Il ne comprend qu'une telle quelle démonstration des cinq puissances méchaniques.

« P. 318. Il fait bien de l'honneur icy à ma mère et à nous tous. Il est vray qu'elle avoit beaucoup d'inclination aux sciences, mais elle ne sçavoit pas le latin, et ces vers à Barleus, dont il parle, estoient de mon père qui les donna comme d'elle en plaisantant.

« P. 207. Touchant les vibrations ou centres d'agitation, Roberval y trouva très peu, sçavoir le centre de vibration du secteur de cercle; M. Descartes rien. J'ai achevé tout ce qui regarde cette matière, et j'ai donné des démonstrations dans mon traité de l'Horloge.

« P. 434. Il méprise avec raison l'explication des parélies de M. Gassendi qui est mal entendue, mais celle que luy mesme donne dans ses Météores est ridicule et très aisée à réfuter.

« M. Descartes n'a pas connu quel seroit l'effet de ses lunettes hyperboliques, et les a présumées incomparablement plus qu'il ne devoit, n'entendant pas assez cette théorie de la dioptrique, ce qui paroît par sa démonstration très-mal basée des télescopes; il ne sçavoit pas le défaut des réfractions, remarqué par Newton. Nous serions heureux s'il n'y avoit que le défaut de la figure sphérique.

« Ne seroit-ce pas plus d'honneur à M. Descartes si on avoit omis un grand nombre de petites particularités sur sa vie? Ou faut-il croire que c'est un avantage ou une chose à souhaiter d'être aînsi connu à la postérité par des particularités et des circonstances qui n'ont rien de grand ni d'extraordinaire? Il me semble que si on nous avoit laissé de tels mémoires de la vie d'Epicure ou de Platon, ils n'ajouteroient rien à l'estime que je fais de ces grands hommes. Outre que ces petites choses ne méritent pas d'occuper un lecteur.

« Cet endroit où il raconte comment il avoit le cerveau trop échauffé et capable de visions, et son vœu à Notre-Dame-de-Lorette, marque une grande foiblesse, et je crois qu'elle paroîtra telle mesme aux catholiques qui se sont défait de la bigoterie.

« M. Descartes avoit trouvé la manière de faire prendre ses conjectures et fictions pour des véritez. Et il arrivoit à ceux qui lisoient ses *Principes de philosophie* quelque chose de semblable qu'à ceux qui lisent des romans qui

plaisent et font la mesme impression que des histoires véritables. La nouveauté des figures de ses petites particules et des tourbillons y font un grand agrément. Il me sembloit, lorsque je lus ce livre des *Principes* la première fois, que tout alloit le mieux du monde, et je croyois, quand j'y trouvois quelque difficulté, que c'étoit ma faute de ne pas bien comprendre sa pensée. Je n'avois que quinze ou seize ans. Mais y ayant du depuis découvert de temps en temps des choses visiblement fausses et d'autres très-peu vraisemblables, je suis fort revenu de la préoccupation où j'avois été, et à l'heure qu'il est je ne trouve presque rien que je puisse approuver comme vray dans toute la physique, ni métaphysique, ni météores.

« Ce qui a fort plu dans le commencement, quand cette philosophie a commencé de paroître, c'est qu'on entendoit ce que disoit M. Descartes, au lieu que les autres philosophes nous donnoient des paroles qui ne faisoient rien comprendre, comme ces qualitez, formes substantielles, espèces intentionnelles, etc. Il a rejetté plus universellement que personne cet impertinent fatras. Mais ce qui a surtout recommandé sa philosophie, c'est qu'il n'en est pas demeuré à donner du dégoût pour l'ancienne, mais qu'il a osé substituer des causes qu'on peut comprendre de tout ce qu'il y a dans la nature. Car Démocrite, Épicure et plusieurs autres des philosophes anciens, quoiqu'ils fussent persuadez que tout se doit expliquer par la figure et le mouvement du corps et par le fluide, n'expliquoient aucun phénomène, en sorte qu'on en restoit peu satisfait; comme il paroît par les chimères touchant la vision, où ils vouloient qu'il se détache continuellement des pellicules très-déliées des corps, les-

quelles vont frapper nos yeux. Ils retenoient la pesanteur pour une qualité interne des corps. Ils soutenoient que le soleil n'avoit effectivement qu'un pied ou deux de diamètre, et qu'il se refesoit la nuit pour renaître le lendemain. Enfin, ils ne pénétroient rien de ce qu'on souhaitoit de sçavoir.

« Les modernes, comme Telesius, Campanella, Gilbert, retenoient de mesme que les Aristotéliciens plusieurs qualités occultes, et n'avoient pas assez d'invention et de mathématiques pour faire un système entier ; Gassendi non plus, quoyqu'il ait reconnu et découvert les inepties des Aristotéliciens. Vérulamius a vu de mesme l'insuffisance de cette philosophie péripatéticienne, et de plus a enseigné de très-bonnes méthodes pour en bâtir une meilleure à faire des expériences et à s'en bien servir. Il en a donné des exemples assez rares, pour ce qui regarde la chaleur dans les corps, qu'il conclut n'estre qu'un mouvement des particules qui les composent. Mais au reste il n'entendoit point les mathématiques et manquoit de pénétration pour les choses de physique, n'ayant pas pu concevoir seulement la possibilité du mouvement de la terre, dont il se moque comme d'une chose absurde. Galilée avoit tout ce qu'il faut pour faire des progrès dans la physique, et il faut avouer qu'il a esté le premier à faire de belles découvertes touchant la nature du mouvement, quoiqu'il en ait laissé de très-considérables à faire. Il n'a pas eu tant de hardiesse ni de présomption que de vouloir entreprendre d'expliquer toutes les causes naturelles, ni la vanité de vouloir estre chef de secte. Il estoit modeste et aimoit trop la vérité ; il croyoit

d'ailleurs avoir acquis assez de réputation et qui devoit durer à jamais par ses nouvelles découvertes.

« Mais M. Descartes, qui me paroît avoir été fort jaloux de la renommée de Galilée, avoit cette grande envie de passer pour autheur d'une nouvelle philosophie; ce qui paroît par ses efforts et ses espérances de la faire enseigner aux académies à la place de celle d'Aristote, de ce qu'il souhaitoit que la société des jésuites l'embrassast, et enfin parce qu'il soutenoit à tort et à travers les choses qu'il avoit une fois avancées, quoyque souvent très-fausses. Il respondoit à toutes les objections, quoyque je voye rarement qu'il ait satisfait à ceux qui les faisoient, sinon comme les soutenants font aux disputes publiques dans les académies, où on leur laisse toujours le dernier mot. Cela auroit esté autrement, s'il eust pu expliquer clairement la vérité de ses dogmes, et il l'auroit pu, si la vérité s'y fust rencontrée.

« J'ay dit qu'il donnoit ses conjectures pour des véritez, ce qui paroist dans les particules canelées, qu'il emploie à l'explication de l'aimant, au cercle de glace suspendu en l'air, qu'il emploie aux parhélies de Rome, et à cent autres choses, sans qu'il se soit arrêté à quantité d'absurditéz que ces hypothèses traînoient avec elles. Il assuroit de certaines choses, comme les loix du mouvement dans les corps qui se rencontrent, qu'il croyoit faire accepter pour vrayes, en permettant de croyre que toute sa physique fust fausse, si ses lois l'estoient. C'est à peu près comme s'il vouloit les prouver en faisant serment. Cependant il n'y a qu'une seule de ces loix de véritable; et il me sera fort aisé de le prouver.

« Il devoit nous proposer son système de physique, comme un essai de ce qu'on pouvoit dire de vraisemblable dans cette science, en n'admettant que les principes de méchanique, et inviter les bons esprits à chercher de leur costé. Cela eust été fort louable; mais en voulant faire croire qu'il a trouvé la vérité, comme il le fait partout, en se fondant et se glorifiant en la suite et en la belle liaison de ses expositions, il a fait une chose qui est de grand préjudice au progrès de la philosophie; car ceux qui le croient et qui sont devenus ses sectateurs, s'imaginent de posséder la connoissance des causes tout autant qu'il est possible de le sçavoir; ainsi ils perdent souvent le temps à soutenir la doctrine de leur maître, et ne s'étudient point à pénétrer les raisons véritables de ce grand nombre de phénomènes naturels dont Descartes n'a débité que des chimères.

« La plus belle chose qu'il ait trouvée en matière de physique, et dans laquelle seule peut-estre il a bien rencontré, c'est la raison du double arc-en-ciel; c'est-à-dire pour ce qui est de la détermination de leurs angles ou diamètres apparents; car pour la cause des couleurs, il n'y a rien de moins probable, à mon avis. Les écrits des philosophes jusqu'à luy estoient pitoiables sur ce sujet, pour n'avoir pas sçu assez de géométrie, n'avoir connu les véritables loix de la réfraction, ni s'être éclaircis par des expériences. Il est vray que ces loix de la réfraction ne sont pas de l'invention de M. Descartes, selon toutes les apparences; car il est certain qu'il a vu le livre manuscrit de Snellius, que j'ay vu aussi, qui estoit escrit exprès touchant la nature de la réfraction et qui finissoit par cette règle, dont il remercioit Dieu; quoy-

que au lieu de considérer les sinus, il prenoit, ce qui revient à la mesme chose, les costez d'un triangle, et qu'il se trompoit en voulant que le rayon qui tombe perpendiculairement sur la surface de l'eau, se raccourcit, et que cela fait paroistre le fond d'un vaisseau élevé plus qu'il n'est.

« Nonobstant ce peu de vérité que je trouve dans le livre des *Principes* de M. Descartes, je ne disconviens pas qu'il ait fait paroistre bien de l'esprit à fabriquer, comme il a fait, tout ce système nouveau, et à luy donner ce ton de vraisemblance qu'une infinité de gens s'en contentent et s'y plaisent. On peut encore dire qu'en donnant ces dogmes avec beaucoup d'assurance et estant devenu autheur très-célèbre, il a excité d'autant plus ceux qui escrivoient après à le reprendre et tâcher de trouver quelque chose de meilleur. Ce n'est pas aussi sans l'avoir bien mérité, qu'il s'est acquis beaucoup d'estime; car à considérer seulement ce qu'il a escrit et trouvé en matière de géométrie et d'algèbre, il doit estre réputé un grand esprit. »

SPINOZA[1]

ET LA

SYNAGOGUE DES JUIFS PORTUGAIS

A AMSTERDAM.

Amsterdam, 1er septembre 1856.

J'avais compté que M. Roorda m'introduirait dans l'ancienne librairie Blaeu où diverses raisons me faisaient soupçonner qu'on pourrait découvrir quelques manuscrits de Descartes. Je voulais aussi le prier de m'aider à retrouver sur le Burgwal la maison où est né Spinoza, et à recueillir quelques traces de son séjour à Amsterdam ou dans les environs. Mais privé de tout guide, je me vis forcé de renoncer à mes recherches cartésiennes : et quant à Spinoza, à défaut de mieux, je me contentai d'aller faire en son honneur une visite à la synagogue des juifs portugais.

Il s'y célébrait ce jour-là une grande fête, celle de la réconciliation avec Dieu. La synagogue est assez belle, et elle était remplie jusqu'au faîte. Chaque assistant était couvert d'une espèce de drap blanc, figurant probablement le sac plein de cendres de la contrition, les uns dormant, les autres causant, un grand nombre lisant, et

1. Sur Spinoza, voyez 2e série, t. II, leç. xie, et *Fragments de philosophie cartésienne*, Correspondance de Malebranche et de Mairan, et des Rapports du cartésianisme et du Spinozisme, etc.

très-peu écoutant le lecteur, qui, sur une estrade, faisait une lecture publique, en attendant le commencement de l'office. Quel que soit mon profond respect pour tous les cultes, et en particulier pour le culte juif, précurseur du nôtre, j'avoue que dans cette synagogue je n'ai pu penser qu'à Spinoza. Assurément, je ne suis pas Spinoziste; et, après Leibnitz et M. de Biran, j'ai, dans mes leçons de 1829 [1], parlé du système de Spinoza avec plus de sévérité que d'indulgence. En confondant le désir avec la volonté, Spinoza a détruit le véritable caractère de la personnalité humaine, et en général il a trop effacé la personnalité dans l'existence. Chez lui, Dieu, l'être en soi, l'éternel, l'infini écrase trop le fini, le relatif, et cette humanité sans laquelle pourtant les attributs les plus profonds et les plus saints de la Divinité sont inintelligibles et inaccessibles. Loin d'être un athée, comme on l'en accuse, Spinoza a tellement le sentiment de Dieu qu'il en perd le sentiment de l'homme. Cette existence temporaire et bornée, rien de ce qui est fini ne lui paraît digne du nom d'existence, et il n'y a pour lui d'être véritable que l'Être éternel. Ce livre, tout hérissé qu'il est, à la manière du temps, de formules géométriques, si aride et si repoussant dans son style, est au fond un hymne mystique, un élan et un soupir de l'âme vers celui qui, seul, peut dire légitimement : *Je suis celui qui suis*. Spinoza, calomnié, excommunié, persécuté par les juifs comme ayant abandonné leur foi, est essentiellement juif, et bien plus qu'il ne le croyait lui-même. Le Dieu des juifs est un Dieu terrible. Nulle créature vivante

1. 2e série, t. II, leç. XI, p. 519.

n'a de prix à ses yeux, et l'âme de l'homme lui est comme l'herbe des champs et le sang des bêtes de somme [1]. Il appartenait à une autre époque du monde, à des lumières tout autrement hautes que celles du judaïsme, de rétablir le lien du fini et de l'infini, de séparer l'âme de tous les autres objets, de l'arracher à la nature où elle était comme ensevelie, et, par une médiation et une rédemption sublime, de la mettre en un juste rapport avec Dieu. Spinoza n'a pas connu cette médiation. Pour lui le fini est resté d'un côté, et l'infini de l'autre ; l'infini ne produisant le fini que pour le détruire, sans raison et sans fin. Oui, Spinoza est Juif, et quand il priait Jéhovah sur cette pierre que je foule, il le priait sincèrement dans l'esprit de la religion judaïque. Sa vie est le symbole de son système. Adorant l'Éternel, sans cesse en face de l'infini, il a dédaigné ce monde qui passe ; il n'a connu ni le plaisir, ni l'action, ni la gloire, car il n'a pas soupçonné la sienne. Jeune, il a voulu connaître l'amour, mais il ne l'a pas connu, puisqu'il ne l'a pas inspiré. Pauvre et souffrant, sa vie a été l'attente et la méditation de la mort. Il a vécu dans un faubourg de cette ville ou dans un coin de La Haye, gagnant, à polir des verres, le peu de pain et de lait dont il avait besoin pour se soutenir ; haï, répudié des hommes de sa communion, suspect à tous les autres, détesté de tous les clergés de l'Europe qu'il voulait soumettre à l'État, n'échappant aux persécutions et aux outrages qu'en cachant sa vie, humble et silencieux, d'une douceur et d'une patience à toute épreuve, passant dans ce monde sans vouloir s'y arrêter, ne son-

1. Ecclésiaste.

geant à y faire aucun effet, à y laisser aucune trace. Spinoza est un mouni indien, un soufi persan, un moine enthousiaste ; et l'auteur auquel ressemble le plus ce prétendu athée, est l'auteur inconnu de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ici sa trace est entièrement effacée. Aujourd'hui même dans tout l'éclat de sa gloire, quand ses idées retentissent dans le monde entier, personne ici ne sait son nom, personne ne peut me dire où il a vécu et où il est mort, et je suis certainement le seul dans cette synagogue qui pense à Benoît Spinoza.

Je veux au moins offrir au lecteur une lettre inédite de Spinoza à son disciple et ami Louis Meyer sur la Préface qui devait être mise en tête des *Principia philosophiæ*. Spinoza y donne à son éditeur quelques instructions dont la plus intéressante et la plus caractéristique est la prière instante de supprimer entièrement la réponse que Meyer avait faite à l'un de leurs adversaires. De nouvelles lignes de Spinoza sont si rares que celles-ci, sans être fort importantes, ne paraîtront pas sans prix.

D° Ludovico Meyero S. P. D. B. de Spinoza.

« Amice suavissime,

« Præfationem, quam mihi, per amicum nostrum de Vries misisti, en tibi per eundem remitto. Pauca, ut ipse videbis, in margine notavi. Sed adhuc pauca supersunt, quæ tibi per literas significare consultius duxi. Nempe 1°, ubi pag. 4 lectorem mones qua occasione primam partem composuerim, vellem ut simul ibi, aut ubi placuerit, etiam moneres me eam intra duas hebdomadas

composuisse [1]; hoc enim præmonito, nemo putabit hæc adeo clarè proponi ut quæ clarius explicari non possent, adeoque verbulo uno, aut alteri, quod forte hic illic obscurum offendent, non hærebunt. 2° Vellem moneres me multa alio modo, quam a Cartesio demonstrata sunt, demonstrare, non ut Cartesium corrigam, sed tantum ut meum ordinem melius retineam, et numerum axiomatum non ita augerem; et hac etiam de causa multa, quæ a Cartesio nudè sine ulla demonstratione proponuntur, demonstrare, et alia, quæ Cartesius missa fecit, addere debuisse [2]. Denique enixissime te rogare volo, amice charissime, ut illa, quæ in fine scripsisti in illum homunculum, missa faceres, ipsaque deleres [3]. Et quamvis ad hoc te rogandum multæ me moveant rationes, unam tantum reddam; vellem enim ut omnes sibi facile persuaderé possint, hæc in omnium hominum gratiam evulgari, teque in hoc libello edendo solo veritatis propagandæ desiderio teneri, teque adeo maximè curare ut hoc opusculum omnibus gratum sit, hominesque ad veræ philosophiæ studium benevole atque benigne invitare, omniumque utilitati studere. Quod facile unusquisque credet, ubi neminem lædi videbit, nec aliquid proponi quod alicui offendiculo esse potest. Quod si tamen postea vir iste aut alius suum malevolum animum ostendere velit, tum ejus vitam et mores non sine applausu depingere poteris. Peto igitur ut eousque expectare non gra-

1. Meyer n'a pas jugé à propos de mettre ce détail dans sa Préface.
2. Meyer le dit presque dans ces mêmes termes.
3. Conformément au désir de Spinoza, la Préface imprimée ne contient pas même la moindre allusion à l'adversaire ici indiqué.

veris, teque exorare sinas, et me tibi addictissimum credas, atque.

« Omni studio tuum,

« B. DE SPINOZA. »

Voorburgi, 3 augusti 1663.

« Amicus de Vries hæc secum ferre promiserat, sed quia nescit quando ad vos reversurus est, per alium mitto. — Hic tibi simul mitto partem scholii prop. 27, partis 2, sicut pagina 75 incipit, ut ipsam typographo tradas, et denuo imprimetur. — Hæc quæ hic mitto debent necessario denuo imprimi, et 14 vel 15 regulæ addi debent, quæ commodè possunt interstexi. »

LETTRE INÉDITE

DE MALEBRANCHE[1]

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Malebranche est avec Spinoza le plus grand disciple de Descartes. C'est à la lettre Spinoza chrétien. Voir tout en Dieu et considérer Dieu comme la cause première de tous nos mouvements, ou bien prendre Dieu comme le seul et unique être véritable dont tous les autres êtres ne sont que des accidents, n'est-ce pas au fond à peu près la même chose, et sinon la même doctrine, du moins le même esprit? Comme Spinoza aussi, Malebranche a passé sa vie humble et souffrant dans une cellule, loin du monde et des affaires, occupé de Dieu seul, tout entier à l'étude, à la méditation, à la prière. On a donc de lui très-peu de lettres[2], et c'est ce qui recommandera peut-être celle que nous allons faire connaître et qui se trouve à la Bibliothèque du Roi parmi les papiers de l'Oratoire, sans être cotée ni porter aucun numéro. Elle est adressée à un M. de Torssac qui nous est inconnu, sous la date du 21 mars 1693; elle roule

1. Sur Malebranche, voyez 2e série, t. II, leç. XI, et *Fragments de philosophie cartésienne*, CORRESPONDANCE DE MALEBRANCHE ET DE MAIRAN, CORRESPONDANCE DE MALEBRANCHE ET DE LEIBNITZ, et plus bas, LE PÈRE ANDRÉ, 1re partie.

2. On le croyait en 1858; mais les révélations du père André sont venues nous apprendre le contraire.

d'ailleurs sur un sujet de la plus haute importance, l'immortalité de l'âme.

Il serait assez curieux de comparer cette lettre avec le résumé du *Phédon* pour mesurer le progrès qu'a pu faire en deux mille ans la solution de ce redoutable problème et les différences qui séparent, au milieu de tant de ressemblances, le Platon du paganisme et celui de l'Europe chrétienne. Mais bornons-nous à la pièce inédite que nous publions.

Voici les motifs donnés par Malebranche à celui qui le consulte pour croire à l'immortalité de l'âme.

1° Argument métaphysique : le passage de l'être au néant est aussi incompréhensible que celui du néant à l'être.

2° Argument tiré de la révélation : si la raison ne comprend pas l'anéantissement d'une substance, la foi atteste que Dieu veut que les âmes subsistent : il nous l'a révélé.

3° Argument moral, tiré de la justice de Dieu et du malheur des gens de bien en ce monde.

4° Nouvel argument métaphysique : il faut subsister éternellement pour comprendre Dieu qui est infini, sous la raison même de l'infini.

5° Autre argument du même genre tiré de la nature même de Dieu et de sa providence qui n'aurait plus un objet infini et un caractère d'immutabilité, si l'âme n'était pas éternelle.

6° Dernier argument tiré du mystère de l'incarnation.

Voici la lettre elle-même.

A Monsieur de Torssac.

21 mars 1693.

« Je ne mérite point, Monsieur, les manières obligeantes dont vous me traistez dans vôtre lettre, et je ne les regarde que comme des marques de vôtre honesteté et de vôtre bonté à mon égard. Je ne me crois point en état d'instruire les autres et surtout une personne aussi éclairée que je reconnois par vôtre lettre que vous estes. Mais je veux bien soumettre à votre jugement ce que je pense sur la question que vous me proposez.

« Puisque le passage du néant à l'être est incompréhensible à l'esprit humain, on a suffisamment démontré l'immortalité de l'âme aux philosophes, lorsqu'on a prouvé que l'âme est une substance distinguée du corps; car naturellement il n'y a que les manières des êtres qui périssent. Mais lorsqu'on vient à reconnoître par la foi que le monde a été tiré du néant, on en doit conclure que les substances y peuvent rentrer. Et cela est aussi très vrai, car il n'y a que Dieu qui soit nécessairement immortel et indépendant. Mais puisqu'on croit que le monde a été créé de rien par la volonté de Dieu, à cause que cette volonté nous a été révélée; il faut croire aussi que l'âme est immortelle parce que Dieu nous a révélé sur cela sa volonté,

« Puisque tout dépend de Dieu et que le monde n'est point une émanation nécessaire de la Divinité, on ne peut donner de démonstration mathématique qu'il subsistera éternellement; car les effets arbitraires n'ont pas avec leurs causes une liaison nécessaire comme les vérités avec leurs principes. Le monde dépend de la volonté

de Dieu : il n'y a donc que Dieu dont on puisse savoir s'il veut qu'il dure éternellement. Il nous l'a révélé; nous devons donc sur cela être contents. Que si on ne veut pas croire la révélation, qu'on se tienne donc à la raison qui trouve le passage de l'être au néant tout à fait incompréhensible. Ainsi, de quelque côté qu'on considère cette question, on la trouve résolue. Mais quoiqu'on ne puisse démontrer en rigueur l'immortalité de l'âme, ou que Dieu ne cessera jamais de vouloir que les âmes subsistent, on peut en donner de bonnes preuves. En voici quelques-unes qui me sont venues dans l'esprit. Vous en trouverez apparemment encore de meilleures.

« 1° Dieu est juste, et les gens de bien sont plus malheureux en ce monde que les méchants. Donc il faut que nous subsistions après la mort afin que chacun reçoive selon ses œuvres. Oui, direz-vous, mais ce sera peut-être pour 20 ou 30 ans, après quoi Dieu nous anéantira. Je répons que Dieu agit toujours en Dieu, et qu'afin de récompenser et de punir en Dieu, il faut que nous soyons éternellement. Car nous sommes finis et nous ne pouvons recevoir une récompense infinie, digne de la grandeur et de la libéralité infinie de Dieu, que par la durée infinie de notre bonheur.

« 2° Dieu ne peut nous avoir faits que pour lui, pour le connoître par exemple. Or notre esprit est fini et Dieu est infini. Il faut donc que nous subsistions éternellement pour contempler les perfections divines ; car à un esprit fini il faut un temps infini pour voir un être infini.

« 3° La conduite de Dieu doit porter le caractère de ses attributs : car Dieu ne peut agir que selon ce qu'il est. La règle de ses volontés est dans sa propre substance;

c'est l'ordre immuable de ses perfections. Or Dieu est sage et prévoit tout, il est immuable et constant; mais si nous n'étions que pour un temps, sa conduite porterait moins le caractère de son immuabilité[1] et de sa prévoyance que si nous sommes pour toujours. Donc, etc. Enfin du côté de Dieu et de ses attributs, qui sont sa règle ou sa loi inviolable, je ne découvre rien qui le puisse pousser à vouloir que nous soyons pour un temps, car il ne faut pas juger de Dieu par nous-mêmes. Nous trouvons en nous des raisons de vouloir qu'on ne trouve pas en Dieu. Nous voulons selon ce que nous sommes, et Dieu selon ce qu'il est. Pour découvrir ces effets ou la conduite d'un agent, il faut consulter l'idée de cet agent et non pas nous consulter nous-mêmes; car naturellement nous humanisons, pour ainsi dire, toutes les causes, nous en jugeons par nous-mêmes.

« Mais le grand dénouement de la difficulté se tire de ce que le véritable dessein de Dieu, c'est l'incarnation de son fils. Car le monde comparé à Dieu n'est rien sans Jésus-Christ. Dieu n'a donc pu le vouloir créer qu'à cause que Jésus-Christ le sanctifie et le rend digne de sa majesté infinie. Mais Dieu trouve que l'Église de Jésus-Christ a un tel rapport avec sa divinité, qu'il s'y complaît; et s'il s'y complaît, il ne cessera jamais d'aimer cette Église; mais Dieu étant infini il conte[2] le monde par rapport à lui, et il ne peut s'y complaire.

« Tout cela, Monsieur, demanderoit plus de discours que ne le permet une lettre, et j'en ai parlé amplement dans les ouvrages que je crois que vous avez lus, comme

1. Sic.
2. Sic.

dans les *Entretiens sur la Métaphysique*, neuvième et dernier entretien, et ailleurs. C'est une chose fort ennuyeuse que de philosopher par lettres : on y perd beaucoup de temps et on n'avance guère[1]. Apparemment, Monsieur, vous avez pensé tout ce que je vous écris icy, et c'est plutôt pour vous donner une marque de soumission à vos ordres, que dans la pensée de vous apprendre quelque chose que je vous ai écrit cette courte lettre, sur un sujet qui demanderoit un volume entier. Je suis avec bien du respect,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,

« *Prêtre de l'Oratoire.* »

Par occasion, je reproduis ici une autre lettre de Malebranche qui appartient aussi à la Bibliothèque du Roi, et qui a déjà été imprimée dans l'isographie. Elle n'a ni date ni suscription. Mais on y annonce le livre du P. Lami contre Spinoza comme devant paraître ; ce livre étant de 1696, la lettre doit être à peu près de cette époque, et par conséquent postérieure à celle que nous venons de transcrire.

A Paris, le 11e juillet.

« Je crois, mon Révérend Père, vous devoir donner avis que M. le marquis de l'Hôpital m'a envoyé son livre pour vous le faire tenir, et que je l'ai fait porter au messager il y a deux jours. Vous y trouverez de quoi vous occuper ces vacances, et je pense que vous en serez parfaitement content. Quand vous le remercierez, son adresse est à la

1. Malebranche dit cela partout, et à Mairan et à Leibnitz, etc. *Fragments de philosophie cartésienne*, p 287, 342, 559, etc.

rue de la Perle au Marais; car je serai apparemment aux champs quand vous le remercierez. Il me semble qu'il n'y a pas de nouvelles de littérature : mais on dit que la paix de Savoye est faite. Il va paroître un livre du P. Lami, bénédictin, contre Spinosa. Le père de Bezunce [1], qui est dans ma chambre, vous fait ses complimens. Aimez-moi toujours, mon R. P., autant que je vous honore.

« MALEBRANCHE, P. D. l'O. »

Je termine en avertissant les admirateurs de Malebranche qu'ils trouveront à la Bibliothèque du Roi, dans le fonds de l'Oratoire, au n° 217, l'ouvrage imprimé et bien connu du marquis de l'Hôpital intitulé *Analyse des infiniment petits*, avec un bon nombre de remarques inédites de Malebranche, soit aux marges, soit sur des feuilles séparées.

1. Sic.

CORRESPONDANCE

DE LEIBNITZ ET DE L'ABBÉ NICAISE.

L'abbé Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, était un homme curieux et instruit du dix-septième siècle, qui entretenait un commerce de lettres avec la plupart des savants de l'Europe. Il donnait à chacun des nouvelles des autres, et se rendait ainsi agréable et utile à tous. La liste de ses correspondants contient les noms les plus illustres : en France, Arnauld, Nicole, l'abbé de Saint-Cyran, le cardinal de Retz, Bossuet, Fénelon, Huet, Ducange, Mabillon, Ménage, Saumaise ; à l'étranger : Cuper, Grœvius, Kircher, Spanheim, Bayle, Leibnitz, Jean de Witt. La collection de ces lettres ne forme pas moins de cinq gros volumes in-4°. Elles commencent à peu près vers 1680, et s'étendent jusque vers la mort de Nicaise, en 1701. Elles embrassent une vingtaine des années les plus remplies et les plus fécondes du grand siècle ; et elles traitent de tout, depuis les détails les plus minutieux de la numismatique jusqu'aux plus hautes spéculations de philosophie et de théologie.

Dès que j'appris que cette précieuse collection était à la Bibliothèque royale de Paris, on conçoit avec quel empressement j'y recherchai tout ce qui pouvait s'y rapporter à l'histoire de la philosophie du dix-septième siècle. La correspondance de Leibnitz attira particulièrement

mon attention. Dutens s'était procuré quelques fragments de cette correspondance, et ces fragments avaient déjà paru bien précieux. J'eus le plaisir de rencontrer dans le manuscrit de la Bibliothèque royale les autographes de ces lettres, au nombre de six, écrites pour la plupart de la main même de Leibnitz, ou corrigées et signées par lui. Mais une étude un peu attentive me fit aisément reconnaître qu'il devait manquer un bon nombre de lettres. Cela se voit particulièrement par la correspondance de Huet, où le savant évêque d'Avranches remercie son ami de Dijon de lui envoyer des extraits de lettres de Leibnitz, lesquelles ne se retrouvent pas dans notre manuscrit. Que sont-elles devenues? ont-elles péri ou n'ont-elles fait que s'égarer entre des mains qui les retiennent au détriment du public? Un de mes amis de Bourgogne termina mes doutes et mon embarras en m'apportant une revue de son pays, intitulée *Revue des deux Bourgognes*, année 1836, où sont imprimées et les six lettres de Leibnitz du manuscrit de Paris et celles dont je déplorais la perte, en tout dix-huit lettres parfaitement authentiques, adressées à l'abbé Nicaise par l'auteur de *la Théodicée*.

Voici quelle a été la fortune de cette correspondance. Tombée des mains des derniers héritiers de l'abbé Nicaise dans la bibliothèque publique de Dijon, à la Révolution, la centralisation s'en empara, et en 1806 elle fut déclarée appartenir à la grande bibliothèque de Paris. Mais en même temps qu'elle était acquise à cette bibliothèque, elle fut prêtée et resta dehors vingt-cinq années, jusqu'à la fin de 1831. Pendant tout ce temps, elle voyagea en France, et il paraît qu'elle s'arrêta à Lyon, car la

bibliothèque de Lyon possède aujourd'hui les originaux de douze de ces lettres, ainsi qu'une copie des six autres restituées, avec le reste de la collection, à la bibliothèque de Paris. C'est une copie de ces six copies et des douze lettres autographes que la *Revue des deux Bourgognes* a imprimée. Je dois ajouter que l'homme de mérite qui s'est chargé de cette impression y a joint des notes d'une érudition exacte et étendue.

Je me suis décidé à reproduire ces dix-huit lettres, en mettant même à profit le travail de l'éditeur de Dijon. Le motif principal qui m'a déterminé, c'est qu'on ne saurait trop répandre dix-huit lettres de Leibnitz. D'autres raisons se joignent à celle-là. D'abord un long et admirable morceau de Leibnitz sur la grande question de l'amour pur avait échappé à tous les yeux; et retrouvé par nous dans le manuscrit de Paris, au milieu de pièces étrangères, il mérite d'être publié, et ne peut l'être sans les lettres auxquelles il se rattache. Ensuite, en travaillant sur les cinq volumes dont se compose toute la collection, j'en ai pu tirer un certain nombre de morceaux de différentes mains, qui se lient aux lettres de Leibnitz, et accroissent les document sprécieux qu'elles contiennent. Enfin, M. Feuillet, des affaires étrangères, a bien voulu me laisser parcourir un extrait d'une autre correspondance de la même époque, celle de Huet, dans laquelle j'ai trouvé toutes les lettres où Nicaise rendait compte à l'évêque d'Avranches de celles qu'il recevait de Leibnitz sur des sujets qui pouvaient l'intéresser; en sorte que j'ai pu vérifier si la correspondance de Leibnitz avec Nicaise était véritablement complète; et je me suis démontré qu'elle ne l'était point, et qu'il y

manque au moins deux lettres, que remplacent à peu près l'espèce de duplicata envoyé par Nicaise à Huet, et la réponse de ce dernier. Pour être sincère, je conviendrai que j'ai un peu trop cédé dans ce petit travail au prestige qu'exerçaient sur moi ces correspondances manuscrites, et que j'ai pu surcharger outre mesure de morceaux étrangers les dix-huit lettres de Leibnitz. Voici mon excuse : tout cela est inédit, et tout cela fait pénétrer profondément dans la littérature philosophique de la fin du dix-septième siècle.

Si maintenant on me demande quelle est la valeur intrinsèque de cette correspondance de Leibnitz, je répondrai qu'elle mérite à mes yeux d'être consultée et étudiée sur trois points de la plus haute importance, qui se détachent avec éclat du milieu de la multitude d'objets que parcourt l'incomparable polygraphe : 1° l'ethnographie et la linguistique; 2° la grande querelle de Bossuet et de Fénelon sur la vraie nature de l'amour ; 3° l'histoire du cartésianisme.

Ire LETTRE.

POUR M. L'ABBÉ NICAISE.

A Hanover, ce 5 de juin 1692 [1].

« Le beau présent de vos *Sirènes* [2] m'avait déjà mis au

1. Cette lettre appartient au manuscrit de la bibliothèque de Paris, et elle est corrigée et signée par Leibnitz. La *Revue des deux Bourgognes* n'a connu que la copie de Lyon.

2. Cette dissertation avait paru en 1691, in-4°.

nombre de ceux qui vous sont redevables en leur particulier; mais l'honneur que vous m'avez fait, Monsieur, de m'écrire une lettre des plus obligeantes et des plus instructives, augmente extrêmement le degré d'obligation que je vous ay et me rend un peu confus, lorsque je pense que j'auray de la peine à m'acquitter de mon devoir, à cause de la stérilité de ces pays en matière des belles-lettres.

« Je communiquay à monseigneur le duc de Wolfenbutel [1] vostre sçavante dissertation des Sirènes et il m'en sçut bon gré; car ce prince aime et connoît ces beautés. Si vous voulez faire sçavoir quelque chose à M. Spanheim, j'en seray bien aise, afin que ce soit au moins par là que je vous puisse estre utile en quelque façon. Vous m'avez réjoui en m'apprenant que M. l'abbé Nazari [2] (que j'ay eu l'honneur de connoistre à Rome) se charge de donner au public les belles remarques de M. Auzout [3] sur Vitruve et sur Frontin. On m'avoit dit que M. Auzout avoit laissé ces papiers à M. le prince Borghèse, qui l'estimoit et qui sera ravi de contribuer à la publication. Vous sçaurez mieux, Monsieur, ce qui en est, et où seront devenus les livres de M. Auzout, parmy lesquels il y en avoit beaucoup qu'il n'est pas aisé de trouver; il avoit fait mille remarques curieuses, qui n'avoient aucun rapport à Vitruve ni à Frontin, qu'il faudroit aussi tâcher de conserver.

1. Antoine Ulrich, duc de Brunswick Wolfenbutel, mort en 1714.

2. La *Revue des deux Bourgognes* contient beaucoup de petites leçons légèrement différentes de celles de notre manuscrit. Je noterai seulement les moins insignifiantes. Ici, par exemple, la *Revue* donne : Mons. l'abbé *Marani que j'ai connu à Rome.*

3. Un des premiers membres de l'Académie des Sciences de Paris, mort en 1691.

« J'ay bien de l'obligation à M. le président Cousin [1], qui ne dédaigne pas de mettre quelques-unes de mes productions dans son *Journal des Sçavants*, dont les rapports qu'on y fait des livres de toutes sortes de matières sont extrêmement solides et judicieux. J'excepterois pourtant l'endroit où il parle trop avantageusement de ce qu'il y a de moy joint à l'excellent ouvrage de M. Pelisson, si je ne sçavois qu'on le doit prendre pour l'effect de l'honnesteté dont on use envers les étrangers. Je considère aussi qu'on auroit grand tort de s'attribuer les honneurs qu'on reçoit lorsqu'on se trouve en compagnie d'un grand personnage. Ainsi, je me fais justice et je comprends fort bien que l'honneur dû à M. Pelisson a rejailli en quelque façon sur moy.

« J'honore [2] infiniment monseigneur l'évêque d'Avranches, et je vous supplie, Monsieur, de le luy témoigner quand l'occasion s'en présentera. Un de mes amis de Brême m'ayant envoyé le livre de M. Sweling [3] (qui y est professeur) contre la censure de cet illustre prélat, pour en avoir mon sentiment, je répondis que la meilleure réponse que messieurs les cartésiens pourroient faire, seroit de profiter des avis de M. d'Avranches, de se défaire de l'esprit de secte toujours contraire à l'avancement des sciences, de joindre à la lecture des excellents ouvrages

1. Louis Cousin, président à la Cour des monnaies de Paris, chargé de la direction du *Journal des Savants*, depuis le 19 nov. 1687 jusqu'à la fin de 1701 ; mort le 26 février 1707, membre de l'Académie Française.

2. Ce paragraphe sur Descartes se retrouve, mais fort abrégé, dans une lettre imprimée de Leibnitz, datée du 19 d'avril 1692, et qu'on voit au tome V de l'édition de Dutens, p. 75.

3. Dutens donne également Sweling. La *Revue* : *Siceling*.

de M. Descartes, celle de quelques autres grands hommes anciens et modernes, de ne pas mépriser l'antiquité où M. Descartes a puisé une bonne partie de ses meilleures pensées ; de ne se pas attacher à un babil inutile des petits corps, dont la texture est encore en effect et le plus souvent une qualité occulte à nous; de s'attacher aux expériences et démonstrations, au lieu de ces raisonnements généraux, qui ne servent qu'à couvrir la fainéantise et à parler des choses qu'on ne sçait pas; de tâcher de faire quelques pas en avant et de ne pas se contenter d'estre des simples paraphrastes de leur maistre; de ne pas négliger ou mépriser l'anatomie, l'astronomie, l'histoire, les langues, la critique, faute d'en sçavoir l'importance et le prix; de ne se pas imaginer qu'on sçait tout ce qu'il faut ni tout ce qu'on peut espérer, enfin d'estre modestes et studieux, pour ne se pas attirer ce beau mot d'*ignorantia inflat*. J'adjoutay que je ne sçay comment et par quelle étoile, dont l'influence est ennemie à toutes sortes de sectes, messieurs les cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et que presque toutes les découvertes ont esté faites par des gens qui ne le sont point. Je ne connois que les petits tuyaux de M. Rohaut, qui méritent le nom d'une découverte d'un cartésien. Il semble que ceux qui s'attachent à un seul maistre abaissent leur esprit par cette manière d'esclavage et ne conçoivent presque rien qu'après luy. Je suis sûr que si M. Descartes avoit vécu, il nous auroit donné une infinité de choses importantes; ce qui fait voir ou que c'estoit plustôt son génie que sa méthode qui lui faisoit faire des découvertes, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode.

En effet, je me souviens d'avoir lu dans une de ses lettres qu'il a voulu seulement écrire un discours de sa méthode et en donner des échantillons, mais que son intention n'a pas esté de la publier. Ainsi, messieurs les cartésiens qui croyent d'avoir la méthode de leur maistre, se trompent bien fort. Cependant je m'imagine que cette méthode n'estoit pas aussi parfaite qu'il estoit bien aise de faire croire aux gens. Je le juge par sa géométrie; c'estoit son fort sans doute; cependant nous sçavons aujourd'huy, qu'il s'en faut infiniment qu'elle aille aussi loin qu'elle devroit et qu'il disoit. Les plus importants problêmes ont besoin d'une nouvelle façon d'analyse [1] toute différente de la sienne, dont j'ay donné moy-même des échantillons. Il semble que M. Descartes n'avoit pas assez pénétré les importantes découvertes de Kepler sur l'astronomie, que la suite des temps a vérifiées. Son homme est extrêmement différent de l'homme véritable, comme M. Stenon [2] et tant d'autres ont montré. La connoissance qu'il avoit des sels et de la chymie étoit bien maigre, et cela est cause que ce qu'il en dit, aussi bien que des minéraux, est fort médiocre et peu solide. La métaphysique de cet auteur, quoiqu'elle ait quelques beaux traits, est mêlée de grands paralogismes, et a des endroits bien foibles. J'ai découvert la source de ses erreurs sur les règles du mouvement; et quoique j'estime extrêmement sa physique, ce n'est pas que je la tienne véritable (excepté quelques matières particulières), mais parce que je la considère comme un admirable modèle

1. Le calcul différentiel.
2. Célèbre anatomiste danois, mort en 1687.

et échantillon de ce qu'on pourroit et devroit bastir maintenant sur des principes plus solides que les expériences nous ont fournis depuis. En un mot, j'estime infiniment M. Descartes; mais bien souvent, il ne m'est pas permis de le suivre. J'ai fait autrefois des remarques sur la première et seconde partie de ses *Principes*[1]; ces parties comprennent en abrégé sa philosophie générale, où j'ai été le plus souvent obligé de m'écarter de luy. Les parties suivantes viennent au détail de la nature, qu'il n'est pas encore si aisé d'éclaircir; c'est pourquoi je n'y ai pas encore touché. Mais je ne sçais comment j'ay esté emporté insensiblement à vous entretenir si long-temps sur cette matière.

« Je n'ay pas encore vu l'écrit de M. l'abbé de la Trappe sur les études monastiques[2]; cependant je ne crois pas que son dessein puisse être de blâmer le Père Mabillon et tant d'autres excellents hommes nourris dans les monastères, à qui la religion et les sciences ont tant d'obligation. Il est indubitable que les monastères ont esté autrefois comme des écoles d'où sont sortis d'excellents évêques et autres hommes insignes. Celuy de la nouvelle

1. Cet important travail de Leibnitz auquel il fait plusieurs fois allusion dans ces lettres et ailleurs, vient enfin d'être retrouvé à la bibliothèque de Hanover. Il est intitulé : *Animadversiones ad Cartesii Principia*. Leibnitz y suit pied à pied l'ouvrage de Descartes, article par article, jusqu'à la fin de la seconde partie. En général, il n'y a point de développement; ce sont des remarques assez brèves, et le tout est un peu sec. Néanmoins on y trouve de très-belles choses.

2. Le traité *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, par l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, parut en 1683. Mabillon y répondit en 1691 par son *Traité des études monastiques*. L'abbé de la Trappe répliqua en 1692, et la même année Mabillon publia ses *Réflexions* sur cette réplique.

Corbie, qui est proche d'ici, a vu sortir de son sein les apostres du Nord. Sans les monastères, presque tous les manuscrits des anciens seroient perdus, et les sciences avec eux. Je considère les sciences comme un puissant instrument pour exalter la gloire de Dieu. Cependant je reconnois qu'il y a bien de la différence entre ceux qu'on appelle moines aujourd'hui et entre les solitaires ou anachorètes, qui font profession de renoncer à tout ce qui n'est pas absolument nécessaire, ou par pénitence comme ce dom Muce[1] de la Trappe ou par une force d'esprit extraordinaire. Il est bon qu'il y ait toutes sortes d'estats dans l'Église; cette variété est belle et utile. Il est bon que M. l'abbé de la Trappe nous ressuscite les grands exemples des solitaires dont il semble qu'on commençoit à manquer; mais il ne seroit nullement bon que tous les autres qu'on appelle moines, leur ressemblassent. Mais c'est aussi ce qu'on n'a pas sujet de craindre, non plus que le trop grand nombre des moines sçavants; le vulgaire de ces messieurs n'est que trop porté à la fainéantise. Ainsi j'estime que M. l'abbé de la Trappe et le révérend père dom Mabillon ont raison tous deux de les exhorter tant à la solide dévotion qu'à la véritable science. Aussi semble-t-il que la science fournit des aliments solides à la dévotion, sans laquelle les méditatifs sont sujets à tomber dans des visions et à prendre des fausses idées. Quand les solitaires manqueroient de science et de lumières, l'exemple de M. l'abbé de la Trappe fait voir qu'il est bon que leur directeur en aye.

« Je vous supplie, Monsieur, de témoigner à M. l'abbé

1. La *Revue* donne: *ce Dom Maur de la Trappe.*

Baudrand[1] combien je m'estime honoré de son souvenir. Les églises cathédrales de la Haute-Saxe, qui subsistent en quelque façon, sont Mersebourg, Naumbourg et Meissen dont les évêques estoient suffragants de l'archevêque de Magdebourg. Dans la Basse-Saxe, outre Magdebourg, il y a des suffragants de Mayence, comme Hildesheim et Halberstädt et de plus Brême (archevêché autrefois) dont les suffragants sont Verde et Lubec. Le premier est dans le cercle de Westphalie, le second dans celuy de la Basse-Saxe. De tous ceux que je viens de nommer, il n'y a que les chanoines de Hildesheim qui soient de la communion romaine; tous les autres sont protestants, excepté qu'il y a quelques chanoines catholiques-romains à Lubec. Dans ces églises, il y a præpositus, decanus, custos, scholasticus, cantor, et puis les autres capitulaires; enfin après eux, ceux qu'on appelle *domicellares*, qui sont sur les rangs pour entrer dans le chapitre quand il y aura des places vacantes. Leur nombre est différent dans des églises différentes, et je ne le sçay pas précisément, excepté Verde. Je n'ay point encore parlé des évêchés du cercle de Westphalie, comme Padeborne, Osnabruc, Munster et Minden, dont Padeborne et Munster sont entièrement catholiques-romains. Les chanoines d'Osnabruc et de Minden sont partagés selon l'estat où ils se trouvèrent l'an 1624. Padeborne et Minden sont suffragants de Mayence, les autres de Cologne. Monseigneur le duc Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, résident à Hanover, est évêque (et non pas administrateur) d'Osna-

1. Géographe, mort en 1700. Leibnitz revient sur la matière ici traitée dans une lettre à M. Pinçon de 1697, lettre imprimée pour la première fois dans l'*Otium Hanoveranum*, et qui se trouve dans Dutens, t. IV, p. II, p. 272.

bruc. Il n'y a ni évêque ni administrateur de Meissen. Christian, administrateur de Mersebourg, grand-oncle du présent électeur de Saxe, est mort vers la fin de l'année passée, et son fils aîné a succédé, qui s'appelle aussi Christian. Maurice-Guillaume, fils et successeur de Maurice (qui estoit aussi grand-oncle du présent électeur), est administrateur de Naumbourg; l'évêque de Hildesheim est Iodocus Edmund de Brabec; de Padeborne, Herman Werner de Wolf-Metternich; l'évêque de Munster, Frédéric Christian de Plettenberg. Magdebourg, Brême, Verde, Halberstädt et Minden sont devenus des principautés séculières. L'évêque de Lubec est Auguste-Frédéric, frère du duc de Holstein-Gottorp.

« Je joins ici une petite remarque d'analyse. Elle fait voir combien l'analyse cartésienne est bornée. Je vous supplie, Monsieur, de la faire donner à M. le président Cousin, avec des compliments de ma part : il jugera si elle pourroit être insérée un jour dans le *Journal des Sçavants*. J'avois encore envoyé à M. Pelisson une règle générale de la composition des mouvements suivant les lois de ma dynamique; elle est comprise et expliquée en peu de mots, afin de pouvoir estre mise dans le journal, si on le trouve bon. J'y ai joint encore une conjecture étymologique sur l'origine du mot blason, dont je vous fais juge aussi bien que M. le président, si elle pourroit paroistre dans le journal. Je vous supplie de faire donner la cy-jointe à M. Toinard, et je suis avec zèle,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très obéissant serviteur,

« LEIBNITZ. »

Cette lettre de 1692 est la plus ancienne des dix-huit qui sont dans notre manuscrit et dans celui de Lyon. Mais il doit manquer ici une lettre précédemment écrite par Leibnitz à Nicaise sur Descartes, probablement à l'occasion du livre de Huet, *Censura philosophiæ cartesianæ;* car je trouve dans notre manuscrit une lettre de Huet à Nicaise datée de 1691, dans laquelle l'évêque d'Avranches remercie son ami de Dijon de lui avoir envoyé l'extrait d'une lettre que Leibnitz lui avait adressée sur le cartésianisme. La date de cette lettre de Huet est certaine, et elle établit démonstrativement qu'il nous en manque une de Leibnitz. Et ce qui est singulier, c'est que dans la collection des lettres de Huet, on ne trouve pas non plus celle de Nicaise, qui devrait être antérieure à la réponse de Huet. Voici cette réponse : nous la tirons du tome Ier, n° 58 de la correspondance de Nicaise.

Aunay, le 19 juillet 1691.

«.... Je vous dis cela pour m'excuser d'avoir été si longtemps sans vous remercier très humblement de la peine que vous vous êtes donnée de me copier cet extrait de la lettre de M. Leibnitz, qui me regarde. Je suis très aise que cet excellent homme pense à moi, et qu'il entre dans mes sentiments sur le sujet du cartésianisme. M. Hugens m'en écrit à peu près aux mêmes termes. J'apprends en même temps que mon petit ouvrage est attaqué en bien des lieux. Ce n'est pas une mauvaise marque, mais l'interruption du commerce me prive du plaisir de voir tous ces libelles; car, hormis l'écrit de M. Regis et une thèse disputée à Leyde contre moi, je n'ai rien vu du tout, pas même le *Journal des Sçavants*. M. Foucaud m'en-

voie votre lettre en partant pour Paris. Je vous suis très obligé, Monsieur, de m'avoir appris le nom du second qui se joint à moi dans la querelle que j'ai sur le Cartésianisme. Si vous apprenez les succès de son ouvrage, vous me ferez plaisir de m'en instruire.....

« L'abbé HUET, évêque d'AVRANCHES. »

Voici maintenant la lettre de Huygens, dont parle Huet, lettre que nous avons retrouvée dans la correspondance de ce dernier.

A La Haye, 18 avril 1691.

« Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu la lettre dont il vous a plus m'honorer quoiqu'écrite du 15 du mois passé. En la lisant, je me suis reproché de m'être laissé prévenir et de ne vous avoir pas fait mes remerciements lorsque j'ai reçu le présent de votre *Censura philosophiæ cartesianæ*, que M. Cuper a eu soin de me faire tenir de votre part. Je vous prie de croire que je n'ai pas laissé de ressentir, comme je dois, la grâce que vous m'avez toujours faite de me communiquer vos excellentes productions auxquelles je ne puis comparer les miennes *nec numero nec pondere*. Vous avez vu, Monsieur, dans mes deux derniers petits traités, que je n'épargne non plus que vous M. Descartes, lorsque je trouve ses sentiments peu véridiques. Que si, en essayant d'en substituer quelques autres à leur place, je n'ai pas tout à fait mal réussi selon votre jugement, j'ai sans doute de quoi être satisfait de mon travail. Vos *Quæstiones Alnetanæ* m'ont été prêtées par M. de Beauval, auteur de l'*Histoire des*

ouvrages des Sçavants, où j'ai admiré votre érudition infinie et la manière agréable de votre dialogue. Quant à la matière, elle est d'une discussion très difficile, et il n'est pas permis de la traiter en toute liberté; autrement je crois qu'on pourroit mettre entièrement d'accord la raison et la foi. Je n'ai pu avoir votre livre que pour deux jours et je serai fort aise de le posséder en propre, si cela se peut. Je ne vois pas encore quand l'interruption du commerce pourra finir; mais j'espère indiquer sous peu une voie à M. De Lahire par laquelle il me puisse faire tenir quelques traités de l'Académie des Sciences, qu'on a imprimés l'année dernière; de sorte que si vous avez la bonté, Monsieur, de lui envoyer un exemplaire pour moi de ce livre et de ceux que vous pouvez encore avoir publiés, et qui ne sont pas passés en ces quartiers, vous m'obligerez extrêmement; et je pourrai du moins me promettre de les recevoir et de les réunir aux autres.

« Je suis avec beaucoup de respect, etc.

« HUGENS DE ZULICHEM. »

Mais les savants de Hollande ne pensaient pas tous comme Huygens de la *Censura philosophiæ cartesianæ,* si on en juge par un passage d'une lettre de Jean de Witt, T. IV de la correspondance de Nicaise.

Dordrecht, 27 octobre 1689.

« ..... Le livre de M. Huet contre la philosophie de Descartes est imprimé dans ces pays-ci. Je n'ai pas encore eu le loisir de le lire, mais à ce que j'entends des habiles gens d'ici, ce grand homme ne se ressemble pas

là-dedans; mais peut-être que l'inclination qu'on a dans nos pays pour cette philosophie y contribue.....

« JOHAN DE WITT. »

En général on se doute bien que tous les correspondants de Huet font chorus avec lui contre Descartes. Je trouve dans ses papiers la lettre suivante, sans date, de Menjot, médecin qui n'était pas alors sans réputation, et occupait une charge de médecin du roi.

« Je vous suis infiniment obligé, Monseigneur, de m'avoir mis au nombre de ceux que vous avez gratifiés de votre excellent livre contre M. Descartes. Vous avez détruit son système d'une manière nouvelle, et cela non-seulement par des raisons invincibles, mais de plus en y découvrant plusieurs contradictions et de fausses positions de principes.

« Hippocrate met entre les marques infaillibles du délire de croire apercevoir des objets qui ne s'offrent point à nos sens, ou de ne pas remarquer ceux qui s'y présentent : *quicunque*, dit-il, *parte aliquâ corporis dolentes dolorem non sentiunt, ii mente ægrotant*. M. Descartes exige d'abord que son catéchumène commence par devenir fou, en doutant, par exemple, qu'il souffre de la douleur lorsqu'on le pique vivement. Ainsi on peut dire sans offenser cet auteur, que les petites maisons servent de vestibule à sa philosophie qui fait tant de bruit dans le monde.

« L'âme étant réduite, selon le bon plaisir de M. Descartes, à une ignorance absolue, jusqu'à ne pas savoir si elle et si Dieu même existent, ne peut en cet état pen-

ser qu'à un rien, c'est-à-dire franchement qu'il lui est impossible de penser faute de matière, de même que l'œil en l'absence des objets visibles demeure nécessairement dans l'inaction; et pourtant il est impertinent de vouloir que l'âme plongée dans un si profond néant, se dise néanmoins intérieurement à elle-même : *je pense, donc je suis*, et qu'elle soit pleinement persuadée de ce raisonnement.

« Les cartésiens qui ont le don de hardiesse pour deviner tout ce qu'il leur plaît, prétendent que Dieu, après avoir créé la matière étendue, l'a divisée en une infinité de petits corps cubiques qu'il a fait ensuite tourner chacun sur leur centre, et que par leur mutuel frottement se sont formés les trois fameux éléments qui composent l'univers. La difficulté est de faire pirouetter des cubes entassés ensemble sans qu'il y ait d'espace vide entre eux, ni même, selon les hypothèses du cartésianisme, sans qu'il s'y trouve encore aucune matière subtile dans laquelle ils puissent nager.

« Les abstractions métaphysiques employées par M. Descartes pour prouver l'existence de Dieu, sont si guindées et si embrouillées, qu'elles seraient capables de prouver le contraire si les lumières naturelles de l'esprit humain ne s'y opposaient pas; et cela d'autant plus que cet homme, *fumeus supra mensuram humanæ superbiæ*, ose avancer fièrement ces prétendues preuves, comme étant les seules capables d'établir la divinité, et qu'il ne fait nul cas des arguments produits jusqu'à ce jour par les plus savants théologiens et par les philosophes les plus éclairés. Cela posé, les athées n'ont point commencé d'avoir tort qu'au siècle de M. Descartes, auquel il a fait

paroître d'autres nouvelles raisons qui disputent l'évidence aux démonstrations mathématiques. C'est pourquoi il prouve magistralement que tout homme aujourd'hui mériterait de passer pour impie, lorsqu'il aurait la témérité d'entreprendre de suivre et d'enseigner une autre route que celle qu'il a proposée pour persuader l'existence de Dieu.

« Ce saint philosophe, après avoir rendu à la religion un si notable service, tombe pourtant dans de nouveaux accès en dogmatisant que l'âme ne remue pas les corps qu'elle habite, mais que Dieu en est le moteur unique et immédiat, lors même qu'il s'agit de l'exécution des volontés les plus criminelles de l'être pensant. D'ailleurs y eut-il jamais de paradoxes plus absurdes que d'affirmer que notre âme ne connaît tant de diverses mutations qui arrivent incessamment à nos corps, que par une espèce de révélation, ou, si vous voulez, par un avertissement secret de la part de Dieu; et enfin que nous avons une connaissance plus distincte de nos âmes qui sont invisibles et spirituelles, que de nos corps qui sont palpables et matériels? Certes, si M. Descartes et ses sectateurs sont doués d'une clairvoyance si pénétrante et si extraordinaire, il faut de nécessité qu'ils soient d'une trempe sans comparaison plus noble que celle de l'esprit des autres hommes. Ne seraient-ils point descendus des préadamites, et non de la race d'Adam, comme le reste du genre humain?

« Vous réfutez admirablement, Monseigneur, le siége prétendu de l'âme dans le *conarion* [1], et quand on accor-

1. La glande pinéale.

derait à M. Descartes cette vision chimérique, il serait du moins obligé de la loger non dans toutes les parties de cette glandule pinéale du cerveau, mais seulement dans son point central et indivisible, autrement l'âme se trouverait être une substance étendue. N'est-ce pas une chicane de mauvaise foi que d'admettre un milieu entre le fini et l'infini, savoir l'indéfini, comme si le nombre des grains de sable d'une horloge que nous ne saurions définir, ne laissait pas d'être fini?

« Vous dites avec beaucoup de vérité, Monseigneur, que Descartes a pour ainsi dire pris l'écume des philosophes anciens et modernes; mais ce qu'il y a de plus étonnant, lui qui traite Aristote du haut en bas, il lui a pris les deux plus insoutenables opinions de sa physique, l'une que la matière est divisible à l'infini, et l'autre que le lieu du corps naturel n'est pas l'espace qu'il occupe, mais la superficie concave du corps dont il est environné; de manière qu'un ver engendré dans un fromage de Hollande et porté d'Amsterdam à Batavia, fait environ six mille lieues de chemin sans changer de lieu.

« C'est dommage que la mort ait empêché M. Descartes de composer selon ses principes le corps entier de médecine qu'il méditait; il aurait bien donné à rire au public; si ce n'est plutôt un grand bonheur qu'un tel ouvrage n'ait pas paru, car il aurait coûté la vie à bien des malades.

« Au reste, Monseigneur, la république des lettres vous est fort redevable d'avoir abattu cette idole philosophique que l'influence de quelques constellations malignes fait adorer dans certaines écoles; ou pour ne point chercher si loin la cause d'une telle fascination, des gens

sensés estiment que la cabale des jansénistes a adopté la philosophie cartésienne dans la seule vue de contrecarrer les jésuites qui ne la peuvent souffrir, de manière qu'elle n'a pris racine que par l'exemple et par le crédit de MM. de Port-Royal. Il faut pourtant donner cette gloire à feu M. Pascal que ses grands engagements avec les disciples de Jansenius ne l'ont pas empêché de s'en moquer ouvertement et de la qualifier du nom de *roman de la nature*.

« M. l'abbé Tallement ne m'a remis que depuis peu de jours votre précieux présent, et il m'a fallu du temps pour le lire attentivement et par deux fois. Ayez donc la bonté, Monseigneur, d'excuser le retard que j'ai mis à vous en remercier, aussi bien que les fautes contenues dans ma lettre faite à la hâte. Je suis, etc.

« MENJOT. »

Écoutons aussi deux membres de l'Académie française, célèbres à des titres bien différents :

Paris, ce 21 août 1691.

« ..... Je n'ai pu encore lire le livre de M. Régis : et ainsi je ne puis vous en dire mon avis. Je suis bien aise de ce que vous me dites, qu'il ne vous a point fait de mal. Cependant les Cartésiens en parlent comme d'un livre excellent, ce qui fait que je vous conseille d'y répondre par une lettre à quelqu'un de vos amis.....

« MÉNAGE. »

Versailles, 31 mai 1691.

« ..... L'entreprise, selon moi, est la plus grande que

vous ayez jamais faite ; car d'attaquer les païens, les juifs, les infidèles, c'est bien moins au temps où nous sommes que de s'en prendre aux cartésiens. On n'a point d'esprit et on est du vieux temps si on n'est pas de leur nombre. Pour moi, Monsieur, j'avoue que je vous suis obligé d'avoir donné un si grand secours à ma prévention ou à mon ignorance. Ce n'est pas que je n'admire en plusieurs choses l'esprit de M. Descartes, mais je ne veux pas l'adorer ; et c'est assez pour être excommunié de toute la secte. En tous cas, je me tiendrai dans sa modestie, lorsqu'elle est la plus grande ou du moins la plus apparente; et je dirai seulement : *cela pourrait être*, sans dire comme ses partisans : *cela est ainsi, et ne pourrait être autrement*. Je suis d'ailleurs trop serviteur de mademoiselle de Scudery, comme vous savez, pour croire jamais que mon chien et mon chat, qui me flattent et me caressent, et en qui je trouve plus de reconnaissance qu'en la plupart des hommes, n'aient pas plus de sentiment et de connaissance que mon carrosse qui ne m'a jamais rien dit, quelque soin que j'aie pris de le faire bien traiter. Je me prépare de voir avec un fort grand plaisir comment vous en userez avec ces messieurs dans la suite de votre ouvrage; je n'en ai encore lu que la préface qui m'a paru d'un tour et d'une latinité admirable, et quelques pages ensuite sur l'argument *je pense, donc je suis*.

« Beaucoup d'affaires qui me sont survenues ont interrompu cette lecture délicieuse pour moi, que je m'en vais reprendre. Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayez remarqué en quelques endroits, vous qui n'ignorez rien et qui n'oubliez pas, que cet excellent homme (soit qu'en effet il ne fût pas fort versé dans la lecture

des anciens, ou qu'il affectât toujours la gloire d'être inventeur) nous a donné souvent pour des pensées toutes nouvelles, celles qui sont presque usées dans Diogène Laerce, dans Plutarque et dans quelques-uns des Pères de l'Église. Je serais fort trompé si son *je pense, donc je suis*, n'était pris mot pour mot d'un traité qu'on attribue à Augustin et que les savants ne croient pas être de lui, ce me semble.

« PÉLISSON FONTANIER. »

Renouons maintenant le fil de la correspondance de Nicaise. A peine a-t-il reçu de Leibnitz la lettre du 5 juin 1692, il s'empresse d'en donner avis à Huet.

Villey-sur-Tille, 29 juillet 1692.

« Je reçus d'Hanovre, deux jours avant mon départ de Paris, une belle et grande lettre de M de Leibnitz où il y a des compliments très particuliers pour votre grandeur et une critique abrégée, très exacte et très recherchée, des ouvrages de M. Descartes. On la jugea digne d'être mise dans le recueil des Savants : mais j'ai cru, Monseigneur, qu'il fallait auparavant vous en faire part. Tout ce qui vient de M. Leibnitz fait honneur à la république des lettres, et mérite de vous être communiqué. Je me souviens que dans les mémoires que je reçus de Rome, de lui et de M. Auzout d'heureuse mémoire, et que je donnai à M. Baillet pour servir à la vie de Descartes, qu'il a donnée au public avec tant d'anachronismes; je me souviens, dis-je, que cet écrit de M. Leibnitz était rempli de particularités très exactes et qu'entre autres choses il y donnait des marques d'une très grande

modestie, témoignant que, quoiqu'il ne fût pas du sentiment de M. Descartes, il ne laissait pas d'être fort obligé à ceux qui nous donneraient la vie d'un si excellent personnage; il en parle dans le corps de cette lettre avec la même modestie. Il me mande avoir envoyé un exemplaire de sa dynamique à M. Pélisson, ainsi qu'un extrait du même ouvrage pour être inséré dans le *Journal des Savants* si on le trouve bon. Je ne sais si M. Pélisson l'aura envoyé pour cet effet à M. le président Cousin; mais il ne m'en a rien dit lorsque je lui ai communiqué cette lettre de M. Leibnitz avant mon départ de Paris.....

« NICAISE. »

II.

Hanover, 9/12 janvier 1693 [1].

Monsieur,

« Vous avez fait trop d'honneur à mes bagatelles de les monstrer à Mons. d'Auranches, et moy même je leur en ay trop fait en les adressant à vous. Quelq. personne qui m'est inconnue a répondu à ce que j'avois allégué pour prouver que l'essence des corps ne consiste pas entièrement dans l'étendue, et j'y ai répliqué dernièrement. Mons. le président Cousin ayant eu la bonté d'insérer ma répliq. dans son janvier présent, cela servira de réponse en même temps à des objections d'une personne de considération, qu'on m'avoit envoyées.

« J'avois fait quelques remarques sur la 1re et la 2e partie

1. Cette deuxième lettre ainsi que les suivantes de l'année 1693 manquent dans le manuscrit de Paris. Nous les reproduisons telles qu'elles sont dans la *Revue* qui nous représente le manuscrit de Lyon.

des *Principes*, de M. Descartes, qui comprennent la partie générale de sa philosophie, et je les ay envoyées en Hollande [1] pour être vues avant l'impression par des habiles gens, tant cartésiens qu'autres, pour profiter de leurs avis. La distance des lieux et la difficulté des temps m'a empêché de les envoyer en France où j'aurois voulu les soumettre au jugement incomparable de Mons. d'Auranches, à qui je vous supplie de rendre témoignage de ma vénération et des grâces très humbles de ma part de la bonté qu'il a eue de se souvenir de moy.

« Mons. de Spanheim [2] a reçu votre lettre, il y a longtemps, comme il m'a marqué dans sa réponse. Je lui avois offert de vous envoyer celle qu'il m'adresseroit pour vous, mais il vous aura peut-être écrit par une autre voye. Il juge que le R. P. Hardouin [3] s'est fort mépris dans son explication de la médaille de Césarée. Cependant, il y a une chose à l'égard de laquelle il n'est pas d'accord avec Mons. Vaillant. C'est touchant l'explication de M, que M. Vaillant explique *megalé*, et M. Spanheim aimeroit mieux d'expliquer par *métropolis*. Il croit qu'effectivement cette Césarée a été la métropole de la Palestine païenne sous Néron et auparavant, quoyq. cela ne se trouve marqué précisément que dans des médailles grecques sous Elagabale. Car souvent cette qualité, inconnue

1. Il s'agit de l'ouvrage dont il a été question dans la lettre précédente. Voyez la correspondance de Leibnitz et de Huygens, publiée d'après les papiers de ce dernier, par M. Uylenbrock, Hag. Comit. 1854, t. Ier.

2. Ezéchiel Spanheim, numismate, et l'un des plus illustres philologues du XVIIe siècle, mort ambassadeur de Prusse à Londres, le 7 novembre 1710, à 81 ans.

3. Jean Hardouin, jésuite, d'une érudition prodigieuse, mais paradoxale. Voyez plus bas sur Hardouin l'article du P. André. - Jean Foy-Vaillant, mort à 75 ans, le 23 octobre 1706.

d'ailleurs, se prouve par les médailles. Il croit que *mégalé* n'est pas une épithète convenable ny d'usage qu'à l'égard des villes qui l'avoient comme en nom propre, que la qualité de COLONIA PRIMA n'est pas contraire à celle de la métropole, comme M. Vaillant le paroist croire, puisque Nicomédie et autres villes prenoient en même temps la qualité de *prôté*.

« Comment! Mons. d'Auranches a encore légué sa bibliothèq. aux jésuites? C'est un océan où je vois que bien des rivières se rendent. S'ils avoient toujours des Frontons-le-duc [1], des Sirmonds [2] et des Henschénius [3], il n'en seroit que mieux. Mais il arrive quelquefois qu'il y a des gens entêtés de la *solipsité* [4] et nourris dans des maximes opposées à la franchise; alors ils y gardent les trésors comme le dragon les pommes des Hespérides.

« Quant à Mons. Ménage, c'estoit un bon mot que celuy d'un amy qui vous mandoit que les jésuites avoient le privilége de recevoir des institutions [5]. Cependant quelq. bon que soit ce mot, il a esté injustement appliqué à Mons. Ménage, dont l'érudition et l'esprit n'est point emprunté. C'estoit sans doute un homme d'une érudition profonde; et quoy qu'il ayt souvent manqué dans ses

1. Fronton-le-Duc, éditeur de saint Jean Chrysostome, de saint Paulin, de saint Jean-Damascène, de l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Caliste et de la *Bibliotheca veterum patrum*, mort à Paris en 1624.

2. Jacques Sirmond, mort à Paris le 7 octobre 1651, à 92 ans.

3. Godefroi Henschénius, principal collaborateur de la grande collection dite des *Bollandistes*, mort à Anvers le 22 septembre 1681, dans sa 82e année.

4. Allusion au pamphlet qui parut à Venise, 1643, sous ce titre : *Lucii Cornel. Europæi Monarchia* SOLIPSORUM. Ce dernier mot (*soli ipsi*) désignait les jésuites.

5. Ménage avait aussi légué sa bibliothèque aux Jésuites. — Mort le 23 juillet 1692.

Origines [1], faute de sçavoir les langues du nord, il a dit pourtant bien des choses excellentes, et j'en attends la nouvelle édition avec impatience, car je ne méprise rien, pas même les découvertes de grammaire.

« Il n'y a point de doute que, si une préface ou quelque autre chose manque à cet ouvrage posthume, Mons. d'Auranches le pourroit suppléer admirablement. Mais il n'y a point d'apparence que ses affaires présentes luy permettent d'y songer, luy, dis-je, qui pourroit faire tant d'autres choses incomparablement plus importantes.

« Mons. Bernard [2], dispensé maintenant de la profession, a repris en main son Joseph.

« Mons. Dodwell a donné *Lection. Oxonienses* [3], où l'on dit qu'il y a des choses très belles que d'autres ont passé chez les anciens sans les remarquer.

« Mons. Marcus Meibomius, qui a publié *Veteres Musicos* [4], nous promet depuis longtemps une nouvelle édition du Nouveau-Testament.

« Il seroit à souhaiter que Mons. Toinard [5] nous voulût

1. *Dictionnaire Étymologique*, ou *Origines de la langue françoise*, Paris, 1650, in-4°.

2. Probablement Edward Bernard, qui venait de résigner sa place de professeur d'astronomie à Oxford, et dont Huet rend ce témoignage : *Eduardus Bernardus, Anglus, quem pauci hâc ætate æquiparabant eruditionis laude, modestiâ verò penè nulli.*

3. Ce sont les *Prælectiones Camdenianæ*, Oxford, 1692. Leibnitz, qui ne connaissait, comme on voit, l'ouvrage que par ouï-dire, cite inexactement ce titre. Henri Dodwel, professeur à Oxford, démissionnaire par refus de serment après la révolution de 1688, est éditeur de Velleius Paterculus, de Xénophon, de Denis d'Halicarnasse, de Strabon, de Tite-Live, etc., etc.

4. *Antiquæ musicæ auctores* VII, *græce et lat.*, *cum notis*. Amsterd., Elzev. 1652, 2 vol. in-4.

5. Nic. Toinard, antiquaire orléanais, mort à Paris le 5 janvier 1706.

donner des Harmonies et les joindre à ses remarques sur les Hérodiades; vous obligerez le public, Monsieur, si vous le pressez sur cela.

« Je voy par le livre de M. Pellisson que M. l'abbé Boisot[1] a d'excellents mémoires venus du feu cardinal de Granvelle. Il seroit à souhaiter qu'on en peut obtenir quelq. catalogue en abrégé.

« Je suis avec zèle,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« LEIBNIZ.

« *P. S.* Je vous supplie, Monsieur, de témoigner dans l'occasion à Mons. Lantin[2] que je l'honore infiniment. »

III.

Hanover, ce 15/25 may 1695.

« Voicy, Monsieur, une lettre de Mons. Spanheim que j'ay attendue depuis plus d'un mois, suivant la promesse qu'il m'en avoit faite, mais dont l'exécution avoit été dif-

1. J.-B. Boisot, frère d'un premier président au parlement de Franche-Comté, ami de Pelisson et fort connu de la reine Christine. Ce fut lui qui sauva de l'épicier les 80 volumes in-fol. de cette inestimable collection, et qui, après avoir passé dix ans à les déchiffrer et à les mettre en ordre, fut surpris par la mort avant d'avoir donné la vie du Cardinal. On publie en ce momene les *papiers de Granvelle* dans les *Documents inédits sur l'histoire de France.*

2. J.-B. Lantin, conseiller au parlement de Bourgogne, correspondant de Saumaise, de Huet, de Ménage, etc., mathématicien, naturaliste, auteur de poésies grecques, latines, italiennes, restées manuscrites.

férée par ses distractions. Il témoigne d'estre estrangement surpris de la hardiesse avec laquelle le R. P. Hardouin semble révoquer les ouvrages de Josephe. Quand il estoit ici, il me marquoit bien des choses qu'il trouvoit encor à dire à la dernière lettre de ce Père, quoiqu'il ne soit pas pour cela d'accord en tout point avec M. Vaillant [1]; mais je ne doute point qu'il ne vous en dise quelq. chose luy même.

« Tout le monde est convaincu maintenant de la fourberie de Jaques Aymar [2], depuis la déclaration que M. le Prince en a fait faire dans le *Journal des Sçavants;* mais, sans cela, j'en ai toujours esté persuadé. Nous avons des semblables devins à baguette dans le pays de nos mines, qui se mêlent de découvrir les veines sousterraines des métaux par leurs baguettes sympathétiques. La pluspart des auteurs en parlent comme d'une chose seure; mais nous avons reconnu par plusieurs expériences que tout cela n'est rien, et quand on leur bandoit les yeux, leur baguette ne marquoit pas les veines connues, quoiq. grandes. Je m'étonne fort que messieurs les Cartésiens, ou au moins quelques uns entre eux, ont donné là dedans. Car qu'y a-t-il de commun entre leur philosophie et ces prétendues sympathies? Ils devroient s'assurer du fait, avant que d'en chercher la raison.

« Je n'ay encore lû que l'abrégé de la vie de Descartes

1. Voir les notes de la lettre II, ainsi que pour Toinard, Spanheim, Bernard et Boisot, qui seront nommés plus bas.

2. Voir le Boileau de M. de Saint.-Surin, IV, 619, et un petit livre intitulé : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la Baguette*, Paris, 1693. On y trouve plusieurs lettres de Malebranche contre les extravagantes explications des partisans de J. Aymar.

fait par M. Baillet [1], l'ouvrage entier n'estant pas encor venu à nous. On ne doit pas blâmer M. Baillet du soin d'embellir la matière et de tout tourner à l'avantage de son héros : cependant j'y ay fait plusieurs remarques où je crois que le fait en est un peu autrement que M. Baillet l'a trouvé dans les lettres de Mons. Descartes, auxquelles on ne se doit point fier au préjudice d'un tiers; car M. Descartes avoit la coustume de défigurer d'une estrange façon ceux qui luy faisoient ombrage.

« J'attends avec impatience ce que le R. P. Pezron [2] nous donnera sur les *Prophètes*, et je crois fort probable ce qu'il doit avoir avancé de l'irruption des Scythes dans la Palestine. Hérodote et autres Grecs parlent de l'irruption des Scythes, des Cimmériens, des Trèves et autres peuples septentrionaux, dans l'Asie mineure et dans la Syrie, où apparemment la Palestine n'aura pas esté épargnée.

« Il y a un homme fort sçavant dans la langue ébraiq., qui s'attache à faire voir, par des explications fondées sur la propriété de la langue, que nous n'avons pas toujours le véritable sens de l'écriture, et que nous avons quelq. fois cherché le merveilleux et l'extraordinaire : par exemple, lorsqu'il dit que la femme de Loth estant retournée pour sauver quelque chose de l'incendie, fut couverte de feu et de bitume ; car *als* signifie non seulement *sel*, mais encore *bitume;* et l'hébreu n'est pas

1. Adrien Baillet, bibliothécaire de l'avocat général Lamoignon, mort le 21 janvier 1706, à 57 ans.

2. *Essai d'un commentaire littéral et historique sur les prophètes*, 1693, in-4°. Le P. Pezron, auteur de cet ouvrage, était religieux de Cîteaux et l'un des plus grands chronologistes du XVIIe siècle. Mort le 10 octobre 1706, à 67 ans.

moins équivoque, ou peut-être plus. Ainsi, estant couverte de ces matières, on peut dire qu'elle estoit devenue comme une statue de bitume. Il dit aussi des choses curieuses *de columna ignis et nubis*, et *de pinnaculo templi, de maledictione Canaam*, et de quantité de passages semblables.

« Il sera bon de conforter le R. P. Noris[1] à ne point abandonner Rome; car, dans le poste où il est, il peut obliger les sçavants et rendre service au public, tant par les ouvrages qu'il pourra faire, encore plus enrichis qu'auparavant de ce qu'il pourra tirer des trésors du Vatican, que par les communications dont il pourra favoriser les autres. Il seroit bon d'avoir par son moyen le catalogue des Mss. de la reine Christine qui ont été mis dans le Vatican.

« Je crois toujours que M. l'abbé de la Trappe, aussi bien que le R. P. Dom Mabillon ont raison tous deux, et plus qu'ils ne pensent, et qu'ainsi ils pourront finir leur dispute quand ils voudront.

« Je croyois d'avoir satisfait à la demande de M. l'abbé Baudrand. Les églises cathédrales de la Haute Saxe ont été ou sont : Meissen, Mersbourg, Naumbourg, Brandebourg, Havelberg, Camin; de la Basse Saxe : Breme, Magdebourg, Hildesheim, Halberstat, Lubec, Suerin et Razebourg. Tous ces évesché sont entre les mains des protestants, excepté Hildesheim et Breme, Magdebourg, Halberstat et Camin. Scheverin et Razebourg ne portent plus le nom d'évesché, estant devenus des principautés particulières. Mais les chanoines des églises cathédrales

1. Religieux augustin, dès lors bibliothécaire du Vatican, depuis cardinal, mort à 75 ans, le 25 février 1704.

ne laissent pas de subsister. Pour Meissen, Mersbourg et Naumbourg aussi bien que Lubec, ils ont encore des évesques ou administrateurs. Brandebourg et Havelberg ne sont plus rien que des villes. Je ne sçay pas s'il y a encor de chanoines. Je ne parle pas d'Osnabruc, Padeborne, Munster, Verde, Minden, car ils sont du cercle de Westphalie. Minden est entièrement sécularisé et devenu principauté appartenant à l'électeur de Brandebourg, comme Magdebourg, Halberstat et Camin; et Verde est aussi une principauté qui appartient à la Suède comme Brème. Les ducs de Mecklembourg s'appellent princes de Suerin et Razebourg. Je parle encor moins du reste des éveschés du cercle de Westphalie, comme de Liège, Utrecht et Cambray. J'ay oublié de dire qu'Osnabruc est encor un évéché dont l'évéq. est maintenant Électeur de Bronsvic. Il y a des protestans aussi bien que des catholiques parmy les chanoines des églises cathédrales d'Osnabruc, Minde et Lubec; et dans la dernière le nombre des protestans prévaut.

« Je viens de publier un tome de mon recueil intitulé *Codex juris gentium diplomaticus*. Il y a des actes publics de toute sorte, la plus part non imprimés encore. Ce premier tome finit à l'an 1500, ou environ; le second tome sera pour le siècle supérieur; le troisième pour le nostre, si Dieu me donne la grâce de l'achever. J'ay vu le catalogue des traités que M. Léonard[1] donne au public; mais j'en ai plusieurs de la France même qu'il n'a pas. Comme je ne prends que des pièces choisies de toute part, sans m'attacher ni aux traités ni à quelq. nation

1. Frédéric Léonard, imprimeur à Paris.

particulière, mon ouvrage ne fera point de tort à Mons. Léonard, ny le sien au mien, comme je m'imagine. Je vous dis cecy, Monsieur, tant pour implorer vostre faveur et celle de vos amis, si quelq. chose se présente sans trop prendre de peine à le chercher, que pour vous supplier à réitérer vos instances auprès de M. le prieur Boisot, qui a tant de trésors dont seront remplis les papiers du cardinal de Granvelle. Je ne luy demande que quelques miettes qui ne lui feront point de tort et qui me serviront.

« J'adresse celle-ci toute ouverte à Mons. Toinard, espérant que ce sera avec vostre permission pour ne pas écrire deux fois les mêmes choses.

« Dans une des pièces de mon recueil, je trouve des pièces entre la France et la Castille, où le roi de France promet d'assister le Castillan *contrà regem Bellimarini.* J'ay remarqué dans quelq. chroniques Mss. que c'estoit un roy des Maures, et comme je croy d'Afriq. Mais je tiens que M. Baudrand nous en pourroit dire davantage.

« Je m'étonne que les nouveaux suppléments de Pétrone ont pu trouver des approbateurs[1]. Qui est ce M. Nodotius qui les a publiés? Il devoit nous indiquer ce seigneur d'Allemagne qui lui a donné le premier avis de Pétrone. Les sçavants hommes ont remarqué autres fois qu'il y avoit dans Sarisberiensis[2] des lambeaux d'un Pétrone plus entier que le nostre. Mais je n'ay pas envie de les chercher.

1. En 1688, un officier français prétendit avoir trouvé à Belgrade un manuscrit complet de Pétrone. Nodot le publia en 1694, à Paris, avec une lettre à Charpentier.

2 Jean Petit, de Salisbury, en latin *Johannes Sarisberiensis*, le plus savant homme du XIIe siècle. On trouve, dit-on, dans ses écrits nombre de fragments des anciens, perdus aujourd'hui.

« Mons. Bernard a repris son Josèphe. Il sera surpris quand il apprendra la prétention du P. Hardouin qui fait le procès à son auteur, mais je m'imagine qu'il n'en sera guère allarmé.

« M. Oudin, autres fois le Père Oudin [1], est maintenant à Hambourg ; si tous les prosélytes des protestans estoient semblables à luy, vous auriez sujet de les regretter.

« Voicy un distique sur l'électrice de Brandebourg :

Electoris eras conjux, nunc filia facta es.
Sara [2], precor, fias, ut soror atque parens.

« Je suis avec zèle, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« LEIBNITZ.

« *P. S.* Je vous supplie, Monsieur, de faire mes très humbles recommandations à Mons. l'évêq. d'Avranche, si l'occasion s'en présente. Pour moins charger le paquet, je me suis ravisé, et j'ay envoyé par avance *la lettre de Mons. de Spanheim.* »

IV.

Hanover, ce 29/9 septembre 1695.

« Je n'ay point manqué, Monsieur, d'envoyer votre lettre à M. de Spanheim, et comme elle est belle et instructive, c'est à dire comme elle vient de vous, je vous

1. Prémontré défroqué, savant bibliographe, mort en 1717. Le témoignage que lui rend ici Leibnitz confirme le jugement de Lenglet Dufresnoy.
2. Sara était à la fois la sœur et l'épouse d'Abraham.

remercie très humblement de m'en avoir voulu accorder la lecture.

« Ce Mons. Bourdelot, qui m'a favorisé à votre recommendation auprès de M. le chancelier et de Messieurs les conseillers d'estat au sujet de mon code diplomatiq., est-ce un parent de l'illustre Bourdelot [1], si fameux par l'estime de la reine de Suède et du public, ou quelqu'autre habile homme du même nom, qui marche sur les traces du premier? Quel qu'il puisse estre, je luy ay bien de l'obligation, et vous supplie, Monsieur, de luy témoigner dans l'occasion.

« Vous m'avez réjoui aussi en me faisant espérer du secours du costé de Mons. l'abbé Boizot. C'est un grand trésor que le sien, et des petites libéralités à l'égard de celuy qui les fera seront très grandes pour moy. Ce qui n'est presque point regardé d'un grand, peut faire la fortune d'un pauvre.

« M. de Spanheim désireroit toutes les pièces entre les Pères Noris, Hardouin, MM. Toinard et Vaillant, aussi bien que les dernières pièces du P. Hardouin. Il n'a pas même l'appendix *De spoliis Syro-Macedonum* qui a donné occasion à la consécration de la médaille de Césarée. J'ai écrit à Paris pour cela, mais on doute qu'il soit aisé d'y réussir.

« M. Baillet [2] est assurément un très sçavant homme. Je m'imagine que ce qu'il aura dit des honneurs dus à la Sainte-Vierge sera raisonnable, et qu'il se sera souvenu qu'il y a incomparablement moins de mal à ne penser à

1. Médecin de la reine Christine, mort le 9 février 1685. Il s'agit probablement ici de son neveu, médecin de la duchesse de Bourgogne, mort en 1708.

2. Surnommé *le Dénicheur de saints*. Son traité de *la dévotion à la Sainte Vierge* parut en 1694.

elle que peu, à luy attribuer ce que Dieu s'est réservé. Le meilleur est de se renfermer là-dessus dans les bornes de la primitive église. Le luxe et le typhe du siècle n'y régnoient pas encore, et n'avoient point encore donné atteinte à la simplicité apostoliq. Le cardinal Bellarmin réduit tout le pouvoir des saints à une simple intercession; cela estant, on ne devroit dire que cela, sans se servir des termes qui donnent plus à penser qu'ils devroient.

« Je m'étonne que vos *Sirènes* ne sont pas encore arrivées en Hollande. On les aura arrestées, pour les punir de leurs charmes qui arrestent les gens. Si je puis servir dans le commerce littéraire, je vous prie, Monsieur, de me donner des ordres. Mons. Brosseau, notre résident, m'envoye des lettres de temps en temps, et quelques fois il trouve occasion pour des petits paquets.

« Si l'occasion se présente, faites mes baisemains, Monsieur, à l'illustre M. Lantin.

« Le discours *de fide veterum instrumentorum*, s'il a esté fait par un habile homme, sera fort de conséquence.

« Un sçavant théologien protestant a revu le texte hébreu, avec ses points et accents, avec le plus grand soin du monde. Si quelque libraire en vouloit faire la dépense, il soubaiteroit de le faire graver plus tost qu'imprimer, la gravure pouvant estre plus corecte.

« Comme la guerre avec les Turcs nous a apporté quantité de beaux mss. de l'alcoran, plusieurs sçavants hommes s'attachent à les nous donner, au moins par parties; nous en verrons le succès.

« Vous savez sans doute, Monsieur, que M. Cuperus a reçu de l'Asie des belles inscriptions grecques [1].

1. Gisbert Cuper né en 1644, mort en 1716.

« Pour les livres de M. Junius *de Picturâ veterum* qui paroistront bientost très augmentés, il y aura une seconde partie qui traitera *de antiquorum artificum operibus*. Il me semble que vous avez contribué à cette édition.

« J'espère que l'illustre évêq. d'Avranches contribuera à enrichir le public; il le peut sans aucun préjudice de sa charge, et sans faire tort à l'église; car il entend merveilleusement le secret de faire servir l'érudition profane à la sacrée; après Grotius et Bochart, il y a peu de gens qui l'ayent bien sçu, et je ne sçay s'il y en a aujourd'hui qui le sçachent comme luy.

« Vogelius, sçavant théologien protestant, a donné un discours sçavant à l'égard de Georges prince d'Anhalt, qui est un de ceux qui ont le plus contribué à la réforme d'Allemagne. Ce prince estoit cadet et chanoine, d'une vie sans reproche et d'une érudition peu commune, et a dit bien des bonnes choses à la louange de l'Église de France, dont les théologiens luy paroissent plus portés à aimer la vérité et à la produire que quelques autres qui ont l'esprit et les mains liées. Un théologien de Hambourg a même donné quelq. discours *de la France discrète en matière de religion*.

« J'espère, comme Dijon nous donne la vie de M. Saumaise [1], qu'il nous donnera aussi les précieux restes de ce grand homme.

« On m'a annoncé que M. Lantin a fait des découvertes sur les nombres; et je ne doute point qu'il n'ait plusieurs meditations de conséquence qu'il faut conserver.

« Mons. Hugens, en m'envoyant quelq. chose pour estre

1. Allusion à la vie latine de Saumaise, alors préparée par Philibert de la Marc.

inséré dans les *actes* de Leipzic, me fait l'honneur de me dire dans sa lettre, et même dans le mémoire qui doit être imprimé, qu'il a commencé à gouster mon nouveau calcul [1], et reconnoist même que sans luy on auroit bien de la peine à arriver à certaines recherches profondes. *Absq. eo, inquit, vix est ut ad ista admitteremur*. C'est en user avec beaucoup de sincérité, surtout pour un mathéméticien qui est allé si loin luy même, et qui est un des plus grands dont nous ayions mémoire,

« Je suis avec zèle, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« LEIBNITZ.

« *P. S.* Votre illustre Huet avoit autrefois un ms. astrologiq. de Vettius Velleus; je trouve que Camerarius [2] en a publié quelques fragments à Nuremberg, 1552, sous le titre *Astrologica*.

« J'avois coustume de dire à mes amis *sanitas sanitatum et omnia sanitas*, sans avoir sceu que M. Ménage s'en servoit aussi, comme j'ai appris par le *Menagiana*. Cela me donne occasion, Monsieur, de m'informer de vostre santé, qui sera bonne comme je l'espère et souhaite. »

On trouve dans la correspondance de Huet une lettre de Nicaise datée du 16 février 1693, qui a l'air de se rapporter à la fois à celle de Leibnitz du 12 janvier et à celle du 25 mai; car il y est question de Jacques Aymar dont Leibnitz ne parle pourtant que dans sa lettre du mois de mai.

1. Le calcul infinitésimal.

2. Joachim Camerarius, l'un des rédacteurs de la fameuse confession de foi d'Augsbourg et l'un des plus grands philologues du XVIe siècle.

Dijon, le 16 février 1695.

« Je ne sais si M. Toinard vous aura fait part d'une lettre de M. Leibnitz qu'il me renvoya tout ouverte et sans enveloppe. J'ai cru que dans cette incertitude je devais le faire moi-même et vous dire qu'il me mande que j'ai fait trop d'honneur à ses bagatelles de vous les avoir montrées, et qu'il s'en est trop fait à lui-même en vous les adressant. M. le président Cousin n'a point encore parlé de la critique de ce galant homme sur les ouvrages de M. Descartes, comme il m'avait promis de le faire dans le *Journal des Savants* du mois de novembre dernier. Il attendait l'arrivée de Jacques Aymar, ce nouveau prophète, qui, comme un autre Moyse, commande aux corpuscules avec sa baguette et les met en mouvement. Dieu sait si les cartésiens ne donneront pas dans cette jonglerie. Je m'assure que M. le président les désabusera par cette excellente critique de M. de Leibnitz, et je lui manderai par le prochain courrier le jugement que porte sur cet Aymar un homme honnête de Genève, M. Chouet, conseiller d'état et secrétaire de la république, qui, bien que cartésien, me mande que ce Jacques Aymar est un franc fripon, et qu'il ne serait peut-être pas fort difficile de le lui faire confesser dans une prison. Tout ce qu'il a de singulier, ajoute-t-il, c'est la facilité qu'il a de mettre son sang en mouvement quand il veut, et par ce moyen exciter chez lui des sueurs abondantes, et augmenter à volonté les pulsations de son pouls; quoi qu'il en soit, je tiens tout cela pour des fourberies....

« NICAISE. »

Il faut remarquer que, dans cette lettre du mois de mai 1693, comme dans celle de 1692, Leibnitz dit positivement qu'il avait rassemblé des notes sur la vie de Descartes; et ces notes avaient été remises à Baillet par Nicaise, comme celui-ci nous l'apprend [1]. C'était en effet pour Baillet que Nicaise quêtait partout des documents. Nous trouvons dans notre collection une lettre de Baillet qui prie Nicaise de solliciter pour lui plusieurs hommes de lettres hollandais parfaitement à même de recueillir des renseignements sur Descartes. En conséquence, Nicaise s'adressa à Grævius, à Leclerc et à Bayle. On ne sera pas fâché de trouver ici les réponses de ces trois savants hommes.

Lettre de Baillet à Nicaise (*sans date*).

Monsieur,

« Ayant appris de M. l'abbé Legrand que vous vîtes hier chez moi, et qui veut bien prendre la peine de vous rendre ma lettre en mains propres, que l'on songe à donner une vie accomplie de M. Descartes et une histoire du cartésianisme, j'ai pris la liberté de l'adresser à vous comme à l'agent général de la république des lettres, pour lui faciliter les moyens d'obtenir les secours nécessaires pour un si grand et si beau dessein. La plupart de ces secours qui consistent en écrits et en livres, se trouvent à Utrecht où la mémoire de M. Descartes est en bénédiction. J'ai donc cru, Monsieur, que vous auriez la bonté d'en écrire à l'obligeant M. Grævius, votre ami,

1. Plus haut, p. 81.

pour le prier de vouloir bien faire faire un paquet des pièces ci-après nommées; on aura soin de payer exactement le prix de toutes choses et des voitures. Il suffira de l'envoyer par les voies ordinaires et publiques, en le priant de ne point joindre des libelles de contrebande aux livres françois, qui fussent capables de faire arrester le paquet. »

« *Liste des livres pour Utrecht.*

« 1. L'Oraison funèbre de M. Renery, faite par M. Æmilius, à Utrecht, en 1639;

« 2. La Narration historique de l'université d'Utrecht, où il est parlé de l'affaire de MM. Regius et Voëtius;

« 3. La Réponse de M. Descartes à la publication du 13 juillet 1643;

« 4. La Réponse de M. Descartes aux thèses de Voëtius;

« 5. Toutes les pièces qui concernent les trois procès que M. Descartes a eus à Utrecht, à Groningue et à Leide;

« 6. Querela de falsis Voëtiorum et Dematii criminibus. Vrisladi, in-4°, 1616;

« 7. Joannis Tepelii historia philosophiæ cartesianæ. Novimbergæ, in-12, 1674;

« 8. Abrah. Heidani consideratio ad res quasdam nuper gestas in academia Leidensi. Hamburgi, in-8°, 1676;

« 9. Christ. Wittichii consensus sacræ scripturæ cum virtute philosophiæ cartesianæ. Neomagi, in-8°, 1659.

« Je vous serai, Monsieur, infiniment redevable de la peine que vous voudrez bien vous donner en cette occa-

sion. La considération du mérite particulier de M. l'abbé Legrand vous fera sans doute agir en cette occasion avec votre affection ordinaire pour le bien public des lettres..... »

J. Grævius Trajecti D. VII Jun. CIↃ IↃC LXXXIX.

«..... Quos libellos quæris ad vitam Cartesii memoriæ prodendam, pauci possunt reperiri. Tres tamen parati vobis sunt, oratio Æmylii in funere Reinerii, Tepelii historia philosophiæ Cartesianæ et Heidani consideratio. Responsio Cartesii ad theses Voetii habetur in ejus epistolis. Reliqui fuerunt libelli parvi, qui tunc prodierunt, sed nunc dissipati, ut solent hujus generis scripta, nusquam extant. Hos tres libros quos dixi mittam cis paucos dies ad Vroessemii amicos Roterodamum, quibus accedent dissertationes de Vries collegæ mei de vita Cartesii..... »

J. G. Grævius Trajecti D. XXVI febr. Jul. an. CIↃ IↃↃ XC.

«.... Opuscula plura de Cartesio nec ego nec amici potuerunt reperire, quamvis in iis pervestigandis nihil studii nobis reliqui fecerimus. Nam parvi hi libelli post tanti temporis decursum evanuerunt. Obierunt omnes, qui in his terris eo familiariter sunt usi, præter Joannem de Ray, professorem Amsterodamensem philosophiæ, ex quo tamen, quamvis et coram et litteris hoc nomine semel iterumque a me fuerit compellatus, nihil expiscari potui. Cum semper fuerit morosior, ætas grandis jam ipsum reddidit morosissimum. Nec pro sano quicquam mihi videbatur respondere, cum de Cartesii vita controversiisque quæ his in terris agitatæ sunt, sermones

cum illo sererem. Interea nactus sum ἀπόγραφον nummi argentei qui hic flatus est cum inscriptione hac : *Renatus des Cartes nat. Hag. Tur.* 1596, *obiit in Suecia* 1650. In aversa parte sunt sex versus belgici non inepti, in quibus dicitur mundi miraculum, cujus acutissimum et perspicacissimum ingenium naturæ in mysteria perspexerit. Iis impositus est sol, subjecta vero pars globi, quam ambiunt hæc verba : *lumen sæculi*. Hunc vobis mitterem nisi omnem mittendi facultatem temporum atrocitas præcidisset. Eum tamen a pictore describi jubebo, ubi vos jusseritis. Nam nihil unquam a me frustra desiderabis, quo vobis meum vestris desideriis et voluntati serviendi studium probare potero. »

Amsterdam, 8 février 1691.

«..... J'avais reçu quelque temps auparavant celles (les lettres) que vous trouverez ici, et je les avais mises dans un paquet avec les deux derniers tomes de la *Bibliothèque universelle* et une empreinte d'une médaille de Descartes que M. Grævius m'avait remise. Je craignais de vous envoyer un si gros paquet par la poste, et, en attendant cette occasion, il s'est écoulé beaucoup de temps. Marquez-moi donc, Monsieur, le nom du marchand qui m'a apporté votre lettre, et je lui donnerai ces deux tomes avec la médaille de Descartes. J'ai appris qu'on pouvait trouver à Alcmaer, qui est une ville de Nort-Hollande, diverses lettres et papiers concernant cet illustre philosophe, chez un gentilhomme qui a été de ses amis.

« J. LECLERC. »

Amsterdam, 1er mai 1691.

«.....Je voudrais bien contribuer quelque chose ou à la vie de Descartes, ou à l'augmentation de ses lettres; mais il n'y a pas d'apparence. Celui qui avait offert, à la prière d'une personne de considération, de laisser fouiller dans un coffre où il y a quelques papiers de Descartes, et qui se nomme M. de Bergue, s'est choqué de ce que l'on a reçu à Paris ces coffres d'une manière très-désobligeante, de sorte qu'il n'y a plus d'apparence de rien obtenir de lui. Cependant j'envoie à M. Hortmell l'empreinte de Descartes dont je vous avais parlé.

« J. LECLERC. »

(*Sans date.*)

« ..... La dernière fois que j'allai à La Haye pour voir M. de Beauval, j'y fis connaissance avec un médecin flamand qui fit autrefois beaucoup de bruit à Paris sous le nom de Phelippeaux; et comme je le crus propre à nous fournir des particularités sur la vie de M. Descartes, vu qu'il a été intime et familier de M. Fulchower, qui avait été disciple de M. Descartes et quasi-domestique plusieurs années, je le priai de vouloir rappeler toutes ses idées là-dessus, et feuilleter tous ses papiers en faveur d'un homme de mérite qui travaille actuellement à la vie de ce grand philosophe (M. Baillet m'a écrit que c'est lui). Il me répondit en homme qui est tout mystérieux; mais il me promit quelque chose de plus positif touchant deux ou trois traités de M. Descartes dont l'un est *de Deo Socratis*, m'assurant qu'il sait entre les mains de qui ils tombèrent après la mort de l'auteur. Le malade de

M. Phelippeaux joignit ses offres aux siennes, à cause qu'il est connu des personnes en question, et parce qu'il est voisin de M. Beauval et grand ami.....

« BAYLE. »

V.

Hanover, 2/12 juillet 1694.

« Je vous remercie [1] de vos communications, et de ce que vous me faites lire ce que vous écrivez à M. de Spanheim. Je suis fâché de la mort du R. P. dom Placide. Je crois que M. l'abbé de la Trappe et le R. P. dom Mabillon ont raison tous deux, et c'est l'ordinaire dans les disputes des habiles gens. Je voudrois bien savoir si M. l'abbé Berthet [2], jésuite autrefois, que j'ai vu à Rome avec M. le cardinal de Bouillon, est encore en vie; il nous promettoit des belles choses sur la musique, et il est capable d'en donner.

« Je vous fais souvenir de ma prière que je vous supplie de nouveau de favoriser auprès de M. l'abbé Boisot, s'il voudroit bien me faire part de quelques pièces curieuses, tirées du recueil des mémoires du cardinal de Granvelle. Ces miettes ne diminueroient pas son trésor, et seroient un ornement de mon code diplomatique. Cependant je le remercie bien humblement, aussi bien que M. Lantin, de la bonté qu'ils ont de se souvenir de moi. Ce dernier encore pourroit enrichir le public d'une infinité de belles choses. J'ai souvent souhaité qu'il nous donnât ce qu'il a

1. Cette lettre fait partie du manuscrit de Paris. Les différences de leçons de ce manuscrit et de la *Revue* sont insignifiantes.

2. Professeur de mathématiques à Lyon, mort en 1692.

observé sur l'histoire des plaisirs. C'est une chose étrange que ce qui est le but de toutes les actions des hommes n'a été traité de personne, au moins avec quelque étendue. Le bon M. Justel [1] nous vouloit donner de beaux recueils des commodités de la vie; mais ils se sont perdus parce qu'il a trop temporisé. C'est un des sept péchés mortels des sçavants hommes.

« M. Eggeling, sçavant homme à Brème, et qui a donné des jolies choses sur quelques médailles et sur les figures d'un vase antique sous le titre de *Mysteria Cereris et Bacchi*, m'a envoyé dernièrement un discours *de origine nominis Germanorum*. Il a là-dessus un sentiment extraordinaire, s'imaginant que le nom des Germains n'est pas antérieur à la guerre cimbrique, et vient de ce que les Cimbres (je croy), parlant à Marius, demandèrent des terres pour eux et pour les Teutons, leurs frères, qu'ils appelaient *fratres* sive *germanos*. Il y a bien de l'érudition dans son discours, mais peu de probabilité dans son opinion. Je lui ai mandé ma conjecture qui est assez naturelle, c'est que je crois que les *Germains* ne diffèrent des *Hermiones* ou *Herminones* que de la manière de prononcer (comme les Espagnols appellent *Hermanos*, ceux que les Latins appellent *Germanos*, comme les Allemands appellent *Hummers* ceux que les Latins appellent *Gammaros*); et quoique, selon Tacite et Pline, les Herminones n'occupassent qu'une partie de la Germanie, néanmoins souvent une partie donne le nom au tout, comme vous appelez Allemands tous les habitants de la Germanie, quoique proprement il ne

1. Henri Justel, calviniste réfugié, né à Paris en 1620, mort bibliothécaire du roi d'Angleterre Guillaume III, en 1693.

faille appeler *Allemannos* que ceux qui sont habitants du pays du haut Rhin, sçavoir : les Suisses, les Suabes et leurs voisins. Je serois bien aise d'avoir votre sentiment et celuy de vos amis sur ma conjecture.

« Je suis bien aise qu'on a commencé enfin à s'opposer au prétendu supplément de Petrone, qui, à mon avis, est éloigné de toute apparence. Le style et l'intrigue n'a rien qui sente Petrone; si ce n'est peut-être la hardiesse de parler des débauches outrées. Et s'il falloit donner quelque ombre de vraisemblance au récit qu'on fait, il falloit nous nommer ce volontaire françois et ce marchand de Francfort, dont on parle, et donner le moyen de voir le manuscrit.

« Que fait le R. P. Noris? Je suis bien aise qu'un homme de ce sçavoir a l'applaudissement qu'il mérite. Je voudrois de tout mon cœur qu'il fût déjà cardinal. Je croy que les envieux, à force de lui vouloir faire du mal, ne serviront qu'à son avancement. Puisqu'il a tant estudié la chronologie et les époques, je voudrois qu'il pensât à une chose dont je vous parleray à l'oreille. Je m'imagine que si le pape, à raison de quelque correction ou au moins de quelque supplément ou explication du calendrier grégorien (puisqu'en effet il y a de quoy, suivant Levera, qui en a écrit dans Rome même), retouchoit à cette matière et prenoit bien ses mesures auprès de l'empereur, et avec quelques princes de l'Empire, il y auroit moyen de le faire recevoir ainsi dans l'Empire. Je vous prie de consulter là-dessus le R. P. Noris, en lui faisant mes recommandations; mais il faudroit aller pian-piano.

« Je suis avec zèle, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LEIBNIZ. »

« Quand j'aurai la réponse de M. de Spanheim, je ne manqueray pas de la faire tenir. Je vous supplie aussi de mander à vostre correspondant à Paris, quand vous m'honorerez de vos lettres, qu'il les fasse donner à M. Brosseau, nostre résident à Paris.

« Je vous demande pardon de ce que je me suis servi de la main d'autruy ; ma[1] lettre toute écrite estant gastée par rencontre, je n'ai point eu le loisir de la copier. »

VI.

Hanover, ce 1/11 octobre 1694.

« Je n'ay pas manqué[2], Monsieur, d'envoyer votre lettre à Mons. de Spanheim. Si je reçois quelque chose de lui pour vous, je ne manquerai pas de le vous envoyer.

« Si vous parlez un jour au P. Noris du calendrier grégorien et de ceux qui ont cru qu'il y falloit retoucher, non pas pour le réformer, mais pour l'expliquer, n'allez point luy dire que je prétends donner quelque chose là-dessus, comme il semble que vous l'avez pris. Cela n'est nullement mon dessein ; et n'estant pas de votre parti, j'aurois fort mauvaise grâce de m'y ingérer. Mais je vous ay mandé seulement que dans Rome même on a cru que cela se pouvoit et que François Levera en a fait imprimer un livre à Rome, d'où il s'ensuit que la chose pourroit se faire sans donner aucune atteinte à l'autorité du pape, et pourroit estre ménagée en sorte avec l'entremise des puissances, qu'encor des protestants s'en pourroient accommoder.

1. Ces mots « *ma lettre toute écrite* » jusqu'à la fin manquent dans la *Revue*.

2. Cette lettre manque dans le manuscrit de Paris. Je la donne telle qu'elle est dans la *Revue*.

« Si on pouvoit avoir ce que M. Ouvrard[1] a fait imprimer autrefois sur ce sujet, j'en serois bien aise. Je m'étonne que feu M. le cardinal Slusio a rebuté d'abord la pensée de M. Ouvrard. Il faut qu'il ne se soit point souvenu de Levera. J'ai parlé à feu M. Ouvrard, quand j'étois à Paris; il faudroit tâcher de conserver ses travaux sur la musique[2]. Je suis bien fâché aussi de la perte de M. l'abbé Berthet, qui avoit assurément d'excellentes choses sur la musique. Si vous avez quelqu'un auprès de M. le cardinal de Bouillon, la chose vaut bien la peine qu'on s'informe où ses écrits sont passés.

« Ne peut-on avoir des particularités de la mort de M. Arnaud[3], et si la grande collection des œuvres de plusieurs auteurs de son parti paroistra encor?

« Il me semble que M. Lantin, outre son *Histoire des plaisirs*, veut encor nous donner quelques pensées importantes sur les nombres[4] : il en a sur toutes sortes de matières. Je vous supplie de lui faire mes baise-mains dans l'occasion, aussi bien qu'à M. l'abbé Boisot, à qui j'ay bien de l'obligation des libéralités qu'il offre de me faire. Je n'ay aucune des trois pièces dont il parle. Ainsi je serai ravi de les obtenir. La voye la plus seure seroit peut-être de les envoyer à Bâle (qui n'est pas fort loin de

1. René Ouvrard, chanoine de Saint-Gratien de Tours, mort en cette ville le 19 juillet 1694. Son *Calendarium novum, perpetuum et irrevocabile* est de 1682.

2. Ouvrard, ancien maître de musique de la Sainte-Chapelle, avait laissé une histoire manuscrite de la musique, depuis son origine, et une dissertation qu'il avait soumise au jugement de l'abbé Nicaise sur le traité de Vossius : *De poematum cantu et viribus rhythmi*.

3. Le grand Arnauld, mort à Bruxelles, le 8 août 1694, à 83 ans.

4. Il avait traduit en latin Pappus d'Alexandrie *De Numeris* et y avait ajouté des notes.

la Franche-Comté) à M. Bernoulli [1], professeur de mathématiques qui est de mes amis. Car M. Bernoulli me feroit bien la faveur d'envoyer ce paquet à Leipsig avec les marchands de Bâle ou de Suisse qui vont à la foire de Leipsig.

« Puisque vous demandez à M. Spanheim des nouvelles de M. Morel [2], je vous en donnerai par avance. M. le comte de Schwarbourg [3] (vous savez que ces comtes vont presque au pair avec ceux de l'Empire), qui est un des plus curieux seigneurs de l'Allemagne et qui a amassé un cabinet très considérable, l'a attiré à lui, pour avoir le soin de son cabinet. Il m'a écrit lui-même d'Arnstat, qui est le lieu de la résidence de ce seigneur, de sorte que si vous demandez quelque chose de lui, ou voulez lui demander quelque chose, vous n'avez qu'à m'adresser. Il pense plus que jamais à son grand dessein de donner une collection des médailles antiques [4], et il a plus de 25,000 ectypes. On m'a dit qu'il fera imprimer en Allemagne une traduction de la *Science des médailles* du P. Joubert avec des remarques qui serviront à l'éclaircir.

« Je m'étonne qu'on fait tant de bruit en France sur la comédie [5], et qu'une profession que le souverain autorise par des gages donnés publiquement fait exclure des sacrements ceux qui en sont. N'est-ce pas que tout le

1. Jacques Bernouilli, né à Bâle en 1754, professeur de mathématiques à l'Université de cette ville en 1687, mort en 1705.

2. André Morell, né à Berne le 9 juin 1646, mort en 1705.

3. Le comte de Schwartzemburg-Arnstadt.

4. L'ouvrage publié depuis par Havercamp : *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia.* 2 in-fol. 1754.

5. C'est en 1694 que parut l'écrit de Boursault, sous le nom du P. Caffaro, théatin, en faveur des spectacles, et la réponse de Bossuet : *Réflexions sur la comédie.*

monde joue la comédie? Voicy des vers que j'ay vus sur cette querelle :

Sévères directeurs des hommes,
Savez-vous qu'au siècle où nous sommes
Un Molière édifie autant que vos leçons?
Le vicieux bien raillé n'est pas sans pénitence.
Il faut pour réformer la France
La comédie ou les dragons [1].

« La modération de M. l'abbé de la Trappe à l'égard de ses adversaires est très-louable [2].

« Qui est ce M. de Court [3] dont vous parlez dans votre lettre à M. Spanheim?

« Vous dites un très-beau mot sur la mort de M. Arnaud, que personne n'y perd plus que ceux qui y croyent gagner [4]. J'y perds, car je luy voulois envoyer à examiner la suite de mes pensées philosophico-théologiques, comme j'avois fait il y a quelques années, quand nous avons échangé plusieurs lettres là-dessus, où des matières d'importance sont éclaircies [5].

« Outre la suite de mon *Code diplomatique*, je pense à publier un recueil de quelques historiens *medii ævi*, non imprimés, où je joindrai un Ditmarus [6] plus entier et plus correct que celuy que nous avons, où manquent des feuilles entières et quantité d'endroits de conséquence. Il y aura aussi une ancienne chronique de Trè-

1. Allusion aux dragonnades.

2. Dans la discussion sur les Études monastiques.

3. Probablement l'abbé de Court, né en Bresse, mort à Angers en 1732.

4. Leibnitz écrit la même chose à Malebranche. Voyez *Fragments de philosophie cartésienne*, CORRESPONDANCE DE MALEBRANCHE ET DE LEIBNITZ, p. 409.

5. Sur cette correspondance encore inédite de Leibnitz et d'Arnauld, voyez *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 426.

6. Le *Ditmarus restitutus* n'a paru qu'en 1707 dans le grand recueil publié par Leibnitz : *Scriptores rerum Brunswicarum*.

ves et une de Brême, plus ancienne que celle de Docterus, et une chronique d'un certain Martinus Mirotina [1], et une *continuatio chronici Slavorum Helmohi*, et d'autres pièces de cette nature, mais qui sont principalement pour l'histoire d'Allemagne.

« Je suis ravi d'apprendre par votre lettre que vous jouissez du beau séjour d'un lieu délicieux à la campagne [2]; je vous y souhaite une parfaite santé et suis avec zèle, etc. »

Dans ces deux lettres de l'année 1694, il est question de plusieurs personnes et de plusieurs choses, sur lesquelles on peut tirer quelques éclaircissements nouveaux de la correspondance de Nicaise et de celle de Huet.

Une lettre de René Ouvrard, prouve qu'on avait répandu le bruit de la conversion de Leibnitz au catholicisme. On ne soupçonnait pas que la haute modération de Leibnitz prenait sa source dans une philosophie qui n'a besoin d'abjurer ni le catholicisme ni le protestantisme.

Tours, le 6 décembre 1695.

«..... Parmi les nouvelles de la république des lettres, celle du retour de M. Leibnitz à l'Église m'est bien agréable, et je souhaiterois [3] que vos amis de Hollande et d'Angleterre l'imitassent en ce point, qui n'est pas un point de mathématique.....

« R. Ouvrard. »

1. C'est la chronique des Papes et des Empereurs, par Martin le Polonais, insérée par Leibnitz dans le IIe t. des *Accessiones historicæ*.

2. Villey-sur-Tille, à 5 lieues de Dijon. L'abbé Nicaise y est mort le 20 octobre 1701, à 78 ans.

3. A ce vœu que Malebranche exprime aussi à Leibnitz, voyez la réponse un peu rude de celui-ci, *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 420 et 425.

Bayle était au premier rang des correspondants protestants de l'abbé Nicaise, dont la conversion était le plus désirée. Les fanatiques du concile de Dordrecht le persécutaient à Rotterdam. Il s'ennuyait de toutes ces tracasseries; mais il n'y a pas de raison fondée de penser qu'il ait songé à revenir au catholicisme, comme M. l'abbé Boisot en exprimait l'espérance à l'abbé Nicaise. D'un autre côté, nous avons vu que Leibnitz, dans ses lettres de 1693 et 1794, désirait vivement quelques pièces de la riche correspondance de Granvelle que l'abbé Boisot possédait, et Nicaise s'était empressé de communiquer le désir de Leibnitz à son ami de Besançon. Voici des extraits des réponses de ce dernier, avec trois lettres du médecin Bourdelot, qui se rapportent à l'affaire de la prétendue conversion de Bayle.

(Correspondance de Nicaise, tome III, n° 32.)

Boisot, abbé de Saint-Vincent, à Besançon, le 8 décembre 1695.

«..... Monsieur de Leibnitz parle trop magnifiquement de mon pauvre petit trésor. Je fouilleray dedans l'un de ces jours et je verray ce qui pourra estre de sa convenance. Le mal est qu'il faut copier exactement, que peu de gens en sont capables et que je n'ay pas grand loisir...

« Je suis très-fâché de la nouvelle persécution qu'on fait à mons. Bayle. Plust à Dieu que mons. Pelisson fût en vie! Il trouveroit bien moyen de le retirer, et de luy establir un repos honneste et asseuré en France. Ceux à qui vous en avez écrit, peuvent y contribuer. Un homme du mérite de M. Bayle est digne qu'on fasse des avances, et il doit se plaire fort peu dans un pays où il est exposé à tant de traverses...

(*Ibidem*, n° 41.)

Du même, à Beure, le 14 septembre 1694.

«..... Je me réjouis beaucoup de tous les ouvrages que vous me mandez qu'on imprime en Hollande. La plupart estant augmentéz et enrichis de figures, comme vous écrivez qu'ils le seront, ne manqueront pas de débit. Le *Codex Juris Gentium diplomaticus* devra estre le plus recherché de tous. Mons. de Leibnitz, qui a tant d'esprit, n'y mettra rien que d'excellent. Outre ce que je vous ay dit, je puys luy fournir plusieurs traitez de paix qu'on ne trouve point. Mais il faut sçavoir auparavant s'il ne les a pas déjà. Je pourray quelque jour vous en envoyer un petit mémoire. Lorsque Léonard imprima les derniers traitéz de paix, je lui fis offrir ceux que j'ay dans la simple veüe de luy faire plaisir. Mais son impression étoit trop avancée, ou il ne comprit pas que ce que je luy offrois estoit ce qu'il y auroit de plus curieux dans son recueil, et il se contenta de me remercier. Je seray ravy que mons. Leibnitz profite de ce refus et qu'il soit le premier à faire imprimer ces anciens traitéz.....

Lettres de Bourdelot.

(*Ibid.*, t. II, n° 94).

A Paris, ce 25 novembre 1695.

«..... Est-il vrai, comme m'en a asseuré M. Dupin, que M. Bayle ait esté interdit, qu'on luy ait osté sa chaire et qu'on l'ait condamné sans l'entendre? M. le chancelier m'a dit autrefois qu'on avoit tasché de l'attirer ici. S'il estoit homme à se détromper de sa religion et à vouloir revenir parmy nous, je pourrois répondre qu'il trouveroit encor un party fort honorable. Vous pouvez lui

en faire la proposition sur ma parole. On réimprime tous les ouvrages de controverse de M. Pelisson. M. Dupin dit que, hors la diction, c'est *poca cosa*; ce que vous me mandez de mons. Leibnitz, en doit fort rehausser le prix.....

« BOURDELOT. »

(*Ibid*).

Du même, à Paris, 1696.

«..... Le dictionnaire critique de M. Bayle doit être achevé d'imprimer, suivant ce qu'il m'en a mandé lui-même il y a plus de six mois. Je le souhaite par bien des raisons, mais encore, parce que M. Leers m'a écrit qu'aussitôt après, il travailleroit à l'impression du Brantôme que je lui ai donné, qui sera tout autre que ce que nous avons d'imprimé jusqu'à présent. Je vous prie, quand vous écrirez à l'un et à l'autre, de les remercier de ma part de leur souvenir et de les assurer toujours de l'envie que j'ai de les servir, et principalement M. Bayle, que je souhaite beaucoup de pouvoir attirer ici. Croyez-vous qu'il soit impossible d'en venir à bout?.... »

(*Ibid.*, n° 85.)

Du même, à Versailles, le 15 janvier 1698.

«..... M. Bayle m'a envoyé l'apologie qu'il a faite contre le jugement de M. l'abbé Renaudot et quelques autres critiques. Il a beaucoup d'ennemis en Hollande que Jurieu luy a suscités, à ce que m'ont appris des gens qui en reviennent. On a tasché de luy donner tous les dégousts imaginables, et l'on croiroit que cela le détermineroit d'aller à Geneve où ses amys l'appeloient; mais c'est un philosophe qui se contente de peu et qui vit chez Leers et avec Leers de ce qu'il luy donne pour les ouvrages qu'il compose..... »

VII.

A Hanover, le 15/25 juillet 1695.

Monsieur,

« Voici [1] ce que j'ay reçu de M. de Spanheim. Ses cinq lettres jointes à l'édition nouvelle des essais de M. Morel viennent de paroistre. On y voit régner cette merveilleuse érudition qui lui donne depuis longtemps le rang éclatant qu'il tient dans la république des lettres. Il touche quelques erreurs du P. Hardouin, mais d'une manière fort obligeante. Mons. Morel lui-même se plaint dans cette édition de son *Specimen* [2] du peu de sincérité de ce père qui ayant reçu de luy de grands secours pour ses ouvrages, a manqué aux devoirs de la reconnoissance.

« J'ay vu dernièrement le dessein d'une médaille qui est dans le cabinet de M. Wilde [3] à Amsterdam, et qui paroît fort extraordinaire : elle est de *Bonosus*, empereur prétendu, et au revers il y a une femme tenant dans sa main un *sertum* au-dessus d'un globe, qui est dans l'air, avec ces mots : *Germania perpetua*. Je ne sçay si cette médaille est bien authentique ; il me semble que Bonosus avoit épousé une dame du sang royal des Gots. Si la médaille est bonne, on pourroit croire que Bonosus voulut honorer la patrie de sa femme.

« Un de mes amis me mande que Mons. Delaroque [4]

1. Cette lettre appartient au manuscrit de Paris, et elle est tout entière de la main de Leibnitz.

2. *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ*, édit. de 1695.

3. Ce nom manque dans la *Revue des deux Bourgognes*.

4. Daniel Delaroque, protestant converti, composa en 1695 la préface d'un livre satirique où on reprochait à l'administration de n'avoir pas su

sera bientôt absous comme on espère ; d'autant qu'il y a eu plus tôt du mesentendu que de la malice dans son fait.

« J'ay reçu l'éloge de feu M. l'abbé Boisot et vous en remercie très-humblement. C'est une grande perte que la mort de cet illustre personnage. Je suis bien fasché de n'avoir pas appris de son vivant toutes les particularités que j'y trouve ; si nous savions les pensées et les desseins des grands hommes pendant qu'ils sont encore en vie, nous en profiterions mieux. On parle de moy dans cet éloge en des termes trop favorables pour que je m'y puisse reconnoistre. Je ne laisse pas d'être bien obligé à Mons. le président Boisot et à l'auteur de la pièce, qui doit estre lui-même d'un mérite bien distingué, puisqu'il étoit amy intime de Mons. l'abbé de Saint-Vincent. Je juge que M. le président Boisot n'auroit point permis qu'on eût parlé de la bonne volonté de son frère à mon égard, s'il n'avoit dessein de l'accomplir. Ainsi je vous supplie, Monsieur, de luy marquer ma reconnoissance et de le faire souvenir de ce que je souhaite.

« L'action que M. l'abbé de la Trappe vient de faire en se dépouillant de l'autorité dont il usoit si bien, achève de confondre ses ennemis ; mais je ne sçay si cela accommode ses amis, et si la religion, qui a l'avantage de le posséder, ne souffre dans la perte d'un tel supérieur.

« Mons. Grœvius qui continue de donner des beaux recueils des antiquités romaines [1], souhaiteroit de trouver Bossium et Alexandrum de Sistro.

prévenir la famine qui désolait alors la France. L'ouvrage fut saisi sous presse, l'imprimeur pendu, et Larroque enfermé au château de Saumur, où il resta cinq ans. Il en sortit pour entrer dans les bureaux de Torcy, secrétaire d'État des affaires étrangères, et fut secrétaire du conseil du dedans sous la régence. Il mourut septuagénaire à Paris, en 1751.

1. Antiquitatum Romanarum. 12 vol. in-fol.

« L'Angleterre ou plutôt la république des lettres a perdu Mons. Dodwell qui étoit si profond dans l'histoire ecclésiastique. Mais rien n'égale la perte de l'incomparable Mons. Hugens. Il est très sûr qu'on le doit nommer immédiatement après Galiléi et Descartes. Il estoit capable de nous donner encor de grandes lumières sur la nature.

« On me mande qu'un livre intitulé *Systema mentis et rationis* a esté défendu à Paris. Je ne sçay pas ce que c'est, non plus que ce qu'on doit attendre d'un autre livre intitulé *Conjuration contre Descartes*. Il faut que l'auteur du livre s'imagine que Descartes est devenu le souverain de l'empire de la philosophie, à peu près comme le dictateur César l'estoit de celuy de Rome.

« J'avois presque oublié de dire un mot de la belle invention de feu M. l'abbé Boisot de faire apprendre à écrire un enfant dans l'espace d'une demi-heure mieux qu'il n'auroit fait pendant six mois d'école. Voilà quelque chose de bien utile qu'il faudroit publier; car je m'imagine que le secret ne sera pas perdu puisqu'il n'en a pu donner des essais sans le faire connoistre. S'il y a moyen d'en sçavoir quelque chose, je vous supplie, Monsieur, de m'en faire donner part.

« Je n'attends que l'occasion pour envoyer à Paris un exemplaire du *Specimen* de Mons. Morel, avec les lettres de Mons. de Spanheim que celuy-cy vous destine.

« Le *Thesaurus Brandeburgicus* de Mons. Begerus [1], garde des médailles de S. A. R. de Brandebourg, avance fort.

« J'espère que le trésor incomparable des inscriptions

1. Mort à Berlin en 1705. L'électeur de Brandebourg en question est Frédéric-Guillaume Ier, bisaïeul du grand Frédéric.

anciennes de M. Gudius [1] paroistra aussi un jour. Je vous souhaite une parfaite santé et suis avec zèle,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LEIBNITZ. »

A la réception de cette lettre de Leibnitz, Nicaise s'empressa de demander à Baillet des renseignements sur les deux ouvrages relatifs à Descartes, que Leibnitz désirait connaître. Baillet répond à Nicaise le 7 septembre 1695.

Le 7 septembre 1695.

« Vous me demandez des nouvelles de deux petits livrets cartésiens que je n'ay ni lus ni même vus ; le premier, qui est latin, m'est entièrement inconnu et à la plupart des amis à qui j'en ay parlé ; l'autre qui a pour titre *Conjuration contre M. Descartes*, n'est qu'une plaisanterie où l'on représente les *qualités* physiques de la philosophie d'Aristote et des péripatéticiens qui conspirent contre la vie de cet ennemi commun et qui se servent enfin du ministère de la chaleur pour l'assassiner. L'escrit est petit et n'a presque pas fait de bruit, soit qu'il n'ait pas assez de tour ni de sel, soit qu'il soit trop sérieux pour une pièce badine, soit que le public se lasse ou se dégoûte effectivement de ces sortes d'imaginations en un temps où les esprits fins, enjoués et délicats, deviennent plus rares que par le passé.....

« BAILLET. »

1. L'ouvrage auquel Leibnitz fait ici allusion a été publié par Franc. Hersel sous ce titre : *Antiquæ inscriptiones, tum græcæ, tum latinæ, olim a Marq. Gudio collectæ, nuper a Loana Koolio digestæ, hortatu consilioque Grævii, cum adnotationibus eorum*, Leuwarden, 1751, in-fol

VIII.

Monsieur [1],

« Je compte pour un malheur très-grand, qu'un ami est cause par son changement, que j'ay manqué si longtemps à mon devoir à vostre égard aussi bien qu'à l'égard de monsieur le président Boisot. Il alloit en Hollande et aux Pays-Bas espagnols, et me marquoit qu'il iroit de Bruxelles à Paris, avec un passe-port qu'il trouveroit moyen d'avoir. Cela me porta à lui confier un paquet pour vous, où estoient quelques exemplaires des anecdotes de la vie du pape Alexandre VI, de la maison de Borgia, père du fameux Duca Valentino, que j'ay fait imprimer sur un manuscrit d'un homme de son temps, qui estoit dans des emplois considérables à Rome, mais Allemand d'origine, comme je crois vous avoir déjà marqué autres fois. J'y avois aussi mis une lettre pour monsieur le président Boisot et vous y avois supplié, Monsieur, de faire tenir cette lettre à M. le président avec un des exemplaires. Mais comme je me tenois fort en repos sur le soin que cet ami prendroit, je viens d'apprendre bien tard qu'il a changé de dessein et de route. Mais je ne manquerai pas d'une autre occasion, et cependant j'ay voulu vous

1. Cette lettre est tout entière de la main de Leibnitz dans le manuscrit de Paris, mais elle n'est point datée. Feller, qui probablement a vu à Hanovre la minute de Leibnitz, en a tiré trois petits paragraphes qu'il a imprimés à la date de 1696, dans l'*Otium Hannoveranum*, et que Dutens a réimprimés tome V, p. 547. La date de 1696, que donne la *Revue de Bourgogne*, se démontre d'ailleurs et par le contenu de la lettre et par celles auxquelles elle a donné lieu.

supplier, Monsieur, de faire tenir la cy-jointe à mons. le président, où je marque les mêmes choses, et de contribuer à m'excuser et à plaider pour mon innocence.

« Mons. de Spanheim et monsieur Morel ne sont pas des plus pressés à répondre. Et on doit excuser monsieur de Spanheim, qui est accablé par des soins publics et littéraires, et mons. Morel postpose tout [1] à l'empressement de pousser son grand ouvrage [2]. Cependant j'ay eu une lettre de mons. Spanheim, il n'y a pas longtemps, avec un exemplaire du premier volume de son *Julien* [3]. La plus grande partie de ses notes sera dans le second tome, qui est sur le point de paroistre. Cependant ces remarques bien amples et riches en belles choses sur la première harangue de cet empereur, qu'il fit estant encore César, à l'honneur de Constance Auguste, mises dans le premier tome, font déjà connoistre par avance qu'il y aura un merveilleux trésor d'érudition. La chronologie, la géographie, les médailles, l'antiquité ecclésiastique et profane, la théologie mystique des anciens platoniciens se trouvent déjà bien éclaircies à l'occasion de quelques passages de *Julien;* mais je me promets surtout des choses bien importantes sur ce que ce prince a écrit contre les chrétiens, et que Saint Cyrille y a répondu.

« On a publié aussi à Berlin l'ouvrage de mons. Beger,

1. La *Revue de Bourgogne* donne mal à propos : *qui est tout à l'empressement, etc.*

2. Le *Thesaurus Morellianus.*

3. Le *Julien* de Spanheim parut à Leipsik en 1696. L'ouvrage de Beger dont il est question plus bas, *Thesaurus Brandeburgicus*, parut aussi en 1696, et Leibnitz parlant de ces deux ouvrages comme venant de paraître, on voit que la date de cette lettre doit être à peu près la même que celle de ces deux écrits.

où il y a des médailles choisies du trésor de l'électeur son maistre ; et j'en attends un exemplaire, aussi bien que d'un livre que M. Beckius, sçavant pasteur de la Confession d'Ausbourg, à Ausbourg même, a fait sur un almanach turc, apporté de Hongrie, où il y a de beaux éclaircissements sur les époches, la chronologie et l'astronomie des Orientaux.

« Il y a un homme sçavant en Silésie, nommé mons. Acoluthus [1], qui travaille depuis vingt ans à une version de l'Alcoran avec des notes. Il passe pour un des premiers hommes de ce temps en cette sorte d'érudition, et on en attend bien plus que du bon homme le P. Maracci [2], qui a déjà donné le commencement de son Alcoran, par l'assistance du cardinal Barbarigo, dont on ne sçauroit assez louer le zèle.

« J'ay poussé un de mes amis à commencer un *Glossarium saxonicum*, où, en éclaircissant les vieux mots saxons, il aura occasion de dire plusieurs belles choses.

« Les Anglois ont entrepris de donner un grand dictionnaire de leur langue, qu'ils prétendent devoir faire la nique à celui de vostre académie. J'ay écrit à un ami qui m'en a donné part, pour lui marquer qu'ils y doivent joindre aussi les termes techniques des sciences, arts et professions, et que, s'ils auront de la peine à égaler le véritable Dictionnaire de l'Académie françoise, ils pourront surpasser celuy qu'on y a joint sur ces sortes de

1. Professeur de théologie à Breslau, né en 1654, mort en 1704. Voyez dans Dutens des lettres d'Acoluthus, t. VI, p. 150, sqq.

2 Religieux servite dont le *Prodromus ad refutationem Alcorani* parut à Rome en 1694. Le texte arabe complet avec la version latine furent publiés en 1698 à Padoue, où le cardinal Grégoire Barbarigo, vénitien, évêque de cette ville, avait fondé une imprimerie orientale.

termes et qui est sujet à bien des fautes. On m'a mandé depuis qu'en effet le dessein de messieurs les Anglois est aussi d'y joindre ces termes. L'émulation est utile pour exciter les hommes à bien faire. Sans M. l'abbé Furetière on n'auroit point songé chez vous aux termes techniques. Peut-être que messieurs les Italiens suivront l'exemple de l'Académie françoise et joindront aussi les termes des arts à leur Crusca ; car ces termes nous apprennent bien des réalités, au lieu que les Dictionnaires ordinaires ne servent qu'à parler. Comme vous estes ami de plusieurs de messieurs de la Crusca, je vous supplie, Monsieur, de leur donner aussi de l'émulation sur ce sujet.

« Je vous supplie, Monsieur, de marquer à M. d'Avranches que la vénération que j'ay pour son mérite éminent m'a fait remarquer avec plaisir que M. de Spanheim, dans un endroit de son *Julien*, luy donne comme de raison, *principatum eruditionis in Gallia*. Si M. d'Avranches fait reimprimer un jour sa censure sur la philosophie cartésienne [1], je pourrois lui communiquer quelques choses curieuses pour l'augmenter, et entre autres, une remarque de feu M. Hugens, qui a découvert que le fondement de ce que M. Descartes a donné sur l'arc-en-ciel au delà de Marc-Antoine de Dominis [2] a esté pris d'un endroit de l'incomparable Keplerus [3]. Je suis

1. Le livre de Huet, intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ*, est de 1689. Il s'en fit en peu de temps plusieurs éditions en France et ailleurs. Huet publia plus tard ses *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, Amsterdam, 1698, in-18.

2. Archevêque de Spalatro, mort en 1624. Son livre *De radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride* parut à Venise en 1611. C'est la première explication qu'on ait donnée de l'arc-en-ciel.

3. Huygens parle bien différemment de la théorie de l'arc-en-ciel donnée par Descartes, du moins dans les *Remarques* que nous avons publiées. Voyez plus haut, p. 55.

bien obligé à ce prélat de son souvenir et je suis avec zèle, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« LEIBNIZ. »

IX. [1]

Hanover, 7 septembre 1696.

« Je ne sçay, Monsieur, par quel accident ma lettre pour mons. Morel avec la vostre a esté rendue si tard ; car je l'avois adressée à l'ordinaire à un ami de la cour de Volfenbutel [2]. Néanmoins cela fait un bon effect ; car il s'est d'autant plus hasté de vous respondre, comme vous voyez, Monsieur, par la cy-jointe, que je me presse de vous envoyer.

« Vous aurez reçu cependant ma précédente où entre autres je vous avois prié de me conserver les bontés de mons. le président Boisot, pour mon code diplomatique, préférablement à des libraires, qui ne travaillent que pour le gain.

« Mons. Begerus qui garde le cabinet des médailles et

1. Cette lettre est tout entière de la main de Leibnitz dans notre manuscrit. Elle est datée du 7 septembre 1696, et comme Leibnitz y rappelle que dans sa lettre précédente il a proposé à Huet de lui fournir quelques nouvelles notices sur la philosophie cartésienne, ce qui se trouve dans la lettre ci-dessus, sans date, il s'ensuit que cette lettre est certainement celle à laquelle Leibnitz fait ici allusion, et que par conséquent elle est antérieure au 7 septembre 1696. D'un autre côté, Leibnitz rappelle ici, comme ayant été précédemment adressés par lui à Nicaise, des vers sur le cardinal de Noris et des questions sur les archives de l'église de Coutance, deux choses qui se trouvent seulement dans une lettre que la *Revue des deux Bourgognes* date du 24 septembre 1696. Ou cette date du 24 septembre a été mal lue, ou, ce qui est plus probable, il y a ici quelque erreur de mémoire de la part de Leibnitz.

2. La *Revue des deux Bourgognes* donne : *à un ami de la cour. Il s'est d'autant plus hâté de vous répondre,* etc.

antiques de l'électeur de Brandebourg, a publié son *Thesaurus Brandeburgicus*. Comme quelques-unes des plus belles gemmes antiques gravées sont passées dans le cabinet de l'électeur de celuy de M. Rabener, son conseiller en Pomeranie, mons. Beger, je ne sçay par quelle jalousie, a dit dans sa préface qu'il en faisoit mention à la prière de M. Rabener, comme si cela ne lui estoit dû; ce qui estant désobligeant, j'ay eu soin de faire rendre justice au mérite de mons. Rabener dans les Actes des Sçavants de Leipsig. Mons. Rabener a eu les gemmes par leg du duc de Croy ou Arschot qui estoit gouverneur de Pomeranie. Je ne comprends pas pourquoi les sçavants sont si portés à se faire de ces petites malices; ils ne devroient avoir que des pensées grandes et généreuses et dignes de l'honneur des lettres.

« Je ne sçay, Monsieur, si Paris n'aura pas bientôt l'honneur de vous revoir; ce seroit pour le bien de la république des lettres, où, sans parler de vos propres productions, vous faites si bien la charge de grand instigateur à l'égard des autres. Vous sçavez que c'est une charge dans quelques pays.

« Je crois encore de vous avoir prié dans ma précédente de faire mes recommandations à monsieur l'évêque d'Avranches, et de le prier de se faire informer si on ne trouve pas dans l'archive de l'église de Coutance quelque chose qui serve à connoistre le détail de la négociation d'un évêque de Coutance qui fut un des ambassadeurs du concile de Bâle aux Bohémiens. J'y avois adjouté que, lorsqu'un jour il feroit réimprimer la censure de la philosophie cartésienne, je pourrois fournir quelques nouvelles notices.

« J'avois presque oublié les vers d'un de mes amis sur l'élévation du cardinal Noris, que je vous envoyois en même temps. Je répète tout cela afin d'apprendre si vous aviez reçu ma lettre, comme j'espère.

« On a imprimé en Hollande des lettres de feu monsieur Gudius [1]; mais on n'a pas choisi les meilleures, et je voudrois qu'on eût commencé par quelque chose de plus digne de cet homme excellent.

« Mons. Thomas Smith, Anglois, un des plus sçavants et connu par ses *Miscellanea*, et par ce qu'il a donné de l'estat de l'église grecque [2], vient de publier *Catalogum celebris bibliothecæ Cottonianæ* [3] dont il m'a envoyé un exemplaire. Il dit des fort bonnes choses sur la vie du fondateur [4] qui estoit un Peireskius d'Angleterre, par les secours qu'il donnoit aux sçavants. On ne voit presque plus des gens de cette espèce.

« Je voudrois avoir connoissance à Paris de quelque sçavant d'une curiosité bien étendue, qui voulût me donner part des nouveautés littéraires, et je tâcherois de lui rendre la pareille, et si sa bonté pouvoit aller jusqu'à me faire envoyer des livres, je le rembourserois ponctuellement et promptement, et je donnerois même des ordres pour y assurer l'argent par avance, et on le serviroit réciproquement; car je pense à prendre des mesures pour faire venir un peu régulièrement des livres de France par les Pays-Bas : il seroit bon pour cela que ce fût une personne au-dessus des petites vues intéressées. Je ne sçais

1. Marquardi Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum epistolæ. Utrecht, 1696, in-4°.

2. Histoire de l'église Grecque, d'abord en latin, puis en anglais. 1680.

3. 1696, in-folio.

4. Robert Cotton, né en 1570, mort en 1651.

si vostre bonté nous pourroit procurer la connoissance d'une personne de cette espèce, et si je n'abuse de cette bonté en vous faisant ces prières. Je suis fâché de ne rien avoir de mons. de Spanheim. Je mettray des ordres afin que M. Morel reçoive plus promptement une autre fois ce que vous lui destinerez, et suis avec zèle,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur

« LEIBNIZ. »

X.

Hanover, ce 14/24 septembre 1696.

« [1] Vous aurez receu la mienne avec l'y jointe pour M. le président Boisot, pendant que la votre m'est venue; je n'ay pas manqué, Monsieur, d'envoyer à M. Morell ce que vous luy avez destiné. Il m'a parlé, à son retour de Hollande, il y a long-temps.

« Les libraires qui réimpriment le recueil de Léonard m'ont donné avis de leur dessein et m'ont demandé communication de telles pièces. Mais ils m'ont fait sçavoir en même temps qu'ils vouloient prendre les traités contenus dans mon *Code diplomatique*, pour les disperser par leur ouvrage. Je leur ay témoigné que je ne l'approuvois pas, mais que je consentirois qu'ils fissent de mon ouvrage (avec ce que je leur donnerois encor) un tome à part pour ne point déranger et mettre en capilotade, ou dans la foule parmi toutes sortes de pièces, ce que j'aurois choisi exprès pour le tirer hors du pair; en quoy

1. Cette lettre manque dans notre manuscrit. Je la donne d'après la *Revue des deux Bourgognes*.

j'avois eu l'approbation des habiles gens; que de cette manière aussi mon ouvrage subsisteroit en son entier et pourroit être continué, au lieu que, si j'accordois ce qu'ils demandoient, j'abandonnerois mon dessein commencé, contre la promesse faite au public et renouvelée auprès des princes et ministres qui m'ont encor favorisé depuis peu. Mais, comme il semble qu'ils s'opiniâtrent à l'encontre et qu'ils ont plus d'égard à quelque gain, qu'à la manière d'agir la plus conforme à l'honnesteté, il faut les laisser faire, et ma continuation se fera en son temps[1]; car je seray obligé d'attendre maintenant que leur recueil ait paru afin qu'ils ne puissent point piller d'abord. Ce n'est que fort tard que j'ay appris que M. Christin s'en mêle, mais je m'imagine qu'il n'aura point de part à ces procédures irrégulières. Cependant je vous laisse juger, Monsieur, si ces gens méritent trop qu'on les favorise, et j'espère que vous aurez la bonté de me conserver préférablement les libéralités de M. le président Boisot et d'autres amis, mais surtout la vôtre. Je trouve plaisant qu'ils n'ont pas même les concordats de France, que j'ay avec des remarques manuscrites considérables.

« J'estime que le *Phèdre* de feu M. Gudius paroistra bientôt, avec des fables de cet auteur qui n'ont encor jamais été publiées[2]; et j'ay ouï dire que M. Grœvius adjoutera la vie de M. Gudius, son ancien ami.

« Je ne m'étonne point si M. l'abbé Faydit a irrité *cra-*

1. Elle ne parut qu'en 1700, sous le titre de *Mantissa Codicis juris gentium diplomatici.*

2. Les notes de Gudius sur Phèdre ne furent publiées qu'en 1698, à Amsterdam, avec quatre fab es inédites, copiées sur un manuscrit de Dijon, communiqué par l'abbé Nicaise. Gudius était mort en 1689.

brones[1] en attaquant toute la théologie scholastique[2]. Christophorus *à capite fontium* avoit fait un livre autrefois *de necessariâ theologicæ scholasticæ emendatione;* mais ce n'estoit que sur une matière particulière.

« Cet abbé Cordemoy, qui a écrit contre les sociniens depuis peu, est-ce le même que celui qui a écrit *du discernement du corps et de l'ame?* Si cela est, je m'étonne qu'il ne continue pas son histoire de France[3].

« M. Placcius continue de travailler à une nouvelle édition *de Anonymis et Pseudonymis*[4]. Il a eu depuis peu un manuscrit de feu M. Colomiés[5] *de scriptoribus dubiis*, dont il profitera en citant l'auteur.

« Un sçavant abbé italien, professeur de mathématiques à Padoue, qui donne fort dans ma nouvelle hypothèse philosophique, donnera un ouvrage sur saint Augustin, *de quantitate animæ*, qu'il dédie au cardinal Noris[6]. Voici[7] des vers sur ce cardinal, qu'un ami protestant a faits, il y a long-temps, et auxquels mon distique,

Purpura Norisium tandem venerabilis ornat,
Ornaturque ipso purpura Norisio

1. Sic.

2. Il s'agit du livre intitulé : *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou fausses idées des Scholastiques sur toutes les matières de religion.* 1696, in-12.

3. L'abbé de Cordemoy, auteur du *Traité contre les Sociniens*, 1696, in-12, était le fils de l'académicien, connu par son *Histoire de France jusqu'en* 987, et par une foule d'écrits philosophiques.

4. Elle ne parut qu'après la mort de Placcius, en 1708, in-fol.

5. Bibliographe français, réfugié à Londres, mort en 1692.

6. Évidemment Michel-Ange Fardella et son ouvrage *Animæ humanæ natura ab Augustino detecta*, Venetiis, 1698. Voyez 2e série, t. II, leç. XIe, p. 532.

7. Les vers annoncés ne se trouvent pas dans la *Revue des deux Bourgognes*.

en vous écrivant, a donné occasion; aussi l'a-t-il enchâssé dans ses vers : il m'a défendu de le nommer.

« Je ne sçay si je vous ay prié de tâcher d'apprendre par la faveur de M. d'Avranches (pour lequel je répète mes témoignages de vénération), si on ne pourroit trouver à Coutances des papiers regardant les négociations d'un évêque de Coutances, qui fut un des légats du concile de Bâle aux Bohémiens.

« Je n'ai pas encore vu le *pourtrait de feu M. de Court*[1]. M. Morell m'a dit des merveilles de cet excellent homme, et me l'a fait regretter extrêmement.

« Je suis, etc.

« LEIBNIZ. »

Dans ces trois lettres de l'année 1696 on peut distinguer trois points intéressants : 1° la recherche d'un correspondant à Paris; 2° la demande de documents historiques; 3° ce qui se rapporte à Descartes.

I. En même temps que Leibnitz écrivait à Nicaise pour lui demander un correspondant, il en faisait autant auprès de l'antiquire Morel. Celui-ci lui avait indiqué un de ses amis, antiquaire aussi, M. Toinard, et il lui avait donné pour lui une lettre de recommandation. M. Brunet, l'estimable auteur du *Manuel du libraire*, qui possède toute la correspondance manuscrite de Toinard, a bien voulu nous laisser copier la lettre dans laquelle Leibnitz envoie à Toinard celle de Morel.

A M. Toinard, à Paris, rue Mazarine, chez M. Des Noyers.

Hanover, 9 mai 1697.

« Monsieur,

« Quoique M. Morel, notre commun ami, m'ait envoyé

1. Ouvrage de l'abbé Genest, publié en 1696, in-8.

la cy-jointe pour vous, sur ce que je l'avois prié de me donner un bon correspondant, ne sachant point que j'avois déjà l'honneur d'être connu de vous; je n'ai garde pourtant de me servir de son intercession; j'ai la conscience trop délicate pour cela; et ce seroit pécher *in publica commoda* que de vous demander un commerce de notices curieuses; il ne faut pas pour cela un savant du premier rang, tel que vous êtes. Ceux qui sont propres pour cela doivent être *medii gradus*. Vous m'en pouvez choisir, mais vous ne le devez pas être vous-même. Je viens de donner au libraire une Relation de l'établissement autorisé du christianisme dans la Chine, faite par le R. P. Suarez, recteur du collége de Pékin, et j'y ai ajouté quelques extraits des lettres des RR. PP. Grimaldi, Thomas et Gabillon, dont j'ai reçu la première moi-même, et les autres m'ont été communiquées. Le dernier, écrivant aux RR. PP. de la Chaise et Verjus, explique les raisons des démêlés entre les Moscovites et les Chinois un peu plus distinctement que le R. P. Lecomte. J'ai pourtant eu soin de ne rien mettre dans ces extraits que je croie pouvoir déplaire à ceux qui ont écrit ou qui ont communiqué les lettres. J'ai mis une préface devant ce petit recueil, où je dis, entre autres choses, qu'en considérant la connexion présente des mœurs en Europe, je crois qu'il seroit presque aussi nécessaire que les Chinois nous envoyassent des missionnaires pour prêcher la religion naturelle, qu'il est nécessaire que nous leur en envoyions pour prêcher la religion révélée [1].

« Si vous voulez répondre, Monsieur, à la question qui

1. Voyez la préface des *Novissima Sinica*, anno 1697, secunda edit., anno 1699, in-12; et dans la collection de Dutens, t. IV.

regarde la médaille de Zenodore, dont M. Morel vous parle, vous n'avez qu'à m'envoyer sa réponse, qui sera rendue bien plus tôt que sa lettre ne vient à vous, parce qu'un accident a fait que je n'ai pu vous l'envoyer plus tôt.

« Je vous supplie, Monsieur, de me dire votre sentiment sur les nouvelles cartes de messieurs de l'Académie royale des sciences et de M. Le Fer, contre lesquelles M. Vallemont[1] fait des objections suivant les principes de M. Isaac Vossius. Il est bien sûr que M. Vossius a grand tort d'accuser comme il fait les observations astronomiques; cependant il se peut qu'il y ait du défaut dans l'application, et il seroit bon de comparer les mesures de ces messieurs avec celles des Arabes.

« Je voy que la Biblioihèque orientale de feu M. d'Herbelot est enfin publique. J'en suis réjoui. Je voudrois l'avoir aussi bien que le dictionnaire du bon P. Thomassin, quoique je m'imagine qu'il est trop facile à contenter dans la réduction qu'il fait des autres langues à la langue hébraïque.

« Un de mes amis me demande avec empressement un livre imprimé à Witenberg il y a plusieurs années, dont le titre est *Adam Bohoriz horæ Arcticæ antiqua lingua carniolana.*

« Si vous pouviez, Monsieur, me délivrer ce livre, vous me feriez une grâce singulière, car je voudrois le faire copier tout exprès pour satisfaire à cet ami, et croirois ces petits frais fort bien employés.

« Les gazettes nous ont parlé d'un homme qui a des inventions mécaniques merveilleuses, pour lesquelles il

1. Prêtre et docteur en théologie, né en 1649, mort en 1721.

a obtenu privilége du roi. Je m'imagine qu'il en faudra toujours rabattre un peu; cependant il se peut aussi qu'il ait quelque chose de bon. On parlait entre autres de son carrosse inversable. Comme vous êtes presque l'unique, en ce que vous pénétrez également dans l'intérieur des sciences aussi bien que des belles choses, j'ose bien vous supplier, sans oser ni vouloir demander une correspondance réglée, de me faire part quelquefois des nouvelles découvertes, pourvu que cela se puisse sans votre incommodité.

« Je suis avec zèle,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LEIBNITZ. »

« Est-il vrai que le médecin ou plutôt paysan de Chauderay fait tant de cures excellentes? on le dit : *sed vix ego credulus illis.* »

Toinard n'ayant pu servir de correspondant à Leibnitz, Nicaise s'efforça de lui en trouver un autre, et il fit choix pour cela d'un de ses amis nommé Pinson, avocat au parlement de Paris. Il donne cette petite nouvelle à Huet.

(Correspondance de Huet.)

Dijon, 18 août 1671.

«..... J'ai donné M. Pinsson pour correspondant à M. Leibnitz; un plus grand savant ne lui serait peut-être pas si utile et ne se donnerait pas autant de peine que lui pour servir les uns et les autres... »

II. Sur les documents historiques demandés par Leibnitz, voici la réponse de Huet.

(Correspondance de Nicaise, t. Ier, n° 72.)

Paris, le 28 février 1697.

«..... Je ne laisserai pas de satisfaire à ce que vous me demandez de la part de M. Leibnitz. Notre assemblée provinciale est indiquée à Gaillon pour le 18 du mois prochain. Je me servirai de cette occasion pour savoir de Mgr. de Coutances s'il a dans le chartrier de son évêché quelques actes de son prédécesseur qui fut député vers les Bohémiens par le concile de Bâle. Je puis cependant vous dire par avance et presque vous assurer qu'il ne s'y trouvera rien de ces actes, et que ce n'est point là qu'il les faut chercher. Les chartriers des églises ne contiennent que les titres qui concernent les droits de ces mêmes églises, et non ceux qui regardent les personnes des évêques. Ce serait dans la famille de celui qui fut député par le concile qu'il faudroit chercher les actes de cette légation, ou parmi les actes du concile même..... »

III. Sur Descartes Huet répond ainsi :

(Correspondance de Nicaise, t. Ier, n° 69.)

A Annay, le 4 mai 1697.

«..... J'ai leu avec plaisir l'extrait de la lettre de M. Leibnitz sur le larcin de M. Descartes touchant l'arc-en-ciel. Il paroît par cette lettre que M. Hugens a cru que M. Descartes a pris de Kepler ces boules d'eau transparentes qui font l'arc-en-ciel. Cependant, j'ay bien de la peine à croire que M. Hugens ait attribué à M. Kepler la première invention de ces boules d'eau, puisque, longtemps avant Kepler, on avoit remarqué des arcs-en-ciel dans la pluye ou rosée, en quoy se résout le jet des fontaines jaillis-

santes, et l'on avoit pu voir ce phénomène sans connoistre aussitôt qu'il se faisoit dans ces boules d'eau. Mais ce que M. Descartes a pu s'attribuer avec vraisemblance (je ne sçais si c'est avec vérité), c'a esté le calcul de la réfraction qui se faisoit dans cette boule d'eau[1]. Ces belles couleurs qu'on voit le matin dans ces gouttes de rosée qui sont tombées la nuit sur les herbes, toutes pareilles à celles de l'arc-en-ciel, ont bien peu encore faire conjecturer que les couleurs de l'arc-en-ciel tiennent d'une pareille cause. J'ay voulu mesurer autrefois la mesme réfraction dans un prisme, que je fis faire exprès à angles inégaux et de la grandeur marquée par M. Descartes; on peut aussi les mesurer dans les prismes ordinaires.... »

XI.

Hanover, ce 20/30 février 1697.

« Voicy[2], Monsieur, une lettre de M. de Spanheim. Il n'oublie pas ses amis, quoique ses occupations et ses ouvrages l'empêchent d'être prompt à leur répondre. Mes occupations et mes travaux sont infiniment au-dessous des siens, et je ne laisse pas d'être accablé quelquefois par la multitude et par la diversité des choses; sans cela, j'aurais déjà répondu à votre dernière. J'espère qu'une mienne vous aura esté rendue cependant, que j'avois escrite avant la réception de la vostre, et je m'y rapporte.

« Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la communication des extraits des lettres de l'illustre monsieur d'Avranches, puisqu'il a la bonté d'agréer les obser-

1. C'est précisément la remarque que fait Huygens, plus haut, p. 55, 56, et Huet est ici plus juste que Leibnitz envers Descartes.

2. Cette lettre manque dans le manuscrit de Paris. Nous la donnons d'après la *Revue des deux Bourgognes*.

vations que j'ay faites sur Descartes et particulièrement touchant les auteurs dont il a profité. Je les mettrai par écrit un de ces jours.

« Quoique je veuille bien croire que cet auteur a esté sincère dans la proposition de sa religion [1], néautmoins les principes qu'il a posés renferment des conséquences étranges auxquelles on ne prend pas assez garde. Après avoir détourné les philosophes de la recherche des causes finales [2], ou, ce qui est la même chose, de la considération de la sagesse divine dans l'ordre des choses, qui à mon avis doit être le plus grand but de la philosophie, il en fait entrevoir la raison dans un endroit de ses *Principes*, en voulant s'excuser de ce qu'il semble avoir attribué à la matière certaines figures et certains mouvements. Il dit qu'il a eu droit de le faire, parce que la matière prend successivement toutes les formes possibles, et qu'ainsi il a fallu qu'elle soit venue à celles qu'il a supposées. Mais, si ce qu'il dit est vrai, si tout possible doit arriver et s'il n'y a point de fiction (quelque absurde et indigne qu'elle soit) qui n'arrive en quelque temps et en quelque lieu de l'univers, il s'ensuit qu'il n'y a ni choix ni providence, que ce qui n'arrive point est impossible, et que ce qui arrive est nécessaire, justement comme Hobbes et Spinosa le disent en termes plus clairs. Aussi peut-on dire que Spinosa n'a fait que cultiver certaines semences de la philosophie de M. Descartes [3], de sorte que

1. Tout cet alinéa est imprimé dans Dutens avec cette étrange variante : *Je veux bien croire que M. l'abbé Faydit ait été sincère*, etc. Dutens, t. II, p 245.

2. J'ai répondu à cette accusation de Leibnitz, *Fragments de philophie cartésienne*, Correspondance de Malebranche et de Leibnitz, p. 368.

3. Sur ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette assertion, voyez dans les *Fragments de philosophie cartésienne*, le mémoire intitulé : Rapports du cartésianisme et du spinozisme.

je crois qu'il importe effectivement pour la religion et pour la piété que cette philosophie soit chastiée[1] par le retranchement des erreurs qui sont mêlées avec la vérité.

« M. l'abbé Foucher[2] est-il mort ou vivant? Il n'a rien dit sur ma réplique dans le journal. Lorsqu'il a écrit contre mes nouvelles pensées philosophiques, il a cru que ce n'estoient que des hypothèses; mais, en y méditant, il trouvera qu'elles sont démontrées.

« Les manuscrits orientaux de feu M. Golius[3] ont esté vendus à l'encan en Hollande : c'est pitié que cette belle collection a été dissipée. Ceux de feu M. Hinckelman, qui a publié l'arabe de l'Alcoran, sont encore à vendre, et il y a des bonnes choses. Je[4] suis bien aise que M. d'Avranches trouve son édition de l'Alcoran assez correcte. On m'assure que le pape Innocent XI a empêché l'édition du bon père Maracci[5], quoiqu'il fût son confesseur, parce qu'il regardait ses remarques comme une espèce d'apologie de l'Alcoran, en ce qu'elles faisoient voir que les commentateurs lui donnoient très-souvent un sens raisonnable. Les Arabes ont eu des philosophes dont les sentiments sur la Divinité ont esté aussi élevés que

1. J'ai pris la liberté de relever ailleurs ce ton superbe de Leibnitz à l'égard de Descartes, et j'ai fait voir le peu de générosité qu'il y avait à prendre ainsi parti et à faire cause commune avec les jésuites et Huet contre le père de la philosophie moderne. *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 567, et p. 576.

2. Simon Foucher, chanoine de Dijon, né en cette ville en 1644, mort à Paris en 1696, surnommé *le restaurateur de la philosophie académicienne*. Voyez *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 396.

3. Un des premiers orientalistes du XVIIe siècle. Mort en 1667.

4. Cet alinéa est dans Dutens.

5. C'était une fable, car Innocent XI était mort en 1689, et l'édition du Coran par Maracci a paru à Padoue, en 1698, sans aucune difficulté.

pourroient estre ceux des plus sublimes philosophes chrétiens. Cela se peut connoître par l'excellent livre du *Philosophe autodidacte*[1], que M. Pokock a publié de l'arabe.

« A propos du concile de Bâle (dont peut-être des mémoires se trouvent dans le diocèse de Coutances, si M. d'Avranches a la bonté de les faire chercher), je vous diray, Monsieur, une nouvelle curieuse, c'est que des mémoires de certains prélats qui ont assisté au concile de Trente ont estés découverts et seront publiés fidèlement sur les originaux.

« M. Meierus de Brême, qui travaille au glossaire saxon sur mes exhortations, a esté ravi de l'approbation de M. d'Avranches. Nous ne négligerons pas l'Islandois, et nous avons une espèce de dictionnaire du vieux scandinave qui servira beaucoup. Les remarques sur les endroits du *Littus saxonicum* qui sentent le saxon seroient très-utiles, et il est à souhaiter qu'elles ne soyent point oubliées ni perdues.

« Je souhaiterois d'apprendre le jugement de M. l'évêque d'Avranches de ma conjecture sur l'étymologie des Germains dont je vous ai parlé autrefois[2]. C'est que je crois que les *Herminones*, partie des peuples teutoniques chez Pline et Tacite, ont donné le nom à toute la nation; comme encor aujourd'hui vous appelez les Teutons Allemands, quoique cela n'appartienne proprement qu'aux Suèves et Helvétiens. Il est assez ordinaire que l'aspiration s'affoiblit et se fortifie. Or, lorsqu'elle est renforcée,

1. *Philosophus autodidactus*, c'est-à-dire le philosophe qui est à lui-même son maître. L'auteur arabe est Abu Iaafar Ebn Tophail. La traduction de Pocock père et fils est de 1671.

2. Cet alinéa se trouve aussi dans Dutens.

le H passe en G, et le contraire arrive quand le G se change en H. Ainsi de *Wiseraha*, comme portent les anciennes monnoies, les Romains ont fait *Visurgis;* d'*Illeraha* ils ont fait *Ilargus;* au lieu de *Gammarus*, nous disons *Hummer* (*cancer scilicet marinus* [1]), et les Espagnols changent *Germanos* en *Hermanos.* Vous sçavez, Monsieur, que *Hlodoveus* ou *Ludovicus* est la même chose que *Clodoveus*, et que Childéric ne diffère point de Hildéric. Or, Childéric se prononçoit en franc ou téotisque à peu près comme Ghildéric. Ainsi les aspirations téotisques en *Wiseraha*, *Illeraha*, *Herminons* ou *Hermens*, etc., estant fortes, les Romains et autres les ont marquées par le G plustot que par un simple H. Au reste Tacite dit exprès que le nom d'un peuple allemand a esté à toute la nation [2].

« Vous faites très-bien, Monsieur, de ramasser les pourtraits de M. d'Avranches, de M. de Spanheim et d'autres personnes illustres, s'il y en a encore de cette force. Mais de penser au mien, quand il s'agit de ces hommes excellents, c'est leur faire tort. Il n'a pas été gravé. Ce n'est pas par une vanité semblable à celle de Caton, qui vouloit qu'on demandât pourquoi il n'avoit point eu de statue, mais c'est parce que j'ai cru que personne ne s'aviseroit de songer à ce qui me regarde.

« Je n'ay pas encor vu le pourtrait de M. de Court. Il n'y a que le détail que j'estime dans ces sortes d'ouvrages. Pour en tirer quelque chose d'instructif, vos mémoires y auroient esté bien nécessaires.

Des libraires de Hollande, pillant mon premier tome

1. En français *Homard.*
2. Ce paragraphe est dans Dutens.

diplomatique sans aucun égard aux propositions raisonnables que j'ay faites, m'ont empêché par là de leur donner la suite. Ce sont des gens intéressés et opiniâtres, qu'il faut abandonner à leurs caprices. Pour moy, je leur ay déclaré que je n'y cherche point le moindre profit. Mais je ne voulois pas que mes pièces choisies fussent noyées dans leur grand fatras. Ainsi j'aurois esté bien aise qu'ils eusssent joint mon ouvrage au leur; non pas comme ils ont dessein de le faire, en le mettant en pièces pour le disperser dans le leur, mais en le laissant tel qu'il est.

« Faites-moi la grâce, Monsieur, de faire des grands remerciements à M. le président Boisot, que j'honore infiniment, puisqu'il m'est si favorable. Le meilleur moyen d'en profiter seroit celui que vous proposez, qui est de me communiquer quelque liste des matières ou pièces du trésor de feu M. son frère. Quand cette liste ne seroit point complète, elle me serviroit toujours, si imparfaite qu'elle pourroit estre.

« Je suis etc.

« LEIBNIZ. »

Nicaise s'empressa de communiquer à Huet ce qui pouvait l'intéresser dans cette lettre de Leibnitz.

(Correspondance de Huet.)

Dijon, 21 mars 1697.

«.....J'ai cru que je ne devais pas attendre cette occasion (celle d'un envoi de la vie de Saumaise de la part de M. Delamare), pour vous écrire et vous faire part de deux lettres de M. Spanheim et de M. Leibnitz, que j'ai reçues en même temps que la vôtre et qui vous regardent. Je commence par celle de M. Leibnitz..... (Suit toute

la lettre de Leibnitz, parfaitement conforme à l'imprimé).... Voilà, Monseigneur, ce qui regarde la lettre de M. Leibnitz, qui ne souhaite les instructions de M. l'évêque de Coutance que pour les insérer dans son Code diplomatique. Je crois que nous trouverons ce qu'il demande dans les archives de notre chambre des comptes, où sont les actes originaux du concile de Basle. Je n'ai pu encore y aller. M. le Doyen de la chambre, qui est fort de mes amis, m'a promis de me donner tout ce qui se trouvera de cet évêque.... »

Huet répond ainsi à Nicaise :

(Correspondance de Nicaise, tome I, n° 65.)

Paris, 19 avril 1697.

« .. . J'attendrai avec impatience la promesse que me fait M. Leibnitz d'une liste des pilleries de M. Descartes. Ce qu'il vous a écrit des dangereuses conséquences de ses principes contre la religion, est très-solidement pensé. Un mot que vous avez glissé dans votre lettre sur la mort de M. Foucher, m'a fait faire réflexion que je ne l'ai point vu depuis environ deux ans, quoiqu'auparavant je ne fusse pas si long-temps sans le voir. J'ai envoyé dans son quartier en faire des enquêtes, sans qu'on en ait pu rien apprendre. Il était chapelain de certaines religieuses de la rue Saint-Denys, dont je ne sais pas le nom. On en pourrait apprendre là de certaines nouvelles. Si vous en apprenez quelque chose, vous me ferez plaisir de m'en faire part. C'était un bon homme plein de candeur, droit, docile, sans faste. Je suis bien fâché que l'édition de l'Alcoran du P. Maracci ait été sufflaminée. Celle de Hambourg, quoique correcte, est si sale, qu'on ne peut pas

s'en contenter. L'origine que propose M. Leibnitz du nom latin des Allemands, *Germani*, me semble fort bonne et me semblerait encore meilleure, s'il la tirait d'un (peu) plus haut. Je crois que les noms des Herminons et des Germains viennent d'*Irmin*, qui était le nom de Mercure chez les anciens Allemands, comme les Teutons ont pris leur nom de *Theut*, qui était aussi Mercure. De là vient aussi le nom d'*Herminius* et d'*Hermeneric*, roy des Suèves. Les Goths portèrent des noms en Espagne de la même origine, *Aermenegilde*, *Ermesinde*, *Armengol*, *Ermengondus*, d'où s'est formé le nom *Armegandus*, que l'on a depuis exprimé par *Armand*, *Ermegildez* et *Ermildez*. Donnez-vous la peine de voir ce que j'ai écrit sur cela dans ma *Démonstration évangélique*. Dans un traité que j'ai fait autrefois de l'origine et des antiquités de Caen, ma patrie, j'ai donné l'origine d'un grand nombre de noms qui nous sont venus des Saxons et ensuite des Normands. Cet ouvrage aurait semblé curieux et agréable il y a cinquante ans, c'est-à-dire avant la décadence des lettres qui sont maintenant anéanties (et Dieu veuille que ce ne soit pas sans ressource), mais présentement on s'en moquerait. Je communiquerai volontiers à M. Leibnitz ce que j'ai remarqué. Si j'avais été aidé de son glossaire saxonique, j'aurais porté plus loin mes conjectures....

« P. Daniel, *évêque d'Avranches*. »

Ici se déclare une nouvelle lacune dans les lettres de Leibnitz à Nicaise. En effet, nous trouvons dans la correspondance de Huet une lettre de Nicaise renfermant un extrait d'une lettre de Leibnitz qui ne se retrouve ni dans le manuscrit de Paris, ni dans celui de Lyon, lettre qui

doit être placée entre celle du 30 février que nous venons de donner et celle du 28 mai que nous publierons tout à l'heure.

Dijon, 20 juin 1697.

« .....Pour ce qui est de M. Leibnitz, j'ai bien des choses à vous dire sur son compte. Il me charge aussi d'assurer votre grandeur de ses respects et attend le résultat de la négociation de l'évêque de Coutance, au sujet du concile de Bâle. Il voudrait bien aussi que votre grandeur voulût penser un jour à publier quelques-unes des observations qu'elle aura faites sur le *Littus saxonicum*, et les traces qui subsistent dans ces cantons de la langue saxonne.

« Voici ce que M. Leibnitz me dit sur la mort de M. Foucher, que je lui avais annoncée. Ce qu'il en dit est conforme à mes sentiments.

« Je suis fâché de la mort de M. Foucher.... Sa tête « était un peu brouillée. Il ne s'arrêtait qu'à certaines « matières un peu sèches ; et il me semble qu'il ne trai- « tait pas ces matières mêmes avec toute l'exactitude né- « cessaire. Peut-être que son but n'était que d'être le « *ressuscitateur* des académiciens, comme M. Gassendi « avait *ressuscité* la secte d'Épicure ; mais il ne fallait « donc pas demeurer dans les généralités. Platon, Cicé- « ron, Sextus Empyricus et autres lui pouvaient fournir « de quoi entrer bien avant en matière, et sous prétexte « de douter il aurait pu établir des vérités belles et utiles. « Je pris la liberté de lui dire mon avis là-dessus ; mais « il avait peut-être d'autres vues dont je n'ai pas été assez « informé. Cependant il avait de l'esprit et de la subti- « lité, et de plus il était fort honnête homme : c'est pour-

« quoi je le regrette. Peut-être a-t-il laissé quelqu'ou-
« vrage posthume digne de paraître, etc. »

« Voici ce qu'il me dit touchant les portraits de M. Begon et leur éloge par M. Perrault :

« Si, à l'imitation d'Allatius dans son *Apis urbana*,
« M. Perrault voulait encore parler des étrangers célè-
« bres qui se sont arrêtés en France, il pourrait rendre
« justice au bon ami de son frère, feu M. Hugens, qui
« peut entrer en parallèle avec tout ce que notre siècle a
« eu de plus excellent. Comme on n'y mettra que des
« morts, je ne voudrais pas que M. Cassini se hâtât pour
« y trouver place, etc. »

« Comme j'avais parlé à M. Leibnitz du quiétisme ennemi des belles-letres et du livre de M. de Cambray qui faisait du bruit, voici ce qu'il m'a dit là-dessus, dont j'ai fait part à M. Bourdelot qui en instruira M. de Meaux. J'ai envoyé les livres de ces deux prélats à M. Leibnitz.

« Ne fait-on pas un peu de tort (m'écrit-il), à M. l'ar-
« chevêque de Cambray? Je me défie toujours un peu du
« torrent populaire, et toutes les fois que j'entends crier :
« *Crucifige*, je me doute de quelque supercherie. Cepen-
« dant je n'ai rien à dire là dessus : je n'ai pas vu son
« livre, et peut-être que la matière me passe. Ce n'est
« pas assez d'avoir quelque chose de commun avec les
« vérités ; il n'y a guère d'erreur qui n'emprunte quelque
« belle vérité pour s'en masquer, et nous serions bien
« malheureux si pour cela nous devions être privés de
« l'usage de ces vérités. Cependant, sachant l'exactitude
« de M. de Meaux, que j'entends prendre quelque part
« dans cette querelle, je veux croire qu'il y tiendra un
« juste milieu.... Il y a des gens parmi les protestants

« d'Allemagne, qu'on appelle *Piétistes*, qui font ici au-
« tant de bruit que les *Quiétistes* en peuvent faire en
« France. Comme je suis entré en quelque discussion
« là-dessus, je trouve, ce qu'on trouve ordinairement dans
« les disputes et même dans les procès, qu'on a souvent
« quelques torts de part et d'autres, etc.... »

« ..... M. Begon m'écrit que le père Bonjour va travailler aux antiquités égyptiennes. M. Leibnitz voudroit fort qu'il y fît un recueil des mots égyptiens rapportés par Plutarque.....»

A cette lettre de Nicaise Huet répond :

Paris, le 25 juillet 1697.

«.....Je vous supplie de m'entretenir toujours dans les bonnes grâces de M. Leibnitz, pour le mérite duquel je ne cède en estime à personne du monde. M. de Lamare m'a appris la mort de M. Foucher ; j'envoyai aussitost, pour m'en éclaircir tout à fait, au lieu de sa demeure, mais je n'en pus rien apprendre. Le livre qu'il fit contre le P. Malebranche me donna de l'estime pour luy. il s'attacha ensuite à moy par de fréquentes visites, et je n'y trouvay pas ce que je m'en étois promis. Il s'estoit renfermé dans l'estude du platonisme, qu'il qualifioit de la doctrine des académiciens ; mais cette doctrine ayant jété plusieurs branches, il s'en fallut bien qu'il les eust toutes maniées et secouées. A peine connoissoit-il le nom de Carnéades et d'Arcésilas, moins encor le pyrrhonisme. D'ailleurs ces petits livrets qu'il répandoit ne laissoient point l'idée complète de son système. J'avois voulu lui procurer un établissement chez feu M. de Montausier. Je l'avois fait valoir de mon mieux, mais une longue visite

et un disner ensuite chez ce patron, qui estoit *paucorum hominum*, gasta tout; car il battit tant de pays, voulant toujours parler de choses qui ne convenoient point au lieu ni mesme à la personne, que j'en trouvay M. de Montausier tout dégousté lorsque je le revis, et il n'en voulut plus entendre parler. »

Ces deux lettres de Nicaise et de Huet ne peuvent laisser le moindre doute sur l'existence d'une lacune réelle dans la correspondance de Nicaise et de Leibnitz. Évidemment il nous manque une lettre de Leibnitz où, entre autres choses, il s'expliquait sur le compte de Foucher, l'adversaire de Malebranche. A propos de l'abbé Foucher, pour ajouter aux détails ignorés que Huet nous révèle, nous donnerons ici le fragment suivant d'une lettre de René Ouvrard à Nicaise, et une lettre entière de Foucher lui-même à l'évêque d'Avranches.

A Paris, le 24 de septembre 1675.

« Bien m'en prit d'avoir trouvé M. Fouschère (*sic*) deux jours avant qu'on eût affiché et mis en vente les deux tomes un et deux de la *Recherche de la vérité* pour lesquels il avoit de l'impatience. Car présentement je le crois si enfoncé dans cette matière et dans le dessein de critiquer, que ce seroit lui faire grand tort de lui aller rendre visite et de le tirer un moment de cette occupation. Je m'imagine qu'il ne voit voler devant ses yeux que des fantômes, des atômes et des idées, et qu'il n'y a point de machine dans M. Descartes dont il ne remue tous les ressorts. A vous dire le vrai, quoiqu'il soit plein d'esprit et de vivacité, je le plains de l'employer à ces

sortes de critiques où l'on ne dispute que des manières de concevoir et de s'énoncer sans néanmoins apporter aucune preuve que l'on doive plutôt faire d'une manière que de l'autre....

« R. OUVRARD. »

« J'ai lu votre livre *Concordia rationis et fidei*, et j'ai bien de la joie de voir que vous avez démontré d'une manière si claire que les sentiments de Platon s'accordent avec le Christianisme, principalement pour ce qui est du mystère de la Trinité et de la nature du Verbe divin. Tout le monde a fort approuvé votre style, et il n'y a personne qui n'ait admiré votre érudition. Pour moi, je vous assure que je suis édifié de cette lecture; car je suis d'autant plus porté à recevoir les vérités du Christianisme que je suis persuadé que les philosophes les plus éclairés les ont reconnues.

« A l'égard des fables que vous avez rapportées, je suis fort persuadé que vous ne demandez pas qu'on les regarde comme si elles étaient vraies, ni qu'on y ajoute foi comme faisaient les payens. Cependant quelques docteurs ont eu peine à digérer les transfigurations de Jupiter par rapport à celles de notre Sauveur ; mais ces gens-là n'ont pas lu votre livre; car vous avertissez au commencement que vous ne prétendez pas que l'on ajoute foi aux fables des payens, mais seulement en montrant que leur religion les obligeoit de croire des choses si peu croyables, et que la nôtre nous traite plus favorablement en ne nous proposant que des choses raisonnables et qui ne sont pas difficiles à croire. Voilà, ce me semble, comme l'on doit interpréter ce que l'on trouve dans votre deuxième et troisième livre; mais il y a des esprits indociles qui ont

de l'aversion pour la philosophie et qui ne veulent pas qu'on leur apprenne ce qu'ils ne savent pas.

« Je prends la liberté, Monseigneur, de vous soumettre avec autant de respect que de sincérité leurs réflexions; car, pour moi, je crois que s'il y en a quelques-uns qui n'approuvent pas votre ouvrage, cela vient de ce qu'ils ne l'ont pas assez lu ni bien compris. J'espère avoir l'honneur de vous présenter la première partie de mon *Histoire des Académiciens* aussitôt qu'elle sera imprimée.

« FOUCHER. »

Pour excuser ces détails sur l'abbé Foucher, nous rappellerons que Leibnitz lui fit l'honneur de correspondre publiquement avec lui sur quelques axiomes de philosophie. Voy. Dutens, t. II, p. 238-243. Voy. aussi même tom., p. 102-104, etc.

XII.

Hanover, 28 mai v. st. 1697.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir l'honneur[1] de la vostre avec celles que vous écrivez de nouveau à MM. de Spanheim et Morell, que j'aurai soin de faire rendre. Cependant vous aurez receu la mienne avec celle que j'ay écrite à M. le président Boisot et que j'ay pris la liberté de vous recommander.

« Je crois aisément que le bon cardinal Sfondrati[2] n'es-

1. Cette lettre n'est pas dans le manuscrit de Paris. Je la donne d'après la *Revue*. Quelques morceaux de cette lettre, probablement communiqués par le président Bouhier à Feller, ont passé dans l'*Otium Hannoveranum*, et de là dans Dutens, t. II, p. 548.

2. Mort le 4 septembre 1696, l'année même de la publication de son livre : *Nodus prædestinationis dissolutus*.

toit pas assez méditatif pour soudre *nodum prædestinationis*. A mon avis ce nœud est autant que résolu; et si les hommes se donnent la gène là dessus, c'est qu'ils manquent de bonnes définitions, et que par conséquent ils ne remarquent point en quoy consiste la véritable différence entre le nécessaire et le contingent. Je voudrois qu'il fût aussi aisé de délivrer les hommes de la fièvre maligne et de quelque autre grande maladie, qu'il est aisé de les délivrer des difficultés qu'ils se figurent sur la prædestination [1].

« Monsieur Pinsson, avocat en parlement, votre ami, est-ce celuy qui a écrit si sçavamment sur plusieurs matières de droit? Je souhaiterois sa correspondance, que vous me faites espérer, Monsieur, si je pouvois espérer de lui communiquer *vice versâ* quelque chose qui luy puisse agréer : peut-être que s'il n'a pas du loisir luy-même, il trouvera quelque curieux de loisir.

« Je suis bien aise que le Roi ait fait cesser la dispute qui s'étoit eslevée entre deux illustres prélats [2]. Il s'est élevé en Angleterre une dispute assez semblable sur l'amour de Dieu, s'il doit être désintéressé, entre M. Serlock [3] et M. Norris [4], le dernier voulant que ce ne soit pas un amour de désir, mais de bienveillance. On ajoute qu'une jeune damoiselle angloise de 20 ans [5] a admirablement

1. Cet alinéa est dans Dutens.

2. Cet alinéa se trouve également dans Feller et Dutens.

3. Probablement Guillaume Sherlock, chanoine de Saint-Paul, père du célèbre évêque de Londres.

4. Jean Norris, auteur du *Tableau de l'amour sans voile*, 1682, in-12, de l'*Idée du bonheur*, 1683, de la *Théorie et lois de l'amour*, 1688, in-8, de *Raison et Foi*, 1697, de la *Théorie du monde intelligible*, 2 vol. in-8, 1701. Mort en 1711.

5. Mistriss Astell. Sa correspondance avec Norris *sur l'amour de Dieu*

bien écrit là-dessus dans des lettres adressées à M. Norris. Il est raisonnable que les dames jugent des matières d'amour; car il en faut former une notion qui convienne encor à l'amour des créatures raisonnables; et selon la définition que j'ai donnée dans la préface du *Codex juris gentium*, on a de l'amour *quand on est disposé à trouver du plaisir dans la félicité d'autrui*. Cela suffit pour faire cesser la dispute.

« Mons. le chevalier Temple [1], ayant préféré les anciens aux modernes dans ses œuvres mêlées, et ayant allégué deux pièces comme des chefs-d'œuvre de l'antiquité, sçavoir les fables d'Ésope et les lettres du tyran Phalaris; Mons. Bentley [2] (très sçavant homme, fort connu par d'autres ouvrages, et dont nous aurons bientôt les notes sur Callimaque, avec celles de M. Spanheim et de M. Grævius) va faire une dissertation, à la prière de quelqu'ami, pour prouver que les fables que nous avons n'ont pas été mises par écrit par Ésope et que les lettres de Phalaris sont supposées ou feintes et ont été faites *a græculo quodam*. C'est de quoy je n'ay jamais douté. Quand les œuvres mêlées de M. Temple avoient paru, les libraires de

a eu deux éditions, la 2e en 1705, in-8, la 1re en 1695, *Letters concerning the Love of God*, in-8. Marie Astell, née en 1668, mourut en 1731.

1. Williams Temple, diplomate célèbre, né en 1628, mort en 1698 ou 1700. Son opinion sur la supériorité des anciens donna naissance en Angleterre à la même controverse que celle qui s'éleva en France à l'occasion du *Parallèle* de Ch. Perrault (1688-96). Ce paragraphe est dans Dutens.

2. Le plus grand critique qu'ait eu l'Angleterre, mort à 81 ans, en 1742. Sa *Dissertation sur les épîtres de Thémistocle, de Socrate, d'Euripide, de Phalaris et sur les fables d'Esope*, parut en 1697, à la suite des *Réflexions* de Wolton *sur l'érudition ancienne et moderne*. Pope, Swift, Middleton, étaient contre Bentley sur cette question; mais la postérité a ratifié le jugement de Leibnitz.

Londres furent étonnés de voir que quantité de personnes de l'un et de l'autre sexe cherchoient les lettres de Phalaris, ce qui en produisit une nouvelle édition.

« Le R. P. Dom Mabillon ayant copié du monastère de Saint-Amand des Pays-Bas des vieux vers teutoniques faits à la louange d'un roi Louys pour avoir vaincu les Normans l'an 883, M. Schilter [1] les a publiés à Strasbourg avec une explication et des notes. Cela me donne occasion de revenir au glossaire saxon de mon ami, et de supplier Mons. d'Avranches par votre intercession de luy faire communiquer quelque petit échantillon des restes de la langue saxonne *in littore saxonico*. Un échantillon suffit, car il est à souhaiter qu'il publie le reste luy-même dans les *Antiquités de Caen*.

« Je suis ravi non-seulement qu'il approuve ma conjecture sur l'étymologie de *Germani* [2], mais encor qu'en montant plus haut, il donne justement dans mon sens; car j'ay déjà écrit à deux ou trois amis, il y a quelques années, que je crois non-seulement que les *Germains* viennent des Herminons ou Hermins, mais encore que ces peuples ont apparemment leur nom d'un ancien prince ou héros, appelé *Irmin*, ce qui est la même chose qu'*Arminius* ou *Herman* : l'Arminius, contemporain d'Auguste, ayant le même nom avec le plus ancien Irmin. Et aux noms propres allégués par Mons. d'Avranches, j'ajoute le célèbre Irmensul, mentionné dans l'histoire de Charlemagne, c'est-à-dire la colonne de l'idole Irmin, car *sul* ou *seul* est colonne en allemand. Cette colonne, mais

1. Jean Schilter, de Strasbourg, mort en 1705. — Le poëme en question prouve que l'idiome tudesque n'était pas encore éteint en France à la fin du IXe siècle.

2. Cet alinéa se trouve encore dans Dutens.

sans idole, se montre encore dans l'église cathédrale de Hildesheim : Meibomius en fit autrefois un livre exprès. On dit que la figure de l'idole représentait un dieu de guerre; et en effet *heer* est armée, ou chez les anciens Teutons *hari*, d'où vient *haribàn*, c'est-à-dire, comme je crois, *clameur de haro*, car *ban* est l'appel (*citatio*), ce qui ne veut pas dire autre chose que la convocation ou proclamation générale pour se trouver à l'armée, dont votre *arrière-ban* a été fait par corruption. Or *heer*, dis-je, est l'armée ou *hari*; *Arès* Mars, wehr, *arma*, *werre*, guerre. *Ariman* dans les vieux titres homme de guerre *aut de genere militari*. Cela n'empêche point le rapport d'Irmin à Hermes Mercure, que notre illustre prélat a remarqué. Seulement il y a lieu de croire que, chez les Germains, Mars et Mercure étoient confondus, ces peuples n'estimant que les armes. Comme encore Woden ou Odin des Saxons répond sans doute le plus à Mercure, cependant c'étoit encore un grand guerrier, quoique cru magicien en même temps. Lorsque M. Eggeling [1], à Brême, publia son Étymologie des Germains, tirée à *Germanis fratribus*, dans une dissertation exprès, je luy envoyai la mienne des *Herminons* et de l'ancien héros *Irmin*, dont ma lettre parloit fort au long. Je la communiquai aussi à un ami qui fait un journal en langue allemande. J'ajouterai encor ce que je remarquai dès lors que ce prince *Irmin* ou *Hermin* paraît être marqué par Tacite comme fils de Man et petit-fils de Tuiston, puisqu'il dit assez clairement que les Ingævons, Herminons

1. Jean-Henri Eggeling, de Bremen, né en 1659, mort en 1715. — Ses dissertations *de miscellaneis Germaniæ antiquitatibus* (1694-1700, 5 parties in-4) sont le plus estimé de ses ouvrages.

ou Istevons ont eu leurs noms des trois fils de Mannus. Il semble que les *Hermunduri* ont gardé particulièrement ce nom, et que peut-être la termination *duri* ne sera autre chose qu'une corruption d'Hermânner, comme *Allemand* au lieu d'Alleman, et comme winnen, uberwinden, winden, ban et band (banni, bandita), etc., sont la même chose. Je crois vous avoir écrit un mot de mon étymologie, il y a quelques années, lorsque M. Eggeling produisit la sienne dont je fais mention ; mais je ne sçai si je suis venu alors à vous particulariser mes opinions. Cependant je suis le plus content du monde de voir non-seulement qu'un aussi grand homme que M. d'Avranches approuve mes sentiments, mais aussi qu'il est tombé de lui-même sur ce que j'avois pensé d'Herman ou Irmin. Peut-être que les raisons que je viens d'alléguer l'y fortifieront encor davantage.

« Je ne manquerai pas, quand j'aurai quelque loisir, de marquer quelques particularités sur ce que M. Descartes a pris aux autres sans faire semblant de rien. Je serois ravi d'un petit supplément à ce que M. d'Avranches a déjà remarqué.

« Vous aurez la bonté, Monsieur, de lui marquer que ce n'est pas moi, mais un ami nommé Meierus, qui travaille au Glossaire saxonien à ma persuasion. Je suis avec zèle, etc.

« LEIBNIZ.

« *P. S.* Je ne sçay si je n'abuse trop de vos bontés en vous priant d'envoyer le papier ci-joint à Paris, mais sans marquer qu'il vient de moy. Vous pouvez dire que celuy qui l'a écrit est un ami de M. Spanheim, comme il

l'est effectivement. On l'a adressé à moy parce que j'ay des connoissances avec messieurs de l'Académie royale. Mais j'ay mes raisons pour ne pas leur vouloir demander quelque chose de cette nature. Ainsi, Monsieur, si quelqu'un de vos amis (qui ne doit rien sçavoir de moy) vouloit avoir la bonté de demander en votre nom quelque éclaircissement de MM. Cassini et de la Hire, vous m'obligeriez particulièrement, et M. de Spanheim aussi.

« Un sçavant homme, à Berlin, veut donner au public les œuvres de Michel Brutus, sçavant italien du siècle passé, qu'il a ramassées [1]; ce Brutus écrivoit purement en latin.

« M. Hartman[2], professeur à Kœnigsberg, dans la Prusse, va publier un livre intitulé *Histoire des Antiquités apostoliques :* le sujet est beau, et j'espère qu'il sera bien traité.

« J'ay encor une prière à vous faire : Un de mes amis, qui fait des grandes recherches sur la langue slavonne, souhaite fort d'apprendre des particularités d'un livre intitulé : *Adami Bohoriz horæ arcticæ de antiquâ linguâ carniolanâ.* Je sçay que ce livre est imprimé il y a long-temps ; mais je ne le saurois déterrer. Je voudrois sçavoir si on le peut trouver dans la Bibliothèque du roi ou ailleurs.

« Voyant que M. Fabretti [3] vous écrit en ces termes : *Quam plurimas ex Etruscis inscriptionibus typis*

1. Michel Brutus nous est inconnu.

2. Philippe-Jacques Hartman, auteur du livre *De rebus gestis Christianorum sub apostolis;* Berlin, 1699.

3. Raphaël Fabretti, un des plus habiles antiquaires du XVIIe siècle, mort plus qu'octogénaire le 7 janvier 1700.

mandare neglexi, ne damno meo aliorum ingenia torqueantur, etc.; il me semble qu'il seroit à propos de le prier ou de les donner au public ou de vous les communiquer pour en faire part aux curieux. Car on pourroit trouver un jour des lumières là-dessus, et il est juste qu'on conserve des anciens restes d'un peuple fameux. »

Le 18 juillet de la même année, Nicaise envoie à Huet un extrait de cette lettre depuis ces mots : *le révérend père dom Mabillon*... jusqu'au post-scriptum : *je ne sais si je m'abuse*... et Huet, le 1er octobre suivant, lui répond ainsi :

Avranches, le 1er octobre 1697.

« ..... Quelques recherches qu'on ait pu faire dans les archives de Coutance, on n'a rien trouvé de cette députation vers les Bohémiens. Le chapitre que j'ai fait touchant l'origine de plusieurs noms normands que je rapporte au saxonisme, est fort confus, plein de renvois, d'additions et de ratures. Je ne puis en faire aucun usage sans le mettre au net, et il faut pour cela du temps, et c'est ce qui me manque le plus. Cela se pourra faire, Dieu aidant, cet hiver, à Paris. L'extrait de la lettre de M. Leibnitz sur l'origine du nom de Germain est très savante et très curieuse, et m'a appris bien des choses. Mon peu de lumière dans la langue allemande est un grand obstacle à mes recherches. Le dictionnaire de M. Meierus pourra suppléer à mon ignorance, si je suis jamais assez heureux pour en avoir un exemplaire. Exhortez, je vous prie, M. Leibnitz à publier ses remarques contre la philosophie de Descartes, et M. Delamare à publier la vie de M. de Saumaise. Pourquoi tant et tant de remises?

« P. DANIEL. »

XIII.

« Monsieur [1],

« Je vous ay toujours beaucoup d'obligation; mais celle que je vous ay de la connoissance de M. Pinsson est des plus considérables. Il m'a déjà écrit deux fois et envoyé des très bonnes choses; cela marque combien il est obligeant, et combien il vous estime, puisque c'est à votre prière qu'il est si libéral envers un inconnu, qui aura bien de la peine à trouver quelque chose de propre à luy rendre la pareille. Cependant je tâcheray de faire en sorte que vous ne vous repentiez pas de votre recommandation,

et ne
Incutiant aliena tibi peccata pudorem.

« Je vous suis bien obligé aussi de m'avoir procuré ce que je vous avois demandé pour un amy de Berlin, qui l'est aussi de Mons. de Spanheim.

« J'ay reçu par la faveur de Mons. Pinsson la lettre pastorale de M. de Noyon et la lettre de M. l'abbé de la Trappe au sujet du quiétisme; la première est sçavante et éloquente, et la seconde explique fort bien le fond de la chose et ce qu'on doit reprendre dans la quiétude des faux mystiques. Cependant il me semble que cela ne touche point Mons. de Cambray. J'ay lu une relation de son livre insérée dans l'Histoire des ouvrages des sçavants de M. de Beauval Basnage, où je ne trouve rien qui me paroisse dangereux. Vous verrez plus amplement ce que je

1. Cette lettre est tout entière de la main de Leibnitz dans notre manuscrit. La copie de Lyon ne paraît pas avoir été bien faite.

pense sur cette matière dans le papier cy-joint. Il me semble que rien ne sert plus à propager le quiétisme que le bruit qu'on fait pour le supprimer.

Vidi ego jactatas motâ face crescere flammas,
Et vidi nullo concutiente mori.

« Si on n'avoit rien écrit contre le livre de M. de Cambray, la chose en seroit demeurée là, et l'empressement qu'on a de le réfuter réveille la curiosité d'une infinité de gens qui ne se contiendront pas dans les bornes que M. de Cambray leur a marquées, et qui donneront peut-être dans les fausses maximes qu'on réfute, dont ils n'auroient rien sçu sans les réfutations. Il en est de même des piétistes chez nous, qui font pour le moins autant de bruit en Allemagne que les quiétistes en Italie ou en France. Si on avoit écouté les conseils de ceux qui vouloient qu'on n'écrivît point contre, il y a long-temps qu'on n'en auroit plus parlé. Il y a dans le voisinage un homme très sçavant à sa manière et très ingénieux, qui nous menace d'une nouvelle théologie et qui a donné déjà quelques échantillons. Sans moy, il y a long-temps que nous aurions en luy un hérétique de plus; mais j'ay tâché tant que j'ay pu d'empêcher qu'on ne le réfutât point.

« J'attends le jugement de M. d'Avranches sur ce que j'ay dit de *Irmino autore Herminonum et Germanorum*, et j'espère que cela ne luy déplaira point, puisqu'il est de mon sentiment. J'attends aussi un jour les notices de Coutance par sa faveur.

« Je vous supplie de me communiquer le nom de cet amy qui vouloit écrire *de fide veterum instrumento-*

rum. Il faudrait exhorter les héritiers[1] de ne point laisser perdre des choses si utiles. Je vous supplie aussi de pousser le R. P. Bonjour à amasser *Vocabula linguæ ægyptiæ*, et de m'indiquer ceux que vous sçavez avoir ramassé *Vocabula linguarum veterum*[2], ut Camdenus et Pontanus *gallica*, Heinssius *punica*, Bochartus *phœnicia passim et phrygia*, etc. Quoique votre *Minerva Arnalya* ne soit pas un dieu topique, c'est pourtant une déesse peu connue et qui vous pourroit donner occasion de dire quelque chose d'autres divinités peu connues, soit topiques ou autres.

« N'allez pas me deférer de ce que je vous ay dit de *solvendo tam facilè prædestinationis nodo*. Il m'en arriveroit pis que ce qui m'est arrivé à l'occasion de ce que je vous avois écrit touchant M. Descartes[3]. On a réfuté ce passage de ma lettre, dans un des *Journaux des Sçavants*, d'une manière qui marque un peu de passion et d'aigreur. J'ay répondu modestement comme je crois qu'on doit faire, mais d'une manière qui peut-être me servira d'apologie suffisante, si mons. le président Cousin, à qui j'ay envoyé ma réponse, veut bien la faire insérer dans son journal, comme il y a inséré la réfutation que j'apprends par vostre moyen estre de M. Régis.

« J'ay exhorté un sçavant à prendre en main le grand *Theatrum genealogicum Henningesii*[4] pour en procu-

1. La *Revue* : *Cet écrivain.*

2. Le copiste de Lyon n'a pu déchiffrer ce paragraphe, qui est bien tel que nous le transcrivons.

3. Nicaise avait envoyé, comme nous l'avons vu, la lettre de Leibnitz à Huet qui en avait fait trophée et l'avait répandue. De là l'article de Régis dans le *Journal des Sçavants.*

4. La *Revue* : *Hermingesii.*

rer une nouvelle édition. Mais il y aura une infinité de choses à adjouter pour redresser cet auteur et pour le suppléer, à cause des découvertes faites après son temps. Il faudroit aussi adjouter les preuves, de sorte que ce seroit en effet un nouvel ouvrage. Comme Henningesius [1] a esté de Lunebourg, nous prétendons dans ce pays d'avoir un droit particulier sur son livre qui d'ailleurs est devenu rare.

« Un jeune Suédois fort sçavant, fils du précepteur du Roy, m'a apporté de M. de Sparwenfeld [2] (connu à Paris et mentionné dans la préface que le P. Bénier [3] a mis devant l'*Etymologicon* de M. Ménage) grand nombre de livres curieux publiés en Suède, qui nous sont peu connus, entre autre *Schefferi de libris Suecorum* [4]; il m'a dit qu'un sçavant homme travaille à l'augmenter. Il y a aussi l'*Anticluverius* de M. Sternielm [5], et *Lundii diss. de Xamolxe Getarum* [6], et la relation de mons. Bilberg du

1. La *Revue* donne encore *Hermingesius*.

2. La *Revue* : *Spawenfeld*.

3. La *Revue* : *Besnier*.

4. Jean Scheffer, né à Strasbourg en 1621, mort à Upsal, où Christine l'avait fait professeur de droit public en 1679. Le livre dont parle ici Leibnitz est probablement *Memorabilia suecicæ gentis*, Hambourg, 1670.

5. *Anticluverius, sive de originibus Sueco-Gothicis*, Stockholm, 1686. C'est apparemment une réfutation de l'ouvrage de Philippe Cluver, de Dantzig : *Germaniæ antiquæ libri III*, Leyde (Elzev.), 1616, 2 vol. in-fol. — George Sternielm, savant suédois, mort à 74 ans, en 1672, fut un des premiers étrangers que s'associa la Société royale de Londres. Son principal ouvrage est : *Magog arameogothicus, sive origines vocabulorum in linguis pene omnibus ex linguâ suecicâ veteri*, Upsal, in-4.

6. Charles Lund, professeur de droit à Upsal, mort en 1715, à 77 ans, auteur de *Xamolxis, primus Getarum legislator* (in-4 de 238 pages, Upsal, 1687), où il prétend que le Styx et les Champs-Élysées étaient dans l'Helsingie, province de Suède.

voyage par ordre du feu roy aux extrémités du royaume vers la Laponie, pour remarquer les endroits où le soleil ne se couche point la nuit en esté; ce qui sert beaucoup à éclaircir la doctrine des réfractions; car le soleil en effet paroist plus élevé qu'il ne devroit être sans les réfractions. Les médailles de Suède de mons. Brenner [1] paroissent gravées, mais jusqu'ici sans le commentaire. Il y a des monnoyes anciennes par lesquelles on prétend prouver que les trois couronnes estoient une vieille enseigne du royaume de Suède.

« J'ai le *Museum regium Daniæ desumptum ab Oligerio Jacobæo* [2]. Il y a aussi des médailles danoises. Mons. Otto Sperling, historiographe de Danemarc, bien versé dans les anciennes médailles, comme il a fait connoistre par sa dissertation de *Nummo Tranquillino* [3], travaille aux médailles de Danemarc *justo opere*. Il a publié, il n'y a pas long-temps, un petit livre de *linguâ Danicâ*, où il reprend plus d'une fois mons. Rudbeck [4] et les au-

1. Elie Brenner, mort septuagénaire, en 1717. Son *Thesaurus nummorum Sueco-Gothorum*, gravé par Sartorius, parut à Stockholm, en 1691, in-4.

2. Oliger Jacobeus, né à Aarhnus, en Juthland, en 1650, mort en 1704. Son *Museum* est de 1695, in-fol.

3. *De nummo Furiæ Sabinæ Tranquillinæ Augustæ, imp. Gordiani III uxoris*, Amsterdam, 1688, in-8. Othon Sperling, pensionné par Louis XIV, et associé étranger de la Société royale de Londres, mourut à 84 ans, le 17 mars 1715. L'écrit mentionné par Leibnitz un peu plus bas est *de Danicæ linguæ et nominis antiquâ gloriâ ac prerogativa inter septentrionales commentariolus;* Copenhague, 1694, in-4.

4. Olaüs Rudbeck, l'un des plus savants hommes qu'ait produits la Suède, né en 1630, mort en 1702; il s'agit ici de son *Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria;* Upsal, 1675 et années suivantes, 4 vol. petit in-fol, avec un atlas in-fol. de 44 feuilles. Rudbeck y soutient que la Suède est l'Atlantide de Platon et la mère du genre humain. Fréret assure que tout n'est pas à rejeter dans cet ouvrage dont deux volumes seulement avaient paru lorsque Leibnitz imprimait ceci.

tres antiquaires du nord, qui poussent leurs imaginations trop loin.

« Vous aurez la bonté de vous souvenir du livre d'Adam Bohoriz *de linguâ Carniolanâ*, que je souhaiterois de pouvoir trouver. Je n'ay pas encore pu envoyer à M. le président Boisot la liste de ce que je souhaite pour profiter de ses bontés, parce qu'il m'a fallu du temps pour consulter plusieurs manuscrits que j'ai déjà ; mais je lui écrirai pour cela au premier jour. Au reste, je suis avec zèle,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur

« LEIBNIZ.

« Pardonnez-moi, Monsieur, que vous recevez si tard les lettres de MM. de Spanheim et Morel ; je voulois les accompagner de la mienne ; mais des voyages et autres distractions en très grand nombre m'ont détourné. »

Mais où est le papier que Leibnitz avait joint à cette lettre et où il exposait ses sentiments sur le quiétisme et la grande querelle qui était à l'ordre du jour à cette époque ? Ce papier ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris à la suite de la lettre qui devait le renfermer : la copie de Lyon ne le reproduit donc pas. Cette perte eût été très-regrettable. Grâce à Dieu, nous n'avons pas à la déplorer. Nous avons retrouvé le papier qui paraissait égaré et qui l'était en effet au milieu d'autres lettres de cette même correspondance. Il n'est pas tout entier de la main de Leibnitz, et c'est ce qui aura trompé les yeux du copiste lyonnais ; mais c'est l'écriture bien connue de son

secrétaire; et de plus il y a de fréquentes ratures et des lignes entières de la main de Leibnitz. Le titre est également de sa main :

Sentiment de M. de Leibnitz sur le livre de M. de Cambray, et sur l'amour de Dieu désintéressé [1].

« La lettre pastorale de Mons. l'évêque de Noyon est sçavante et éloquente, et en un mot digne du caractère de son auteur; mais il eût esté à souhaiter qu'il eût voulu s'expliquer davantage; car il nous auroit appris bien des choses belles et relevées. Il dissuade la lecture des livres remplis de maximes dangereuses, mais il ne nomme point ces livres, et il n'explique point en quoy consiste ce *nouveau et semi-quiétisme*. Je m'imagine que cela doit estre plus connu dans son diocèse; cependant les généralités peuvent encore faire tort à la vérité (dont l'erreur emprunte souvent les livrées), servir à l'oppression des innocents et éloigner les âmes de la plus pure théologie des vrais mystiques, qui nous doit détacher des choses mondaines pour nous mener à Dieu. Je souhaiterois donc qu'on s'expliquât plus amplement et qu'on marquât mieux les limites de l'erreur et de la vérité. Cependant la lettre qu'on attribue à mons. l'abbé de la Trappe y sert en partie, et peut-estre que M. de Noyon a voulu s'y rapporter; c'est pourquoy ces deux lettres paroissent à la fois.

« La lettre de mons. l'abbé de la Trappe est aussi fort solide, à mon avis; ce sont sans doute des faux mystiques qui s'imaginent qu'estant une fois uni à Dieu par un acte de foy pure et de pur amour, on y demeure uni,

1. 1re série, t. Ier, Cours de 1817, leç. xxive, p. 548, sqq., et leç. xxve p. 560; t. II, leç. ixe et xe, *du Mysticisme*, etc.

tant qu'on ne révoque pas formellement cette union; car il est très visible que tout acte par lequel nous préférons nostre plaisir à ce qui est conforme à la gloire de Dieu ou à son plaisir, que la raison et la foy nous fait connoistre, est une révocation effective de l'union avec Dieu, quoiqu'on ne fasse point cette réflexion expresse d'une révocation formelle. M. de la Trappe découvre fort bien l'illusion de l'union continuelle prétendue fondée sur l'inaction, puisque c'est plutôt par des actes et exercices fréquents des vertus divines, que nous devons maintenir notre union avec Dieu, pour monstrer et fortifier l'habitude de ces vertus qui nous y unissent.

« Pour ce qui est de la charité ou de l'amour désintéressé, sur lequel je vois naître des disputes embarrassées, je crois qu'on ne sçauroit s'en bien tirer qu'en donnant une véritable définition de l'amour. Je crois de l'avoir fait autrefois dans la préface de l'ouvrage que vous sçavez, Monsieur, en marquant la source de la justice; car la *justice* dans le fond n'est autre chose que la charité conforme à la sagesse; la *charité* est une bienveillance universelle; la *bienveillance* est une disposition ou inclination à aimer, et elle a le même rapport à l'amour que l'habitude a à l'acte; et l'*amour* est cet acte ou estat actif de l'âme qui nous fait trouver notre plaisir dans la félicité ou satisfaction d'autruy. Cette définition, comme j'ay marqué dès lors, est capable de résoudre l'énigme de l'amour désintéressé et le distingue des liaisons d'intérêt ou de débauche. Je me souviens que dans une conversation que j'eus, il y a plusieurs années, avec mons. le comte..... Italien, et d'autres amis, où on ne parloit que de l'amour humain, cette difficulté fut agitée, et on trouva ma solution

satisfaisante. Lorsqu'on aime sincèrement une personne, on n'y cherche pas son propre profit, ni un plaisir détaché de celuy de la personne aimée, mais on cherche son plaisir dans le contentement et dans la félicité de cette personne; et si cette félicité ne plaisoit pas en elle-même, mais seulement à cause d'un avantage qui en résulte pour nous, ce ne seroit plus un amour sincère et pur. Il faut donc qu'on trouve immédiatement du plaisir dans cette félicité, et qu'on trouve de la douleur dans le malheur de la personne aimée; car tout ce qui fait du plaisir immédiatement par luy-même est aussi désiré pour luy-même, comme faisant (au moins en partie) le but de nos vues, et comme une chose qui entre dans notre propre félicité et nous donne de la satisfaction.

« Cela sert à concilier deux vérités qui paroissent incompatibles; car nous faisons tout pour notre bien, et il est impossible que nous ayons d'autres sentiments, quoi que nous puissions dire; cependant nous n'aimons point encore tout-à-fait purement, quand nous ne cherchons pas le bien de 'objet aimé pour luy-même et parce qu'il nous plaît luy-même, mais à cause d'un avantage qui nous en provient. Mais il est visible par la notion de l'amour que nous venons de donner, comme nous cherchons en même temps notre bien pour nous et le bien de l'objet aimé pour luy-même, lorsque le bien de cet objet est immédiatement, dernièrement (*ultimatò*) et par luy-même notre but, notre plaisir et notre bien, comme il arrive à l'égard de toutes les choses qu'on souhaite, parce qu'elles nous plaisent par elles-mêmes, et sont par conséquent bonnes de soy, quand on n'auroit aucun égard aux conséquences; ce sont des fins et non pas des moyens.

« Or, l'amour divin est infiniment au-dessus des amours des créatures; car les autres objets dignes d'estre aimés font en effet partie de notre contentement ou de notre bonheur en tant que leur perfection nous touche et nous plaît, au lieu que la félicité de Dieu ne fait pas une partie de nostre bonheur, mais le tout. Il en est la source et non pas l'accessoire; et les plaisirs des objets aimables mondains pouvant nuire par des conséquences, le seul plaisir qu'on prend dans la jouissance des perfections divines est sûrement et absolument bon, sans qu'il y puisse avoir du danger ou de l'excès.

« Ces considérations font voir en quoy consiste le véritable désintéressement du pur amour qui ne sçauroit estre détaché de nostre propre contentement et félicité, comme M. de la Trappe a fort bien remarqué, puisque notre véritable félicité renferme essentiellement la connoissance de la félicité de Dieu et des perfections divines, c'est-à-dire l'amour de Dieu, et par conséquent il est impossible de préférer l'un à l'autre par une pensée fondée en notions distinctes; et vouloir le détacher de luy-même et de son bien, c'est jouer de paroles, ou si l'on veut aller aux effets, c'est tomber dans un quiétisme extravagant, c'est vouloir une inaction stupide ou plutôt affectée et simulée, où, sous prétexte de la résignation et de l'anéantissement de l'âme abymée en Dieu, on peut aller au libertinage dans la pratique, ou du moins à un athéisme spéculatif caché, tel que celuy d'Averroès et d'autres plus anciens, qui vouloient que notre âme se perdoit enfin dans l'esprit universel, et que c'est là l'union parfaite avec Dieu, sentiments dont je trouve quelques traces dans les expressions assez ingénieuses, mais quelquefois bien

ambiguës et bien sujettes à caution, de certaines épigrammes d'un auteur mystique, qui s'appelle *Joannes Angelus*. Je ne doute point que les vrais mystiques et bons directeurs n'en soient bien éloignés, et j'ay surtout trouvé de la satisfaction dans les excellents ouvrages du P. Spée, jésuite, dont le mérite a été infiniment au-dessus de la réputation qu'il a acquise. Cependant il faut avouer qu'on ne donne pas toujours des préceptes suffisants pour exciter le pur amour de Dieu sur toutes choses et la véritable contrition; et lors même qu'on fonde l'amour de Dieu sur ses bienfaits, considérés d'une manière qui ne marque pas en même temps ses perfections, c'est un amour d'un degré inférieur, utile sans doute et louable, mais qui ne laisse pas d'être intéressé et n'a pas toutes les conditions du pur amour divin; et selon les principes du P. Spée, il faudroit plutôt le rapporter à cette vertu théologique qu'on appelle espérance qu'à la charité même. D'ailleurs, on peut se sentir obligé à une personne sans l'estimer, lorsque ses bienfaits ne marquent point sa sagesse, et l'amour dont il s'agit ici ne sçauroit être sans estime.

« Je crois que le dessein de mons. l'archevêque de Cambray a esté d'élever les âmes au véritable amour de Dieu et à cette tranquillité qui en accompagne la jouissance, en détournant en même temps les illusions d'une fausse quiétude. S'il a bien exécuté son dessein, c'est ce que je ne sçaurois point encore dire. Cependant je présume qu'il ne s'y sera point mal pris, et la relation de ce livre que j'ay vu dans l'histoire du *Journal des Sçavants*, me confirme dans cette pensée; car il me semble que tout ce que j'y ay lu pourroit estre interprété favorablement. Cepen-

dant, comme j'apprends que des personnes d'un jugement exquis trouvent à redire à cet ouvrage, ou demandent plus d'explication, je suspends mon sentiment là-dessus; et en attendant plus d'éclaircissement, je serai toujours porté à avoir bonne opinion d'un auteur, surtout quand on a d'ailleurs des preuves de son mérite, et je croy qu'il n'y a guère de matière qui mérite mieux d'estre prêchée que le véritable amour de Dieu. J'ay appris que depuis peu une jeune demoiselle angloise, nommée mademoiselle Ash [1], a échangé des belles lettres avec un théologien habile, nommé M. Norris, au sujet de l'amour de Dieu désintéressé, dont on parle tant maintenant en France. Rien n'est plus de la juridiction des dames que les notions de l'amour; et comme l'amour divin et l'amour humain ont une notion commune, les dames pourront fort bien approfondir cette pensée de la théologie.

« L. »

Qu'on nous permette de citer à côté de l'opinion de Leibnitz celle d'un autre correspondant de Nicaise dont la réputation n'est nullement théologique, le savant antiquaire Morell, protestant qui avait souffert pour sa foi et dont les lettres témoignent du plus noble et du plus pur caractère. Il écrivait à Nicaise à la fin de l'année 1695, de sa retraite d'Arnstadt :

« — Les agitations que j'ai eu à soutenir en France sont un effet de la pure grâce de mon Dieu. Car je puis dire avoir appris dans la Bastille à être chrétien et à comprendre ce qu'est le devoir d'un misérable mortel envers

1. Sic. Voyez plus haut, p. 157.

son Créateur. Ainsi, bien loin d'avoir de la rancune contre le ministre défunt, il a été l'organe de mon bonheur, et plût à Dieu que je pusse par une seconde adversité le remettre en vie, afin qu'il pût faire repentance de tout le mal qu'il a causé... Il n'y a qu'à regarder tous les événements comme des effets de la Providence supérieure qui nous appelle à soi par des afflictions, étant impossible de servir franchement deux maîtres contraires. Prenez seulement l'exemple du R. P. Noris, qui étoit tranquille dans sa cellule et content; présentement il devient esclave d'un fantôme de grandeur, et il ne pourra plus vivre ni à soi ni à ses amis. Tant plus je fréquente les grands, tant plus je trouve qu'ils sont malheureux jusqu'à en avoir pitié. Pourvu qu'un homme se borne dans son esprit et se contente, il est plus riche que le roi et n'a aucun revers à craindre. Hors la nourriture et le vêtement, tout le reste ne sont que des illusions : le bon sens nous le dit sans entrer en raison théologique. »

Un tel homme devait incliner vers le mysticisme, et par plus d'une raison le pieux et humble antiquaire était favorable à Fénelon ; il le déclare expressément.

(Correspondance de Nicaise, tom. IV, n° 155.)

(*Sans date.*)

« L'on aura bien de la peine à Rome à se résoudre de condamner le livre de M. de Cambray, car il faudroit condamner en même temps plusieurs saints de votre Église et la plupart des théologiens mystiques qui ont eu approbation. La question ou difficulté est délicate, quoique peu utile pour l'instruction du peuple. Je ne trouve rien

que de bon dans ce livre, ayant ici l'édition faite à Amsterdam : et je m'étonne que l'état du Christianisme soit si déplorable que l'on n'ose étaler la vérité toute simple comme l'on a fait par le passé. Il semble que vous vous rangiez du nombre de ceux qui condamnent M. de Cambray; j'en suis surpris; car les raisons que vous alléguez ne disent rien qui mérite ou appuie une telle condamnation, mais seulement que vous vous laissez entraîner par le courant et augmentez le nombre du côté des gagnants.

« Dites-moi, s'il vous plaît, puisque l'amour du prochain doit être sans intérêt, voire contre l'intérêt et la raison, en ce que nous devons aimer nos ennemis et ceux qui nous haïssent, si c'est mal fait de dire que l'amour de Dieu doit être sans intérêt.... C'est Dieu même qui embrase l'âme pour le pouvoir aimer. Et à proprement parler, nul ne sauroit aimer Dieu avant sa régénération et en se soumettant entièrement à sa sainte volonté par une entière abnégation de soi-même, ce qui bannit tout intérêt. La décision de Rome ne pourra empêcher l'amour divin dans l'âme fidèle et ne sauroit l'allumer dans un cœur non régénéré. Ainsi quel parti le pape prenne, il ne fera pas grand mal ni grand bien. Comment pouvez-vous dire qu'on devoit condamner M. de Cambray par la seule raison de ce qu'il enseigne en d'autres termes que la coutume? il faut donc toujours acquiescer et suivre l'erreur populaire? est-ce que M. de Cambray parle autrement qu'un Taulère, Kempis, sainte Thérèse, saint François-de-Sales et une infinité de lumières de votre Église? Et dans le fond quelle hérésie ont ses paroles? il n'enseigne rien de nouveau, mais nous dépeint l'amour

divin dans des termes plus relevés. Ainsi je ne vois pas qu'on ait grande obligation à M. de Meaux d'avoir suscité une querelle inutile et trop scandaleuse. Est-il possible qu'il soit embrasé de l'amour divin dont il fait le savant et le docteur, tandis qu'il déchire son prochain par des écrits aigres, sans légitime sujet? Pour moi, je crois que si M. de Cambray n'avoit pas été précepteur du duc de Bourgogne, (au lieu de) M. de Meaux, qui croyoit l'être comme auprès du père, le livre de M. de Cambray auroit été orthodoxe. La gazette m'apprend que l'on accuse une certaine dame Guyon et qu'elle a inspiré ces sentiments à M. de Cambray. Cependant je n'ai jamais entendu parler de cette femme tandis que j'étois à Paris et voudrois bien savoir son histoire. Toutes ces disputes ne font pas de bons chrétiens : il vaudroit mieux les assoupir qu'en venir à une discussion....

« MORELL. »

Huet, auquel Nicaise communiqua la lettre de Leibnitz, prit la chose tout autrement que le bon Morell. Il se réjouit de voir Leibnitz engagé contre le cartésianisme, mais il se garde bien de s'expliquer sur la redoutable question qui divisait alors la religion et la science.

(Correspondance de Nicaise, tom. I, n° 67.)

A Avranches, 22 janvier 1698.

« .... J'ai vu dans quelques-uns des derniers journaux que je me fais envoyer, quelque attaque contre M. Leibnitz en faveur du cartésianisme. On dit de lui ce que les cartésiens allemands ont dit de moi, que ces matières ne

sont pas mon gibier, que nous devons nous contenir dans notre sphère, lui dans les mathématiques, et moi dans l'étude de l'antiquité. Cette conduite justifie ce que je leur ai objecté, qu'ils veulent faire passer la doctrine cartésienne pour une espèce de magie noire impénétrable à tous autres qu'à ceux qui ont été initiés à ces mystères. M. Leibnitz leur a fort bien répondu, et il ne sauroit mieux faire voir la fausseté de cette objection qu'en attaquant cette secte avec sa force et sa solidité ordinaires. On m'a redonné quelque espérance du côté de Coutance pour cette députation du concile de Basle...

« ... Pour ce que vous me mandez au sujet de l'amour désintéressé, je n'en voudrois pas faire les dames juges, quelque enclines qu'elles soient à l'amour. Il faut s'en rapporter aux théologiens, qui voient mieux les conséquences de cette doctrine que des folles coquettes. Aussi suis-je bien persuadé que M. Leibnitz a voulu se divertir quand il vous a écrit ce que vous me rapportez.

« P. DANIEL. »

Enfin, dans une autre lettre de Huet à Nicaise, à peu près de la même époque, il n'y a plus un seul mot sur l'amour divin.

A Aunay, 4 mars 1698.

« ... Je vous prie de mander à M. Leibnitz, après l'avoir assuré que je l'honore infiniment, que j'ai bien envie de savoir son sentiment touchant le dessein de ce traité des navigations de Salomon, que voici en peu de mots : Je prétends qu'Hiram, roi de Tyr, envoyoit ses vaisseaux de Tyr dans la mer Rouge, pour les joindre à la flotte de Salomon qui étoit à Ansiongaber, port de la mer Rouge :

que ces vaisseaux de Tyr passoient de la mer Méditerranée dans la mer Rouge par un canal que je prétends avoir joint dès lors le Nil à la mer Rouge. Je dis ensuite qu'Ophir est toute la côte occidentale du grand continent d'Afrique, et spécialement les environs de Sofala. Et je montre que dans quelques exemplaires des septante, *Ophir* est appelé *Sophara*. Je passe de là à la recherche de Barsis, et je soutiens que c'est toute la côte occidentale d'Afrique et d'Espagne, et spécialement les environs de l'embouchure du Bœtis. Et j'avance un paradoxe contre quoi M. Grœvius s'est récrié, mais que j'ai prouvé par l'autorité de treize anciens auteurs, et par des raisons très-solides, que les anciens doubloient le cap de Bonne-Espérance, et que les Portugais ont retrouvé mais non trouvé ce chemin. J'examine fort en détail ce que c'étoit que ces marchandises que la flotte de Salomon lui rapportoit; et je traite enfin plusieurs questions nouvelles et curieuses que je souhaite que M. Leibnitz et mes autres amis puissiez voir dans l'original.....

« P. DANIEL. »

XIV.

Ainsi se termine l'année 1697. En 1698, Leibnitz, qui ne savait pas bien ce qui se passait à Paris, n'hésite pas, dans une lettre à Nicaise du 24 mai, au milieu de beaucoup d'autres choses, à reprendre la question de l'amour divin. Cette lettre est fort belle. Nous la tirons de la *Revue des deux Bourgognes*, car elle manque dans notre manuscrit; ou du moins il n'y a guère que la partie de cette lettre qui se rapporte à la théologie.

Hanover, 4/14 mai 1698.

« Je vous suis très-obligé, Monsieur, du soin que vous avez pris tant pour m'avertir du traité de M. le président Boisot que pour le disposer à continuer de m'être favorable, comme vous l'aviez disposé à l'être d'abord. La cause que je n'avois point encore profité de ses premières offres a été que, par je ne sçay quel accident, la liste qu'il m'avoit envoyée s'estoit égarée dans le tas immense de mes papiers. L'espérance de la retrouver m'avoit fait différer d'avouer la faute et de le supplier d'une nouvelle copie de cette liste. Mais ce temps pressant maintenant, je luy ay fait aveu de ce malheur, disant que je ne sçay point si je dois oser le supplier de pousser ses bontés jusqu'à me l'envoyer de nouveau. J'ajoute que je me souvenois que la plupart des pièces m'avoient paru dignes d'être obtenues, mais que je ne les avois voulu demander qu'à condition de pouvoir faire moi-même la dépense des copies, ou bien, au cas qu'on eût manqué de personnes propres à les faire, que j'aurois souhaité d'obtenir pour quelque temps ces deux tomes où ces pièces se trouvent, et qu'on auroit pu prendre des mesures très-seures, maintenant que la paix est faite [1], pour les faire passer à Bâle, et de là à Francfort, et j'aurois voulu donner toutes les assurances nécessaires pour ne faire point douter d'une exacte restitution. Mais je ne sçavois présentement s'il m'étoit encor permis de former ces sortes de souhaits et d'en espérer quelque succès ; qu'en ce cas mon obligation seroit plus grande et que le public en seroit d'autant plus redevable à M. le président Boisot et à la mémoire illus-

1. La paix de Riswick, en 1697

tre de feu M. l'abbé son frère, et enfin que j'attendrai sa décision. J'ai jugé à propos et plus conforme à la vérité de luy écrire ces choses moy même, mais je vous supplie, Monsieur, de les appuyer.

« L'erreur sur le pur amour paroît être un malentendu qui, comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur, vient peut-être de ce qu'on ne s'est pas attaché à bien former les définitions des termes. Aimer véritablement et d'une manière désintéressée n'est autre chose qu'être porté à trouver du plaisir dans les perfections ou dans la félicité de l'objet, et par conséquent à trouver de la douleur dans ce qui peut être contraire à ces perfections. Cet amour a proprement pour objet des substances susceptibles de la félicité ; mais on en trouve quelque image à l'égard des objets qui ont des perfections sans les sentiments, comme seroit par exemple un beau tableau. Celuy qui trouve du plaisir à le contempler et qui trouveroit de la douleur à le voir gasté, quand il appartiendroit même à un autre, l'aimeroit pour ainsi dire d'un amour désintéressé; ce que ne feroit pas celuy qui auroit seulement en vue de gagner en le vendant ou de s'attirer de l'applaudissement en le faisant voir, sans se soucier au reste qu'on le gaste ou non quand il ne sera plus à luy. Cela fait voir qu'on ne sauroit oster le plaisir et la pratique à l'amour sans le détruire, et que M. Despréaux a eu également raison dans ses beaux vers, dont vous m'avez fait part, de recommander l'importance de l'amour divin et d'empêcher qu'on se forme un amour chimérique et sans effet. J'ay expliqué ma définition dans la préface de mon *Codex diplomaticus juris gentium*, publié avant la naissance de ces nouvelles disputes, parce que j'en avois besoin pour donner la définition de la JUSTICE, laquelle à mon

avis n'est autre chose que LA CHARITÉ RÉGLÉE SUIVANT LA SAGESSE[1]; et la charité étant une bienveillance universelle, et la bienveillance étant une habitude d'aimer, il étoit nécessaire de définir ce que c'est qu'aimer; et puisque aimer est avoir un sentiment qui fait trouver du plaisir dans ce qui convient à la félicité de l'objet aimé, et que ce qui fait la règle de la sagesse n'est autre chose que la science de la félicité, je faisois voir par cette analyse que la félicité est le fondement de la justice, et que ceux qui voudroient donner les véritables éléments de la jurisprudence, que je ne trouve pas encor écrits comme il faut, devroient commencer par l'établissement de la science de la félicité, qui ne paroît pas encor bien fixée non plus, quoique les livres de morale soient pleins de discours de la béatitude ou du souverain bien.

« Comme ce plaisir, qui n'est autre chose que le sentiment de quelque perfection, est un des principaux points de la félicité, laquelle consiste dans un état durable de la possession de ce qu'il faut pour goûter du plaisir, il seroit à souhaiter que la science des plaisirs, que feu monsieur Lantin méditoit, eust été achevée; et il seroit bon au moins de pouvoir obtenir l'économie de son projet, mais il seroit encor mieux si on pouvoit obtenir ses recueils et ses réflexions sur cette matière. Je l'ay souvent fait sommer autrefois par feu M. l'abbé Foucher, comme je faisois aussi la guerre à feu M. Justel de ce qu'il laissoit mourir son beau dessein des commodités de la vie. S'il est à désirer que des excellents hommes prennent soin de conserver leurs pensées, il seroit encor plus à

1. Cette définition, que Leibnitz reproduit souvent, est plus spécieuse qu'exacte, la notion de la justice et celle de la charité étant différentes. Voyez 1re série, t. II, leç. XXIe et XXIIe, p. 552, leç. XXIIIe, p. 550; t. IV, leç. XVe et leç. XVIe, etc.

souhaiter que le public y prît part pour faciliter leurs desseins; mais *id populus curat scilicet.* Il est vrai que lorsque des grands princes et leurs ministres tournent les pensées encor du côté des sciences, comme on fait en France, on fait réussir quantité de belles choses, qui sans cela auroient été perdues pour le genre humain. Mais on ne sauroit empêcher qu'il n'échappe toujours quelque chose, d'autant que le public n'en est pas toujours assez informé.

« Entre nous, je vous laisse juger, Monsieur, si ce que je viens de vous écrire ne pourroit estre envoyé à M. l'abbé Bourdelot, pour être communiqué à M. le président Cousin. Mais il seroit bon que cela ne se fît que comme de vous. Il suffiroit de ne mettre mon nom que par des initiales comme par exemple : Extrait d'une lettre de M. D. L. à Monsieur l'abbé Nicaise, touchant l'amour désintéressé et les fondements de la justice[1].

« Si M. Bayle est réconcilié avec M. Jurieu, j'en suis bien aise : il pourra travailler désormais avec plus de liberté aux choses utiles.

« J'ai envoyé la lettre du R. P. Bonjour à M. Ludolfi, mais je la trouve trop courte. Il pourroit bien lui écrire dorénavant en françois et plus amplement; les sçavants hommes ne se doivent point écrire des lettres vuides. Je voudrois qu'il se fût expliqué un peu plus sur les difficultés que M. Ludolfi trouvoit dans son système, et qu'il lui eust fait quelque détail de son dessein pour mieux profiter de son jugement; car quelque habile homme que soit le P. Bonjour, il est jeune, et cela veut dire que le jugement d'un excellent homme avancé en âge lui

1. C'est l'extrait qui se trouve dans le manuscrit de Paris.

sera toujours utile. A quelle langue croit-il que l'ancienne égyptienne se rapporte le plus ?

« M. l'évêque de Salisburi [1] m'a fait tenir enfin le livre traduit d'espagnol par un théologien de son diocèse. Ce sont des lettres que le fiscal Vargas (depuis ambassadeur de Philippe II à Rome) et quelques théologiens espagnols ont écrites de Trente, où le concile et les légats du pape ne sont pas fort avantageusement représentés. Cette version est angloise, mais il en paroîtra bientôt une françoise; et même on fera imprimer aussi l'original espagnol. Ces lettres justifient extrêmement ce que Fra Paolo a écrit, et font voir que le cardinal Pallavicini ne l'a pas bien réfuté. Cela étant, la France est fort à louer de n'avoir pas encor reconnu ce concile pour véritablement œcuménique; et elle fera bien sans doute de s'en garder encor doresnavant, pour ne point faire préjudice à l'autorité même de l'Église et des conciles, en voulant qu'un concile de contrebande passe pour un bon.

« Le R. P. Bouvet [2] m'a envoyé son livre qui contient le portrait du monarque de la Chine [3], et je lui ai envoyé des questions pour la Chine, auxquelles il m'a promis des solutions. Je suis avec zèle, etc.

« LEIBNIZ. »

1. Gilbert Burnet, mort en 1715. — Le jurisconsulte Fr. Vargas, mort en 1560, avait un grand renom d'érudition et d'intégrité. Ses *Lettres et Mémoires touchant le concile de Trente* ont été traduits en français (Amsterdam, 1700 et 1720, in-8).

2. Jésuite, et l'un des six premiers missionnaires mathématiciens que Louis XIV fit partir à ses frais pour la Chine en 1685; mort septuagénaire en 1732.

3. L'empereur Kang-hi. Ce portrait fut traduit en latin par Leibnitz et publié en 1669. Le recueil de Chrétien Kortholt contient des lettres du P. Bouvet à Leibnitz.

« *P. S.* Le jugement de M. d'Avranches sur ma réponse à M. Régis [1] me donne beaucoup de contentement; *sufficit talibus placuisse*. Les bons Cartésiens, tels qu'ils sont vulgairement, n'ont pas grand sujet de se vanter de leur grimoire. — Les vers de M. Boileau me plaisent toujours beaucoup. — Nous avons aussi des reliques à Hanover, et d'aussi bonnes qu'il y en ait en Europe. Dernièrement on en a fait imprimer un catalogue. Quelques-unes ont été apportées du Levant, il y a plus de trois siècles. — Il me semble qu'on prend à tâche, à présent, de mortifier les jésuites en France. Chacun a son tour. — Mes vers à madame de Scudéri n'étoient point sur l'amour désintéressé. »

XV.

Nous joignons ici immédiatement la lettre ci-dessous qui n'a pas beaucoup d'importance.

Hanover, ce 24 juin 1698 [2].

« Monsieur,

« Vous avez receu ma dernière, à laquelle je me rapporte, et vous diray cependant que j'ai publié ce printemps la chronique d'Albéricus, *Monachus trium fontium* [3], citée si souvent par MM. Du Chêne, Le Mire, Blondel, Chifflet, et qui contient tant de belles notices

1. Pierre-Sylvain Régis, cartésien, mort en 1707, avait répondu aux objections anti-cartésiennes de Huet. Leibnitz était venu au secours du prélat.

2. Cette lettre manque dans le manuscrit de Paris.

3. La chronique d'Albéric des Trois-Fontaines, moine cistercien du XIIIe siècle, parut dans le tome II des *Accessiones Historicæ*, Leipsig, 1698, in-4.

généalogiques. Comme j'en ay eu un vieux exemplaire manuscrit en parchemin assez bon, et un autre moderne de la bibliothèque de Wolfenbuttel, quoique imparfait, j'en ay pu donner une édition passable; et j'espère que les curieux m'en sauront quelque gré, parce qu'autrement cet ouvrage seroit peut-être encor demeuré enseveli long-temps. Il y en avoit un exemplaire dans la bibliothèque des jésuites du collége de Clermont; mais il étoit aussi imparfait que celui de Wolfenbuttel, à ce que le R. P. Hardouin me fit dire.

« Ce qui m'engage, Monsieur, à vous écrire présentement est la lettre de M. Ludolphi [1], par laquelle il répond à celle du R. P. Bonjour [2], que je vous envoie ici jointe; vous suppliant de la faire tenir. On feroit bien de faire envoyer à M. Ludolphi l'exemplaire æthiopique qu'il demande; car il n'y a personne qui en puisse faire un meilleur usage que lui; et j'ose joindre mes prières aux siennes, ayant eu autrefois l'honneur de faire la révérence à l'éminentissime cardinal Casanate [3], et l'ayant trouvé porté à favoriser les connoissances utiles.

« Notre sçavant ami, M. Morell, a fait une chute en revenant de la foire de Leipsig, qui l'empêche de se servir de sa main pour écrire. On espère pourtant, à ce qu'il m'a fait écrire, que ce sera sans suite. Je suis, etc. »

1. L'orientaliste Job Ludolf, qui possédait vingt-cinq langues et qui mourut octogénaire en 1705, préparait alors sa grammaire éthiopique (1702) et son *lexicon Æthiopico-latinum*, 1699, in-fol. Sa *Grammatica Amharicæ linguæ* venait de paraître.

2. Religieux augustin, auteur de l'*Exercitatio in monumenta coptica seu Ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ* (Rome, 1672, in-4), mort en 1714, à 44 ans.

3. Napolitain, bibliothécaire du Vatican.

Nicaise fait connaître à Huet ces deux lettres de Leibnitz ; mais il reconnaît qu'avec les dispositions du Roi, la publication des idées de son docte correspondant serait imprudente.

Dijon, 26 juin 1698.

« M. Leibnitz me charge de faire ses compliments à Votre Grandeur. Il me mande que M. l'évêque de Salisbury lui a fait voir enfin le livre traduit de l'espagnol par un théologien de son diocèse. Ce sont des lettres que le fiscal Vargas (depuis ambassadeur de Philippe II à Rome) et quelques théologiens espagnols ont écrites de Trente, dans lesquelles le concile et les légats du pape ne sont pas fort avantageusement représentés. Cette version est anglaise, mais il en paraîtra bientôt une française, et même on fera aussi imprimer l'original espagnol. Ces lettres justifient entièrement ce que Fra Paolo a écrit, et font voir que le cardinal Palavicini ne l'a pas bien réfuté. Cela étant, ajoute-t-il, la France est fort à louer de n'avoir pas encore reconnu ce concile pour véritablement œcuménique ; elle fera bien sans doute de s'en garder encore. Je vous envoie un extrait de l'*Amour désintéressé* et des *Fondements de la justice*, de M. Leibnitz. Cette question est de mode maintenant, et il aurait désiré qu'on la mît dans le *Journal des Sçavants* sous les lettres initiales de son nom et du mien ; mais comme le Roi ne veut pas qu'on parle de ces matières, il n'est pas à propos d'en entretenir le public....

« NICAISE. »

Dijon, 9 août 1698.

« J'ai reçu depuis peu des lettres de M. Leibnitz qui me

charge toujours d'assurer Votre Grandeur de ses respects. Il a fait imprimer depuis peu, à ce qu'il m'écrit, la Chronique d'*Albericus monachus Trium Fontium*, citée si souvent par Duchêne, Blondel, Chifflet, etc., etc., qui contient beaucoup de belles notes généalogiques. Il m'envoie une lettre de M. Ludolf pour le P. Bonjour, où ce grand homme témoigne fortement être du sentiment de Votre Grandeur, sur le dessein de ce Père ou jeune religieux touchant les antiquités égyptiennes, etc.

« J'avais fait part à mademoiselle de Scudéry, qui est des amis de M. Leibnitz, de son sentiment sur l'amour désintéressé, en lui disant qu'il n'était contraire ni à M. de Meaux ni à M. de Cambray, pour me venger un peu de quelques vers de sa façon dont elle m'avait régalé. Elle me répond qu'elle ne veut point se mêler dans une dispute d'une matière si élevée, et qu'elle se tient en repos en se bornant aux commandements de Dieu, au Nouveau Testament et au *Pater*. Car je crois, dit-elle, qu'une prière que J.-C. a enseignée ne contient pas un intérêt criminel, quoique madame Guyon la regarde comme une prière intéressée, ce qui renverserait les fondements du christianisme. On me mande de Rome que les cardinaux du Saint-Office, las de recevoir tous les jours de nouveaux écrits pour et contre M. de Cambray, vont donner leur vote par écrit : que cependant on ne verra que dans quelques mois la discussion de cette affaire, tant Rome est mystérieuse. M. de Cambray pouvait jouir heureusement de sa fortune sans donner dans ce goût mystérieux.

« NICAISE. »

Voici comment s'exprimait l'abbé Bourdelot, corres-

pondant de Nicaise et que Leibnitz avait désiré qu'on consultât.

Versailles, 7 juillet 1698.

« ..... Depuis la relation sur le quiétisme de M. de Meaux qu'on a fait lire à M. le duc de Bourgogne, par ordre exprès du roi, M. de Cambray est tombé dans le dernier mépris, et on veut mal à M. l'archevêque de Paris et à M. de Meaux de l'avoir laissé faire archevêque, sachant tout ce qu'ils en savaient, dont ils n'ont encore révélé qu'une partie ; on dit qu'on avait saisi deux caisses d'une réponse de ce prélat aux réponses de M. l'archevêque et de M. de Meaux à ses lettres, mais qu'ils ont supplié le roi de la laisser paraître, l'ayant assuré qu'elle ne ferait aucun tort à la bonne cause, et au contraire, et qu'ils ont de quoi achever d'en confondre l'auteur à ne jamais répliquer. Tant qu'il n'a été question que du dogme, il partageait les esprits, mais l'histoire et les faits l'ont accablé.

Je suis....

« BOURDELOT. »

Pour Huet, il conserve sa circonspection et s'abstient d'exprimer ses idées même en une simple correspondance.

Avranches, 19 août 1698.

« ..... Je voudrais que M. Leibnitz eût étendu un peu davantage ses réflexions sur le pur amour. Cette matière retentit si hautement et si souvent à nos oreilles, qu'il est malaisé de s'empêcher de la méditer. J'ai formé mes pensées comme M. de Leibnitz les siennes ; mais les personnes qui s'intéressent à cette dispute, et la passion avec laquelle

elle est agitée, font que ces méditations demeurent méditations, et ne passent point aux discours ni aux écrits. Apprenez-moi, s'il vous plaît, si le *Codex diplomaticus* de M. Leibnitz et son *Albericus monachus Trium Fontium*, ne passeront point en France. Dites-moi aussi des nouvelles des Origines de la langue saxonne. Ce que j'avais ramassé sur cette matière est entre les mains de mes amis ; mais il n'est pas public et je ne sais s'il le sera jamais.

« P. DANIEL, ÉV. D'AVRANCHES. »

Dans une dernière lettre du 23 décembre 1698, Leibnitz, malgré les avis qu'on lui a donnés, revient sur la question et maintient à la fois l'exactitude de Bossuet et l'innocence de Fénelon. En 1699, même après la bulle du pape qui condamne Fénelon, il ne l'abandonne pas entièrement et il fait encore ses réserves. Nous donnons ces trois lettres de Leibnitz, d'après la *Revue de Bourgogne*.

XVI.

Hanover, 25 décembre, v. st., 1698 [1].

« Monsieur,

« Je ne sçay par quel malheur celle que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la part de M. le président Boisot n'est pas venue jusqu'à moi. Quand il me fera la grâce de m'envoyer le catalogue qu'il me fait espérer, je vous supplie de le bien recommander à Paris, afin que M. Brosseau [2] le reçoive.

« Je n'ai garde de décider dans la controverse qui est

1. Manque dans le manuscrit de Paris.
2. Résident du duc de Brunswick-Lunébourg, à Paris.

entre M. de Meaux et Mons. de Cambray ; je n'ay lu que peu de pièces de ce procès; cependant je suis préveuu pour deux choses, l'une est l'exactitude de M. de Meaux, l'autre est l'innocence de M. de Cambray, et je les croiray jusqu'à ce que je sois forcé par de bonnes preuves de croire que le premier s'est trompé dans la doctrine, ou que le second a manqué du costé de la bonne foi. Comme j'ay de la passion pour la gloire de M. de Meaux, j'ay aussi ce penchant ordinaire à ceux qui sont d'un bon naturel, de souhaiter qu'on épargne les malheureux autant qu'il est possible. C'est ce qui fait que je n'aime point les satyres qui déchirent un homme dont la mauvaise réputation n'est pas bien avérée.

« J'ay vu un dialogue intitulé : Les *adieux de Nicodème, solliciteur en cour de Rome, par Mad. Guyon et son compère Bonnefoy*, où les choses me paroissent outrées et traitées peu délicatement. Selon les apparences, Mad. Guyon est une orgueilleuse visionnaire, et on ne doit point confondre sa cause avec celle de M. de Cambray, quoique ce prélat ait été trompé par son air de spiritualité.

« Je vous remercie fort, Monsieur, de la communication de la lettre de vostre sçavant ami de Rome, où il ne marque pas seulement les nouveaux livres de conséquence, mais en marque aussi le but, et en juge fort solidement. Le livre de la poésie italienne de M. Crescimbeni [1], et celui *delle Masnade* de M. Fontanini [2] sont fort à mon gré.

1. *Istoria della volgar poesia*, Rome, 1698, in-4, devenu classique Crescimbeni était prêtre. Il fonda l'académie dite des Arcades, et mourut en 1728.

2. *Delle Masnade ed altri servi, secondo l'uso de' Longobardi* (Ve-

« Mons. Hofman, de Bâle [1], n'est point content de l'édition de Hollande de son dictionnaire, et il en prépare une autre qui sera apparemment préférable, non pas pour la bonté de l'impression, mais pour les choses.

« M. Chapuzeau [2], qui demeure à Zell, travaille fort et ferme au sien, où il redressera (suivant son projet) les fautes de choses, y retranchera les inutilités et les choses odieuses, et suppléera une infinité de manquements. Le Père Coronelli promet aussi un dictionnaire italien qui sera apparemment une traduction de Moréri retouché.

« Il y a un professeur en théologie à Leipzig, nommé mons. Ikigias [3], sçavant dans l'histoire ecclésiastique, qui a donné un livre *de hæresibus ævi apostolici*, et qui vient de publier les écrits de quelques Pères apostoliques, comme Ignace, Polycarpe, etc.

« La version françoise des mémoires de Vargas touchant le concile de Trente paroistra après l'angloise. Je croy qu'on n'a pas sujet de douter de la bonne foy des interprètes. Des pièces jointes à d'autres pourroient servir de supplément à l'histoire de Frà-Paolo, et mons. Amelot de la Houssaye le pourroit faire mieux que personne, comme mons. d'Avranches juge avec raison, pourveu

nise), 1698, in-4. — Fontanini mourut archevêque d'Ancyre et sexagénaire en 1756.

1. Jean-Jacques Hoffmann, professeur à Bâle, sa patrie, mort en 1706, à 71 ans. — Il s'agit ici du *Lexicon universale, historico-geographico-chronologico-poetico-philologicum*, réimprimé à Leyde en 1698, 4 vol. in-4.

2. Genevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, puis gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg. Son *Dictionnaire* demeura en projet.

3. Ce nom doit avoir été mal lu. Il s'agit évidemment de Thomas Ittigius, et de l'ouvrage intitulé : *De Hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*, 1703.

qu'il soit permis à M. Amelot de dire ses sentiments avec la liberté qui y est nécessaire. M. de Spanheim est avec M. d'Avranches à Paris. Je ne sçay par quelle négligence des libraires il arrive que ce que je donne au public ne passe point en France. Il faudra que j'y mette ordre. Je suis bien aise que le P. Dom Pezron [1] travaille sur la langue celtique et sur les origines des nations. Mon opinion a toujours été que c'est par les langues qu'il faut connoistre les connexions des peuples. Je trouve que la langue des Bretons ou armoriq. est moitié allemande, et qu'ainsi l'ancienne gauloise devoit l'estre aussi. Mais j'ay perdu mon latin en cherchant à quoy se rapporte la langue des Basques. J'ay ouï dire que M. de la Loulière [2] a la curiosité de vouloir approfondir cette langue. Je luy en ai parlé autrefois. S'il en a le loisir, il y pourroit réussir à cause de sa pénétration.

« Vous m'avez parlé un jour, Monsieur, d'un sçavant qui vouloit écrire de la critiq. des diplomes ; c'est une matière de conséquence et qui mérite d'estre éclaircie de plus en plus. Monsieur de Spanheim vient aussi de m'envoyer une lettre pour Monsieur Morel, que j'auray soin de luy faire tenir aussi. Je m'estonne qu'on ne parle plus des lettres de Peiresk.

« On a fait un livre en Angleterre contre une armée sur pied, *in militem perpetuum*, où par l'histoire et par les

1. Bénédictin de la congrégation de Cîteaux, mort à 57 ans, en 1706. Sa lettre à l'abbé Nicaise, où il entreprenait de prouver que le bas-breton et le gallois sont l'idiome primitif des populations gauloises, a été publiée dans les *Nouvelles de la République des lettres* de juin 1699.

2. Simon de la Loulière, ex-envoyé de France à Siam, restaurateur de l'académie des jeux floraux, mort presque nonagénaire en 1729. — Le problème qui préoccupait alors Leibnitz a été repris de nos jours par M. Guillaume de Humboldt.

raisons on veut en faire connoistre les dangers. Mais je me suis mis à rire quand j'ay vu sur le titre qu'une telle armée sera cause du papisme, paganisme, mahométisme et athéisme.

« Un certain auteur ayant fait avec succès *Ésope aux eaux de Tumbridge*, où le gouvernement est raillé avec assez d'adresse, on a vu paroistre incontinent après d'autres Ésopes de peu de conséquence.

« Je vous souhaite toute sorte de bonheur pour l'année nouvelle et beaucoup d'autres, et suis avec zèle, etc.

« LEIBNIZ. »

« Je ne sçay si je vous ay mandé que M. Ludovici [1], professeur à Hall, publiera des lettres non imprimées de Languetus [2], votre compatriote, avec sa vie faite par M. de la Marre, et y joindra le pourtrait de l'auteur. »

XVII.

Hanover, ce 16 juin 1699.

« La foudre du Vatican ayant grondé, et mons. l'archevêq. de Cambray ayant écouté la décision du pape avec tout le respect qu'il avoit promis, j'espère que dorénavant les habiles gens de France s'amuseront moins à ces controverses du quiétisme et du pur amour. La bulle du pape (ou Bref, si vous voulez) paroist assez raisonnable.

1. J.-P. Ludewig, en latin *Ludovicus*, savant publiciste allemand, mort en 1743.

2. *Arcana sæculi seu Epistolæ secretæ ad Aug. Saxoniæ ducem.* (Halle, 1799, in-4.) Ces lettres sont d'Hubert Languet, l'un des plus hardis entre les écrivains politiques du XVIe siècle, né à Vitteaux (Côte-d'Or), en 1518, mort à Anvers en 1581.

On ne sçauroit se dépouiller de la considération de son bien. Mais si l'intérêt est pris pour le bien utile opposé au bien honneste et agréable, on peut se dépouiller de ce qui est intéressé. Ainsi le véritable pur amour opposé à l'amour intéressé dans ce sens, et tel que je l'ay défini autres fois [1], subsiste toujours. C'est lorsque le bien, bonheur, perfection d'autruy, fait nostre plaisir et bonheur, et est par conséquent désiré par luy-même, et non pas par raison de quelques profits qu'il nous porte.

« Mais laissons là cette matière, qui peut passer pour finie, si les gens se mettent à la raison, et parlons d'autre chose. Est-il vray que mons. l'évêq. d'Avranches quitte son diocèse et son évêché [2], pour estre plus en repos à Paris? Je n'en suis point fasché, espérant que cela le fera vivre plus longtemps pour le bien public et pour l'honneur de la France.

« Je vous remercie fort, Monsieur, de la copie de la lettre de M. l'abbé de la Charmoye. Son dessein d'éclaircir l'histoire fabuleuse pour en tirer la vérité, est difficile, mais d'autant plus grand et plus beau. Effectivement j'ay toujours crû que la guerre des Titans, aussi bien que des géants contre les dieux, signifioit quelques irruptions des peuples celtiques dans la Grèce et Asie, dont les anciens roys ont esté pris depuis pour des dieux. Je me suis imaginé aussi que Prométhée (qui estoit du nombre des Titans) attaché au mont Caucase, signifioit les Scythes tenus en bride par des trouppes postées aux portes Caspiennes. Cependant il y a tant de contradiction dans l'histoire fabuleuse et elle a esté tellement gastée par les libertés que

1. Préface du *Codex juris diplomaticus*.
2. La nouvelle était vraie.

les anciens y ont déjà prises, qu'il sera difficile de la débrouiller passablement.

« Je trouve aussi bien difficile d'expliquer la connexion entre les peuples et hommes dont Moïse fait mention et entre ceux qui en sont aussi éloignés que les Celtes et Scythes, cependant je ne voudrois pas décourager ce savant homme. J'ai examiné autrefois la langue gauloise, telle qu'elle s'est conservée encor chez les bas Bretons et dans le pays des Galles, et je la trouve demy-teutonique. Cela m'a fourni plusieurs remarques singulières : par exemple *aber* signifie la fin ou l'issue d'un fleuve, d'où vient *havre* aujourd'huy, car les havres naturels se forment le mieux par les embouchures des rivières. Mais la notion de l'issue est plus générale, et il en reste des traces dans l'allemand *abend* qui signifie le soir, dans *ebbe* qui signifie reflux ou *retour* et dans *aber* qui signifie répétition. De toutes les langues de l'Europe, il n'y en a point qui m'embarrasse plus que la langue biscayenne, et je voudrois sçavoir le sentiment de M. l'abbé de la Charmoye là-dessus. Je souhaiterois aussi des éclaircissements sur celle d'Yrlande. Les langues sont le vray moyen pour juger de l'origine des peuples. Supposé l'histoire saincte, on doit juger que les Teutons et les Celtes sont venus de la Scythie. La langue latine paroît estre un mélange du celtiq. et du grec; la grecque mesme a son fonds des Scythes et Celtes voisins; à quoy s'est joint depuis ce qu'elle a pris des Phéniciens. L'appellation des Celtes est commune aux Teutoniq. Mais j'appelle plustost Scythie, ce que nous avons de commun avec le grec ou avec le sarmate.

« Mons. Morel a esté aux eaux chaudes de Tœpliz. Je ne

sçay s'il en est de retour, il en espéroit de l'amendement pour estre entièrement remis de son accident paralytiq. : je le souhaite de tout mon cœur.

« Je n'ay pas vu la lettre que le R. P. Pagi [1] vous avoit adressée; mais j'en ay vû des extraits. J'y trouve des belles choses. Sa remarque que chez Beda *ordination* signifie *désignation*, convient avec une autre remarque que j'ay faite sur les diplomes d'un empereur où il compte *annos ordinationis*, c'est-à-dire *designationis :* c'est Henry IV, fameux par ses contestations avec le pape Grégoire VII. J'ay aussi épluché un peu la chronologie des papes, qui ont suivi de près Formosus, et je crois l'avoir débrouillée. Les temps qui regardent la mort de Berengarius I, de Robert, roy de France, antagoniste de Charles-le-Simple, et les choses arrivées pour lors et un peu avant et après me paroissent des plus confuses. Je voudrois bien sçavoir si le P. Pagi s'est appliqué aussi à débrouiller la généalogie, ce qui n'est pas moins utile en bien des rencontres que la rectification de la chronologie.

« Les lettres de Hubertus Languetus viennent enfin de paroistre par les soins de M. Ludovici avec la taille-douce de ce célèbre Bourguignon et sa vie tirée de celle de feu M. de la Mare [2].

« N'aurons-nous pas bientost les lettres qu'on avoit

1. Mort le 5 juin 1699.

2. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Bourgogne, né à Dijon le 11 décembre 1625, y mourut le 16 mai 1687. Il avait travaillé cinquante ans à réunir des ouvrages imprimés et manuscrits, relatifs à l'histoire de Bourgogne. Cette collection fut vendue par son petit-fils à des libraires de Hollande, et fut ainsi perdue, comme, depuis, la bibliothèque du président Bouhier. Le régent fit racheter les manuscrits pour la Bibliothèque du roi. Les vies de Saumaise, de Chasseneux, de Genebrard, et d'autres encore, par Philibert de la Mare, ont été également perdues.

écrites à M. Peiresk[1]? Comment va la dispute entre le P. Alexandre Natalis[2] et le P. Daniel[3] sur la morale et la probabilité? Je ne sçay si vous avez vû un livre latin intitulé *Causa Arnaldina?* On y resuscite des bonnes pièces du temps passé. Que fait le cardinal Norris?

« Mons. Lyster, médecin anglois[4], excellent dans la connoissance de la nature, a donné en anglois une petite relation de son voyage de Paris avec le comte de Portland; on le traduira en françois.

« M. de Walton, qui a écrit très-bien en anglois sur les anciens et les modernes, a produit un passage notable du fameux Servetus, qui a esté brulé à Genève, par lequel on voit que cet homme a eu quelques lumières sur la circulation du sang : cela seul le devoit exemter du feu, s'il avoit eu affaire à des gens raisonnables et entendus.

« Un des exemplaires de mon *Codex diplomaticus* avoit été destiné à M. d'Avranches, si je m'en souviens bien; mais je n'ay presq. point eu de nouvelles des exemplaires que j'avois destinés et à lui et à d'autres; je pense maintenant à commencer l'impression du second tome, et cet illustre prélat aura l'un et l'autre à la fois.

« Je souhaite fort maintenant la liste que M. le président

1. A la mort de Peiresc, on trouva seize mille lettres à lui adressées. Sa nièce en fit des papillotes. Deux volumes in-folio avaient échappé, et ils n'ont point paru, non plus que les cinq volumes in-folio émanant de Peiresc lui-même. Rien ne peindrait mieux le mouvement littéraire de l'époque.

2. Noël-Alexandre, dominicain janséniste, connu par l'*Histoire ecclésiastique*, mort en 1724.

3. Fameux jésuite, auteur d'une *Histoire de France* et de plusieurs écrits contre Descartes.

4. Martin Lister, naturaliste, médecin de la reine Anne, né vers 1638, mort le 2 février 1711.

Boisot a eu la bonté de me vouloir envoyer de nouveau pour en tirer encor quelq. chose avant l'impression de ce second tome, afin que je puisse jouir de l'effect des espérances que feu Mons. l'abbé, son frère, m'avoit déjà données.

Votre très-humble, etc.

« LEIBNIZ. »

XVIII.

Hanover, 6/16 aoust 1699.

« Monsieur,

« Vous me prenez pour un homme bien négligent, si vous me croyez capable d'égarer trois fois une chose que je n'ai reçue qu'une seule fois. Je ne sçay par quelle fatalité le paquet que vous avez recommandé à M. Brosseau ne m'a pas été rendu. Il est sûr, au moins, que je n'ay jamais vu ce dernier mémoire que votre bonté et la faveur de Mons. le président Boisot me destinoient pour une seconde fois. J'en ai écrit à M. Brosseau, mais je n'espère point qu'il se puisse souvenir à qui il l'a donné ou recommandé.

« Je suis bien fâché de la mort du P. Pagi, mais consolé par l'espérance que vous me donnez, Monsieur, que son ouvrage paroîtra [1]. J'ai vu dernièrement, dans les Nouvelles de la République des lettres, la lettre qu'il vous avoit écrite, comme aussi celle de M. l'abbé de la Charmoye. Les généalogies des maisons souveraines sont presqu'aussi importantes dans l'histoire que la chronologie,

1. *Critica historica-chronologica in annales ecclesiasticos Baronii;* Anvers (Genève), 1705, 4 vol. in-fol.

parce qu'elles font connoître les changements des États, qui ont passé d'une famille à l'autre, et fondent souvent les droits et les prétentions des princes, au lieu que la chronologie portée à la précision (l'histoire sainte mise à part) ne sert guère qu'à vérifier les dates des titres. Cependant j'ai bien travaillé aussi sur celle du neuvième et dixième siècles, l'histoire de Bronsvic m'y ayant obligé, et je conviens en certaines choses avec ce que le P. Pagi a observé.

« La réponse du P. Bonjour à M. Ludolfi m'a paru si sèche et vuide de réalités que je ne voy pas qu'il ait fourni à M. Ludolfi aucun sujet d'y répliquer. Ce n'est pas au moins ma coutume d'écrire de telles lettres, et je ne perds pas volontiers l'occasion d'apprendre quelque chose.

« Si le P. Bonjour pouvoit soutenir le calcul vulgaire contre les 70, ce seroit aux dépens de la religion. Car j'ay tousjours jugé que M. l'abbé de la Charmoye avoit raison de croire que la chronologie des Chinois (pour ne rien dire d'autres arguments) nous oblige à reculer l'antiquité des temps. Feu M. d'Irois, théologien de M. le cardinal d'Estrées, qui a fait un livre pour la Sainte-Écriture [1], me disoit à Rome que si par malheur ou par bonheur il se trouvoit un jour, par des histoires vérifiées de quelque peuple, que le monde est plus ancien que les 70 même ne semblent le dire, on pourroit pourtant tousjours soutenir la vérité de la religion : parce qu'il

1. François Diroys, docteur de Sorbonne, mort vers 1691, auteur des *Preuves et Préjugés pour la Religion Chrétienne et Catholique contre les fausses religions et l'athéisme*, ouvrage qui n'a pas été sans réputation.

n'est point dit que ceux que Moïse nomme ayent été engendrés les uns des autres immédiatement. Mais je n'appréhende point que nous soyons réduits à une si fâcheuse excuse, et les 70 peuvent suffire.

« Si le cardinal Noris *gode il papato, io godo il cardinalato*, et m'imagine d'être aussi heureux que qui que ce soit. Je n'ay point eu des nouvelles de M. Morel depuis son usage des bains, mais j'en demanderai et pour vous et pour moi.

« Mons. l'archevêque de Cambray s'est mieux tiré d'affaire qu'il n'y estoit entré. Il en est sorti en habile homme, et il y estoit entré sans penser aux suites qu'elle pouvoit avoir. Dieu soit loué, au moins, que les journaux parlent enfin d'autre chose !

« Sçavoir[1] si on reprendra maintenant à Rome le procès intenté par les prélats de France contre le livre du cardinal Sfondrati. Est-il vrai que le procès s'est réveillé entre les Jésuites et les autres missionnaires de la Chine touchant les honneurs qu'on rend à Confucius? Autant que j'ai compris la chose, on fait un peu tort en cela à ces bons pères; et puisqu'on dresse des statues aux morts, quoique payens, on peut bien honorer aussi leur mémoire d'une autre manière pourveu qu'on n'en attende point de secours. Il me semble que les néophytes des Jésuites ne sont pas plus idolâtres en cela que ce poète italien qui sacrifiait tous les ans aux mânes de Catulle un exemplaire des épigrammes de Martial. Je

1. Sic. — Il s'agit ici de la lettre écrite à Innocent XII contre Sfondrate, le 23 février 1697, lettre souscrite pas divers évêques, et rédigée par Bossuet. Cette dénonciation qui avait trait au livre intitulé : *Nodus Prædestinationis dissolutus*, fut sans résultat.

voudrais que la morale pratique de ces pères fût aussi innocente en tout autre chose et qu'ils fussent d'aussi honnestes gens que quelques-uns d'entre ceux que j'ay connus. Mais de vouloir que toute une communauté soit sans défauts, c'est trop demander, pourveu que les défauts n'y règnent point. Il semble que leur autorité a receu quelque échec en France, et je le juge par ce que M. l'archevêque de Reims a fait[1]. Mais ils sont comme cet Antée de la fable qui se relève plus fort. Ne sçavez-vous pas, Monsieur, qui sont maintenant les arcboutans du parti de feu M. Arnaud? Il faut que ce soyent des gens zélés et de mérite qu'on doit estimer.

« Je suis avec passion,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LEIBNIZ. »

Pour clore les longs extraits de cette savante correspondance, nous donnerons ici une lettre inédite de Leibnitz à l'Académie des Sciences de Paris, où il la remercie de sa nomination de membre associé de l'Académie ; et pour payer d'abord sa dette, dans ce billet de remerciement, il propose à ses nouveaux confrères une question de l'ordre le plus élevé. Voilà une politesse tout à fait scientifique, mais qui n'est pas à l'usage de tout le monde.

1. Charles-Maurice Letellier, fils du chancelier et frère de Louvois, grand ennemi des Jésuites et de Fénelon, et l'un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; né en 1642, mort en 1710. — Leibnitz fait allusion ici à une ordonnance de ce prélat, en date du 15 juillet 1697, contre deux thèses soutenues chez les Jésuites.

« Messieurs[1],

« Ayant appris plus particulièrement depuis peu que vostre illustre académie me fait l'honneur de me compter pour un de ses membres, je n'ay point voulu différer davantage de vous en remercier très-humblement, et de marquer la joye que j'ay d'ailleurs de voir que mes foibles essais n'ont pas déplû à de si grands hommes et à des juges si exacts. J'espère même que cela me produira l'avantage de pouvoir jouir quelques fois avant le public des nouvelles lumières que vous découvrez tous les jours dans les sciences, et que vos avis et vostre concours pourront m'aider et me redresser, lorsqu'il s'agira de perfectionner et d'exécuter quelques pensées, que j'ay encor, et qui me paroissent de quelque usage.

« Cependant, ne voulant pas vous écrire une simple lettre de compliment, j'ay jugé convenable de me servir de l'occasion, pour recourir à vostre jugement, Messieurs, sur une matière où le public s'intéresse, qui nous exerce maintenant en Allemagne, sur laquelle ceux qui y prennent part, me font l'honneur de me consulter, et où vous estes des juges très-compétents. Voici ce que c'est :

« *Les États protestants de l'Empire* reconnoissent que l'année julienne qui avoit esté en usage autrefois dans toute l'Église et qu'ils ont gardée jusqu'icy, s'éloignoit trop du ciel, ont résolu depuis peu de la corriger avant la fin du siècle, et de se régler à l'avenir sur la vérité astronomique. Et pour exécuter cette résolution, ils ont voulu que le mois de février de cette année ne soit que de dix-huit jours, qu'on comptera le premier de mars

1. Communiqué par M. Feuillet, des affaires étrangères.

avec le calendaire Grégorien, et qu'on continuera, durant tout le siècle suivant, de s'accorder avec eux à l'égard du style des dates, et à l'égard des festes immobiles. Et quant aux festes mobiles, qui dépendent de la feste de Pâques, leur intention est qu'on détermine selon l'astronomie l'équinoxe du printemps et la première pleine lune d'après, à fin qu'ensuite le dimanche prochain soit le jour de Pâques. Ce qui leur donnera moyen aussi de lever bien des inconvénients causés par la différence des calendriers, et de s'accorder ordinairement avec le Grégorien.

« Or, comme autres fois l'Église, pour exécuter les canons du grand concile de Nicée, et pour avoir le véritable temps pascal, recourut aux mathématiciens d'Alexandrie, il sera convenable encor présentement de suivre les avis des astronomes excellents. Et puisque les lettres patentes du Roy viennent d'établir pour tous jours l'Académie royale des Sciences par une fondation magnifique, qui n'avoit point d'exemple encor dans la chrestienté; il paroist que Sa Majesté a donné en cela encor à l'Église un secours qui vient tout à propos et dont il eût esté à souhaitter qu'on se fût avisé plus tost, en établissant des habiles mathématiciens pour gardiens de ces canons, au lieu de se fier à des cycles et semblables moyens populaires, qui dans la suite des temps se sont tant écartés de la vérité. Ce qui auroit encor servi, comme dans la Chine, à faire fleurir les mathématiques par autorité publique.

« Ainsy, pour profiter d'une si favorable conjoncture, je prends la liberté, Messieurs, de vous supplier de vouloir bien faire penser à cette matière, et me faire apprendre

vostre jugement là-dessus. Il y en a eu parmi nous qui ont proposé de nouveaux cycles; il y en a eu aussy qui ont fait réflexion sur ce que François Viete, maistre des requestes, et un des plus grands mathématiciens de son temps, et François Levera, Romain, avoient remarqué, touchant le calendrier Grégorien. Il y a aussi une personne versée dans l'astronomie qui entreprend de calculer des éphémérides, et dont je prends la liberté de joindre icy le projet. Ceux qu'on employe présentement à nostre calendrier corrigé, ont dessein jusqu'à meilleur ordre, de suivre les tables Rudolphines. Cependant ces tables ne sont pas assez justes à l'égard de l'équinoxe, et ont encor ailleurs besoin de correction. Ainsy vos avis là-dessus que j'ay eu ordre de rechercher, seront de grands poids, tant à l'égard des cycles, éphémérides et tables, que principalement à l'égard des équinoxes et des pleines lunes.

« Si je puis contribuer en quelque chose, dans ce pays-cy ou ailleurs, à ce qui sert à vostre but, je le feray de tout mon cœur suivant vos ordres; d'autant plus que ce sera servir le public en même temps. Je seray même en toute autre chose avec tout le zèle possible,

« Messieurs,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LEIBNIZ. »

Hanover, 8 féuurier 1700.

VIE
ET CORRESPONDANCE INÉDITE
DU PÈRE ANDRÉ.

Nous avons deux Biographies du P. André, l'une de l'abbé Guyot, dans l'*Éloge historique* qui précède les *Œuvres posthumes* (Paris, 4 vol., 1766), l'autre du P. Tabaraud, ancien oratorien, dans l'article consacré au P. André, tome II de la *Biographie universelle*. En rapprochant ces deux Biographies, et en les éclairant l'une par l'autre, on en tire le résumé qui suit.

André était du pays de Descartes, de cette Bretagne qui, depuis Pélage et Abélard, est accoutumée à fournir à la philosophie et à la théologie des esprits distingués, mais médiocrement disposés à porter le joug des opinions régnantes. Né à Châteaulin, dans la Basse-Bretagne en 1675, l'année même de l'arrêt du conseil contre le cartésianisme [1], il était entré chez les jésuites en 1693, et, dans les premières années du dix-huitième siècle, il faisait sa théologie à Paris, au collége de Clermont, depuis collége Louis le Grand. Ce fut alors qu'il connut Malebranche, et forma avec l'illustre cartésien une liaison intime, continuée dans une correspondance régulière jusqu'à la mort de Malebranche, en octobre 1715. Le P. André avait l'âme

1. Plus haut, p. 24.

droite et élevée, l'esprit sage, modéré, élégant. La philosophie nouvelle se présentait à lui avec l'attrait d'une doctrine injustement attaquée, s'appuyant d'un côté sur une géométrie profonde et sur une physique claire et ingénieuse, et de l'autre, sur une métaphysique sublime, parée des charmes d'un admirable langage. Mais le cartésianisme avait ses conséquences : on n'est pas indépendant en philosophie sans le devenir un peu en théologie et même en politique, et les cartésiens furent les libéraux de leur temps. On peut donc pressentir, malgré l'absolu silence de l'abbé Guyot, et on voit déjà dans le P. Tabaraud quelle fut la destinée de ce libre penseur égaré parmi les jésuites. Dès que ses opinions percèrent, il fut environné d'ombrages et exposé à l'inquisition la plus tracassière, jusqu'à ce qu'envoyé au collége de Caen, en 1726, sans abjurer ses principes, mais peut-être les contenant davantage, ou peut-être aussi protégé par le progrès toujours croissant de l'esprit philosophique et par le déclin du crédit des jésuites, le P. André trouva enfin le repos, et vit arriver, au sein de l'estime générale, la suppression de son ordre, en 1762. Il mourut à Caen, en 1764, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il avait publié, en 1741, l'*Essai sur le beau*, composé de discours lus à l'Académie de Caen dont il était membre. En 1763, il avait donné une seconde édition, fort augmentée, de cet Essai, par les soins de l'abbé Guyot, qui fut aussi, en 1766, l'éditeur de ses *Œuvres posthumes*.

Voilà tout ce que nous savions sur le P. André d'après le témoignage de ses deux biographes, quand de nouveaux documents vinrent nous apporter des lumières inattendues, et transformer à nos yeux l'auteur estimé

de l'*Essai sur le Beau* en un personnage digne de l'attention et de l'intérêt de l'histoire par les longues disgrâces, absurdes et cruelles, qu'il souffrit dans le sein de sa compagnie comme cartésien à la fois et comme janséniste; par l'attachement éclairé et courageux qu'il garda toute sa vie à une grande cause proscrite; par le rare talent d'écrivain ingénieux, délicat, élevé, quelquefois véhément et pathétique, que nous révèlent les pages, jusqu'ici inconnues, échappées à sa plume pendant une persécution de près de cinquante années.

Ces nouveaux documents dérivent de deux sources différentes.

Vers la fin de l'année 1839, M. Leglay, archiviste du département du Nord, bien connu par son exacte et curieuse érudition, nous communiqua un manuscrit acheté par lui chez un libraire de Lille, et qui contenait des lettres inédites du P. André. Ce manuscrit est un in-4° de cent quatre-vingt-quatorze feuillets, comprenant quatre-vingt-trois lettres, dont plusieurs sont adressées à Malebranche, un plus grand nombre à un jésuite nommé Larchevêque, toutes les autres à M. l'abbé de Marbeuf, de l'Oratoire. Elles commencent en 1707, et se terminent à la fin de 1722; elles embrassent donc un espace d'environ quinze années. Ces lettres, il est vrai, ne sont point originales; ce ne sont que des copies, mais des copies faites avec un grand soin; l'écriture est certainement de la première moitié du dix-huitième siècle; en sorte que l'authenticité de cette correspondance ne peut pas être révoquée en doute. J'en ai donné des extraits de quelque étendue dans le *Journal des Sçavants* sur deux points intéressants : 1° la persécution trop peu connue du P. An-

dré ; 2° les matériaux qu'il avait amassés pour composer une vie de Malebranche.

Nos travaux sur le P. André en étaient là, lorsqu'à la fin de 1841 nous reçûmes la lettre suivante :

Caen, 31 décembre 1841.

« Monsieur,

« Les deux intéressants articles que vous avez publiés sur le P. André, dans le *Journal des Sçavants* des mois de janvier et de février derniers, m'engagent à vous faire part, avant tout autre, de la découverte que je viens de faire, concurremment avec MM. Trébutien et Leflaguais, mes collègues à la bibliothèque de Caen.

« Il y a quelques jours, ayant rencontré, en visitant deux immenses ballots de papiers manuscrits et autres qu'on se disposait à vendre à la livre, quelques imprimés relatifs à l'histoire du Calvados pendant la révolution, je fis porter ces ballots à la bibliothèque de la ville, afin de les examiner. Vous jugerez de notre satisfaction lorsque, après avoir jeté les yeux sur les premiers cahiers écrits à la main, nous reconnûmes, au milieu de notes assez curieuses sur notre histoire locale, la majeure partie des manuscrits autographes et inédits de l'auteur de l'*Essai sur le beau*, savoir :

1° La *Géométrie pratique*, un fort vol. in-4 ;
2° *Traité de l'Architecture civile et militaire*, in-4 ;
3° *Traité de l'Architecture*, etc. (mise au net du précédent), in-fol. ;
4° *L'Art de bien vivre*, poëme en quatre chants, in-4° ;
5° Une vingtaine de sermons sur différents sujets, in-4° ;
6° Un fort volume de notes sur Descartes et Malebranche, in-4° ;
7° *Metaphysica, sive Theologia naturalis*, in-fol. ;
8° *Instruction chrétienne pour un enfant qui est dans les études*, in-fol. ;

9° Deux cartons considérables de cahiers et de feuilles volantes, contenant des opuscules en vers ou en prose, des maximes, des pensées, des notes, etc. ;

10° Enfin, un fragment considérable de la seconde partie de l'*Essai sur le Beau*, in-4.

« Mais ce qui nous frappa le plus furent trois cahiers contenant :

Le premier, de quarante-six feuillets, la correspondance du P. André avec les jésuites Guimond, Hardouin, Porée et Dutertre, lors de sa persécution comme malebranchiste;

Le second, de soixante-un feuillets, la correspondance du P. André avec Fontenelle, dont seize lettres autographes de ce dernier, et une dix-septième écrite en son nom par M. de Croismare : elles sont datées des dernières années de la vie de Fontenelle;

Le troisième, enfin, de cinquante-neuf feuillets, composé de brouillons de dix-sept lettres du P. André à Malebranche, et des réponses autographes de l'illustre philosophe. Plusieurs de ces lettres, entre autres une sur le mensonge, roulent sur des sujets philosophiques; les autres ont trait à des incidents de la vie intime des deux correspondants : elles n'en ont pas moins une grande valeur, puisque vous nous avez appris que les lettres de Malebranche étaient si rares, que vous n'en connaissiez que deux. Deux ou trois lettres du P. Lamy font aussi partie de ce cahier.

« Tous ces manuscrits, que nous nous sommes empressés d'acheter, appartenaient à une demoiselle Peschet, légataire d'une demoiselle de la Boltière, héritière elle-même d'un avocat littérateur de Caen, nommé Charles de Quens. Élève du P. André, M. de Quens paraît, dans ses manuscrits, que nous avons achetés aussi, lui avoir voué une vénération toute particulière. Nous avons trouvé deux volumes entiers de notes de sa main, qui semblent avoir été prises jour par jour et être le résultat de son entretien avec son professeur sur la religion, la philosophie, l'histoire, les auteurs, les hommes et les choses. Malebranche, vous pouvez le croire, n'y est pas oublié. Il s'y

trouve, en outre, une foule d'anecdotes qui prouvent que, si le P. André était un savant distingué, il était encore un homme d'esprit et de saillies. Ce même M. de Quens s'associa avec l'abbé Guyot pour faire graver une épitaphe sur la tombe du P. André, dans l'église des chanoines de l'Hôtel-Dieu de Caen. C'est, du moins, ce que nous a appris un manuscrit inédit de l'abbé Guyot, depuis longtemps dans la bibliothèque de Caen, et intitulé le *Moréri des Normands*.

« Voilà, Monsieur, tout ce que nous avons pu remarquer jusqu'ici, après un rapide examen des manuscrits que nous avons eu le bonheur de sauver d'une destruction certaine. Nous allons maintenant nous mettre à les classer et à les étudier. Nous ne doutons pas que ce travail n'aboutisse à quelque heureux résultat.

« Je me suis tu sur ce qui peut avoir rapport à la *Vie de Malebranche*, que vous réclamez, à si juste titre, de son possesseur inconnu. C'est qu'en effet nous l'avons cherchée en vain. Un des exemplaires que vous signalez avait été, à la vérité, dans les mains de M. de Quens, mais il s'en était dessaisi, quelque temps avant de mourir, en faveur d'un M. Hemey-d'Auberive (sans doute l'abbé Hemey-d'Auberive, éditeur des *Œuvres de Bossuet*, 1815-1819, dont parle Quérard, t. IV, p. 62, et qui mourut à Paris, à la fin de 1815), à la condition qu'il la publierait et le signalerait, lui, M. de Quens, dans sa préface. Je vous envoie les pièces à l'appui de ce fait; ce sont un reçu daté de 1807 et une lettre de M. d'Auberive lui-même, qui, comme vous le verrez, demeurait alors à l'Abbaye-au-Bois. Si vous pouviez maintenant retrouver les héritiers de cet écrivain, ils devraient en con-

science rendre le livre du P. André, puisque les conditions pour lesquelles il avait été donné n'ont pas été remplies; et, s'ils s'y refusaient, le mandataire de la demoiselle Peschet est disposé à faire toutes les démarches pour le recouvrer. Vous devez bien penser qu'une fois entre nos mains, il ne tarderait pas à être livré à la publicité.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« G. MANCEL,

« Conservateur de la bibliothèque de Caen. »

A cette lettre sont jointes :

1° Quelques lignes de M. l'abbé Marc, prouvant qu'en 1807, la *Vie de Malebranche*, par le P. André, était entre ses mains, et formait un volume in-folio de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pages.

« J'ai reçu de M. de Guince (*sic* pour Quens) un volume in-folio commençant par ces mots : *La Vie du R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire*, ledit manuscrit contenant neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pages, et je m'engage de le remettre aussitôt que j'en serai requis. Caen, le 10 mars 1807.

« *Signé* L. MARC. »

2° Une lettre de M. l'abbé Hemey-d'Auberive, où il s'engage à remettre aux héritiers de M. de Quens la *Vie de Malebranche*, qu'il croyait lui avoir été non pas prêtée, mais donnée. M. l'abbé d'Auberive, qui était fort en état d'en bien juger, déclare « qu'il y avait de très-bonnes choses et très-intéressantes dans cette *Vie de Malebranche*, mais que ce n'était point un livre achevé, qu'il y avait quantité de lacunes, beaucoup d'articles imparfaits, et qu'il faudrait un temps et un travail assez

considérables pour le mettre en état d'être imprimé. » M. d'Auberive avait entrepris cette tâche, et s'en occupait quand le manuscrit lui fut redemandé. Les héritiers de M. de Quens reprirent-ils l'ouvrage du P. André, ou le laissèrent-ils entre les mains de M. d'Auberive ? nous l'ignorons ; tout ce que nous savons, c'est que la *Vie de Malebranche* ne fait point partie des papiers du P. André provenant de la succession de M. de Quens, et on a bien de la peine à parvenir jusqu'à la famille de M. l'abbé d'Auberive pour en obtenir ce simple renseignement, si parmi les papiers qu'il a dû laisser se trouve la *Vie de Malebranche*.

Du moins, nous voilà en possession d'un bon nombre de manuscrits du P. André ; ils sont maintenant déposés dans une grande bibliothèque publique, celle de la ville de Caen. Le digne conservateur de cette bibliothèque, M. Mancel, avec ses deux excellents collaborateurs, MM. Trébutien et Leflaguais, les étudie, et s'occupe de reconnaître ce qui mérite d'en être publié. Au premier rang, il faut placer assurément la correspondance du P. André avec Fontenelle et avec Malebranche. C'est presque un point d'honneur pour M. Mancel de donner lui-même les lettres de son illustre compatriote Fontenelle. Déjà l'abbé Guyot, dans sa Notice sur le P. André, a cité quelques traits de ces lettres [1], où l'on voit quel cas faisait de l'aimable et spirituel jésuite le plus bel esprit du dix-huitième siècle, avant Montesquieu et Voltaire. Nous nous serions offert bien volontiers pour mettre au jour la correspondance du P. André et de Malebranche, où peut-être aurait été de mise quelque con-

1. *Œuvres du feu P. André*, t. I, *Eloge historique*, etc. p. 21 et 57.

naissance des matières agitées entre les deux métaphysiciens, et surtout de la littérature philosophique de cette époque; mais nous concevons à merveille qu'on ne remette pas facilement à un autre le soin de faire connaître de nouvelles pages sorties de la plume de l'auteur de *la Recherche de la Vérité*, quand on est soi-même parfaitement capable de les bien comprendre, et par conséquent de les publier avec exactitude [1]. Nous sommes trop heureux que M. Mancel et ses collaborateurs aient bien voulu nous communiquer, et nous autorisent à employer, à notre gré, la correspondance du P. André avec plusieurs de ses confrères et de ses supérieurs de la compagnie de Jésus, pendant le temps qu'il fut persécuté comme partisan de la nouvelle philosophie de Descartes et de Malebranche. Cette correspondance est la suite et le complément nécessaire de celle dont nous avons déjà donné des extraits. Nous allons la faire connaître en détail, et en joignant ces nouveaux extraits aux premiers, tirer du manuscrit de M. Leglay et du manuscrit de Caen réunis toutes les lumières qui peuvent éclairer ce triste et intéressant épisode de l'histoire du cartésianisme.

Marquons d'abord la différence qui distingue la nouvelle correspondance de la première. Dans celle-ci, le P. André écrit à des amis qui pensent comme lui, à Malebranche, à l'oratorien de Marbeuf, disciple de Malebranche, ou à M. Larchevêque, qui paraît avoir partagé ses sentiments; il leur ouvre son cœur; il se complaît à leur montrer son goût vif et constant pour la nouvelle philosophie, ses études secrètes et obstinées, son pieux et fidèle attachement à leur commun maître, et son dé-

1. Voyez plus bas, APPENDICE.

dain courageux pour leurs communs ennemis. Ici la scène est toute différente. Ce n'est plus le P. André parlant à son aise à des amis et à des hommes étrangers à sa compagnie ; c'est le P. André dans le sein même de cette compagnie, aux prises avec ses supérieurs, entouré d'ombrages et de tracasseries, obligé de cacher ses études, de dissimuler ses amitiés et ses opinions sans les trahir ; perpétuellement placé entre une circonspection qui pourrait ressembler à l'artifice et une franchise bien voisine de la révolte, réclamant sans cesse la justice, prodiguant les explications et les apologies, abandonné peu à peu par ceux de ses confrères qui paraissaient d'abord plus ardents que lui dans la même querelle, se débattant en vain contre de sourdes intrigues ou contre une persécution déclarée, gêné et tourmenté dans les plus petits détails de sa vie, renvoyé de ville en ville et de collége en collége, tour à tour accusé de cartésianisme et de jansénisme, en butte à une inquisition qui ne se relâche jamais, une fois même livré au bras séculier, emprisonné à la Bastille, et traînant ainsi une vie inquiète et agitée pendant toute la première moitié du dix-huitième siècle. On voit ici l'intérieur de la compagnie de Jésus, sa forte hiérarchie, le mystère dont s'y enveloppe l'autorité, ses ménagements astucieux ou ses coups d'éclat, des esprits d'une souplesse infinie et des cœurs de fer, une politique toujours la même sous les formes les plus diverses, et, au milieu de tout cela, dans cette nombreuse société, toutes les variétés de la nature humaine : bien des mécontents, quelques hommes excellents, beaucoup de gens faibles, plus d'un lâche, l'empire de l'habitude et de la routine, le monde enfin tel qu'il est et sera toujours.

Ajoutez que nous avons ici tous les noms propres, que les masques sont ôtés, et qu'on voit paraître, dans cette affaire, les principaux personnages du jésuitisme à cette époque. On peut donc se promettre plus d'une révélation inattendue et piquante ; c'est, en quelque sorte, la chronique philosophique de la fameuse compagnie, et comme un chapitre inédit de son histoire intérieure, dans la dernière période de sa domination et de son existence légale en France.

Mais avant de nous engager dans l'exposition des aventures de cet ingénieux et infortuné cartésien, il importe de recueillir avec soin tous les renseignements que nos deux manuscrits de Lille et de Caen peuvent nous fournir sur cette *Vie de Malebranche* qu'André avait entreprise, et qui n'a pu être retrouvée. Sans doute, pour suivre le travail d'André à travers les vicissitudes de sa vie, il nous faudra toucher des temps et des événements sur lesquels nous devrons revenir ; mais cela vaut encore mieux que d'embarrasser un récit une fois commencé de détails étrangers.

PREMIÈRE PARTIE.

LE P. ANDRÉ HISTORIEN DE MALEBRANCHE.

M. l'abbé Guyot, auteur de l'Éloge historique qui précède les ouvrages posthumes du P. André, est, je crois, le premier qui ait parlé de la *Vie* de l'illustre oratorien composée par notre jésuite. Il s'exprime ainsi, p. 53-54 de l'Éloge historique : « Ce morceau peut être regardé « comme un ouvrage d'esprit et de sentiment. Notre au- « teur y parle en maître de tout ce que la théologie, la

« métaphysique et la morale du P. Malebranche ont de « plus relevé, en écrivain parfaitement instruit des moin- « dres circonstances de sa vie et de ses guerres littéraires. « Le cœur s'échappe par mille endroits, surtout lorsqu'il « s'agit de quelque trait historique ou de quelques dé- « couvertes qui peuvent faire honneur à la religion. » Et il ajoute en note : « Cet ouvrage n'a point encore paru. « La copie que nous en avons est trop défectueuse pour « qu'il nous soit permis d'en faire usage. Nous avons « ouï dire qu'il en existait une autre plus complète ; celui « qui en est le possesseur obligerait certainement le pu- « blic s'il voulait la communiquer. »

Le P. Tabaraud, de l'Oratoire, dans l'article de la *Biographie universelle* sur le P. André, semble avoir connu cette *Vie de Malebranche;* car il déclare qu'elle « a été « étrangement mutilée par celui qui en est le déposi- « taire actuel. » Quel était ce possesseur de la *Vie de Malebranche?* Le P. Tabaraud n'en dit rien; il aurait dû le dire : nous saurions aujourd'hui à qui nous adresser, à qui faire entendre d'énergiques réclamations. Mais, dans le silence du P. Tabaraud, tout moyen d'information nous échappe, et nous en sommes réduits à attendre le résultat douteux des démarches de M. Mancel auprès de la famille de M. l'abbé Hemey-d'Auberive. Les extraits que nous allons donner de la partie des lettres du P. André qui se rapporte à cette biographie de Malebranche, montreront combien elle devait contenir de faits curieux et importants pour l'histoire de notre grande philosophie du dix-septième siècle, et combien est coupable celui qui, pour la satisfaction d'une curiosité égoïste ou par un misérable esprit de parti, prive

le public d'un écrit qui lui était destiné, et dont la perte ne peut pas même servir le plus violent ennemi des doctrines de Malebranche, puisque désormais rien ne peut abolir les œuvres de ce grand homme.

Le P. André avait fait la connaissance personnelle de Malebranche à Paris, aux conférences que tenait M. l'abbé de Cordemoi. Depuis, il avait entretenu avec lui une correspondance intime et assidue. Il lui avait voué une sorte de culte. La seule nouvelle de sa maladie lui arrache un cri de douleur.

A M. L'ABBÉ DE MARBEUF. — 16 août 1715.

« Ce que vous me mandez de la maladie du R. P. Malebranche m'afflige extrêmement. Et peut-on avoir un amour sincère pour la vérité, sans regretter un homme qui en a été, de nos jours, le plus intrépide et le plus sage défenseur? J'en ai une raison particulière : j'ai toujours trouvé en lui un ami, un père, un oracle dans mes doutes et un consolateur dans mes peines.... Je vous avoue ma faiblessse ; je me sens attendri jusqu'aux larmes ; cela n'est guère philosophe : car ce n'est pas lui (qui va être heureux), c'est vous, c'est moi, c'est tous ses amis que je pleure.... »

A M. L'ARCHEVÊQUE. — 20 octobre 1715.

« ..... Je recommande à vos prières l'âme du bon P. Malebranche. Il mourut dimanche dernier, âgé de près de soixante et dix-huit ans. Il a écrit presque jusqu'au dernier soupir. Nous verrons apparemment bientôt ses ouvrages posthumes. Peu de temps avant sa mort, il m'a fait assurer de son amitié par un de ses amis qu'il m'a

légué pour me tenir sa place (M. l'abbé de Marbeuf). Il le chargea en même temps d'un exemplaire de son dernier livre contre celui de *l'Action de Dieu*. Je l'ai lu fort attentivement, et j'y ai trouvé toute la force et toute la beauté d'esprit qui brille dans tous les autres. Il y parle partout en maître, quoique toujours avec une modestie qui relève infiniment son mérite. »

C'est immédiatement après la mort de Malebranche que le P. André eut la pensée d'écrire sa *Vie*, et il s'adressa à M. de Marbeuf pour obtenir des confrères et amis de l'illustre défunt des renseignements et des documents authentiques. Le P. Lelong, un des plus intimes amis de Malebranche, s'empressa de composer un certain nombre de Mémoires à l'usage du P. André. Dès l'année 1716, nous voyons celui-ci mettre la main à l'œuvre, et nous allons suivre dans ses lettres la trace et le progrès de son travail.

A M. L'ABBÉ DE MARBEUF. — D'Alençon, 20 avril 1716.

« Monsieur,

« Je viens de lire avec une extrême satisfaction les deux Mémoires que vous m'avez envoyés pour l'histoire du R. P. Malebranche. Ils sont de main de maître, pleins de bon sens et de lumière, en un mot, d'un homme qui possède parfaitement les matières dont il parle. Je vous prie, Monsieur, d'en faire mes très-humbles remercîments à auteur, et, en le remerciant, de lui demander encore en grâce [1] :

1. Même aujourd'hui, après tant de Notices sur Malebranche (Éloge de Fontenelle; le P. Niceron; article MALEBRANCHE, du P. Tabaraud, dans la *Biog. univ.*, etc.), nous sommes dans l'impossibilité de répondre à

« 1° De me donner carte blanche sur l'usage de certains conseils qu'il m'adresse dans ses Mémoires, et que je ne pourrais peut-être pas suivre dans la dernière exactitude, comme d'insérer dans notre histoire les extraits que le P. Malebranche a lui-même faits de quelques-uns de ses livres, etc. Il est, ce me semble, à propos que j'aie là-dessus une pleine liberté; car il faut sur toutes choses nous garder d'être ennuyeux, ce qui n'est pas aisé dans les citations.

« 2° De se donner la peine de faire encore quelques recherches pour nous trouver de quoi égayer la matière. Il y a certains petits faits intéressants, des rencontres, des personnalités, des bons mots, où notre illustre ami était si fécond, des pensées ou des sentiments sur diverses matières humaines, des actions de piété, de générosité, de régularité aux observances de sa congrégation, d'humilité, d'honnêteté, mille petites choses, qui, par la raison même qu'elles sont petites, paraissent quelquefois grandes dans les grands hommes. Ne craignez pas que j'en charge trop notre histoire. Je ferai un choix que je placerai où les choses me paraîtront devoir faire un bon effet pour réveiller l'attention du lecteur.

« 3° Je voudrais sur toutes choses avoir un journal exact de sa dernière maladie, de ses derniers sentiments, de ses dernières paroles, enfin de quoi faire une peinture frappante et touchante : visites de ses amis, leurs regrets, les témoignages d'affection de ses confrères, etc.; son portrait physique, les vers mis au bas; il faut penser à tout.

« 4° Ne pourrait-on pas avoir une attestation en bonne

toutes les questions d'André. Quand nous le pourrons, nous donnerons ici les renseignements qu'il demandait à l'abbé de Marbeuf et au P. Lelong.

forme de M. le cardinal de Polignac sur le fait de M. de Cambray au sujet de son livre de l'*Existence de Dieu*, dont je voudrais bien avoir les deux éditions? Ce fait me touche personnellement, car je crois avoir été l'occasion de la préface du P. Tournemine, par une lettre que j'avais écrite à notre provincial, et où je défendais les sentiments du R. P. Malebranche sur la nature des idées par l'autorité, si bien reçue chez nous, de cet illustre archevêque; du moins ne fut-ce qu'après ma lettre que l'on s'avisa de faire une nouvelle préface à son livre.

« 5° Je voudrais savoir plus exactement les emplois qu'il a eus chez les pères de l'Oratoire, les lieux où il a vécu, ce qu'il y a fait de particulier, les personnes avec qui ou chez qui il s'est trouvé; ce que c'est que Barri ou Varvi, l'abbaye de Perseigne, les motifs de son voyage à la Rochelle, etc.; ce qui le détermina plutôt à l'Oratoire qu'à un autre institut, avec les règles fondamentales de cette illustre congrégation.

« En attendant sur tous ces points des éclaircissements, je ne laisserai pas de mettre la main à l'œuvre dès demain. Je commence à jeter sur le papier la suite chronologique des faits et des ouvrages du P. Malebranche, afin d'avoir toujours devant les yeux où je vas et par où je passe. Après quoi, je composerai chaque morceau par ordre, ne lisant les livres qu'à mesure que j'en aurai besoin pour me bien expliquer et pour me rendre, si je puis, intelligible à tout le monde. J'oubliais de vous demander un détail bien circonstancié [1] des brouilleries de l'Université

1. Ce détail se trouve dans l'Avertissement, au sujet de l'Arrêt burlesque, *Œuvres de Boileau*, édition de Saint-Marc, t. III. p. 408. Voyez le premier article de ce volume, *De la Persécution du cartésianisme en France*.

qui donnèrent occasion au roi d'y envoyer M. de Harlay pour en bannir le cartésianisme, et à Boileau de faire cet Arrêt burlesque, qui rend le péripatétisme si ridicule. Lorsque j'étais au collége de Clermont, à Paris, on tâcha de me décartésianiser en me mettant entre les mains une relation vraie ou fausse de ce qui s'était passé à ce sujet. Ne pourrait-on pas l'avoir? On ne me dit point qui est l'auteur du livre de *l'Action de Dieu*[1], ni le nom de certaines personnes citées dans les Mémoires, soit messieurs ou dames, etc. Il me paraît néanmoins à propos que je les connaisse pour les nommer si cela est nécessaire, et pour les désigner s'il n'est pas permis de les nommer; car je n'aime pas à voir, dans les histoires, de ces messieurs à trois petits points qu'on ne sçaurait deviner, surtout quand on n'en dit que du bien. Voilà, Monsieur, bien de la peine que je vous donne, mais c'est pour vous faire plaisir, et il est bien juste que nous travaillions à frais communs à la gloire de notre commun père. Je suis, avec respect, en N. S. J.-C., qui aura, comme il le mérite, la meilleure place dans notre ouvrage, comme il y aura la meilleure part,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« ANDRÉ J. »

1. C'est Boursier, né à Écouen en 1679, élevé au collége des Quatre-Nations et du Plessis, puis docteur de Sorbonne. *L'Action de Dieu sur la créature*, est de 1713, 2 vol. in-4; nouvelle édit., 1715, 2 vol. in-4, et en 1755, *Histoire et Analyse du livre* : DE L'ACTION DE DIEU, avec des opuscules de Boursier, 3 vol. in-8. Boursier s'opposa au formulaire d'Alexandre VII et à la constitution de Clément XI, et fut un des partisans les plus chauds de l'*Appel*. De là pour lui de longues disgrâces, au milieu desquelles il mourut, le 17 février 1749. (Voyez l'article BOURSIER, par le P. Tabaraud, dans la *Biog. univ.*)

AU MÊME. — 27 avril 1716.

« Monsieur,

« Si je vous ai demandé de plus amples informations de la vie du P. Malebranche, ce n'est point que les Mémoires du R. P. Lelong ne soient très-exacts et très-remplis de belles choses; ce n'est pas non plus que je veuille faire usage de tout ce que vous m'envoierez; c'est avarice toute pure de ma part, mais une avarice dont je ne crois pas que vous me blâmiez ni l'un ni l'autre. Je me suis mis dans l'esprit que, lorsqu'on écrit sur une matière, on ne saurait trop avoir à dire, quoiqu'il ne faille pas tout dire; car, comme dit Boileau dans son chef-d'œuvre de l'*Art poétique :*

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

« En un mot, Monsieur, je veux avoir à choisir, et qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir omis rien d'important....»

AU MÊME. — Du 6 juin 1716.

« J'en suis au premier volume de *la Recherche de la Vérité*, dont j'ai fait l'analyse assez longue. Je me suis attaché particulièrement à rassembler dans un discours suivi tous les principes du P. Malebranche qui ont rapport à son dessein, en laissant ses écarts. Ce serait être peu sincère que de vous dire qu'en cela il n'y a point de difficulté, et jamais je n'ai mieux compris la différence qu'il y a entre lire un livre pour l'abréger, et le lire simplement pour l'entendre; mais la méditation éclaircit tout, excepté les faits. En voici quelques-uns sur lesquels je vous prie de m'instruire :

« 1° Sous quel général le P. Malebranche fut-il reçu à l'Oratoire? En deux mots son caractère [1].

« 2° En quelle année placerons-nous cette grande maladie dont il se guérit en buvant de l'eau, et celle qui fut suivie de ses *Entretiens sur la mort?*

« 3° Peut-on savoir à peu près quand il commença à lire saint Augustin ou Ambrosius Victor [2], et en quelle année précisément son *Traité de la Nature et de la Grâce* fut censuré à Rome?

« 4° Où est située l'abbaye de Perseigne, dont parlent ces Mémoires? Il y en a une de ce nom à trois lieues d'ici; serait-ce elle-même?

« 5° Je ne me suis pas bien expliqué sur le fait de M. de Cambray. Le R. P. Lelong a cru que je voulais une attestation de M. de Polignac, qu'il a eu en main une lettre du P. Malebranche à cet archevêque, et qu'il n'a pas jugé à propos de la lui envoyer. Ce n'est point cela que je voulais, mais que l'on fît raconter à Son Éminence (de Polignac) tout ce qui s'est passé entre lui et le P. Letellier à ce sujet, et que l'on m'envoyât un témoignage authentique; autrement, je courrais risque d'être dé-

1. Malebranche, étant entré à l'Oratoire le 28 janvier 1660, dut y trouver, pour général, le P. Bourgoing, dont Bossuet a fait l'oraison funèbre. Voyez, sur le caractère du P. Bourgoing, l'ouvrage du P. Tarabaud, intitulé : *Histoire du P. de Bérulle*, suivie d'une Notice historique des supérieurs généraux de cette congrégation. 2 vol. in-8, 1827. L'auteur d'un *Précis de la Vie de Malebranche*, en tête d'un traité de l'*Infini créé*, attribué à Malebranche (Amsterdam, 1769), prétend, d'après Grosley, dans l'éloge du P. Lecointe, *Éphémérides*, Troyes, 1764, que le P. Bourgoing avait, pour la science des faits, une répugnance telle que, pour désigner un ignorant, il disait : C'est un historien. On suppose que cette tournure d'esprit du général de l'Oratoire ne fut pas sans influence sur Malebranche.

2. C'est le pseudonyme sous lequel André Martin, de l'Oratoire, a publié : *Philosophia christiana, Ambrosio Victore theologo collectore*, 5 vol. in-12, Paris, 1671.

menti par nos pères, si j'avançais quelque chose d'incertain ou de faux. Ne pourrait-on pas aussi avoir la lettre en question?

« 6° Quel était le caractère de M. de Chevreuse[1], du docteur Dirois[2], etc.

« C'en est assez pour aujourd'hui ; je vous proposerai mes autres doutes à mesure que l'ouvrage avancera.... »

AU MÊME. — Sans date.

« Monsieur,

« Je vous suis fort obligé de vouloir bien m'envoyer le livre de M. de Cambray et celui de *l'Action de Dieu;* car je crois que, dans une histoire, il faut faire connaître à fond les choses dont on parle. J'entre fort dans ce que vous me dites sur le caractère que doit avoir la nôtre; mais il est plus facile d'approuver vos pensées que de les exécuter. En tout cas, j'y ferai tout mon possible, et vous me ferez plaisir de m'envoyer vos critiques sur chaque endroit. Ainsi, vos bienfaits vous attireront de ma part de nouvelles peines. Je vous prie encore de m'éclaircir quelques faits :

« 1° S'il y avait une préface[3] à la première édition du

1. Voyez Saint-Simon, *passim.*

2. Sur le docteur Dirois, voyez plus haut, p. 204.

3. La première édition de cet ouvrage parut, à l'insu de l'auteur, en 1712; elle ne contenait que la première partie, sous le titre de *Démonstration de l'Existence de Dieu tirée de l'Art de la Nature.* Je n'ai jamais rencontré cette édition, mais le savant éditeur des *Œuvres de Fénelon* (Versailles, chez Lebel) déclare, t. Ier, que le P. Tournemine avait mis à cette première édition une préface où se trouvent des observations sur les paragraphes 58 et 65 de la première partie, observations très-peu d'accord avec le texte; ce qui expliquerait l'assertion de la *Biographie universelle* (article FÉNELON), que cette préface déplut à Fénelon. La seconde édition parut trois ans après la mort de l'auteur, en 1718: la seconde partie y avait été jointe à la première, par les soins de Ramsay et du marquis de Fénelon, le petit-neveu de l'illustre archevêque. Dans cette

livre de M. de Cambray. N'en croyez que vos yeux. Le P. Lelong m'a écrit que non ; mais il me paraît qu'il y en avait une ; car le P. Malebranche n'accuse le P. de Tournemine que d'y avoir ajouté une addition.

« 2° Qu'est-ce que le chevalier Renaud, qui fut d'avis que le P. Malebranche écrivît à M. de Cambray [1].

« 3° Qui est ce magistrat qui engagea M. le comte de Polignac de la faire tenir au prélat ?

« 4° Est-il vrai que M. de Cambray a désavoué la préface que nos pères avaient mise dans son livre ?

« 5° M. le comte de Polignac parla-t-il au P. Letellier ou à quelque autre jésuite pour obtenir une satisfaction du P. de Tournemine ?

« 6° Est-il bien vrai que le P. de Tournemine écrivit au P. Malebranche que, s'il écrivait contre sa préface, il se défendrait ?

« Je voudrais encore avoir un plus grand détail de sa mort, ses dernières paroles, ses pensées, ses sentiments de piété à la vue des approches de l'éternité, la manière

seconde édition est une dissertation du même Tournemine sur l'*Absurdité de l'Athéisme et en particulier du Spinosisme*, dissertation qui n'est pas autre chose que le développement des réflexions que contenait déjà la préface de l'édition de 1712. Voilà ce qu'on appelle les deux premières éditions du livre de l'*Existence de Dieu*. Je ne comprends pas bien comment, en 1716, le P. André pouvait déjà parler de ces deux éditions. Il est possible qu'avant celle de 1718, qui renferme les deux parties, il ait paru une réimpression de la première, qu'André appellerait ici la seconde édition. C'est ce que nous porte à croire cette indication de la *Biographie universelle* (article de Fénelon) : « *Démonstration de l'Existence de Dieu tirée de la connaissance de la nature et proportionnée à la faible intelligence des plus simples*, 1715, in-12, avec une préface du P. Tournemine, et réimprimée la même année. » En effet, nous possédons une édition hollandaise sous ce titre, in-12, Amsterdam, 1815, avec la préface. Quant à la désapprobation de la préface de Tournemine par Fénelon, le savant éditeur des *Œuvres de Fénelon* la trouve naturelle ; mais il déclare n'en avoir rencontré aucun témoignage positif.

1. Voyez son éloge dans Fontenelle.

dont il reçut les derniers sacrements, s'il les demanda lui-même, les questions que vous lui fîtes et ses réponses; s'il y eut bien des personnes qui le regrettèrent, car mon dessein serait de faire de sa mort le plus bel endroit de l'ouvrage. Vous pourrez sans doute là-dessus tirer des lumières de divers pères de l'Oratoire et des autres amis qui le visitèrent dans sa maladie.... »

AU MÊME. — Du 27 juillet 1716.

« Monsieur,

« J'attendais, pour vous écrire, que j'eusse achevé l'analyse du second volume de *la Recherche*. Cela est fait, et j'espère que le reste ira un peu plus vite, excepté néanmoins la dispute du P. Malebranche avec M. Arnauld, où je prévois encore de grandes difficultés. Mais quelque grandes qu'elles puissent être, tandis que je serai persuadé, comme je le suis, que le Seigneur me demande cet ouvrage, rien ne me rebutera. Si c'était une chose possible, je ne souhaiterais pas moins ardemment que vous de me voir dans votre hermitage; car les distractions de mon emploi, la crainte qu'on ne se défie de moi avant que j'aie fini, l'éloignement des sources où je pourrais m'instruire en un moment, ne laissent pas de m'embarrasser; mais il ne faut pas vouloir servir Dieu où il ne me veut pas. Voici quelques difficultés que je vous prie de m'éclaircir :

« 1° Où sont maintenant les parents qui restent au P. Malebranche, neveux, nièces, alliés, etc.? ne serait-il pas bon de leur écrire pour en avoir quelque instruction sur sa famille[1]?

1. Les renseignements que donne Fontenelle paraissent suffisants.

« 2° Quel était le général de l'Oratoire, en 1675 [1], lorsqu'on ordonna, dans l'assemblée générale de la congrégation, que l'on ferait des remercîments au P. Malebranche pour sa *Recherche ?*

« 3° En quelle année parut le livre de M. Huet, intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ* [2] ? Je n'en veux savoir que la date.

« 4° En quelle année M. de Harlay, archevêque de Paris [3], vint-il en Sorbonne, de la part du roi, pour interdire la philosophie de M. Descartes?

« Tout cela me paraît nécessaire pour varier notre histoire, pour la relever, pour la rendre plus intéressante et même plus exacte.... »

D'après Fontenelle, le père de Malebranche était Nicolas Malebranche, secrétaire du roi, trésorier des cinq grosses fermes sous le ministère du cardinal de Richelieu, et sa mère, Catherine de Lauzon, qui eut un frère vice-roi du Canada, intendant de Bordeaux et enfin conseiller d'État. Il fut le dernier des dix enfants. Un des aînés mourut en 1705 conseiller de la grand'chambre, et fort estimé dans le parlement. L'auteur du *Précis de la vie du P. Malebranche* en tête du *Traité de l'Infini créé*, dit que la mère de Malebranche, Catherine de Lauzon, était d'une famille noble de Poitiers. A la bibliothèque du Roi, dans le fond de l'Oratoire, est un manuscrit in-4, coté 168, portant au dos cette inscription : *P. Malebranche*, et sur la couverture, d'une écriture du XVIIIe siècle : *P. Malebranche, Mathématiques et Proverbes.* Parmi les papiers que contient ce volume, se trouve une procuration du frère de Malebranche qui autorise l'oratorien à traiter en son nom avec les héritiers de leur père. Cette procuration est de 1705. Le père de Malebranche y est appelé Nicolas *de* Malebranche, conseiller au parlement, et l'oratorien est aussi appelé *de* Malebranche.

1. C'était le P. de Sainte-Marthe. Voyez l'ouvrage du P. Tabaraud.

2. En 1689, Paris, in-12.

3. Au mois d'août 1671. Voyez l'*Avertissement au sujet de l'Arrêt burlesque.*

AU MÊME. — Du 7 novembre 1716.

« Monsieur,

« Il y a bien longtemps que je vous dois une réponse, mais il y a six semaines que je me suis si fort appliqué à notre ouvrage, que je n'ai pu vous payer plus tôt. Abréger un auteur comme le P. Malebranche n'est pas une petite affaire, surtout quand on s'applique, en l'abrégeant, à lui donner plus de clarté qu'il n'en a dans toute son étendue. C'est à quoi je m'attache principalement; car je suis très-persuadé qu'on ne peut l'entendre et croire qu'il a tort, du moins sur la plupart des choses qu'il entreprend de prouver, sur la manière dont nous voyons les objets, sur la matière des causes occasionnelles, sur le fond de son système de la prédestination et de la grâce, sur la nature de l'ordre et de la loi éternelle, sur la manière dont nous connaissons notre âme, etc. Aussi je me borne presque toujours, dans mes analyses, à ces grands sujets, sans m'arrêter à le justifier sur certaines propositions incidentes, que je puis abandonner à la critique de nos adversaires sans faire tort à la vérité. Comme vous êtes curieux de savoir où j'en suis, je vais tâcher de vous satisfaire.

« J'ai achevé toute l'histoire des *Conversations chrétiennes*, de ses *Petites Méditations*, des premiers *Éclaircissements* qu'il donna sur *la Recherche de la Vérité*, en 1678, dont je n'ai pourtant pas une liste assez exacte, n'ayant que la dernière édition de cet ouvrage. Je lui ai fait battre M. de La Ville, dos et ventre, le plus honnêtement du monde. J'ai montré assez clairement tout ce qu'il y a de foi sur la matière de la sainte Eucharistie.

Enfin, j'ai commencé l'histoire curieuse du *Traité de la Nature et de la Grâce*, où j'ai fait un caractère de M. Arnauld, dont les premiers traits plairont beaucoup aux jansénistes et les derniers aux jésuites, et tous ensemble aux personnes raisonnables qui ne cherchent que la vérité sans prévention ni pour ni contre. Je fais actuellement l'analyse du Traité, dont j'ai fini ce matin la première partie du premier discours. Je vous avoue que rien ne m'a tant coûté, car je tâche, par la seule exposition des principes, de mettre les choses dans une évidence à laquelle un esprit attentif ne puisse rien opposer. J'y tâche, mais réussirai-je? c'est la difficulté; car je ne trouve pas même que le P. Malebranche y ait réussi dans l'abrégé qu'il en a fait à la fin de sa dernière réponse aux lettres posthumes de M. Arnauld. Aussi, je ne m'en sers point du tout, ni d'aucun autre; car mon dessein est de donner du jour à la lumière même du P. Malebranche, en la rendant plus sensible et proportionnée aux yeux les plus faibles, pourvu seulement qu'ils veuillent s'ouvrir; et c'est pourquoi je ne puis me contenter des extraits de ses ouvrages que je trouve dans les journaux qui me paraissent trop superficiels. L'auteur des Mémoires de sa vie m'avait pourtant conseillé d'en profiter; mais je le prie de me dispenser en cela de suivre ses avis. Je gâterais notre ouvrage indubitablement en le rendant ainsi peu instructif et fort ennuyeux. Au reste, je vous y donnerai, à mon tour, un pouvoir despotique, lorsque je vous l'enverrai. Mais, par malheur, voici l'Avent et le Carême qui nous viennent un peu reculer. Ainsi, je ne suis point pressé de recevoir les éclaircissements que je vous avais demandés. Je crois même qu'il suffit que vous me les don-

niez lorsque j'aurai fini l'ébauche de notre histoire. Alors je vous prierai de me les envoyer rangés par ordre, et des nombres pour les distinguer, afin que j'y fasse plus d'attention. Voici encore quelques difficultés que vous aurez la bonté de me résoudre ; je crains de les oublier :

« 1° Les *Conversations chrétiennes* furent-elles d'abord imprimées à Paris? Le furent-elles sans privilége [1]?

« 2° En quelle année M. Bossuet passa-t-il de l'évêché de Condom à celui de Meaux [2]?

« 3° Combien y avait-il d'*Eclaircissements* dans l'édition de sa *Recherche* de 1678, et sur quoi étaient ceux qu'on a retranchés [3]?

« 4° L'abbé Faydit [4] dit-il un mot de vrai en ce qu'il rapporte du P. Malebranche dans ses livres? Si cela est, il faut m'en envoyer des extraits.

« 5° Combien de *Méditations chrétiennes* (je parle des grandes) le P. Malebranche avait-il composées en 1676? Nos Mémoires varient là-dessus.

« 6° En quelle année le P. de Lagrange de l'Oratoire fit-il son livre contre les cartésiens [5]?

« 7° Ne pourrions-nous point avoir l'histoire de l'affaire du P. Lami avec l'Université d'Angers, pour le crime horrible de cartésianisme, et l'arrêt du conseil d'État

1. Les *Conversations chrétiennes* furent d'abord imprimées à Paris en 1676, in-12. N'ayant point entre les mains cette édition, j'ignore si elle porte un privilége.

2. Au mois de mai 1681. *Histoire de Bossuet* par M. de Bausset, t. II, p. 89.

3. Il suffit de comparer l'édit. de 1678 et celle de 1712, qui est la dernière, pour répondre à cette question.

4. Faydit avait été dans l'Oratoire; mais c'était un esprit brouillon indigne de toute confiance.

5. En 1675. *Les Principes de la Philosophie contre les nouveaux philosophes, Descartes, Rohault, Regius, Gassendi, le P. Maignan*, etc., *par le R. Père J. B. De la Grange, prêtre de l'Oratoire*, à Paris, 1675, in-12.

porté le 2 août 1675, contre les entreprises de la raison, dame fort inconnue à la cour sous le règne précédent[1]?

« 8° La maison de M. le marquis de Roussy, où se tint la conférence du P. Malebranche avec M. Arnauld, est-ce un hôtel à Paris ou une maison de campagne? Quel était le caractère et le mérite de ce marquis? Je sais seulement qu'il était de la maison de la Rochefoucauld[2].

« 9° Qui sont ces auteurs qui ont fait voir la conformité des sentiments du P. Malebranche avec ceux de saint Augustin sur l'efficacité de la grâce?

« 10° Ne pourrait-on point avoir un abrégé de la Vie et des vertus de l'abbé de Saint-Jacques, M. d'Aligre, qui fit imprimer la *Recherche*[3]?

« 11° Qu'est devenu le petit *Traité de la Grâce*[4] que le P. Malebranche donna, dit-on, au P. Levasseur, alors professeur de positive à Saint-Magloire? Ce qu'on en rapporte est-il bien avéré?

« 12° Qui est ce monsieur à qui le P. Malebranche adresse la parole assez brusquement dans une addition du *Traité de la Nature et de la Grâce?*

« Je veux savoir, Monsieur, tout ce qui appartient à mon sujet, non pas pour tout dire, mais pour être en état de parler juste sur tout ce que je dirai. En un mot, je veux que la vérité règne dans mon ouvrage, dans les moindres choses comme dans les plus grandes..... »

1. Plus haut, *Persécution du cartésianisme.*

2. Voyez dans les œuvres d'Arnauld, t. II, les lettres à M. le marquis et à madame la marquise de Roussy.

3. On a sur la vie et la mort de M. d'Aligre une lettre édifiante, Paris, in-4, 1712.

4. Ce petit *Traité de la Grâce* était probablement une esquisse de celui que Malebranche publia plus tard sous le nom de *Traité de la nature et de la Grâce*, Amsterdam, 1680, in-12.

AU MÊME. — 10 novembre 1716.

« J'ai fini l'analyse du *Traité de la Nature et de la Grâce*. Je ne sais si elle vaut quelque chose, mais je puis vous assurer qu'elle m'a beaucoup coûté. Je ne m'arrête qu'à ce qui est essentiel au système, laissant là toutes les propositions incidentes... Toutes mes analyses sont autant de petits traités avec tous leurs principes rapprochés les uns des autres, et les conséquences de leurs principes. Je tâche aussi d'y entremêler quelque ornement pour soutenir l'attention par le plaisir..... »

A M. L'ARCHEVÊQUE. — Du 8 avril 1717.

« ..... Venons à nos affaires. J'ai repris mon ouvrage, qui me paraît avancer assez vite. J'en suis à l'analyse de la quatorzième des *Méditations chrétiennes*. J'en fais une par jour assez régulièrement. Ainsi, nous passerons bientôt à un autre livre du P. Malebranche : c'est le *Traité de morale* qui suit les *Méditations*, selon l'ordre de la chronologie de mon histoire; après quoi nous entrerons en dispute avec le grand Arnauld, etc. C'est ce qui me coûtera davantage; car ce n'est pas une petite entreprise que de débrouiller des matières aussi épineuses que la philosophie et la théologie de ces deux fameux adversaires, de tenir toujours la balance égale entre eux, de faire sentir à propos qui a raison, qui a tort, et enfin d'égayer une dispute fort sérieuse de part et d'autre. Priez le Seigneur que j'y réussisse pour la gloire de la vérité et sans blesser en rien ni la justice ni la charité... »

A M. DE MARBEUF. — 3 mai 1717.

« ..... J'avance toujours dans mon histoire, et me

voilà bientôt à la fin de la première partie du *Traité de morale*. Je tâcherai d'en avoir fait toutes les analyses avant le commencement de juin, où mon emploi me demande une interruption d'un mois. Mais je reprendrai mon travail en juillet jusqu'à nouvel ordre, car on ne sait ce qui peut arriver. Vous pouvez assurer le R. P. Lelong que j'ai reçu la lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire au commencement de cette année, avec quelques éclaircissements pour notre histoire..... »

AU MÊME. — Sans date.

« ..... Pour revenir à notre histoire, je finis hier l'analyse du *Traité de morale*, qui m'a tenu plus longtemps que je ne l'aurais cru, à cause du peu d'exactitude qui règne dans certains chapitres par trop oratoriens ou plutôt trop oratoires pour un philosophe... Je vais décrire ses premières conférences avec M. de Meaux, le célèbre Bossuet, son voyage de Chantilly pour voir et convertir le grand Condé [1], sa conversation avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et pour faire ensuite l'ouverture de la première campagne contre M. Arnauld. J'espère, Dieu aidant, que ce sera le meilleur endroit de l'ouvrage..... »

AU MÊME. — 10 août 1717.

«.... J'ai fini l'analyse des trois lettres du P. Malebranche, qui répondent au premier volume des *Réflexions* de M. Arnauld sur le *Traité de la Nature et de la Grâce*. Cette lettre écrite, je commence à travailler sur celles qu'il

1. C'est ici la seule trace à nous connue de conférences tenues entre Bossuet et Malebranche et de leur commune intervention dans la conversion du grand Condé. Tout à l'heure il sera fait mention de Lettres du grand Condé à Malebranche, p. 242.

a répondues aux neuf de son fameux critique. A mesure que j'avance, je trouve qu'il me manque encore bien des instructions pour faire un ouvrage complet et intéressant. En attendant, j'irai toujours mon train ; car, toutes les analyses faites et le plan de la narration dressé selon l'ordre des temps, j'espère que le reste ne me coûtera pas beaucoup.... »

AU MÊME. — 3 octobre 1617.

«.... Je vous dirai que j'ai enfin achevé l'analyse du troisième volume des réponses du P. Malebranche à M. Arnauld. Si on me donne du temps, je commencerai bientôt l'histoire des *Entretiens sur la Métaphysique*. Ce qui est plaisant, c'est que l'on m'accuse de jansénisme dans le temps même que j'écris très-fortement contre les jansénistes....»

AU MÊME. — Ce 11 octobre 1717.

« J'interromps avec plaisir l'analyse de la réponse du P. Malebranche au troisième volume des *Réflexions* de M. Arnauld pour vous remercier de votre obligeante lettre. Vous me faites beaucoup d'honneur d'avoir bien voulu être tenté de me venir voir. Si vous aviez été assez faible pour succomber à la tentation, je vous aurais montré à l'œil combien je suis avancé dans notre histoire ; vous en eussiez rendu à vos amis un compte plus exact et plus juste ; mais vous avez pourtant fort bien fait de ne vous pas détourner pour si peu de chose, car notre livre n'est encore qu'une ébauche. Ainsi, Monsieur, je vous prie de me dispenser de vous en rien envoyer jusqu'à ce qu'il soit fini. Ce que je puis vous dire, en général, c'est qu'il sera plein de vérités importantes, de faits curieux, de

mœurs, de caractères, de réflexions chrétiennes, toutes propres, si je ne me trompe, à former la raison et le cœur des personnes qui le voudront bien lire. Outre les livres que vous m'avez envoyez, j'en lis moi-même une infinité d'autres dont je tire beaucoup de lumière. Je souhaiterais que vous et vos amis en fissiez autant pour me fournir les éclaircissements dont j'ai besoin, mais que je ne vous demanderai que lorsque j'aurai fini mon ébauche ; par exemple : un plan fidèle de l'institut de l'Oratoire [1]; la succession des généraux de cette illustre congrégation sous lesquels a vécu le P. Malebranche, avec leurs caractères [2]; l'arrêt du conseil d'État donné, en 1675, sur le cartésianisme [3]; le concordat des jésuites et des pères de l'Oratoire, en 1678 [4]; un détail de la part qu'y eut le P. Quesnel, et de celle qu'il eut à la querelle de M. Arnauld avec notre grand philosophe; l'histoire de ce qui se passa en Sorbonne, en 1690, touchant la nouvelle philosophie, lorsque le roi y envoya M. de Harlay, archevêque de Paris [5], etc., que je vous dirai en temps et lieu. En un mot, quoiqu'il ne faille pas tout dire, je crois néanmoins qu'il faut tout savoir pour parler en maître sur les matières dont on entreprend de traiter....»

AU MÊME. — 16 décembre 1717.

« Monsieur,

« Vous avez deviné juste. J'ai toutes les peines du monde à réduire le dialogue du P. Malebranche dans la

1. Voyez l'ouvrage déjà cité du P. Tabaraud.
2. *Ibid.*
3. Plus haut, p. 24.
4. Voyez l'ouvrage de Bayle, intitulé : *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes*, Amsterdam, 1684.
5. Voyez le *Boileau de Saint-Marc*, l. I.

forme analytique. Il n'y en a pas un qui ne m'ait encore coûté trois ou quatre jours de fatigue. Mais enfin j'en viens à bout, et mon travail opiniâtre m'y fait remarquer avec beaucoup de satisfaction mille beautés, qui échappent à ceux qui n'en veulent être que purs lecteurs. Je ne suis qu'au septième entretien, et je ne puis vous dire quand je serai au dernier.... »

AU MÊME. — 25 mai 17...

« Monsieur,

« Il y a bien long-temps que je vous dois une réponse. Deux raisons me l'ont fait différer jusqu'ici. La première est que j'ai voulu auparavant terminer la guerre du P. Malebranche et de M. Régis; car je sens bien qu'il faut se presser pour mettre au plus tôt le public en état de juger de la vraie philosophie et de la vraie théologie..... Je vais bientôt recommencer l'histoire de la guerre du P. Malebranche et de M. Arnauld. Encore une fois, cherchez-moi des Mémoires de tous côtés, mais dans le dernier secret, je vous prie.... »

AU MÊME. — 23 juin 1718.

« Monsieur,

« Enfin me voilà au bout de notre histoire, ou plutôt de l'ébauche que j'en ai tracée. C'est à vous, Monsieur, et au P. Lelong de me chercher de quoi la finir. De mon côté je n'y oublierai rien. Je vais, en attendant vos remarques et vos nouvelles découvertes, faire des collections de tout ce qui peut avoir rapport à notre dessein, dans les papiers, livres, mémoires que l'on m'a communiqués. Je trouve beaucoup d'éclaircissements dans les lettres du P. Malebranche. Ne pourrait-on pas m'en

trouver un plus grand nombre? J'avais proposé au P. Lelong d'en demander au public dans les journaux ou par quelque autre voie. Il ne l'a pas jugé à propos. Mais je crois toujours que cela serait utile. En tout cas, je me contenterai de ce que l'on me donnera. N'oubliez pas surtout ce qui regarde les personnes qui entrent dans notre histoire. On aime et on a raison d'aimer les caractères. Par exemple, je voudrais savoir :

« 1° Si M. le comte de Tréville, ami de M. Arnauld, était le fils du comte de Tréville [1], capitaine des mousquetaires de la garde du roi, qui prit Cerbellon prisonnier à l'attaque du Pas de Suze en 1620, éloigné en 1642, rappelé peu de tempz après la mort du cardinal de Richelieu.

« 2° Si M. d'Aligre, secrétaire du cabinet du roi, fils du chancelier [2] de ce même nom, congédié en 1626, était le père [3] de l'abbé d'Aligre qui fit imprimer la *Recherche de la Vérité* en 1674, tenant les sceaux à la place de son père : le testament de Colbert ne s'accorde pas avec cette chronologie.

« 3° Si le comte de Roussy de Sainte-Preuve est le fils du comte de Roussy qui fut mis à la Bastille sous le ministère du cardinal de Richelieu.

« 4° Si la mère du P. Malebranche était fille de M. de Lauzon, conseiller d'État et président au conseil en 1632 [4]. (*Journal de Richelieu*, page 89-113-130.)

« 5° Sur quoi principalement roulait la dispute de

1. Assurément. Sur le comte de Tréville, voyez l'article de Moreri et les sources auxquelles il renvoie. A ces sources ajoutez madame de Sévigné (édition Montmerqué), t. I, p. 287; II, 274; VII, 170, 193; IX, 42; X, 81, 140.

2. Et qui devint lui-même chancelier en 1674.

3. Incontestablement. Voyez la note de la p. 255.

4. Oui. Voyez la note de la p. 229.

M. Bayle et de M. Jacquelot; en quelle année elle commença[1]? C'est que le P. Malebranche dit, dans ses *Réflexions sur la prémotion physique*, que son dessein a été, dans plusieurs de ses ouvrages, de répondre aux objections de ces deux protestants.

« 6° Ce que c'était que M. Berrand, ami du P. Malebranche pendant cinquante années; science, vertus, qu'en peut-on dire?

« 7° Ne pourrais-je point avoir la lettre tout entière du P. Malebranche sur la baguette divinatrice[2]?

« 8° Dois-je faire l'analyse de la lettre sur le spinosisme[3]?

« C'est maintenant, Monsieur, ou plutôt lorsque je retoucherai notre histoire, que je voudrais être à Paris. Je suis persuadé que j'y trouverais bien des lumières qui me manqueront toujours en province. Je vous prie, Monsieur, d'y suppléer vos éclaircissements; car, encore une fois, il faut faire un ouvrage solide et durable. Je n'ai pu m'empêcher de parler de ce que le P. Malebranche a pensé de la constitution *Unigenitus* devant et après son acceptation. Cela me paraît essentiel à son histoire, si le fait est tel que je l'ai ouï dire. J'aurais encore besoin de quelques-unes de ses dernières paroles pour remplir la narration de sa mort. J'en avais demandé au R. P. Lelong, qui n'a pas jugé à propos de me répondre. Assurez-le, je vous prie, de mes très-humbles respects.... »

1. L'ouvrage de Jacquelot, qui commence la dispute, est intitulé : *Conformité de la Foi avec la Raison, ou Défense de la Religon contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire historique et critique de M. Bayle*. Amsterdam, 1705.

2. Elle est dans l'écrit intitulé : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette*. Voyez plus haut, p. 97.

3. Probablement une des lettres de Malebranche à Mairan; *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 262.

Ainsi, vers le milieu de l'année 1718, le P. André avait terminé la *Vie de Malebranche*, ou du moins, comme il le dit, l'ébauche de cet ouvrage; et on verra plus tard qu'il l'envoya à ses amis de l'Oratoire pour avoir leur avis; de sorte que cette ébauche pourrait avoir été conservée dans les papiers de l'abbé de Marbeuf ou du P. Lelong, et avoir passé de là dans les mains de quelque oratorien. On a pu juger, par les nombreux extraits que nous venons de donner, combien de renseignements curieux de toute espèce devaient abonder dans cette *Vie de Malebranche*. Nous trouvons, dans notre manuscrit, une pièce très-importante, qui donne un inventaire complet des matériaux qu'avait rassemblés le P. André. Transporté d'Alençon à Arras, il y était devenu l'objet d'une inquisition telle qu'il avait craint que ses papiers ne lui fussent enlevés, et que, pour éviter le malheur de les voir tomber entre les mains des ennemis de Malebranche, il avait pris le parti d'en envoyer le compte à M. l'abbé de Marbeuf, afin que celui-ci pût, au besoin, les réclamer tous comme lui appartenant. Voici cette pièce intéressante :

A M. DE MARBEUF. — 14 septembre 1718.

« Au désespoir de me voir obligé, par la situation où je me trouve, de faire cet acte, je reconnais avoir reçu, partie de M. l'abbé de Marbeuf, partie du R. P. Lelong, prêtre de l'Oratoire, les écrits et livres dont voici la liste, avec obligation de les rendre quand je les aurai lus ou qu'ils me les demanderont :

1° *La Recherche de la Vérité*, en 2 vol., de l'édition de 1712;
2° *Les Petites Méditations* du P. Malebranche;
3° Le second volume des *Entretiens sur la Métaphysique;*
4° Le *Traité de l'amour de Dieu*, avec les *Lettres* de l'auteur au P. Lami, bénédictin;

5° *L'Entretien d'un philosophe chinois et d'un philosophe chrétien;*

6° *L'Histoire du renouvellement de l'Académie des Sciences*, en 2 vol., par M. de Fontenelle;

7° Le cinquième tome de *la Connaissance de soi-même*, du P. Lami, bénédictin;

8° Les *Lettres* du même auteur au P. Malebranche;

9° Trois volumes des *Nouvelles de la république des lettres*, par M. Bayle, deux de 1686, un de 1687, avec

10° Celles du mois de juillet, en brochure, par M. Basnage;

11° Divers écrits de M. Arnauld sur la *Grâce générale*, en 1 vol., contre M. Nicole, etc.;

12° Le *Traité* de M. Nicole *sur la Grâce générale*, en 2 vol.;

13° Nouvelles lettres apologétiques pour M. Arnauld, touchant son esprit géométrique;

14° Recueil de quelques journaux de Paris, en 1694, depuis février jusqu'à juin;

15° *Réponse du P. Malebranche à la troisième lettre de M. Arnauld*, etc., t. IV;

16° *Défense de M. Arnauld contre le P. Malebranche;*

17° *La vraie et la fausse Métaphysique de Lelevel*, etc., dans le même volume;

18° *Réponse du P. Malebranche à M. Régis*, etc., dans le même volume;

19° *Les Lettres philosophiques* du P. Lami, bénédictin;

20° Deux journaux de Trévoux, juillet et décembre 1708.

« *Item*, divers papiers concernant le P. Malebranche :

1° Deux Mémoires en papier coupé, dont l'un a trente-neuf feuillets in-4, et l'autre cinquante-quatre de même grandeur;

2° Diverses lettres, tant du P. Malebranche qu'adressées à lui, avec divers ouvrages qui concernent ses écrits ou sa personne, au nombre de plus de cent; Objections, Réponses, Consultations, Éclaircissements :

1. Lettres de M. le prince, le grand Condé, au P. Malebranche;

2. Deux Lettres à la princesse Élizabeth; quelques-unes de madame l'abbesse de Maubuisson, sa sœur; quelques-unes aussi de la première;

3. Lettres à M. de Meaux (Bossuet), et deux de Sa Grandeur;

4. Lettres à M. de Chevreuse; une de lui au P. Malebranche;

5. Lettres du P. Malebranche à M. Berrand, son ami depuis cinquante ans;

6. Diverses lettres de jésuites au P. Malebranche; des PP. Letellier, Daniel, Tournemine;

7. Du Trévous, de Guergariou, de la Michodière, Rochon, Nicolas, etc.;

8. Lettres de deux religieuses malebranchistes au P. Malebranche;

9. Lettres du P. de Sainte-Marthe au P. Malebranche, et du P. Malebran-

che au P. de Sainte-Marthe, avec plusieurs de quelques autres pères de l'Oratoire;

10. Diverses Lettres du marquis d'Allemans au P. Malebranche; de quelques étrangers;

des PP. Lami et Chevalier, bénédictins;
du marquis de Langeays;
de M. de Buysloll, qui a été ambassadeur en France;
de M. Pighini, de M. Loupé, de M. Coubart,
de M. de La Hire, de M. Leibnitz [1],
de M. Bayle, etc.

que je représenterai aussitôt qu'on me les demandera, ou en cas de saisie par les personnes dont je dépends, dont j'indiquerai les usurpateurs; ce que je prie Dieu qui n'arrive pas, pour l'intérêt de la justice et de la charité [2].

« En foi et témoignage de quoi je signe et déclare le présent écrit à M. l'abbé Marbeuf, pour s'en servir, autant que besoin sera, selon les voies de droit, et afin que les susdites pièces ne soient point impunément usurpées, ce qui serait pour le public une perte considérable et irréparable.

« A Arras, ce 14 septembre 1718.

« YVES ANDRÉ,
« de la compagnie de Jésus. »

Les deux Mémoires ci-mentionnés, dont l'un avait trente-neuf feuillets in-4° et l'autre cinquante-quatre de même grandeur, sont évidemment les Mémoires communiqués par le P. Lelong, et on voit, à leur étendue, qu'ils formaient déjà une sorte de vie de Malebranche. Mais les papiers les plus précieux, c'était cette immense correspondance de Malebranche avec tant d'éminents person-

1. Nous avons retrouvé et publié toute la correspondance de Malebranche et de Leibnitz, *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 449.

2. Il est à remarquer qu'il n'est pas fait mention de la correspondance de Malebranche et de Mairan. Celui-ci n'étant pas encore célèbre, peut-être Malebranche n'avait-il pas gardé ses lettres, et nous n'en possédons en effet que les minutes trouvées dans les papiers de Mairan, avec les réponses de l'illustre oratorien.

nages ; et ici, pour la première fois, nous apprenons qu'il ait jamais existé un aussi grand nombre de lettres de Malebranche ; aujourd'hui, on n'en connaît presque aucune ; et pour nous, nous n'en avons vu que deux, l'une fort insignifiante, l'autre sur l'immortalité de l'âme [1]. Nous allons voir tout à l'heure que, dans un de ces deux Mémoires, le P. Lelong affirmait que le P. Malebranche avait été en correspondance avec plus de cinq cents personnes. Où est maintenant cette correspondance? Certainement elle subsiste quelque part, comme le P. Tabaraud l'affirme. Janséniste ou jésuite, on ne brûle pas des lettres sorties d'une telle plume et signées d'un tel nom.

Le malheur que redoutait le P. André devait lui arriver, mais plus tard. Il emploie les années 1718 et 1719 à revoir soigneusement l'ébauche de son ouvrage et à rassembler de nouveaux documents pour en augmenter le prix. Il écrit à M. de Marbeuf, le 20 septembre 1718 :

« ...Malgré tous les orages qui m'accueillent ou qui me menacent, mon travail ne discontinue point. J'ai fini l'analyse du *Traité de l'amour de Dieu*, avec l'histoire des effets qu'il produisit par rapport à son auteur ; sa réconciliation avec M. de Meaux, le fameux Bossuet, bien différent de son successeur ; le commencement de la guerre que le P. Malebranche eut à soutenir contre le P. Lami, bénédictin, à cette occasion... »

Il écrit encore à M. de Marbeuf, le 7 octobre 1718 :

« ... J'ai fini toutes les analyses qui regardent la guerre du P. Malebranche et du P. Lami... Ce qui m'oblige de me presser si fort, c'est l'amour de la vérité qui ne souf-

1. Voyez plus haut, p. 65, avec la note 2.

fre point de retardement, c'est la prévention où je vois le monde à l'égard du père Malebranche, et qui semble se fortifier depuis sa mort; ce sont les sots discours que j'entends ou qui me reviennent tous les jours. Le croiriez-vous, Monsieur, si tout n'était croyable de certaines gens, ce qu'un jésuite écossais m'a dit à moi-même, qu'assistant à la mort un catholique de son pays, il lui fit abjurer le *malebranchisme?* Il s'en est vanté devant moi comme d'une belle action. Un autre m'a dit qu'on lui avait dépeint chez nous le P. Malebranche comme une espèce d'athée. On cite encore un certain M. de Surinam, si je ne me trompe, homme de qualité, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, qui a dit en face au P. Malebranche, en présence de deux de nos pères, l'un nommé le P. Leclerc, et l'autre le P. Urquart[1], que ses sentiments étaient, à la vérité, fort beaux, mais qu'après tout ils allaient à la ruine de la religion. N'est-il pas évident qu'il faut incessamment confondre tous ces gens-là et leurs pareils? Ainsi, Monsieur, ne négligeons rien, vous de votre côté, moi du mien, pour en venir à bout. »

15 novembre 1718 :

« .... Je vous envoie les trois cahiers de notre histoire que je vous avais annoncés. Vous les trouverez marqués d'un nouveau chiffre. Il n'est pas besoin de vous dire la raison de ce changement, ma situation vous le dit assez. Je suis ravi que mon griffonnage ne vous arrête pas, et que vous soyez un peu content de mes analyses; bonnes ou mauvaises, elles m'ont bien coûté. Je vous envoie tout ce qui regarde le P. Lami. Je vais lire incessamment tout

1. Voyez plus bas, 2e partie.

ce qui concerne notre affaire de la Chine, pour la sçavoir à fond avant que d'en venir à l'*Entretien avec un philosophe chinois...* »

Les lettres suivantes peuvent donner une idée du vaste cadre qu'embrassait la *Vie de Malebranche*, le plan de cet ouvrage et la manière de l'auteur.

A M. DE MARBEUF. — Du 26 novembre 1718.

« Je viens de recevoir les livres que vous m'aviez annoncés dans votre dernière lettre. Il faut avouer, Monsieur, qu'on ne peut rien ajouter à l'attention que vous avez, vous et le R. P. Lelong, pour rendre notre ouvrage le plus accompli qui se puisse. Ce que vous m'envoyez sur la grande affaire de la Chine n'y sera pas inutile, quoique je sois bien résolu de ne pas trop m'étendre là-dessus. Mais, vous le savez, on ne peut guère parler juste sur une affaire sans en avoir exactement lu le pour et le contre. D'ailleurs, je suis bien aise de faire entrer dans notre histoire tous les grands événements qui peuvent y avoir quelque rapport ; sans cela, les faits ne seraient pas assez intéressants. C'est pourquoi je commence par exposer l'état où se trouvait la philosophie de M. Descartes, qui a changé la face de la république des lettres, lorsque le P. Malebranche parut dans le monde. Je parle du jansénisme, du thomisme et du molinisme, à l'occasion de la dispute avec M. Arnauld. Les contestations du quiétisme y entrent ensuite naturellement. J'ai cru que l'affaire de la Chine y devait aussi avoir sa place ; vous en voyez sans doute la raison. Non pas que j'aie dessein de parler à fond des cérémonies chinoises, ce serait un pur écart ; mais je ne puis me dispenser, ce me semble, d'en

dire un mot en passant, pour m'arrêter un peu plus au système des Chinois sur la Divinité, aux divers noms qu'ils y donnent, etc.; car il me paraît que, sans cela, il n'est pas possible de bien entendre ni l'entretien du P. Malebranche avec le philosophe chinois, ni sa dispute avec les journalistes de Trévoux. En un mot, un historien ne saurait être trop habile ; surtout il doit être exact, non-seulement dans les faits, mais encore dans les termes dont il use pour les exprimer. Cette exactitude précise demande une science plus étendue qu'on ne pense. Au reste, si je viens à trop m'étendre, vous serez toujours les maîtres, vous et le P. Lelong, de me resserrer tant qu'il vous plaira. Je serai docile, car je connais votre bon goût. Celui de M. Saurin, que vous avez engagé à revoir la Vie du P. Malebranche lorsqu'elle sera en état, m'est aussi fort connu...»

AU MÊME. — Du 31 décembre 1718.

« .... Pour étrennes je vous dirai que je finis hier l'histoire de la première guerre du P. Malebranche contre nos journalistes au sujet de son *Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois*. Après quelques entre-deux, nous viendrons bientôt à la seconde, excitée par le P. de Tournemine à l'occasion du livre de M. de Cambray sur l'existence de Dieu ; mais pour en parler exactement, j'aurais besoin de quelques éclaircissements sur les mémoires du P. Lelong. Voici sur quoi :

« 1° Y a-t-il une préface à la première édition du livre de M. de Cambray[1] ?

« 2° La préface de la seconde est-elle tout entière du

1. Voyez plus haut, p. 227.

P. de Tournemine? Elle contient, ce me semble, des choses trop fines et trop bien pensées pour lui, surtout au commencement[1].

« 3° Le P. de Tournemine y accuse-t-il véritablement et en propres termes le P. Malebranche de spinosisme[2]? Car je n'ai ni le livre, ni la préface, ni les journaux qui en parlent; cela me serait néanmoins nécessaire, ou du moins des extraits fidèles.

« 4° Qui étaient ces amis communs par qui le P. Malebranche voulut faire tenir sa lettre à M. de Cambray, et qui le refusèrent par la crainte de certaines gens?

« 5° Qui est ce magistrat qui engagea M. le prince de Polignac de la faire tenir?

« 6° A-t-on l'original de cette lettre? ou ne pourrait-on pas le ravoir de M. de Polignac, s'il existe encore?

« 7° Ne pourrait-on pas trouver la lettre que M. de Polignac écrivit sur ce sujet à M. de Cambray, ou du moins la réponse de M. de Cambray à M. de Polignac, dans laquelle il désapprouve la préface du P. de Tournemine; ou, en cas que tout cela soit perdu, avoir une attestation en bonne forme de M. de Polignac que ces faits sont véritables?

« 8° Ne pourrais-je pas avoir, en propres termes, la petite réparation d'honneur que le P. N. fit au P. Malebranche, soit de vive voix, ou par écrit, par le conseil, dit-on, du P. Letellier, ou par son ordre?

« Je vous demande, Monsieur, là-dessus, tous les

1. Cette préface n'a jamais été désavouée par le P. de Tournemine, et elle est donnée sous son nom dans l'édition d'Amsterdam, de 1715. Elle ne contient rien de si remarquable et qui soit au-dessus du mérite du P. de Tournemine.

2. Non, mais il parle légèrement des cartésiens et des malebranchistes.

éclaircissements et toutes les certitudes possibles; car je ne veux rien dire dans notre histoire que de vrai, que de sûr, que d'incontestable. Il faut aller, autant qu'il se pourra, au devant de toutes les critiques, et avoir en main de quoi se défendre en cas d'attaque. La grande lettre du P. Malebranche à M. de Cambray, où il est parlé de mon affaire de Rouen [1], me donnera occasion de dire bien des choses qui pourront ôter toute créance aux ennemis de la vérité; car, à ne vous rien dissimuler, je ne leur trouve pas le sens commun par rapport au P. Malebranche. Ils avouent presque tous, les uns qu'ils ne l'ont pas lu, les autres qu'ils ne le comprennent pas, et cependant ils parlent presque tous comme des papes. Assurément, c'est une insolence qu'il faut réprimer..... »

AU MÊME. — Du 16 février 1719.

« Je vous envoie, pour excuse de mon long silence, quatre petits cahiers que j'ai ajoutés à notre histoire. Vous ne sauriez croire combien le dernier m'a coûté à faire, surtout l'article qui me regarde. J'ai tâché de n'y rien dire que le public n'ait pu ou ne puisse apprendre par un autre canal que le mien. J'ai supprimé mon nom, ne le trouvant pas digne d'un tel ouvrage. Vous l'exprimerez, si vous le jugez à propos. Je vais commencer l'affaire du P. Malebranche avec le P. de Tournemine au sujet du livre de l'existence de Dieu par M. de Cambray, dont je finirai le portrait à cette occasion. Je ferai usage de tout ce que le P. Lelong m'a envoyé. Continuez, je vous prie, l'un et l'autre, à m'enrichir de vos découvertes; ne m'épargnez pas non plus vos critiques, ce sera

1. Voyez plus bas, 2e partie.

le moyen de faire un bon ouvrage de l'essai d'histoire que vous avez..... »

AU MÊME. — 11 mars 1719.

« ..... Je recommence demain l'endroit de notre histoire qui regarde le livre de M. de Cambray. J'y trouve de quoi autoriser presque tout le système du P. Malebranche, surtout en philosophie, ce qui ne sera pas peu utile à la vérité; car ce grand prélat, si fameux par son bel esprit, me paraît avoir une grande autorité, non-seulement chez nous, mais dans le monde, quoi qu'en veuillent dire messieurs les jansénistes..... »

AU MÊME. — Du 3 mai 1719.

« Je profiterai soigneusement de tous les avis que vous me donnez sur notre histoire. Ne me les épargnez pas, car il s'agit de faire, s'il est possible, un ouvrage accompli, à la gloire de Dieu et de sa sainte vérité. N'ayez égard qu'à ses intérêts, sans penser à moi. Pour ce qui est d'une première édition de l'ouvrage en pays étranger, vous me permettrez de vous dire que cela n'est nullement à propos, et qu'il vaut mieux en retrancher sans façon tout ce que les approbateurs ou plutôt les censeurs de livres n'y trouveront pas à leur goût. Mais ne pourrait-on pas leur faire entendre raison sur les points dont il s'agit? Peut-on écrire la vie d'un auteur sans y faire entrer le caractère de ceux qu'il a eu à combattre? Et si ceux qu'il a eu à combattre sont gens à craindre par leur hardiesse à soupçonner les autres, surtout en matière de religion, à les décrier par toutes sortes de voies, à les calomnier sans pudeur, n'est-il pas à propos, pour

l'Église, de leur ôter toute créance par la simple narration des faits? Ç'a été mon dessein, je l'avoue, non pas pour offenser ni désoler personne; j'aime, Dieu merci, tout le monde; mais pour faire aux hommes le bien que j'estime le plus grand, qui est de les garantir de la séduction et de la crédulité à la médisance. Je crois qu'il doit suffire que je ne dise que la pure vérité, que je ne dise simplement que ce qui est nécessaire, ou du moins que je supprime tout ce qui est inutile, tout ce que je puis taire sans être infidèle. Car je puis vous assurer que je ne dis pas le quart de ce que je pouvais dire des jansénistes ou de leurs adversaires. Vous en savez tant, Monsieur, que vous n'aurez pas de peine à me croire. Cependant je suis prêt d'en passer par où il vous plaira. Mais aussi prenons garde à ne rien gâter à force de ne vouloir déplaire à personne, ce qui est absolument impossible, surtout dans le cas présent. Le P. Malebranche a eu affaire à des gens de parti et de cabale, prévenus, injustes, outrés en toute manière; il en a reçu mille affronts publics et secrets; on a fait jouer contre sa doctrine, quoique très-saine dans tous ses points fondamentaux, les ressorts les plus violents. Peut-on écrire son histoire sans entrer dans ce détail? Je vous prie, Monsieur, de faire considérer à ceux qui ne sont pas de notre avis qu'il y a bien de la différence entre les historiens qui ne racontent que des guerres ordinaires et les historiens qui écrivent des guerres d'esprit et de raison. Dans le récit des premières, on peut garder la neutralité, à moins que la violence ou l'injustice ne soit trop visible de part ou d'autre. Mais, dans une guerre d'esprit ou de raison, il n'est pas permis, ce me semble, de se tenir dans l'indifférence, et

de raconter les choses comme si la vérité ne vous touchait pas. Je sens bien, Monsieur, que je ne puis exprimer tout à fait bien ce que je veux dire, mais vous y suppléerez facilement. Je continue l'analyse des *Réflexions* du P. Malebranche *sur la prémotion physique*. Il me paraît bien difficile de les réduire à une certaine unité de dessein. J'espère néanmoins qu'à force de méditer, je trouverai quelque point de réunion pour tant de choses différentes. Je ne crois pas que la Sorbonne puisse ni doive entrer dans notre histoire..... »

AU MÊME. — 10 juillet 1719.

« ..... Sur ce que vous me dites que je pense à faire annoncer mon histoire, je vous répons, Monsieur, que je n'en ai nulle envie, mais seulement d'avoir tous les éclaircissements, lettres, mémoires, etc., qui m'y peuvent servir avant qu'elle soit imprimée; car il ne sera plus temps alors, ce me semble, de faire des recherches. C'est maintenant qu'il y faut travailler de toutes ses forces. Je puis vous dire que je lis, par rapport à notre dessein, une infinité de livres, journaux, mémoires, histoires, anecdotes, chronologies du dernier siècle, etc.; mais je sens bien qu'un seul homme ne peut suffire à faire toutes les découvertes nécessaires pour réussir parfaitement, surtout dans une ville comme celle-ci, où je ne trouve aucun secours. Je prends donc, encore une fois, la liberté de vous le dire, Monsieur, qu'il serait à propos de prier, par quelque voie publique, toutes les personnes qui ont reçu des lettres du P. Malebranche de les envoyer au R. P. Lelong, ou en original, ou du moins des copies bien collationnées. Je trouve tant d'éclaircis-

sements dans celles qu'on m'a communiquées, que cela m'en fait souhaiter un plus grand nombre. Le P. Lelong, dans ses Mémoires, parle d'une liste de plus de cinq cent cinquante personnes, qui avaient écrit au P. Malebranche. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il est difficile que toutes les réponses qu'il y a faites soient perdues. Au reste, si, pour les avoir, la voie des journaux ne vous plaît pas, ne pourriez-vous point mettre vos amis en campagne? Ceux du P. Lelong, ceux du P. Malebranche, M. Saurin, M. Varignon, M. Remond de Montmort, s'il est encore en vie; M. Renaud, plusieurs pères de l'Oratoire, que sais-je, moi? Il me paraît qu'il est facile de faire ce que je vous propose; mais il faudrait se remuer, et les philosophes n'aiment pas beaucoup le mouvement...

....

..... Je puis vous assurer que j'ai entendu dire ce que j'ai avancé dans notre histoire du sentiment du P. Malebranche au sujet de la constitution, ou du moins l'équivalent, car je ne me souviens pas des propres termes, ce qui n'est pas nécessaire pour la fidélité de l'histoire. Le fait, d'ailleurs, me paraît tout à fait conforme au caractère de son esprit soumis et docile pour tout ce qui avait l'apparence d'une décision reçue[1]. Or... donc... j'ajoute

1. Quant à la bulle *Unigenitus*, nous ignorons la conduite et l'opinion de Malebranche; mais nous connaissons l'une et l'autre dans l'affaire toute semblable du formulaire d'Alexandre VII, d'après un document enfoui dans un recueil de pièces in-4 relatives au formulaire. Parmi ces pièces il s'en trouve une intitulée : *Relation de la captivité de la sœur Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Flecelles de Bregi, religieuse de P. Royal des Champs, écrite par elle-même*, à la fin de laquelle est cette note : « On a entre les mains des originaux d'un grand nombre de « rétractations du formulaire qui se sont trouvées parmi les papiers de « Port-Royal. Elles y avaient été envoyées pour y être conservées comme

que cela lui fera certainement honneur dans l'Église, au lieu que je crois que ses amis appelants lui feront beaucoup de tort et à sa philosophie, et par conséquent à la vérité. Enfin je suis persuadé que nous ne perdrons rien en perdant les jansénistes appelants et nous gagnerons beaucoup en gagnant les molinistes; à demi-mot, bien entendu. Je prie Dieu, par N.-S. J.-C., de m'accorder ce que je souhaiterais de vous à cet égard : *Nolite jugum ducere cum infidelibus*. Les dernières paroles de votre lettre, où vous me parlez d'un accommodement sur la constitution, me donnent lieu de concevoir de grandes espérances. *Fiat, fiat.*

« en dépôt jusqu'à ce que le bien de l'Église demandât qu'on les rendît « publiques. On les donnera à la suite de ces relations, puisqu'elles font « partie du manuscrit que les religieuses ont donné avant leur dispersion, « et qu'elles sont une preuve de la vénération et de la confiance que leur « fermeté leur avait attirées de la part des personnes du premier mérite. « Il y en a une fort longue du P. Mauduit, de l'Oratoire. On donne ici « celle du P. Malebranche sans l'accompagner d'aucune réflexion. Ceux « qui sont instruits des disputes que ce Père a eues avec M. Arnauld en « connaissent l'importance. »

« Après avoir reconnu devant Dieu la faute que j'ai faite en signant deux ou trois fois, en différents temps, le formulaire contre M. Jansénius, évêque d'Ipres, contre ma conscience, sans connaissance, et, ce me semble, avec une croyance contraire à l'action que je faisais; et après avoir été, depuis ma dernière signature, assez souvent dans le trouble et dans l'inquiétude pour cette action; quoique j'aie été délivré en partie de mes peines par les personnes auxquelles je me suis ouvert là-dessus, à cause que la paix ayant été rendue à l'Église, ils ont cru que je n'étais pas obligé de me dédire publiquement; cependant j'ai cru que je devais faire ce désaveu, ne sachant pas si les choses ne changeront pas de face, et souhaitant de tout mon cœur de ne point contribuer à la condamnation de M. Jansénius.

« Je rétracte donc par cet écrit le témoignage que j'ai rendu par ma signature contre ce prélat, en le confessant auteur des cinq propositions condamnées par le pape et les évêques, défenseur des hérésies qu'elles renferment, et corrupteur de la doctrine de saint Augustin; et je confesse aujourd'hui que j'ai signé contre M. Jansénius des faits dont je ne suis

« Voilà ma réponse, Monsieur, trop longue peut-être, et trop ennuyeuse en tous sens. Voici maintenant des interrogations, toujours par rapport à notre histoire; car je ne la perds point de vue.

« 1° Le P. Malebranche, dans une de ses lettres datées de 1699, parle d'un petit écrit de cinq ou six pages, fait pour désabuser M. le cardinal de Noailles, au sujet de son *Traité de la nature et de la grâce*. Qu'est-il devenu?

« 2° Que sont devenus les premiers entretiens qu'avait faits M. Lelevel contre le second volume des *Réflexions philosophiques et théologiques de M. Arnauld*?

« 3° Ne pourrais-je point avoir la deuxième lettre

point persuadé et qui me paraissent au moins fort douteux et fort incertains. Je proteste donc que je n'ai souscrit aux formulaires simplement et sans restriction, principalement la dernière fois, qu'avec une extrême répugnance, par une obéissance aveugle à mes supérieurs, par imitation, et par d'autres considérations humaines qui ont vaincu ma répugnance; qu'ainsi j'ai signé par faiblesse la nouvelle formule, comme on a voulu, sans excepter les faits qu'elle atteste contre cet auteur, bien que je ne fusse pas persuadé qu'ils fussent vrais.

« Si je ne puis faire passer cet acte pardevant notaire, à cause des déclarations du roi, j'entends qu'il soit considéré comme la principale et la plus importante partie de ma dernière volonté, et pour cet effet je l'écris et le signe de ma main propre, afin que ceux qui le verront ne puissent prendre mes souscriptions qui sont au bas des formulaires pour un témoignage de ma créance, quant aux faits énoncés contre M. Jansénius, mais qu'ils regardent au contraire cet écrit comme une réparation de l'injure que j'ai faite à la mémoire d'un grand évêque, en lui attribuant par ma signature des erreurs en la foi, lesquelles je ne pense pas qu'il ait enseignées, quoiqu'alors je n'eusse jamais rien vu de son livre intitulé : *Augustinus*. Je prie ceux entre les mains desquels cet écrit tombera, par ce qu'il y a de plus saint dans la religion, je leur commande, selon le pouvoir que j'ai sur eux en cette rencontre, enfin je les conjure en toutes les manières possibles, s'il est nécessaire pour la défense de la vérité et de l'honneur de M. Jansénius, de faire que ce témoignage ait tout l'effet que je souhaite.

« Fait à Paris, rue du Louvre, le samedi 15 juillet 1675.

« N. MALEBRANCHE, prêtre de l'Oratoire. »

posthume de M. Arnauld contre le P. Malebranche? car il ne m'est pas permis d'ignorer ce que c'est, puisque j'en dois parler. Le P. Malebranche, dans une de ses lettres, promet d'y faire une réponse, qui ne paraîtrait qu'après sa mort : a-t-il tenu parole?

« 4° Le P. Lelong dit qu'il a trouvé, parmi les papiers du P. Malebranche, une liste de plus de cinq cent cinquante personnes qui lui avaient écrit. N'y aurait-il pas moyen d'avoir cette liste?

« 5° Milord Wadrington[1], ami du P. Malebranche, de quelle religion est-il?

« 6° Qu'est-ce que M. Remond de Montmort[2]?

« 7° Qui sont ces dames philosophes dont parlent les Mémoires du P. Lelong?

« 8° Le P. Lelong m'avait mandé que M. le marquis d'Allemans devait être bientôt à Paris. Y est-il venu? Il était grand ami du P. Malebranche, et nous pourrait apprendre bien des particularités de sa vie.

« 9. *L'Histoire ecclésiastique du dernier siècle*, par M. Dupin, ne pourrait-elle pas me servir pour la mienne?

« J'ai relu les Mémoires du P. Lelong. Je vais lire vos lettres et les siennes, après quoi je ferai des extraits de celles qu'il m'a confiées. J'y trouve de petits faits assez curieux, surtout par rapport au génie des Romains d'à présent. Je voudrais bien savoir les règles et les coutumes de la congrégation de l'Index; ce que c'était que M. Pighini, qui écrit de Rome au P. Malebranche; M. Loupé, qui me paraît aussi étranger, peut-être Espagnol. Je souhai-

1. Les uns le nomment Quadrington, les autres Codrington. Il est mort vice-roi de la Jamaïque.

2. Voyez son Éloge dans Fontenelle.

terais de lui pouvoir trouver des amis dans toutes les nations, mais catholiques. Surtout, Monsieur, je vous prie, dans les éclaircissements que vous me donnerez, de me marquer les dates précises des faits. Vous savez que la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire..... »

AU MÊME. — Du 27 juillet 1719.

« ..... Envoyez-moi, s'il vous plaît, incessamment tous mes papiers avec vos remarques, avec celles du P. Lelong, et les nouveaux mémoires qu'il peut avoir. Voilà maintenant l'essentiel. Au reste, je suis prêt de retrancher ce que j'ai avancé au sujet de la constitution, quoique la personne dont je tenais ce fait ne me soit nullement suspecte d'être excessivement constitutionnaire; mais vous me permettrez aussi de ne rien dire contre; car je suis résolu, en corrigeant notre histoire, de la purger entièrement de tout ce qui peut offenser qui que ce soit, sauf toujours néanmoins les droits de la vérité. Le P. Lelong m'écrit qu'il vous a donné pour moi plusieurs livres que vous lui avez demandés, avec divers papiers, lettres du P. Malebranche, de M. Coubard, etc. Je voudrais bien que M. Saurin, M. l'abbé Catelan et M. le marquis d'Allemans y pussent joindre quelques-unes de leurs lumières. En tous cas, nous nous en passerons, car je viens de faire bien des découvertes en relisant les papiers originaux qui m'ont été communiqués par le P. Lelong. J'y ajouterai tout ce que j'ai trouvé ailleurs, et qui me paraîtra devoir être utile à notre dessein. Faites-moi la grâce de me mettre au plus tôt en état d'y travailler..... »

A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE. — Du 28 août 1719.

« ..... J'ai commencé ce matin, jour de saint Augustin, à retoucher notre histoire..... »

A MONSIEUR DE MARB. — 10 novembre 1719.

« ..... Je suivrai, dans la révision de notre histoire, les autres conseils que vous me donnez, autant que la vérité le peut permettre; car de supprimer entièrement le fait de Rouen et le fait du P. du Tertre[1], qui ont éclaté au dehors, cela me paraît tout à fait contre le bon sens, d'autant plus qu'il faut bien remplir la vie du P. Malebranche. Vous en serez pourtant les maîtres, car je n'ai point là-dessus de volonté bien forte. Ma santé, grâces au Seigneur, me paraît aussi bonne qu'elle a jamais été. Je l'emploie tous les jours à continuer notre histoire; j'ajoute, je retranche; en un mot, je la refonds tout entière, du moins à l'égard des premiers cahiers, que j'ai trouvés bien négligés en plusieurs endroits. Je commence à revoir l'analyse de la *Recherche*... »

AU MÊME. — Du 1er avril 1720.

« ..... Je travaille sans relâche à notre histoire. Vous savez que j'en suis au troisième livre. Je fais actuellement l'analyse de la troisième *Conversation chrétienne*. Plus je relis les ouvrages de notre grand philosophe, plus j'y découvre de beautés. Je ne vois que ceux de M. Descartes qui leur puissent être comparés; mais il me semble que rien ne les surpasse. C'est ce qui me console dans mon travail, qui est maintenant plus pénible que jamais, car je ne me presse plus comme au commencement. »

1. Voyez plus bas, 2e partie.

AU MÊME. — Du 12 mai 1720.

« ..... J'ai reçu votre lettre avec des nouvelles des deux livres de notre histoire que je vous ai envoyés. Vous me faites plaisir de ne m'en rien dire ni en bien ni en mal, puisque vous ne l'avez pas encore assez bien examinée. Pour en bien juger, il me semble qu'il faut en comparer sans cesse l'exécution avec le dessein et avec les ouvrages du P. Malebranche. A l'égard de la copie que vous en faites faire, ayez soin, je vous prie, qu'elle soit bien correcte pour la ponctuation et pour l'orthographe, aussi bien que pour les alinéas que j'ai tâché de mettre à leur place fort exactement. »

AU MÊME. — 16 juillet 1720.

« Avant que de vous répondre, j'ai voulu avoir de quoi vous écrire. J'ai fini l'endroit qui regarde la princesse Élisabeth, où vous trouverez des choses fort curieuses et fort édifiantes. Avec la grâce du Seigneur, nous commencerons demain celui du P. Le Valois. Je vous avais demandé s'il était à propos de faire le portrait de la compagnie des jésuites, comme j'ai fait, en son lieu, le caractère de la congrégation de l'Oratoire. Vous ne m'avez rien répondu, et je ne puis plus attendre votre réponse, car je crois que c'est ici la place naturelle de ce portrait. Vous m'aviez écrit, avant ma maladie, que vous eussiez souhaité que je fisse ou que je réformasse toutes nos analyses avant tout le reste. Le P. Lelong était de votre avis. Mais vous me permettrez de vous dire que, si vous aviez tout mon dessein dans la tête avec ses tenants et aboutissants, vous verriez que cela n'est nullement à propos. Ainsi, vous ne trouverez pas mauvais

que je suive la méthode que je n'ai prise qu'après y avoir bien pensé. Il semble aussi que vous voudriez que je fisse une narration sèche, car vous me faites entendre que je cours après l'esprit. Non, Monsieur ; je vous assure que je ne cours qu'après la vérité. Il est vrai que je tâche de lui donner tous les ornements que je puis, sans néanmoins la rendre méconnaissable. Il me semble que le bon goût le veut ainsi. Je n'écris ni pour des anges ni pour des géomètres; j'écris pour les lecteurs ordinaires, qui veulent dans un livre quelque chose qui les réveille et qui les pique. Si j'ai tort, je vous prie, avant que de me condamner, de faire le procès à Tite-Live, à Salluste, à Tacite, à Thucydide, à Xénophon, et à tous les héros de l'histoire tant ancienne que moderne. Je prends surtout pour modèle les *Mémoires du cardinal de Retz*. Il écrit dans le vrai goût de la narration. Vous conviendrez même, Monsieur, que j'ai plus de raison que tous ces auteurs de chercher quelques ornements dans notre histoire. La plupart des faits qu'ils rapportent se peuvent soutenir par eux-mêmes, au lieu que les miens n'ont rien qui attache un lecteur toujours prêt à bâiller à la vue d'un philosophe ou de la philosophie. Conclusion, Monsieur : j'irai toujours mon train jusqu'à ce que l'histoire soit finie. Alors je vous écouterai avec plaisir et avec docilité dans toutes les choses où la raison et le bon goût seront de votre côté; car je suis convaincu qu'il y a encore bien des défauts dans ce que je vous ai envoyé de notre histoire..... »

Ici périt tout vestige du travail du P. André. Vers l'année 1721, arrêté, jeté à la Bastille, comme nous le

verrons, tous ses papiers furent saisis, et, ainsi qu'il l'avait appréhendé, tombèrent entre les mains de la société. Parmi ces papiers étaient la *Vie de Malebranche* dans sa dernière forme. Cet ouvrage a donc fini par se trouver à la fois à l'Oratoire et chez les Jésuites. L'Oratoire ne possédait que la première ébauche, et il paraît que, telle qu'elle était, on songeait à la publier; car, au milieu de notre correspondance, se trouve une lettre anonyme adressée à M. l'abbé de Marbeuf de l'Oratoire : elle est datée d'Orléans, du 10 janvier 1721.

« Je vous envoie, dit le correspondant anonyme à M. de Marbeuf, une lettre du P. André : je la reçus hier. Je n'ai pu la lire sans laisser couler quelques larmes. Si ses ennemis connaissaient sa vertu et son courage, je ne puis m'empêcher de croire qu'ils seraient eux-mêmes sensibles à ses malheurs. »

Et ailleurs :

« Je vous prie de me faire savoir s'il n'est pas possible d'adoucir un peu certains traits de l'histoire de Malebranche, qui ne peuvent avoir d'autre effet que d'aigrir de plus en plus la société contre l'auteur. »

Par égard pour la situation d'André, l'abbé de Marbeuf s'abstint de publier l'écrit qui lui avait été confié. On ne sait plus aujourd'hui ce qu'il est devenu. Est-ce celui que le P. Tabaraud, de l'Oratoire, paraît avoir connu et déclare avoir été mutilé par son possesseur actuel ? Il est certain que la bonne édition, s'il est permis de parler ainsi, de la *Vie de Malebranche* fut saisie par les supérieurs du P. André. En effet, dans une lettre de ce dernier, datée d'Amiens, 18 juillet 1722, et adressée à un

M. Mazure, du collége de Laon, à Paris, on trouve ces mots :

« J'avais entrepris l'histoire du P. Malebranche ; Dieu n'a pas permis que je l'aie achevée. A la bonne heure ; il l'a voulu mettre en de meilleures mains. Je le prie seulement d'inspirer à l'auteur qui la réformera et qui la finira un certain esprit d'équité qui lui fasse faire justice à tout le monde, sans respect humain ; sans cela, ce ne serait qu'une histoire de parti. »

Et quelles étaient ces meilleures mains ? Celles d'un jésuite : c'est ce qui résulte d'un passage d'une lettre anonyme et sans date qui se rencontre au milieu de notre manuscrit, et où le correspondant inconnu rend compte, à une personne dont le nom manque également, de l'embarras où il est de quitter la société des jésuites dont il fait partie, ou d'y rester pour y subir de perpétuelles tracasseries.

« ..... Le P. André parle du recteur d'Amiens lorsqu'il dit que la *Vie du P. Malebranche* est restée entre les mains du père recteur..... Et ce recteur est le P. Frogerais [1], qui fut envoyé à Arras pour notre délivrance. »

Quant aux Mémoires et papiers communiqués au P. André par ses amis de l'Oratoire et dont nous avons donné la liste, il put les sauver sous la promesse formelle de ne plus correspondre avec de pareils amis. Dans une lettre datée d'Amiens, du 23 avril 1722, adressée à M. Larchevêque, et dans laquelle il raconte la persécution dont il a été l'objet, le P. André s'exprime ainsi :

« Il a donc fallu céder à la force. Pour tirer de leurs

1. Voyez plus bas, 2e partie.

mains les livres et les Mémoires qu'on m'avait prêtés pour faire l'histoire du P. Malebranche, il m'a fallu, contre mon inclination, leur promettre que je n'écrirais plus à ceux dont je les tenais, gens suspects à notre compagnie, mais qui n'en sont pas, à mon avis, moins honnêtes gens. »

Tels sont les renseignements de toute sorte qui nous sont fournis par le manuscrit de Lille sur la *Vie de Malebranche*, que tant de documents authentiques, une si vaste correspondance et le talent du P. André auraient infailliblement rendue bien supérieure à la *Vie de Descartes* par Baillet.

Avant de quitter cet important sujet, nous voulons adresser encore une fois, avec toute la force qui est en nous, notre publique et instante réclamation à celui qui possède encore aujourd'hui les matériaux de ce grand ouvrage. Qu'il sache qu'il ne lui est pas permis de retenir le précieux dépôt tombé entre ses mains, encore bien moins de l'altérer. Tout ce qui se rapporte à un homme de génie n'est pas la propriété d'un seul homme, mais le patrimoine de l'humanité. Malebranche aujourd'hui, élevé par le temps au-dessus des misères de l'esprit de parti, n'est plus l'ami de Port-Royal et le confrère de Quesnel ; ce n'est plus que le Platon du christianisme, l'ange de la philosophie moderne, un penseur sublime, un écrivain d'un naturel exquis et d'une grâce incomparable. Retenir, altérer, détruire la correspondance d'un tel personnage, c'est dérober le public, et, à quelque parti qu'on appartienne, c'est soulever contre soi les honnêtes gens de tous les partis.

Mais il est temps de laisser là l'histoire de Malebranche

pour entrer dans celle d'André. Nous allons la parcourir pas à pas à l'aide de nos manuscrits. Jusqu'ici, nous n'avons puisé que dans le manuscrit de Lille; maintenant nous ferons usage de nos deux manuscrits, mais surtout de celui de Caen, qui embrasse un espace plus considérable de la vie d'André.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU P. ANDRÉ.

I. André à Paris, au collége de Clermont, année 1706.

La correspondance renfermée dans le manuscrit de Lille commence en 1707, et nous montre le P. André déjà relégué au collége de la Flèche. Nos nouveaux papiers de Caen remontent un peu plus haut, à la moitié de l'année 1706, et le peignent faisant sa théologie à Paris, au célèbre collége de Clermont, et, pendant ce temps, s'échappant de son collége pour aller assister aux conférences de M. l'abbé de Cordemoy[1], entrant en relation avec Malebranche, et déjà suspect par son goût mal dissimulé pour le cartésianisme. Il paraît que le père recteur du collége de Clermont instruisit le père provincial de la conduite d'André. On résolut donc, dans les conseils de la compagnie, de l'éloigner de Paris, et de l'envoyer dans quelque collége éloigné. Dès qu'André eut connaissance de cette résolution, il fit tout au monde pour la conjurer et obtenir de ses supérieurs de rester à Paris, en apparence pour achever sa dernière année de théologie, en

1. L'abbé de Cordemoy était fils du cartésien de Cordemoy, conseiller d'État, lecteur ordinaire du Dauphin, membre de l'Académie française, et dont les œuvres philosophiques forment un in-4° en deux parties; il y en a une quatrième édition, Paris, 1704.

réalité pour poursuivre ses études philosophiques et les relations qu'il avait commencées avec l'école cartésienne. Le 6 juillet 1706, il écrit au père provincial une lettre où, sans avouer ni désavouer les opinions qu'on lui impute, il s'applique à dissiper les mauvaises impressions qui déjà se répandaient contre lui.

« Mon très-révérend père,

« J'apprends depuis quelques jours qu'on m'a étrangement décrié dans votre esprit; mais, étant persuadé que vous avez gardé une oreille pour l'accusé, je ne veux point m'abandonner moi-même, ni mériter, si je puis, d'être condamné et peut-être puni sans être entendu. Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon révérend père, que je commence à éprouver les traits de la calomnie; il y a longtemps que j'y suis en butte. En voici quelques preuves choisies entre mille. On m'a accusé de rejeter les habitudes spirituelles, et je les ai toujours crues de foi et soutenues comme telles, contre le sentiment de la plupart des théologiens. On m'a imputé de nier la tradition des Pères, et j'ai toujours maintenu que la religion ne peut subsister sans elle, quoique absolument elle puisse subsister sans écriture. Enfin, mon révérend père, mes calomniateurs me faisaient, au commencement de cette année, donner dans le système du père Hardouin [1], et ils m'accusent aujourd'hui d'en vouloir un tout à fait contraire. J'étais harduiniste, lorsque cela pouvait me perdre, et, parce que la protection de Dieu m'a sauvé de leurs mains, malheur à moi! me voilà tout à coup devenu malebranchiste. Ouït-on jamais parler d'une si étrange métamorphose! Vous

1. Le fameux P. Hardouin, qui reviendra bientôt dans ce récit.

voyez, mon révérend père, que l'un ou l'autre est certainement une calomnie. Mais je puis vous assurer que l'un et l'autre l'est dans le sens qu'ils l'entendent, et apparemment je sais mieux qu'eux ce que je pense. Quel est donc mon crime? Car enfin ces gens de bien, des prêtres qui disent tous les jours la messe, n'auront point accusé un prêtre sans quelque espèce de raison. Il faut donc vous le confesser, mon révérend père, ce crime abominable, indigne de tout pardon : c'est que jamais je n'ai su l'art de jurer sur la foi d'un maître; c'est que je ne reçois sans examen que ce qui part d'une autorité infaillible; c'est que je prends la liberté d'examiner tout le reste à la lumière de la raison et de la foi; c'est que je tâche de distinguer ce qui est du ressort de l'une de ce qui est du ressort de l'autre; c'est que je mets de la différence entre les dogmes de la religion et les explications des Pères et des théologiens, et qu'à leur exemple j'en cherche de meilleures quand les leurs ne me satisfont pas; c'est que hors les faits qu'on ne peut sçavoir autrement, je fais difficulté de recevoir des noms d'auteurs pour des raisons; c'est que j'ose distinguer dans les Pères ce qu'ils avancent en qualité de témoins de la foi de leur temps, et ce qu'ils avancent en qualité d'auteurs particuliers; c'est qu'après avoir tout lu sur une matière, je tâche ensuite, pour la posséder, de faire plus d'usage de mon esprit que de ma mémoire ou de l'esprit d'autrui; c'est enfin, mon révérend père, que je parle quelquefois d'idées claires, et que, pour bien apprendre la théologie, j'égale presque la méditation des vérités chrétiennes à la lecture des mêmes vérités. Voilà tous mes crimes, mon révérend père; voilà les dangereuses nouveautés qu'on peut m'im-

puter justement, mais nouveautés sans lesquelles je crois que la recherche des antiquités ne peut que charger la mémoire, sans éclairer, sans étendre, sans perfectionner l'esprit[1]. Et il est si vrai que mes accusateurs n'ont rien de plus fort à m'imputer, qu'ils n'osent entrer dans aucun détail; ou, si quelquefois ils s'y hasardent, ils y réussissent de la manière que j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer, c'est-à-dire si heureusement que de leurs accusations vagues et générales ils concluent toujours la contradictoire de mes sentiments : et, preuve encore qu'ils se défient de la bonté de leur logique, c'est que, lorsqu'on les presse, ils laissent là leurs accusations et se jettent sur mes manières, qu'ils disent être méprisantes, ce qui ferait croire ailleurs qu'en religion que c'est le feu de la vengeance qui allume si fort leur zèle. Cependant, mon révérend père, j'avoue en cela que j'ai tort, s'ils ont la moindre raison de se plaindre. Mais, grâce au Seigneur, j'ai toujours su distinguer, dans la conversation et ailleurs, les personnes de leurs opinions et les auteurs de leurs ouvrages ; et, en tout cas, Votre Révérence sait assez qu'il ne faut point juger du fond par la manière, et que ce ne fut jamais une hérésie ni une nouveauté dangereuse que de n'avoir point bonne grâce à parler.

« Excusez, mon révérend père, si je parle avec cette liberté, c'est votre bonté et mon innocence qui me l'inspirent. Je ne crains rien, parce que ma conscience ne me reproche rien, et plus encore parce que Dieu merci je ne tiens à rien; et si je vous écris cette espèce de justification, c'est plutôt pour ne pas paraître insensible à la

1. Ce sont là en effet les principes et les dispositions que le cartésianisme a introduits ou répandus dans toute espèce d'études.

perte de votre estime que pour éviter l'effet des sourdes pratiques de mes bons amis. Votre Révérence est trop éclairée et trop équitable pour s'y laisser prendre. Je suis, etc. »

Le père provincial auquel s'adressait André s'appelait Delaistre [1]. Il ne lui répondit point, et, après deux mois de silence, il se contenta de lui signifier que la résolution de lui faire quitter Paris est arrêtée et qu'il doit s'y soumettre, lui marquant que la raison de sa disgrâce est, en effet, son attachement aux nouvelles opinions, et lui conseillant d'y renoncer.

A MON RÉVÉREND PÈRE LE P. ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AUX PENSIONNAIRES A PARIS.

« Mon révérend père,

« *Pax Christi.*

« Je n'ai point fait réponse à la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, il y a environ deux mois, parce que dès lors la résolution étoit prise de vous oster de Paris. Il n'y a point d'autre raison que celle que Votre

1. La *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, de l'édition de Southwell, étant de 1676, et les deux suppléments de Caballero (*Bibliothecæ scriptorum societatis Jesu supplementa*, Romæ, 1814 et 1816) ne comprenant que les auteurs qui ont écrit après la condamnation et la dispersion de la société, tout secours nous a manqué pour l'époque intermédiaire, qui est précisément celle d'André. Heureusement nous avons pu nous aider quelquefois de notes sur les confrères du P. André empruntées aux manuscrits de M. de Quens, et que M. Mancel a bien voulu nous communiquer. Ces notes ne contiennent rien sur le P. Delaistre, et il n'est fait aucune mention de ce père jésuite ni dans Moréri, ni dans les Mémoires de Trévoux, ni ailleurs. Seulement nous rencontrons son nom, *Charles Delaistre*, comme provincial de la compagnie de Jésus dans la province de France, au bas de la permission accordée au P. Bretonneau d'imprimer les sermons de Bourdaloue pour l'avent et le carême, Paris, le 5 janvier 1707. Voyez le Bourdaloue de Rigaud, 1707.

Révérence toucha dans sa lettre, trop d'attachement à de certaines nouvelles opinions. Je ne sçaurois vous donner un conseil qui vous soit plus avantageux que de renoncer à tout cela. Et à Paris et à Rome on est résolu de ne point souffrir de pareilles nouveautés. Votre Révérence a de l'esprit, et elle aime l'estude. Si elle veut tirer de ces deux choses l'avantage qu'elle doit souhaitter, il faut nécessairement qu'elle travaille à effacer de l'esprit des (supérieurs) les impressions qu'on a conçues d'elle. C'est ce que je lui souhaite et à quoi je la prie de tout mon cœur de travailler. Croyez-moi, mon révérend père : c'est le seul moyen que votre esprit, cultivé par beaucoup d'estude, produise, dans la suitte, des fruits qui vous soient agréables et qui fassent honneur à la compagnie. Je me recommande à ses saints sacrifices, et suis plus que personne, avec beaucoup de respect, de Votre Révérence, le très-humble et très-obéïssant serviteur,

« Rennes, 5 septembre 1706.

« DELAISTRE. »

Nouvelle lettre du P. André, plus vive que la première, où, insistant sur la forme plus que sur le fond de l'affaire, il se plaint avec énergie d'être puni comme s'il était coupable, sans avoir été admis à se justifier. André avait alors une trentaine d'années, et il en comptait déjà dix ou douze de service parmi les jésuites.

« 10 septembre 1706.

« Mon révérend père,

« Je sçai trop bien le prix des croix pour murmurer de celle que Dieu m'envoie par vos mains ; je m'en tiens honoré, et le remercie de tout mon cœur de la part qu'il me

donne au calice de son fils. Mais je ne suis point plus patient que mon maître ; vous savez combien de fois il demanda à son père d'en être délivré, et qu'un coup reçu d'un valet insolent lui sçut arracher une plainte ; c'est, mon révérend père, la même que je prends la liberté de vous faire aujourd'hui. Si j'ai mal parlé, si j'ai de mauvais sentiments, que mes accusateurs montrent en quoi ; mais, si je n'en ai point d'autres que ceux de la raison et de la foi la plus pure, oserois-je le demander à Votre Révérence, pourquoi prêter vos mains paternelles à l'injustice des coups qu'ils me portent ?

« Encore si l'on avoit observé quelque forme de justice à mon égard ; mais à peine ai-je été accusé à votre tribunal, dès ce moment j'ai été coupable et condamné. Votre Révérence elle-même m'en est un sûr garant ; car, si vous n'avez point fait réponse à la lettre justificative que j'eus l'honneur de vous écrire il y a près de deux mois, *c'est*, dites-vous, parce que, *dès lors*, la résolution étoit prise de m'ôter d'ici? Quoi, *dès lors*, mon révérend père? J'ai donc été condamné avant que vous m'eussiez communiqué les accusations de mes ennemis, avant que je sçûsse que j'étois accusé? Est-ce là le procédé d'un père, d'un supérieur, d'un juge?

« Quel est donc mon crime, ce crime si énorme, qu'il mérite qu'on viole, à mon égard, les droits les plus naturels? Je veux bien m'en rapporter à Votre Révérence, c'est trop d'attachement à certaines nouvelles opinions. Voilà, dites-vous, la seule raison de ma disgrâce. Mais, premièrement, quelles sont ces certaines nouvelles opinions? qu'on m'en marque une seule parmi les miennes en matière de foi, ou qui y ait le moindre rapport aux

yeux du bon sens; qu'on m'en montre en philosophie même une seule que j'aie tellement embrassée que je ne sois pas prest de l'abandonner à la première lueur de la vérité. Mais, en second lieu, mon révérend père, quand j'aurois ces prétendues nouvelles opinions, puis-je demander à Votre Révérence d'où elle peut savoir que j'y ai trop d'attachement? M'en avez-vous jamais parlé ou fait parler par vos subalternes? Vous avez passé par ici à votre retour de Rome; m'avez-vous mandé pour m'en avertir charitablement? Et cependant c'est dès lors que ma perte a été résolue. Que le Seigneur en soit loué! Mais je le prie de nous juger tous deux, et de vous pardonner cette violente résolution aussi bien qu'à ceux dont les calomnies vous l'ont arrachée.

« Cependant, mon révérend père, malgré leur crédit et leurs instances, j'ai bien de la peine à croire que vous l'eussiez prise s'ils ne vous avoient empêché d'examiner : 1° le tort que vous faites à ma réputation, qui est une chose si difficile à réparer, et si nécessaire dans l'emploi auquel j'espère me destiner avec l'agrément de mes supérieurs; 2° les circonstances dans lesquelles vous m'ôtez d'ici, je veux dire pendant que vous en ôtez d'autres pour certaines choses qui ont fait bruit, et dont le soupçon pourra bien retomber sur moi par concomitance; 3° le tort que vous faites à mes études en me privant d'un des meilleurs moyens d'avancer dans les sciences, qui est la conversation des habiles gens que j'avois l'honneur de voir à Paris; 4° l'injustice et peut-être l'ingratitude de ce procédé, après dix ou douze années du service le plus rude, sept années de régence et quatre années de chambre commune.

« J'ajoute, mon révérend père, deux considérations qui me touchent bien plus que mes propres intérêts, mais auxquels vous ne pouviez songer. Mme la B. de G. et M. de la G. J., etc. [1]. Vous m'ôtez, etc. Vous me perdez dans leur esprit; car je n'ai garde, mon révérend père, de me justifier à vos dépens, ni aux dépens de mes calomniateurs.

« Voilà, mon révérend père, à peu près toutes mes raisons, et je me flatte qu'il n'y a que des esprits vendus à la prévention qui puissent ne s'y pas rendre. Mais par malheur pour moy, et plaise à Dieu que ce n'en soit pas un pour Votre Révérence, vous m'avez condamné sans m'avoir entendu; de sorte que, quand même je serois coupable, j'aurois toujours droit de me plaindre. Mais, bien loin de l'être, mon révérend père, j'en atteste mon Dieu et mon juge, je maintiens que je n'ai point de sentiments en matière de foi qui ne soient entièrement conformes à l'Écriture, à la tradition, aux définitions des conciles généraux et aux décisions des papes généralement reçues, et qu'en matière même de philosophie j'embrasse toujours les opinions qui me paroissent les plus favorables à la religion.

« C'est à Votre Révérence à juger maintenant si, en ce qui regarde mes pensées, je suis plus croyable que ces délateurs téméraires que je sais ne m'avoir accusé que sur des ouï-dire ou sur des malentendus. En tout cas, la chose est bien aisée à vérifier. Falloit-il donc, mon révérend père, flétrir, en matière de doctrine, un prestre, destiné apparemment à enseigner ou à prêcher, sur le

1. *Sic.* C'étaient apparemment des personnes avec lesquelles André avait pris des engagements pour l'éducation de leurs enfants.

seul témoignage de ses ennemis? Falloit-il au moins, je le répète encore, me condamner sans me convaincre, et résoudre ma perte sans m'avoir entendu? En vérité, mon révérend père, ce procédé me paroît si irrégulier que j'ai peine à le croire, malgré même le témoignage de votre lettre. En effet, on ne m'a point encore intimé les ordres de Votre Révérence. Ainsi, je vous prie de trouver bon que j'attende encore une réponse de votre part avant que je me résolve à vous croire capable d'une pareille injustice.

« Je suis, en attendant, avec toute la soumission possible aux volontés du Seigneur, etc. »

La réponse ne se fit pas attendre. Quoique toujours emmiellée dans les termes, elle est, au fond, péremptoire et décisive : le P. André doit quitter Paris.

« A MON RÉVÉREND PÈRE, LE R. P. ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A PARIS, AUX PENSIONNAIRES.

« Mon révérend père,

« *Pax Christi.*

« Je souhaiterois que Votre Révérence n'eust point pris les engagements qu'elle m'a mandé qu'elle a pris avec certaines personnes. J'espère, néanmoins, que cela ne l'empeschera pas de se rendre à la Flèche au temps ordinaire. Puisque Dieu lui envoye une croix, il ne manquera pas de lui donner les forces nécessaires pour la porter. Je prie nostre Seigneur qu'il la comble de bénédictions dans tous les lieux où elle sera. Je me recommande à ses SS. SS. et je suis, plus que personne, avec beaucoup d'es-

time et de respect, de Votre Révérence, le très-humble, etc.

« A Brest[1], le 17 de septembre 1706.

« DELAISTRE. »

André tente un dernier effort; il demande une dernière fois justice, et toujours inutilement.

« Mon très-révérend père,

« Je vois bien que Votre Révérence a des affaires plus pressées que celle de me faire justice, ou plutôt de se la faire à elle-même, en justifiant le procédé qu'elle suit à mon égard. Je vous en conjure encore une fois au nom de Jésus-Christ, et pour votre honneur autant que pour le mien : vous m'avez condamné sans m'avoir convaincu, sans m'avoir averti, sans m'avoir entendu, et pour avoir, dit-on, violé une loi qui n'étoit pas encore portée[2]. N'ai-je pas droit de vous demander de deux choses l'une, ou de

1. On voit par les lieux mêmes d'où le père provincial écrit à André, que le P. Delaistre, provincial de France, et résidant ordinairement au centre de la province, à Paris, au collége de Clermont, était alors en tournée dans sa province, d'abord à Rennes, puis à Brest, à Vannes, etc. La province de France proprement dite n'était qu'une des provinces dans lesquelles la compagnie de Jésus avait divisé pour elle le royaume de France, à savoir, la province de France proprement dite, *Franciæ provincia*, qui possédait les colléges de Paris, Pont-à-Mousson, la Flèche, Bourges, Verdun, Nevers, Eu, Rouen, Rennes, Moulins, Amiens, Reims, Nancy, Caen; la province d'Aquitaine, *provincia Aquitaniæ*, qui comprenait les colléges de Bordeaux, Agen, Périgueux, Limoges, Poitiers, Saintes; la province de Lyon, *provincia Lugdunensis*, Lyon, Avignon, Tournon, Chambéry, Dijon, Dol, Besançon, Vienne, Embrun, Carpentras, Sisteron; la province de Toulouse, *provincia Tolosana*, Toulouse, Billom, Mauriac, Rodez, Auch, le Puy, Béziers, Cahors, Albi. Tel est, du moins, le dénombrement que donne le *Catalogus* de Ribadeneira, 2e édition, Antwerpiæ, 1615. Depuis, jusqu'en 1706, la compagnie avait fort augmenté le nombre de ses colléges, et la France jésuitique s'était accrue de plusieurs provinces.

2. L'ordre venu de Rome de combattre à outrance le cartésianisme. Voyez la deuxième partie.

me justifier ou de me convaincre? Entrez, je vous prie, dans le détail des accusations formées contre moi; marquez-le-moi, au nom de notre commun juge; et, pour vous faciliter ma conviction, je ne demande qu'à être convaincu de faux ou de nouveauté dangereuse dans une seule de mes opinions théologiques ou philosophiques, pour passer condamnation sur toutes les autres. Pouvez-vous, mon Révérend Père, me refuser cette justice, ou si vous voulez cette grâce, et mes accusateurs peuvent-ils refuser une offre qui épargne à leur conscience tant de calomnies qu'ils seroient obligés de renouveler si j'exigeois tout ce qui m'est dû en rigueur. Je les défie de montrer en un seul point qu'ils ne sont pas calomniateurs; et s'ils le sont en tout, que devez-vous penser de ceux qui leur ont si légèrement ajouté foi et qui vous ont si fort prévenu contre mon innocence? Encore une fois, mon révérend père, je ne demande point grâce; il vous seroit libre de me la refuser; je vous demande justice, justice pure, telle qu'on l'accorde aux plus scélérats dans la plus inhumaine barbarie. Que je sois puni, à la bonne heure; mais que je sois justifié si je ne suis point criminel. C'est ce que j'attens de Votre Révérence avant que de partir, etc. »

« A MON RÉVÉREND PÈRE, LE R. P. ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

« Mon révérend père,

« *Pax Christi.*

« Je n'ay rien fait sur ce qui regarde Votre Révérence qu'après une meure délibération et avec conseil de gens fort sages; c'est tout ce que je puis vous dire quant à présent. Je croyois que le révérend père recteur avoit dit à

Votre Révérence que c'estoit à la Flèche où elle devoit achever sa théologie. C'est avec regret que je la voy dans une disposition si contraire à la parfaite obéissance. Je la prie d'y faire une sérieuse réflexion. Je me recommande à ses SS. SS. et je suis plus que personne, avec beaucoup d'estime, de Votre Révérence, le très-humble, etc.

« A Vannes, le 29 septembre, 1706.

« DELAISTRE. »

Dans cette extrémité, André prend le parti de porter plus haut sa plainte et de s'adresser à Rome, au général même des jésuites. Il lui écrit en latin, 29 septembre 1706, une lettre où il demande hardiment justice de la conduite du P. provincial à son égard, et, en l'accusant de partialité, déclare au père général et nous apprend à nous-mêmes qu'il y avait dans la société de Jésus plus d'un membre qui, comme André, inclinait aux nouvelles opinions et les professait même. Il indique un de ses confrères qui avait encouru la même accusation et une plus forte encore, mais qui s'en était tiré à l'aide de puissants protecteurs. Quel était ce jésuite encore plus cartésien qu'André? Quels étaient ces professeurs de philosophie et de physique qui enseignaient la doctrine de Descartes et de Malebranche? La charité du P. André ne lui permet pas de les nommer. La latinité de cette lettre est peu sévère, mais facile, et le ton en est remarquablement énergique.

Une plainte aussi vive ne dut pas plaire beaucoup à Rome. Le général des jésuites [1], Michel-Ange Tamburini, se contenta de faire avertir le P. André de se tenir tran-

1. Élu tout récemment dans la quinzième assemblée générale, le 31 janvier 1706, et mort en 1730. Nous retrouverons plusieurs fois ce personnage dans la suite de l'histoire d'André.

quille et d'obéir à ses supérieurs. Cette lettre, que nous n'avons pas, parut au P. André une injustice nouvelle, contre laquelle il réclama de nouveau auprès du général lui-même. Cette réclamation est plus vive encore que la première. Elle abonde en détails curieux; elle renferme une défense de l'orthodoxie de Descartes et de Malebranche, et, quoique toujours d'une latinité peu sévère, elle s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence.

Tout fut inutile, et pourtant André croyait bien avoir pris toutes les mesures nécessaires pour réussir. En même temps qu'il s'adressait au père général, il avait eu soin d'écrire à un de ses confrères et amis le P. Deschamps [1], qui était alors en Italie, et de lui demander son appui auprès du révérend père assistant pour le royaume de France, le P. Daubenton [2], qui ne pouvait manquer d'avoir du crédit sur l'esprit du général de la compagnie. Il envoya une relation de toute l'affaire, intitulée *Relation*

1. Ce ne peut être le P. Étienne Deschamps, auteur du livre *Hæresi Janseniana ab apostolica sede merito proscripta* (la dernière édition par le P. Souciet est de Paris, in-fol., 1728) et de plusieurs autres ouvrages célèbres dans leur temps, né à Bourges en 1645, mort à la Flèche au mois d'août 1701. Voyez les Mémoires de Trévoux, janvier 1702, et le Dictionnaire de Moreri, art. Champs (des).

2. Le P. Guillaume Daubenton était né à Auxerre en 1648, entré dans la compagnie en 1665, recteur du collége de Strasbourg quand la France acquit l'Alsace, puis confesseur d'Anne-Victoire, mère de Philippe V, ce qui le conduisit à devenir celui de ce prince quand il monta sur le trône d'Espagne. Il partit, en 1700, pour aller remplir cet emploi; mais il se forma bientôt contre lui un parti puissant, et il revint en France. En 1706, il fut député à Rome pour la quinzième congrégation générale de sa compagnie, et il y fut élu assistant général pour la nation française; peu s'en fallut même, dit Moreri, qu'il ne fût élu général au lieu du P. Tamburini. C'est en ce poste que nous le rencontrons dans cette partie de l'histoire du P. André. En 1716, Philippe V le rappela en Espagne, et il fut de nouveau le confesseur de ce roi. Il mourut à Madrid le 7 août 1725. Voyez dans Moreri la liste de ses ouvrages, qui ne sont pas fort importants.

fidèle, où il fait connaître toute sa correspondance avec le révérend père provincial Delaistre, et reproduit à peu près tout ce que nous avons vu dans les lettres précédentes.

Il suffira de donner deux passages de cette *Relation*, l'un où le P. André fait allusion aux deux cartésiens de la compagnie qu'on épargnait tandis qu'on le frappait, et l'autre où il nous apprend que le recteur du collége de Clermont, dont il est question, était le célèbre Letellier [1].

« Le père provincial retient à Paris plusieurs personnes dont deux notamment ont, l'année dernière, enseigné publiquement plusieurs points de la doctrine de M. Descartes et du P. Malebranche ; leurs cahiers et leurs thèses en font foi, et surtout les cahiers et les thèses de celui qui finissoit son cours, et qui par conséquent pouvoit être envoyé en province plus honnêtement et plus justement que moi. Or, mon révérend père, si ces deux personnes ne sont point coupables pour soutenir la doctrine de M. Descartes et du P. Malebranche, je ne suis point coupable d'estimer les personnes de ces deux auteurs.

«.... Que veut dire ce silence affecté des supérieurs à

1. Michel Tellier ou Letellier, l'un des plus grands ennemis du jansénisme (voyez dans Moreri l'énumération de ses ouvrages contre Arnauld et contre Quesnel) et aussi du cartésianisme ; car on lui a attribué des Réflexions sur la vie de Descartes, qui pourtant, d'après Moreri, sont réellement de son confrère le P. Boschet. Letellier était né à Vire en Normandie, en 1645 ; il fit ses études à Caen, au collége des Jésuites, entra dans la compagnie en 1661, et passa successivement par les emplois de régent, de recteur et de provincial. C'est comme recteur du collége de Clermont (depuis collége de Louis-le-Grand) qu'André paraît l'avoir connu. A la mort du P. La Chaise, en 1709, Letellier fut nommé confesseur de Louis XIV, et, après la mort de ce monarque, il fut envoyé à Amiens et ensuite à la Flèche, où il est mort en septembre 1719.

mon égard, et ce soin extrême d'éviter l'éclaircissement des faits avancés contre ma doctrine? Mais surtout que veut dire le silence du père Le Tellier? J'ai vécu une année entière avec lui ; il a été mon recteur pendant six ou sept mois; il m'a vu en particulier, et je l'ai vu de même assez souvent; et cependant, mon révérend père, ce grand ennemi de tout ce qui s'appelle nouvelles opinions pourra dire à votre paternité qu'il ne m'en a jamais ouvert la bouche; silence d'autant plus remarquable que c'est au temps seul de son rectorat qu'on rapporte tous mes crimes, qu'il étoit informé de tout et qu'il n'épargnoit personne. Tout cela, mon révérend père, est bien convaincant en ma faveur. Mais nonobstant la justice de ma cause, je ne sais encore ce que je dois espérer. Je vois beaucoup d'innocens accusez, mais je n'en vois point de justifiez; ou si, quelquefois on en justifie, ce n'est que de bouche et non d'effet. Je porte mes plaintes à trois cents lieues de moi, et l'on sçait assez que, de loin, la peine dont on se plaint diminue toujours aux yeux du juge, et le crime qu'on impute augmente encore davantage.... Dieu m'est témoin que je les aime et respecte (ses accusateurs) en Jésus-Christ. Je prie Dieu pour eux chaque jour à l'autel, et, si je suis exaucé, ils seront plus heureux que moi. J'aurois pu, mon révérend père, user de récriminations à leur égard ; mais à Dieu ne plaise que je me justifie en les accusant! A peine ai-je pu me résoudre à nommer dans ma lettre ceux que je ne pouvois me dispenser de nommer sans trahir la justice ou mon innocence. J'ai toujours appréhendé de leur faire le mal qu'ils m'ont fait, et pour lequel je voudrois qu'une entière justification me pût mettre en état de leur rendre mille biens. Ni la

collusion des supérieurs, ni l'acception de personnes dont ils ont usé en me maltraitant, ni le refus qu'ils m'ont fait des chefs d'accusation formés contre moi, ni leur dureté, ni leurs artifices, ne m'obligeront jamais à rompre la charité. »

En même temps, André adressa au P. Daubenton une lettre, datée du 30 septembre 1706, où il lui raconte tout ce qui s'est passé. Nous nous bornerons à en tirer le passage suivant sur ses accusateurs :

« Il (le P. provincial) m'a puni sur la seule foi de mes accusateurs, dont je sçai, en général, que la plus part ont bien de la peine à voir autre chose que du blanc et du noir dans les livres, dont quelques-uns avoient l'esprit envenimé contre moi par certains rapports que des personnes charitables ont faits du peu d'estime qu'il m'est échappé de témoigner pour leurs écrits, dont enfin le principal notoirement ne connoît ni antiquités ni nouveautés, n'ayant pas mis le nez dans un livre depuis plus de trente ans, excepté peut-être dans des registres et dans son bréviaire. Voilà cependant, mon révérend père, l'habile homme dont une seule parole justifie et condamne [1], fait venir à Paris et chasse qui bon lui semble, ce qui fait dire dans la province que, depuis 15 ou 20 ans, il n'y a point eu de provincial en France, et ce qui fait dire au R. P. Delaistre même, pour consoler ceux qu'il laisse à la Flèche ou qu'il y envoie, qu'il a les bras liés et qu'il est bien fâché de n'être pas maître de rendre justice à leur mérite.... Grâce à l'injustice et à la précipitation de mon juge, je vais passer dans la province pour

1. Nous ne soupçonnons pas quel peut être ce personnage.

un esprit dangereux, indocile, entêté, et pour tout ce qui plaira à la médisance et à la passion de mes ennemis. C'est de quoi, mon révérend père, je demande justice au révérend père général, et je vous conjure, au nom de Jésus-Christ, de solliciter auprès de lui le rétablissement de ma réputation. Le P. Deschamps, avec qui j'ai eu l'honneur de vivre, pourra bien vous dire si je suis tel qu'on veut le faire accroire....»

Nous rencontrons ici un honnête homme, modéré, bienveillant, plein d'affection pour André, qui s'offre de lui être utile et lui donne au moins d'excellents conseils; nous voulons parler du P. Deschamps. A peine a-t-il reçu la lettre d'André qu'il se met en campagne pour le servir, et s'empresse de l'informer du résultat de ses démarches.

« Lorette, le 2 décembre 1706.

« Mon révérend père,

«.... Vous me faites plaisir de me croire parfaitement de vos amis et dans vos interests; je le suis en effet, et je ferai toujours mon possible dans la suitte pour vous en convaincre. J'ay pris toute la part possible à la peine qu'on a faite à Votre Révérence; il est certain qu'elle méritoit un autre traitement et qu'on devoit plus d'égard à l'application que je sçay qu'elle a toujours eue à ses devoirs. Aussitost sa lettre receue, comme j'étois à Lorette alors, et que je ne pouvois pas bien agir par moy même, j'écrivis aussitost au R. P. Malescat[1] en luy envoyant aussi votre lettre, et le priois de la lire, après quoi je le conjurois de voir avec le révérend père assistant ce qu'on

[1] Ou Malescot. Ce père jésuite nous est entièrement inconnu.

pouvoit faire pour vous rendre service; que vous estiez de mes amis, et qu'ainsi j'avois à cœur ce qui vous regardoit comme si c'estoit moi-mesme. J'écrivis en mesme temps au révérend père assistant que celuy dont le P. Malescat luy parleroit étoit de mes amis, et que je le priois de lui donner sa protection comme à moy mesme. Le mercredi dernier, premier décembre, je reçus sur tout cela une lettre de l'un et de l'autre. Le premier, étant en retraite, n'avoit pu encore parler au P. Daubenton, le Jesu estant fort éloigné de la pénitencerie de Saint-Pierre, mais il m'assure qu'il le fera de tout son cœur pour me faire plaisir. Voici la lettre du second, qui apparemment avoit desja entendu parler de votre affaire :

« Je voudrois bien pouvoir rendre service à vostre amy, « mais la chose n'est pas possible, les études estant déjà « commencées. Notre père veut absolument exterminer « les nouvelles opinions, et un père qui est icy, qui con- « noît votre ami, a confirmé qu'il a du penchant pour « les nouveautés (je ne sçay pas quel est cet homme qui « a parlé ainsi). D'ailleurs le père achève sa théologie; « il ne convient pas, pour quelques mois de séjour à la « Flesche, de chagriner votre provincial qui l'y a envoyé. « Si, dans la suitte, je puys luy estre bon à quelque chose, « je tascheray de le servir avec ardeur; c'est de quoy « vous pouvez l'assurer. »

« Par cette lettre vous voyés, mon révérend père, quelles sont mes diligences pour vostre service, et combien je suis porté à vous faire plaisir. Le R. P. Daubenton fera ce qu'il promet, n'en doutez pas. C'est un homme fort judicieux, qui ne peut souffrir qu'on pousse un homme pour quelques fautes qui peuvent luy estre échap-

pées. Je croy que, sur la lettre que j'ay l'honneur de vous écrire, Votre Révérence fera bien de lui en écrire une pour le remercier de sa bonne volonté et luy demander sa protection. Car, entre nous, de la manière dont je vois que les choses vont à Rome, cela va quelquefois plus loin qu'on ne voudroit. Les objets les plus petits, quoyque éloignés, s'y grossissent fort souvent; j'espère cependant qu'il n'en arrivera rien de plus fascheux à Votre Révérence. Je la prie de m'écrire ce qui se passera sur cela, et de croire que j'auray un soin particulier de ce qui la regardera. Si vous écrivés au P. Daubenton, taschez de faire une lettre honneste qui n'ait aucune aigreur contre le père provincial. Contentez-vous seulement de justifier doucement vostre conduite, et de parler toujours avec beaucoup de soumission; car le P. Daubenton ne manquera de lire vostre lettre à nostre père, qui se fera un plaisir de voir de vostre part une justification douce et honneste. »

Le P. Deschamps ajoute quelques détails sur la manière dont il passe sa vie en Italie, et il montre des sentiments tout français, ce qui fait voir que dans la société même de Jésus il y avait des membres en qui l'esprit de corps et l'absolue obéissance à un chef étranger n'avaient point étouffé la conscience de la patrie.

« Je suis icy dans un lieu où l'on respire la sainteté, par rapport à la sainte maison de la sainte Vierge qu'on y possède, mais où il est aisé de s'ennuyer et de se dégouster, si on ne sçait charmer son ennuy et son dégoust. On y est parmy les Italiens presque tous ordinairement ennemis des François, et qui n'ont pas plus de joye que quand ils

en apprennent les mauvais succès; je n'en excepte pas nos jésuites, qui, dans leur cœur, en sentent une vraye joye, quoyqu'à l'extérieur ils la dissimulent à cause de moi. Outre qu'il n'est pas permis de parler de nouvelles à cause des différentes nations, ils sont bien convaincus que je ne serois pas homme à souffrir qu'ils parlassent désavantageusement de la nation. Nos tristes expéditions d'Italie les rendent tout fiers, et, si les succès de Philippe V en Espagne ne diminuoient leur joye, ils seroient insupportables.... On se figure en France une tout autre idée de l'Italie que ce n'est en effet. C'est un pays plus vilain qu'il n'est beau. La nourriture y est insupportable....

« Adieu, mon cher père, une autre fois davantage. Croyez-moi avec toute la sincérité possible votre, etc.

« DESCHAMPS S. J. »

Il paraît que le P. Daubenton intervint en effet en faveur d'André, et, sans changer la résolution arrêtée de l'envoyer à la Flèche, obtint du moins qu'on l'y laisserait un peu tranquille. D'après le conseil du P. Deschamps, André s'empressa de remercier le P. Daubenton. Cet homme, qui se révoltait si fièrement contre l'injustice, s'adoucit tout à coup dès qu'il entend des paroles d'affection : il se résigne au mal que lui font ses ennemis et remercie avec tendresse du bien qu'on a voulu lui faire.

« Je prie Dieu, écrivit-il au P. Daubenton, je prie Dieu, qui sonde les cœurs, de vous découvrir tout le mien et de vous faire sentir toute la douceur qu'il y a à obliger un homme reconnoissant. C'est un plaisir dont il se contente

lui-même, et le seul fruit qu'il attend de ses bienfaits. Je le conjure par Jésus-Christ d'ajouter par ma reconnoissance autant de bien que vous m'en avez voulu faire et autant de plaisir que vous avez pris de peine pour me tirer de l'oppression. Il est vrai que j'aurois bien plus de satisfaction à m'acquitter moi-même de ce que je dois à Votre Révérence, mais l'état où elle est et l'état où je suis me rendent insolvable ; j'ai recours à celui qui s'est chargé de payer les dettes des pauvres; je le prie de répondre pour moi parce que je souffre violence.... »

Le P. Daubenton envoya de Rome au P. André le billet suivant, plein de bonté et de sagesse.

« A Rome, ce 29 mars 1707.

« Mon révérend père,

« *Pax Christi.*

« Je n'ai pas mérité le remerciement que Votre Révérence a la bonté de me faire, si ce n'est qu'elle compte pour quelque chose la volonté que j'ai eue de lui rendre service. Je vous conseille, mon révérend père, de vous en tenir à votre dernière lettre, et de passer tranquillement quelques mois qui vous restent de votre théologie. La meilleure apologie est la bonne conduite que je suis assuré que vous tiendrez. Je doute que notre père réponde à votre lettre, qui a paru ici aussi vive qu'elle est spirituelle. Ne pouvant vous servir dans la conjoncture présente, je souhaite de trouver d'autres occasions où je puisse vous mieux marquer l'estime particulière avec laquelle je suis, dans l'union de vos SS. SS., mon révérend père, votre, etc.

« G. DAUBENTON, S. J. »

André répond immédiatement au P. Daubenton : il suivra les conseils qu'on lui donne ; il renonce à l'appel qu'il avait adressé à Rome, il renonce à la philosophie et à la théologie, il renonce même aux mathématiques et aux sciences ; il se propose d'entrer dans la carrière de la prédication. En même temps il écrit à son ami le P. Deschamps pour lui annoncer les mêmes résolutions ; mais le ton de cette dernière lettre n'est pas tout à fait celui d'une résignation absolue : il pardonne à ses ennemis, mais il s'en moque un peu, et, dans son exil de la Flèche, il conserve les sentiments qui l'animaient au collége de Clermont à Paris.

LETTRE AU P. DAUBENTON.

« Mon très-révérend père,

« Je suivrai le conseil que Votre Révérence me fait l'honneur de me donner ; et, quoique le silence du révérend père général me paroisse encore plus choquant que sa précédente réponse, je ne m'en plaindrai qu'au Seigneur ; il sait si j'ai tort ; mais, bien loin de lui demander justice, je lui demanderai toujours grâce pour mes accusateurs et pour mes juges. Je ne veux plus défendre mon innocence aux dépens de la leur. J'abandonne mon appel que je croyois être dans les formes, comme mon bon droit que je croyois être incontestable : je sacrifie tout au bien de la paix et à la déférence que je dois à vos conseils. Si mes ennemis en veulent davantage, ils n'ont qu'à parler : je suis prêt, mon révérend père, à tout ce que la raison et l'Évangile me permettront de faire pour leur satisfaction. Et pour obvier désormais à toute affaire, je veux bien renoncer à la philosophie et à la

théologie, de peur que l'ardeur que je pourrois avoir pour approfondir la nature et la religion ne me suscite encore quelque méchant procez. Je laisse à d'autres l'emploi d'écrivain, où, dans la mauvaise réputation que l'on m'a faite, on ne manqueroit pas de chicaner toutes mes syllabes. Je renonce aux mathématiques à cause du rapport naturel qu'elles ont avec ce qu'on appelle la nouvelle philosophie, et plus encore à cause du mauvais penchant qu'elles donnent pour une autre méthode que la scholastique. Enfin, mon révérend père, je suis résolu d'entrer dans la prédication avec l'agrément des supérieurs, et de sacrifier toutes les sciences à la simplicité de la foi. Je ne veux plus savoir que Jésus-Christ ni enseigner autre chose que son amour. C'est, si je ne me trompe, le seul parti qui me reste à prendre dans la compagnie. Si Votre Révérence juge que mon dessein puisse tourner à la gloire de Dieu, je la prie de m'y aider. Depuis ma disgrâce, je n'ai trouvé de bonté qu'en vous; la douceur de vos lettres m'a consolé des rigueurs de la persécution. Parmi les coups qu'on m'a portés à Rome et de Rome, j'ai trouvé dans Votre Révérence un asile à mon malheur. Grâces à Dieu par Jésus-Christ, je n'ai pas été tout à fait abandonné à ma foiblesse. Le Seigneur, en m'affligeant, m'a préparé un consolateur et le plus capable d'adoucir mes peines. Je le remercie, mon révérend père, de me l'avoir donné, et Votre Révérence de l'avoir été.

« Je suis, etc. »

LETTRE AU P. DESCHAMPS.

« Mon révérend père,

« Je suis très-sensible aux bontés que Votre Révérence me témoigne dans sa lettre, et très-reconnoissant des peines qu'elle a bien voulu prendre pour mes intérêts. Le révérend père assistant m'en a rendu témoignage dans celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. Je fais aujourd'hui réponse à ce révérend père pour le remercier du bien qu'il m'a voulu faire en votre considération, et principalement de sa promesse qu'il m'a faite d'écrire en ma faveur à notre révérend père provincial. Je n'ai pas jugé à propos de joindre une apologie à mon remercîment : je suis las d'être toujours en posture de criminel. Ajoutez, mon révérend père, que, tandis qu'on ne m'accuse qu'en général, je ne puis me justifier que d'une manière vague, et par conséquent d'une manière inefficace. Cependant j'ai cru devoir répondre à une lettre fort cavalière que l'on m'a écrite au nom du révérend père général. J'ai inséré un mot dans ma réponse pour cet homme officieux qui m'a montré tant de charité à Rome..... Je finis par quelques nouvelles. Nous avons ici le P. Duclos[1], qui y est venu se rétablir d'un mal de poitrine et d'une extinction de voix, qu'il a gagnés, dit-on, en travaillant avec trop d'application à ses Cas de conscience. Nous avons déjà reçu trois lettres de notre révérend père général[2] : la première contre le cartésianisme ; la seconde contre les cheveux longs ; la troisième, qui commence par *Non sine stupore et indignatione*

1. Nul renseignement sur ce père ni dans Moreri, ni dans les *Mémoires de Trévoux*, ni ailleurs.
2. Tamburini.

audivimus, est contre un de nos pères qui avoit avancé en récréation qu'il n'étoit point de foi que l'Église fût infaillible dans les faits dogmatiques. »

II. André à la Flèche, années 1707 et 1708.

Voilà donc le P. André établi, à la fin de 1706 ou au commencement de 1707, dans ce même collége de la Flèche qui avait servi de berceau à Descartes, et qui servait maintenant de lieu d'exil à un de ses derniers disciples. C'est dans cette situation que nous le montre la première correspondance. Il y cultive en paix ses études et ses amitiés de Paris. Dans trois lettres à Malebranche, du 12 février, du 9 mars et du 30 avril 1707, il lui rend compte des lettres qu'il a reçues d'Italie, et de celles qu'il a écrites, de l'éloge qu'il y a fait de Descartes et de Malebranche, des petites conquêtes qu'il ménage autour de lui à la philosophie, ici dans un jeune jésuite de la Flèche, appelé de La Pillonière, là dans une demoiselle de la Pidoussière, « jeune personne, dit le P. André, fort sage et fort spirituelle, qui, depuis cinq ou six ans, n'a de goût que pour l'Évangile et la recherche de la vérité, » enfin de la résolution qu'il a prise de se livrer à la prédication, comme il l'avait annoncé au père Daubenton ; et il paraît qu'il avait commencé à exécuter cette résolution, si on en juge par le volume de sermons inédits trouvés parmi ses papiers[1].

La première correspondance ne nous a fourni que ces trois lettres de l'année 1707 ; puis elle s'interrompt, et

1. Voyez plus haut, p. 210. Nous plaçons dans l'*Appendice* ces trois lettres adressées à Malebranche, avec plusieurs autres d'André et les réponses de Malebranche, afin de ne point éparpiller à travers notre récit les diverses parties de cette précieuse correspondance.

ne recommence qu'en 1713 par une lettre à Malebranche datée de Rouen, où André était chargé de l'enseignement de la philosophie. Que s'était-il passé dans cet intervalle? Les sentiments d'André n'avaient point changé : on le voit par cette même lettre de 1713, adressée à Malebranche; mais avait-il su les contenir ? la persécution s'était-elle ralentie, ou s'était-elle appesantie sur lui ? était-il resté longtemps à la Flèche avant d'être envoyé à Rouen ? La notice de l'abbé Guyot ne nous donne aucune lumière à cet égard. Mais nos nouveaux papiers nous en fournissent d'abondantes à la fois et de bien tristes : ils nous montrent le P. André fidèle à Descartes et à Malebranche, et la société fidèle aussi à l'inimitié qu'elle leur a vouée. Après l'avoir relégué de Paris à la Flèche, on l'envoie de ce collége important dans l'obscur collége d'Hesdin en Artois ; de là il passe à Amiens, et d'Amiens à Rouen. Pour être juste, il faut dire que sa circonspection n'était pas toujours très-grande, et qu'il dissimulait assez mal le sentiment des injustices dont on l'accablait. Ainsi, à la Flèche il aurait pu être assez tranquille, occupé d'études qui lui étaient chères, consolé et soutenu par l'amitié et les lettres de Malebranche. Tout à coup il apprend que, parmi les membres du conseil du père provincial, qui, en 1706, avaient été d'avis [1] de l'envoyer de Paris à

1. D'après la constitution de la société, comme il y avait à Rome, auprès du général, des représentants des diverses nations sous le nom d'*assistants*, de même, au centre de chaque province, il y avait auprès du père provincial des conseillers, *consultores*, dont il devait prendre l'avis dans toute question importante. *Regulæ societatis Jesu*; Romæ, in *Collegio ejusdem societatis*, 1582, p. 27. « Regulæ provincialis. *Consultores quatuor habebit a generali designatos in iis locis ubi frequentius residet, quoad fieri poterit, cum quibus res graviores communicabit*.....

la Flèche, se trouvait un homme qui lui avait autrefois témoigné beaucoup d'amitié et qui, dans cette occasion, se serait tourné contre lui. André s'anime à cette idée et lui écrit pour lui demander une explication. Ce père jésuite, si sévère envers André, s'appelait Hervé Guymond, homme alors considérable dans sa compagnie, et qui joignait à des vertus réelles très-peu de lumières et un zèle outré [1].

« J'ai su depuis peu, lui écrit André, que le procès qu'on me fit l'année dernière avoit passé à la consulte de la province, et que Votre Révérence a été un des juges qui m'ont condamné. Tandis que je n'ai eu que des soupçons, je me suis tu, quelque bien fondés qu'ils me parussent; maintenant que j'en ai des preuves certaines, je vous prie, mon révérend père, de me tirer de peine sur une chose que l'on ne m'a jamais voulu bien éclaircir. De quoi est-ce que j'ai été accusé, et sur quoi m'avez-vous condamné? Il est assez étrange que j'aie été si rigoureusement puni,

quorum unus ab eodem generali constitutus erit ejus admonitor et socius. »

1. Extrait des manuscrits de M. de Quens. « Le P. Guimon (*sic*), d'Orléans, avoit été le maître des novices du P. André, qui en parloit avec grande estime... d'une singulière piété; très-austère dans sa vie; il en perdit le bout du nez, n'ayant pas voulu se chauffer dans un hiver très-rude.... avoit professé la théologie à Paris; penchoit vers le thomisme, persuadé que, dans l'autre système, on donnoit trop à la prévision et trop peu à la prémotion, ce qui ne plut pas trop à la compagnie : on lui ôta la régence de théologie. Envoyé à Nantes, il y fut de grande édification dans les retraites.... appelé à Caen par M. de Nesmond, évêque, il rétablit le calme dans une communauté de religieuses qui avoit éprouvé quelques troubles par rapport à leurs directeurs.... étant vieux, à la Flèche, à l'hôtel des invalides, fait un voyage à pied, et s'asseoit dans le chemin sans pouvoir marcher. Un homme charitable le rapporte sur ses épaules avec grande peine : Eh! mon père, lui dit-il, ne vaudroit-il pas bien mieux vous faire porter par une bête que par un homme? »

et que je ne sache pas encore pourquoi; cependant il n'est rien de plus vrai. Je ne sçai pas encore les accusations qui ont été formées contre ma docrine; je sçai seulement, en général, que l'on m'a fait un grand crime d'un peu de bonne opinion que j'ai toujours eue de M. Descartes et du P. Malebranche; mais, comme je ne crois pas que ce soit là une hérésie ni une nouveauté dangereuse, je ne crois pas non plus que ce soit la seule cause de mon exil. On peut estimer ces auteurs sans suivre leurs opinions. Je ne crois pas qu'il y ait en France un homme assez stupide pour ne point convenir qu'il s'y en trouve de fort raisonnables. D'ailleurs, mon révérend père, mes accusateurs sont trop habiles pour m'avoir accusé seulement en général, et mes juges trop équitables pour m'avoir condamné sur une accusation si peu sensée. Sans doute on aura marqué en détail mes erreurs, cité mes propositions et cité contre moi les faits les plus circonstanciés; c'est ce que la charité m'oblige de croire : mais, mon révérend père, au nom de la même charité, faites-moi la grâce de me dire quelles sont ces erreurs, ces propositions et ces faits. J'ai eu beau, jusqu'ici, prier mes juges et défier mes accusateurs de me convaincre de la moindre faute en matière d'opinion, les uns et les autres ne m'ont répondu que par un grand silence ou par des discours vagues ou généraux. Je vois bien ce que c'est : mes accusateurs ne se soucient pas que je me corrige, et mes juges ne veulent point que je me justifie. En cela, mon révérend père, j'ai toujours excepté Votre Révérence; je crois seulement que l'autorité de mes accusateurs, dont je sais que deux ont aussi été de mes juges, vous auront arraché ma condamnation, et que le mot de *nouveautés*,

prononcé avec force par d'aussi bons connoisseurs que le P. F. et le P. M. (*sic*), vous aura tellement effrayé, que le péril de la compagnie vous aura paru trop pressant pour examiner s'il étoit réel. Je suis même persuadé que vous avez cru rendre service à Dieu en me condamnant, et je le prie de tout mon cœur de vous en tenir compte, aussi bien que des anathèmes qu'on m'a rapporté que le zèle vous a fait prononcer contre moi, un peu après ma condamnation. Vos intentions étoient saintes, cela me suffit. Et, d'ailleurs, mon révérend père, je suis plus sensible au bien qu'au mal qu'on me fait. Je me souviendrai toujours avec reconnoissance de toutes les bontés que vous m'avez autrefois témoignées. Je crois même que les calomnies de mes accusateurs, en m'ôtant votre estime, ne m'ont point tout à fait ôté votre amitié. C'est dans cette persuasion que je m'adresse à vous, mon révérend père, pour vous demander le détail des crimes dont on m'a chargé à votre consulte provinciale, et sur lesquels vous avez conclu mon exil. Le révérend père provincial a mieux aimé me faire excuse de m'avoir maltraité que de me donner là-dessus l'éclaircissement que je me suis cru obligé de lui demander. Je serois bien fâché que mes autres juges fissent de même; ce seroit m'ôter le moyen de me corriger, si j'ai tort, et de me justifier si j'ai raison. Je prie Votre Révérence d'en user à mon égard avec plus de droiture, et de me déclarer, en détail, de quoi il faut que je me corrige ou que je me justifie. Ce sera mettre le comble aux obligations que je vous ai. Je suis avec respect, etc. »

A cette récrimination assez inutile et médiocrement prudente, le R. P. Guymond ne répond ni oui ni non sur

la part qu'il aurait prise à la disgrâce d'André, mais il lui rappelle le précepte de l'humilité et surtout celui de l'absolue obéissance. Il ne lui cache pas le tort qu'on lui impute, à savoir, son inclination pour la nouvelle doctrine; il lui déclare que la société a résolu de ne point souffrir cette doctrine : elle veut non-seulement qu'on ne la loue pas, mais qu'on la combatte. Le cartésianisme est aujourd'hui aux yeux de la société ce qu'était le calvinisme avant le concile de Trente; de sorte que dire qu'on estime Descartes et qu'il a des opinions raisonnables, c'est dire qu'on a de l'estime pour Calvin, que Calvin a des opinions raisonnables. Cette lettre peint si bien, avec la bonhomie du P. Guymond, l'entreprise de la compagnie, que nous la rapporterons tout entière.

« A Paris, ce 9 juillet 1707.

« Mon révérend père,

« *Pax Christi.*

« Je suis bien aise que Votre Révérence ait voulu s'adresser à moy en ce qui la regarde; elle sçait que j'ai eu de l'amitié pour elle, et je l'assure que j'en ay encore plus que jamais. C'est dans un sentiment de l'amitié la plus sincère que je luy diray tout ce que je pense, et je la prie de le recevoir du même cœur que je le dis.

« Il me paroist, mon cher père, que vous avez l'esprit un peu aigri. Vous parlez d'accusateurs, de juges, de condamnations, d'exil. Entre ces accusateurs que vous trouvez si injustes vous mettez deux personnes assurément des plus sages et des plus vertueuses. Vous dites aussi que le R. P. provincial vous a fait des excuses de vous avoir maltraité; tout cela est-il de ce divin maistre qui nous dit : *Apprenez de moy que je suis doux et humble de cœur ?*

De plus, à prendre au fond le sujet de votre chagrin, il ne s'agit que d'un changement de collége. Hé quoi! faut-il tant de mystère pour vous envoyer d'un lieu dans un autre? où est cette volonté toujours preste à obéir en tout ce qui n'est point péché? où est, comme parle saint Ignace, le baston du vieillard? où en sont les (supérieurs), si, à chaque disposition, il faut rendre tant de raisons et entendre tant de justifications? il suffit qu'aux pensionnaires on ne fût pas content de vos soins envers les enfants ni de la manière de les conduire.

« Vous direz que c'est encore une autre cause qui vous fait de la peine, savoir l'attachement qu'on croit que vous avez à ces deux auteurs, Descartes et Malebranche. Ce point est de conséquence, et c'est sur quoy il faut tâcher, avec la grâce de Dieu, de vous persuader que vous avez tort plus que vous ne pensez, et que vous n'avez point sujet de vous plaindre.

« Premièrement, il est certain que très-souvent, en pleine récréation, devant tous les préfets, vous avez fait leur éloge, que vous avez soutenu avec chaleur plusieurs de leurs sentiments; que vous avez parlé avec mépris d'Aristote et des théologiens qui le suivent avec saint Thomas; que tous ceux qui n'admirent pas ces gens-là vous font pitié, et qu'ils n'ont, à vous entendre, point d'esprit en comparaison des autres; que vous avez donné à plusieurs escholiers tant de dégoust de leurs écrits qu'ils ne daignoient les lire et les étudier. Ces faits-là sont notoires, et tous les préfets avec d'autres pères âgez en donnent témoignage. Ce bruit et cette réputation ne suffist-elle pas à un supérieur pour éloigner un homme, et

pour montrer qu'on ne veut pas souffrir chez nous cette nouvelle doctrine?

« En second lieu, si vous prenez garde à la lettre que vous m'écrivez pour vous justifier, vous verrez vous-même qu'elle vous condamne. Vous avouez *que, de tout temps, vous avez eu de l'estime pour ces deux auteurs, que leur doctrine n'est point une hérésie et une nouveauté dangereuse, qu'il n'y a point d'homme en France assez stupide pour ne pas convenir que parmi leurs opinions il y en ait de fort raisonnables.* Ce langage m'étonne extrêmement; car la vérité est que cette doctrine est en toute sa substance opposée à la bonne théologie, et même en plusieurs articles à la foy. Vous savez qu'elle a été réprouvée à Rome, par M. de Paris et par quelques Universitez. Vous ne pouvez ignorer que le père général et les supérieurs la défendent, que la compaguie prétend non-seulement qu'on ne l'approuve point, mais encore qu'on la combatte, ainsi qu'on combattoit celle de Calvin avant le concile. Après cela, mon cher père, comment vous séparez-vous du sentiment de Rome, de tous les théologiens bons catholiques et de notre compagnie? Comprenez, je vous prie, que dire que vous les estimez et qu'ils ont des opinions bien raisonnables, c'est comme qui diroit : J'ay de l'estime pour Calvin, et il a des opinions très-raisonnables.

« Au reste l'affaire est sérieuse; car on est résolu de ne point souffrir dans la compagnie, non-seulement ceux qui suivent ces auteurs ou qui les louent, mais ceux qui ne les blâment pas et qui n'ont pas de zèle contre leur doctrine. C'est pourquoy je vous prie, mon cher père,

désabusez-vous et reconnoissez que vous avez eu grand tort de louer ces gens-là, et de passer pour un de leurs disciples. Si j'étois à votre place, je dirois au révérend père recteur et j'écrirois au révérend père provincial : Il est vray que j'ay eu de l'estime pour Descartes et pour Malebranche, et que je n'ay point cru leur doctrine dangereuse ; mais puisque la compagnie les condamne, je vois maintenant que je me suis trompé ; j'ai eu tort de les louer et j'en demande pardon à Votre Révérence et à tous nos pères. Je proteste que, loin de les approuver maintenant, je les regarde comme des auteurs très-dangereux dans la religion et très-contraires à la bonne théologie.

« Faites, je vous prie, réflexion que je vous parle avec une vraye amitié, et que ce que j'ay l'honneur de vous dire ne peut avoir qu'un très-bon effet et devant Dieu et devant les hommes. Certainement le sujet que vous avez donné de croire que vous étiez sectateur de ces nouveaux philosophes, demande une rétractation. Je prie le Seigneur et sa sainte mère de vous inspirer ces sentiments ; je le souhaite du même cœur dont je suis, dans l'union de vos SS. SS., votre, etc.

« HERVÉ GUYMOND, S. J. »

En recevant cette lettre si naïvement intolérante, et où la bonhomie le dispute au fanatisme, le P. André dut comprendre toute la gravité, tout le danger même de sa situation. Il reconnnut qu'il y avait un parti pris, contre lequel se briseraient tous les raisonnements. Comment éclairer un pareil aveuglement, et donner un peu de raison à l'esprit de parti, surtout à l'esprit de corps, si opiniâtre et si ardent, parce qu'il se compose et se nourrit

de toute la vivacité de l'intérêt personnel fortifié de la noble apparence de l'intérêt général? Devant de tels adversaires, quand ils ont en main la puissance, ce qu'il y a de mieux à faire est de mépriser intérieurement et de se taire. C'est ce que fit pendant un an le P. André; mais, quand on a de la grandeur et de la force dans l'âme, on ne se résigne pas longtemps à une sagesse qui ressemble à la pusillanimité; quand on croit à la vérité et qu'on l'aime, on la préfère à soi et on se risque un peu pour elle. Bientôt donc le sentiment de la justice surmonta la prudence dans le généreux et intrépide jésuite, et, le 15 juillet 1708, après un an d'efforts sur lui-même pour retenir son indignation, il la laisse éclater, et, au lieu de la rétractation qu'on lui demande, il adresse au P. Guymond une apologie régulière et complète du cartésianisme, au point de vue religieux et chrétien. Cette apologie, écrite il y a un siècle et demi par un jésuite, a prévenu celle qu'ont entreprise le cardinal Gerdil (*Opere edite ed inedite del cardinale Gerdil*, in Roma, 1806, passim) et M. l'abbé Eymery, supérieur de Saint-Sulpice, au commencement du dix-neuvième siècle (*Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, *Discours préliminaire*, Paris, 1811). Aujourd'hui encore elle est malheureusement de mise et pourrait être adressée aux mêmes personnes : il n'y a guère à changer que les noms propres.

« 15 juillet 1708.

« Mon très-révérend père,

« Vous serez sans doute surpris que je m'avise aussi tard de répondre à la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire l'année dernière. Plusieurs raisons très-fortes m'en ont empêché jusqu'ici, mais, après avoir tout exa-

miné, j'ai cru que la justice et la charité ne me permettoient plus de me taire. Je ne veux point que ma conscience ait davantage à me reprocher que je souffre sans réponse l'outrage que vous faites, en m'écrivant, à deux auteurs très-catholiques, de les placer au rang des plus infâmes hérésiarques, et que je laisse une personne qui me doit être aussi chère que Votre Révérence dans une erreur si contraire à la vérité et par conséquent si préjudiciable à son salut. Souffrez donc, mon révérend père, que l'espérance de vous être utile l'emporte sur la crainte de vous déplaire, et que je tâche de vous désabuser au sujet de ces deux illustres calomniés; c'est ce qui ne sera pas fort dificile, pour peu que vous soyez capable d'en juger sans prévention.

« En effet, le préjugé à part, la comparaison que vous faites de leur doctrine avec celle de Calvin est-elle soutenable? Est-il une page dans cet hérésiarque qui ne montre à découvert l'esprit hérétique dont il étoit animé? Et en est-il une dans les auteurs en question qui ne respire un air de catholicité qui ôte aux lecteurs équitables tout sujet de douter de leur religion? Ont-ils jamais fait une démarche ou produit un ouvrage qui n'en soit la preuve?

« Commençons par M. Descartes. Que ce nom, je vous prie, ne vous prévienne point contre mes raisons. Quel attachement ne montre-t-il pas, dans sa Méthode, pour la religion de ses pères? A qui adresse-t-il ses *Méditations métaphysiques*, où l'on prétend trouver tout le venin de sa doctrine? N'est-ce point à l'Université la plus catholique de l'Europe, et qui le fit bien voir en cette occasion même, n'ayant accepté la dédicace de ce livre qu'après l'avoir fait examiner par ses plus habiles et plus

zélés docteurs? Pouvez-vous ignorer qu'il a soumis ses *Principes* à la censure de l'Église? A-t-il fait un livre, a-t-il presque écrit une lettre qui ne porte des marques évidentes de sa religion? Le pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame-de-Lorette est-il d'un hérétique? Vous savez qu'il aima toujours notre compagnie, et que jusqu'à la mort il entretint un commerce de lettres avec les plus saints et les plus savants jésuites de son siècle, et qui apparemment l'eussent bientôt abandonné, si, comme Votre Révérence, ils l'eussent tenu pour un Calvin. Mais ils avoient trop d'esprit et trop d'équité pour en porter ce jugement. Ils n'avoient garde de réprouver sa doctrine comme opposée à notre sainte foi, tandis que le ministre Voet, à la tête de l'Université d'Utrecht, la poursuivoit comme tendant à la ruine entière du calvinisme; tandis que ses sentiments et sa conduite le faisoient regarder en Hollande comme un émissaire du pape et comme un jésuite déguisé; tandis qu'il y étoit persécuté comme un papiste trop hardi à professer sa religion; tandis qu'il écrivoit avec tant de zèle à une princesse calviniste pour justifier la conversion d'un prince de sa maison. Voici un trait de sa lettre qui sera un témoignage éternel de son catholicisme et de la malice de ses calomniateurs : *Tous ceux*, dit-il, *qui sont de la religion dont je suis approuvent son changement; pour ceux qui sont d'une autre créance, s'ils considèrent qu'ils ne seroient pas de la religion dont ils sont, si eux ou leurs pères ou leurs aïeux n'avoient point quitté la romaine, ils n'auroient pas sujet de se moquer ni de nommer inconstants ceux qui quittent la leur* [1]. Après cela, mon ré-

1. Voyez notre édition de Descartes, t. IX, p. 574.

vérend père, permettez-moi de le dire, quelle est votre charité de mettre M. Descartes en parallèle avec Calvin? Par quel endroit a-t-il mérité un si indigne traitement? Il a toujours (respecté) l'Église; il y a vécu; il y est mort en paix. Peu de jours avant sa dernière maladie il communia de la main du P. Viogué[1]. M. Chanut, un des hommes les plus sincères et les plus religieux de son temps, a rendu plusieurs témoignages authentiques à la pureté de sa foi et à l'innocence de ses mœurs[2]. La reine Christine a déclaré par écrit de sa main que M. Descartes avoit plus que personne contribué à sa glorieuse conversion[3]. Voilà certainement un Calvin bien différent du premier, un Calvin qui s'applique à étendre la foi de l'Église romaine!

« A l'égard du P. Malebranche, il est encore plus étonnant que vous compariez sa doctrine avec l'hérésie calvinienne. Si vous vous êtes donné la peine de lire ses ouvrages, n'y avez-vous point remarqué un extrême éloignement pour l'esprit de cabale? Quelle piété répandue dans ses livres! Quelle bonne foi! Quelle humilité à confesser son ignorance et à convenir de ses erreurs aussitôt qu'on les lui découvre! Quel amour pour Jésus-Christ! Quel attachement à l'Église! Quel fléau du jansénisme! Peut-on combattre plus solidement le système de M. Arnauld sur la grâce, la prédestination et la liberté? Mais surtout avec quelle charité (faites-y attention, mon révérend père, c'est la marque à laquelle notre aimable maî-

1. *Vie de Descartes*, par Baillet, IIe part., chap 22, p. 414.

2. *Ibid.* Baillet cite des lettres manuscrites de M. Chanut à la princesse Élisabeth et à l'abbé Picot. Nous possédons les premières, que nous publierons peut-être un jour.

3. *Ibid.*, chap. 25, p. 435.

tre veut qu'on reconnoisse ses disciples), avec quelle charité il répondit à ses adversaires et à celui même qui l'avoit attaqué avec moins de raison et plus d'insolence[1]! Tout cela est-il d'un Calvin? Je puis vous assurer que sa personne est encore moins hérétique que ses ouvrages. Si vouliez en faire l'épreuve, que vous verriez de différence entre le véritable P. Malebranche et le fantôme ridicule que vous combattez! Vous verriez un homme doux, simple, pacifique, droit, ouvert, toujours prêt à rendre raison de sa foi. Vous y trouveriez un modèle de piété, d'abnégation, de prudence et de zèle; je ne dis pas d'un zèle aveugle, amer et turbulent, mais d'un zèle véritablement chrétien, éclairé par la science et adouci par la charité. C'est la justice que lui rendent toutes les personnes qui ont le bonheur de le connaître, et que vous lui rendriez sans doute vous-même, si vous aviez pris la peine d'étudier sa doctrine et sa personne.

« Voilà, mon révérend père, quels sont en effet M. Descartes et le P. Malebranche, bien différents de ce qu'ils sont dans votre imagination. Voilà ces Calvin de nos jours qu'on ne peut estimer sans crime, qu'on ne peut louer sans encourir l'indignation des gens de bien, et dont les sentiments sont si abominables que c'est une hérésie de dire que parmi *leurs opinions* il s'y en trouve *quelques-unes de raisonnables*. Mais encore, puisqu'il

1. Le P. André fait ici probablement allusion à l'écrit du père jésuite Le Valois, caché sous le pseudonyme de Louis de la Ville : *Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés des corps, opposés à la doctrine de l'Église et conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet de l'eucharistie*, par Louis de la Ville, Paris, in-12, 1680. Dans cet ouvrage, ce n'est pas seulement Descartes qui est pris à partie, mais tous les cartésiens et surtout Malebranche.

vous plaît de les comparer à Calvin, où sont les nouveaux dogmes qu'ils ont avancés, ou les anciens qu'ils ont combattus? En un mot, où sont leurs hérésies? Montrez-m'en une seule dans leurs ouvrages, et je les déclare anathèmes.

« Ils ont des erreurs, j'en conviens; où est l'auteur qui n'en a pas? Peut-être même que de ces erreurs on peut tirer des conséquences fâcheuses pour la foi; mais ils nient ces conséquences, et prétendent qu'elles ne suivent pas de leurs principes. Disons plus : je veux qu'ils raisonnent mal, et que leur prétention soit tout à fait insensée : mais l'Église n'a encore rien décidé contre leur doctrine. Comment donc Votre Révérence ose-t-elle assurer qu'on la doit combattre comme celle de Calvin, avant le concile? Êtes-vous assez peu instruit dans l'histoire pour ignorer que cet hérésiarque ne fit que donner une nouvelle forme à de vieilles erreurs déjà mille fois condamnées, qu'il n'attendit point les foudres de l'Église pour rompre ouvertement avec elle; que, longtemps avant le concile, il s'étoit retiré à Genève pour y établir le siége de l'anti-papisme? Donc, avant le concile, on pouvoit sans témérité le traiter comme un hérétique. Mais un peu d'équité, mon révérend père; pouvez-vous traiter de la même sorte deux auteurs que la plus grande et la plus saine partie des catholiques tiennent pour orthodoxes; qui n'ont jamais attaqué ni directement ni indirectement aucun article de notre foi; qui ont même tâché, à l'exemple de saint Augustin, de saint Thomas, etc., de trouver de nouvelles raisons pour en appuyer les fondements et pour en éclaircir les mystères; deux auteurs dont l'un

est mort dans le sein de l'Église romaine, et dont l'autre y vit encore avec édification?

« Mais enfin, dites-vous, *leur doctrine a été réprouvée à Rome*. Qu'un peu de bonne foi siéroit bien avec un grand zèle! Il semble que vous vouliez parler d'une censure authentique, fulminée contre eux par le pape, et il ne s'agit que de l'*indice*. Je sais que quelques-uns de leurs ouvrages y ont été mis, et pourquoi, et comment. Mais, mon révérend père, pensez-vous qu'il faille combattre la doctrine de tous les auteurs qui sont dans cette liste comme celle de Calvin? Il faut donc dire anathème au P. Langlois [1], au P. Letellier [2], à combien d'autres bons catholiques [3]! Et, si quelqu'un est assez hardi pour avancer qu'il les *estime*, et que *parmi leurs opinions il y en a de fort raisonnables*, il faudra s'étonner de ce *terrible langage*, et lui faire entendre sérieusement que c'est comme qui diroit : *J'ai de l'estime pour Calvin, et il a des opinions bien raisonnables!* Dites-moi, mon

1. S'agit-il ici du P. Jean-Baptiste Langlois, né à Nevers en 1665, entré dans la société en 1679, et mort en 1706, auteur de quelques écrits assez insignifiants, *la Journée spirituelle à l'usage des villages*, *du Respect humain*, *Histoire des Croisades contre les Albigeois*, 1705, in-12, et des divers ouvrages composés par les jésuites contre l'édition de saint Augustin des bénédictins? Moreri ne dit point qu'aucun de ces écrits ait été mis à l'*index*.

2. Certainement celui dont il a été question plus haut. Sa *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, Paris, 1687, tant attaquée par Arnauld, fut sauvée à grand'peine d'une condamnation formelle à Rome, et plusieurs fois blâmée. Voyez Moreri, art. *Tellier*.

3. C'est à peu près la même réponse que fait au P. Ventura (*De methodo philosophandi*, Romæ, 1828, *Dissert. prélim.*, § 25, p. 1, § 64) M. l'abbé Gosselin, dans son excellente dissertation : *Fénelon considéré comme métaphysicien*, p. 82, dernier volume des *Œuvres de Fénelon*, édit. de Versailles.

révérend père, quel seroit dans le monde l'effet d'un pareil zèle? N'exciteroit-il point la risée publique, la pitié ensuite, et enfin l'indignation de tous les honnêtes gens? Et, dans la vérité, qui sera jamais à couvert du reproche d'hérésie, s'il est permis à chaque particulier, sur des conséquences bien ou mal tirées, d'accuser de ces crimes le premier qui s'avisera de contredire ses opinions? thomistes, scotistes, molinistes, nous serons tous hérétiques, et pis encore, s'il plaît au caprice de nos adversaires.

« Au reste, mon révérend père, je ne suis point sectateur aveugle de M. Descartes et du P. Malebranche. Si j'embrasse les vérités qu'ils démontrent, je tâche de suspendre mon jugement sur celles de leurs opinions qui ne sont que vraisemblables, et je suis prêt de combattre les erreurs qu'ils avancent, non pas, je l'avoue, comme des hérésies, mais comme des méprises qui échappent à la foiblesse de l'esprit humain. C'est le nom que la justice m'oblige de leur donner, et que la charité, qui adoucit tout, devroit, ce me semble, vous faire approuver. Vous sçavez que sans cette vertu, ni la foi qui transporte les montagnes, ni l'aumône qui rachète les péchés, ni le martyre qui les efface, ne servent de rien pour le salut. Vous sçavez que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de douceur. Est-ce cet esprit, mon révérend père, qui vous a dicté les atroces injures dont vous accablez deux pauvres auteurs qui vous sont assurément inconnus? Croyez-vous que ce zèle soit fort agréable à notre charitable maître? Plut à Dieu que vous ne les eussiez pas encore condamnés! Je vous dirois de sa part : *Nolite condemnare et non condemnabimini;* mais, puisque vous avez déjà porté leur arrêt, souffrez que je vous dise avec lui-

même : *Si scireris quid est, misericordiam volo et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes.* Pardonnez-moi, mon révérend père, ces réflexions en faveur d'une infinité d'autres que je vous épargne ; car je pourrois encore vous montrer que, dans votre lettre, vous prêtez à la compagnie des vues qu'elle n'a pas ; que les termes que vous reprenez dans la mienne sont les plus soumis et les plus modérés qui soient en usage pour exprimer les choses dont j'avois à parler, que les accusations que vous citez contre moi sont toutes fausses ou ridicules, que la formule de rétractation que vous m'envoyez est tout à fait contraire à la charité, etc. Mais, parce que je crains de blesser cette vertu en plaidant pour elle, je m'abandonne volontiers pour ne songer qu'à votre salut. Peut-être ce zèle ne me convient pas : mais, quand il s'agit de l'intérêt éternel d'un père, doit-on s'arrêter à des bienséances dont l'observation y mettroit obstacle? Je prie donc Votre Révérence, au nom de notre Sauveur et de votre salut, d'examiner si le jugement injurieux qu'elle a porté jusqu'ici de M. Descartes et du P. Malebranche n'y pourra point préjudicier, et si ce défaut de charité n'y rend point inutile ce martyre continuel dans lequel vous vivez. Je suis avec respect, etc. »

On croit peut-être que, pour répondre à une pareille lettre, où toutes les accusations faites au cartésianisme sont réfutées avant tant de force, le P. Guymond va faire quelques frais d'esprit, et rassembler au moins quelques arguments plus ou moins plausibles. Nullement ; il se borne, dans un très-court billet du 31 juillet 1708, à répéter ce qu'il a déjà dit :

« La doctrine de Descartes et de Malebranche est condamnée dans la compagnie, et on la trouve mauvaise dans ses principes et dans ses conclusions. Si vous me croyez, vous abandonnerez ces deux auteurs, et ne vous attacherez qu'à ceux de notre compagnie. Le parti que je vous conseille ne vous peut nuire ni devant Dieu ni devant les hommes ; l'autre vous nuira toujours. »

Ces derniers mots étaient prophétiques ; car, quelques mois après cette lettre, André est envoyé du collége de la Flèche au petit collége d'Hesdin en Artois, comme régent d'une classe inférieure. Et encore il y est mal vu, et tracassé jusque dans les moindres détails de la vie : par exemple, nous rencontrons parmi nos papiers, daté du commencement de 1709, un billet adressé à André par le P. Le Tellier, de recteur devenu provincial avant d'être nommé confesseur du roi, billet où se trouve cette phrase :

« Je fais écrire au révérend père recteur pour qu'il trouve bon que vous ayez des rideaux à vos fenêtres. Pour ce qui est de la porte, je ne sache pas que cela soit d'usage[1]. Il y a d'autres moyens d'empêcher les vents coulis. »

Mais un chagrin tout autrement sérieux attendait à Hesdin le P. André.

III. André à Hesdin et à Amiens, années 1709, 1710 et 1711.

Il était arrivé à l'époque où, ayant parcouru les grades inférieurs de la compagnie, il devait faire les derniers

1. Probablement d'après la règle : *Nullus ita cubiculum suum claudat quin aperiri extrinsecus possit*, p. 19. Regulæ communes. Regul. Soc. J.

vœux et devenir profès, ce qui donnait accès aux emplois un peu élevés. Mais la doctrine d'André ne parut point assez sûre au général des jésuites pour l'admettre à faire profession. André s'émut de ce refus ; il s'imagina qu'on voulait le chasser de la société ; et, pour prévenir cette disgrâce extrême, il se décida à écrire au père général une lettre longue et développée où, recherchant les motifs du refus qui lui est opposé, il n'en trouve qu'un seul, son attachement à la doctrine de Descartes et de Malebranche ; sur quoi il déclare que, si ce motif est le vrai, il est insurmontable et l'empêchera à jamais de devenir profès, parce qu'il est bien résolu à ne point trahir sa conscience et à ne point abjurer la doctrine cartésienne. Il pose donc au père général cette alternative, ou de l'admettre à faire ses derniers vœux à présent malgré ses opinions, ou de lui permettre de se retirer librement de la compagnie. Il désire ardemment y rester ; mais s'il doit y vivre toujours soupçonné, mal vu, maltraité, il aime mieux en sortir, quoiqu'il soit sans aucune ressource, sans patrimoine, sans asile, incapable de tout excepté de la prière et de l'étude. Cette lettre, écrite en latin, est un modèle à la fois d'humilité et de courage.

Comme une affaire aussi importante que celle de la démission d'un membre de la compagnie devait passer par le conseil provincial, André écrivit à un des membres de ce conseil, qui avait la réputation d'être plus éclairé et plus modéré que ses confrères, une lettre plus détaillée encore que la précédente, pour qu'elle fût mise sous les yeux du conseil. Il s'y explique catégoriquement sur les points de la doctrine de Malebranche qu'il est résolu de ne pas abandonner. Celui qui était alors le plus

agité était l'origine des idées. Fidèles à Aristote, les jésuites mettaient dans les sens l'origine de toutes les idées. André, avec Descartes et Malebranche, soutenaient la théorie platonicienne qui rapporte à la force de l'entendement toutes les idées générales, seules appelées du nom d'idées; et ces idées, que l'entendement humain conçoit mais qu'il ne fait pas, André, comme Platon, saint Augustin et Malebranche, comme aussi Fénelon et Bossuet, les faisait remonter jusqu'à Dieu lui-même[1]. Ainsi les jésuites, ces défenseurs si vigilants du catholicisme, étaient pour l'école empirique, et ils persécutaient André comme trop peu orthodoxe et trop peu catholique, parce que celui-ci tenait pour l'école idéaliste de Descartes et de Malebranche, c'est-à-dire pour l'école de Fénelon et de Bossuet, celle que plus tard défendit le cardinal Gerdil, avec les plus fidèles interprètes de la religion chrétienne, contre les péripatéticiens modernes Gassendi, Hobbes, Locke et Condillac. Jamais accusation d'hérésie anticatholique ne fut donc plus mal fondée que celle qu'on faisait alors au P. André; jamais persécution en matière de doctrine n'alla plus directement contre le but même qu'elle se proposait.

« Hesdin, le 21 juin 1709.

« Mon très-révérend père,

« Ayant une affaire qui doit bientôt passer à la consulte de province, j'ai cru qu'il étoit à propos d'en écrire à quelqu'un de ceux qui la composent, afin de parler par son entremise à tous les autres. Comme je

1. 1re série, t. II, leç. VII et VIII : *Dieu, principe des vérités nécessaires.*

sçais que Votre Révérence a de grandes lumières, et que j'ai toujours ouï dire qu'elle y joint une équité à l'épreuve de la prévention, c'est à elle que je m'adresse. Vous pardonnerez cette liberté à la fâcheuse nécessité où je me trouve. Voici le fait.

« Il y a trois ans qu'on me renvoya de Paris, sur l'accusation vague et générale que je donnois dans des *nouveautés dangereuses*, et que, en plusieurs occasions, j'avois témoigné beaucoup d'estime pour M. Descartes et pour le P. Malebranche. Comme je ne croyois pas qu'il y eût au monde une personne assez déraisonnable pour condamner ces deux auteurs en toutes choses, je priai le révérend père provincial de me marquer en détail les opinions dangereuses que l'on m'accusoit d'avoir prises d'eux, afin que je pusse me justifier si j'avois raison, ou me corriger si j'avois tort. Me voyant refusé, et prévoyant bien toutes les suites de cette affaire, et d'ailleurs persuadé qu'un prêtre, accusé en matière de doctrine, ne pouvoit se taire sans prévarication, j'en écrivis à notre révérend père général pour le conjurer de me faire signifier par mes supérieurs immédiats quelles étoient ces nouveautés dont on me faisoit un si grand crime. Mais j'eus beau prier, on me refusa toujours cette grâce, et par là tout moyen de me défendre. Depuis ce temps-là je me suis tenu en paix, attendant en patience le dernier coup de la persécution, c'est-à-dire, mon révérend père, le retardement de mes derniers vœux. Je ne ferai point ici le philosophe : quoique j'y fusse préparé, je n'ai point laissé de le sentir, et j'avoue même que je n'ai point été fâché d'y être sensible, parce que de cette sorte j'y ai trouvé la matière d'un sacrifice que j'ai offert

au Seigneur avec joie et que je lui offre encore tous les jours par notre adorable pontife.

« Cependant, mon révérend père, quoique Dieu m'ait donné cette patience, et que ses consolations soient beaucoup plus douces que ses coups ne sont rudes, il m'est toujours resté une peine : j'ai comparé la sincérité de ma conduite (pardonnez-moi, mon révérend père, cette comparaison ; un homme réduit à se défendre est obligé de dire bien des choses odieuses et qu'il voudroit bien pouvoir taire), j'ai donc comparé la sincérité de ma conduite avec le procédé plein de dissimulation que les supérieurs ont suivi à mon égard depuis la première accusation qu'on leur fit de ma doctrine jusqu'à la dernière punition qu'ils en font. Je vous en épargne le détail, que je puis démontrer par leurs lettres et plus encore par leur silence. Je m'arrête à la seule manière dont on m'a signifié le retardement de ma profession. On ne m'en écrit rien à moi-même, quoiqu'il semble que la charité le demandât ainsi, et que la justice le permît. On prie seulement notre père recteur de me déclarer que le révérend père général a jugé à propos de me différer mes derniers vœux, *à cause de mon attachement aux opinions de M. Descartes; et que si dans la suite il y avoit quelque autre chose à me dire, on m'en feroit avertir.* De tout ce procédé, et principalement de ces dernières paroles, je conclus, mon révérend père, qu'outre le délai de ma profession il pourroit bien y avoir *quelque autre chose* que l'on me cachoit et qu'on étoit pourtant bien aise que j'entrevisse, que leur *charité* me retenoit encore dans la compagnie, mais qu'enfin cette charité pourroit bientôt céder à la justice. Je crus même qu'ils ne seroient point

fâchés que je les prévinsse et que je leur épargnasse la peine qu'ont naturellement de si bons pères à chasser de la maison paternelle des enfants qui n'y ont pas été tout à fait inutiles. C'est, mon révérend père, ce qui m'a déterminé à écrire à notre révérend père général, non pas pour lui demander ma démission, je n'ai pas jugé que cela fût nécessaire, mais pour le supplier très-humblement d'examiner les raisons qu'il a de me la donner, et de s'y rendre s'il les trouve bonnes, sans aucun égard à mes intérêts particuliers, que je sacrifie de bon cœur à l'intérêt de la compagnie. Je l'ai prié en même temps d'envoyer aux pères consulteurs de la province une copie plutôt qu'un extrait de ma lettre, afin qu'ils y puissent voir mes sentiments tels qu'ils sont, et non pas tels qu'il plairoit à un abréviateur de les montrer. Vous y verrez, mon révérend père, que je regarde comme un grand malheur la séparation que je lui annonce, et que je la crains autant que mes amis la désirent. Vous y verrez combien j'honore et combien j'aime en Jésus-Christ ceux qui m'ont accusé ou condamné; et que, si j'ai eu le malheur d'en offenser quelqu'un, je suis prêt de lui faire toute la satisfaction qu'il pourra souhaiter. Je les conjure même ici de me pardonner si je leur ai souvent demandé un détail de ces *nouveautés dangereuses* qu'ils m'ont imputées; j'ai cru le devoir faire parce qu'il m'a paru qu'il falloit connoître les erreurs dont on m'accusoit avant que de m'en défendre. Je savois de plusieurs endroits qu'on m'en avoit attribué de fort impies et de fort extravagantes; j'avois lieu d'en conclure que tout le reste étoit de même. Le déchaînement public de certaines personnes et la conduite violente de quelques autres forti-

floient mes conjectures. Je devois donc, si je ne me trompe, demander une liste de mes prétendues *hérésies*, afin de m'en justifier avant toutes chosee, me réservant à déclarer mes véritables sentiments quand les supérieurs jugeroient à propos de me l'ordonner. Mais, si néanmoins j'ai fait en cela quelque peine ou donné quelque embarras à mes accusateurs ou à mes juges, je vais réparer ici ma faute par une déclaration, qu'ils prendront sans doute pour une apologie de toutes leurs démarches. Je veux bien leur faire ce plaisir, et les assurer en même temps que, quand j'aurois tout le pouvoir du monde, je ne pourrois jamais leur en faire autant que je leur en souhaite. Cette déclaration me paroît d'ailleurs nécessaire, afin que nos pères consulteurs sachent précisément sur quoi ils me renverront, ou, ce qui me plairoit davantage, avec quoi ils m'admettront.

« Je vous déclare donc, mon révérend père, et à toute la compagnie, que je tiens pour indubitable que Jésus-Christ, en tant que Verbe éternel et sagesse personnelle, est, comme parle saint Jean, la lumière véritable qui éclaire tous les hommes, et, comme parle saint Augustin, la vérité essentielle qui renferme dans sa divine substance toutes les vérités immuables, et, comme parle le P. Malebranche, la raison universelle des esprits dans laquelle nous voyons les idées de toutes les choses que nous connoissons, les mêmes que Dieu voit, sur lesquelles il a formé cet univers, et sur lesquelles il le gouverne. J'admets ce grand et vaste principe avec toutes ses véritables conséquences; et, par une suite nécessaire, je tiens que ce que nous appelons nos idées ou l'objet immédiat de nos esprits est réellement distingué des per-

ceptions que nous en avons, et qui seules nous appartiennent effectivement. Je tiens cette opinion plus évidemment démontrée qu'aucune proposition de géométrie ou d'arithmétique, puisqu'il n'y a point de démonstration qui ne suppose des idées éternelles, immuables, nécessaires, universelles, et par conséquent bien différentes de nos pensées, qui toutes ont commencé d'être, sont passagères, contingentes, particulières. Je tiens enfin que la doctrine de la distinction des idées et de nos perceptions est le fondement de toute la certitude humaine dans la religion, dans la morale, dans toutes les sciences; et, si quelqu'un pouvoit se vanter d'avoir là-dessus solidement réfuté les raisonnements de saint Augustin et du P. Malebranche, je ne crains point de le dire, pour peu qu'il eût d'esprit et qu'il suivît ses propres principes, il pourroit se vanter en même temps d'avoir solidement établi le pyrrhonisme.

« Je vois bien, mon révérend père, que cet endroit de ma lettre ne sera pas trop favorablement écouté de la plupart de nos pères consulteurs. Mais je les conjure, par la douceur de Jésus-Christ, de suspendre un peu les mouvements de leur indignation, et surtout de m'épargner le nom d'opiniâtre qui retomberoit sur le plus célèbre des saints Pères. Car vous sçavez mieux que moi, mon révérend père, que ce grand docteur de la vérité et de la grâce, si pénétrant, si habile, si judicieux et si éloigné du soupçon d'entêtement, est si plein de cette opinion qu'il n'a presque point un ouvrage, presque point une lettre, qui soit de quelque étendue, où il ne la prouve et ne la suppose. C'est une des clefs de sa doctrine; c'est là-dessus que roule presque toute sa théologie, que per-

sonne n'entendra jamais parfaitement s'il n'entend cette matière. Vous sçavez les conséquences si saintes et si chrétiennes qu'il en tire ; et, quoiqu'il fût si rempli de charité qu'il épargnoit les injures aux hérétiques mêmes, si raisonnable qu'il n'accusa jamais d'obstination ceux qui avoient des sentiments contraires aux siens dans les matières qui n'étoient point tout à fait incontestables, vous sçavez comme il traite ceux qui ne reconnoissent point avec lui la doctrine des idées distinguées de nos connois-« sances : His et talibus documentis coguntur fateri quibus « disputantibus Deus donavit ingenium et pertinacia ca-« liginem non obducit, rationem veritatemque numero-« rum et ad sensus corporis non pertinere, et invertibilem « sinceramque consistere, et omnibus ratiocinantibus ad « videndum esse communem [1]. » Et dans ses *Soliloques*, l. II, c. 18 [2] : « Quis mente tam cœcus est qui non videat « istas figuras, quæ in geometria docentur, habitare in « ipsa veritate? »

C'en est assez, mon révérend père, pour faire connoître à tout le monde que je suis inébranlable dans une opinion qui me paroît démontrée en toutes les manières par les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par les écrits des plus sçavants Pères de l'Église, grecs et latins, par une infinité de raisons évidentes à quiconque y réfléchit de bonne foi, sans passion et sans préjugés. C'est pourquoi, suivant toujours les règles inviolables de la sincérité chrétienne, je vous déclare que, si c'est un obstacle à ma profession, c'est un obstacle insurmontable, un obstacle aussi éternel que la vérité que je dé-

1. *De lib. arbitr.*, l. II, c. VIII, edit. Benedict., t. I. p. 598.
2. Edit. Benedict., t. I, p. 595.

fends. Je vous l'avoue néantmoins, mon révérend père, quelque nécessaire que m'ait paru cette déclaration, j'ai eu bien de la peine à m'y résoudre. Le Seigneur m'a fait la grâce de me donner sa crainte, et je n'appréhende rien tant que d'être un sujet de scandale à mes frères, pour qui Jésus-Christ est mort. Mais j'en fais juge tout esprit non préoccupé et qui voudra bien prendre la peine d'examiner le fond de cette affaire, de quel côté vient le scandale? de celui qui ne soutient que des opinions aussi reçues dans l'Église que celles de ses adversaires, et, ce qu'il n'est pas difficile de prouver, infiniment plus favorables à notre sainte religion, ou de ceux qui le persécutent parce qu'en des matières qu'eux-mêmes avouent n'être point de foi, il préfère la raison qui vient de Dieu à l'autorité qui vient des hommes, et une philosophie toute chrétienne et toute sainte dans ses principes à une philosophie toute payenne et toute charnelle, compatible avec l'idolâtrie et avec le mahométisme, comme il a paru dans ses principaux auteurs, réprouvée par les premiers Pères de l'Église comme donnant trop aux sens, condamnée universellement dans un concile de Paris où présidoit, si je ne me trompe, un légat du saint-siége, et où les livres d'Aristote furent jugés dignes du feu comme des sources d'hérésies et la lecture en fut défendue sous peine d'excommunication; condamnée en particulier dans sa Métaphysique par une assemblée d'évêques sous Philippe Auguste, et dans sa Physique par le souverain pontife Grégoire neuvième [1], à une philosophie enfin dont le grand principe, qu'il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait

1. Voyez l'écrit de Launoy, *De varia Aristotelis in Academia Parisiensi fortuna, tertia editio, auctior et correctior*, Lutet. Paris., 1662.

passé par les sens, renverse évidemment toutes les sciences et surtout la morale, et dont les autres maximes, qui la plupart ne sont pas meilleures, ont formé tant d'hérétiques, tant de libertins, et répandu tant de ténèbres dans l'ancienne scholastique; en un mot, parce qu'il préfère la philosophie de saint Augustin à celle d'Aristote.

« Au reste, mon révérend père, je ne prétens point rejeter ici sur les disciples de ce prince de l'École les conséquences de leurs opinions ou des siennes, dès lors qu'ils nient ces conséquences. Dieu me préserve d'une conduite si contraire à l'esprit de la charité, et d'imiter en cela nos adversaires! je n'en veux qu'à l'erreur, et je respecte, je révère les personnes qui de bonne foi la soutiennent pour la vérité. Mais si, malgré un procédé si juste et si équitable, je ne puis éviter de leur être une occasion de scandale, où en suis-je réduit, et quel parti veulent-ils que je prenne? Qu'ils en jugent par eux-mêmes par ce mot de saint Augustin, que je les supplie de me permettre d'estimer comme un grand philosophe et comme un grand théologien, s'ils me refusent cette grâce à l'égard de M. Descartes et du P. Malebranche : « Nonne [1] in multis si non secundum carnem homo sa-« piat, quam mortem dicit esse apostolus, magno scan-« dalo erit ei qui adhuc secundum carnem sapit; ubi et « dicere quid sentias periculosissimum, et non dicere « laboriosissimum, et aliud quam sentis dicere pernicio-« sissimum? » Voilà précisément l'état où je me trouve. Je prie notre maître commun qu'il vous dicte là-dessus la résolution que vous avez à prendre; et s'il en faut venir à la séparation, que ce soit sans rompre la charité de

1. *Ep.* 250 *ad Paulin.*, edit. Bened., t. II, p. 258.

part ni d'autre. Je vous promets que, de quelque manière qu'on me traite, je vivrai toujours avec la compagnie dans l'unité d'un même esprit et d'un même cœur en Jésus-Christ, et que toute ma vie je serai particulièrement, etc. »

Le personnage auquel s'adressait André était un P. Daviol [1], exempt de tout fanatisme, qui lui répond une lettre fort modérée dans le genre de celle du P. Daubenton.

« Je n'ay reçu, écrit-il de Paris, le 26 juin 1709, aucun ordre d'assembler la consulte touchant ce qui regarde Votre Révérence, mais je vous prie d'être persuadé que je suis en disposition de vous rendre tous les services que vous désirez de moy. Trouvez bon cependant que je vous dise que vous prenez un peu trop promptement votre parti dans une affaire qui est de si grande conséquence pour vous, soit par rapport à Dieu, soit par rapport aux autres suites qu'elle peut avoir. J'estime fort le P. Malebranche, et il est mesme fort de mes amis, mais je vous crois trop sage pour vous faire le martyr de sa doctrine. Si vous n'avez pas d'autre fondement que ce que vous me dites pour croire qu'on songe à vous renvoyer de la compagnie, votre soupçon me paroist très-mal fondé. Quoy qu'il en soit, il n'est pas question de disputer avec vous des principes du P. Malebranche; je vous diray seulement que j'ai examiné autrefois sa doctrine là-dessus, et que je n'ay pas eu assez de pénétration pour la comprendre, et que d'autres que des jésuites n'en ont pas eu

1. (*Sic*) Nuls renseignements sur ce père, ni dans Moreri ni ailleurs.

plus que moy; mais que nous voyions ou que nous ne voyions pas les choses en Dieu, c'est une question qu'un régent de philosophie n'est pas obligé de traiter dans un cours de philosophie qu'on dicte à des écoliers. Il est de la prudence, quand on est dans un corps, de ne pas s'occuper d'opinions qui ne regardent pas la foy. En un mot, mon révérend père, je vous conseille de faire de sérieuses réflexions sur l'affaire dont il s'agit. Consultez Dieu et les règles de la prudence, je ne demande que cela de vous; mais consultez-les de sang-froid, et comme si vous étiez sur le point de rendre bientôt compte à Dieu de la détermination que vous prendrez. Quoyque je n'aye point l'honneur de vous connoître, j'ay ouy parler de vous avec quelque estime, et serois très-fâché que vous fissiez une démarche dont tost ou tard vous devez vous repentir. Je suis avec respect, etc.

« DAVIOL. »

Selon sa coutume, aussitôt qu'il entend des paroles modérées et bienveillantes, André s'apaise. Après avoir offert sa démission, il la retire, et ne témoigne plus que le désir de vivre en paix avec ses confrères.

« Je n'ai pu vous marquer plus tôt, répond-il au P. Daviol, combien j'ai été satisfait de la lettre que Votre Révérence m'a fait l'honneur de m'écrire. Je suis bien aise que vous me rassuriez sur ce que je m'étois mis dans l'esprit que l'on ne seroit pas fâché que je fisse quelque ouverture pour délivrer la compagnie d'un si mauvais sujet. Je l'avois cru de bonne foi, et sur la conduite que je voyois garder aux supérieurs à mon égard et sur ce

que m'avoient dit deux ou trois personnes. Je me suis trompé : j'en bénis le Seigneur ! Je n'ai jamais souhaité de sortir d'une compagnie où je suis entré avec tant de joie, et où j'ai vécu avec tant de consolation, et, je puis vous en assurer, mon révérend père, avec d'autant plus de consolation que j'y ai eu plus à souffrir. Je n'ai donc garde désormais d'insister sur l'alternative que j'avois proposée; j'attendrai avec patience qu'il plaise au révérend père général de m'y unir encore plus étroitement par les derniers liens. Je n'y veux d'autre degré que d'y être au-dessous de tous, ni d'autre privilége que d'y servir tout le monde. Je ne vous dis point, mon révérend père, de ne point montrer ma première lettre; elle ne feroit qu'exciter les passions de certaines personnes qui ne sont pas aussi raisonnables que Votre Révérence sur le chapitre du P. Malebranche. »

Le P. André avait bien raison de penser que tout le monde ne serait pas aussi modéré que le P. Daviol. En effet la réponse qu'il attendait du général de jésuites arriva bientôt, et il faut qu'elle ait été bien sévère et même bien dure, puisque le P. André épouvanté ne fait plus entendre qu'une voix suppliante. Il rappelle ses services, son attachement à la société, ses disgrâces passées, et il attend en paix le dernier coup.

Cette lettre latine (du 14 octobre 1710) toucha le P. Tamburini lui-même ; car on voit dans une autre lettre latine du P. André qu'il remercie le révérend père général de s'être adouci à son égard, et lui-même s'excuse de la vivacité de ses plaintes. Loin de repousser la vigilance de ses supérieurs, il l'accepte, il l'invoque presque.

Grâce à cette entière soumission, André vécut plus tranquille à Hesdin pendant l'année 1710. Il paraît même que son excellent caractère, sa douceur et son talent, tempéré par une plus grande prudence, lui firent trouver grâce auprès de ses supérieurs; car, en 1711, il fut envoyé du très-petit collége d'Hesdin dans un collége plus important, celui d'Amiens [1], où il resta très-peu de temps, et ensuite dans celui de Rouen, chargé de l'enseignement périlleux de la philosophie.

IV. André à Rouen, années 1711, 1712, 1713.

Le manuscrit de Lille nous fournit une seule lettre d'André, pendant qu'il était à Rouen, régent de philosophie; c'est une lettre du 25 avril 1713, adressée à Malebranche, où il lui apprend que son enseignement a soulevé contre lui ses supérieurs, parce qu'il y rendait justice à Descartes et à lui Malebranche; qu'on lui a envoyé une espèce de formulaire à signer et à dicter à ses écoliers; qu'on lui a demandé une profession de foi sur chaque article de ce formulaire; qu'on a fait examiner cette profession de foi par trois pères jésuites de Paris, dont un y a répondu article par article; que cette réponse est un écrit considérable; qu'il a été contraint de dicter à ses élèves une rétractation, dont il lui envoie un extrait; et il demande pardon à Malebranche ainsi qu'à Dieu d'avoir chancelé dans la défense de la vérité [2].

1. C'est ce que prouvent les deux billets suivants : « Je prie Votre Révérence de me permettre d'emporter où elle m'envoye une Bible de Vitré et trois livres de mathématiques, les Éléments de géométrie et l'Analyse démontrée. ANDRÉ. — Permis d'emporter les livres ci-dessus. A Amiens, le 16 août 1711. LARTER. »

2. Nous donnons cette lettre à l'*Appendice*.

Mais faute de documents suffisants, toute cette affaire de Rouen n'était pas parfaitement claire : nous n'avions ni le formulaire envoyé à André, ni sa profession de foi, ni l'examen de cette profession de foi par les métaphysiciens de la compagnie; nous ne savions pas non plus combien de temps André était resté à Rouen. Aujourd'hui, grâce à nos nouveaux papiers, tous les voiles sont levés, et nous connaissons pleinement toute cette affaire de Rouen, sans contredit la plus intéressante de toutes celles qui furent suscitées à André. Les détails abondent, et il ne faut pas craindre de les reproduire, sinon en totalité du moins avec une juste étendue; car il ne s'agit plus seulement ici des disgrâces d'un homme de mérite, mais de la persécution exercée contre un grand système de philosophie par la plus puissante congrégation enseignante de la France et de l'Europe, enfin de la philosophie officielle de cette congrégation.

André arriva à Rouen vers la fin de l'année 1711; il y demeura le reste de cette année, toute l'année 1712 et une partie de l'année 1713; après quoi il est enlevé à l'enseignement de la philosophie et relégué à Alençon dans un petit emploi purement administratif. C'est pendant ces deux années d'enseignement qu'il composa ce cours complet de philosophie chrétienne dont l'abbé Guyot parle avec tant d'éloge [1] dans sa notice historique

1. P. vj. « Ce fut pour rémédier à ces abus qu'il dressa un nouveau plan, qu'il intitula *Philosophie chrétienne*. On y trouve une latinité pure, un très-bel ordre dans les questions, dont presque toutes sont discutées selon la méthode des géomètres, et surtout ce goût de la religion et d'une morale saine qui doivent occuper les prémices de l'esprit et du cœur. Ce cours de philosophie a été dicté dans les principaux colléges de la province, et à Paris au collége de Louis-le-Grand, par plusieurs professeurs. En note : *Cet ouvrage n'est point imprimé.* »

sur le P. André, et dont on vient de retrouver à Caen une partie considérable sous le titre de *Metaphysica sive Theologia naturalis*. André se proposait de former, de toutes les opinions cartésiennes, un corps complet de philosophie à la fois raisonnable et chrétienne, où tout fût enchaîné dans un ordre géométrique, expliqué avec une clarté frappante, et dirigé vers la pratique et vers l'édification. Mais l'Évangile lui-même, présenté avec un air de cartésianisme, aurait révolté les jésuites. Aussi à peine André a-t-il commencé à enseigner sa philosophie chrétienne, que ses supérieurs reconnaissent qu'au lieu de s'être corrigé il s'était confirmé dans la doctrine qui lui avait été reprochée; il est dénoncé à Paris; il reçoit des côtés les plus différents des avertissements qui partent d'un véritable intérêt pour sa personne. Les hommes les plus sages engagent André à se soumettre. Nous voyons reparaître ici ce bon P. Guymond qui, depuis 1708, n'a pas fait l'acquisition d'un seul argument nouveau contre Descartes et Malebranche et répète toujours la même chose :

« Ne croyez pas, écrit-il à André, de la Flèche, le 14 décembre 1711, que ce qui s'est passé entre nous ait rien diminué de ma tendresse et de mon amitié envers vous. Il est important de vous dire une chose; mais elle demande le secret, et j'ai en vous la confiance que vous ne me citerez point : c'est qu'on me dit hier que l'on portoit à Rome des informations sur quelques propositions de quelques-uns de nos professeurs, et en particulier de Votre Révérence. Je crains que notre Père ne lui en sache mauvais gré ; ce qui me donne la pensée qu'il seroit bon

de le prévenir vous-même au plus tôt, et de l'assurer que, loin d'être dans ces sentiments, vous en voyez la fausseté, et que vous les réfutez en toute occasion. Voilà donc ce que je ferois, si j'étois à votre place : je me défierois de mon esprit et de l'esprit des nouveaux philosophes; je croirois que, dans les points contestés, ils n'ont ni eux ni moi plus de lumières que nos auteurs; j'aurois devant moi toutes les propositions défendues ; je demanderois grâce à Dieu pour bien comprendre les raisons qu'on a de les défendre, et je chercherois de quoi les réfuter chacune en particulier, et prouver la contradictoire ; enfin, puisque la compagnie le veut, je serois péripatéticien, comme tel est scotiste ou thomiste, persuadé qu'il ne convient point à un particulier d'être contraire à la doctrine de son corps. Un auteur qui me paroît fort utile à cet effet, c'est Tolet [1] ou les Conimbres [2]. Je prie très-humblement Votre Révérence de prendre en bonne part tout ce que je lui écris, etc. »

André ayant répondu à cette lettre, sans désavouer son goût pour la doctrine de Descartes et de Malebranche, qu'il ne faut pourtant pas le croire aveuglément attaché à toutes les maximes de ces deux auteurs, et qu'il s'y trouve des propositions qu'il tient pour fausses, le P. Guymond, voyant là un commencement d'abandon du cartésianisme, s'en réjouit fort et écrit, le 12 mars 1712, à André :

« Je ne sais comment j'ai différé si longtemps à vous

1. François Tolet, né à Cordoue en 1532, et qui a composé tant de commentaires sur les divers écrits d'Aristote.

2. Pères jésuites de l'Université de Coimbre qui ont commenté tout Aristote. La collection de ces commentaires est encore aujourd'hui fort recherchée.

marquer la joie que j'ai reçue de votre dernière lettre ; elle est plus grande que je ne peux l'exprimer par l'importance du sujet dont il s'agissoit. Pour y mettre le comble, je demande une grâce à Votre Révérence : c'est de vouloir bien me mander les propositions de ces deux auteurs qu'elle trouve mauvaises ; cela pourroit me servir dans l'occasion. »

Hardouin, qui était à la fois le meilleur des hommes dans la vie ordinaire et l'auteur le plus violent dans la polémique, rappelle à André qu'il lui a toujours dit que le malebranchisme était l'athéisme [1], et qu'il devait y renoncer absolument.

1. Jean Hardouin, fils d'un libraire de Quimper, né en 1646, mort à Paris le 5 septembre 1729, à l'âge quatre-vingt-trois ans, bibliothécaire du collége de Clermont, auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages où un savoir immense et une sagacité rare se perdent en des paradoxes extravagants. Ses ouvrages les plus célèbres sont l'édition de l'*Histoire naturelle de Pline*, la grande *Collection des Conciles*, la *Chronologie expliquée par les médailles*, etc. Ses écrits philosophiques n'ont paru qu'après sa mort dans le recueil intitulé : *Johannis Harduini Opera varia*, Amsterdam et La Haye, in-fol., 1735. La pièce la plus célèbre de ce recueil a pour titre : *Athei detecti* : ce sont Jansénius, les oratoriens André Martin, Louis Thomassin, Malebranche et le P. Quesnel, Arnauld, Nicole, Pascal, Descartes, Antoine Legrand et Sylvain Régis. Les *Réflexions importantes* font suite aux *Athei detecti*, et sont surtout dirigées contre Descartes et Malebranche. Dans son *Platon expliqué*, il n'est pas très-loin d'accuser Platon d'athéisme. Les jésuites ont, il est vrai, désavoué la publication des *Opera varia* dans les *Mémoires de Trévoux*, de septembre 1733 ; mais il n'y a pas une seule assertion générale de Hardouin contre les philosophes qu'il attaque qui ne se retrouve dans un grand nombre d'auteurs et même dans le plus grand nombre des auteurs de la société à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle. Sur Hardouin voyez Moreri, surtout les Éloges de quelques auteurs français, Dijon, 1742, où le jésuite Oudin a fait connaître en détail tous les écrits de son docte confrère.

« Ce 25 novembre.

« Mon révérend père,

« J'aurois bien de la dureté, et le Seigneur Dieu me la reprocheroit un jour, si je manquois à vous avertir que vous allez vous attirer de très-fâcheuses affaires, si vous n'y remédiez promptement;.....[1] et, qui plus est, c'est qu'on auroit raison de dire, et qu'on le dira, que vous le méritez bien pour défendre, comme vous le faites, le malebranchisme. Vous pouvez vous souvenir qu'il y a quelques années que je m'efforçois un jour, en revenant de Gentilly avec vous, de vous persuader que c'étoit l'athéisme. Cela n'est que trop vrai. On ne me consulte sur votre affaire pas plus que l'enfant qui est à naître; mais j'ai entendu quelques mots assez forts pour me donner occasion de vous en donner avis. Pardonnez-moi ma liberté et ma franchise : je n'ai pas cru en chrétien et en ami devoir manquer à vous en écrire. Écrivez vous-même incessamment au révérend père provincial que vous renoncez absolument au malebranchisme, et faites-le voir par des effets, en dictant, selon l'occasion, des opinions contraires. Et prenez bien garde à une seconde récidive.

« Je suis, mon révérend père,

« Votre serviteur et votre ami,

« HARDOUIN, J. »

« P. S. Le révérend père provincial nous a dit, en pleine récréation, que le P. Dutertre étoit revenu de semblables idées; mais il ne m'a pas dit un seul mot de vous; et ce n'est pas de lui que je sais ce que je vous écris. »

1. Quelques mots effacés.

Porée, le plus bel esprit de la société, et dont le cœur et le caractère valaient bien mieux que le talent maniéré [1], Porée presse André d'échapper au péril qui le menace par une prompte soumission.

« A Paris, ce 26 novembre 1742.

« Mon révérend père,

« On me fait l'honneur de croire que je suis de vos amis, et c'est en cette qualité qu'un père de ce collége m'engage à vous écrire au sujet de quelques propositions dont on vous demande la condamnation. Il m'assure que vous ne pouvez pas la refuser sans intéresser votre conscience et votre repos. Je n'ai point lu la philosophie du P. Malebranche; je ne sais point quelle liaison elle a avec la théologie; ainsi il ne m'appartient pas de vous dire mon sentiment; mais ce que je puis vous assurer, c'est que beaucoup de personnes fort éclairées la tiennent pour dangereuse en plusieurs points. Je puis ajouter qu'on est ici, dans le collége, indigné contre ceux qui en suivent certaines sentences, et qu'il paroît qu'on veut à quelque prix que ce soit en arrêter le cours. C'est à vous, mon révérend père, à voir s'il ne vaudroit pas mieux vous conformer au jugement de ceux que Dieu nous a donnés pour nous gouverner que de vous arrêter à vos propres

1. Né le 14 septembre 1675 à Caen, ou à Vendes près de Caen, entré dans la société en 1692, régent d'humanités et de rhétorique à Rennes, puis à Paris au collége de Louis-le-Grand, ou, de 1708 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 janvier 1741, il ne cessa de professer la rhétorique avec le plus grand succès. Il eut Voltaire pour élève. Ses ouvrages ne sont guère que des écrits de collége, des discours et des poésies, où il y a plus d'esprit et de travail que de goût et de véritable talent. Voyez Moreri et les *Mémoires de Trévoux*, mars 1741.

sentiments. Au reste, je ne vous écris point de la part d'aucun supérieur, mais par l'avis d'une personne que j'estime, et dont la droiture non plus que les lumières ne peuvent être suspectes. Je suis dans l'union de vos SS. SS., mon révérend père, votre très-humble et très-obéissant,

« C. Porée, J. »

« Mon révérend père,

« Votre lettre m'a extrêmement touché. La situation douloureuse où vous vous trouvez m'afflige, et je ne me console que par l'espérance que vous en sortirez bientôt. Quand on a autant de droiture que vous en avez, on a une grande disposition à suivre les lumières du ciel. Vous croyez les suivre maintenant ; le P. Dutertre avoit cru la même chose de lui-même ; il se trouve à présent détrompé, et l'unique chose qui l'étonne, c'est qu'il ne l'ait pas été plus tôt. Il avoit suivi vos exemples, suivez maintenant le sien ; ne l'imitez pas cependant en tout, et n'attendez pas, je vous conjure, que les supérieurs vous aient ôté d'un emploi que vous pouvez faire avec distinction et avec mérite devant Dieu et devant les hommes. Que vous enfouissiez le talent ou que vous mettiez les autres dans la nécessité de vous en ôter l'usage, n'est-ce pas à peu près la même chose ? Pardonnez-moi si je vous parle avec tant de liberté ; je vous ai déjà dit que je n'entrois point dans la discussion de cette affaire qui passe ma capacité et mes lumières ; mais je crois parler à un ami, et je ne me trompe pas, vous m'en avez assuré vous-même. Que l'amitié m'excuse donc auprès de vous si elle ne peut avoir d'autre effet. Je suis dans l'union de vos S. S. et

dans les sentiments d'une parfaite estime jointe à un profond respect, mon révérend père, votre, etc.

« C. PORÉE. »

La dernière lettre de Porée et le post-scriptum de Hardouin font mention du P. Dutertre comme abandonnant la doctrine de Descartes et de Malebranche, et donnant par là, selon Porée, un bon exemple à André. Ceci nous conduit à un des épisodes les plus curieux de l'histoire philosophique de ce temps, et à un nouvel enseignement de cette triste vérité que, aussitôt que le péril devient sérieux, les plus emportés d'abord ne sont pas ceux qui persévèrent le plus courageusement. Comme nous l'avons vu, André n'était pas le seul dans la société qui s'était laissé séduire par la philosophie nouvelle; plusieurs de ses confrères l'avaient même enseignée [1]. Parmi ses partisans les plus ardents était au premier rang le P. Dutertre, homme d'esprit et de talent [2], auquel il

1. Hardouin, dans les *Réflexions importantes*, se plaint expressément que la société laisse le professeur de logique du collége de Billom, en Auvergne, enseigner ouvertement le cartésianisme.

2. Ni Moreri ni par conséquent la *Biographie universelle* n'ont consacré une seule ligne au P. Dutertre. Caballero lui-même ne fait pas mention de son nom dans l'*Index generalis scriptorum*. Nous pouvons réparer cette omission à l'aide des manuscrits de M. de Quens. « Le P. Dutertre, jésuite du Perche, mort à Paris en janvier 1762, avoit fait sa théologie avec grand succès.... entra au noviciat sous le P. Guymond avec le P. André; il fit son juvénat à Paris.... bon métaphysicien au commencement, mais un peu pointilleux... étant régent de philosophie à la Flèche, le premier peut-être et le seul qui ait enseigné les opinions et les paradoxes du P. Malebranche sur la nature des idées, déclarant au père provincial ne pouvoir en honneur et en conscience enseigner les opinions ordinaires de l'école, qui n'étoient propres qu'à gâter l'esprit des jeunes gens Sa chaire de philosophie lui fut ôtée, et on le relégua dans une basse classe à Compiègne. Arrivé à Compiègne, de zélé malebranchiste devint tout à coup péripatéticien. Le P. Frogerais (nous retrouverons plus tard ce personnage) et le P. Catalan (nul renseignement sur ce père)

n'a manqué, pour avoir le sort du P. André, qu'un peu plus de caractère. Il avait d'abord paru plus dévoué qu'André lui-même au cartésianisme. Le P. Guymond lui avait proposé de renoncer à Descartes et à Malebranche et même de les réfuter; il avait répondu comme André et avec plus de hauteur, que, loin de les réfuter, il était prêt à les défendre. Il traite même assez sévèrement cette concession qu'André avait faite à Guymond, qu'il y avait dans Descartes et dans Malebranche plusieurs propositions fausses. La lettre qu'il lui écrit à ce sujet mérite bien d'être donnée tout entière.

« De la Flèche, ce 4 mai 1712.

« Votre lettre, mon cher collègue, m'a éclairé d'un point que j'étois curieux de savoir, c'est que le P. Guymond me vint trouver cet hiver pour me dire qu'il avoit reçu d'une personne de mérite de la province, qui passoit pour donner dans les idées du P. M., une lettre où elle faisoit abjuration de cette doctrine, ajoutant qu'elle

opérèrent cette conversion ou plutôt cette ridicule métamorphose. Que deviendrez-vous? lui disoient-ils. Étant encore à la Flèche, pressé par le provincial d'abjurer le malebranchisme, il répondit : Vous ne dites rien au professeur de Rouen. On rapporta au P. André ce mot, qui étoit assez déplacé. Lorsqu'il eut abjuré le malebranchisme, on ne s'y fioit pas trop; fut envoyé à Paris pour écrire contre; y composa sa Réfutation. Le style du P. Dutertre parut bien médiocre en comparaison de celui du P. Malebranche, dont il avoit cité mal à propos des passages entiers. Il n'en usa pas de même dans son livre contre l'auteur de la Prémotion physique sous ce titre : *le Philosophe extravaguant*. L'un et l'autre raisonnent assez mal, mais l'auteur de l'Action de Dieu écrit mieux que le P. Dutertre. Le P. Dutertre avoit connu autrefois le P. Malebranche à Paris, et lui faisoit des visites.... Son livre ne lui fit aucun honneur, même dans sa compagnie. On en estima davantage le P. André. Tous les pères qui passoient par Alençon le complimentoient fort en l'assurant qu'on faisoit beaucoup plus d'estime de sa fermeté que de l'instabilité du P. Dutertre, qu'on le plaignoit seulement d'être dans l'erreur; mais plusieurs d'entre eux, gens d'esprit, lui faisoient entendre qu'il pouvoit bien avoir raison. »

y reconnoissoit bien des erreurs dangereuses; je lui répondis alors que, si cela étoit, certainement celui qui abandonnoit ainsi le P. M. ne l'avoit jamais entendu. Il m'a plusieurs fois averti avec beaucoup d'affectation et d'empressement des desseins que les supérieurs ont, dit-il, de pousser à toute outrance ceux qui (*plusieurs mots illisibles*). Il m'a même proposé sérieusement de faire et d'envoyer au père général une protestation de péripatétisme où je désavouerois Descartes, et je ne me suis délivré de toutes ces propositions, dont une étoit encore de travailler à réfuter Malebr., qu'en lui déclarant nettement que je ne trouvois rien dans cet auteur que de très-vrai et de très-édifiant, et que je m'offrois volontiers à le justifier contre ceux qui l'attaqueroient, bien loin de le réfuter. Cette réponse l'a enfin fait désespérer de mon changement, et il me laisse maintenant en repos. Pour sûr, je ne vous conseille pas de lui rien mander dont il puisse tirer avantage; son zèle est trop bouillant pour compter sur un parfait secret. Je suis même fâché que vous lui ayez donné lieu de croire ou de dire au moins que vous trouviez des erreurs dans le P. M.; mais vous pouvez vous retrancher, dans votre réponse, à lui alléguer en général quelques erreurs des cartésiens, comme les idées innées au sens que le commun l'entend, que Dieu ait fait les essences des choses par une volonté aussi arbitraire que celle dont il a créé les choses mêmes, etc. Je suis avec respect, mon cher collègue, votre, etc.

« DUTERTRE, S. J. »

Ce zèle de Dutertre pour le cartésianisme ne demeura pas impuni. Il était à la Flèche, il fut envoyé dans le

petit collége de Compiègne, et encore régent de troisième. Cette disgrâce ne l'ébranle pas, et il prie André d'en bien assurer le meilleur et le plus estimable de leurs amis, c'est à-dire Malebranche.

AU MÊME, A ROUEN.

« A la Flèche, ce 21 juillet 1712.

« Je crois, mon cher collègue, que vous avez reçu un petit paquet que je vous ai envoyé par le neveu de M. Briant; et je ne doute pas qu'ensuite vous n'ayez été fort surpris de ma disposition pour la troisième de Compiègne, à laquelle certes je n'avois pas lieu de m'attendre, non plus qu'à l'affectation qu'on a eue de la rendre si publique, après toutes les honnêtetés et même les caresses que j'avois reçues du R. P. provincial. On a voulu faire, dans ma personne, un exemple capable d'intimider les autres. Dieu en soit loué! Mais il faut avouer qu'on a fait cet exemple de la manière qu'on a cru la plus capable de me mortifier, et sans m'avoir aucunement prévenu que par des témoignages d'estime, qui n'alloient, comme je le vois, qu'à me tromper : conduite que je ne crois pas devoir être tout à fait approuvée. Quoi qu'il en soit, vous pouvez vous assurer, et en assurer aussi *le meilleur et le plus estimable de nos amis*, que je suis tout consolé de ce petit chagrin qu'on m'a fait, et par la bonté de ma cause, et parce que j'ai tâché de contribuer cette année à faire connoître la vérité, en quoi je n'ai pas tout à fait perdu mon temps...

« DUTERTRE, J. »

Avant de se rendre à Compiègne et de quitter la Flèche, Dutertre, qui ne connaît pas bien l'étendue du danger

auquel il s'expose, fait soutenir à ses écoliers, dans les exercices de la fin de l'année, la théorie des idées de Malebranche. Il se vante d'avoir répandu le cartésianisme parmi plusieurs de ses collègues. C'est en vain que les supérieurs l'engagent à changer de système, il n'en sera rien, écrit-il fièrement à André.

AU MÊME.

« A la Flèche, ce 24 août 1712.

« J'ai reçu votre paquet; je m'attendois à peu près à y voir ce que j'y ai vu, et à y remarquer bien des préjugés dans vos censeurs. Il y a pourtant deux choses que je n'approuvois pas tout à fait dans votre thèse, supposé que ce fût votre pensée, comme on le juge dans la censure : 1° que Dieu ne peut anéantir notre âme; car, il me semble évident qu'il la conserve librement, autant qu'il peut l'avoir créée, pour un certain temps déterminé, au bout duquel la cause productive cesse; elle cesseroit aussi, sans qu'il fût besoin pour cela d'un acte de la volonté de Dieu terminé à son anéantissement, car un tel acte répugne; 2° je crois que Dieu peut faire du vide en partageant l'étendue, en éloignant les deux parts, sans conserver aucune étendue physique dans cet intervalle; et je crois que ce qui a trompé sur ce point M. Descartes, c'est qu'il confondoit l'étendue intelligible avec l'étendue physique. Vendredi dernier, qui fut ma dernière séance, le meilleur de nos écoliers, un jeune homme accompli, nommé (*le nom est biffé*), expliqua, à propos de la démonstration de Dieu, tout le système des idées pendant trois gros quarts d'heure, et prouva que nos idées ne pouvoient être que la substance intelligible de Dieu. Ja-

mais vous ne vîtes gens plus étonnés que la plupart de ceux qui l'écoutoient. Je puis vous assurer que la plupart de nos écoliers sont bien au fait et bien établis dans les bons principes. Il y a aussi quatre ou cinq préfets qui sont en bon chemin, mais *occulti propter metum judæorum*. Mais ils appréhendent d'être connus, et je ne leur ferois pas plaisir de les nommer, car vous ne sauriez croire combien la terreur est répandue; il y a tel qui craint même de passer pour être de mes amis. Madame de Cabaret m'a fait l'honneur de me venir voir, je lui ferai vos compliments, et aux autres que j'aurai dorénavant plus de loisir d'entretenir. J'écrirai bientôt à notre bon père; je l'aurois fait dans le temps de sa guérison, si j'eusse su sa maladie [1]. Permettez-moi de saluer M. Larchevêque; c'est un homme que j'estime de tout mon cœur et honore parfaitement. Il voudra bien prendre cette lettre pour une réponse commune à la sienne, jusqu'à ce que je trouve une occasion, qui se présentera apparemment bientôt sur cette fin d'année, pour lui écrire en particulier. Au reste, je vous dirai que tous mes actes ont si bien réussi, que la plupart de nos pères disent hautement que, depuis vingt ou trente ans, on n'avoit entendu d'aussi bons écoliers; mais le P. R. [2] et le P. Guy [3]. ne font pas semblant d'entendre cela. On me donne aussi force atteintes du côté de Paris et ici pour changer

1. Il s'agit ici évidemment de Malebranche.

2. Il est presque impossible que ce soit le P. Gabriel Roy, auteur d'un éloge latin, fanatique et puéril, d'Aristote : *Aristoteli philosophorum principi et philosophiæ parenti elogium, prolusio peripatetica*, authore P. Gabriel Roy, e soc. J., inséré dans les *Selectæ orationes panegyricæ patrum soc. J.*, p. 205, t. II, Lugduni, 1667.

3. Le P. Guymond.

de système; mais il n'en sera rien. Je suis avec respect, etc.

« DUTERTRE. »

Nous allons voir maintenant ce que devint cet altier courage quand la tempête éclata. Dans la dernière moitié de l'année 1712, l'affaire d'André à Rouen prit un très-mauvais tour, comme nous le montrerons tout à l'heure. On parla sérieusement à Dutertre. La peur le prit, et, dans les premiers jours de janvier 1713, il écrit à André pour lui annoncer que, tout considéré, il ne se soucie pas de subir le martyre pour le cartésianisme, qu'il abandonne les opinions de Malebranche et qu'il l'engage à en faire autant.

AU MÊME.

« Ce 31 janvier 1713.

« J'appris hier, mon très-cher père et ami, une nouvelle qui me met dans une très-grande inquiétude par rapport à vous. Au nom de Dieu, prenez bien garde dans les conjonctures présentes à ne pas faire de démarches qui vous engagent dans des suites encore plus fâcheuses peut-être qu'on ne peut à présent prévoir. Je vous dirai franchement que je n'ai jamais cru que la conscience engageât à tenir aucune des opinions du P. Mal., et qu'ainsi elle demande, les choses étant comme elles sont, qu'on les abandonne, pour ne pas résister ouvertement aux ordres exprès des supérieurs et s'exposer à vivre éternellement mal content de soi-même, odieux ou à charge à ceux qui nous gouvernent, ou même à quitter un état que nous devons chérir plus que toute

chose au monde. Permettez-moi, s'il vous plaît, cette ouverture de cœur. C'est ma très-sincère amitié qui me fait vous parler ainsi et je vous prie de me retirer le plus tôt que vous pourrez de l'inquiétude où je suis sur le parti que vous aurez pris par rapport aux propositions qu'on a dû vous faire dimanche ou lundi. Je suis avec respect...., etc.

« DUTERTRE, J. »

Au bas de cette lettre est écrit de la main du P. André :

« J'ai pris le parti de demeurer ferme dans la vérité aux dépens de mon repos et de mon bonheur temporel. »

Et, à côté du passage de la lettre de Dutertre où celui-ci prétend qu'il n'a jamais cru que la conscience engageât à tenir aucune des opinions du P. Malebranche, André a mis cette apostille :

« Pourquoi donc le dire au père provincial qui me l'a redit et à tout l'univers? »

D'ailleurs nous avons vu les lettres antérieures de Dutertre à André. Jusqu'ici du moins ce n'était que de la prudence, une prudence, il est vrai, venue bien vite et poussée bien loin ; mais Dutertre ne s'arrêta pas dans une si bonne route. Après avoir désavoué par politique le système de Malebranche, il va plus loin, et de nouvelles réflexions très-promptement faites le conduisent à penser qu'en effet ce système est faux, même dangereux, et que les raisons des supérieurs pour le combattre sont excellentes. Il ne parle plus seulement à André comme le P. Daviol et comme Porée, mais comme Guymond et comme Hardouin.

AU MÊME.

« A Paris, ce 25 septembre 1715.

« J'ai reçu, mon révérend père et très-cher ami, votre lettre avec un extrême plaisir, parce que j'étois fort en peine de vous depuis sept ou huit mois. Celui qui me l'a rendue m'a dit qu'on vous destinoit à la procure d'Amiens, mais que vous paroissiez peu disposé à recevoir cet emploi. Pour moi, si vous vouliez m'en croire, je vous conseillerois premièrement et avant toutes choses de renoncer sincèrement et de bon cœur aux sentiments que les supérieurs désapprouvent, afin d'être en état d'aller votre chemin et de répondre aux vues qu'en ce cas ils auroient sur vous. J'eus l'honneur de vous écrire, dès le commencement de cette année, que je vous croyois obligé devant Dieu à prendre ce parti dans des conjonctures où les supérieurs se déclarent si nettement et si fortement; mais je vous avouerai franchement que, depuis ce temps-là, j'ai examiné plus sérieusement que jamais les matières dont il s'agit et les raisons des supérieurs, et que je suis très-convaincu tant de la bonté de ces raisons que de la fausseté et du danger de la plupart des opinions auxquelles nous avons été un peu trop attachés. C'est ce qui m'a porté moi à y renoncer hautement et de bon cœur, persuadé qu'il étoit d'un honnête homme d'en user ainsi, et de mépriser dans cette occasion certaines petites considérations qui pourroient arrêter. Néanmoins, comme je serois déraisonnable de prétendre que mon exemple, et bien moins encore mon autorité, fût d'aucun poids sur vous pour vous faire changer d'opinion sur des matières que vous êtes plus capable que moi d'examiner et d'ap-

profondir, l'autre conseil que j'aurois à vous donner, supposé que vous ne puissiez gagner sur vous la première chose, ce seroit d'accepter l'emploi qu'on vous propose; car je crains que les remontrances que vous feriez ne vous attirassent que de nouveaux chagrins; ce qui m'en causeroit, je vous proteste, beaucoup à moi-même; car je vous prie d'être très-persuadé qu'on ne peut avoir pour personne ni plus d'estime ni plus de sincère attachement que je n'en ai pour vous; et jamais rien ne sera capable de diminuer en moi ces sentiments, dans lesquels je suis de tout mon cœur et avec respect, mon révérend père et ami, votre, etc.

« DUTERTRE, J. »

De là à écrire contre Malebranche, et à suivre jusqu'au bout les propositions du P. Guymond il n'y avait plus qu'un pas : Dutertre le franchit rapidement. Il se mit à l'œuvre et il fit paraître, en 1715, un livre intitulé : *Réfutation d'un nouveau système de métaphysique proposé par le P. M..... auteur de la Recherche de la Vérité*, Paris, chez Mazières, in-12, 3 vol. Nous n'avons à juger ni le système de Malebranche ni la réfutation du P. Dutertre. Le système de Malebranche était loin d'être irréprochable, et nous en avons nous-même plus d'une fois signalé les défauts[1]. Le plus grand, qui est commun à Malebranche et à tout son siècle, est de sacrifier un peu trop la liberté de l'homme à la toute-puissance de Dieu, et dans l'action et dans la connaissance; mais entre ce

1. *Passim*, dans les *Fragments de philosophie cartésienne*, et dans les *Cours de l'Histoire de la philosophie moderne;* voyez surtout IIe série, t. II, leç. XI, p. 521.

défaut et l'athéisme il y a un abîme. La théorie des idées, qui a des côtés admirables, en a aussi de défectueux, qu'Arnauld avait signalés bien avant les jésuites. Mais encore une fois, il ne s'agit point ici d'apprécier le mérite intrinsèque du livre du P. Dutertre ; nous voulons montrer seulement quel brusque effet la persécution produisit sur cet esprit présomptueux qui, dans l'intervalle de quelques mois, passant d'une extrémité à l'autre, après avoir repoussé avec éclat les propositions du P. Guymond, finit par aller presque au delà, et par accabler publiquement de sarcasmes d'assez mauvais goût celui qu'il appelait le meilleur et le plus estimable de ses amis. En effet, l'ouvrage du P. Dutertre contre Malebranche est fort souvent imité de celui du P. Daniel contre Descartes. Dès les premiers mots de la préface, voici comment il s'exprime sur le compte de Malebranche : « Après avoir employé quelques temps à l'étude des tourbillons de M. Descartes, cet auteur commençoit à s'ennuyer de voyager toujours dans un monde matériel (ceci ne rappelle-t-il pas le *Voyage du monde de Descartes* par le P. Daniel [1]?), lorsque tout à coup il lui sembla voir s'ouvrir devant lui une autre espèce de monde purement intelligible, où un soleil intelligible découvroit aux pures intelligences mille et mille beautés intelligibles. Il n'hésita pas un moment à y passer, et dès que l'œil de son esprit fut un peu remis de l'éblouissement que lui avoit causé la clarté inusitée de cette idéale région, il eut la satisfaction de connoître avec une entière évidence que ce monde intelligible étoit le Verbe de Dieu. » Et ailleurs : « Il s'applique à examiner de quel côté il devoit tourner pour trouver dans le monde

1. Paris, 1690; nouv. édit. 1702.

philosophique un nouveau pays où personne ne l'eût précédé. Cela ne lui fut pas aisé ; la logique étoit depuis longtemps défrichée, outre qu'elle paroissoit à notre voyageur une terre bien maigre. M. Descartes avoit peuplé toutes les contrées de la physique, et les habitants s'étoient si fort multipliés qu'on avoit été obligé d'envoyer de grosses colonies dans le royaume de la lune et dans toutes les planètes.... » Il y a cent passages de ce genre[1]. Voilà le livre que Dutertre adresse à André avec une lettre du 10 octobre 1715, où il lui demande son avis avec un air de triomphe. André paraît s'être borné à lui répondre qu'il ne pouvait lui dire son sentiment, parce qu'il craignait de trahir ou la vérité ou la charité. Dutertre (lettre du 9 janvier 1716) trouve ce parti *très-sage* et *très-édifiant*. Il se plaint avec amertume que les cartésiens et les malebranchistes ne l'épargnent point ; il énumère avec faste tous les suffrages que son livre obtient ; « en un mot, dit-il, vos bons amis sont encore à me répondre une syllabe ; et des gens de lettres, je dis des séculiers, m'ont assuré qu'ils ne sauroient par où s'y prendre, ce qui ne fait pas grand honneur à la secte. Au reste, mon révérend père, ne croyez pas que je vous dise cela par une sotte vanité ; vous me connoîtriez mal ; je vous le dis par pure charité, parce que je suis fâché de vous voir tenir une conduite qu'on ne peut attribuer qu'à l'entêtement,

1. Il y a un autre ouvrage de Dutertre, fort peu connu, intitulé : *Le philosophe extravagant dans le Traité de l'action de Dieu sur les créatures*, Bruxelles, 1716, où Dutertre affecte le même ton, qui est un peu plus de mise contre Boursier que contre Malebranche. Il faut dire que, dans ce second ouvrage, Malebranche, qui était mort un an auparavant, est plus ménagé, notamment p. 118.

et j'ai cru que ce détail pourroit peut-être avoir quelque bon effet. »

Ici s'arrête la correspondance des deux anciens amis. Tandis que l'un désavouait en aussi peu de temps et avec si peu de ménagement ses premières opinions, celui qu'il avait d'abord accusé d'un peu de faiblesse, y demeura fidèle; nulles menaces ne purent l'ébranler. Il maintint avec modération, mais avec fermeté, ses convictions cartésiennes. Ne pouvant résister à la force, il se soumet, mais en se soumettant il proteste encore.

Au milieu de l'année 1712, le père provincial envoya à André un formulaire à signer et à dicter à ses écoliers. Sans s'y refuser absolument, André adressa au père provincial une lettre où il le prie de ne point exiger de lui cette rétractation publique. La première correspondance faisait allusion à cette lettre que nous possédons aujourd'hui.

« Mon très-révérend père,

« J'ai lu l'écrit que notre révérend père recteur m'a communiqué de la part de Votre Révérence. Je n'ai point de peine à enseigner les opinions que l'on m'y a marquées, même les plus contraires à mes sentiments particuliers. Je crois le pouvoir faire sans manquer à la sincérité chrétienne, parce que, dans les choses que l'on enseigne dans les colléges, et qui n'appartiennent point aux dogmes de la foi, on doit, ou du moins on peut présumer que c'est la robe qui parle et non pas la personne, et de plus parce qu'il semble à propos qu'il y ait là-dessus dans un corps quelque règlement uniforme, de peur que chacun, sous prétexte de vérité, ne s'avisât de débiter

toutes ses visions. Bien ou mal, ce sont les raisons qui m'ont déterminé, contre mon inclination, à entrer, par pure obéissance, dans le métier que je fais. Mais, mon révérend père, en même temps que je vous déclare que je suis prêt à vous obéir sans réserve, en enseignant les opinions de la compagnie, permettez-moi de vous représenter, avec tout le respect que je dois à votre dignité et à votre personne, qu'il ne me paroît aucunement à propos que je fasse une rétractation aussi publique et aussi solennelle que Votre Révérence me la demande.

« 1° C'est un éclat qui ne peut avoir, dans le monde, que de fort mauvais effets. Tout ce que j'ai enseigné jusqu'ici n'y a presque fait aucune sensation, et il semble qu'il n'est pas juste d'exiger une réparation publique pour un scandale qui n'a point été public.

« 2° C'est une espèce de formulaire que vous me donnez à publier, et qui réveillera dans les esprits, déjà prévenus contre nous, des idées qui ne peuvent nous être que fort désavantageuses, surtout dans les matières en question. Il ne s'agit plus de la foi, dira-t-on, et cependant vous voyez l'âpreté de leur zèle pour les opinions qu'ils ont une fois embrassées.

« Je vous prie donc, mon révérend père, d'épargner mon honneur pour celui de la compagnie qui en est inséparable dans cette conjoncture. Cependant, si c'est une chose absolument arrêtée que je dicte une rétractation publique des opinions que je n'ai jamais enseignées ni eu dessein d'enseigner, je veux bien, mon révérend père, abandonner mon honneur et en faire un sacrifice à l'obéissance, mais je ne puis abandonner ni sacrifier la sincérité chrétienne. Vous m'ordonnez de faire une protesta-

tion publique que je tiens pour très-vraies des opinions que je tiens pour évidemment fausses, et pour suspects dans la foi des auteurs que je tiens pour très-orthodoxes. Je ne trouve dans leurs écrits que des erreurs philosophiques, et vous voulez que je déclare que j'y trouve des hérésies. Pardonnez-moi, mon révérend père, si j'ose vous le dire : que l'on me flétrisse, que l'on m'accable, j'y suis prêt ; mais je ne ferai point un pareil mensonge à la face du public, et je n'irai point censurer sans aucun droit des philosophes très-catholiques, contre la persuasion intime où je suis de la pureté de leur foi. Je les combattrai s'ils ont des erreurs, mais je ne flétrirai jamais des auteurs dont la vertu et la religion paroissent à chaque page de leurs écrits, du moins à mes yeux. Je mériterois par un mensonge si abominable les mauvais traitements que j'ai soufferts, et je n'aurois plus de quoi me consoler dans toutes les disgrâces que je vois prêtes à fondre sur moi, si je les avois méritées par un mensonge et par une calomnie.

« Ainsi, mon révérend père, s'il est résolu que je fasse quelque chose, non pas pour apaiser les cris du public qui ne dit mot, mais les murmures de quelques particuliers, dont je ne veux rien dire par réserve, je vous supplie de faire changer tellement les termes du formulaire que je le puisse dicter en mon propre nom, sans blesser en aucune sorte ni la sincérité, ni la justice, ni la charité. Certainement, mon révérend père, je ne devrois pas être réduit à vous demander cela comme une grâce. C'est pourtant la seule que je vous demande, vous promettant du reste que tout ce que je puis faire sans crime pour vous contenter, je le ferai sans peine. Mais que j'aille faire profession ouverte de tenir pour très-vrai ce que je

tiens pour très-faux, telles que sont les opinions que l'on me spécifie sur la nature des idées; que j'aille donner à croire que j'ai jamais eu le moindre sentiment contraire aux décisions des conciles de Trente, ou de Constance, ou de Vienne, soit sur la nature de nos âmes ou sur le mystère adorable de mon maître; que j'aille malignement décrier en matière de religion des auteurs illustres qui n'ont erré qu'en matière de philosophie; que j'aille enfin, contre toute vérité, me faire passer moi-même pour un aveugle sectateur de leurs opinions singulières, malgré l'horreur naturelle que j'ai toujours eue pour l'esprit de secte et de cabale, quoique jamais dans les matières philosophiques je ne rendis hommage qu'à la raison, et quoique je combatte sincèrement ces auteurs en plusieurs endroits de mes écrits, et peut-être avec plus de force que ceux qui m'accusent de les suivre, par exemple M. Descartes dans presque toute sa métaphysique, et le P. Malebranche dans tout ce qui regarde la manière d'expliquer l'acte libre de notre volonté; pardonnez-moi, mon révérend père, je vous déclare que je ne rendrai jamais faux témoignage, ni contre moi-même ni contre personne; c'est bien assez que les autres me calomnient; il y a longtemps que je le souffre, et, Dieu merci, en patience.

« Votre Révérence sait elle-même qu'il y avoit une calomnie atroce dans le petit extrait qu'elle me lut à la visite, et qu'apparemment ce fut pour cette raison qu'elle ne voulut jamais me le mettre dans les mains, malgré mes instances et peut-être malgré la justice. Il y en a deux presque aussi énormes dans l'écrit que vous m'envoyez. 1° Que *l'an passé*, pour peu qu'on me poussât

dans les disputes, il y avoit toujours *du malebranchisme* dans mes *dernières* réponses; 2° qu'à certaine dispute, que l'on n'a garde de marquer, je parlai d'une manière peu orthodoxe du libre arbitre. Ce sont des faits absolument faux et calomnieux. Le premier ne peut être avancé que par des gens peu instruits, qui prennent pour malebranchisme tout ce qu'ils n'entendent pas ou peut-être aussi, pour ne rien dire de plus, tout ce qui est assez clair pour être entendu sans peine. Mais, pour le second fait, ce n'est plus ignorance; la vérité m'oblige à vous déclarer que c'est une imposture abominable, et dont je ne manquerois point de vous demander justice, si j'étois en état de pouvoir l'obtenir, et que l'on pût être dans la disposition de me la rendre. Mais je me tiendrai encore trop heureux si l'on veut bien ne me faire aucune violence. Je prie Dieu, par N.-S. J.-C., de calmer votre esprit irrité par de faux rapports, par de mauvais conseillers, peut-être plus encore par de mauvais soupçons, et de tempérer par sa douceur la vivacité de votre conduite, qui ne peut avoir que des suites fâcheuses dans la compagnie et dans le monde. *Principes gentium dominantur eorum; vos autem non sic*[1]. Je vous demande pardon, mon révérend père, de la liberté que je prends; dans les circonstances où vous me réduisez, il semble qu'il me doit être permis de dire quelque vérité pour me défendre de tant de faussetés que l'on m'attribue. En tout cas, mon révérend père, je suis prêt à tout événement: *Si dixeris, mihi non places, præsto sum;* si vous me dites même : *Satrapis non places*[2], je suis prêt à obéir

1. *Evangile*, etc.
2. *Les Rois*, etc.

dans tout ce que je pourrai faire sans désobéir à Dieu. C'est en lui, et dans l'union de son esprit saint, que je suis, avec un profond respect..... etc. »

Cette lettre, loin de calmer le père provincial, l'aigrit au contraire, et il exigea du P. André une profession de foi sur chacun des articles du formulaire. Nous n'avons pas ce formulaire, mais la réponse d'André nous le fait connaître suffisamment. Elle roule précisément sur les points consignés dans la pièce célèbre appelée par Bayle *Concordat entre les jésuites et les pères de l'Oratoire* [1], à savoir les accidents absolus, l'essence de l'âme, l'essence du corps, les formes substantielles, l'union de l'âme et du corps, la nature des idées, les idées claires, l'action des esprits, etc. Sur toutes ces questions André s'explique de la manière la plus catégorique. Nous sommes heureux de posséder et de pouvoir publier ce morceau important.

« 1er décembre 1712.

« Mon très-révérend père.

« Quelque sensible que je sois à l'outrage que l'on me fait, en jetant des soupçons si cruels sur ma religion et sur ma bonne foi, je ne m'en plaindrai point à Votre Révérence ; je me contenterai de la prier très-humblement de lire avec un peu d'attention et d'équité l'exposition que je lui envoie de mes sentiments sur tous les articles en question. S'il y en a un seul qu'il ne soit pas permis d'avoir dans l'Église, et qui n'ait pour garant des auteurs dont la foi ne peut être suspecte, je m'offre à le quitter

1. Plus haut, p. 51, et *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes*, Amsterdam, 1684.

sans réplique et à l'instant même qu'on me le fera connoître. Mais je demande une grâce à ceux qui en feront l'examen, et qu'il semble que l'on devroit me nommer selon les règles de la justice, c'est de n'être point déterminés à regarder comme hérétiques tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'être de leur opinion. A cela près je ne crains rien, et les juges les plus éclairés me seront toujours les plus agréables. Voici donc la profession de foi que l'on me demande.

« I. Sur les accidents absolus.

« Sur le mystère de la sainte Eucharistie, je dis anathème avec toute l'Église, à Zuingle, à Calvin, à Wiclef et à Luther. Je crois que N.-S. Jésus-Christ, Dieu et homme, corps, âme et divinité, se trouve réellement et identiquement, substantiellement et proprement dans toutes les hosties consacrées, et dans chacune de leurs parties, du moins après leur séparation; que toute la matière du pain et du vin se change véritablement au corps et au sang de Jésus-Christ, notre bon pasteur et notre vraie nourriture, non-seulement spirituelle mais corporelle; que cette conversion admirable est justement appelée transsubstantiation[1] dans un sens propre et très-convenable à la chose signifiée; qu'après ce changement miraculeux et singulier il ne reste du pain et du vin que les seules espèces. Enfin, je transcrirai, si l'on veut, tout ce que les conciles de Trente, de Latran et de Constance nous obligent à croire là-dessus; car je le crois expressément et distinctement comme un dogme de foi révélé de Dieu, et proposé par son Église à la croyance de tous les fidèles:

1. La prétention d'expliquer le mystère de la transsubstantiation est

je suis prêt de le démontrer contre tous les hérétiques et de le signer de tout mon sang. Mais je ne crois pas que Dieu ait révélé, ni dans l'Écriture ni dans la tradition, ni par la voix de son Église, ni en termes exprès, ni par conséquence, qu'il y ait des accidents absolus[1] dans le saint sacrement de l'autel, ni que ces accidents qui y restent sans sujet soient l'extension de la quantité du pain et du vin, et moins encore que l'essence du corps ne consiste point dans l'étendue, je ne dis point déterminée, je reconnais que c'est une erreur de M. Descartes, mais dans quelque étendue indéterminément.

« Voici les raisons que j'ai de douter que ce soient là des articles de foi, et que je prie d'examiner sans prévention et devant le Seigneur, qui ne veut point, il est vrai, que l'on retranche rien de sa parole, mais qui ne veut pas aussi que l'on y ajoute :

« 1° Le saint concile de Trente, qui dans cette matière est la règle la plus juste que nous puissions avoir de notre foi, et qui me semble avoir décidé clairement tout ce que nous devons croire, ne fait aucune mention de ces accidents absolus ; il ne parle que d'espèces qui restent seules, dit-il, après la consécration : *manentibus duntaxat speciebus*. Pourquoi s'est-il servi si constamment, et dans les canons et dans les chapitres, de ce mot d'espèces ; et pourquoi ne s'est-il jamais servi du mot d'accidents, s'il a voulu faire un article de foi des accidents absolus ? ou plutôt n'est-il pas manifeste et par son silence et par le

une des fautes qui firent le plus de tort au cartésianisme. Sur ce point obscur de l'histoire de la philosophie cartésienne, nous possédons des documents importants et la plupart inédits, que nous ferons connaître un jour.

1. Voyez plus haut le Mémoire d'Arnauld, p. 14, etc.

terme dont il a pour ainsi dire affecté de se servir, qu'il a regardé ce point comme étranger à la foi, dont il avoit dessein d'établir le dogme sans entrer dans les questions sur lesquelles les docteurs catholiques étoient partagés, comme l'histoire de Palavicin le remarque en plusieurs endroits?

« 2° Depuis le concile de Trente on a toujours vu dans l'Église des docteurs très-orthodoxes qui ont soutenu qu'il ne restoit dans l'Eucharistie, après la consécration, que les pures apparences du pain et du vin, sans rien d'absolu. Pour en être persuadé il n'y a qu'à lire le célèbre P. Maignan, *Appendice quinta ad philosophiam sacram, etc.*[1].

« 3° Il paraît évident, par la lecture des anciens auteurs, que ce que l'on a d'abord appelé accident n'étoit autre chose que les qualités sensibles de couleur, d'odeur, de saveur, etc.; qu'ensuite on y ajouta la quantité ou l'extension de la matière du sacrement, et que de là on a conclu enfin l'existence de cette espèce d'être qu'on a depuis appelé dans l'école accident absolu, à ce qu'il me paraît sans aucun fondement dans la tradition des saints Pères.

« 4° On soutient, tous les jours, dans les écoles les plus catholiques, que l'essence du corps consiste dans quelque étendue indéterminément, et il est impossible, dans quelque opinion que l'on soit, de concevoir autrement la substance corporelle. Toute la géométrie est fondée sur cette notion claire du corps. L'Écriture sainte elle-même ne nous en donne point d'autre. Notre-Seigneur Jésus-Christ la suppose évidemment. Saint Augustin y est formel dans

1. Voyez plus haut, p. 24.

presque tous ses ouvrages, principalement dans le livre qui a pour titre *De la quantité de l'âme*, dont le dessein est de faire voir que l'âme est quelque chose de très-réel, quoiqu'elle ne soit point corporelle, c'est-à-dire étendue en longueur, largeur et profondeur, comme lui-même s'en explique. *Videtur enim mihi quasi nihil esse anima si nihil est horum*, lui dit son interlocuteur ; et je dis après lui avec bien plus de raison : *Videtur mihi nihil esse corpus, si nihil est horum*, chapitre 3. edit. Lovan. [1].

« Cependant, mon révérend père, je suis prêt de soutenir ce premier article, tel qu'on me le prescrit, pourvu qu'on ne m'oblige point contre ma conscience à m'en faire un article de foi, avant la décision de l'Église.

« II. Sur l'essence de l'âme.

« Dans le second article, je crois qu'il y a des expériences qui prouvent assez bien que l'âme pense dès le ventre de la mère; mais je n'ai point de peine à croire qu'elle puisse absolument être sans penser ; car Dieu est bien puissant, et je ne connois pas assez clairement l'essence de l'âme pour en parler aussi décisivement que les cartésiens.

« III. Sur l'essence du corps.

« Pour ce qui est de l'essence du corps, je suis persuadé avec saint Augustin, par l'idée claire que nous en avons et que la foi suppose sans la détruire, qu'elle consiste, non pas, comme le prétend M. Descartes, dans une étendue déterminée, mais dans quelque étendue indéter-

1. Édit. des Bénédictins, t. I, p. 403.

minément, comme je l'ai déclaré ci-dessus. A l'égard de la pénétration, je ne crois pas que les saints Pères en aient jamais parlé dogmatiquement, du moins quand on y ajoute le terme proprement dit. Les Pères de Trente n'en disent pas un mot dans un si grand nombre de décisions et d'explications sur le mystère de la sainte Eucharistie, et l'on sait assez que l'on peut expliquer tous les miracles dont on me parle sans avoir recours à aucune pénétration proprement dite; et cela en plusieurs manières que mes examinateurs sauront mieux que moi. Il est clair qu'il suffit pour le dessein de l'Évangile et des saints Pères qui l'interprètent que ces passages du corps de Notre-Seigneur soient miraculeux et surnaturels, sans qu'il soit nécessaire d'y rien admettre qui choque manifestement la raison. En un mot, je ne crois pas que l'on en puisse faire un dogme de bonne foi, ce qui ne m'empêchera point de l'enseigner de la manière la plus commune.

« IV. Sur les formes substantielles.

« Je tiens, contre certains philosophes, que Dieu peut faire un nombre infini de substances qui ne soient ni esprit ni corps; mais je suis en même temps convaincu qu'il y a une manifeste contradiction qu'il tire ou qu'il éduise de la matière quelque substance qui ne soit pas matière, qui soit plus noble que la matière, qui soit capable de connoître, de sentir, d'avoir des appétits, proprement ainsi appelés, etc. Ce sentiment, pris à la rigueur et joint à celui qui veut que les corps n'aient essentiellement aucune étendue actuelle, me paraît détruire absolument la preuve la plus belle et la plus convaincante de l'immortalité de l'âme. De plus, une âme est assez inutile à une

bête, puisque cette âme même a besoin d'une détermination étrangère pour être déterminée à une chose plutôt qu'à une autre. Il est vrai que la pure machine est d'un autre côté bien difficile à soutenir, cela révolte; mais il me semble que l'ignorance où nous sommes des ressorts et des organes qui la composent en fait toute la difficulté. Cependant je ferai là-dessus tout ce que l'on voudra.

« V. Sur l'union de l'âme et du corps.

« Pour le cinquième article, je le crois intérieurement et dans toute son étendue, par raison autant que par soumission au saint concile de Vienne.

« VI. Sur la nature des idées.

« Sur la nature des idées, je ne tiens que le pur sentiment de saint Augustin, qui a soutenu évidemment: 1° que nos idées étoient distinguées de nos perceptions; 2° que nos idées étoient en Dieu. Pour s'en convaincre, à n'en pouvoir douter, il n'y a qu'à lire attentivement son livre *De Magistro*, le second *Du libre arbitre*, le livre *des* 83 *Questions*, quest. 46, le livre XIIe *De la Trinité*, le Xe de ses *Confessions*, *etc.* Mais, pour en épargner la peine à mes censeurs, permettez-moi, mon révérend père, d'en rapporter ici un passage décisif et sur lequel seul je consens qu'ils me jugent. Il est tiré du livre *des* 83 *Questions*, quest. 46 [1].

« Ideæ sunt formæ quædam principales et rationes « rerum stabiles atque incommutabiles, quæ ipsæ for- « matæ non sunt ac per hoc æternæ ac semper eodem « modo sese habentes, quæ in divina intelligentia conti- « nentur, et cum ipsæ neque oriantur neque intereant,

1. Édit. des Bénédictins, t. VI, p. 17.

« secundum eas tamen formari dicitur omne quod oritur « et interit.

« Anima vero negatur eas intueri posse nisi rationalis, « ea sui parte qua excellit, id est ipsa mente ac ratione, « quasi quodam oculo suo interiore atque intelligibili. « Nec omnis et quælibet anima rationalis, sed quæ sancta « et pura fuerit, hæc asseritur illi visioni esse idonea, « id est quæ illum ipsum oculum, quo videntur ista, sa- « num et sincerum, serenum et similem iis rebus quas « videre intendit, habuerit.

« Quis autem religiosus aut vera religione imbutus, « quamvis nondum possit hæc intueri, negare tamen au- « deat omnia quæ sunt, id est quæcumque in suo genere « propria quadam natura continentur, Deo auctore esse « procreata? Quo semel constituto atque concesso, quis « audeat dicere Deum irrationabiliter omnia condidisse? « Quod si recte dici et credi non potest, restat ut omnia « ratione sint condita. Nec eadem ratione homo qua « equus; hoc enim absurdum est existimare; singula igi- « tur propriis creata sunt rationibus. Has autem rationes « ubi arbitrandum est esse nisi in mente Creatoris? Non « enim extra se quidquam intuebatur, ut secundum id « constitueret quod constituebat; nam hoc opinari sa- « crilegum est.

« Quod si hæ rerum creandarum creatarumque rationes « in divina mente continentur, neque in divina mente « quidquam nisi æternum atque incommutabile potest « esse, atque has rerum rationes principales appellat « ideas Plato, non solum sunt ideæ, sed ipsæ veræ sunt, « quia æternæ sunt atque immutabiles manent, quarum « participatione fit ut sit quidquid est, quoquo modo est.

« Quas rationes sive ideas, sive formas, sive species, « sive rationes licet vocare et multis conceditur appellare « nominibus, sed paucissimis licet videre quod verum « est... etc. »

« Il est donc clair, mon révérend père, que, selon saint Augustin : 1° il y a des idées en Dieu, 2° l'âme raisonnable voit ces idées quand elle se détache l'esprit et le cœur des choses terrestres qui pourroient obscurcir son œil intérieur ; 3° que chaque chose a son idée en Dieu, formellement distinguée de toute autre idée, et par conséquent que l'on peut voir l'une sans voir l'autre, l'idée de l'homme sans voir l'idée du cheval, et par conséquent voir l'idée des corps sans voir l'idée des esprits, et par conséquent encore voir les idées des créatures sans voir formellement l'essence divine, si ce n'est de la manière qu'il est écrit : *omnes vident eum*, *unusquisque intuetur procul*, c'est-à-dire, en un mot, que l'on peut voir Dieu en tant que participable par les créatures, sans le voir proprement et formellement en tant qu'il est incommunicable, et, si j'ose ainsi dire, imparticipable. Tout cela, mon révérend père, est évidemment de saint Augustin, qui n'étoit pourtant pas un fanatique, ni un hétérodoxe, comme vous permettez que l'on m'appelle sans que j'y aie donné la moindre occasion. Ce grand docteur de l'Église ne crut pas être un visionnaire pour être dans ces sentiments ; et, quoiqu'il assurât que l'âme raisonnable vit en Dieu les idées éternelles, *nulla interposita natura*, c'est-à-dire, si je ne me trompe, immédiatement, il ne crut pas pour cela que l'on en pût conclure que nous voyons clairement l'essence de Dieu dès ce monde, ni que son opinion pût jamais être confondue

ridiculement avec des hérésies qu'il a lui-même combattues (les Anoméens). M. de Cambray, depuis la page 171 jusqu'à 226 [1].

« VII. Sur les idées claires.

« Je conviens que nous avons bien des idées obscures, les unes parce qu'elles sont vagues, indéterminées, et comme dans un éloignement infini, et les autres parce que les ténèbres de nos sentiments les obscurcissent, les troublent et les confondent. Ainsi je n'ai point de peine sur cet article.

« VIII. Sur l'action des esprits, etc.

« J'en ai encore moins sur l'action de l'âme. Mais est-il possible qu'après avoir soutenu si publiquement, contre le père Malebranche, que l'âme agit réellement et physiquement en elle-même, qu'elle se modifie, qu'elle se détermine par une action positive dont elle est véritablement cause efficiente, on me vienne opposer aujourd'hui mon propre sentiment comme un remède à mes erreurs? Faites lire, mon révérend père, le traité de l'âme que j'ai dicté à Amiens[2]; vous y trouverez des preuves convaincantes que je ne regarde point cet auteur comme *mon maître*, et que je l'abandonne quand il abandonne lui-même la vérité qui seule a le droit de régner sur les esprits. Pour ce qui regarde l'action des esprits sur les corps, et particulièrement l'action de l'âme sur le corps qu'elle anime, je trouve quelque difficulté; mais, n'ayant là-dessus aucune démonstration, et d'ailleurs ayant tou-

1. *Traité de l'Existence de Dieu*, 1re part. ch. 1 et 2, et IIe part. ch. 1.

2. André y était donc resté au moins quelque temps.

jours cru que le terme de causes occasionnelles n'exprime pas assez fortement la puissance des esprits, je ne vois aucune raison qui m'empêche de conformer mon jugement à tout ce que l'on exige de moi.

« Sur tout le reste on me propose ce que je pense, excepté néanmoins sur la béatitude objective de l'état de pure nature, que je crois impossible. Quant au terme, si l'on y admet une espèce de vision intuitive de la divine essence, l'Église permet sur cela de penser ce que je veux, et je suis prêt à faire tout ce qu'on voudra, et même à dicter une rétractation de ce que j'en ai avancé.

« Voilà, mon révérend père, un exposé fidèle de mes sentiments les plus intimes, par où l'on voit assez que je ne puis pas dire le *profiteor me vera credere:* 1° des accidents absolus; 2° de l'essence du corps indépendante de toute étendue actuelle; 3° des formes substantielles; 4° du sentiment contraire à saint Augustin sur la nature de nos idées, du moins jusqu'à ce que j'aie reçu l'instruction que je prie Votre Révérence de me faire donner par des gens habiles, sensés, non prévenus, et qui ne veuillent point demeurer cachés pour être en droit de dire tout ce qu'il leur plaît. Enfin j'enseignerai tout ce qu'on voudra, je ferai telle rétractation que l'on voudra, la plus humiliante pour moi, la plus glorieuse pour la compagnie, dont je serois ravi de procurer la gloire au prix de tout l'honneur du monde. Mais pour me convaincre intérieurement, je demande des raisons, et il me paroît qu'il ne doit pas suffire que l'on me dise en général : *cette doctrine ne vaut rien.* Il n'est pas à propos pour nous que cette manière de censurer les opinions contraires aux nôtres soit autorisée par les gens sages; il n'y auroit plus

que des hérétiques dans le monde. Je vous prie donc, mon révérend père, de me donner des censeurs plus équitables et moins emportés, qui ne me traitent point d'entêté sans avoir tâché de me convaincre, ni de fanatique sans avoir démontré mes visions, ni d'hétérodoxe sans avoir découvert mes hérésies, ni d'homme de mauvaise foi sans en apporter aucune preuve; c'est la dernière chose que l'on doive reprocher à tout homme avec qui l'on veut encore avoir quelque société. Je parlerai une autre fois à Votre Révérence de la calomnie évidente qui était contenue dans le papier qu'elle me lut à la visite, que je lui demandai, qu'elle me refusa, et qu'il semble que vous ayez oublié. Je suis avec respect, etc. »

Cette fois la compagnie se piqua d'honneur et consentit à discuter avec André. Elle chargea trois de ses plus fortes têtes d'examiner sa profession de foi, et l'un d'eux eut ordre d'y répondre article par article. Cette réponse, à ce qu'André nous apprend, était un petit in-folio. Il en fit un extrait qu'il envoya à Malebranche, et cet extrait se trouve dans nos papiers. Il est lui-même fort étendu. André a mis de loin en loin à la marge quelques notes très-succinctes : « L'auteur de cet écrit est inconnu, dit André dans une de ces notes, et se cache, à ce qu'il dit, par ordre de ses supérieurs. Cependant il parle comme un pape. » En effet, même dans l'extrait, le ton est toujours celui d'un supérieur. Malebranche y est traité, comme philosophe et comme théologien, avec beaucoup de hauteur. C'est le thème développé dans le livre du P. Dutertre. Il est à peu près certain que cette pièce lui avait été communiquée aussi bien qu'à André, et il est vraisemblable qu'elle lui aura été donnée comme le fond

de la réfutation de Malebranche qu'on lui demandait. C'est le même esprit, ce sont les mêmes arguments présentés à peu près dans le même ordre ; on y accuse Malebranche de n'avoir aucune originalité en philosophie, et d'être seulement un écolier de Descartes, qui n'a ajouté à la doctrine du maître que des contradictions et des extravagances. On s'attache particulièrement à réfuter la théorie des idées ; et, comme André avait prétendu retrouver cette théorie dans saint Augustin, le père jésuite qui lui répond expose à son tour ce qu'il appelle la vraie doctrine du grand docteur : tout ce morceau a presque passé dans l'ouvrage du P. Dutertre. Les citations de saint Augustin sont les mêmes, le style seul est un peu changé ; il est plus ironique et moins violent dans le livre imprimé que dans la pièce manuscrite. Ici Malebranche est partout représenté comme un fanatique et comme un fou. L'esprit général qui y règne est celui du péripatétisme, comme l'esprit du platonisme domine dans Malebranche et dans André. De là les défauts et les mérites de ce *factum* philosophique. L'empirisme d'Aristote n'a pas toujours tort contre l'idéalisme de Platon ; il en faut dire autant des jésuites à l'égard de Descartes et surtout de Malebranche. Comme ils eurent souvent raison contre Port-Royal en théologie, dans la grande affaire de la grâce, où ils se portèrent les défenseurs de la liberté et de la puissance de la volonté humaine, de même en philosophie leur empirisme péripatéticien a quelquefois l'avantage du sens commun contre la théorie des idées et la fameuse vision en Dieu. Ils en parlent déjà comme le fit plus tard leur célèbre écolier Voltaire, qui avait pris à Louis-le-Grand chez les jésuites le fond de sa philosophie, et la développa pendant son séjour en An-

gleterre dans l'étude de Locke et par le commerce de ses disciples[1]. Reste à savoir quel peut être l'auteur de la pièce qui est entre nos mains. Rapin[2] était mort en 1687, Le Valois[3] en 1700. Letellier était occupé à diriger la conscience de Louis XIV. Hardouin n'était pas consulté, comme il le dit lui-même[4]. Baltus[5], cité dans cet écrit, n'en peut être l'auteur. Je ne vois plus guère, parmi les jésuites de France de cette époque, d'autres personnages versés dans les matières philosophiques, que le P. Daniel[6] et le P. Tournemine[7], tous deux en posses-

1. Sur la philosophie de Voltaire, voyez Ire série, t. III, Ire leç, p. 58, et leç. IIe, p. 80.

2. Auteur de la *Lettre d'un philosophe à un cartésien de ses amis*, Paris, 1675. Le cartésien auquel cette lettre est adressée est le P. Dom Robert des Gabets (Voyez *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 102). Le P. Le Valois, dans son livre : *Sentiments de M. Descartes opposés à la doctrine de l'Église, et conformes aux erreurs de Calvin*, Paris, 1680, citant cette lettre aux pages 54, 55 et 56, chap. 5e, l'attribue au P. Pardies, et Moreri ne la met point parmi les écrits de Rapin ; mais, dans l'imprimé, elle est positivement signée R.... J(ésuite).

3. Il était né à Melun en 1639 ; régent de philosophie à Caen, confesseur des princes, petits-fils de Louis XIV, enfin supérieur de la maison de Paris. Voyez Moreri et la Vie du P. Le Valois en tête de ses Œuvres spirituelles, 5 vol. Paris, 1706.

4. Voyez plus haut sa lettre à André, p. 526.

5. Né à Metz en 1661, entré dans la société en 1684, appelé à Rome en 1717, pour y examiner les livres. A son retour en France, tour à tour recteur de divers colléges, bibliothécaire à Reims, et mort en 1745 ; auteur de la *Défense des SS. Pères accusés de platonisme*, Paris, 1711 ; *Jugement des SS. Pères sur la morale de la philosophie païenne*, Strasbourg, 1719, etc.

6. Gabriel Daniel, né à Rouen en 1649, entré chez les jésuites en 1667, régent de rhétorique à Hesdin et à Eu, de philosophie à Rennes et à Paris, de théologie à Rouen, bibliothécaire, puis supérieur de la ma son professe de Paris, mort en 1728. Ses écrits sont fort nombreux. Comme historien, il est très-estimé. Ses autres ouvrages ont été recueillis en 5 vol. in-4o, sous ce titre : *Recueil de divers ouvrages philosophiques, théologiques, historiques, apologétiques et de critique*, Paris, 1724.

7. René-Joseph de Tournemine, d'une famille noble de Bretagne, né à

sion d'une grande autorité dans leur compagnie, et fort engagés contre le cartésianisme. Le P. Buffier[1] n'avait pas encore la célébrité qu'il acquit en 1724 par la publication de son traité des *Vérités premières*, et il était trop judicieux et trop modéré pour prêter sa plume à des accusations souvent injustes et durement exprimées. Au reste, voici presque en totalité l'extrait de cette pièce fait par André lui-même avec ses notes.

GLOIRE A DIEU PAR N.-S. JÉSUS-CHRIST.

EXTRAIT D'UN ÉCRIT FAIT POUR RÉPONDRE A MA LETTRE AU PÈRE PROVINCIAL, 1er DÉCEMBRE 1712.

« 1° Raison pourquoi on me dit des injures dans cet écrit et dans un autre. C'est, dit-il, que l'on savoit des supérieurs que le P. André refusoit de se déclarer contre le P. Malebranche, et qu'il alloit jusqu'à dire que c'est un auteur très-orthodoxe, et dont la piété paroît à chaque page de ses ouvrages.

« 2° Le P. Malebranche adopte et aggrave tout ce qu'il y a d'erroné en matière de religion dans le cartésianisme. Il y ajoute un grand nombre d'autres erreurs : les unes déjà formellement condamnées par l'Église, les autres ou directement contraires à la tradition, ou si dange-

Rennes en 1661, entré dans la société en 1680, successivement régent d'humanités, de philosophie et de théologie, placé en 1701 à la tête de la rédaction des Mémoires de Trévoux, bibliothécaire de la maison professe en 1718, mort en 1759, Voyez son éloge dans les Mémoires de Trévoux, septembre 1759, Il a beaucoup écrit sur l'histoire, la numismatique et la philosophie. Ses ouvrages philosophiques sont de petites dissertations éparses dans les Mémoires de Trévoux, et qui mériteraient d'être rassemblées.

1. Il en sera parlé plus tard.

reuses, vu les conséquences qu'on en peut tirer, qu'aucun théologien savant et orthodoxe ne peut excuser cet écrivain que sur son extrême ignorance en tout ce qui regarde l'Écriture et la tradition. Véritablement elle va si loin, que pour cet auteur, citer un passage de l'Écriture ou un endroit des Pères, et le prendre à contre sens, c'est à peu près la même chose.

« 3° Le P. André a-t-il pu s'aveugler au point de ne pas voir dans *la Recherche de la Vérité* toutes les erreurs condamnées depuis si longtemps dans Baius sur l'état de pure nature, *quoad viam*, de n'y pas apercevoir un sentiment pire que celui de Jansénius sur la nature du péché originel, et de ne pas reconnoître dans le *Traité de la Nature et de la Grâce* la plus insigne témérité qui fut jamais sur tout ce qui regarde l'économie du salut des hommes, que cet auteur ose régler suivant son caprice, d'une manière toute contraire à ce que l'Église, fondée sur la parole de Dieu et sur la tradition contenue dans les ouvrages des anciens Pères, nous en a appris jusqu'ici.

« 4° Quoi! le P. André trouve de la piété dans les *Méditations chrétiennes* du P. Malebranche, qui, pour autoriser son dangereux fanatisme, ose le faire débiter par le Verbe éternel lui-même qu'il introduit sur la scène, et à qui il fait dire tout ce que son imagination déréglée lui fournit d'extravagances et d'erreurs? a-t-on pu n'être pas indigné en voyant le P. André regarder comme pieux et saint ce qui doit causer de l'horreur à tout chrétien bien instruit de sa religion?

« 5° Au reste, on apporte en même temps la raison qu'on avoit de ne pas conter[1] absolument sur la pré-

1. *Sic.*

somption (en faveur de ma catholicité) en ajoutant que le P. André étoit plus que suspect pour des opinions en partie hétérodoxes, et en partie entièrement contraires aux règlements de la compagnie, supposé que le malebranchisme soit un fanatisme hétérodoxe, ce qu'on croit pouvoir démontrer et ce qu'on a démontré en effet dans ce dernier écrit.

« 6° Il conte que le P. André contre sa promesse a enseigné à Rouen au moins une des propositions malebranchistes [1] à la censure desquelles il avoit souscrit. Au reste on n'avance rien ici dont on n'ait la preuve en main, tirée des lettres du R. P. provincial. Tous les jours, sur de bonnes et certaines preuves [2], on juge que des gens sont fort entêtés sans qu'on ait aucun dessein ni aucune obligation de les convaincre. On avait ordre des supérieurs, non pas de convaincre le P. André, mais de juger s'il tenoit pour le malebranchisme.

« 7° Le R. P. provincial assure en une de ses lettres qu'on a entre les mains que la proposition avancée à Rouen par le P. André, touchant la béatitude surnaturelle, qu'il fait consister dans une simple passion [3], est une de celles à la censure desquelles il avoit souscrit en promettant de ne les plus enseigner.

« 8° Si ce n'est pas une illusion de croire trouver des preuves du sentiment qu'il a (sur l'essence de la matière), fondées sur l'autorité de l'Écriture en général et

1. Note d'André : « fausseté. »

2. « Belles preuves ! »

3. « Je n'ai point dit ici que ce fût une pure passion en excluant l'acte vital, mais en excluant l'acte libre, ce qui est évident. Ainsi je ne sais si leurs injures ne doivent pas retomber sur ceux qui les disent si hardiment. »

en particulier sur les paroles de J.-C., dont le P. André fait mention en cet endroit de sa lettre, on avoue qu'on ne sait pas ce que c'est que cette vision. On en trouve une autre dans la ligne précédente, où le P. André avance que la géométrie est fondée sur la notion claire de l'extension comme la véritable essence des corps. Voilà, ce me semble, des visions assez bien démontrées.

« 9° L'erreur les suit de près dans la conclusion que le P. André tire de l'essence prétendue des corps en niant que la pénétration proprement dite soit possible même par miracle. On va lui démontrer que tous les anciens Pères en ont pensé bien autrement, fondés, non sur des visions, mais sur l'autorité de la parole de Dieu

« 10° Point de solidité ni d'étendue dans le P. Malebranche. Il a philosophé toute sa vie : après tant d'années qu'a-t-il trouvé de raisonnable qu'on puisse regarder comme une découverte? Tout ce qu'il a de bon est tiré de Descartes et des autres nouveaux philosophes. Dès qu'il a voulu changer quelque chose en ce qu'il a pris, il l'a gâté s'il étoit bon, et s'il étoit mauvais il ne l'a pu bien corriger. Par exemple, ses règles du mouvement universellement méprisées sur lesquelles il a tant varié[1], etc.

« 11° En matière de théologie c'est bien pis ; on ne le peut excuser d'avoir voulu s'en mêler, lui qui n'eut jamais la moindre teinture d'érudition ecclésiastique.

« 12° Deux défauts essentiels dans le *Traité de la Nature et de la Grâce :* le premier est que sur une question

1. Voyez *Fragments de philosophie cartésienne*, CORRESPONDANCE DE MALEBRANCHE ET DE LEIBNITZ, p. 595, etc.

qui ne se peut décider que par la seule autorité de l'Écriture et de la tradition contenue dans les ouvrages des Pères, le P. Malebranche ne cite pas un seul passage pour appuyer son système; le second défaut est beaucoup plus grand que le premier. Cet ouvrage n'est fait que pour bien expliquer comment la sincère volonté qu'a Dieu du salut de tous les hommes, et le sang de J.-C. répandu pour tous sans exception, se peuvent accorder avec le salut d'un si petit nombre d'élus et la damnation d'un si grand nombre de réprouvés. Or il n'a fait qu'embarrasser la question. Preuve. Selon le P. Malebranche, J.-C. ne pense pas toujours actuellement à chaque objet particulier. Mais du moins il a toujours présentes à l'esprit toutes les vérités générales dont la théologie est composée. Il voit donc toujours, si le système du P. Malebranche est vrai, que tous les hommes à qui il ne voudra pas se donner la peine de penser en particulier, et souvent, et dans les circonstances d'où dépend leur salut, en désirant que le prix de son sang leur soit appliqué, seront infailliblement damnés. Si donc il manque à penser souvent, et de la manière qu'on vient de dire, à tant de gens qui se damnent, et dont, selon le P. Malebranche, la damnation ne vient originairement que de là, peut-on dire que ce soit en J.-C. une simple omission involontaire, et que ce ne soit pas au contraire une nolition positive où la réprobation de ces misérables est attachée?

« 13° De la manière dont le P. André s'exprime dans sa lettre, il semble supposer qu'on exige de lui un acte de foi divine sur tous les points de l'écrit qu'on lui a envoyé, où cependant il est parlé de bien des choses qui

n'ont aucun rapport à la religion[1]. Ce n'est point de cela qu'il s'agit, mais d'une simple persuasion intérieure, sans laquelle il mentirait en faisant profession de croire vrai ce qu'il ne croirait pas. S'il ne l'a point sur certains points qu'on va lui marquer, on ne pourra s'empêcher de le regarder comme attaché à des opinions hétérodoxes et dangereuses; mais aussi on ne marquera de cette manière que les choses de la vérité desquelles on juge que tout théologien catholique doit être persuadé. Ce n'est pas néanmoins qu'on prétende que les opinions contraires qu'on l'oblige à rejeter soient toutes des hérésies formelles. On regarde la plupart comme des erreurs; mais pour les qualifier d'hérésies formelles, il faut un jugement plus exprès de l'Église que ne le pourroient paroître au P. André quelques-uns de ceux qu'elle a déjà portés. Il y a même quelques-unes de ces opinions que l'on ne qualifieroit que de dangereuses en matière de foi, si l'on en vouloit porter une censure exacte.

« 14° Ridicule distinction entre hétérodoxe et hérétique, pour montrer que j'avois eu tort de prier mes censeurs de ne me point traiter d'hétérodoxe sans avoir découvert mes hérésies.

« 15° Il m'accuse d'avoir rapporté un passage de saint Augustin *assez peu fidèlement*, ce sont ses termes; rien n'est plus faux ni plus calomnieux.

« 16° Si le P. André avoit commencé à s'instruire des choses avant que d'en parler, il auroit reconnu : 1° que le platonisme de saint Augustin sur les idées n'est point du tout le malebranchisme; 2° que ce platonisme même n'eut jamais aucun cours dans l'Église ni avant ni depuis

1. « De quel droit demandez-vous donc une persuasion intérieure? »

le concile de Nicée; 3° que c'est une opinion très-particulière à saint Augustin et rejetée par tous les autres Pères de l'Église.

« Sur les accidents absolus.

« 17° Les théologiens défenseurs des accidents absolus conviennent que l'opinion qui les rejette n'est pas expressément condamnée par le concile de Trente, si l'on s'en tient à la seule force des mots pris en eux-mêmes : mais ils ajoutent que les Pères de ce concile ne s'étant servis du mot d'espèce ou de celui d'accident que pour ne se pas éloigner du langage des anciens Pères de l'Église, ils n'ont pas laissé de vouloir exprimer la même chose. On en apporte deux preuves : la première est prise du sentiment unanime tant des théologiens employés à dresser les décrets du concile, que des Pères du concile qui ont approuvé ces décrets, entre lesquels on n'en sauroit trouver un seul qui n'ait cru que les mêmes accidents qui étoient avant la consécration dans le pain et dans le vin, restent après la consécration dans l'Eucharistie. La seconde preuve est tirée de la manière dont toutes les écoles catholiques ont expliqué depuis ce temps-là les décrets du concile, entendant par le mot d'espèces employé dans ces décrets de véritables accidents absolus.

« 18° Le sentiment contraire du P. Magnan[1] que le P. André cite, ne prouve rien ici, tant parce que l'opinion d'un seul, et même de deux ou trois théologiens, ne peut servir en ces occasions qu'à les faire accuser eux-mêmes de témérité, que parce qu'il est aisé de prouver que l'opinion particulière du P. Magnan touchant les es-

1. Plus haut, p. 21 et p. 349.

pèces sacramentelles n'est point recevable à cause qu'il explique mal le signe sensible qui doit toujours se trouver dans un sacrement permanent de sa nature, lors même qu'il n'y a personne qui soit présent.

« 19° Mais voici quelque chose qui pourra paroître plus fort au P. André; sans doute qu'il sera surpris quand on lui dira qu'à s'en tenir précisément à la profession de foi contenue dans sa lettre, il ne paroît pas pouvoir éviter d'encourir l'anathème porté par le concile de Constance, sess. 8, contre les quarante-cinq articles de Wiclef. Le P. André, dans sa profession de foi, rejette le premier et le troisième article comme hérétique, mais il soutient le second séparé des deux autres dans tous les sens qu'y eût pu donner Wiclef, supposé qu'il se fût départi des deux natures. Ce second article porte : *Entia panis et vini non manent sine subjecto in eodem sacramento.* Or le P. André croit cela véritable; mais en reconnoissant le dogme de la transsubstantiation nié par Wiclef. Après que le P. André aura fait cette réflexion, qu'il tourne le feuillet et qu'il lise la censure du concile portée *sub anathematis interminatione* contre ceux qui oseront désormais soutenir et même détenir, *tenere dictos articulos vel ipsorum aliquem;* le P. André pourra-t-il donc ne point encourir cette censure s'il persiste dans son sentiment? On veut bien cependant lui donner le temps d'y penser à loisir, et l'on consent qu'il ne fasse point tomber le *profiteor me vera dicere* sur l'existence des accidents absolus.

« 20° Celui même qui a dressé cet écrit, avoue ingénument qu'il ne croit pas que cet argument tiré des paroles du concile de Constance soit sans réplique. Tout ce

qu'on exige du P. André, c'est qu'il enseigne à ses écoliers, et prouve de son mieux qu'il faut reconnoître des accidents absolus pour bien expliquer le sacrement de l'Eucharistie.

« 21° On ne peut au reste s'empêcher de lui dire qu'entre les choses inutiles qu'il dit là-dessus dans sa lettre, on est surpris qu'il parle d'une qu'on n'a jamais songé à lui proposer, qui est de soutenir comme certaine l'opinion commune dans les écoles qui prétend que la quantité appelée communément externe est un accident absolu, et le principal de ceux du pain et du vin qui restent dans l'Eucharistie. Le mieux qu'il puisse faire, c'est d'en parler comme les autres; mais il ne se seroit pas forgé des chimères pour les combattre, s'il eût su que celui qui a dressé l'écrit latin et n'y a rien mis qui eût rapport à cela, n'a jamais cru que la quantité externe fût autre chose que la position des parties du corps les unes hors des autres : non plus qu'il n'a jamais cru que la quantité appelée interne fût un accident absolu. Son sentiment pourtant a toujours été et est encore qu'on ne peut sans témérité se dispenser de reconnoître des accidents absolus. Mais pourvu qu'on en reconnoisse quelqu'un du pain et du vin qui restent après la consécration, il est persuadé qu'on satisfait à tout ce qui se peut légitimement conclure, non-seulement des décisions de l'Église, mais encore du sentiment des écoles catholiques.

« Sur l'essence de l'âme humaine.

« 22° J'avois dis dans ma lettre qu'il y avoit des expériences qui prouvoient assez bien que notre âme pense toujours; là-dessus notre censeur raisonne ainsi : Le

P. André indique assez au quatrième article qu'il ne croit pas que les bêtes sentent, bien loin de penser. Cependant on trouve quelquefois sur le corps de leurs petits des marques des objets qui ont fortement frappé les organes extérieurs de la mère qui les portoit dans son ventre [1]. On avertit de plus le P. André qu'on a eu de très-bonnes raisons de proposer cet article ; quoi qu'en ait dit le P. Malebranche, on ne peut nier sans absurdité que toute perception soit des objets extérieurs, soit de nos propres sentiments, ne soit un véritable acte vital à l'égard de notre âme. Or, il est téméraire de dire qu'aucun acte vital puisse être essentiel à aucune substance vivante et créée, tous les Pères et tous les théologiens orthodoxes ayant regardé comme un attribut propre de Dieu seul d'être par son essence son propre acte vital.

« 23° Cette opinion témérairement avancée (que la pensée actuelle est essentielle à l'âme) a été la source [2] de l'erreur de l'impie Spinosa touchant la nature de nos âmes. Il n'avoit jamais étudié d'autre philosophie que celle de Hobbes, qui ne reconnoissoit rien que de corporel, et de Descartes qui avoit prétendu démontrer la distinction de l'esprit et du corps. Spinosa s'aperçut fort bien que ces prétendues démonstrations sont de purs paralogismes, et conclut que notre âme, consistant dans la pensée actuelle, ne pouvoit être une substance, et n'étoit qu'une simple modification de l'unique substance qu'il reconnoît, considérée en tant que l'attribut de penser lui convient, et nullement en tant que l'attribut de l'extension lui convient aussi. De sorte qu'il ne s'en-

1. « Grossier. »
2. « Stupidité. »

suivroit point du tout, ni que la pensée fût modification de l'extension, ni que l'extension fût modification de la pensée, mais simplement que l'une et l'autre étoient modifications de la même substance suivant deux différents attributs qu'elle a.

« 24° Après quoi cet impie, errant toujours conséquemment, conclut que nous changeons d'âme à mesure que nous changeons de pensée. Le P. André, abandonnant ici Descartes sur l'autorité du P. Malebranche, avoue que nous n'avons point d'idée claire de notre âme ; on en convient avec lui, mais il n'a pas pris garde que de cela seul il s'ensuit que les prétendues démonstrations que Descartes avoit trouvées pour démontrer la spiritualité de l'âme cessent d'être des démonstrations. A quoi le P. Malebranche n'a pas plus fait de réflexion que le P. André.

« Sur l'essence du corps et la pénétration proprement dite.

« 25° Tout ce que le P. André a dit hors de sa place au premier article ne prouve rien que deux choses qu'on lui accorde, savoir : 1° qu'on a une notion claire de l'extension ; 2° que l'extension convient naturellement à tous les corps. Rien n'est plus vrai. Tout ce qu'on peut conclure de ces deux choses, à s'en tenir même aux seules lumières de la raison, c'est que nous n'avons point d'idée claire d'aucun corps où l'extension ne soit renfermée. Mais comment démontrera-t-il que nous connoissons le fond de l'essence, soit d'aucun corps en particulier, soit de la matière et des parties matérielles dont il est composé ? Il trouve dans son esprit une idée claire de l'extension : ses sens le convainquent qu'il ne connoît aucun

corps sans extension ; on le lui accorde ; mais qu'en peut-il conclure sinon que tout corps est naturellement étendu ? Il répondra qu'on n'y connoît clairement que cela seul ; on en convient avec lui ; mais ayant l'esprit aussi borné que l'a tout homme, d'où conclut-il qu'il n'y a rien autre chose que la foiblesse de l'esprit humain ne nous permette pas de connoître clairement ?

« 26° S'il était vrai, comme les cartésiens le prétendent, qu'en ne supposant dans la matière et dans le monde corporel que la simple extension, on pût expliquer d'une manière plausible tous les effets qu'on y remarque, peut-être en pourroit-on conclure qu'il n'y a dans les corps que la même matière, simple, homogène et sans autre attribut que celui de l'extension. Si le P. André s'est appliqué sérieusement à l'étude de la physique, il aura sans doute reconnu combien cette prétention des cartésiens est frivole. Après tant de recherches des philosophes anciens et récents, pas un de ceux qui ne supposent que de l'extension dans le monde corporel n'a pu rendre bien raison de la chose la plus commune qui soit dans la nature : c'est de bien expliquer en quoi consiste la solidité des corps durs et la fluidité des liqueurs. Il est évident que tandis qu'on ignore cela, on ne peut entièrement rendre raison d'aucun des phénomènes du monde corporel, etc.

« 27° Mais c'est de là qu'on conclut qu'il ne s'est aperçu qu'à demi des conséquences qui suivent nécessairement de la seule idée claire de la simple extension et qui en sont inséparables... Voyons ce que fait un vase autour de la liqueur qu'il contient. Il peut bien empêcher les parties de cette liqueur de s'écouler ; mais il ne

peut diminuer en rien la fluidité de la même liqueur.

« 28° On prie le P. André de considérer attentivement la nature de la simple extension suivant l'idée qu'il en a, avec Descartes et le P. Malebranche, qui conviennent non-seulement que cette idée renferme la divisibilité à l'infini, mais encore la distinction réelle de toutes les parties avant même qu'elles soient divisées. Plus il y fera attention, et plustôt sera-t-il obligé ou d'avouer que l'esprit humain se perd dans cette recherche, ou de conclure avec les meilleurs géomètres qui se soient appliqués à l'étude de la physique, que ces parties réellement distinctes avant la division ne peuvent être autre chose que ces indivisibles qu'on appelle dans les classes points zénoniques[1], qui sans avoir aucune extension compose néanmoins un tout étendu, mais dont il faut qu'il y ait un nombre actuellement infini en chaque partie de la matière, dès qu'on suppose qu'elle a quelque extension. Or voilà un tout infiniment fluide, puisque les parties dont il est composé ne peuvent ni avoir aucune liaison entre elles, puisqu'elles sont sans aucune étendue, ni résister en aucune manière au moindre mouvement qui les pousse pour les séparer les unes des autres.

« 29° Que prétend-on en faisant cette remarque ? c'est de bien faire comprendre au P. André que plus on a d'esprit et d'étude, plus on se persuade aisément qu'il n'y a pour l'esprit humain qu'incertitude dans la physique, et qu'on ne peut opposer la raison à la foi, etc.

« 30° Le P. André a grand tort, au reste, d'avoir cité saint Augustin pour garant de la fausse opinion de l'essence du corps, où le P. André conclut l'impossibilité de

1. Voyez t. Ier de ces *Fragments*, art. *Zénon d'Élée*.

la pénétration proprement dite. Durant cent cinquante ans, on n'en a point douté dans l'Église, etc.

« 31° Celui qui a dressé cet écrit a toujours cru et croit encore que la religion ne nous oblige point à reconnoître des corps sans aucune extension. On n'est point du tout obligé de dire, comme font plusieurs, que les corps puissent être dépouillés de toute étendue ; mais, étant instruit de ce que la religion nous enseigne, il assure en même temps que Dieu peut réduire quelque corps que ce soit à un volume plus petit à l'infini, sans diminution d'aucune des parties de la matière dont ce corps est composé, et cela par une pénétration proprement dite des parties du même corps dont il ne croit pas que la possibilité se puisse nier sans erreur. Il n'en conclut pas néanmoins que l'essence du corps consiste dans quelque extension indéterminée ; il se contente de dire que c'est une propriété qui lui paraît inséparable de tout corps, de ne pouvoir exister sans quelque étendue. Aussi, dans l'écrit latin envoyé au P. André, a-t-il tellement mesuré ses expressions qu'il n'y a précisément que ce que l'on juge que tout catholique est obligé de croire.

« 32° Le P. André paroît être du sentiment contenu dans un petit livre [1] qui parut pour la première fois, il y a environ trente ans, qu'on attribua dès lors au P. Malebranche, et que ce père n'a jamais, qu'on sache, désavoué. On y enseigne qu'il n'y a dans l'Eucharistie que de petits corps de J.-C. qui peuvent, dans les particules de

1. Il est ici question très-probablement d'une *Explication de la possibilité de la Transsubstantiation*, imprimée pour la première fois dans le *Recueil des pièces curieuses*, par Bayle, en 1684, et réimprimée à la suite du *Traité de l'Infini créé*, Amsterdam, 1769.

l'hostie, après la séparation, n'être que de la grandeur du corps d'un ciron, dans lesquels il n'y a pas une partie de matière qui ne soit dans le grand corps qu'a J.-C. dans le ciel, mais dans lesquels il s'en faut autant que toute la matère de ce grand corps de J.-C. ne se trouve qu'il y a de différence entre la grandeur d'un homme d'une belle taille et celle d'un ciron. Or, c'est justement cela qu'on veut obliger le P. André de condamner comme erroné, on pourroit peut-être dire sans exagérer, comme hérétique ; et on se croit, en conscience, obligé d'avertir les supérieurs que, si le P. André persiste dans cette erreur, on ne le peut regarder que comme un hétérodoxe.

« 33° Preuve. Deux choses à démontrer : 1° la possibilité de la pénétration proprement dite, 2° la nécessité de croire que le corps de J.-C., tel qu'il est dans le ciel, se trouve dans l'Eucharistie sans aucun retranchement des parties dont il est actuellement composé.

« 34° Quant à la pénétration proprement dite, on s'étonne que le P. André ait osé dire que les Pères n'en ont jamais parlé dogmatiquement, du moins quand on y ajoute le terme de proprement dite... Tous les Pères, d'un consentement unanime, l'ont reconnue dans le corps de J.-C. avec celui de sa très-sainte Mère en naissant, avec la pierre du sépulcre en ressuscitant, etc. Les Pères n'ont reconnu cela que comme une chose révélée de Dieu, et c'est là parler dogmatiquement. Quant au terme de proprement dite, les Pères ne s'en sont point servis. Il n'y avoit de leur temps ni calvinistes, ni malebranchistes.

« 35° Mais que répondre à un sermon de saint Augus-

tin, dans la nouvelle édition des PP. bénédictins? Notre censeur ne demeure jamais court : *C'est qu'il a été attribué mal à propos à saint Augustin par ces bons Pères, dont peut-être quelqu'un s'étoit entêté du cartésianisme.*

« 36° Mais pourquoi est-ce que le saint concile de Trente, assemblé pour décider tout ce qui étoit *de foi* sur le mystère de l'Eucharistie, ne dit pas un seul mot de la pénétration ni proprement dite, ni autre? Voici comme notre savant imaginaire rompt le nœud gordien : C'est que Calvin n'avoit point encore formellement nié la possibilité de la pénétration lorsque la foi de la sainte Eucharistie fut décidée par ce concile dans la session 13, tenue l'an 1551, au mois d'octobre.

« Mais pourquoi le concile, ayant, quelques années après, repris ses séances, ne dit-il pas un mot contre cette erreur nouvellement avancée? Notre censeur ne se fait seulement pas l'objection.

« 37° Le P. André pourra se servir, pour son instruction, de toutes ces remarques. Premièrement, l'endroit qu'on lui cite de l'institution de Calvin, chapitre 17, paragraphe 29, suffit tout seul pour faire voir que tous les catholiques opposoient aux sacramentaires du seizième siècle la pénétration des corps proprement dits, comme un dogme reçu dans l'Église et clairement marqué dans l'Écriture ; secondement, que la prétention des catholiques sur ce point étoit si bien fondée que Bucer et les plus savants sacramentaires n'osèrent l'accuser de fausseté ; enfin, que Calvin, n'ayant formellement nié la possibilité de la pénétration que quelques années après la treizième session du concile de Trente, il n'y a pas lieu

de s'étonner que, dans cette session, il n'en soit point parlé en termes exprès.

« 38° On va voir néanmoins que le dogme de la présence réelle, duquel seul il s'agissoit proprement alors, a été décidé dans la même session en des termes d'où l'on conclut évidemment que le corps de J.-C. ne peut être, de la manière que le dit le concile, dans l'Eucharistie, sans une pénétration proprement dite des parties dont ce corps est composé.

« 39° On assure que c'est une erreur, pour ne pas dire une hérésie formelle, que de nier que tout le corps de J.-C., tel qu'il est présentement dans le ciel, ne se trouve tout entier dans l'Eucharistie, sans exception d'aucune des parties de la matière dont ce sacré corps est composé, etc.; où il combat le fantôme de son imagination.

« Après une supposition digne de lui, cependant, poursuit-il, le dogme de la concomitance nous obligeant à croire qu'il y auroit alors sous ces petites espèces de vin plus de chair de J.-C. que de sang (c'est-à-dire à la pointe de l'aiguille sur laquelle il raisonne), etc., on soutient au P. André que les explications des paroles de J.-C. et de la forme de la consécration que nous apportent les hérétiques sacramentaires, ne sont pas plus contraires au véritable sens de ces mêmes paroles que l'explication qu'il est obligé de leur donner [1], supposé qu'il soit dans l'erreur qu'on attaque ici.

« 40° D'ailleurs, comment expliquera-t-il le dogme de la concomitance? Quoi! de l'aveu de tout catholique,

1. « Je n'embrasse aucune des explications que l'on donne. Je me tiens simplement au dogme décidé par le saint concile de Trente. »

sous les espèces du pain, où il n'y a que le corps *vi verborum*, le sang s'y trouve : que dis-je, le sang ? l'âme et la divinité de J.-C. se trouve par concomitance, et la millième partie du corps, qui y doit être *vi verborum*, ne s'y trouve pas en effet !

« 41° Il est merveilleux sur l'*idem per omnia* du concile de Constance, page 269. Il est hors de doute, dit-il, que J.-C., avec un petit corps de la grandeur d'un ciron n'est pas *idem per omnia Christus qui fuit in cruce passus*, etc. Mais y songe t-il, le bon censeur ? Le corps de J.-C., réduit par la pénétration proprement dite à la grandeur d'un ciron, est-il beaucoup davantage *idem per omnia Christus*, à prendre ces termes dans la rigueur scolastique ? Il raisonne avec aussi peu de bon sens sur l'*idem absolute*.

« 42° Il conclut ainsi : N'a-t-on donc pas droit de conclure, sur les règles prescrites par l'Église catholique depuis près de trois siècles, que les cartésiens sont hérétiques ? Mais faut-il ici au P. André d'autre preuve que le sentiment universel de cette Église depuis que J.-C. l'a établie ? Peut-on nier que la créance de cette Église n'ait toujours été depuis tant de siècles que le corps de J.-C., tel qu'il souffrit sur la croix et qu'il est à présent glorieux dans le ciel, se trouve tout entier dans l'Eucharistie ? Et si quelques philosophes hétérodoxes et très-ignorants en théologie ont depuis cinquante ans prétendu le contraire, ne doit-on pas regarder leur opinion comme une dangereuse erreur ? C'est au P. André d'y penser ; mais on est obligé, en conscience, de lui déclarer que, s'il refuse de faire tomber le *profiteor me vera credere* sur tout cet article, tel qu'il est dans l'écrit latin, on ne

peut se dispenser d'avertir les supérieurs qu'on le doit regarder comme hétérodoxe.

« Sur les formes substantielles, principalement dans les bêtes.

« 43° On n'a jamais eu dessein d'exiger du P. André qu'il crût vrai ce qu'il faut absolument qu'il enseigne de l'existence et même de l'éduction de ces formes, au moins à l'égard des bêtes : celui qui a dressé l'écrit latin a toujours été persuadé et croit pouvoir démontrer que c'est à l'Université de Paris qu'on doit l'invention de ces sortes de substances étendues et matérielles sans être matière, corporelles sans être corps. Il pourrait même, en cas de nécessité, faire voir quels passages d'Aristote et des philosophes arabes, commentateurs d'Aristote, ont donné lieu à cette découverte faite par les docteurs de Paris, qui n'entendoient pas ces passages... Cependant...

« 44° S'il avoit bien étudié la manière de défendre l'existence et l'éduction des formes substantielles, la chose ne lui paroîtroit pas si insoutenable qu'elle lui paroît ; et il sauroit bien se débarasser de ces prétendues contradictions, qui ne lui paroissent aussi évidentes qu'il le dit que faute de s'être bien instruit de ce qu'on y doit répondre. Il est encore plus nécessaire qu'il enseigne que les bêtes sentent ; de quoi il pourra, même en étudiant bien, trouver des preuves beaucoup plus convaincantes de ce qu'il doit enseigner sur la nature de leurs âmes corporelles sans être corps. Toute l'antiquité, soit profane, soit chrétienne, n'a jamais douté que les bêtes ne sentissent.

« 45° Véritablement, continue-t-il, il y a beaucoup d'absurdité dans les sentiments des épicuriens, qui ont

prétendu que des atomes insensibles pouvaient composer un tout capable de sentir. Mais les autres philosophes ont là-dessus des sentiments plus raisonnables. Il est vrai qu'ils croyoient tous, sans en excepter Aristote, qu'il y avoit des corps simples d'espèces fort différentes, indépendamment de la figure, de la grosseur et de l'arrangement des parties, et cela est peut-être beaucoup plus vraisemblable que ne le croit le P. André.

« 46° En avouant avec le P. Malebranche que nous ne connoissons notre âme que par conscience, on détruit le fondement de ces belles démonstrations (de la distinction de l'âme d'avec le corps, de son immortalité, etc.) qu'on peut même d'ailleurs prouver n'être que de purs paralogismes; de plus, l'expérience n'a que trop fait voir qu'elles étoient plus propres à confirmer les impies, etc., témoin Spinosa [1].

« Du fanatisme erroné du P. Malebranche sur la nature des idées.

1° Trois choses à redire dans le système du P. Malebranche, dont une seule est plus que suffisante pour le faire rejeter. Le fond de ce système n'est qu'un tissu de visions absurdes et avancées sans preuves; la manière dont on y suppose qu'au lieu de voir les objets nous voyons immédiatement en Dieu les seules idées de ces objets, ne se peut avancer sans témérité; la manière dont on y prétend que nous connoissons les essences et la nature de Dieu même ne peut se soutenir sans erreur.

1. André n'a mis aucune note. A sa place, nous pouvons défier qui que ce soit, et tous les pères jésuites passés et présents, de prouver que la démonstration cartésienne de la distinction de l'âme et du corps soit un pur paralogisme, et nous nous engageons à démontrer le contraire par la raison d'abord, et ensuite par l'autorité de tout ce qu'il y a de plus illustre dans l'Église de France.

« 2° Dieu renferme l'infinité des perfections dans un souverain degré de simplicité. Jusqu'ici tout ce qu'avance le P. Malebranche lui est commun avec Descartes [1], d'où il l'a pris, et tout ce que l'on prétend conclure ici c'est que, cela supposé, il faut avouer que nous connoissons clairement le fond de l'essence et de la nature de Dieu, puisque l'on ne sauroit nier que le fond de l'essence et de la nature divine ne consiste dans cette infinité de perfections jointe à la plus parfaite simplicité. Aussi le P. Malebranche l'avoue-t-il sans difficulté, mais en l'avouant il y joint son erreur particulière, t. II, p. 338, 345.

« 3° Après avoir cité les paroles du P. Malebranche, le censeur conclut : Donc, suivant le P. Malebranche, nous voyons clairement l'essence de Dieu ou de l'Être infiniment parfait. Nous la voyons immédiatement en Dieu et nous la voyons par nos seules lumières naturelles. Voilà en quoi consiste l'erreur contre laquelle on veut que le P. André se déclare, et qu'on a si bien marquée dans l'écrit latin. Cette erreur, au reste, est tellement liée avec tout le reste du fanatisme malebranchiste, qu'il est impossible de l'en séparer, à moins de soutenir qu'on n'a aucune connoissance de la nature et de l'essence de Dieu. Car le fond de ce dangereux système consiste à soutenir, qu'excepté notre âme et ses modifications, que nous connoissons par conscience, on ne peut connoître rien autre chose que ce qu'on voit immédiatement en Dieu. Aétius, premier chef des anoméens, n'en a pas plus dit sur cette matière. Il en a même moins dit que le P. Malebranche,

1. Voyez *Méditations*, IIIe médit., t. Ier, p. 288 de notre édition.

et néanmoins saint Épiphane l'accuse en cela non-seulement d'hérésie[1], mais de l'hérésie la plus téméraire, la plus audacieuse et la plus extravagante qui fut jamais, t. I, *heres.* 76, p. 989.

« 4° Qu'eût-il dit du P. Malebranche et de ses sectateurs? Aétius prétendoit tout au plus connoître Dieu, non par la foi, mais par une science, aussi clairement, aussi immédiatement et aussi certainement qu'il se connoissoit soi-même : il n'alla jamais plus loin. Le P. Malebranche n'a pas été si réservé, et il a très-certainement enseigné qu'il connoissoit beaucoup mieux Dieu qu'aucun homme ne se peut connoître soi-même. Il prétend voir l'essence divine en Dieu même immédiatement. Il connoît si clairement cette espèce de l'Être infini, qu'il ne lui est pas possible de douter, soit de l'existence de cet être, soit de l'infinité de ses perfections. Il s'en faut que, suivant les principes du P. Malebranche, ni lui ni aucun homme se puisse si bien connoître soi-même...

« 5° Quant à la connoissance que chacun peut avoir de son corps, c'est bien pis. Si nous en croyons le P. Malebranche, personne ne voit ni ne sent immédiatement son corps : on voit simplement en Dieu l'idée de ce corps.

« 6° Quand saint Épiphane dit qu'Aétius prétendoit mieux connoître Dieu que les autres et même que tout autre, cela ne signifie pas qu'Aétius s'attribuoit un privilége personnel et que personne ne pût avoir. Tous les anoméens disent la même chose d'eux-mêmes, au rapport des Pères. Ainsi saint Épiphane ne dit cela d'Aétius qu'au sens qu'un philosophe bien sensé peut dire que tout malebranchiste croit mieux connoître Dieu que les autres

1. « Ignorance ou stupidité; j'ai consulté Épiphane. »

philosophes ne croient le connoître, parce que tout malebranchiste dit qu'il voit immédiatement et clairement la nature et l'existence de l'Être infini : au lieu que les autres philosophes bien sensés assurent que par les lumières naturelles on ne peut voir Dieu immédiatement, et que l'esprit humain étant fort borné, il ne peut avoir qu'une idée fort obscure de l'Être *infini*. Sur quoi il me renvoie aux écrits des saints Athanase, Basile, les deux Grégoire de Nazianze et de Nysse, Chrysostôme, etc. Il y verra, poursuit le censeur, que le sentiment unanime de l'Église, en ces premiers siècles, étoit que Dieu est à notre égard en cette vie, non-seulement incompréhensible, mais encore invisible, et, ce qu'il doit bien remarquer, que nous n'avons ici-bas que deux manières de connoître Dieu : l'une surnaturelle par la foi, l'autre naturelle, qui n'est point du tout immédiate, mais qui consiste à s'élever de la connoissance immédiate des créatures à celle du créateur. Il verra aussi que les Pères, en avançant cela, se fondent sur des passages de l'Écriture qu'ils citent, et qui ne se peuvent en effet expliquer dans un autre sens.

« 7° Après un petit compliment sur mon peu d'érudition et de lecture, il m'avertit de consulter quelque bon commentaire sur ce passage de saint Paul, I, Tim., 6 : *Lucem inhabitat inaccessibilem quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest. Il verra*, dit-il, que le sens de ces paroles est si clair que tous les Pères en conviennent, et que cela seul peut suffire à tout catholique pour condamner l'erreur du P. Malebranche comme formellement contraire à la parole de Dieu. Que le P. André compare leurs explications avec celle que le P. Malebranche y donne dans l'éclaircissement 10, tom. IV, p. 200 de la

Recherche; il sera bien entêté s'il ne convient de l'ignorance et de la témérité de ce fanatique auteur, qui ose préférer ses visions au sentiment unanime des Pères, sans aucun égard pour le décret du concile de Trente, où il est expressément défendu de se départir jamais du sentiment *unanime* des Pères quand il s'agit du véritable sens des paroles de l'Écriture.

« 8° Mais saint Grégoire n'a-t-il point expliqué ce passage (*nullus hominum vidit*) comme le P. Malebranche, *in Job.*, cap. 28? Non, ce n'est point là une explication, mais une moralité de saint Grégoire. Il s'en est très-souvent déclaré lui-même. Le père Malebranche ne l'a pas entièrement ignoré, lui qui, un peu auparavant, p. 256, tâche de se tirer d'un endroit de saint Grégoire où son fanatisme est clairement condamné[1]. D'ailleurs le P. Malebranche n'a pu se dispenser de lire au moins le chapitre entier où saint Paul parle ainsi de Dieu. Or, ce terme *nullus*, etc.

« 9° La seule Clémentine *Ad nostrum de hæreticis* suffit pour démontrer que ce qu'on condamne ici dans le malebranchisme est une véritable erreur. Ce n'est pas au reste une simple décrétale qu'on cite ici : c'est en une matière de foi la décision du concile œcuménique de Vienne, où ce décret fut porté pour condamner les erreurs des Béguards et des Béguines. Il ne s'agit pas même de prouver que ces erreurs soient les mêmes que celles qu'on réfute ici. Il s'agit précisément de ce qu'on y condamne comme hérétique : quiconque dira que l'âme humaine peut voir immédiatement l'essence divine sans être élevée par le secours surnaturel de la lumière de

1. « Fausseté. »

gloire[1], etc. On sait ce que les théologiens entendoient alors, et conséquemment ce que le Pape et les Pères du concile ont voulu exprimer par le nom de lumière de gloire. La décision de ce concile a été si constamment reçue de toute l'Église, que depuis jamais théologien orthodoxe n'a manqué de supposer en parlant de la vision de Dieu, que les bienheureux même dans le ciel ne voient l'essence divine que par le secours surnaturel de la lumière de gloire; or, cela est faux, si le système du P. Malebranche est vrai, etc.

« 10° Selon cet auteur fanatique, l'entendement des bienheureux n'agit point en voyant Dieu. Donc il ne peut sans contradiction reconnoître la lumière de gloire pour élever la puissance d'agir que les bienheureux n'ont pas[2]. Peut-on nier que cette seule Clémentine ne suffise pour démontrer l'erreur du fanatisme malebranchiste contre lequel on veut que le P. André se déclare?

« 11° Le P. André peut-il nier que les deux preuves marquées dans l'écrit latin pour montrer la témérité du fanatisme malebranchiste ne soient convaincantes? n'est-il pas certain que Dieu est un acte si pur qu'il n'y a rien en lui qui soit distingué de l'essence divine, et qui ne soit Dieu même? Peut-il nier que toutes les écoles catholiques ne conviennent que l'esprit humain, par ses seules forces naturelles et dénué de tout secours véritablement surnaturel, ne peut rien voir immédiatement de tout ce qui est en Dieu, et par conséquent identifié avec l'essence divine?

1. « Molina, dans sa *Concord. disp.*, 56, p. 753, dit cependant : *Deus potest efficere ut intus et sine lumine gloriæ conspiciat divinam essentiam.* »

2. « Raisonnement foible. »

Il ne peut nier non plus qu'en matière de théologie toute opinion est censée téméraire, dès là qu'elle est contraire au sentiment unanime de toutes les écoles catholiques. Qu'a-t-il donc à opposer, etc.

« 12° Il y a plus, continue-t-il; car on peut aisément démontrer que quand il y auroit en Dieu des idées des choses telles que le P. Malebranche s'imagine faussement, il seroit absolument impossible de les voir, sans voir en même temps la substance de Dieu.

« 13° Preuves de l'absurdité prétendue du système du P. Malebranche.

« 1° La conscience que nous avons de nos perceptions suffit à tout homme d'esprit et réflexif en même temps, pour se convaincre qu'il ne connoît rien que par une action vitale de son âme. On ne prétend pas qu'on puisse démontrer de la même manière qu'il n'y ait précisément que cela dans nos perceptions, surtout dans quelques-unes, par exemple, dans les sentiments que nous avons du plaisir et de la douleur. Mais on soutient que même en ces exemples la perception qu'a l'âme du plaisir et de la douleur est à son égard une véritable action vitale, et qu'il est impossible de percevoir et de connoître quoi que ce soit sans agir réellement et physiquement. Descartes l'avoit avoué avec tout le genre humain, et personne ne l'avoit jamais nié avant que le P. Malebranche devenu visionnaire eût entraîné de petits génies [1] dans son sentiment.

« 2° On convient que jusqu'ici aucun philosophe n'a encore pu bien expliquer la manière dont nous connoissons les choses qui sont hors de nous. Ainsi, la seule

1. « Le grand esprit! »

preuve dont se sert le P. Malebranche pour appuyer son système, ne mérite aucune attention et ne sauroit avoir aucun effet sur des esprits solides. Il se fonde uniquement sur la réfutation des autres opinions. Outre qu'on peut démontrer qu'il ne les entend pas bien, et qu'il les réfute souvent fort mal, cela ne fait rien du tout à la vérité de son système. De meilleurs et plus savants philosophes que lui, après avoir examiné et bien entendu ces opinions, conviennent qu'elles ont toutes de grands défauts : mais elles peuvent toutes être fausses sans que celle du P. Malebranche soit vraie. Il faut donc pour en juger l'examiner en elle-même. Or, plus on l'examinera de cette manière, plus elle paroîtra absurde du côté de la raison et dangereuse du côté de la religion.

« 3° Il est impossible d'expliquer, c'est trop peu dire, il est impossible de concevoir comment et avec quels yeux notre âme peut voir en Dieu les idées des choses, supposé même qu'il y en ait de représentatives, comme ce système le suppose très-faussement[1]. Notre esprit ne sait rien : tout au plus Dieu conserve notre âme dans un autre état duquel le P. Malebranche avoue que nous n'avons point d'idée. Dieu qui conserve notre âme dans cet état a une idée représentative d'un tel objet. Soit, on soutient que ce n'est point là voir ni cette idée, ni l'objet qu'elle représente. Ce point demande une grande méditation[2]. Mais si le P. André le médite bien, il trouvera qu'il s'est entêté aussi bien que le P. Malebranche d'une chose qu'ils n'ont jamais conçue ni l'un ni l'autre et qui est en effet inconcevable.

1. André aurait pu faire remarquer qu'ici le père jésuite emprunte l'opinion de Port-Royal et d'Arnauld contre Malebranche.

2. « Oui sans doute. »

« 4° Il est absolument faux qu'il y ait en Dieu des idées des êtres créés soit possibles, soit existants, tels que ce système les suppose, c'est-à-dire qui puissent être à l'égard de nos esprits représentatifs de ces êtres créés. En Dieu les idées des êtres créés ne sont rien autre chose que la connoissance qu'il en a nécessairement, et il est aisé de démontrer que cette connoissance ne peut être représentative à l'égard de nos esprits. Pour le bien faire voir, il n'y a qu'à débrouiller le galimatias du malebranchisme. Les êtres créés, disent les malebranchistes, ne sont que des participations de Dieu, lequel est participable en une infinité de façons. Il se peut donc montrer à nous, en tant que participable d'une manière, sans se montrer en tant qu'il est participable d'une autre façon ; l'idée de chaque être créé en Dieu n'est que Dieu même en tant que participable ou participé par cet être, puisque tous les êtres créés ne sont que des participations de Dieu. Voilà à peu près la substance du pompeux galimatias des méditations métaphysiques du P. Malebranche, rebattues cent fois par cet auteur, admirées par ses sectateurs, et aussi peu entendues des uns que des autres Il n'y a qu'à la réduire à sa juste valeur en retranchant les métaphores et les paroles qui ne signifient rien, et tout ce que les malebranchistes croient voir de réel s'évanouira. Les êtres créés, dit-on, sont des participations de Dieu : cela signifie précisément que Dieu seul comme tout-puissant peut créer ces êtres, qu'en les créant il leur donne dans un degré fini des perfections semblables aux siennes qui sont infinies, mais réellement distinctes des siennes et toujours mêlées d'imperfection ; tant parce que Dieu ne les donne qu'en un degré fini, que parce qu'il ne donne à

aucun être particulier en le créant que des perfections semblables à quelques-unes et non pas à toutes les perfections divines. Cela est vrai : le reste se réduit à des mots qui ne signifient plus rien.

« Dieu est participable, dit-on, en une infinité de manières, c'est-à-dire qu'il y a une infinité d'êtres possibles que Dieu peut créer de la manière qu'on vient de dire, en leur donnant des perfections semblables aux siennes, mais très-réellement distinctes des siennes. On en convient. Venons à la conséquence que tirent les malebranchistes en disant que Dieu se peut montrer en nous en tant que participable d'une certaine manière sans se montrer en tant qu'il est participable d'une autre façon. On répond que quand Dieu le feroit, il ne nous montreroit précisément que sa toute-puissance avec quelques-unes de ses perfections; et les malebranchistes avouent que nous ne voyons rien de semblable, quand nous connoissons quelque être créé que ce soit en particulier. C'est que, comme l'on vient de le remarquer, les êtres créés ne sont point du tout en Dieu, et ne sont des participations des perfections divines qu'en tant que Dieu, en les créant, leur a donné, dans un degré fini, des perfections semblables à quelques-unes des siennes. Ainsi, en Dieu, comme participable, il n'y a précisément que sa toute-puissance et ses autres perfections très-distinctes de celles des êtres créés; de sorte que, tout galimatias retranché, Dieu, participable de telle façon ou participé de telle façon, n'est rien que Dieu considéré comme tout-puissant et comme ayant, outre sa toute-puissance, telles perfections infinies, mais auquel les perfections de tels êtres créés en Dieu ont quelque chose de semblable. Mais,

disent les malebranchistes, l'idée de chaque être créé n'est rien que Dieu même, en tant que participé ou participant par cet être : c'est ce que l'on nie et ce que l'on soutient être évidemment faux. L'idée que Dieu a de chaque être créé n'est rien du tout que la connoissance qu'il en a. Cette connoissance est Dieu même : on l'avoue, mais c'est Dieu, en tant qu'il a une parfaite compréhension de soi-même, et conséquemment de sa toute-puissance et de toutes ses autres perfections. Dieu même ne voit point autrement les êtres créés comme possibles en soi-même qu'en les comprenant ; or, cette compréhension est absolument invisible à notre égard ; elle est absolument incommunicable. Donc, il est faux : 1° qu'il y ait en Dieu des idées représentatives à notre égard des êtres créés en tant que possibles ; 2° que nous puissions voir en cette vie les idées que Dieu en a, ces idées n'étant rien autre chose que ce que les théologiens appellent la science de simple intelligence, c'est-à-dire la parfaite connoissance que Dieu a de toutes les choses possibles en se comparant à soi-même.

« 5° S'il est impossible, comme on le vient de prouver, que nous puissions voir dans les idées de Dieu les êtres créés comme possibles, il est encore beaucoup plus aisé de démontrer que nous ne pouvons voir dans les idées de Dieu aucun être comme existant. Dieu même ne voit et ne peut voir en soi-même ces êtres comme existants, bien loin de nous les y faire voir. Il ne voit les êtres créés comme existants que dans eux-mêmes ; la raison en est évidente. Dieu est absolument incapable de changement. Il est toujours le même, soit que ces êtres contingents existent, soit qu'ils n'existent pas. La connoissance, au

reste, qu'il a de ces êtres comme existants, et qui s'appelle science de vision, n'est rien du tout que l'essence divine, en tant qu'elle est sagesse infinie et subsistante qui ne peut ignorer aucune vérité. Or, cela est incompréhensible et incommunicable à un tel point, que les bienheureux, même en voyant intuitivement l'essence divine, n'y peuvent voir l'existence d'aucun être contingent. Dans un ouvrage d'une juste étendue, il seroit bien aisé de démontrer l'extravagance de tout ce que le P. Malebranche dit sur ce sujet.

« 6° Non-seulement il n'y a point en Dieu d'idées des choses telles que le P. Malebranche les a imaginées, mais encore on peut démontrer que, s'il y en avoit, Dieu cesseroit d'être infiniment parfait. Il est évident que ce que le P. Malebranche dit de ses idées divines, ou ne signifie rien du tout, ou suppose que ce sont des modifications représentatives, et comme des tableaux tracés dans la substance de Dieu. Sans cela, Dieu, en nous montrant ces idées, ne nous feroit point voir les êtres contingents. Or, un Dieu revêtu de ces sortes d'idées n'est point du tout le véritable Dieu; c'est le Dieu des platoniciens du troisième et du quatrième siècle, et même encore plus imparfait que ces platoniciens ne le concevoient. Ils n'y reconnoissoient de ces sortes d'idées que pour les vérités éternelles, pour les genres et les espèces des choses; ils n'en reconnoissoient point pour les individus. Beaucoup moins en reconnoissoient-ils de contingentes pour représenter l'existence des êtres et les changements qui arrivent dans le monde. Il en faut au P. Malebranche, et d'éternelles pour chaque individu contingent, et de contingentes pour représenter l'existence des êtres, et qui

changent à mesure qu'il arrive du changement dans le monde. On ne prétend pas ici que le P. Malebranche ait avancé cela, mais on soutient que, sans cela, il est absolument impossible qu'on puisse voir dans les idées divines ce que le P. Malebranche assure que nous y voyons, et que nous ne pouvons voir autrement. Au reste, si le P. André s'étonne qu'en comparant le fanatisme malebranchiste au platonisme, on n'ait parlé que des platoniciens du troisième et du quatrième siècle, on lui dira que les premiers platoniciens avoient une si grande idée du Dieu suprême, qu'ils n'avoient pas cru pouvoir placer dans sa substance les idées dont Platon, leur maître, n'avoit point parlé assez clairement.

« 7° Enfin, le P. Malebranche dit des choses si absurdes, en expliquant son extravagant fanatisme, qu'on s'étonne comment le P. André ne s'en est pas aperçu. A-t-il pu concevoir, par exemple, ce que c'est que cette merveilleuse étendue intelligible dans un Dieu, qui n'a ni ne peut avoir aucune étendue réelle, pas même, selon Descartes et le P. Malebranche, par diffusion visuelle de sa substance? A-t-il compris comment Dieu peut faire pour borner en lui-même cette étendue intelligible, de manière à ne nous y faire voir qu'un carré ou un triangle? A-t-il pu se figurer ce que Dieu, après avoir ainsi borné cette étendue, y peut ajouter pour nous y faire voir ce carré ou ce triangle comme existants et tracés sur le papier devant nos yeux? ou plutôt n'a-t-il pas d'abord compris que rien de spirituel ne peut être une image qui représente des choses corporelles[1]? On pourroit encore demander

1. « Sot raisonnement : Donc l'âme n'a nulle idée des corps. » Cet argument n'est pas sot du tout : c'est celui même d'Arnauld et plus tard celui de Reid.

au P. André s'il concevoit ce qu'il disoit quand il a écrit dans sa lettre, qu'on peut voir en Dieu les idées des créatures sans voir la substance divine[1]? Peut-on voir les créatures dans ces idées sans voir ces idées? Les idées ne sont-elles pas la substance de Dieu même? Peut-on voir quelque chose dans un miroir sans voir ce miroir? Peut-on voir un objet représenté dans un tableau sans voir ce tableau, c'est-à-dire la toile et les couleurs étendues sur la toile? Le P. Malebranche dit quelquefois, pour éluder cette difficulté, qu'en voyant les choses contingentes en Dieu nous ne voyons pas la substance divine en ce qu'elle a d'absolu, mais simplement en tant que relative aux choses contingentes; est-ce donc qu'on peut voir si clairement une relation que la vue de cette relation nous en fasse connoître le terme sans rien voir du tout de l'absolu sur lequel cette relation est fondée? En voilà trop, quoique ce ne soit pas la moitié des extravagances fanatiques qu'on pourroit rendre ridicules si on en avoit le temps. En voilà cependant plus qu'il n'en faut pour faire voir que Faydit, quoique assez peu sage lui-même, parloit fort sagement quand il disoit du P. Malebranche :

Lui qui voit tout en Dieu n'y voit pas qu'il est fou[2].

« 14° Il faut enfin venir à saint Augustin. Véritablement, on est obligé d'avouer qu'il a inséré dans ses ou-

1. « Je n'ai point dit la substance divine, mais l'essence divine, etc. »

2. Ce vers a été souvent attribué à Voltaire, qui n'a fait que le répandre et le mettre à la mode pour l'avoir souvent entendu répéter à ses maîtres et à ses amis de la compagnie de Jésus. Faydit était de Riom en Auvergne. Il était entré dans l'Oratoire en 1662, et, d'après Moreri, il fut obligé d'en sortir en 1671, pour avoir publié un écrit cartésien intitulé : *De mente humana juxta placita neotericorum*, et forcé par un ordre du roi, en 1709, de se retirer dans son pays.

vrages un peu trop du platonisme qu'il avoit étudié avant sa conversion. Il est vrai même que les savants qui ont fort estimé le livre du P. Baltus[1] y ont trouvé à redire qu'il eût un peu trop dissimulé le platonisme de saint Augustin. Cependant il est très-aisé de faire voir que ce platonisme n'a rien de commun avec le fanatisme du P. Malebranche. Saint Augustin avoit beaucoup lu Plotin et Porphyre, et il a plutôt suivi la manière dont ces deux auteurs ont expliqué ce que Platon avoit dit des idées que la doctrine de Platon même [2].

« 15° Preuves convaincantes que le platonisme de saint Augustin est tout différent du fanatisme du P. Malebranche. — 1° Jusqu'à ce que ce philosophe fût devenu visionnaire, jamais personne n'avoit cru que nos idées fussent distinguées de nos perceptions. Tout le genre humain convenoit de ce qu'on aura appris au P. André quand il commençoit à étudier en philosophie, que l'idée humaine n'est autre chose que ce qui s'appelle dans les classes : *humanæ mentis conceptus*, *repræsentative sumptus;* jamais aucun platonicien, ni saint Augustin dans son platonisme n'en ont pensé ou parlé autrement. C'est donc une vision très-particulière des seuls malebranchistes de distinguer la perception de l'idée, et de dire qu'il n'y a pas d'autre idée présente à notre esprit que celle qu'a Dieu de la chose que nous croyons connoître, mais dont nous ne voyons que la seule idée qui n'est qu'en Dieu et point du tout en nous.

« 2° Jamais les platoniciens, ni saint Augustin dans son

1. Sur le P. Baltus, voyez plus haut, p. 359.

2. Le P. Du Tertre a développé cette proposition, *Réfut. d'un nouveau syst.*, t. II, etc.

platonisme, n'ont douté que dans nos sensations nous ne sentissions très-immédiatement les objets qui frappent les organes extérieurs de nos sens. Saint Augustin en ses *Confessions*, liv. X, chap. 10. C'est donc une chimère propre du seul fanatisme introduit par le P. Malebranche, que de prétendre que nous ne sentons et ne voyons point en effet les objets extérieurs qui sont sous nos yeux et en nos mains, mais qu'alors Dieu nous montre seulement les idées de ces objets lesquels ne sont qu'en lui.

« 3° Saint Augustin a toujours cru avec tous les platoniciens que la connoissance de Dieu naturelle et commune à tout le genre humain n'est point du tout immédiate en soi, et ne s'acquiert que par la connoissance immédiate des créatures. Saint Augustin le dit en tant d'endroits qu'il seroit inutile de les marquer au P. André. Il suffit qu'il lise ces paroles, liv. X, *Conf.*, chap. 6 : *Homo interior cognovit hæc* (entia creata) *per exterioris ministerium. Ego interior cognovi hæc : ego, ego animus, per sensus corporis mei.* Il observe ensuite que les bêtes aussi bien que les hommes voient la beauté du monde corporel ; mais qu'étant sans raison, cette vue de la créature ne les peut conduire à la connoissance du créateur ; puis il ajoute : *Homines autem possunt interrogare ut invisibilia Dei per ea quæ facta sunt intellecta conspiciantur.* On voit combien saint Augustin étoit éloigné de la fanatique opinion du P. Malebranche, qui prétend que nous voyons immédiatement en Dieu seul tout ce que nous pouvons connoître de la nature divine. On ne nie pas néanmoins que Plotin et Porphyre n'aient prétendu que l'âme, purifiée d'une manière particulière, ne pût parvenir à une autre connoissance spé-

ciale des choses divines, et que saint Augustin n'ait embrassé ce sentiment en tâchant de christianiser ce qu'il a d'impie. On en parlera tout à l'heure, et l'on fera voir combien ce platonisme est éloigné du malebranchisme. On se contente de remarquer ici que ces platoniciens, et saint Augustin après eux, n'ont point du tout cru que cette connoissance particulière des choses divines fût naturelle à l'homme; selon Porphyre, on n'y parvenoit qu'en se purifiant par la théurgie, et, selon saint Augustin, qu'avec la perfection consommée de la charité.

« 4° Pour bien expliquer ce que saint Augustin a dit de cette connoissance spéciale des choses divines, et en particulier de la connoissance des idées divines, il faut commencer par ôter un équivoque qui a trompé le P. André, et qui l'a empêché d'entendre ce que signifioient les paroles tirées de la question 46, liv. des 83 questions. Les idées divines, selon les platoniciens et selon saint Augustin, ne sont idées ou connoissances qu'à l'égard de Dieu seul ; elles sont objet à l'égard de l'âme purifiée qui les voit en Dieu, et elle ne les peut voir qu'en formant en soi une idée humaine de ces idées divines, comme elle en forme de tous les autres objets qu'elle connoît. Ainsi saint Augustin platonicien ne tombe point dans le fanatisme des malebranchistes, qui supposent que l'idée divine est immédiatement appliquée à notre âme, toutes les fois qu'elle croit connoître quelque objet que ce soit, quoiqu'elle ne voie en effet que l'idée divine, et cela sans agir et sans former aucune idée humaine.

« 5° Saint Augustin platonicien n'a pas du tout cru que les connoissances qu'a l'homme des choses qui sont hors de son âme, soient une vue immédiate de l'idé divine représentative de ces choses. Bien loin de cela : dans

le passage même que cite le P. André, saint Augustin dit expressément et qu'on ne connoît ces idées que par la pure raison, et que toute âme raisonnable ne les connoît pas, cette connoissance ne s'accordant qu'aux âmes saintes et pures : *Et ea quidem rationalis anima, non omnis et quælibet, sed quæ sancta et pura fuerit hæc asseritur illi visioni esse idonea.* Dans les autres ouvrages indiqués par le P. André, saint Augustin assure qu'il faut avoir atteint la perfection de la charité pour parvenir à cette connoissance des idées divines; quoiqu'il ne parle pas expressément de ces idées dans le premier livre de ses *Soliloques*, il est cependant certain, ou qu'en écrivant ce livre il avoit renoncé à son platonisme, ce que le P. André ne croira pas et ce qui n'est pas en effet croyable, ou qu'il prétendoit renfermer la vue des idées divines dans la plus parfaite connoissance de Dieu et des choses divines, que l'homme puisse avoir en cette vie. C'est de cette parfaite connoissance dont il parle; il explique par quel moyen on y peut arriver; il prouve expressément qu'on n'y arrive point sans avoir la foi, l'espérance et la charité. Il en apporte la raison, chap. 6, et conclut : *Sine tribus istis igitur anima nulla sanatur, ut possit Deum suum videre, id est intelligere.* Ce platonisme de saint Augustin est extraordinaire à la vérité; mais quel rapport a-t-il au malebranchisme?

« 6° Non-seulement il est impossible de prouver que saint Augustin ait cru que la connoissance des idées divines qu'il accordoit aux seules âmes pures, saintes et consommées dans la charité, fût naturelle, mais encore il est probable et presque certain qu'il la croyoit surnaturelle, puisqu'il exigeoit toutes les vertus surnaturelles

comme absolument nécessaires pour parvenir à cette connoissance. Cela étant, que peut conclure le P. André de ce platonisme en faveur du fanatisme du P. Malebranche?

« 7° Jamais saint Augustin n'a clairement expliqué comment les saints et les parfaits pouvoient connoître les idées divines, et sur ce qu'il en a dit il n'est pas possible de démontrer qu'il ait prétendu que la vue des idées divines fût immédiate. Il est au moins très-certain qu'il ne la croyoit pas immédiate an sens du P. Malebranche, et qu'il a toujours cru que les saints et les parfaits ne pouvoient voir les idées divines qu'en formant une idée humaine, tout comme dans toute sorte d'autres connoissances soit naturelles soit surnaturelles; et cela seul suffit pour distinguer son platonisme du malebranchisme. De savoir bien s'il a du moins prétendu que cette vue des idées divines fût aussi immédiate que celle que nous avons des objets corporels qui sont devant nos yeux, c'est une chose assez difficile.

« Sur ce que j'avois cité dans ma lettre ces paroles de saint Augustin : *nulla interposita natura*, sans marquer l'endroit, il ajoute : Tout ce qu'on peut dire au P. André, c'est qu'on ne se souvient point d'avoir vu d'autre endroit dans les ouvrages de saint Augustin qui aient rapport aux trois mots cités que ce que je lis un peu avant la fin du livre *De vera Religione*, où il y a *creatura* et non pas *natura*. « Religet ergo nos religio uni omnipo-« tenti Deo : quia inter mentem nostram, qua illum intel-« ligimus patrem, et veritatem id est lucem interiorem, « per quam illum intelligimus, nulla interposita crea-« tura est. » Ce passage ne peut servir en aucune manière

au P. André pour prouver la chose dont il s'agit. Car, soit que par la vérité on entende le Verbe divin qui nous éclaire intérieurement par les grâces qu'il nous a méritées s'étant fait chair et qu'il nous donne comme Dieu, ce qui est plus conforme aux paroles qui suivent, soit qu'on entende la vérité que Dieu répand dans notre esprit pour nous faire connoître et embrasser la véritable religion ; il est toujours également vrai qu'entre Dieu et cette vérité, il n'y a point de créatures interposées où la religion doive nous faire attacher, et qu'ainsi elle ne doit nous faire attacher qu'à Dieu seul ; et c'est cela seul que veut exprimer saint Augustin en cet endroit.

« Ces paroles ne pourroient donc empêcher qu'on ne conjecturât que quand saint Augustin a dit que les saints et les parfaits pouvoient arriver à la connoissance des idées divines, il n'a pas prétendu qu'ils eussent une vue immédiate de ces idées, mais qu'ils pouvoient, par une suite de raisonnements, parvenir à les connoître. Peut-être même pourroit-on confirmer cette conjecture par les raisonnements que fait saint Augustin, l. 2 *de Lib. arbit.*, et dire qu'il n'attribuoit aux saints que la même connoissance des idées divines qu'il croyoit qu'on en pouvoit avoir par ces raisonnements. Quoique ce soit peut-être là le meilleur sens qu'on peut donner au platonisme de saint Augustin, celui qui a dressé cet écrit avoue néanmoins de bonne foi qu'il ne trouve pas dans saint Augustin de quoi prouver assez solidement la vérité de cette conjecture. Il est même persuadé que saint Augustin a parlé en platonicien du plus sublime don de contemplation qui ne s'accorde qu'aux saints les plus parfaits, et qui va jusqu'à leur faire voir les idées divines. Saint Au-

gustin a voulu christianiser le platonisme de Porphyre et substituer la purification de l'âme la plus chrétienne au lieu de la théurgie abominable de Porphyre. Ce philosophe et beaucoup d'autres platoniciens adonnés à la magie disoient que pour parvenir à la connoissance des choses divines, il falloit purifier l'âme par la théurgie afin qu'elle pût voir les dieux inférieurs, de la connoissance desquels elle montoit à celle du Dieu supérieur en qui elle voyoit les idées des choses. Saint Augustin n'avoit garde d'approuver cette détestable purification ; il inventa un moyen bien plus saint de purifier l'âme; il n'en trouva point d'autre dans la religion chrétienne que la perfection des vertus surnaturelles. Tous les chrétiens convenoient qu'en cela consiste la vraie purification de nos âmes. Ce que saint Augustin y ajouta, tiré du platonisme qu'il avoit appris avant sa conversion, c'est qu'il prétendoit que le don de contemplation, que Dieu n'accorde qu'aux grands saints, pouvoit aller jusqu'à leur faire voir les idées divines sans que néanmoins il ait jamais expliqué comment il les voyoit. Que cela soit vrai ou qu'il ne le soit pas, les malebranchistes n'en sauroient rien conclure à leur avantage, puisqu'il s'agit d'un don surnaturel.

« 8° Les platoniciens dont saint Augustin a suivi et voulu christianiser la doctrine, ne reconnoissoient de ces sortes d'idées divines que pour les vérités générales et immuables, et pour les genres et les espèces des êtres, sans en reconnoître pour les individus particuliers. Non-seulement saint Augustin n'a rien dit qui prouve qu'il ait eu sur cela d'autres sentiments que ces platoniciens, mais le nom même de *formæ principales*,

qu'il donne après eux à ces idées, semble assez marquer qu'il a suivi là-dessus leurs opinions. De plus, ceux des platoniciens qui prétendoient que les âmes des hommes étant purifiées pouvoient parvenir jusqu'à voir les idées divines, croyoient en même temps que ces âmes voyoient d'abord ces idées divines comme objets, avant d'y voir les choses dont elles sont les idées : de la même manière, il faut d'abord voir un tableau avant d'y voir l'objet que ce tableau représente; et il est encore certain que saint Augustin n'a rien dit d'où l'on puisse conclure qu'il se soit départi de ce sentiment. Il a dit, à la vérité, que l'âme peut monter à un tel degré de charité et de perfection, qu'elle arrive jusqu'à voir les vérités nécessaires et immuables dans les idées divines. Mais il faut ou attribuer à saint Augustin une absurdité dont il n'étoit pas capable, ou convenir de deux choses : 1° qu'il a cru que ces âmes saintes voient d'abord ces idées divines comme objets avant de voir les vérités nécessaires et immuables dans ces idées; 2° qu'il n'a fait consister le privilége particulier de ces âmes saintes et pures que dans la vue des idées divines comme objet, et nullement dans la connoissance qu'elles avoient des vérités nécessaires et immuables en les voyant dans ces idées divines. En voici la preuve. Il arrive tous les jours, et il est arrivé de tout temps, que les plus habiles gens dans les sciences ne sont pas les plus saints, et que les âmes les plus pures selon Dieu ne sont pas celles qui soient le plus versées dans la géométrie, dans la science des nombres et dans toutes les autres parties évidentes et certaines des mathématiques. L'impie Hobbes et l'athée Spinosa ont plus su de géométrie qu'aucun des saints dont il soit fait mention dans le

Martyrologe. Souvent donc les impies connoissent plus clairement les vérités éternelles et immuables, et ils en connoissent eu plus grand nombre que les saints consommés dans la perfection de la charité. Ce seroit donc faire tort à saint Augustin que de croire que, contre toute l'expérience du genre humain, il eût attribué aux seules âmes pures et saintes le privilége de mieux connoître les vérités nécessaires et immuables que ne les peuvent connoître les impies qui joignent une grande étude à beaucoup d'esprit. Il faut donc conclure que le privilége accordé par saint Augustin aux seules âmes pures et saintes de voir les vérités nécessaires et immuables dans les idées divines, ne consiste pas, selon lui, à connoître mieux les vérités que ne les connoissent les autres hommes, mais simplement à les voir dans les idées divines, en voyant d'abord ces idées comme objets : chose que saint Augustin a cru singulière à l'égard des grands saints.

« 9° Enfin saint Augustin n'a point tiré ce platonisme de l'Écriture ni de la tradition, mais de Plotin et de Porphyre, qui sont d'assez mauvaises sources. Ainsi, pour juger de la créance que mérite saint Augustin en ce qu'il dit de la vue des idées divines, il faut examiner ce platonisme en lui-même ; en le considérant sur ce pied-là, on ne fera point de difficulté qu'il paroît beaucoup plus aisé à réfuter qu'à établir. Aussi, pas un des Pères du temps de saint Augustin, ni des siècles suivants, n'a été là-dessus de son sentiment. Entre ceux qui l'ont précédé, le seul Eusèbe a cru qu'on pouvoit donner un bon sens à ce que Platon avoit dit des idées ; mais Eusèbe n'a point cru qu'on les pût voir. Tous les anciens Pères ont méprisé et rejeté ce platonisme.

« En finissant ce long article, on est obligé d'avertir le P. André qu'on le croit obligé en conscience à réparer le scandale qu'il a donné et dedans et dehors par son entêtement pour le dangereux fanatisme qu'on vient de réfuter, et qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour réparer ce scandale, que de dicter ce qu'on lui a marqué là-dessus dans l'écrit latin.

« De la clarté et de l'obscurité de nos idées.

« 16° Ou le P. André se contredit dans cet article, en écrivant qu'il ne lui fait pas de peine, ou en disant cela il abjure le malebranchisme. L'écrit latin ne lui fait pas simplement dire que quelques-unes de nos perceptions sont obscures, et qu'ainsi il y a des choses que nous ne connoissons qu'obscurément; cet écrit porte que souvent les idées qui représentent les choses que nous connoissons sont obscures en elles-mêmes. Or, si ces idées ne sont rien que des idées divines, comme le P. Malebranche le veut, elles sont toujours infiniment claires en elles-mêmes et absolument incapables d'obscurité; dans la vérité, cet article n'est qu'une suite du précédent. On veut que le P. André ne reconnoisse plus d'autres idées qui se présentent à notre esprit que celles qu'il forme. Il en forme de tous les termes des propositions qu'il juge être vraies. Nous ne pouvons donc croire les mystères obscurs de notre religion, comme la Trinité et l'Incarnation, sans en former quelque idée. Elle ne peut être claire, puisqu'à notre égard ces mystères sont très-obscurs : donc on ne peut se départir du malebranchisme, sans reconnoître que plusieurs de nos idées sont obscures en elles-mêmes.

« De l'action de l'âme et des autres esprits créés sur les corps.

« 17° On est ravi de trouver le P. André orthodoxe en

cette matière. S'il se fût trouvé malebranchiste, on lui eût aisément démontré qu'il faut avoir des sentiments pires que ceux de Luther et de Calvin pour soutenir que notre âme ne se modifie pas physiquement elle-même, quand elle exerce sa liberté en se déterminant à un parti préférablement à l'autre. Au reste, le P. André ayant une fois reconnu que notre âme est quelquefois une véritable cause physique de quelques-unes de ses modifications, il pourra très-aisément passer des actes de la volonté à ceux de l'entendement, et croire que nous agissons aussi réellement à l'égard de nos perceptions qu'à l'égard de nos volitions libres, quoique d'une manière différente. Ce qu'on lui a dit ci-dessus de la Clémentine: *Ad nostrum de hæreticis*, servira beaucoup à lui faire connoître la vérité sur cette matière, puisqu'il est certain que le sentiment de l'Église, exprimé dans cette Clémentine, suppose que la vision qu'ont les bienheureux de l'essence divine est une véritable action de l'entendement, mais laquelle il ne peut produire sans être élevé par le secours de la lumière de gloire. Cependant on a cru devoir donner du temps au P. André pour le détromper tout à fait pour ce qui regarde les actions de l'entendement; et dans l'écrit latin qu'on lui envoie, *le profiteor me vera credere* ne tombe plus que sur les actions libres de la volonté.

« 18° Quant au mouvement local que l'âme produit dans le corps qu'elle anime et que les anges peuvent produire dans le monde corporel, on ne prétend rien exiger du P. André, sinon qu'il enseigne ce que porte l'écrit latin conformément à l'*Elenchus* de la compagnie. On n'a jamais songé à exiger une créance intérieure là-dessus, et celui qui a dressé l'écrit pourroit moins songer à

cela que tout autre, lui qui, après avoir bien philosophé quand il s'appliquoit à ces sortes d'études [1], ne trouva jamais d'opinion qui lui parût plus probable sur la nature du mouvement local que celle qui ne distingue point de la conservation des corps ni leur repos ni leur mouvement; mais alors cette opinion n'étoit point encore défendue dans la compagnie. Sur les deux propositions avancées par le P. André, 1° que la béatitude formelle consiste dans une passion de l'âme très-agréable, et non pas dans une action proprement dite; 2° que la béatitude de l'état de pure nature consisteroit en une espèce de vision intuitive de l'essence divine, etc., on n'a fait aucun changement dans l'écrit latin sur la rétractation de cette proposition, sinon que le *profiteor me vera credere* ne tombe plus sur cette rétractation. »

V. André à Alençon, de 1715 à 1718.

André, pour en finir avec toutes ces tracasseries, consentit à signer et à dicter dans sa classe le formulaire latin qu'on lui avait adressé. Il s'excuse de cette faiblesse, le 15 avril 1713, dans la lettre qu'il écrit à Malebranche [2]. Mais ce qu'il plaît à son humilité d'appeler de la faiblesse, parut à ses supérieurs une résistance coupable. On lui ôta sa chaire de philosophie, et sur la fin de l'année 1713, il fut envoyé de Rouen à Alençon et confiné dans un emploi entièrement étranger à la philosophie et même à

1. Ce passage prouve que l'auteur de cette pièce ne s'occupait plus publiquement et officiellement de philosophie. Cela exclut Tournemine, Daniel et Buffier, et doit faire mettre à leur place quelque ancien professeur de philosophie, sorti de l'enseignement et passé dans l'administration; par exemple, le P. Frogerais ou le P. Catalan, qui, selon M. de Quens, avaient converti Dutertre.

2. Voyez l'*Appendice*.

l'enseignement. Il y demeura jusqu'à l'année 1718. Pendant ce temps notre première correspondance nous le peint toujours dévoué au cartésianisme et à la doctrine de Malebranche, la cultivant en secret, la propageant même, rassemblant des matériaux pour écrire la vie de son illustre maître, et rendant compte de la suite et du progrès de son travail à M. Larchevêque et à M. l'abbé de Marbeuf, jeune Breton qui se trouvait alors au séminaire oratorien de Saint-Magloire à Paris, et que Malebranche lui avait donné pour correspondant, après le P. Bernard Lamy, cet autre cartésien de l'Oratoire dont l'enseignement avait soulevé tant d'orages [1].

Pendant toute cette année 1715, la correspondance du P. André avec l'abbé de Marbeuf et avec M. Larchevêque ne roule que sur des sujets philosophiques. On le voit occupé surtout de la révision des cahiers de logique, de physique, de morale et de métaphysique, qu'il avait dictés à ses écoliers pendant le temps de son enseignement. Son dessein était de transporter dans les colléges les principes d'une philosophie chrétienne et d'y détruire entièrement la philosophie païenne que le péripatétisme y avait introduite. Cette prétention est précisément celle du cartésianisme : elle est partout dans les lettres du P. André.

« Il ne faut point nous flatter, Monsieur (écrit-il, le 2 septembre 1715, à M. l'abbé de Marbeuf [2]), nous avons beau vanter nos Descartes, nos Malebranches, tous nos héros philosophiques, jamais notre philosophie ne sera universellement regardée comme la philosophie du bon sens, qu'elle ne soit reçue dans les colléges. C'est une

1. Voyez plus haut, p. 28, p. 220, et plus bas, dans l'*Appendice*, p. 516.
2. Manuscrit de Lille.

pensée que j'ai toujours eue dans l'esprit, et je n'en vois que trop la vérité. D'un autre côté, je suis touché au dernier point, quand je vois ce nombre infini de jeunesse chrétienne, qui ne vient au collége que pour se former l'esprit au bon goût et le cœur à la vertu., n'en sortir qu'avec un esprit faux, superficiel, et souvent, ou plutôt presque toujours, avec un cœur perverti par les maximes toutes payennes qu'ils y ont apprises. Enfin, j'ai partout remarqué avec la plus tendre compassion pour les enfants qu'on y élève, qu'il n'y ait ni ordre, ni suite, ni ombre de bon sens, surtout dans la philosophie qu'on leur enseigne. C'est une chose étrange et pourtant incontestable. Le premier pas que doit faire un enfant au sortir du collége, pour devenir honnête homme, c'est d'oublier tout ce qu'on y apprend. Peut-être que, s'il y avoit un bon cours de philosophie, où nos vérités les plus évidentes fussent traitées une à une, avec les objections et les réponses à la manière des scholastiques, on verroit enfin cesser le désordre de leur pédanterie; du moins il est certain qu'un pareil ouvrage la pourroit faire voir dans tout son jour et pourroit encore servir d'introduction à la lecture des bons livres, ce qui ne seroit pas un petit avantage. Voilà, Monsieur, bien du préambule pour vous dire que toutes ces raisons m'ont fait entreprendre un cours de philosophie chrétienne, solide et suivie, dont toutes les vérités fussent liées ensemble par un enchaînement visible depuis la première vérité connue à tout le monde, jusqu'à la dernière découverte de nos plus sçavants auteurs. Beau dessein sans doute! il n'y a plus qu'à l'exécuter. N'allons pas si vite; encore un moment d'attention, s'il vous plaît. Comme la nation des scholastiques est

aisée à effaroucher, nous garderions de leur philosophie toutes les questions qui pourroient être de quelque utilité par quelque tour d'esprit qu'on leur pourroit donner, ou, encore mieux, en évaluant leurs grands termes, qui assez souvent ne font que dire scientifiquement ce que tout le monde sait. Mais la principale vue qu'il faudroit y avoir, c'est de montrer partout en peu de mots le fruit qu'on en peut tirer par rapport à la piété chrétienne. Car, si la science n'édifie, à quoi est-elle bonne? Je ne sçai, Monsieur, si je vous ennuie, mais, pour moi, je sens un extrême plaisir à vous décharger mon cœur. Je vous prie donc de me pardonner ce petit détail. Nous naissons avec deux grands défauts qui s'opposent à la recherche de la vérité : défaut d'esprit et défaut de mœurs. La vérité est pure, subtile, déliée ; elle n'a point de prise pour des esprits plongés dans la chair. La vérité est simple et incorruptible ; elle n'a point de commerce avec les âmes déréglées et corrompues. C'est pourquoi je ne trouve pas mal établi que l'on commence l'étude de la philosophie par la logique nette, précise, et même, autant qu'il se peut, agréable, pour ne point rebuter les enfants en ne leur présentant d'abord que des épines à dévorer. Ne pourroit-on pas y réussir en faisant un recueil exact des règles du bon sens, en y entremêlant des questions choisies et faciles pour exercer leurs esprits naissants, et pour leur apprendre ainsi à en faire la juste application? On pourroit encore y répandre quantité de réflexions qui serviroient à leur rendre le sens droit, l'esprit juste et pénétrant, et même à leur donner le bon goût de toutes les choses qui sont du ressort du jugement. On s'y prendroit dans la morale à peu près de la même sorte ; on en feroit

une logique du cœur, et, outre les règles de conduite, on y traiteroit les matières les plus intéressantes et les plus capables de nous toucher : la fin de l'homme, et le souverain bien et le souverain mal ; la vertu, qui est la seule voie du bonheur ; le vice, qui en est le seul obstacle, etc. Après avoir de cette sorte préparé les esprits à la connoissance et à l'amour de la vérité, nous y entrerions à pleines voiles dans la métaphysique, qui est une science générale qui donne les principes de toutes les autres. J'y établirois donc d'abord les vérités primitives et fondamentales, qui sont les sources infaillibles de la connoissance humaine. Comme l'existence d'un Dieu souverainement bon, sage, vrai, est une de ces vérités, je la traiterois à fond, avec sa nature, ses principaux attributs, son action sur les créatures, etc.; et, comme la connoissance de notre âme est aussi une des premières que nous devions avoir, c'est ici que je la placerois, je veux dire après Dieu immédiatement, suivant à peu près cet ordre de questions : la manière dont nous la connoissons par idée ou par sentiment intérieur ; ses facultés, leur nombre, leurs propriétés ; si elle agit sur elle-même et en elle-même, sans parler encore de son action sur le corps, que je réserverois pour le Traité de l'homme. Encore un peu de patience, je vous en supplie. Dans la physique, après avoir établi la vraie idée du corps naturel, il me semble que les lois de la nature et les règles du mouvement doivent avoir le premier lieu, mais néanmoins sans entrer dans un détail trop profond, qui seroit au-dessus de la portée des enfants. Ici, Monsieur, je me trouve un peu embarrassé : je ne sais si l'on doit commencer par déduire le système général de la nature des règles du mouvement

déjà établies, et de là descendre comme par degrés aux choses plus particulières, ou, au contraire, après avoir expliqué les effets particuliers de la nature, que nous voyons arriver auprès de nous, par exemple, ceux qu'on appelle expérience du vide et autres semblables, monter de là au système général du monde. M. Descartes a suivi la première méthode, qui me paroît la plus belle, et M. Rohault a suivi la seconde, qui est peut-être la plus proportionnée à la capacité des commençants. Vous aurez la bonté de m'en dire votre avis, si tant est que je m'explique assez bien pour me faire entendre. Voilà, Monsieur, en peu de mots, ou plutôt trop au long pour vous, tout mon système de cours philosophique. Je vous prie instamment de l'examiner, de le critiquer, de le réformer avec vos amis; et, puisque j'ai déjà passé les bornes de la pudeur en vous chargeant d'une pareille affaire, je vais pousser l'insolence aussi loin qu'elle peut aller : *Nam cum semel verecundiæ fines transieris, oportet naviter esse impudentem*. Je vous demande donc encore une autre grâce, c'est de me permettre de vous envoyer les écrits que j'ai dictés à Rouen (port payé, s'entend), pour les faire examiner par quelque habile philosophe. Vous y verrez mon dessein presque exécuté en bien des choses; du moins vous y verrez une ébauche commencée, et il ne tiendra qu'à vous de me fournir les couleurs nécessaires pour l'achever. »

Il écrit à M. Larchevêque, alors répétiteur au collége des jésuites de Rouen, le 28 avril 1715[1] :

« Je vous plains non pas tant d'être un écho, que d'être un écho de sottises, et d'être gagé pour apprendre à des

1. Manuscrit de Lille.

enfants des fadaises qu'il faut oublier pour être honnête homme. Est-ce que jamais on n'ouvrira les yeux sur l'éducation de la jeunesse, et, au lieu de leur donner une philosophie sensée, ingénieuse, chrétienne, leur donnera-t-on toujours des rapsodies mal cousues où il n'y a ni esprit, ni bon sens, ni religion? Seroit-il donc si difficile de faire un système suivi de vérités liées, capables de former le goût et la piété des enfants? Je suis persuadé que deux ou trois personnes d'un génie ordinaire, avec les secours qu'on a maintenant, en viendroient bientôt à bout. Avant que M. Descartes et le P. Malebranche eussent appris aux philosophes l'art de bien penser et de bien conduire leurs pensées, cela pouvoit paroître impraticable. Mais aujourd'hui, pour peu que l'on suivît leur méthode de méditer, nous aurions, sans beaucoup de peine, un système arrangé et soutenu, qui, sans être, comme vous le dites, ni péripatéticien *in multis*, ni cartésien *in paucis*, seroit vrai, juste et raisonnable *in omnibus*. »

Ailleurs il s'élève contre les auteurs des cours de philosophie suivis dans les écoles, 3 octobre 1715, à M. l'abbé de Marbeuf[1] :

« Qu'est-ce qu'un Barbe[2], un Chanevel[3], un Gautruche[4], un Duhamel, surtout le Duhamel second du

1. Manuscrit de Lille.

2. N'est pas même cité dans Soutwhel.

3. Soutwhel : Jacques Chanevelle, né en 1620 dans le diocèse d'Avranches en Normandie, entré dans la société en 1641, auteur d'une *Institutio totius philosophiæ juxta principia Aristotelis*, XII t., in-12, Paris, 1667.

4. Pierre Gaultruche, d'Orléans, né en 1602, entré dans la société en 1624, professa successivement la théologie, les mathématiques, la philosophie, et était encore préfet des études à Caen en 1676. Auteur de

nom [1], et cent autres encore? J'estime assez Pourchot [2] pour ses sentiments, mais il est si superficiel que l'on n'y apprend rien. Enfin, en cette matière, on peut dire que, dans les colléges, *non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*. Personne n'examine, personne n'approfondit, personne même ne s'y donne la peine d'écrire un peu passablement ce que l'on y dicte. La manière y est aussi mauvaise que le fond; et il semble que l'on n'y soit payé que pour gâter l'esprit de la jeunesse. »

plusieurs ouvrages, entre autres d'une *Philosophiæ ac mathematicæ totius institutio*, Cadomi, 4 tom. in-12, 1656. Livre absurde dédié à saint Joseph.

1. Le premier Duhamel, auquel il est fait ici allusion, est vraisemblablement Jean-Baptiste Duhamel, né à Vire en Normandie, en 1624, entré à l'Oratoire à vingt ans, professeur de philosophie à Angers, et enfin secrétaire de l'Académie des Sciences, par la protection de Colbert. Auteur de l'ouvrage très-estimable : *Philosophia vetus ac nova, ad usum scholæ accommodata*, etc., imprimé en 1678, et dont la troisième édition, 2 vol. in-4°, est de Paris, 1684, ouvrage d'après lequel les jésuites composèrent une philosophie à l'usage de l'empereur de la Chine. V. Moréri. — Mais on ne voit pas quel peut être le Duhamel second du nom, qu'André met ici avec Chanevelle et Gaultruche. Moréri n'indique aucun autre Duhamel philosophe. Mais je trouve un cours de philosophie intitulé : *Philosophia universalis, sive commentarius in universam Aristotelis philosophiam, ad usum scholarum comparatam*, 5 vol. in-12, Paris, 1705, et dont l'auteur est un M. Jean Duhamel, licencié de la Faculté de théologie de Paris, de la maison de Sorbonne, et professeur émérite de philosophie dans l'Université de Paris C'est probablement là le Duhamel dont parle André, à en juger par le caractère péripatéticien et extrêmement médiocre de ce cours de philosophie. Ce même Jean Duhamel a donné en français un livre intitulé : *Réflexions critiques sur le système cartésien de la philosophie de M. Régis*, auquel livre Régis fit la *Réponse aux Réflexions critiques*, etc., Paris, 1692; il traite ce Jean Duhamel de licencié en théologie, de la maison et société de Sorbonne, et de *cy-devant professeur de philosophie au collége du Plessis-Sorbonne*. C'est donc bien certainement l'auteur de la *Philosophia universalis*.

2. *Institutiones philosophiæ*, ad faciliorem veterum ac recentiorum philosophorum lectionem comparatæ, opera et studio Edmundi Pourchotii, senonensis, Universitatis Parisiensis antehac rectoris et emeriti philosophiæ professoris; ed. tertia. Lugduni, 1711, 4 vol. in-12.

Ailleurs encore, 15 février 1715[1], dans une lettre à M. Larchevêque, il se moque de la célèbre théorie péripatéticienne des idées représentatives, qui faisait alors l'enseignement de l'école.

« La production de telle ou telle idée dépend des lois de l'union de l'âme et du corps plutôt que de la ressemblance des images du cerveau et de leurs objets..... Comment se pourroit-il faire que l'âme produisît ses idées telles qu'elle les forme, à l'aide de ces images qui ne leur ressemblent presque jamais?..... Assurément si l'on donnoit à un peintre une ellipse pour modèle du cercle, on l'embarrasseroit plus qu'on ne l'aideroit. Quelle est donc la stupidité de nos philosophes d'école de s'imaginer que l'âme n'a point d'autre modèle qu'elle envisage, quand elle pense aux objets extérieurs, sinon ces petites figures que l'ébranlement des nerfs trace dans le cerveau? Voilà pourtant, Monsieur, l'origine de ces tempêtes qui bannissent aujourd'hui la vérité des colléges où l'on fait profession de l'enseigner. Que je vous plains d'être obligé de servir d'écho à tant de voix profanes! etc.[2] »

C'est au milieu de ces occupations que survint le plus grand éclat de la bulle *Unigenitus*, qui, à cette époque, agita tous les esprits, divisa les évêques et les parlements, et partagea la France en jésuites et en jansénistes.

Personne au fond n'était moins janséniste qu'André. Déjà Malebranche, dans le traité *de la Nature et de la Grâce*, avait combattu la doctrine d'une grâce efficace

1. Manuscrit de Lille.

2. Sur la théorie des idées représentatives, voyez Ire série, t. Ier, cours de 1816, leç. VIII, t. II, leç. Ire, p. 63, t. IV, lec. XX, p. 556, etc.; IIe série, t. III, leç. XX.

par elle-même qui ne laisse point à l'âme humaine le mérite d'y coopérer, ni par une conséquence forcée, le pouvoir d'y résister. Et André était encore bien plus exact que Malebranche sur la théorie de la liberté humaine, comme on l'a vu dans sa profession de foi sur le formulaire et comme le reconnaissent eux-mêmes les philosophes de la compagnie[1]. L'accusation de jansénisme ne pouvait s'appliquer avec le moindre fondement à André; mais la vérité est qu'il connaissait et honorait plusieurs personnes de cette opinion, et qu'il était d'avis de les combattre par des réfutations solides et modérées, au lieu d'en appeler à l'autorité temporelle. Il ne prit donc parti ni pour les jansénistes ni pour les jésuites, mais pour les persécutés contre les persécuteurs. La première correspondance contient plusieurs lettres à l'oratorien de Marbeuf, où il exprime une opinion pleine de sagesse qui ne devait plaire à personne, ni surtout à ses supérieurs. Voilà donc André devenu suspect, non plus seulement de cartésianisme, mais, qui pis est, de jansénisme, ou, pour mieux dire, de modération à l'endroit du jansénisme. C'est ce que lui insinue le nouveau provincial de France, le P. Martineau[2].

1. Voyez p. 402.

2. « Issac Martineau, dit Moréri, naquit à Angers le 22 mai 1640. Il entra chez les jésuites le 5 septembre 1685. Il est mort le 20 décembre 1720. Il a régenté la philosophie pendant dix années, et la théologie durant six ans, à Paris; mais il ne fut jamais prédicateur, et l'on ne croit pas qu'il ait jamais paru en chaire qu'une seule fois, pour l'*Oraison funèbre de Louis, prince de Condé*, en 1687. Il était recteur du noviciat, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur des princes. Il le fut en particulier de Louis de France, duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à sa mort, et dont il nous a tracé les vertus dans un écrit imprimé à Paris, in-4°, en 1712, sous ce titre : *les Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, ensuite Dauphin*. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être

« Paris, 22 décembre 1716.

« On ne peut que louer le soin qu'on prend de se renfermer dans les bornes d'une juste modération en quelque matière que ce soit. Mais il ne faut pas que cela aille toujours jusqu'à garder une espèce de neutralité; car il y a des occasions où, sans se déclarer avec chaleur, on peut et on doit faire connoître qu'on s'attache au parti que l'Église a pris. Je ne puis vous en dire davantage sur ce sujet, une lettre ne comportant pas un plus ample éclaircissement. Mais je prie Votre Révérence de faire réflexion au peu que je luy dis et de ne pas s'en éloigner dans sa conduite. Je suis avec respect, dans l'union de ses SS. SS., etc.

« MARTINEAU. »

André ayant continué à user de la même modération, les plaintes qu'il excita dans la compagnie allèrent jusqu'à Rome. Le père général, l'ardent et inflexible Tamburini[1],

supérieur de la maison professe : il l'était en 1704, lorsque le P. Bourdaloue mourut; et c'est en cette qualité qu'il écrivit la lettre qui contient l'éloge de ce célèbre prédicateur : elle fut imprimée d'abord séparément, et ensuite dans le troisième tome du *Carême du P. Bourdaloue*. Le P. Martineau n'a été provincial qu'après l'an 1715. On raconte qu'à la fin de 1682, M. le duc Louis de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le collége des jésuites, les supérieurs dirent au prince Louis de Condé qu'ils avaient un excellent régent de philosophie, mais qu'ils n'osaient le faire venir à Paris pour le donner à M. le duc, parce qu'il était extrêmement laid. M. le prince demanda : « Est-il plus laid que le « démon? » Après l'avoir vu, il dit : « Il ne doit pas faire peur à qui a vu « Pellisson; il faut le faire venir; on s'accoutumera à le voir, et on le « trouvera beau. » La laideur du P. Martineau, comme celle de M. Pellisson, venait de la petite vérole. On a encore de ce père les *Psaumes de la Pénitence de David, avec des réflexions*, à Paris, 1710, in-12.... plus, *Méditations sur les plus importantes vérités du christianisme, pour une retraite*, à Paris, 1714, in-12. »

1. On ne trouve rien sur Tamburini dans Moréri. Nous tirons le peu

si connu par son zèle contre le jansénisme, écrivit à André pour se plaindre de sa conduite et lui déclarer que s'il n'en change, il l'ôtera d'Alençon. Il reproche même au père provincial Martineau une trop grande indulgence, comme on le voit dans la réponse latine d'André, que nous supprimons. Celui-ci désirait vivement de rester à Alençon, car il y était fort aimé par son esprit, sa douceur et sa tolérance. Dès qu'on y sut qu'on était menacé de le perdre, les habitants les plus notables écrivirent en sa faveur au père général. Cependant l'affaire s'envenimait; toutes les démarches d'André étaient surveillées, toutes ses paroles malignement commentées. Excité par les reproches du père général, le père provincial Martineau donne ordre au P. Chomel, recteur, de faire subir à André un interrogatoire sur un certain nombre de questions envoyées de Rome. Nous avons ces questions et les ré-

de renseignements que nous allons donner sur ce père jésuite d'un ouvrage peu connu, mais curieux, imprimé à Rome en 1751, en italien et en latin : *Imagines præpositorum generalium societatis Jesu, delineatæ et æreis formis expressæ ab Arnoldo Van-Westherhout, addita perbrevi uniuscujusque vitæ descriptione;* et en italien : *Ritratti*, etc., par le P. Galeotti, de la même compagnie, 2e édit., in-fol. Michel-Ange Tamburini était de Modène; il naquit le 27 septembre 1648, embrassa l'état religieux dans la compagnie de Jésus, le 16 janvier 1665. Il enseigna la philosophie dans le collége de Sainte-Lucie à Bologne pendant six ans, la théologie à Mantoue pendant six autres années. Il fut recteur du collége de Modène et de celui de Mantoue, puis provincial de la province de Venise. Le père général Gonzalès le fit venir à Rome pour lui servir de secrétaire, et le nomma, le 14 novembre 1703, son vicaire général. Dans l'assemblée qui suivit la mort de Gonzalès, il fut élu, le 31 janvier 1706, général de la compagnie. Il la gouverna vingt-quatre ans et un mois, étant mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le dernier jour de février 1750, à Rome, dans la maison professe. Il a signalé son généralat par la béatification de François Régis et la canonisation de Louis de Gonzague et de Stanislas Kotska, par son zèle pour les missions étrangères et contre le jansénisme.

ponses d'André, le tout en latin. Voici quelques-unes de ces questions qui nous paraissent aujourd'hui bien puériles et qui étaient alors fort redoutables : 1° s'il pense et s'il a jamais dit qu'il n'y a pas de jansénistes ; 2° s'il a dit qu'on faisait bien de s'opposer à la bulle *Unigenitus;* 3° s'il a dit qu'on aurait mieux fait de réfuter que de condamner le livre de Quesnel ; 4° s'il n'a pas dit à une dame dont il est le confesseur que son opinion ne diffère pas de celle des jansénistes et qu'il désire leur triomphe.

Toutes les autres accusations étaient également fondées sur des bavardages de petite ville, de collége et de couvent. Un père Urquart[1], sur lequel nous ne trouvons nulle part aucun renseignement, s'était insinué dans la confiance d'André par l'apparence d'une franchise semblable à la sienne. André lui avait écrit une lettre où il lui raconte son interrogatoire et où, tout en se prononçant avec force contre le jansénisme, il déclare aussi qu'il ne veut pas s'écarter de la charité qu'il doit aux personnes, quelles que puissent être leurs erreurs... « Détestant, comme j'ai toujours fait, la grâce invincible des jansénistes et même la grâce prédéterminante des thomistes les plus catholiques, je suis certain que je n'ai pu dire que ma pensée n'étoit pas éloignée de celle de ces messieurs, c'est-à-dire des jansénistes. Mais veut-on que j'aille brusquer tout l'univers pour acquérir chez nous la sotte réputation de bien intentionné, et dans le monde raisonnable celle d'étourdi et de brouillon ? Non, c'est à quoi je ne puis me résoudre. Je condamne et j'espère que Dieu me fera toujours la grâce de condamner toutes les

1. Urquart est bien le nom que porte la copie communiquée. Il a déjà été question d'un P. Urquart, plus haut, p. 245.

erreurs que l'Église condamne; mais, pour ce qui est des personnes qui les soutiennent, je leur ferai toujours des honnêtetés pour les gagner par là, si je puis, à la vérité catholique. Si nos zélés désapprouvent ma conduite, peut-être que le Seigneur, qui nous commande la charité sur toutes choses, leur donnera son approbation. » Sur ces entrefaites, un P. de Couvrigny, qui nous est d'ailleurs aussi inconnu que le P. Urquart, écrit à André pour l'avertir que ce P. Urquart est un fourbe; qu'il lui a écrit par le conseil de son ennemi, le P. Martelet[1] pour le faire parler. « On croyoit d'abord en ville, lui dit-il, que votre lettre au P. Urquart, dont les copies couroient partout, ne se divulguoit que par le conseil des PP. d'Avrigny et Boismond[2], vos amis, et on les en blâmoit fort; mais ensuite tout est retombé sur le P. Urquart et sur le P. Martelet, son mobile, les autres ayant déclaré qu'ils n'avoient seulement pas vu la lettre. On nous a dit qu'elle avoit été envoyée au père général et au père provincial, et je crains qu'elle n'ait pas un trop bon effet auprès d'eux. » Le P. de Couvrigny apprend encore à André une foule de détails, aujourd'hui sans intérêt, sur les manœuvres de plusieurs de ses ennemis; que le P. Martelet a arraché au confessionnal, d'une ancienne pénitente du P. André, sous peine de damnation éternelle, l'aveu des sentiments que lui aurait exprimés André avec la permission d'en informer les supérieurs. Le P. Urquart prétendait au contraire que c'est ce P. de Couvrigny qui trahissait André. Le fait est que nous trouvons

1. Également inconnu.
2. Inconnus.

dans nos papiers une lettre de Rome du général des jésuites (14 juin 1718), blâmant André, félicitant le P. Martelet et le P. de Couvrigny.

Ainsi, ce P. de Couvrigny, qui accusait le P. Urquart de trahir André, le trahissait réellement : il s'entendait avec le P. Martelet et il écrivait à Rome contre celui qu'il appelait son ami. Dans la persécution contre le cartésianisme, nous avons trouvé un lâche dans la personne du P. Dutertre; voici maintenant dans l'affaire du jansénisme un espion et un traître. On est au moins un peu consolé en trouvant un honnête homme et un honnête homme courageux dans le P. Urquart. Un ami anonyme d'André, en lui envoyant une copie de la lettre précédente du père général au P. Martelet, ajoute ceci : « C'est le P. Urquart qui l'a rendue publique à Alençon pour convaincre le P. de Couvrigny qui vouloit y passer pour votre ami. Le pauvre P. Urquart a été mis en pénitence, et pour première punition on lui a ôté sa perruque. Le père recteur a même voulu l'envoyer ailleurs; il a répondu qu'il ne sortiroit que par ordre du père général; qu'il lui avoit écrit pour la justification de votre doctrine et de votre personne, et que rien ne seroit capable de l'empêcher de rendre témoignage à la justice et à la vérité. » Enfin, le 4 février 1718, arriva de Paris à André, de la part du nouveau provincial de la Granville[1], la lettre suivante :

1. Rien dans Moréri ni ailleurs sur ce père provincial. Nous trouvons de lui, à la date du 1er décembre 1720, une permission accordée au P. Bretonneau d'imprimer les Exhortations et instructions chrétiennes ainsi que la Retraite spirituelle de Bourdaloue. Ces deux permissions sont signées Xavier de la Granville.

MON RÉVÉREND PÈRE LE R. PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ALENÇON.

« Paris, ce 4 février 1718.

« Mon révérend père,

« J'ai ordre du R. P. général de retirer V. R. d'Alençon. Comme je n'ai point à présent d'autres employs à vous offrir que le ministériat des pensionnaires d'Arras, je vous prie de vouloir l'accepter ; peut-être dans la suite pourrai-je vous offrir quelque autre employ qui soit plus de votre goût. Je ne vous dis point les raisons de l'ordre de notre père, parce que je sçay que vous en êtes instruit.

« Je suis avec respect, etc.,

« DE LA GRANVILLE. »

VI. André à Arras et à Amiens, 1718-1724.

C'est ainsi qu'André fut envoyé à Arras. Il y fut plus que jamais soupçonné de jansénisme. Ses lettres à l'oratorien de Marbeuf furent surprises, tous ses papiers saisis, entre autres sa Vie de Malebranche, et pour une brochure que les jésuites avaient faite et qu'ils lui attribuèrent il fut mis à la Bastille. Il en sortit, et il fut envoyé de nouveau à Amiens dans l'année 1722, l'on ne sait dans quelle fonction. Voilà ce que le manuscrit de Lille établit de la manière la plus certaine. Mais d'abord, nous allons tirer du manuscrit de Caen quelques lettres où l'on verra les misérables querelles qui agitaient l'intérieur de la compagnie. Commençons par une lettre de notre ancienne connaissance le P. Guymond, toujours le même, à la fois

bonhomme et fanatique, exhortant toujours André à abandonner la doctrine de Malebranche et même à la réfuter. Sur un mot d'espérance qu'André lui avait donné, il prend feu et lui écrit la lettre suivante :

AU PÈRE ANDRÉ, A ARRAS.

« De la Flèche, ce 17 février 1719.

« ..... Un de ceux de qui j'attendois le plus pour le bon service de la compagnie, c'étoit V. R. Voyant donc tout le contraire, j'ay ressenti tout ce que dit le sage d'une espérance trompée en chose de plus grande conséquence et qu'on désire le plus. Le petit mot qui se trouve pour moy dans la lettre de V. R. à notre cher père m'a rendu tout d'un coup la vie, réveillé toute mon espérance, guéri ma douleur de vous voir hors des emplois que vous pouvez si bien faire sans ce mauvais levain de cette nouvelle doctrine la plus bizarre, la plus contraire au bon sens, la plus dangereuse pour la religion qui fut jamais. Je suis donc très-disposé à vous servir autant que je pourray, soit ici ou à Rome. Mais, pour le faire prudemment et pour y réussir, je désire : 1° que vous me mandiez si, en effet, vous en voyez maintenant la fausseté, et par quels principes vous la voyez ; 2° que vous en fassiez une réfutation courte et solide, pour l'envoyer à ceux que vous savez y être le plus attachez, surtout à un père que je crois préfet à Orléans ; 3° que vous m'envoyiez une rétractation en bonne forme, et la susdite réfutation, afin que je la montre aux supérieurs ; par là j'espère tout. Que si peut-être vous n'êtes pas encore détrompé, mettez à part vos difficultés, je les verray, et les présenterai, sans vous nommer, à d'habiles gens, et sûre-

ment on y répondra. Au reste, ayez confiance en moy, et sçachez que, quand vous m'avoueriez que vous êtes toujours dans les mêmes sentiments et que tout ce que vous pouvez gagner sur vous-même c'est de n'en parler jamais au dedans ni au dehors, à vos amis particuliers ni aux autres, cela seroit pour moy un secret inviolable. Si j'aime quelqu'un au monde, c'est le cher P. André dont je suis, dans l'union de ses SS. SS. le très-humble, etc.

« HERVÉ GUIMOND. »

L'espérance du P. Guymond fut encore une fois trompée. André demeura fidèle à ses opinions, et suspect à la fois de malebranchisme et de jansénisme. Il n'était pas le seul jésuite qui fût dans ce cas. Nous trouvons dans nos papiers de Caen une lettre non datée, d'un P. Lebrun, qui sous le feu de la double persécution philosophique et religieuse, enseignait une doctrine presque entièrement cartésienne. Il était professeur de philosophie à Amiens, et cette lettre peut bien avoir été écrite à André avant que celui-ci eût quitté Alençon.

« Vous me faites, dans votre dernière lettre, quelques reproches de ce que je ne vous avois pas fait réponse à la précédente ; mais j'ai reçu vos deux lettres presque en même temps, quoique la première fût datée de deux mois avant l'autre. Je ne sais par quel hasard ou quelle bizarrerie elle a voulu visiter nos armées. Elle a été adressée à Arras, où, comme il n'y a personne qui porte mon nom, on l'a donnée à celui dont le nom approche le plus du mien, qui est le P. Brunet, qui, après l'avoir ouverte, et, à ce que je crois, lue, l'a rendue au procureur d'Arras, qui me l'a renvoyée avec une petite apostille sur un des

côtés de la lettre. J'ai été très-fâché de cette aventure, à cause de quelques termes de la lettre un peu francs et naturels, qui auront fait je ne sais quelle impression sur les esprits péripatéticiens d'Arras. Je n'en ai pas entendu parler depuis. Vous aviez cependant bien mis l'adresse de la lettre, et je ne sais ce qui a pu causer ce contretemps.

« Vous me mandez de vous envoyer, si je peux, la thèse de l'augustin qui a été arrêté par ordre de M. l'évesque, mais je ne le peux pas. Il n'y en a dans la maison qu'une, qu'a le P. Godefroy, et dont il ne voudroit pas se défaire pour beaucoup. Je ne l'ai pas même toute lue. Je vous dirai seulement que, dans la première position, il fait profession de suivre en tout saint Augustin, et même d'errer avec lui : *profitemur sapere et errare cum sancto Augustino ;* après quoi il rejette la science moyenne, *scientiam mediam, quam laudatissimam quidam vocant rejicimus ut inconcussis sancti Augustini principiis diametraliter oppositam*. Ensuite il établit la grâce efficace par elle-même, rejette la prédestination *post previsa merita* comme conduisant droit à l'hérésie. Il y a encore d'autres choses que ceux qui ont lu la thèse reprennent fort. Ils disent que, quoiqu'il n'y eût point de position ouvertement janséniste, cependant il n'y a qu'à en tirer les conclusions qui seront le pur jansénisme. Comme je ne l'ai pas lue, je ne puis pas bien me prononcer. Si j'en peux trouver une, je la garderai pour vous la montrer, ou je ferai un extrait de celle du P. Godefroy. S'il n'étoit pas même dix heures du soir, j'irois la lui demander. Bref, pour conclure, ni le professeur, savoir le P. Maillet, ni l'écolier, qui est le petit augustin

qui venoit argumenter, ne sont plus ici ; ils ont décampé.

« Après avoir parlé des autres, il faut parler de moi. Je crois qu'on va bientôt aussi me regarder comme janséniste, et ne croyez pas que vous soyez le seul qui receviez des avis doctrinaux raisonnés : j'ai reçu le plus beau du monde depuis quelques jours. On a envoyé encore une de mes thèses à Paris, et la critique en est arrivée ici belle et ample, et m'a été communiquée. Je le méritois bien aussi. Comment ! j'enseignois dans cette thèse que Dieu est tout-puissant, *solus est inter cujus voluntatem et effectum producendum necessaria sit connexio ;* j'enseignois qu'il y a trois facultés de notre âme : *voluntas, intellectus, sensus ;* j'enseignois que notre âme pense et que son essence est dans la pensée ; j'enseignois que *Deus nos promovet ad bona particularia sed moraliter utrumque ;* j'enseignois que *facultas sentiendi recte accipitur independenter a corpore ;* de la distinction de l'âme avec le corps, j'enseignois que l'on pouvoit démontrer l'immortalité de l'âme : mais, par malheur pour moi, l'âme des bêtes est aussi distinguée de la matière et cependant n'est pas immortelle, donc, etc. Vous voyez combien toute cette doctrine est dangereuse. A voir la critique de ce que j'ai marqué ci-dessus, je croyois que ma thèse alloit marcher de pair avec celle de l'augustin. Je n'y ai point fait réponse et ne l'y ferai point. Je croyois recevoir des compliments plutôt que des reproches, tant je trouvois ma thèse péripatéticienne ; mais, quand on est marqué au B (*sic*), on a beau faire, on enseigneroit les qualités occultes, elle paroîtroient encore nouvelles. Il faut se consoler. Aimez-moi toujours un peu, mon cher collègue. J'attends avec impatience le moment de vous

embrasser et de vous marquer combien je suis en vérité votre très-humble, etc.

« LE BRUN, J[1]. »

André avait laissé à Alençon des amis et des partisans, comme on le voit par les deux lettres suivantes d'un P. Prévost et d'un P. Harscouet, qui sont d'ailleurs entièrement inconnus.

AU P. ANDRÉ, A AMIENS.

« Le 25 mai.

« Mon très-révérend et très-cher père,

« Vous avez sans doute appris les grands changements arrivés dans la philosophie du collége. Le P. Souciet[2] est allé à Séez, remplir la place du P. Harscouet, qui est revenu ici. Le P. Fleury, régent de physique, et lui se trouveront, à ce que je crois, un peu embarrassés, s'ils s'aper-

1. Note tirée des manuscrits de M de Quens : « Eustache Lebrun, fils d'un bourgeois de Paris, avoit quatre ou cinq frères aussi jésuites. Homme d'esprit et aimable. Régent des basses classes, eut pour écoliers deux princes de Lorraine-Marsan; étant professeur de philosophie à Amiens, se servit des cahiers de son frère dont il n'étoit nullement content; pria le P. A., son ami, de lui prêter les siens (le P. A. étoit en physique dans le même temps). Le P. Lebrun fut charmé de sa morale et de ses explications sur la liberté, et ses écoliers firent beaucoup mieux dans les thèses que ceux de ses collègues. Une de ses thèses censurée par les jésuites de Paris; elle étoit contraire aux formes substantielles et à l'âme des bêtes. Le P. Lebrun prit le parti d'aller aux missions; fut envoyé dans la Martinique; avoit envie d'aller plutôt en Canada, parce qu'il étoit d'un tempérament à souffrir beaucoup de la chaleur. »

2. Est-ce le P. Étienne Souciet, né à Bourges en 1671, mort à Paris en 1744, auteur de plusieurs ouvrages estimés (voyez Moréri et l'éloge du P. Souciet dans les Mémoires de Trévoux, avril 1744), ou bien son frère, aussi jésuite, Estienne-Auguste Souciet, né en 1685, mort en 1744, professeur de théologie scolastique au collége des jésuites de Paris? (Voyez Moréri.)

çoivent qu'ils dictent tous deux les mêmes cahiers, à peu de chose près, car j'en ai fait la comparaison ; mais quels sont ces cahiers ? ce sont les vôtres, mon révérend père, qui leur font vraiment à l'un et à l'autre beaucoup d'honneur. Les préfets, les répétiteurs, les écoliers se louent de la netteté de la méthode qui y règne. Encore passe que le P. Harscouet s'en fasse honneur, c'est un très-honnête homme ; mais pour l'autre, qui n'est et ne sera jamais qu'un moine des plus épais, sans la considération que j'ai pour le P. Harscouet, j'aurois découvert son manége. Ce qui est d'autant plus plaisant, c'est qu'on ne lui a fait aucune affaire, tandis que le P. Harscouet en a eu, pour avoir dicté la même chose. Il est vrai qu'il est venu des lettres de Rome qui le justifient entièrement. Il n'est pas besoin que je vous prie de garder le silence sur ce que j'ai l'honneur de vous mander ici. Vous en voyez les conséquences. J'ai l'honneur d'être, etc.,

« PRÉVOST, J. »

AU MÊME, A AMIENS.

« A Alençon, le 16 de septembre 1724.

« Mon révérend père,

« Il y a longtemps que je n'ai appris de vos nouvelles, et que je ne vous ai donné des miennes. En voici une qui mérite de vous être mandée. Il y a deux mois que mes écoliers, étant allés à Sées se présenter à l'examen pour entrer au séminaire, et être de l'ordination de ce mois de septembre, furent tous refusés. En voici le sujet : c'est que, dans le traité de la pénitence que je leur ai donné cette année, j'ai enseigné ces deux propositions : « 1° Ser-

vilis gehennæ timor, *si solus sit*, et omni justitiæ amore destitutus, non excludit habitualem peccandi voluntatem sive affectum peccandi; 2° attritio concepta ex *solo* gehennæ timore servili, quamvis timor ille bonus sit, utilis ac supernaturalis, non tamen sufficit etiam cum sacramento penitentiæ ad remissionem peccatorum obtinendam, sed ad id requiritur amor Dei super omnia qui sit actus inchoatus saltem charitatis. » Voici, mon révérend père, la censure qu'on a portée au séminaire de Sées contre ces deux propositions dès le temps de l'examen de mes écoliers, et qu'on a depuis renouvelée dans un écrit, qu'un de mes censeurs m'adressa il y a quinze jours, en réponse à un extrait de ma doctrine sur l'attrition, que j'avois envoyé à Sées; voici, dis-je, cette censure en propres termes : « Ces deux propositions con-« tiennent *évidemment* les erreurs de Luther, de Jansé-« nius et de Quesnel, et la condamnation s'en trouve « *visiblement* dans le concile de Trente. »

« L'auriez-vous cru, mon révérend père, qu'il se trouvât des gens assez téméraires pour censurer ainsi une pareille doctrine? C'est cependant ce qu'ont fait MM. Guilloré et Besnard, tous deux grands vicaires, M. Hérouard et le P. de Captot, supérieur du séminaire. Cette censure a été ratifiée par les jésuites du séminaire et par nos pères de ce collége; du moins ils me sont tous contraires. Ils ont envoyé au père provincial l'extrait de ma doctrine, dont j'ai parlé aussi bien qu'à nos théologiens de Paris. Je sais que ma doctrine y a aussi été censurée, mais je n'ai encore pu savoir en quels termes ils l'ont censurée. Ainsi, le dedans est contre moi; au dehors, tout le monde approuve ma doctrine. Tous les ecclésiastiques de la ville,

tous les pères capucins, tous les prêtres du diocèse, tous les séculiers, en un mot, tout le public est pour moi; car cette affaire a déjà bien fait du bruit, et il y a apparence qu'elle en fera encore plus dans la suite; car on m'a assuré qu'elle a été mandée de bien des endroits à Paris. J'ai fait tout mon possible pour empêcher cet éclat, en tâchant de faire recevoir mes écoliers au séminaire. J'ai écrit pour cela jusqu'à trois fois à M. l'évêque, sans qu'il m'ait daigné faire réponse. J'ai écrit pareillement aux grands vicaires et au P. de Captot. J'ai justifié ma doctrine par une dissertation théologique, que je leur ai adressée; mais tout cela a été inutile : on ne m'a point écouté. Notre père recteur s'est tenu les bras croisés pendant tout ce temps-là, pour empêcher l'éclat que le P. de Captot avoit eu l'imprudence de laisser faire. Il semble que lui et les autres pères de ce collége fussent bien aises de me voir intrigué et ma doctrine condamnée, parce qu'ils sont dans des sentiments opposés aux miens, qu'ils appellent la doctrine de la compagnie. Quand j'ai vu qu'on me faisoit une affaire sérieuse sur ma doctrine, et qu'on commençoit à me persécuter en théologie comme on a fait en philosophie, j'ai pris le parti d'écrire au père provincial, pour lui demander à la quitter. Je l'ai fait avec tant d'empressement, qu'il me l'a accordée. Je lui ai demandé une préfecture des classes, en lui ajoutant que, s'il n'en avoit pas une à me donner ou quelque autre emploi qui me convînt, je ne ferois pas difficulté de prendre la régence d'une basse classe, pour me tirer de celle de théologie. Je ne sais encore où il m'enverra : j'en saurai des nouvelles au premier jour. Le père de Pontigny, qui régentoit ici cette année la rhé-

torique, est parti ce matin pour Arras, où il va régenter la deuxième. Il passera par Amiens; il pourra vous instruire plus à fond de mon affaire; j'apprends qu'elle est allée jusqu'à Paris. Elle y fera du bruit selon toutes apparences. Mes adversaires doivent s'en prendre à eux seuls. Donnez-moi de vos nouvelles, je vous prie, mon révérend père, et mandez-moi ce que vous pensez de tout ceci, mais ne différez pas, car je partirai bientôt d'Alençon. Je crois que ce sera au commencement du mois prochain.

« Je suis, etc.

« HARSCOUET, J. »

Mais il est temps de laisser André lui-même raconter à M. Larchevêque et à un autre de ses amis ses tristes aventures d'Arras, la vie inquiète qu'il menait à Amiens, le profond abattement où il était tombé après une si lâche persécution, son ardent désir de trouver quelque porte honnête pour sortir de la société, et à la vive répugnance qu'il éprouve pour toute congrégation, fût-elle la plus sainte du monde.

A MONSIEUR LARCHEVÊQUE, DOCTEUR EN MÉDECINE, AU COLLÉGE DU PLESSIS, RUE SAINT-JACQUES, A PARIS.

« La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Monsieur,

« Il y a quelques jours que j'ay reçu votre obligeante lettre, qui m'a été rendue par un détour assez déplaisant. J'ay attendu à y répondre que N. P. provincial fût parti, afin de pouvoir vous parler avec plus de certitude sur ma situation. Il est vrai, Monsieur, non pas que j'ai eu *quel-*

que démêlé avec nos pères, mais qu'ils m'ont traité de la manière du monde la plus cruelle et la plus sensible à un homme d'honneur. De jeunes étourdis, soutenus de quelques pères graves, ennemis de l'évêque d'Arras et de plusieurs autres personnes plus considérables, m'ont accusé nettement de jansénisme, et même de *dogmatiser* parmi notre jeunesse. Calomnie évidente, mais enfin sur quoi fondée? 1° Parce que j'avois eu l'imprudence de douter de l'excommunication de M. le cardinal (de Noailles), de M. d'Arras et de plusieurs autres, disant, lorsqu'on m'en parloit, que je les *laissois faire leurs comptes avec le bon Dieu;* 2° parce que j'avois dit une fois que la *France n'avoit pas besoin de l'inquisition* pour maintenir la foi, puisque nous avons des évêques qui sont nos inquisiteurs nés; 3° parce que je condamnois ouvertement les libelles sanglants, les chansons impies, les satires insolentes que l'on faisoit continuellement contre M. d'Arras, et généralement contre tous ceux qui ne sont point de notre parti; 4° parce que je ne parlois de la constitution ni en bien ni en mal; 5° parce que j'avois reçu une lettre de M. le chancelier [1] en réponse aux compliments que j'avois pris la liberté de lui faire sur son rappel à la cour. Je ne surfais point, Monsieur, je ne vous dis que des vérités, mais des vérités qu'il n'est pas bon de dire à tout le monde. A ces moyens d'accusation de jansénisme on en ajouta d'autres : que j'étois d'intelligence avec M. d'Arras; que j'avois été chez lui pour le voir *incognito;* que j'avois fait un méchant petit écrit qui avoit paru contre notre société, et plusieurs autres faussetés pareilles. Mais la frayeur est toujours dans

1. Daguesseau.

l'âme de ceux qui se sentent coupables, et il n'y a point de violence qu'ils ne fassent pour s'en délivrer, lorsqu'ils ont le pouvoir en main. C'est ce qu'ont fait nos bons politiques; il a donc fallu céder à la force. Pour tirer de leurs mains les livres et les mémoires qu'on m'avoit prêtés pour faire l'histoire du P. Malebranche, il m'a fallu, contre mon inclination, leur promettre que je n'écrirois plus à ceux dont je les tenois, gens suspects à notre compagnie, mais qui n'en sont pas, à mon avis, moins honnêtes gens. J'ai eu beau demander que l'on me communiquât les accusations, par écrit, que l'on avoit faites contre moi, je n'ai rien gagné. On m'en a seulement lu trois ou quatre articles; et, sur mes réponses, qui en faisoient voir non-seulement la fausseté, mais l'impertinence, on n'a point osé m'en continuer la lecture. J'ai demandé souvent à quelques-uns de nos pères s'il n'y avoit point de canon dans l'Église pour juger un prêtre; on ne m'a répondu que par un grand silence. Je voulois du moins que l'on brûlât ces accusations calomnieuses ou extravagantes, puisqu'on ne vouloit point me les communiquer pour me donner lieu de me défendre. Point du tout; je sais que, depuis mon élargissement, on les a envoyées à Paris. Pourquoi? apparemment pour y être gardées dans les archives de la province; à quel dessein? Dieu le sait, et je m'en repose sur sa providence. Il ne faut pas qu'un chrétien rougisse de la croix qui l'a sauvé. Nous devons croire que nos ennemis ont du moins de bonnes intentions dans le mal qu'ils veulent nous faire. Cependant, Monsieur, je vous l'avoue, je songerois à la retraite, si je trouvois, pour me délivrer de la persécution, une porte honnête et chrétienne. *Quis mihi dabit*

pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam: Mais j'ai fait des vœux qui m'arrêtent; il me faudroit la protection de quelque prince ou de quelque cardinal pour en obtenir la dispense totale; et où le trouver? Car, après tout ce qui s'est passé, je ne voudrois pas me rengager dans la plus sainte communauté du monde. Le diable se fourre partout et surtout parmi les gens de parti et de cabale. J'ai beau aimer la paix; le moyen d'en jouir au milieu des gens de guerre qui m'environnent? Notre-Seigneur a bien eu raison de dire : *Non veni pacem mittere sed gladium;* quoiqu'il nous ait donné la paix, nous ne trouvons partout que le glaive et la division. J'oubliois de vous dire qu'un nos pères m'ayant fait compliment sur la grâce prétendue qu'on m'avoit faite de terminer si promptement mon affaire, je lui répondis que c'étoit là justement ce qu'on appelle *beneficium latronum*. Êtes-vous content, Monsieur? Vous voilà instruit; vous n'êtes point impliqué dans les défenses que j'ai reçues, ni dans les promesses que j'ai données. J'ai cependant eu raison de ne vous point écrire dans ces commencements de liberté. Vous en voyez la raison. Je suis avec respect, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« A Amiens, ce 25 avril 1722. »

« La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous. Discrétion dans vos lettres et secret pour les miennes.

« Il est juste, Monsieur [1], de vous tirer de votre obli-

1. Le nom de la personne à laquelle cette lettre du P. André est adressée n'est point indiqué. Ce ne peut être ni M. l'abbé de Marbeuf, auquel

geante inquiétude. J'ai reçu vos deux lettres, et j'y vais répondre. Je suis bien obligé au P. de T.[2] de son amitié ; il me fait beaucoup d'honneur, mais il me semble qu'il ne me fait pas justice lorsqu'il désapprouve si fort ma conduite. Car enfin, Monsieur, quelle est donc cette conduite scandaleuse qui a si fort déplu à certaines gens, qu'ils l'ont jugée digne des dernières violences ? La voici avec toutes ses horreurs.

« 1° Lorsque je faisois ma théologie à Paris, je voyois le P. Malebranche fort souvent. J'allois à ce qu'on appeloit les conférences de M. l'abbé de Cordemoi ; je m'opposois, ou plutôt je témoignois assez publiquement que je ne me rendois pas aux médisances et aux calomnies que l'on débitoit contre M. Descartes et le P. Malebranche, en 1706 : voilà pourquoi je fus envoyé à la Flèche pour finir mes études.

« 2° En 1709, on me nomma pour régenter la philosophie à Amiens. Je déclarai à mes supérieurs que, ne trouvant aucun ancien cours philosophique qui fût à mon gré, j'en ferois un tout nouveau, en évitant néanmoins de rien enseigner qui choquât leur dernier *Elenchus*. Ils approuvèrent mon dessein, et je gardai ma parole. J'évitai avec soin toutes les matières sur lesquelles j'avois des sentiments particuliers, ou plutôt cartésiens ou malebranchistes. Mon cours se passa fort tranquillement ; mais, à la fin, on ne laissa point de vouloir trouver dans ma thèse générale des traces de malebranchisme, non pas

il lui était interdit d'écrire, ni M. Larchevêque, à qui il vient de raconter en abrégé les mêmes choses qui sont ici développées. Ce doit être quelqu'un de ses confrères.

1. Serait-ce le P. de Tournemine ?

tant néanmoins en ce que je disois qu'en ce que je ne disois pas. Pourquoi, disoit-on, n'a-t-il pas parlé ni d'accidents absolus, ni de formes substantielles, ni d'état de pure nature? Voilà pourquoi ma thèse générale de philosophie fut censurée, en 1711, par deux ou trois de nos savants de Paris, dont il y en eut un assez pénétrant pour y trouver le *monothéisme*. On en rira sans doute, mais la chose n'en est pas moins vraie.

« 3° J'étois nommé pour le cours de Rouen. On me demanda une promesse par écrit que je réformerois ma philosophie, et surtout que je parlerois de l'état de pure nature, des accidents absolus et de nos chères formes substantielles. Je la donnai sincèrement, je la gardai fidèlement. On fut content de mes formes substantielles; mes accidents absolus ne déplurent pas; mon état de nature *quoad viam* satisfit tout le monde. Je crus avoir paré tous les coups de mes adversaires. Point du tout; ils trouvèrent à redire à la manière dont j'expliquois la béatitude de l'état de pure nature, ou, comme on parle ordinairement, l'état de pure nature *quoad terminum*. J'y admettois une vision intuitive, à la vérité, beaucoup plus imparfaite que celle de notre état, mais toujours immédiate. Par là, Monsieur, me voilà malebranchiste *ipso facto*. Me voilà donc encore censuré : on me traite d'hétérodoxe et même d'athée, et parce que nos gens sont fort zélés pour la conversion des pauvres errants, me voilà condamné à rétracter des opinions que je n'avois pas, ou que je n'avois point avancées. On m'envoya une espèce de formulaire pour dicter en classe ; on m'y faisoit dire : *profiteor me vera credere* sur des choses qui me paroissent fausses. Je déclarai que je mourrois plutôt

que de faire un mensonge. On réforma le formulaire; mais, comme il étoit toujours énoncé en mon nom, je tins encore ferme. On me dit alors, c'est-à-dire trois ou quatre de nos théologiens, que je pouvois en conscience le dicter. Voyant tout le monde contre moi, je ne résistai plus; mais je fis entendre à tous ces bons casuistes que je ne le dicterois que comme un écrit de la société et non pas de moi. En effet, avant que de le faire écrire à mes écoliers, je leur déclarai que c'étoit un écrit qu'on m'avoit envoyé de Paris pour leur dicter, et dans les endroits où l'auteur parloit en première personne, je disois, de peur qu'ils ne s'y trompassent, *auctor scripti, non ego*. Ce fut alors que je reçus de ces pauvres enfants une marque d'amitié dont je ne perdrai jamais le souvenir. Je les vis consternés pendant toute la classe, gardant un silence morne, et après la messe ils m'escortèrent presque tous jusqu'à la porte du collége, disant entre eux ces paroles de l'apôtre saint Thomas : *Eamus et nos et moriamur cum eo*. Nos pères parurent satisfaits de ma docilité : ce qui n'empêcha pas N. P. provincial de m'ôter de la philosophie à la fin de mon cours, et de s'en vanter auprès de notre P. général comme d'une belle action. Voilà ma troisième aventure, puisqu'on veut appeler ainsi les affaires qu'on a bien voulu me susciter.

« 4° Sur la fin de 1713, je fus nommé pour être à Alençon père spirituel, c'est-à-dire confesseur de nos pères, emploi fort mal assorti au caractère de l'employé, mais qui vaut encore mieux que d'être inutile. Je l'acceptai. La constitution vint. Voilà les deux partis en fureur. Je me trouvois heureusement dans le plus favorable, mais qui n'étoit peut-être pas le moins violent.

Tout le monde sait combien de ravages fit alors dans l'Église le démon de la calomnie et de la discorde. J'ai toujours cru que l'on pouvoit se damner aussi bien en défendant la foi qu'en la combattant. L'Écriture y est expresse. Je m'allai donc mettre dans l'esprit qu'il falloit être chrétien et catholique tout ensemble : catholique, en me soumettant à la constitution dans le sens que nos prélats y avoient donné ; et chrétien, en ne me laissant pas trop prévenir contre ceux qui suspendoient encore leur acceptation. Je parlai, j'agis conséquemment ; je ne prodiguai à personne les noms ni d'hérétique ni de schismatique. Je ne me fis point le colporteur de ces libelles scandaleux qui couroient toute la France : je les condamnois tous sans distinction, persuadé qu'une médisance ou une calomnie moliniste n'étoit pas plus agréable à Dieu qu'une médisance ou une calomnie janséniste. Enfin, ni M. le cardinal, ni M. d'Aguesseau, ni le parlement, ni M. le duc régent, tel qu'il étoit alors, ni aucun autre que je sache, ne fut la matière de mes déclamations ni de mes anathèmes. J'attendois en silence que le Dieu de la paix réunît les cœurs que le démon de la discorde avoit divisés. Que n'ai-je point souffert pour garder cette modération ! Il m'en a coûté mon repos et mon honneur. On me rendit à Rome suspect de jansénisme : voilà pourquoi on me tira d'Alençon pour m'envoyer à Arras.

« 5° Au commencement de 1718 je fus destiné pour y être ministre des pensionnaires. J'y trouvai les esprits furieusement envenimés contre M. l'évêque d'Arras. On faisoit paroître actuellement un petit libelle assez mal fait, mais cruel, contre ses maximes sur la médisance et sur le jansénisme. Je lus ces maximes, que je trouvai

infiniment meilleures que tout ce qu'on disoit contre; car l'auteur du libelle est fort ignorant, quoique d'une hardiesse à étourdir les sots. Les messieurs d'Arras, dit-on, admiroient ces fades satires, qui étoient à leur portée. On me sollicita d'en faire aussi quelqu'une. Je répondis que je respectois trop le caractère des évêques pour écrire contre eux; que je combattrois les erreurs tant qu'on voudroit, mais jamais les personnes, surtout des prélats qui nous tiennent la place de Jésus-Christ; que ces sortes d'ouvrages scandalisoient les peuples et ne servoient qu'à irriter nos adversaires; que c'étoit leur donner des armes contre nous, etc. Deux ans après ce dialogue vint le mandement de M. d'Arras au sujet d'une farce très-bouffonne jouée en carême dans notre collége, nos appels satiriques et furieux de ce mandement, plusieurs autres libelles, chansons, *alleluias* impies. Je condamnai publiquement toutes ces fureurs et toutes ces impiétés. Nos amis, même séculiers, les condamnèrent. On craignit apparemment que je n'en découvrisse les auteurs; mais la vérité est que les coupables furent mes accusateurs : ils avoient fait les crimes, et je fus mis à la Bastille. Voilà toutes mes aventures. Je défierois volontiers ou plutôt je prierois mes adversaires de me faire voir les faussetés d'un seul de ces articles. Adieu, Monsieur.

« A Amiens, ce 15 septembre 1722. »

VII. André à Caen, de 1729 à 1764.

L'abbé Guyot, dans l'éloge historique du P. André, nous apprend qu'il fut envoyé, en 1726, au collége de Caen pour y régenter les mathématiques et qu'il remplit

cette place jusqu'à l'année 1759 où, parvenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il prit sa retraite et survécut à sa compagnie. Depuis son arrivée à Caen, éclairé par l'expérience, André, sans renoncer à ses deux études de prédilection, la philosophie et la théologie, s'y livra avec plus de réserve et partagea son temps entre les mathématiques et la belle littérature. Nous avons vu que, parmi ses manuscrits retrouvés, il y en a plusieurs qui se rapportent aux mathématiques, et l'abbé Guyot nous apprend qu'il avait traduit Euclide en français sur le texte grec, en y ajoutant de nouvelles vues pour l'éclaircir et de nouvelles propositions pour le compléter. Celui de tous ses ouvrages scientifiques qu'André préférait était son traité d'Arithmétique, composé sur un plan nouveau et d'après la méthode de saint Augustin [1]. L'abbé Guyot avait promis de publier ces écrits, mais il n'a pas donné suite à ce dessein. Autrefois André avait songé à la carrière de la prédication ; étant à Caen, il prononça avec succès plusieurs panégyriques, des exhortations en présence de ses confrères, des sermons d'avent et de carême ; il acquit même dans cette carrière, dit l'abbé Guyot, une célébrité qui le fit connaître jusque dans la capitale. Cependant, si on en croit son biographe, ses moyens extérieurs ne répondaient point à son talent. « Si une physionomie heureuse annonçait dans ses yeux et dans son air la beauté et le gracieux de son esprit, son geste et son maintien étaient forcés ; il était d'ailleurs d'une très-petite taille. » Enfin admis dans une société aimable et distinguée, celle de madame la marquise de Saint-Luc, au château de Caen,

1. Voyez l'Éloge historique du P. André, page xij, et, dans les *Œuvres posthumes*, t. IV, le discours sur l'Arithmétique.

il montra plus d'une fois l'enjouement naturel de son esprit en des pièces de vers pleines de goût et d'agrément. Nommé membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, dont le protecteur était l'évêque de Bayeux, il y lut et des pièces de vers et des discours qui le firent remarquer de Fontenelle avec lequel il entretint une correspondance dont l'abbé Guyot a donné des extraits, et que M. Mancel et ses collaborateurs ont retrouvée et vont publier tout entière.

Cependant André ne trouva pas le repos à Caen. Les ombrages de la redoutable société l'y suivirent, et ce qu'on ignorait entièrement jusqu'ici, ce qu'il était impossible même de soupçonner, d'après le récit de l'abbé Guyot, l'absurde accusation de jansénisme le tourmenta jusque dans sa vieillesse. Sous le généralat de Retz [1], qui succéda en 1730 à Tamburini, André essuya une nouvelle persécution, et manqua d'être chassé du collége de Caen, comme il l'avait été déjà de tant d'autres colléges. A l'âge de près de soixante et dix ans, il s'adressa à François de Retz comme il s'était adressé à Michel-Ange Tamburini; il répondit, le 15 mars 1732, à toutes les accusations portées contre lui et réclama justice avec la vivacité et l'énergie de la jeunesse.

1. François Retz, né à Prague le 15 septembre 1675, entré dans la société le 14 octobre 1689, professa la philosophie à Olmutz et la théologie à Prague; puis appelé à Rome pour y être secrétaire de Tamburini, nommé ensuite provincial de Bohême, recteur du grand collége de Saint-Clément à Prague, et recteur de cette Université; rappelé à Rome pour y être assistant d'Allemagne, de 1723 à 1730. A la mort de Tamburini, il fut élu, par les quarante plus anciens profès de l'ordre qui se trouvaient alors à Rome, vicaire général, le 7 mars 1730, et, le 30 septembre de la même année, au premier tour de scrutin, élu général; il ne lui manqua qu'un seul suffrage pour avoir l'unanimité. Il mourut le 19 de novembre 1750,

Heureusement le père provincial, Pierre Frogerais [1], intercéda pour André auprès du père général. Nous avons du moins un billet de celui-ci, du 10 juin 1733, au père provincial, où, par égard pour lui, il veut bien lui abandonner la décision de cette affaire, mais en exigeant qu'André se soumette et signe le fameux formulaire d'Alexandre VII et la constitution *Unigenitus*.

Neuf ou dix ans après, en 1741, André recueillit un certain nombre de lectures qu'il avait faites à l'Académie de Caen, et les publia sous le titre d'*Essai sur le Beau* [2]. Cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, obtint un grand succès, fit beaucoup d'honneur à André, quoiqu'il n'eût pas voulu y mettre son nom, et le plaça au premier rang des écrivains de la compagnie, au milieu des pertes irréparables qu'elle avait faites et qu'elle faisait chaque jour [3]. En 1744, sur la nouvelle que l'*Essai sur le Beau* aurait bientôt une suite, Fontenelle écrivit à André :

après avoir gouverné sa compagnie dix-neuf années onze mois et dix jours. (Tiré de Galeotti.)

1. Moréri ne parle pas du P. Frogerais. Nous trouvons ce nom au bas de la permission accordée au P. Bretonneau d'imprimer les Pensées de Bourdaloue. « A Brest, le 5 août 1731, P. Frogerais. » M. de Quens, dans ses notes, raconte que le P. Frogerais disait à André qu'on craignait qu'il ne formât un parti dans la société. « Quelle imagination! répondit André au P. Frogerais; je suis l'homme du monde le plus inepte à être chef de parti..... mais, dit-on, plusieurs adoptent mes opinions : en suis-je la cause? et du reste ils m'ont bien défiguré. »

2. Note de M. de Quens. « Le P. Catalan (probablement le même qui travailla à la conversion de Dutertre) fut chargé par les jésuites de revoir l'*Essai sur le Beau*. Bel esprit; prédicateur; confesseur de la reine d'Espagne; revint en France, les Espagnols ayant prétendu nommer les officiers de la reine. »

3. Daniel était mort en 1728, Hardouin en 1729, Buffier en 1737, Tournemine en 1739, Baltus en 1743, etc. Quand la société fut supprimée, en 1762, elle ne comptait plus en France un seul écrivain célèbre, ni même un peu connu, excepté André.

« Je serois curieux, mon révérend père, de voir cette matière, agréable par elle-même, quoique très-philosophique, traitée par une main comme la vôtre. Si vous voulez que j'aie ma part du plaisir que vous ferez au public, je vous avertis qu'il faut un peu vous presser, si vous le pouvez ; je n'ai pas le loisir d'attendre beaucoup. »

Qui ne croirait que la compagnie de Jésus ne se soit empressée d'entourer de respects les derniers jours du vieillard qui, presque seul en France, soutenait honorablement la réputation littéraire de la compagnie? Et pourtant il n'en est rien ; si la persécution s'était arrêtée, les défiances et les paroles sévères jusqu'à la dureté ne cessèrent de contrister le cœur d'André. En 1749, dans une circonstance que nos papiers n'éclaircissent point, André ayant refusé, à ce qu'il semble, quelque place administrative, et ayant exprimé franchement à cette occasion son opposition au système suivi par la société, fut vivement réprimandé par le P. provincial, et ne rentra en grâce qu'à force de soumissions et d'excuses; c'est du moins ce que donnent à entendre les deux lettres suivantes du père provincial de la Granville.

« A MON RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU COLLÉGE A CAEN.

« A Paris, ce 26 juillet 1749.

« Mon révérend père,

« J'ay lu, selon mon devoir, la lettre de Votre Révérence en présence de ceux qui avoient droit de décider avec moi de la validité de votre excuse. Quelque nom-

breuse qu'ait esté cette assemblée, il ne s'y est trouvé personne dont le suffrage vous ait été favorable. Tous y ont été indignés qu'un ancien profès de la compagnie se soit exprimé d'une manière si peu respectueuse sur ce qu'elle a regardé dans tous les temps comme utile ou même nécessaire. Ce n'est donc point parce que vous méritiez la dispense demandée qu'on veut bien vous l'accorder, mais uniquement parce que, avant d'être propre à procurer le bien de la compagnie, il est nécessaire d'avoir du respect et pour elle et pour ses lois et usages. Je suis avec respect, mon révérend père, de Votre Révérence, le très-obéissant serviteur,

« DE LA GRANVILLE, J. »

« AU MÊME.

« A Paris, ce 5 août 1749.

« Mon révérend père,

« Je suis trop édifié de la lettre dont m'honore Votre Révérence, pour ne pas vous témoigner et ma satisfaction et ma reconnoissance. Je me suis fait un plaisir de parler de cette lettre à ceux qui avoient entendu la lecture de la précédente, et ils ont tous pris très-volontiers part à la joie qu'elle m'occasionnoit. Nous sommes tous charmés des assurances positives que vous nous donnez de vos véritables sentiments. Ils ne seront jamais douteux à celui qui a l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

« DE LA GRANVILLE, J. »

Ici finissent nos papiers, et on ne sait plus rien des dernières années de la vie d'André que par l'éloge historique de l'abbé Guyot. En 1759, parvenu à l'âge de

quatre-vingt-quatre ans, il renonça à l'enseignement. Quand la compagnie de Jésus fut supprimée, en 1762, dans la dissolution du collége des jésuites, il se retira chez les chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen, et il n'a cessé de se louer des égards et des attentions de ses nouveaux hôtes. Le parlement de Rouen pourvut à sa subsistance beaucoup au delà de ses désirs; en mandant au lieutenant général de Caen de lui accorder sans aucune condition ce qu'il demanderait.

Libre d'entraves, André ne songea plus qu'à donner une édition nouvelle de l'*Essai sur le Beau*. Elle parut à Paris, en 1763, par les soins et avec un avertissement de l'abbé Guyot. Elle se compose non plus de quatre, mais de dix discours qui forment une sorte de traité complet. C'est l'ouvrage auquel est attaché le nom d'André. Il a été l'objet de quelques critiques et de beaucoup d'éloges[1]. Ces discours, destinés à une académie de province, tout en se sentant un peu trop de l'occasion à laquelle ils doivent naissance, portent la vive empreinte de la pensée et de la langue du dix-septième siècle. On y reconnaît partout le philosophe cartésien, le disciple de saint Augustin et de Malebranche. Il faut en dire autant des discours, toujours académiques, contenus dans les quatre volumes des *Œuvres du feu P. André*, que M. l'abbé Guyot publia, après la mort de leur auteur, à Paris, en 1766 et 1767. Il serait aisé d'en choisir un certain nombre qui, disposés dans un ordre convenable, formeraient un véritable cours de philosophie cartésienne, digne d'être mis entre les mains de la jeunesse de nos écoles et des

1. Voyez 1re série, t. II, leç. xve et xvie, p. 204.

gens du monde [1]. Mais, il faut le dire, et dans l'*Essai sur le Beau* et dans *les Discours* on est bien loin de soupçonner la netteté, la force et la verve qui paraissent à chaque ligne des lettres que nous avons publiées. Elles placent André parmi les écrivains d'élite, et, dans la compagnie de Jésus, immédiatement après Bourdaloue.

André mourut à Caen, le 26 février 1764, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge. Le 7 juin de la même année, M. Rouxelin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, lut son éloge en séance publique; et, en 1766, quand parurent les deux premiers volumes des *Œuvres posthumes* publiées par l'abbé Guyot, Fréron qui était du même pays qu'André, et qui avait appartenu quelque temps à la société de Jésus, tout en critiquant, d'après les maximes de la société, le malebranchisme d'André, se complut à faire de notre philosophe un portrait qui a l'air d'une vérité frappante, et qui résume les traits épars dans les correspondances récemment retrouvées. *Année littéraire*, 1766, t. IV, p. 77 et 78. « ..... J'ai connu particulièrement le P. André, et j'ai vécu pendant une année entière avec lui. Comme j'étois de la même province, et pour ainsi dire de la même ville où il reçut le jour, il m'avoit pris en amitié. M. l'abbé Guyot (en tête des Œuvres) le peint tel qu'il étoit; un très-bel esprit, un galant homme, un philosophe honnête, un chrétien régulier, un prêtre exemplaire, un bon religieux, aimant les lettres et les sciences, encourageant

1. C'est ce cours de philosophie cartésienne que nous avons voulu donner au public dans les *Œuvres philosophiques du P. André*, où nous avons réuni, en les distribuant dans un ordre méthodique, les meilleurs morceaux sortis de la plume de cet ingénieux disciple de Malebranche.

par ses éloges les jeunes gens de son ordre qui les cultivoient avec succès, les échauffant par les peintures vives du bonheur et de la considération qu'elles procurent, les éclairant par ses conseils, leur indiquant les meilleures sources, les exhortant surtout à étudier la langue grecque, qu'il possédoit parfaitement. Il me semble que je le vois encore, plein de feu, de sagacité, de raison, de sagesse, de christianisme, d'un caractère égal, d'une humeur enjouée, d'une conversation agréable, l'honneur, l'exemple, l'ami de tous ses confrères.... »

Voilà l'homme que les jésuites, dans les cinquante dernières années de leur puissance, ne cessèrent de persécuter, d'abord comme cartésien, ensuite comme janséniste. Il est démontré que l'accusation de jansénisme ne pouvait s'appliquer à André. Lui-même déclare catégoriquement qu'il rejette la doctrine de l'efficacité absolue de la grâce, agissant dans l'homme par une action souveraine, morale ou physique, qui ôte aux actions vertueuses leur mérite et le renvoie tout entier à Dieu; doctrine fausse en elle-même, et qui dans la pratique eût pu porter de funestes conséquences[1] si, dans ces grandes âmes de Port-Royal, elle n'eût été contenue par l'austérité du stoïcisme chrétien. Non, ce n'était pas cette doctrine qu'on poursuivait dans André, car il la repoussait et il la combattait lui-même; ce qu'on poursuivait en lui, c'était, nous l'avons vu, sa modération, cette modération du véritable sage qui, sans chanceler sur la doctrine, incline à l'indulgence envers les personnes, et quelles personnes, je vous prie : un Pascal, un Ar-

1. *Des Pensées de Pascal*, préface de la 5e édit.

nauld, leurs admirables sœurs, Angélique et Jacqueline, les Cornélies du christianisme [1], Sacy, Nicole, Duguet, Rollin, et cet homme qui perdit dans des querelles aujourd'hui oubliées une force d'esprit et de caractère presque égale à celle d'Arnauld, qui fut seulement un sectaire intrépide, et qui eût pu devenir un grand penseur et un écrivain éminent, je veux dire Pasquier Quesnel! André avait dit qu'il valait mieux réfuter Quesnel que de le proscrire : voilà quel fut un de ses crimes aux yeux de l'impitoyable société. Quelque temps après, les rôles changent, et les persécuteurs sont persécutés à leur tour. Qui doute aujourd'hui qu'indépendamment de leurs doctrines générales, trouvées, à tort ou à raison, incompatibles avec les libertés des peuples et la sûreté des gouvernements, ce qui concourut puissamment à perdre les jésuites fut le souvenir encore tout vivant de la longue et obstinée persécution qu'ils avaient exercée sur les hommes les plus illustres de la nation, pendant la vieillesse de Louis XIV ?

Encore le jansénisme n'était qu'un parti où abondait l'erreur à côté de la vertu et du génie ; mais le cartésianisme, c'était tout le dix-septième siècle dans ce qu'il avait de plus original et de plus grand ; c'étaient à la fois les sciences, les lettres, la philosophie, le christianisme, dans leur plus admirable harmonie ; c'était une école immense, essentiellement française et devenue promptement européenne, où les esprits les plus différents venaient puiser des inspirations communes, où se rencontraient Port-Royal et l'Oratoire, l'ordre antique de Saint-Benoît et la jeune congrégation de Saint-Sulpice, la

1. Voyez notre écrit intitulé : *Jacqueline Pascal.*

Magistrature, l'Université, l'Église [1]. Là toutes les pensées se vivifiaient à un foyer commun, et en même temps s'épuraient l'une l'autre. Descartes pose les fondements, à savoir : 1° l'autorité première et souveraine de la conscience, qui nous révèle l'existence d'une âme spirituelle avec autant de certitude, ou, pour mieux dire, avec plus de certitude que les sens ne nous donnent l'étendue et la matière; 2° sous le sentiment de notre imperfection et de nos limites en tout genre, l'idée d'un être parfait et infini, dont la conception seule démontre l'existence; 3° parmi les perfections de cet être, sa véracité attestée par celle de notre raison, la confirmant à son tour, et devenant ainsi le point d'appui inébranlable de la certitude universelle; 4° la spiritualité et la simplicité de l'âme, invinciblement prouvées, et l'espoir d'une autre vie autorisé; 5° partout la vertu mise dans l'empire sur soi-même, le bonheur dans la modération des désirs et dans le développement tempéré et harmonieux de toutes les facultés accordées à l'homme, sous le gouvernement de la raison, et l'œil toujours dirigé vers les lois et la volonté de la divine Providence. Ces grands principes établis, de beaux génies s'en emparent et les appliquent à toutes choses. Le mouvement une fois commencé ne s'arrête plus, et, en moins de cinquante années, il a produit des monuments qui sont encore aujourd'hui debout, objets sacrés d'une étude religieuse et d'une admiration toujours croissante.

Sans doute, plus d'une erreur se glissa au sein de

1. Pour la justification détaillée de ces assertions, voyez les *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 100, et l'*avant-propos des Pensées de Pascal*.

cette vaste école; plus d'une maxime cartésienne était contestable, et mal prise pouvait donner lieu à de fâcheuses conséquences; mais la méthode était saine et féconde, les principes généraux aussi solides qu'élevés, et l'esprit de tous réparait aisément les fautes qui échappaient à quelques-uns. Le vol sublime de Malebranche l'emporte-t-il un peu trop loin du monde réel? l'austère logique d'Arnauld le ramène sur la terre. Contre la théorie des idées et la vision en Dieu, il n'y avait pas besoin des calomnies et des persécutions du jésuitisme; le livre *Des vraies et des fausses idées* suffisait. Pour soutenir le libre arbitre de l'homme, des arrêts du conseil et des lettres de cachet surprises par un P. Annat ou un P. Letellier, n'étaient point nécessaires; n'avait-on pas le grand Traité de Bossuet? Un peu de spinosisme était-il dans la théorie célèbre de l'étendue intelligible? contre ce spinosisme, réel peut-être, mais inaperçu et désavoué par son auteur, toute la puissance et toutes les manœuvres de la société ne valaient pas une page de Leibnitz. Tandis que tout le monde s'emporte contre Spinoza, Leibnitz, qui était en correspondance avec lui [1], qui l'honorait et l'aimait, aperçoit le premier le point précis par où le spinosisme est entré dans le cartésianisme; il indique à la fois le mal et le remède; et la force libre de la volonté une fois bien distinguée de l'inclination et du désir, c'en est fait du spinosisme, sans l'intervention du bras séculier et par la seule vertu de l'analyse psychologique. La philosophie cartésienne forme ainsi un grand ensemble, où un génie commun, semblable à la puissance médica-

1. B. de Spinoza, *Opera*, etc., édit. Paulus, t. 1, p. 655.

trice de la nature, suffit à prévenir ou à réparer les légers désordres qui naissent de la surabondance des forces, et entretient la santé et l'énergie du corps entier. Elle offrait à la morale publique, à la religion et à l'État, les plus sûres garanties qu'ait jamais pu donner aucune philosophie, depuis la grande école de Socrate et de Platon.

Et c'est contre une telle philosophie, dès qu'elle parut dans le monde, que la compagnie de Jésus se leva, et, pendant près d'un siècle, employa tour à tour la calomnie, la ruse, la violence! En 1662 ou 1663 [1], un jésuite, le P. Fabri, pousse la congrégation de l'index à interdire la lecture des ouvrages de Descartes, *donec corrigantur*. La même année, le commissaire apostolique en Belgique, Jérôme Vecchio, excité par la société, dénonce officiellement à l'Université de Louvain la philosophie de Descartes « comme pernicieuse à la jeunesse chrétienne » et lui arrache le décret célèbre contre le cartésianisme [2]. En 1667, quand les restes mortels de Descartes, transportés de Suède en France, sont présentés à l'église de Sainte-Geneviève et vont recevoir un tardif hommage, un ordre de la cour, sollicité par le P. Annat, arrive, portant défense de prononcer publiquement l'éloge de Descartes [3]. En 1670, la Sorbonne, mise en mouvement par les jésuites, est bien près d'arracher au parlement de Paris la condamnation du cartésianisme. Forcés de reculer devant l'Arrêt burlesque de Boileau et l'admirable Mémoire

1. Baillet, *Vie de Descartes*, liv. VIII, chap. 9, p. 529.

2. Voyez les détails de cette affaire dans la préface du livre *Fundamenta medicinæ*, F. Plempii, etc., in Academ. Lovan. profess.; Lovan., 1662.

3. Baillet, *ibid.*, liv. VII, ch. 23, p. 440.

d'Arnauld, du parlement les jésuites en appellent au roi, et l'enseignement de la philosophie de Descartes est proscrit dans l'Université de Paris, dans toutes les Universités du royaume et dans l'Oratoire[1]. En 1680, le P. Le Valois[2] défère à l'assemblée du clergé la philosophie cartésienne : « Messeigneurs, je cite devant vous M. Descartes et ses plus fameux sectateurs ; je les accuse d'être d'accord avec Calvin. » Nous avons vu, dans la correspondance ici publiée, toutes les machines employées par les jésuites contre la doctrine de Descartes, et en particulier contre celle de Malebranche ; on connaît maintenant la résolution prise à Rome, en 1706, dans une assemblée générale de la société, de poursuivre la nouvelle doctrine à l'égal du jansénisme, et de l'exterminer ; c'est le mot d'ordre officiel ici retrouvé, et désormais livré à l'histoire. Nous ne voulons pas rappeler les douloureux détails de la longue et incessante persécution exercée contre André depuis le commencement du dix-huitième siècle ; mais il importe d'en faire toucher au doigt la vanité et l'impuissance. Le factum jésuitique contre le cartésianisme envoyé à André avec un formulaire est de 1712 ; le livre de Dutertre est de 1715 : c'est à peu près là l'époque du plus fort déchaînement de la société contre la philosophie nouvelle. Savez-vous à quoi aboutit tout ce grand déchaînement ? Sans doute il produit des malheurs particuliers, de lâches défections, d'odieuses intrigues, d'amers chagrins dans plus d'une âme loyale et courageuse ; mais attendez quelques années, attendez que Malebranche ait fermé les yeux, et

1. Voyez plus haut, *de la Persécution du cartésianisme en France.*
2. *Ibid.*

que sa gloire vivante n'importune plus la jalouse compagnie : la doctrine nouvelle, en se retirant de la scène du temps présent, semble avoir perdu tous ses dangers; elle est peu à peu amnistiée par ceux-là même qui l'avaient proscrite; les bonnes raisons qui avaient été données contre plusieurs de ses maximes subsistent, tempérées à la fois et fortifiées par l'équité inattendue dont on commence à se piquer; bientôt de l'amnistie on passe au panégyrique, et il arrive un moment où, contre de nouveaux adversaires bien autrement redoutables, la société aux abois est contrainte d'invoquer en faveur de la religion ces mêmes doctrines qu'elle avait persécutées pendant un siècle au nom de la religion.

En 1724, le métaphysicien le plus justement renommé de la société, le P. Buffier[1] dans son excellent *Traité des Vérités premières*, parle de Descartes et même de Malebranche comme il appartenait à un esprit aussi judicieux : *Suite du Traité des premières Vérités*, p. 238 : « Le soin que Descartes inspire d'abord, d'être en

1. Voyez sur Buffier, les *Mémoires de Trévoux*, 1757, août, p. 1504. — Il était né en Pologne d'une famille française; élevé au collége de Rouen, entré aux jésuites à dix-neuf ans; alla à Rome à la suite d'un démêlé avec l'archevêque de Rouen, revint bientôt en France, à Paris; fut chargé de l'enseignement et en même temps de la rédaction du *Journal de Trévoux*. Mort à soixante-dix-sept ans le 7 mai 1737. Voici le jugement un peu sévère que nous trouvons dans les notes de M de Quens sur le P. Buffier : « Homme d'esprit, superficiel, écrivoit médiocrement, mais de manière à se faire lire; n'étoit pas poëte;.... ni bon logicien, ni bon géomètre, ni bon historien, etc., et cependant a écrit sur toutes ces matières, mais sans succès; ne travailloit point assez; c'étoit de ces gens qui ont toujours le manteau sur le dos. Le P. André étant à Rouen, professeur de logique, le P. Buffier y vint sur la fin de l'année pour faire imprimer sa Logique, lui communiqua son manuscrit; la forme de lettres ne plut point au P. André, qui dit à l'auteur que cela ne faisoit qu'allonger par les préambules et préfaces, etc. »

garde généralement contre tous les préjugés, est un des meilleurs moyens de nous faire découvrir la vérité : aussi est-il vrai que, depuis, on a commencé de philosopher avec plus de circonspection, et par divers endroits avec plus de succès... L'attention qu'il a fait faire à la nature de l'âme ou de l'esprit et à celle du corps ou de la matière a fait connoître avec plus de netteté et de précision les différences de ces deux substances, qu'il est si important de bien distinguer. » Je néglige les critiques de détail, que je n'admets ni ne conteste, et je transcris le jugement définitif de Buffier : « En général, les principes et la méthode de Descartes ont été d'une très-grande utilité par l'analyse qu'ils nous ont accoutumé de faire plus exactement et des mots et des idées ; car, nous ayant mis en goût d'examiner de plus près les opinions qu'on nous propose, ils nous ont mis plus sûrement dans la route de la vérité... » Tel est donc le système contre lequel le P. Annat et le P. Letellier ont lancé tant de foudres, et qu'en 1706 on avait résolu d'exterminer ! Ici en 1724, au milieu de beaucoup de critiques, on déclare que le cartésianisme a servi la cause de la bonne philosophie. Ce n'était donc pas la peine, quelques années auparavant, de le persécuter par les plus indignes moyens.

Buffier traite moins bien Malebranche, et avec raison ; mais il en parle avec l'estime et le respect que l'on doit au génie, alors même qu'il s'égare. Page 270 : « La réputation de cet auteur a été si éclatante dans le monde philosophique, qu'il paroît inutile de marquer en quoi il a été le plus distingué entre les philosophes. Il n'a été d'abord qu'un simple cartésien, mais il a donné un jour si brillant à la doctrine de Descartes, que le disciple l'a ré-

pandue par la vivacité de son imagination et par le charme de ses expressions plus que le maître n'avoit fait par la suite de ses raisonnements et par l'invention de ses divers systèmes.... Le plus grand talent du P. Malebranche est de tirer d'une opinion tout ce qu'on peut en imaginer d'intéressant et même d'imposant pour les conséquences, et d'en montrer tellement les principes de profil que, du côté qu'il les laisse voir, il est impossible de ne s'y pas rendre, au moins tant qu'on n'en détourne par les yeux; on le suit avec plaisir dans la route immense de ses idées, qui amusent et qui flattent la curiosité, en réveillant et en attachant de plus en plus l'esprit de quiconque veut bien voir les objets uniquement par la face qui lui est présentée par le P. Malebranche. »

Voilà déjà un ton bien différent de celui de Daniel, de Valois, d'Hardouin, de Guymond, de Dutertre et du manifeste philosophique de la société en 1712. Quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre la philosophie contenue dans ce manifeste et celle du *Traité des Vérités premières!* Cherchez dans ce traité les accidents absolus, les formes substantielles, les déclamations ordinaires contre la pensée comme attribut fondamental de l'âme, ou contre l'étendue comme attribut fondamental du corps, et l'accusation de paralogisme portée contre la démonstration cartésienne de la spiritualité de l'âme, et celle de scepticisme contre le doute méthodique et provisoire, etc. Et pourtant nous ne sommes qu'en 1724. Quelques années ont suffi pour faire tomber les déclamations et les calomnies, et mettre à leur place une discussion légitime, l'équité, le respect et jusqu'à l'éloge. Attendez quelques années de plus: le temps fait un pas; en 1755, l'Académie française met au

concours *l'esprit philosophique;* la pièce qui remporte le prix distingue et met en lumière deux côtés essentiels de l'esprit philosophique, l'indépendance de toute autre autorité que celle de la raison et le respect envers la foi dans l'ordre des vérités surnaturelles, et le cartésianisme est proposé comme le modèle de l'esprit philosophique ainsi conçu. L'auteur de la pièce couronnée célèbre Descartes pour avoir secoué le joug d'Aristote, et dignement porté celui du christianisme. Dans ce discours est un morceau d'une haute éloquence sur les services rendus par Descartes à la raison humaine. Ce morceau produisit, dans son temps, le plus grand effet, et il mérite encore d'être rappelé :

« Il est aisé de compter les hommes qui n'ont pensé d'après personne, et qui ont fait penser d'après eux le genre humain. Seuls et la tête levée, on les voit marcher sur les hauteurs ; tout le reste des philosophes suit comme un troupeau. N'est-ce pas la lâcheté d'esprit qu'il faut accuser d'avoir prolongé l'enfance du monde et des sciences ? Adorateurs stupides de l'antiquité, les philosophes ont rampé durant vingt siècles sur les traces des premiers maîtres. La raison, condamnée au silence, laissoit[1] parler l'autorité. Aussi, rien ne s'éclaircissoit dans l'univers, et l'esprit humain, après s'être traîné mille ans sur les vestiges d'Aristote, se trouvoit encore aussi loin de la vérité. Enfin parut en France un génie puissant et hardi, qui entreprit de secouer le joug du prince de l'école. Cet homme nouveau vint dire aux autres hommes que, pour être philosophe, il ne suffisoit pas de croire,

1. La leçon ordinaire, *faisoit parler*, me semble défectueuse.

mais qu'il falloit penser. A cette parole, toutes les écoles se troublèrent; une vieille maxime régnoit encore: *ipse dixit*, le maître l'a dit. Cette maxime d'esclave irrita tous les philosophes contre le père de la philosophie pensante; elle le persécuta comme novateur et impie, le chassa de royaume en royaume, et l'on vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la vérité, qui par malheur ne pouvoit être ancienne en naissant. Cependant malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il refusa toujours de jurer que les anciens fussent la raison souveraine; il prouva même que ses persécuteurs ne savoient rien, et qu'ils devoient désapprendre ce qu'ils croyoient savoir. Disciple de la lumière, au lieu d'interroger les morts et les dieux de l'école, il ne consulta que les idées claires et distinctes, la nature et l'évidence. Par des méditations profondes, il tira toutes les sciences du chaos, et par un coup de génie plus grand encore il montra le secours mutuel qu'elles doivent se prêter; il les enchaîna toutes ensemble, les éleva les unes sur les autres; et se plaçant ensuite sur cette hauteur, il marcha, avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi rassemblées, à la découverte de ces grandes vérités que d'autres plus heureux sont venus enlever après lui, mais en suivant les sentiers de lumière que Descartes avoit tracés. Ce fut donc le courage et la fierté d'un seul esprit qui causèrent dans les sciences cette heureuse et mémorable révolution, dont nous goûtons aujourd'hui les avantages avec une superbe ingratitude. Il falloit aux sciences un homme qui osât conjurer tout seul avec son génie contre les anciens tyrans de la raison; qui osât fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles avoient adorées. Descartes se trouvoit enfermé dans le

labyrinthe avec tous les autres philosophes ; mais il se fit lui-même des ailes, et il s'envola, frayant ainsi une route nouvelle à la raison captive. »

Qui prononçait en 1755 ces grandes paroles ? Était-ce un professeur de l'Université de Paris, devançant et surpassant son confrère Thomas dans son Éloge célèbre de Descartes ? ou bien encore quelque ardent disciple de l'Oratoire ou de Port-Royal ? Non : c'est un père jésuite, le père Antoine Guénard [1].

Tirons donc de tous ces faits cette leçon salutaire, que la persécution en matière de doctrine n'est pas seulement ce qu'il y a de plus odieux, mais de plus inutile. Une discussion libre et sérieuse est la seule arme qui soit ici de mise ; le temps surtout, qui met à leur place les choses et les hommes, qui, en brisant ou en effaçant les passions du moment, livre bientôt une doctrine à sa faiblesse ou à sa force naturelle ; le temps et son action plus ou moins prompte, mais infaillible, voilà le remède certain à l'erreur et le vengeur assuré de la vérité, qu'oublient également l'autorité qui persécute, et d'héroïques victimes qui se dévouent souvent aux plus cruelles souffrances la veille du jour qui doit éclairer leur triomphe.

1. Il avait alors vingt-neuf ans. Il était né à Damblain (en Lorraine) le 16 décembre 1726, et il était, en 1755, préfet des études au collége de Pont-à-Mousson. Le P. Guénard n'a pas tenu les espérances que son discours avait excitées. Caballero dit qu'il est mort en 1806, à Fléville, près Nancy.

APPENDICE.

APPENDICE.

Comme on l'a vu p. 215, M. Mancel, conservateur de la bibliothèque de Caen, s'était réservé de publier lui-même la correspondance du P. André avec Malebranche et Fontenelle. C'était parfaitement son droit, et il en a fait un heureux usage, avec le concours de M. Charma, professeur distingué de philosophie à la faculté des lettres de Caen : *Le Père André, jésuite, documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du dix-huitième siècle*, CAEN, 1844, T. Ier. Maintenant que ces documents sont tombés dans le domaine public, nous pouvons en tirer, sans faire tort aux savants éditeurs, les lettres d'André et de Malebranche, indispensables à cette notice sur le P. André.

CORRESPONDANCE D'ANDRÉ ET DE MALEBRANCHE.

AU RÉVÉREND P. MALEBRANCHE.

« A la Flèche, ce 22 octobre 1766.

« Mon très-révérend père,

« Je ne sçaurois vous exprimer combien la perte que j'ai faite en vous quittant m'a été sensible. Je n'ai pensé

à autre chose durant tout mon voyage [1], où je n'ai eu de plaisir que de me justifier à moi-même la douleur que j'en ai ressentie. Je croïois autrefois qu'il n'y avoit rien au monde, que je pusse plus estimer que vos ouvrages; mais je me suis bien désabusé depuis que j'ai eu l'honneur de connoître votre personne. Cette douceur avec laquelle vous écoutiez nos difficultés, la sincérité qui paroissoit dans vos réponses, cette charité qui m'a si souvent épargné la confusion de mon ignorance, tant de bonté enfin, tant de modestie avec tant de mérite, m'ont toujours plus charmé que la pénétration, la justesse, l'étendue d'esprit, la délicatesse et l'agrément qui brille partout dans vos livres. C'étoit là, mon R. P., uniquement ce qui m'attachoit à Paris. Une heure de votre conversation en quinze jours me dédommageoit pleinement des peines et des incommodités inséparables du métier que j'y étois obligé de faire. Mes amis sçavent assez que je n'y tenois que par cet endroit. Jusqu'ici tous les lieux m'avoient été fort indifférents. Vous seul avez changé à cet égard les dispositions de mon cœur, comme vous aviez depuis longtemps changé les vues de mon esprit. Cependant on m'arrache à ce que j'estime le plus et parce que je l'estime, tout cela brusquement et sans me donner le loisir de me préparer à une si rude séparation. Mais quel tems, mon R. P., eût pu suffire pour m'y disposer? Sans doute plus j'en aurois eu, plus j'aurois fait de réflexion à la grandeur de ma perte; et plus elle m'eût été sensible. Il faut donc que je tâche encore d'en sçavoir gré à mes bons juges, qui m'ayant condamné sans m'entendre,

1. De Paris à la Flèche. Voyez plus haut, p. 264.

m'ont épargné contre leur intention. D'ailleurs, mon R. P., je ne suis point ici tout-à-fait sans consolation. J'y ai trouvé la plupart de vos ouvrages, qui m'entretiendront à la place de leur auteur, et un ami, bel esprit et grand méditatif, qui en est extasié. (C'est le P. Du Tertre [1], dont nous avons eu l'honneur, le P. Aubert [2] et moi, de vous parler assez souvent.) Mais, mon R. P., la plus grande consolation que j'aurai ici, et partout ailleurs, c'est la permission que vous avez bien voulu m'accorder de vous écrire de tems en tems; et l'espérance que vous m'avez donnée de me faire quelquefois sçavoir de vos nouvelles. Rien autre chose n'est capable de me consoler de votre éloignement. Il n'y a que vos lettres qui puissent remplacer l'avantage que je tirois de vos entretiens. Je sçaurai du moins par elles l'état de votre santé, qui m'est plus chère que ma vie. Je prie Dieu chaque jour à l'autel au nom de J.-C. de vous la conserver toujours parfaite. Je me recommande aussi à vos saintes prières et suis, etc., etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A LA FLÈCHE.

« Paris, le dernier novembre, en 1707 [3].

« Mon très révérend père,

« La grâce et la paix de Jésus-Christ soit avec vous.

1. Sur le P. Du Tertre, voyez plus haut, p. 529-541, et plus bas, p. 515.

2. D'après les notes de M. de Quens, le P. Aubert était un homme d'esprit, qui parlait avec une grande facilité, mais qui avait plus de lecture et de mémoire que de méditation. Il savait par cœur les ouvrages de Malebranche. Il essuya aussi plus d'une tracasserie dans la compagnie de Jésus. Il a laissé un livre intitulé : *Pensées et Sentiments tirés des seuls Livres saints.*

3. Lisez : *octobre* 1706.

« Je reçus hier en arrivant ici du Roule votre lettre dattée du 22. Je la lus d'abord avec plaisir, y voyant en vous des dispositions qui flattoient mon amour propre. Mais ne trouvant point en moi ce grand mérite sur lequel vous fondiez vos sentimens, ma joye ne dura guères. Vous me prenez pour un autre, mon révérend père. Aimez-moi beaucoup, je vous prie, et ne m'estimez guères. Votre charité pour moi nous sera utile à tous deux, et votre estime mal fondée vous feroit tort et me donneroit quelque sujet d'une vanité dangereuse. Non, mon révérend père, la perte que vous avez faite n'est pas telle que vous le pensez. Je perds aussi bien que vous, et je laisse à Dieu, qui connoît le fonds des cœurs, à juger qui de nous deux perd le plus. Mais nous ne perdrons rien ni l'un ni l'autre; au contraire nous y gagnerons beaucoup, si nous portons notre séparation en patience. Cette séparation nous unira encore plus étroitement en Jésus-Chr., qui seul rend les amitiez parfaites éternellement durables. Tâchons, mon R. P., par le bon usage des petites persécutions qu'on nous fait, de mériter la grâce d'en souffrir chrétiennement de plus grandes. Votre consolation et la mienne doit être que ce n'est point par haine et par malignité qu'on nous fait de la peine, qu'apparemment Dieu n'y est point offensé, et que de notre part nous croyions aussi bien faire. Je prie Dieu, mon R. père, par Jésus-Ch., qu'il nous donne cette (joie) et cette paix intérieure que nous (ne) devons point attendre des hommes. Je suis, avec bien du respect en Notre Seigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE. »
« Prêtre de l'Oratoire.

« Permettez-moi de rendre mes respects à votre cher ami que j'honnore en cette qualité.

« Il seroit plus commode que je misse ici mes réponses à la poste si vous saviez une addresse au lieu où vous êtes. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A la Flèche, ce 6 décembre 1706.

« Mon très révérend père,

« Je ne vous dirai point avec quelle joie je reçus au commencement du mois passé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous dirai seulement que je ressentis en la lisant l'onction de l'esprit qui vous l'a dictée pour ma consolation. Mais je n'ai plus besoin de consolation; depuis que j'ai ce gage de votre amitié. Je ne me crois plus si éloigné de vous, depuis que je vous entens parler. Oui, mon révérend, votre lettre est pour moi un entretien, où je trouve tout ce qui peut me faire plaisir. J'y trouve Jésus-Christ partout; j'y trouve en vous bien de la bonté pour moi, et pour comble de satisfaction j'y trouve de quoi justifier contre vous-même tout ce que j'ai pris la liberté de vous dire dans la mienne: Je vous en eusse, mon révérend père, il y a long-temps remercié, sans que j'ai craint de vous importuner trop par une seconde lettre. Je vous en remercie aujourd'hui de tout mon cœur; mais en même temps je vous demande une nouvelle grâce. C'est, mon révérend père, si vos occupations vous le permettent, de m'éclaircir quelques difficultés qui me sont venues sur la loi qui doit régler nos actions. Les voici.

« L'ordre est notre unique loi. C'est une loi immuable. L'ordre ne peut point commander un désordre, et cependant il y a des occasions où la Raison elle-même semble m'y précipiter. Le mensonge, par exemple, est évidemment un désordre; néanmoins, si en certaines rencontres je m'y crois obligé, la Raison m'ordonne alors de mentir. Ainsi l'ordre me défend en général le mensonge, et dans ces circonstances particulières où je me trouve, il me le commande. De là certaines gens ne pourraient-ils pas conclure que le mensonge n'est point un mal en soi, et qu'il n'est défendu que par une loi positive, par une volonté libre de Dieu, et dans la supposition d'une société établie entre des esprits, et par conséquent pour le seul bien de cette société? Et si une fois cela peut se dire du mensonge, ne pourra-t-on point l'étendre à la plupart des péchés, qui semblent défendus par la loi naturelle? Car enfin, diront-ils, quel mal dans une action qui, bien loin de nuire à la société, lui est utile; ou dans une parole qui sauvera, si vous voulez, tout l'univers, qui rétablira l'ordre partout, procurera partout la gloire de Dieu, et avancera l'exécution de son grand ouvrage?

« Mais pour revenir à cette opposition apparente de l'ordre avec lui-même, je conçois bien, mon révérend père, que la volonté de cet homme qui ment dans la persuasion qu'il y est obligé, n'est point dans le désordre, puisque actuellement il préfère autant qu'il est en lui le plus grand bien au moindre, ou le moindre mal au plus grand. Je crois aussi voir clairement que le mensonge est un mal en soi, non pas précisément par le tort qu'il fait à la société, mais par l'injure qu'on fait à Dieu

de le déterminer [1] en conséquence de ses lois générales à révéler ce qui n'est pas, et à rendre pour ainsi dire un faux témoignage, je croi, dis-je, voir clairement que cela est mal. Ce que je ne voi pas, c'est la loi générale de l'ordre qui comprend ces deux lois particulières : 1° que des esprits en société ne doivent pas mentir ; 2° que les esprits doivent agir suivant leurs lumières présentes, et mentir même, tuer, etc., s'ils s'y croïent obligés.

« Voilà, mon révérend père, mes difficultéz, qui sans doute ne seront point des difficultéz pour vous. Je vous prie de me les résoudre, et de continuer votre ouvrage, en continuant de dissiper mes ténèbres. Je vous prie de me communiquer une partie de vos lumières, que vous sçavez si heureusement puiser à la source, et si fidèlement transmettre aux hommes dans toute la pureté qu'elles ont dans le sein de Dieu. Je vous en aurai, mon révérend père, toute l'obligation que mérite une pareille grâce. Un peu de part aussi, je vous conjure, dans vos saintes prières. Je suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. A LA FLÈCHE.

« Mon révérend père,

« Il n'est pas aisé de conclure de l'ordre immuable des perfections divines ou de la loi éternelle le détail de nos devoirs; mais la loi écrite nous tire de peine. Cependant, faisant abstraction de cette dernière loi, la première nous apprend que les autres hommes étant de même nature que nous, unis à la même raison, nous de-

1. *Sic*, d'après M. Mancel. Mais la phrase est presque inintelligible.

vons les estimer autant que nous et leur vouloir les mêmes perfections que nous nous voulons à nous-mêmes. Or, nous ne pouvons vouloir qu'on nous trompe, car l'erreur en elle-même n'est point aimable. Nous ne devons pas vouloir tromper les autres, si nous les regardons, comme ils sont en effet, de même nature que nous. Il est donc contre l'ordre immuable de mentir. J'ai dit *vouloir* tromper. Car, si on se trouvoit dans le cas qu'une légère erreur fust utile au prochain et le délivrast d'un plus grand mal, comme si on répondoit à un furieux, qui cherche un homme pour le tuer, que cet homme n'est point où il est véritablement, je ne voi comment ce seroit contraire à l'ordre, parce que la fin de celui qui répond n'est pas de tromper, mais de conserver la vie à un homme.

« Il me paroît que ce furieux, allant contre les lois de la société pour laquelle la parole est inventée, n'a plus de droit à la signification des termes, et qu'alors ce n'est point proprement mentir. C'est pourtant le tromper, mais pour son bien. Il est permis sans doute de donner une épée de bois ou sans lame à un furieux qui a un mauvais dessein. Ainsi je ne sçai point si on peut de l'idée de l'ordre conclure qu'il soit contre l'ordre de tromper ce furieux par une réponse, car je suppose que de lui rien répondre c'est l'assurer par son silence qu'il trouvera celui qu'il cherche et favoriser un crime qu'on peut empêcher. Le mensonge, dites-vous, est un désordre, et l'ordre ne peut être contraire à lui-même; comment donc, etc.? Ne peut-on pas répondre? Le mensonge ou la tromperie, pris pour la volonté de mentir ou de tromper, pour la volonté dont la fin est de tromper, est

toujours un désordre, comme mal traiter le prochain pour l'offenser est contre l'ordre; mais frapper celui qui fait mal pour le corriger est conforme à l'ordre. L'ordre n'est point contraire à lui-même; mais il renferme des lois subordonnées les unes aux autres. Il est contre la raison, par exemple, de tuer un cheval sans sujet, mais il est conforme à l'ordre de le tuer pour faire plaisir à un homme. Mais à quoi est-ce que je m'arrête? vous sçavez mieux que moi ce que je vous écris. C'est perdre bien du temps et pour vous et pour moi que de philosopher par lettres[1]. La plupart du temps on en écrit plusieurs avant que d'être au fait. Ce n'est que par un teste à teste que l'on peut bien s'éclairer, encore souvent dispute-t-on long-temps sans s'entendre. Au reste, vous jugez bien, mon révérend père, que ce que je viens de dire ne regarde que des erreurs de faits; car je ne prétends pas qu'il soit jamais permis de déguiser les véritez qu'il est utile au prochain de sçavoir, telles que sont celles qui regardent la religion, la morale, les sciences, etc. Je suis avec bien du respect, mon révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE, prêtre. »

« Ce 11 décembre. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A la Flèche, ce 29 décembre 1706.

« Mon très-révérend père,

« Je vous fais mille excuses de la liberté que je pris

1. Voyez plus haut, p. 68, et la note, et plus bas, p. 469.

dans ma dernière lettre d'interrompre votre repos par mes difficultéz, et mille remercîments de la réponse si prompte et si juste que vous y avez bien voulu faire. Il semble, mon révérend père, que vous ayez lu dans mon esprit. Vous avez pénétré ce qui m'arrêtoit mieux que je ne l'avois énoncé. La manière dont vous me faites envisager la matière en question y répand un si grand jour que je ne me reconnois plus, à cet égard, depuis que j'ai lû votre lettre. J'avois souvent éprouvé quelque chose de semblable en lisant vos livres, mais jamais d'une manière si sensible. C'est une obligation particulière que vous avez ajouté aux obligations communes que je vous ai avec tout le public. Je vous en rends grâces, mon révérend père, et vous prie de me permettre de vous rendre encore un autre devoir. Nous allons entrer dans une nouvelle année, je vous la souhaite de tout mon cœur heureuse, glorieuse, digne de vous. Je prie Dieu par Jésus-Christ de vous conserver pour l'intérêt de sa sainte vérité, et pour la consolation de ceux qui tâchent, sous votre conduite, à la faire triompher des ingrats qui s'attribuent ses bienfaits.

En un mot, je vous désire
Tout ce que vous souhaitez;
Et pour encore plus dire,
Tout ce que vous méritez.

« Pardonnez-moi, mon révérend père, ce nouveau langage. Tout décrié qu'il est en philosophie pour être un langage d'imagination, il est en moi, je vous assure, un langage de cœur, inspiré uniquement par l'estime, la reconnaissance, et tout ce qui s'ensuit, pour vous témoigner en toutes manières combien je suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE R. P. ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A LA FLÈCHE.

« Mon très-révérend père,

« Je ne sçai comment j'ai retardé si long-temps à répondre aux honetetez de votre dernière lettre. Je l'avois oublié, et je suis bien assuré que vous me pardonnerez cet oubli sans que je vous en marque la cause particulière. Cependant, de mon côté, j'ai bien de la peine à vous pardonner les excuses que vous me faites *de la liberté*, dites-vous, *que vous avez prise d'interrompre mon repos par vos difficultéz*. Vos lettres, mon révérend père, me feront toujours honneur et plaisir, et si je ne satisfaits pas à vos difficultés, ce sera plutost par impuissance que par la crainte d'employer inutilement mon temps. Je sçai par expérience que presque toujours la perte de temps qu'on emploie à philosopher par lettres surpasse infiniment le profit qu'on en peut tirer, car souvent on a bien de la peine, même teste à teste, à se faire entendre et à se convaincre[1]. Mais lorsqu'on est aussi équitable et aussi pénétrant que vous l'êtes, il faut beaucoup moins de discours pour expliquer suffisamment ce qu'on pense, et l'on ne craint point d'interprétations désagréables de quelque terme équivoque. Cependant permettez-moi de vous dire qu'ayant autant d'esprit que vous en avez, un quart d'heure d'attention sérieuse vous lèvera plus de difficultez que plusieurs pages de nos lettres, et que celles que vous ne pourriez pas surmonter seroient invincibles pour moi, ou du moins, si vous le voulez, telles qu'il me seroit impossible de les bien expli-

1. Plus haut, p. 467, etc.

quer en peu de pages. Je vous souhaite, mon révérend père, une heureuse année ou plutost cette éternité bien heureuse vers laquelle les vrais chrétiens soupirent sans cesse. Je suis en Jésus-Christ, avec bien du respect,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,

« P. d. l'O.

« Ce 15 janvier. »

A MON RÉVÉREND PÈRE LE TRÈS-RÉVÉREND P. MALEBRANCHE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

« A la Flèche, ce 12 février 1707 [1].

« Mon très-révérend père,

« La bonté que vous ne vous lassez point de me témoigner m'oblige à vous faire une confidence que je ne ferois à nul autre. J'ai reçu depuis peu trois lettres d'Italie, deux de Rome et une de Lorette [2], qui m'ont mis dans la nécessité d'écrire à notre révérend père général [3], pour me justifier des nouveautéz prétendues dangereuses dont vous sçavez que l'on veut bien m'accuser. Mais, comme les accusations n'ont été jusqu'ici que générales, ma défense l'a été de même, à un article près, qui regarde l'estime que j'ay toujours marquée pour deux célèbres auteurs, et qui de tous mes crimes est le seul que j'avoue : je n'ay pas cru que la vérité m'obligeât encore de parler, ni que la justice me permît de me taire. Je vous envoie, mon révérend père, cet article de ma lettre [4],

1. Tiré du manuscrit de Lille.
2. Voyez plus haut, p. 277, sqq.
3. *Ibid.*
4. La lettre latine du 29 septembre 1706, que nous avons supprimée. Voyez p. 276, etc.

et vous prie de me dire ce que vous en pensez, afin que je sache, à l'avenir, la conduite que je dois tenir à cet égard. Après avoir montré, par le silence affecté de mes juges et par les défaites de mes accusateurs, qu'on ne peut avec sujet m'imputer de nouvelles opinions, je continue de cette sorte :

« At certe, inquiunt, magnam de Cartesio, magnam « de Malebrancio opinionem habes. At, R^de^ adm. pater, « quo in Europæ angulo nova æstimari hæc opinio po- « test? Quis eam nescit tam antiquam esse quam libros « autorum illorum, tam communem quam viros eruditos? Sed quoniam huc demum recidit tota accusatorum « meorum criminatio, ac proinde totum meum crimen, « videamus, quæso, quinam homines illi sint, quos aliquanti facere tantum est scelus.

« 1° Autores sunt ita catholici, ut Cartesius quidem in « Batavia degens a ministris calvinianis pro dissimulato « jesuita haberetur; Malebrancius autem contra Arnaldum aliosque jansenistas multa scientiæ mediæ evidenter faventia de gratia et libertate conscripserit. Ergo « illos laudare nec suspectum apud nos videri debuit, « nec invidiosum.

« 2° Ita docti sunt, tantumque luminis in omnes disciplinas intulerunt, ut constet apud Europæ totius eruditos per methodum Cartesii, quam perfecit Malebrancius, intra annos sexaginta plures inventas esse veritates, saltem in physicis ac mathematicis, quam per « antiquam methodum intra duo annorum millia. Quid « ergo periculi videtur esse, si de illis bene sentiendo « toti Europæ non dissentias?

« 3° Quis dicat in cæteris etiam disciplinis tantam eos

« famam apud philosophos, non dico istos vulgares, sed « mathematicos, gratis et sine ullo veritatis auxilio com- « parasse? Imo quis tam hospes in philosophia est, qui « multa ab ipsis ingeniose et vere inventa esse nesciat? « Ita, R^de^ adm. pater, si qua apud illos autores falsa ac « nova reperiuntur, multa apud eosdem vera atque adeo « multa antiqua sunt. Ergo non scelus videtur homines « eruditis omnibus approbatos, ab Ecclesia adhuc in- « demnatos, alicujus pretii æstimare; et si quid in eorum « libris veri affulgeat, non autoribus, sed veritati inju- « riam facit, qui verum illud, quia fortasse cum falsis « mistum est, recusat agnoscere. Nemo igitur eo dum- « taxat nomine reus fieri potest, quia cum domino Des- « cartes aut cum patre Malebranche aliquas habet com- « munes sententias, sed tantum, si forte communes « defendat errores. Hoc erat, R^de^ adm. P. quod de me « accusatores meos ostendere oportebat. »

« Vous voyez, mon révérend père, que je n'ai rien voulu dire dont l'envie même et la médisance ne puissent tomber d'accord. Mais je vous avoue que j'ai eu bien de la peine à me tenir dans ces bornes, et à m'empêcher de donner un article tout entier au mérite de l'un de ces auteurs et à la reconnoissance que je dois à ses bontés. Il a fallu pourtant me faire violence, de peur que, si une fois j'eusse entamé la matière, mon zèle n'oubliât les lois de la prudence, pour n'écouter que celles de la justice. C'est pourquoi j'ai suivi la règle *noli esse nimium justus*, et je suis persuadé que j'ai eu plus de peine à faire cette faute que vous n'en aurez à me la pardonner. Je vous prie, mon révérend père, d'être aussi persuadé que, si je vous ai peu distingué dans ma lettre, je vous distingue

infiniment dans mon estime, et que je suis, avec toute celle qu'on peut avoir,

« Mon très-révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« A la Flèche, ce 12 février 1707.

« ANDRÉ,

« de la compagnie de Jésus. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE R. P. ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A LA FLÈCHE.

« J'ai lu, mon révérend père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 12 février, et l'extrait que vous m'avez confié. Je le trouve fort bien ; mais je ne sçai si ces paroles *ab ecclesia adhuc indemnatos*, etc., ne donneront point de prise à vos adversaires. Ils diront que vous estimez les ouvrages de Descartes, dont quelques-uns, à ce que j'ai ouï dire, ont été mis à l'index, aussi bien que le *Traité de la Nature et de la Grâce*. A propos de ce dernier, ce furent les amis de M. Arnauld, députez de Louvain, qui le défererent, entre autres M..., le nom m'est échappé, un des approbateurs de la *Dissertation sur les miracles*, etc.[1], livre que vous sçavez plein de calomnies, et dont un approbateur conscientieux devroit rétracter son approbation. Ils avoient en ce temps là des amis à Rome et je n'y connoissois personne. Il y a environ dix ou douze ans qu'un abbé de Rome m'envoya l'écrit qu'avoit fait celui qui l'examinoit alors pour le condamner, avec une lettre honete me

1. *Dissertation sur la manière dont Dieu a fait les fréquents miracles, etc., pour servir de réponse aux nouvelles pensées de l'auteur du* TRAITÉ DE LA NATURE ET DE LA GRACE. Cologne, 1694.

marquant son chagrin contre l'examinateur ou plutost contre son écrit, car il étoit de ses amis. En effet, cet écrit est pitoyable et son auteur ne prend point mes sentiments. L'abbé me marque la peine qu'il en avoit. Au reste, je ne connois cet abbé que par la lettre unique que j'en ai reçuë, et je n'ai voulu faire usage ni de la lettre ni de l'écrit, laissant au temps à éclaircir la vérité. Ma paresse aime mieux souffrir que de me justifier; peut-être s'accorde-t-elle en cela avec le devoir et la morale chrétienne. Quand on a expliqué ses sentiments le plus clairement qu'on a pu, d'ordinaire il vaut mieux se taire que de répondre aux critiques qui, faute d'équité, les prennent mal. Les réponses aigrissent encore et le temps adoucit tout. Au reste, mon révérend père, j'ai bien du chagrin de la peine qu'on vous fait; je prie Dieu qu'il tourne tout à sa gloire et à votre sanctification. Continuez de m'aimer en J.-C. autant que je vous honore. C'est en lui que je suis,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,

« P. d. l'O.

« Ce 16 février. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A la Flèche, ce 9 mars 1707.

« Mon très-révérend père,

« La vérité vient de faire ici une conquête qui tient du miracle. Un de nos jeunes pères, d'un esprit et d'une vertu rare, avoit eû le malheur de tomber au commencement de sa théologie entre les mains d'un certain sça-

vant, le plus entêté anti-cartésien qui fut jamais. Les leçons d'un si bon maître l'avoient tellement prévenu contre la raison, qu'il la regardoit comme l'ennemie mortelle de la foi. De là vous pouvez juger quelle opinion il avoit de vos écrits. Il y voyoit clairement établies toutes les erreurs que vous y combattez ; et parce que saint Augustin est manifestement des nôtres, il auroit juré sur la foi de son maître que l'on prête à ce père tous les ouvrages qu'on lui attribue. Ce n'est pas tout, mon révérend père, il avoit commencé un grand poëme françois dont vous étiez le héros à contre-sens, afin, disoit-il, de désabuser agréablement le monde des erreurs prétendues, où l'agrément[1] de vos livres l'avoit précipité. Mais enfin ayant entrepris de me convertir, il s'est converti lui-même. Il a relû vos livres pour réfuter mes préjugez, et moyennant quelques explications que je lui en ai données, il s'est insensiblement défait des siens ; si bien, mon révérend père, qu'il me déclara hier qu'il rendoit les armes à la force invincible de vos raisons. Je

1. Il s'agit ici de La Pillonière qui reviendra dans le cours de cette correspondance. Parmi des papiers achetés à la vente de M. Millon, ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres, nous rencontrons une *Épître au R. P. Malebranche*, avec cette note : « *Discours satirique à l'auteur de la Recherche de la Vérité, par le P. Pillonière, jésuite.* Dans cette épître, au-dessous du médiocre, l'auteur vante beaucoup Malebranche. Est-ce admiration sincère ou persiflage ? Est-ce La Pillonière avant ou après sa conversion au Malebranchisme ? C'est ce qui n'est pas bien clair et ne vaut pas la peine d'être examiné. La pièce commence ainsi : « *J'en suis, cher Malebranche, à ton dernier volume, etc.* » Nous trouvons dans le recueil de Lille deux lettres adressées par La Pillonière au P. Malebranche, l'une du 2 avril 1707, l'autre du 8 mai de la même année, et qui font voir combien le cartésianisme était redoutable au jésuitisme, puisque La Pillonière, en devenant cartésien, pense à cesser d'être jésuite le plus tôt qu'il pourra. « Quand pourrai-je, écrit-il à Malebranche, me former l'esprit et le cœur auprès de vous, et prendre des leçons de cartésianisme, de raison

ne pûs d'abord me résoudre à croire qu'il parlât sérieusement; mais il abjura ses erreurs en termes si clairs et si forts, il m'en marqua la source avec tant de justesse et de précision, il se condamna lui-même et vous fit réparation d'honneur avec tant de franchise et de générosité, que je vis bien que la vérité lui avoit parlé. Quelle fut ma joie, mon révérend père, je vous le laisse à penser! Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle fut égale à l'estime que vous sçavez que j'ai pour vous, et au désir extrême que j'ai toujours eû qu'on vous rendît justice. Faites-moi, je vous supplie, celle de me croire avec tout le respect et le dévouement possible, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« ANDRÉ,
« de la compagnie de Jésus.

A MON RÉVÉREND PÈRE, LE TRÈS-RÉVÉREND P. MALEBRANCHE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

« A la Flèche, ce 30 avril 1707.

« Mon très-révérend père,

« J'ay sans doute plus de peine à me justifier à mes

et de politesse? J'attends avec bien de l'impatience l'honneur de vous embrasser. J'espère que ce sera bientôt; car je pense à me tirer des mains du pédantisme avec qui depuis longtemps je ne m'accommode pas, et avec qui je ne vois pas de jour à m'accommoder. Je crois que le P. André feroit fort bien d'y penser aussi : il est dans une situation un peu meilleure que moi, mais bien souffrante et bien gênée. Je le connois depuis long-temps, mais il en vaut la moitié mieux d'avoir passé par vos mains. Qu'on est heureux de si bien tomber! » En 1708, La Pillonière quitta la société de Jésus; puis il changea de religion, se fit calviniste, alla à Genève, en Hollande et en Angleterre, où il publia divers écrits. Il est l'auteur d'une traduction fort médiocre de la *République* de Platon, imprimée à Londres en 1726, in-4, et très-inférieure à celle d'un autre savant et estimable jésuite, le P. Grou.

yeux d'avoir été si long-temps sans vous écrire, que je n'en aurai à me justifier aux vôtres. La bonté que vous avez pour moi me pardonne aisément tout ; mais l'attachement que j'ai pour vous ne me pardonne rien. Voici néanmoins les raisons qui, depuis deux mois, autorisent en quelque sorte ma négligence. J'ay attendu près de six semaines que vous me fissiez l'honneur de répondre à la lettre où je vous mandois la conversion d'un de mes amis. Ensuite j'ay bien pris pour réponse les compliments dont vous m'honorez dans celle que vous lui avez écrite : mais j'ay eu une mission de quinze jours à préparer et à faire, qui m'a fait passer, pour la première fois, les journées entières sans penser à vous, excepté à l'autel, où je ne vous oubliai ni ne vous oublierai jamais. A mon retour, j'ay reçu une lettre de Rome sur mon affaire ; c'est du R. P. Daubenton, autrefois confesseur du roi d'Espagne, et présentement ce qu'on appelle chez nous assistant de France. Il paroît, par sa lettre[1], que N. P. général lui a montré la mienne, aussi bien qu'à plusieurs autres, et qu'ils sont tous assez embarrassez à trouver que me répondre. Voici ses propres termes, que je ne vous écrirois pas, s'il étoit possible d'avoir la moindre vanité quand on vous a devant les yeux, *Je doute*, me dit-il après quelques compliments, *je doute que notre père réponde à votre lettre, qui a paru ici aussi vive qu'elle est spirituelle.* Voilà, mon révèrend père, où en est mon affaire. On m'oblige de parler ; je parle, et l'on refuse de me répondre. Je bénis Dieu de tout ; mais néanmoins pensez-vous qu'il soit de sa gloire que je sois toujours

1. Plus haut, p. 285.

réduit à souffrir pour la vérité, sans pouvoir jamais agir pour elle ? Ce n'est pas que la persécution ait encore lassé ma patience. Je souffre moins du présent que de l'avenir. Mais, ayant jusqu'ici tâché de me rendre capable de servir la bonne cause autrement que par mon silence, c'est une pensée bien chagrinante de prévoir qu'on m'arrêtera dans tout ce que je voudrai faire pour elle. Je vous prie, mon révérend père, de me dire en ami, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais en ami chrétien, ce que vous me conseilleriez dans la circonstance où je me trouve. Je ne puis enseigner dans la société ni théologie, ni philosophie : le peu de connoissance que j'ai de la vérité m'y rend inhabile. Je ne sçaurois non plus rentrer dans les humanitez : les idées dont on s'y occupe sont désormais trop profanes pour une imagination que vos livres ont rendue chrétienne. Je ne puis pas aussi me charger du soin des affaires temporelles : elles répandent un homme trop au dehors. Les mathématiques seraient assez de mon goût ; mais toutes les places sont remplies. L'emploi d'écrivain m'accommoderoit encore ; mais, à moins que je n'entreprisse quelque belle et grande compilation, nos gens ne s'en accommoderoient pas. Il n'y a donc plus de salut pour moi que dans la prédication ; mais, si une fois je m'y engage, adieu pour long-temps et la philosophie et tous mes beaux projets. Cependant, mon révérend père, je vous avoue que ce métier ne me déplairoit pas. On y rend de grands services à Dieu et au prochain ; on y coopère avec Jésus-Christ au grand dessein du temple éternel ; et j'ay même imaginé une manière de prêcher, où je pourrai, sans choquer personne, faire entrer ce

que notre théologie a de plus sensible et de plus incontestable, et ce qu'elle peut fournir de plus pathétique, et principalement toutes les grandes idées qu'elle nous donne de Jésus-Christ. Mais, d'un autre côté, je sens bien que je n'ai ni apparence ni fonds, excepté peut-être un peu de voix, assez de force, un grand amour pour le travail et quelque usage dans la composition. Mais, mon révérend père, que sçai-je, si Dieu me veut davantage dans un pays où la vérité est si fort persécutée, et où je ne puis guère espérer de calme après la tempête? Encore une fois, mon révérend père, je vous prie de me donner quelque ouverture sur le parti que j'ai à prendre dans la présente conjoncture, et de n'avoir en vue, à votre ordinaire, que mon salut et l'intérêt de la vérité. Je l'ai consultée elle-même assez souvent là-dessus; mais elle m'a toujours laissé dans une extrême irrésolution. C'est que la manière dont je l'ai interrogée n'a point mérité de réponse, ou qu'elle veut m'instruire par son principal organe. Parlez donc, mon révérend père, vous êtes tout mon conseil, et je suivrai vos décisions comme autant d'oracles de la sagesse. Rien ne me coûtera, pourvu que Dieu y trouve sa gloire, moi mon salut, et vous, mon révérend père, quelque satisfaction. J'ai encore une grâce à vous demander : c'est d'avoir quelques bontés pour deux jeunes messieurs, autrefois mes disciples, et maintenant mes amis, qui ont pris la liberté de vous aller voir, et pour un troisième qui ne tardera pas beaucoup à le faire. Ils ont tous trois de l'esprit et du naturel. Mais je vous recommande, entre autres, le petit-neveu du grand Descartes, M. de Rosnyvinen. Je n'ai guère vu tant de sagesse et tant d'esprit ensemble dans un jeune homme.

Je vous demande pour lui, pour moi et pour les deux autres, un peu de part dans l'honneur de votre bienveillance. Je suis, etc.

ANDRÉ,

« de la compagnie de Jésus. »

« Mon adresse, pour cette fois, sera, si vous le jugez à propos, au P. Malbran, jésuite, aux pensionnaires de la Flèche, ou bien à mademoiselle de la Pidoussière ; c'est une jeune personne fort sage et fort spirituelle, qui, depuis cinq ou six ans, n'a de goût que pour l'Évangile et pour la recherche de la vérité. Elle vous estime infiniment, et avec connoissance de cause ; mais je ne la vois que deux fois en six mois, *propter metum judæorum.* »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A LA FLÈCHE.

« Du Roule, auprès de Paris, ce 6 mai 1707.

« Mon révérend père,

« J'ai reçu votre lettre dattée du 30 avril, étant ici. J'ai fait les réflexions dont je suis capable sur le conseil que vous me demandez dans l'état où vous êtes. Il m'a paru que des divers partis dont vous me parlez dans votre lettre, le meilleur est celui de la prédication. Il est vrai que cet emploi est dangereux. Mais lorsqu'on a en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes, c'est un emploi des plus seurs pour notre sanctification. Il y a des tentations du côté de la vanité, etc. Mais celui à l'ouvrage duquel on travaille ne manque pas à nous défendre. Courage donc, mon révérend père, prenez ce saint parti.

Dieu a peut-être permis les peines qu'on vous a faites pour vous y engager et pour vous délivrer d'une trop grande ardeur pour approfondir les sciences, où il y a bien des inutilitéz pour le salut et d'où l'on tire aussi bien des sujets de vanité, selon ces paroles de saint Paul : *Scientia inflat.* Vous ne devez pas douter, mon révérend père, que Dieu vous veut dans le pays où vous êtes. Il ne faut pas aisément changer d'état sans s'accoutumer à souffrir. Quand on est persécuté, injustement même, sans que Dieu soit offensé, il faut demander à Dieu de souffrir avec joie. Le calme viendra peut-être après la tempête. Je vous dis, mon révérend père, ce que vous savez mieux que moi : mais vous avez voulu une réponse pour vous déterminer à faire ce qu'il me paroît par votre lettre que vous étiez porté à faire, c'est-à-dire de prendre l'emploi de la prédication. Les trois personnes dont vous me parlez m'ont fait l'honneur de me venir voir. Ils ont d'excellentes qualitéz et ont bien profité des bontéz que vous avez eues pour eux. Je suis avec respect en Notre-Seigneur, mon révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE.
« Prêtre de l'Orat. »

« Mes respects s'il vous plaît au révérend père [1]. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A la Flèche, ce 15 mai.

« Mon très-révérend père,

« La personne qui aura l'honneur de vous présenter

1. De La Pillonière.

cette lettre, me l'a fait demander pour avoir l'occasion de vous aller voir. C'est une philosophe qui vous doit toute sa philosophie, et sans doute la reconnoissance a plus de part que la curiosité à la visite qu'elle vous rend. L'intérest y entre encore moins. Quoiqu'elle ait à Paris un procèz considérable, et qu'elle y ait grand besoin de protection, elle ne vous importunera point là-dessus. Elle se tiendra trop heureuse si vous lui accordez de temps en temps quelques moments de votre conversation. Si ce bonheur se pouvoit mériter, je pourrois, mon révérend père, vous dire qu'elle le mérite. Elle vous estime infiniment et avec connoissance de cause. Elle rend ici des services essentiels à la philosophie. Elle, et sa bonne amie, dont j'eus l'honneur de vous parler dans ma dernière lettre, ont déjà gagné dans la ville plusieurs personnes d'esprit à la vérité. Leur exemple en porte plusieurs autres à faire un examen qui vous est toujours avantageux, puisqu'il les oblige à se rendre, ou du moins à suspendre leur jugement. Enfin, mon révérend père, nos adversaires mêmes avouent que leur esprit et leur vertu font ici honneur à votre philosophie. Je vous dirois davantage en faveur de cette bonne demoiselle, sans que je songe qu'à une bonté, comme la vôtre, il suffit de montrer l'occasion d'obliger. Je viens donc à mes affaires particulières. J'ai fait une nouvelle transmigration. Il y a six semaines que j'ai quitté le repos du collége pour rentrer dans l'embarras des pensionnaires. J'ai fait ce plaisir à mes supérieurs pour me mettre en état d'avoir avec mes amis un commerce plus libre, et moins dangereux. Cependant, mon révérend père, j'y ai eû tant d'occupations jusqu'ici, que je n'ai pu encore vous remer-

cier du conseil que vous me donnez. Je le suivrai dans toutes ses parties, non pas qu'il soit conforme à mon inclination, comme il semble que ma lettre vous l'a fait juger, mais parce qu'il me paroît tout-à-fait conforme à la raison et à l'évangile. Non, mon révérend père, *je n'ai point en vous écrivant cherché une réponse pour me déterminer* à un parti auquel j'étois *déjà résolu*. J'honore trop votre personne, et respecte trop votre loisir, pour vous consulter sur une affaire décidée, et je vous avoue que j'admire l'excès de votre charité d'avoir bien voulu me répondre, étant, comme il paroît, dans la persuasion, que j'avois commis à votre égard une pareille indécence. Il est vrai qu'autrefois j'ai eu quelque attrait pour la prédication. Je n'avois point encore goûté la satisfaction que donne la vûe claire de la vérité. Mais depuis que vos ouvrages m'en ont inspiré le goût, j'ai perdu celui que j'avois pour un métier où la raison n'ose guère paroître, que déguisée; et je vous proteste, mon révérend père, qu'il falloit une autorité comme la vôtre, et des circonstances pareilles à celles où je me trouve, pour m'y résoudre. Je m'y embarquerai donc sur votre parole, et je vas prendre avec mes supérieurs toutes les mesures nécessaires pour cela. Mais ce n'est pas assez que les hommes approuvent mon dessein, si Dieu ne l'agrée, et n'y donne sa bénédiction. Je vous supplie, mon révérend père, de lui demander pour moi cette grâce. J'ai beaucoup de confiance en vos prières. Je m'y recommande et suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A Rouen, ce 31 décembre 1707.

« Mon très-révérend père,

« A qui souhaiterois-je du bien au commencement de cette année, si ce n'est à celui qui m'en a tant fait? Vous avez dissipé mes ténèbres, souffert mes importunitez, éclairci mes doutes, supporté mes défauts. Vous m'avez consolé dans l'affliction, soutenu par vos conseils; quelle obligation ne vous ai-je pas? Cependant, mon révérend père, permettez-moi de le dire; il manque à mon gré quelque chose à vos bienfaits, vous ne m'avez pas encore éprouvé. Vous ne m'avez jamais donné l'occasion de les reconnoître par le moindre service. Exilé partout où vous n'êtes pas, aurai-je encore le malheur de vous être partout inutile? Je vois bien qu'il faut s'y résoudre; il faut donc me décharger de l'acquit de mes dettes sur celui qui s'est engagé à payer celles des pauvres. C'est dans le sentiment de la plus vive reconnoissance, que je prie Dieu au nom de J.-C. de vous faire tous les biens que je vous souhaite. C'est, mon révèrend père, vous souhaiter la plus heureuse année, que vous passâtes jamais. Vous pouvez davantage pour moi, que je ne puis pour vous; vous pouvez me la rendre telle que je vous la désire. Vous n'avez qu'à ménager votre santé, à conserver autant qu'il est possible cette vie précieuse, dont dépend le repos de la mienne, et enfin à continuer de m'aimer non pas autant que je vous honore (cela ne seroit pas juste, et peut-être est-ce impossible) mais autant qu'on

aime d'ordinaire une personne qu'on a fort obligée, et qui est fort reconnoissante. Je suis avec le plus profond respect, en N. S. J.-C. »

AU RÉVÉREND PÈRE, LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROUEN.

« Mon révérend père,

« Je viens de recevoir votre lettre remplie d'honêtetez et de sentiments de reconnoissance. Si elle m'a fait plaisir d'abord, elle me donne maintenant de la confusion. Ce n'est pas votre faute, c'est la mienne ; c'est que je reconnois que je ne suis pas tel que je devrois être. Mais j'espère que le secours de vos prières m'obtiendra ce qui me manque pour me rendre tel que vous croyez que je suis et capable de vous être bon à quelque chose. Je prie J.-C., qui est le lien de toutes les amitiez chrétiennes et raisonnables, qu'il perfectionne celle qui est entre nous, et qu'il la fasse éternellement durer. Je me recommande à vos saints sacrifices, et je vous souhaite autant de bien qu'à moi-même, non une année heureuse, mais la bienheureuse éternité. Je suis en N.-S. avec un respectueux et inviolable attachement,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MALEBRANCHE.

« Prêtre de l'Oratoire.

« Ce 2 de 1708. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A Rouen, ce 15 mars.

« Mon très-révérend père,

« J'ai appris depuis quelques jours que vous êtes malade.

Quand je vous dirois qu'il m'a semblé qu'on m'annonçoit ma mort, je ne vous dirois rien auprès de ce que j'ai senti à cette nouvelle. Pour en avoir quelqu'idée, il faudroit connoître tout l'attachement que j'ai pour votre personne, et tout ce que l'amour de la vérité peut inspirer de zèle pour son plus digne défenseur. Je voudrois, mon révérend père, que ce zèle fût aussi efficace qu'il est ardent et sincère. Je ne serois pas long-temps en peine de votre santé. Aussitôt que je la sçus attaquée, j'offris à Dieu le saint sacrifice pour lui en demander le rétablissement. Jamais je ne priai avec plus de ferveur, parce que jamais je ne sentis mes propres besoins, comme je sentois votre maladie. Je la sens encore, mon révérend père, et je prie encore, et je prierai toujours, jusqu'à ce que j'aie obtenu l'effet de ma demande. Je songe que c'est ma grâce que je sollicite. Je suis, etc.»

AU RÉVÉREND PÈRE, LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROUEN.

« Mon révérend père,

« Dans l'inquiétude où votre lettre m'apprend que vous êtes de ma légère maladie, je ne dois différer de vous rassurer. Je me porte bien, soyez en repos de ce côté-là. Mais permettez-moi de vous dire que vous vous inquiétez beaucoup de peu de chose. Car à quoi puis-je vous être bon? outre que la perte du P. M., si perte y a, est une perte infaillible pour la vie présente. Dieu veuille que nous nous retrouvions pour toujours en J.-C. sans craindre notre séparation. J'espère ce bonheur par le secours de vos prières, que je vous demande comme

le principal fruit de l'amitié dont vous m'honorez. Je suis avec bien de la reconnoissance de toutes vos bontés et de vos honetetez en N.-S.,

« Mon révérend père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,
« Prêtre de l'Oratoire. »

AU PÈRE MALEBRANCHE.

« A Rouen, ce 28 avril 1708.

« Mon très-révérend père,

« Je reçus il y a quelque temps une lettre du P. Aubert, qui m'exhorte à préférer le métier d'écrivain à celui de prédicateur ; je viens d'en recevoir une autre de M. de La Pillonière, qui me conseille la même chose. Tout cela ne seroit pas capable de me détourner d'un dessein, que je n'ai pris que sur votre parole, si l'on ne m'apportoit pour raison l'autorité même qui m'y avoit déterminé. Il n'y a que vous, mon révérend père, qui puissiez vous contrebalancer dans mon esprit et me remettre dans l'équilibre dont vous m'avez fait sortir ; mais comme il ne me paroît pas à propos d'y demeurer, je vous prie encore une fois de me dire, sans aucun ménagement, quel parti vous jugez que je doive prendre à la fin de cette année. C'est un nouveau choix de vie qu'il s'agit de faire ; dites-moi seulement l'emploi où vous pensez que je puisse rendre plus de service à Dieu et à son Église ; et demain j'écris à nos supérieurs pour le demander, ou bien un qui m'y dispose. J'attends votre réponse, mon révérend père, comme l'oracle qui fixera toutes mes irré-

solutions. Mais je vous conjure au nom de J.-C. de me parler avec la dernière sincérité. Quelque parti que vous me conseilliez, toutes mes difficultéz céderont ici à votre autorité, aussi aisément qu'en philosophie à vos raisons. Vos conseils ne trouveront point en moi d'inclinations contraires à vaincre. Je n'en ai point d'autres que la recherche de la vérité, sa défense et celle de ses partisans, et de vous marquer par toutes les manières imaginables avec combien de respect, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE, LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROUEN.

« Mon révérend père,

« Je vous avoue que je suis fort embarrassé sur le conseil que vous me demandez. Je crois bien que l'emploi d'écrire vous conviendroit mieux que celui de prêcher, et même qu'il seroit plus utile ; mais ne seroit-il pas plus dangereux par rapport à votre repos ? Si vous croyez pouvoir combattre l'erreur et éclaircir les dogmes de la foi et de la morale chrétienne par des preuves nouvelles, sans irriter bien des esprits, je suis de l'avis de vos amis. Ainsi, mon révérend père, c'est à vous à vous déterminer sur cela, car de bonne foi je ne sçai que vous conseiller. Je ne puis que prier Dieu qu'il vous inspire le choix le plus utile à sa gloire et à votre salut. Je voulois différer ma réponse jusqu'au retour du P. Lami [1] qui m'a appris de vos chères nouvelles, mais il sera encore ici quinze

1. Bernard Lamy. Voyez plus haut, p. 28 et p. 51, etc. Après les disgrâces que lui avait attirées son enseignement cartésien, le P. Lamy avait été relégué à Saint-Martin, près Grenoble. Plus tard, il avait été envoyé à Rouen, où il se lia avec André. Mort le 29 janvier 1715.

jours ou trois semaines. Je suis en J.-C. avec bien du respect et tout l'attachement possible, mon révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MALEBRANCHE.
« Prêtre de l'Oratoire.

« Ce dernier d'avril. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A Hesdin, sur la fin de janvier 1709.

« Mon très-révérend père,

« Je n'ai pû vous souhaiter plutôt la bonne année ; mais j'ai fait plus. Dès le premier jour de l'an, j'offris le divin sacrifice pour vous l'obtenir du Seigneur telle que vous la désirez vous-même. C'est vouloir bien du mal à la plupart des hommes, que de leur souhaiter l'accomplissement de leurs désirs. Mais pour vous, mon révérend père, je sçai que vous faire un pareil souhait, c'est vous désirer tous les biens que la raison et la foi peuvent avoir pour objet. Je vous les souhaite avec toute l'ardeur que je dois avoir, pour l'intérêt d'une personne, qui m'a procuré le plus grand et le plus utile des biens de la vie, en m'apprenant à connoître mon maître. Je suis avec tout le respect et toute la reconnoissance possible... »

AU MÊME.

« A Hesdin, ce 8 août 1709.

« Mon révérend père,

« Je m'ennuye également et de ne vous point écrire, et de ne point entendre de vos nouvelles. Souffrez donc, mon révérend père, que je vous demande quel est l'état

de votre santé; de cette santé si utile aux intérêts de la vérité, si nécessaire pour tenir dans le respect nos adversaires, si chère à vos amis, à tous les disciples de la raison, à tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître, ou que vous honorez de votre bienveillance. Vous sçavez combien j'y prends de part; et nos autels sont témoins combien de vœux je fais chaque jour pour elle. Je vous prie, mon révérend père, de m'en apprendre le succès; et en même temps d'ajouter un mot sur une peine où je me trouve. Je ne doute point que M. de La P. [1] ne vous ait informé de l'alternative que j'ai proposée à nos supérieurs, ou de me donner mon congé ou de m'admettre à la dernière profession. Je ne vous en ai point voulu parler plutôt, afin de vous ménager auprès de nos pères, vos critiques; et je ne vous en parle aujourd'hui que pour vous dire que tout semble s'acheminer à un accommodement. On m'a nommé contre mon attente pour enseigner la philosophie, ce qui me fait rentrer dans le train d'étude que la persécution m'avoit obligé d'interrompre. Il paroît par cette démarche que nos pères ne me veulent pas tout-à-fait perdre, et de ma part je serois bien fasché de leur en donner occasion. Ainsi, mon révérend père, dites-moi, je vous supplie, comment faut-il que je me prenne dans cette nouvelle profession, où ils m'engagent, pour ne les point choquer, sans blesser les intérêts de la vérité? Puis-je dicter les opinions du corps, dont je suis, quoique je les croïe fausses? Cela n'est-il pas contre la sincérité que je dois à Dieu, et contre la charité que je dois à mes disciples? Dites-moi aussi quels sont les meilleurs livres dont je puisse m'aider dans un

1. La Pillonière.

cours de philosophie. N'auriez-vous point quelque chose sur la logique, sur l'ordre des questions, et principalement sur le syllogisme, qui dans la méthode ordinaire me paroît bien embarrassant et bien difficile pour des enfants qui commencent? Quel tour y pourroit-on donner pour le rendre un peu plus à leur portée et pour leur rendre agréable l'entrée de la philosophie, dont les avenues épineuses ne manquent presque jamais de les rebutter? Pardonnez-moi, mon révérend père, l'importunité que je vous cause. Il faut bien qu'un oracle souffre qu'on l'interroge. Ayez donc la bonté, je vous en conjure au nom du Maître qui vous inspire, de m'envoyer l'instruction que je vous demande, sous une enveloppe adressée à Me Sorel, avocat du roi au bailliage. C'est un fort honnête homme, homme d'esprit, homme de bien, grand jurisconsulte, et bon théologien, que j'ai eu le bonheur de gagner ici à la vérité par vos ouvrages. Il en est charmé; et non-seulement il vous admire, il m'a déclaré que vos livres lui font aimer votre personne avec une passion inconcevable. Que seroit-ce, mon révérend père, s'il avoit, comme moi, l'honneur de vous connoître, s'il avoit eu le bonheur de jouir de votre conversation, s'il avoit goûté vos qualités personnelles? Je lui ai dit qu'il n'avoit encore vû que la moindre partie du père Malebranche; et je l'ai dit comme je le pense. Je suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A HESDIN.

« Paris, ce 24 d'aoust 1709.

« Mon révérend père,

« J'ai reçu avec une extrême joye la lettre que vous

m'avez fait l'honneur de m'écrire parce que j'espère que le temps adoucira toutes choses et que même l'on aura honte des peines qu'on vous a faites. Votre attachement pour la société et votre prudence vous gagnera pour amis ceux mêmes qui vous ont persécuté. C'est ce que j'espère et ce que je désire. Vous me demandez un conseil sur une chose qui dépend de la situation de l'esprit de ceux avec qui vous serez et que je ne puis deviner. M. l'abbé de la P.[1] m'a dit que le R. P. du Tertre seroit avec vous. Vous verrez ainsi ensemble le meilleur moyen d'enseigner vos disciples. Je croirois pourtant que vous pouriez exposer le plus clairement que vous pouriez les sentiments du corps avec leurs preuves, avertissant vos disciples de ne se rendre qu'à ce qui est évident, sans rien affirmer trop positivement. Ce n'est pas tromper les jeunes gens que de leur exposer les opinions des autres quoique fausses, c'est au contraire les inciter à faire usage de leur esprit pour reconnoître les plus vrayes. Vous pouriez réfuter les endroits où Descartes s'est trompé, et pour contenter mes censeurs, ceux où je me suis trompé moi-même, car je ne suis pas infaillible. Je n'ai rien à vous dire sur la logique. Je n'en connois de bonne que la naturelle jointe aux règles que j'ai données dans le livre de la *Rech. de la Veri.* Je n'ai jamais fait usage de ce qu'on m'a enseigné des syllogismes. Un peu de bon sens et d'attention découvre quand un argument ne vaut rien. Je ne sçai pas trop quels sont les livres qui vous seroient utiles. Peut-être que la physique de Rohault, la philosophie de M. Pourchot[2] et celle de M. du Hamel[3], qu'on

1. Probablement La Pillonière.
2. Sur Pourchot, voyez plus haut, p. 411.
3. *Ibid.*

nomme de Colbert, pourroient vous servir, et enfin celle de M. Bayle, médecin de Toulouse [1]. Vous sçavez celles de pères jésuites. Voilà, mon révérend père, une partie de ce que vous souhaitez de moi. Je vous prie de m'épargner un peu dans vos lettres et de rabattre beaucoup de l'idée que vous avez de moi : car elle n'est point conforme à la vérité. Je suis, mon révérend père, en Notre-Seigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,
« P. d. l'O. »

AU PÈRE MALEBRANCHE.

« A Amiens, ce 1er janvier 1710.

« Mon très-révérend père,

« Permettez-moi de vous renouveller cette année les souhaits que je vous fis l'année dernière. Je voudrois qu'ils fussent aussi efficaces qu'ils sont ardents et sincères. Tous vos désirs seroient bientôt accomplis. Car il n'y a point de bien que je ne vous souhaite. Mais quel bien, mon révérend père, puis-je vous souhaiter que vous n'ayez déjà? Vous connoissez la vérité mieux que personne, vous aimez la vertu autant que les plus sages l'estiment, vous avez le bonheur de faire chaque jour quelque illustre conqueste à l'une et à l'autre. Vous avez l'estime, et, ce qui me paroît bien plus considérable, vous possédez les cœurs de toutes les personnes qui ont le

1. Les œuvres du médecin Bayle ont été réunies en 4 vol. in-8, *Opera omnia*, Tolosæ, 1700 et 1701.

bonheur de vous connoître. Que peut-on ajouter à tant de biens, si ce n'est la continuation que je demande au Seigneur pour vous, un peu pour mon intérêt, et plus encore, pour l'intérêt de sa sainte vérité, dans laquelle je suis avec respect et de tout mon cœur, etc.

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A AMIENS.

« Je vous suis bien obligé, mon révérend père, de l'honneur de votre souvenir et des souhaits que vous avez (sic) en ma faveur. Sans que je vous expose les miens en détail, je croi que vous êtes persuadé que vous seriez parfaitement heureux en ce monde-cy et dans l'autre s'ils étoient exactement accomplis. Car outre les obligations que m'impose la charité chrétienne à cet égard, l'estime et l'amitié particulière me pressent de vous souhaiter tous les biens que je voudrois avoir moi-même ; et cela non-seulement pour vous, mais aussi pour le révérend père du Tertre, car on peut désirer pour plusieurs personnes les vrais biens dont plusieurs peuvent jouir sans les partager. Je vous prie d'en assurer le révérend père et de le bien persuader que je l'honore parfaitement.

« Je ne vous dis point de nouvelles de vos amis parce que je suis persuadé qu'ils vous écrivent eux-mêmes, si ce n'est M. l'abbé de La Pillonnière, parce qu'il est présentement aux champs avec un de mes bons amis et des siens ; mais il en doit revenir incessamment. Ainsi je ne vous dirai rien de lui. En général tous vos amis sont dans les mêmes sentiments où vous les avez vus icy. Pour remplir un peu cette lettre je vous dirai qu'il paroît un

livret dont le titre est de la nature des idées [1] et qu'elles viennent toutes des sens contre M. Descartes, le P. Malebranche et MM. de Port-Royal. L'auteur me réfute en rapportant mes preuves contre ceux qui sont d'un sentiment différent du sien, en tachant de faire voir que cela ne détruit point le sien. En un mot, c'est un livret qui ne mérite point de réponse. Mais quand il en mériteroit, je suis las d'écrire sur une matière que je croi avoir pour ainsi dire démontrée. Il paroît aussi depuis deux jours une réponse des RR. PP. jésuites à la protestation de MM. des missions étrangères qui me paroist bien écrite, exacte et précise. Je croi que ce procèz qui consiste en faits ne sera jamais terminé. Car le saint Père ne peut être instruit des faits que par des témoins, et il y en a pour et contre. Je suis en Notre-Seigneur, mon révérend père, plus que je ne puis vous le dire,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,
« P. de l'O. »

AU PÈRE MALEBRANCHE.

« A Amiens, le 7 août.

« Mon très-révérend père,

« Puisque je ne puis aller en personne vous rendre mes respects, vous voulez bien me permettre de le faire par mes amis. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de prier

1. En voici le titre exact : *Dissertation sur l'origine des idées, où l'on fait voir contre M. Descartes, le R. P. Malebranche et messieurs de Port-Royal, qu'elles nous viennent toutes des sens, et comment.* Paris, 1709, pet. in-12 de 75 pages.

M. d'Hébécourt de vous voir de ma part dans son voyage de Paris. Je ne lui en (ai) pas plutôt fait la proposition, que j'ai bien remarqué, à la manière dont il l'a acceptée, que je ne lui faisois pas moins de plaisir en le chargeant de cette commission, qu'il m'en fait en l'exécutant. Il y a long-tems qu'il vous estime et qu'il désire de connoître l'auteur de ces beaux ouvrages, où la vérité paroît avec tant de majesté et d'agrément. Je ne vous dis rien de son esprit et de son mérite. Vous reconnoîtrez bientôt par vous-même que M. d'Hébécourt, qui désire si fort vous connoître, mérite aussi que vous le connoissiez. Permettez-moi, mon révérend père, de vous envoyer en même temps ma thèse de logique et de morale [1], et de vous en demander votre sentiment. Parlez, décidez, ne m'épargnez pas, je vous prie; surtout si je m'écarte en quelque chose de la vérité : ce qui peut m'arriver très-facilement dans les circonstances où je me trouve, circonstances assurément les plus fâcheuses où se puisse trouver un professeur. La sincérité chrétienne veut que je défende la vérité sans déguisement, et la prudence que je ménage l'erreur pour l'intérest même de la vérité, ou du moins pour celui de la charité. C'est l'embarras où je me vois réduit. Le zèle de la maison du Seigneur me dévore, et je ne puis y satisfaire. Il faut que je la voïe livrée à l'erreur sans oser rien entreprendre ouvertement pour l'en affranchir. Il faut me cacher dans l'Église de Jésus-Christ, pour dire sans péril et sans crainte que Jésus-Christ est notre maître unique et la lumière véritable qui éclaire tous les hommes. Cependant j'ai résolu de parler. Je songe à un traité sur les idées, à un autre sur les

1 Voyez plus haut, p. 433.

causes et à un corps entier de théologie par principes, et suivant, autant qu'il est possible, la méthode analytique des géomètres. Je vous conjure de m'y aider de vos avis et de vos prières. Je suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE R. P. ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A AMIENS.

« Je reçus hier, mon révérend père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 7 de ce mois. M. de Hebecourt, qui me la rendit, me paroît digne de votre amitié, et je l'honore parfaitement non-seulement à cause de vous, mais pour les bonnes qualitéz que j'ai reconnues en lui dans l'entretien que vous m'avez procuré et dont je vous remercie. J'ai lu la thèse qu'il m'a donnée et je n'y ai rien trouvé à reprendre; je vous parle selon la liberté que vous voulez bien me donner dans votre lettre. J'approuve aussi fort les desseins que vous me marquez, et je suis persuadé que vous les exécuterez bien et qu'ils seroient fort utiles par rapport à la religion. Mais je crains l'entêtement de ceux dont on peut dire *quæ ignorant blasphemant*, et qui ne veulent pas seulement lire les ouvrages dont ils s'attribuent le droit de juger. C'est par un bon zèle dans leur intention, mais qui n'est pas juste, et ce zèle pousse les choses quelquefois plus loin que le zèle juste et légitime. Cependant j'aime mieux de tels zélez que des gens entièrement indifférents pour la vérité; car les premiers venant à reconnoître qu'ils s'étoient trompéz, leur zèle est avantageux à la vérité, et ils la deffendent fortement, au lieu que les autres ne la goûtent pas. J'en sçai plusieurs exem-

ples et vous quelques-uns. Quoi qu'il en soit, vos desseins sont bons et je ne puis que les approuver. C'est à l'homme à planter et à arroser, et à Dieu à donner la bénédiction à nos travaux. Je le prie par Jésus-Christ qu'il vous comble de ses grâces. Je suis avec respect, mon révérend père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,
« Prêtre de l'Oratoire.

« Ce 21 d'aoust 1710. »

AU RÉVÉREND PÈRE MALEBRANCHE.

« A Amiens, ce 6 Janvier 1711.

« Mon très-révérend père,

« Je vous souhaite au commencement de cette année tous les biens ensemble et principalement tous ceux que vous désirez. Ce seroit faire un choix bien funeste à la plupart des hommes : mais pour vous, mon révérend père, dont les vûes sont si réglées, et les désirs si justes, je suis assuré que de vous en souhaiter l'accomplissement, ce n'est rien vous souhaiter que de très-saint et de raisonnable. Quand je demande au Seigneur que vous soyez content, je sçai que c'est lui demander l'avancement de sa gloire. Je le prie donc par Jésus-Christ pour l'intérêt de sa vérité, pour le vôtre, pour le mien, qu'il exauce tous vos vœux. Vous n'avez dans le cœur que des affections qui l'honnorent, et dans l'esprit que des projets qui tendent à lui faire des conquêtes; qu'il les bénisse, je l'en conjure; qu'il les fasse réussir. *Exaudiat te Dominus et tribuat tibi secundum cor tuum, et omne consi-*

lium tuum confirmet. C'est une prière que l'on fait pour les rois, je la puis bien faire pour le prince des philosophes chrétiens. C'est de tout mon cœur que je la lui adresse, mon révérend père, et que je lui demande pour moi son amour et votre amitié. C'est tout ce qu'il me faut pour être content. Je suis, etc. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE R. P. ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A AMIENS.

« Que je serois heureux, mon révérend père, si tous mes désirs étoient justes ; mais je n'en sens que trop qui s'excitent en moi de contraires à l'ordre, et, qui pis est, je n'en sens que trop qui sont suivis du consentement de ma volonté. Demandez donc plutost à Dieu qu'il étouffe en moi la plupart de mes désirs que leur accomplissement, ou qu'il n'accomplisse jamais que les désirs qu'il m'inspire. C'est ce que je souhaite qu'il fasse en vous, mon révérend père, et nonobstant ce que vous me mandez, c'est, je crois, seulement cela que vous me souhaitez. Permettez-moi de vous dire, mon révérend père, qu'il y a de l'excèz dans vos honetetez et dans vos louanges. Votre cœur vous séduit. Vous m'aimez et je vous en loüe, car votre charité est louable, mais vous me donnez de la vanité, et, permettez-moi de vous le dire, en cela vous êtes blâmable. Je prie Dieu qu'il règle et qu'il rende éternelle en Jésus-Christ l'amitié dont vous m'honorez. Contribuez par vos prières à l'accomplissement de ce juste désir. Je suis en N.-S., mon révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE,

« Prêtre de l'Oratoire.

« Ce 7 janvier. »

AU RÉVÉREND PÈRE, LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROUEN.

« Quoique je sache, mon révérend père, que les amitiez ordinaires sont fort inconstantes, je ne doute nullement de la continuation de celle dont vous m'honorez, parce que ce qui nous unit n'est point sujet au changement, comme ce qui fait les liaisons des gens du monde. Ainsi quand je serois plusieurs années sans recevoir de vos chères et agréables nouvelles, je serai toujours bien persuadé que vous continuez de m'aimer, et je croi même que vous êtes dans les mêmes dispositions à mon égard et pour les mêmes raisons. Ce que vous me mandez de notre ami commun m'afflige[1], plus néanmoins pour ceux qui le font souffrir que pour lui-même, car il sçait et il croit que ceux-là sont heureux qui souffrent pour la justice, et les autres sont à plaindre. J'apprends avec joye que vous étiez admis à la dernière profession. Je croi que vous avez pris le meilleur parti, et je prie Dieu qu'il vous confirme et vous soutienne dans la résolution dont vous me parlez. La vie n'est qu'un combat continuel : *non coronabitur qui legitime non certaverit.* Continuez, mon révérend père, de m'aimer en N.-S. autant que je vous honore. Je me recommande instamment à vos prières et je suis en J.-C. avec un attachement inviolable, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MALEBRANCHE.

« P. d. l'O.

« Ce 15 février (1712). »

1. La lettre à laquelle celle-ci répond, manque. Il s'agit évidemment du P. Du Tertre.

A MON RÉVÉREND PÈRE LE TRÈS-RÉVÉREND P. MALEBRANCHE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

« Mon très-révérend père,

« Il y a bien long-temps que je songe à vous écrire pour vous rendre compte de ce qui s'est passé à mon égard et à votre occasion, au commencement de cette année. Mais diverses considérations m'en ont jusqu'ici empêché : tantôt la crainte de vous importuner par un fâcheux écrit, tantôt la crainte de blesser la charité que je dois à mes adversaires ; quelquefois une raison et quelquefois une autre, mais principalement la crainte d'offenser le Seigneur en vous irritant contre des personnes que je dois aimer particulièrement. C'est le motif qui, dans le plus fort de la persécution, m'a toujours retenu, et qui, jusqu'à présent, m'a fait résoudre à dévorer mes peines sans vous en faire part. Cependant, mon révérend père, après avoir mûrement examiné toutes choses en la présence de celui qui sera mon juge et celui de mes persécuteurs, j'ai cru, non-seulement que je pouvois, mais que j'étois obligé de vous en écrire pour l'intérêt de la vérité opprimée sous le prétexe de la foi et de la religion. Rien ne m'a été plus sensible, en toute ma vie, que de me voir tout d'un coup devenu suspect dans une matière pour laquelle nous devons tout sacrifier, et pour laquelle en effet Dieu m'a fait la grâce de me mettre dans une disposition conforme à mon devoir. Je croyois même en avoir donné, en toute occasion, des preuves assez convaincantes, et surtout depuis que j'enseigne la philosophie.

1. Tiré du manuscrit de Lille.

Nos pères en ont jugé autrement. Je parle trop de Dieu et de son Évangile dans des écrits philosophiques pour ne point être suspect de nouveauté, de fanatisme, d'hérésie. C'est sur un pareil soupçon qu'au commencement de cette année N. R. P. provincial m'envoya une espèce de formulaire[1] à signer et à dicter publiquement à mes écoliers. Je répondis que je ne le pouvois faire sans blesser la sincérité, la justice et la charité : la sincérité, parce qu'on me faisoit dire que je tenois pour vraies des opinions que je croyois très-fausses ; la justice, parce qu'on y mettoit sur le compte de M. Descartes et du P. Malebranche des erreurs qu'ils n'eurent jamais ; et enfin la charité, parce qu'on y répandoit sur leurs personnes des soupçons d'hérésie qui, très-assurément, étoient fort mal fondés. Voici mes propres termes (c'est au père provincial à qui je les adressois) : « Pardonnez-moi[2], mon révérend « père, si j'ose vous le dire : que l'on me flétrisse, que « l'on m'accable, j'y suis prêt ; mais je ne ferai point un « pareil mensonge à la face du public, et je n'ai garde « de censurer sans aucun droit des philosophes très-ca- « tholiques, contre la persuasion intime où je suis de la « pureté de leur foi ; je les combattrai si l'on veut ; mais « je ne flétrirai jamais des auteurs dont la vertu et la re- « ligion paroissent à chaque page de leurs écrits. » A ces paroles, nouveaux soupçons, nouvelles menaces ; on me demande une profession de foi sur chaque article du formulaire : *car il est à propos*, disoit l'auteur inconnu de ce bel ouvrage, *que les supérieurs sachent s'il est un véritable jésuite*, comme il y a lieu de le présumer, ou

1. Plus haut, p. 544.
2. Plus haut, p. 545.

un fanatique hétérodoxe, ce qu'on ne croira que sur sa profession de foi. Quelque durs que me parussent ces termes, et quelque sensible que j'y fusse, Dieu me fit la grâce de n'y répondre que par des raisons. Je marquai[1] sur chaque point du formulaire ce que je croyois et ce que je ne croyois pas, avec les preuves qui m'engageoient à suivre certaines opinions et à en rejeter d'autres, dont il sembloit qu'on me demandât une créance intérieure contre ma conscience, et, à ce qui me paroissoit, contre la raison. Les grands ne reculent jamais. Nos supérieurs ont cru, à mon égard, avoir le même droit. Ayant donc résolu que j'aurois tort dans cette affaire, ils donnèrent ma seconde lettre à examiner à trois de nos savants de Paris, dont un fut chargé d'y répondre article par article. Il s'en acquitta de la manière que vous le verrez dans l'extrait fidèle que je vous envoie de sa réponse, qui est un in-folio en forme de factum. Je l'en ai tiré de mot à mot[2]. Cet écrit m'ayant été communiqué avec ordre de le lire, de m'y rendre, et de dicter en pleine classe le formulaire en question, à quelques petits changements près, je déclarai à notre père recteur (dont je n'ai pas sujet de me plaindre) que j'avois bien promis de me rendre à des raisons, mais non pas à des injures; que les censeurs qu'on m'avoit donnés ne me paroissoient guère au fait sur les matières dont ils parloient avec tant de hauteur et d'emportement; que néanmoins j'étois dans la disposition de faire tout ce que des personnes sages me conseilleroient dans cette conjoncture. Une de mes amis de la ville, et des vôtres, mon révérend père, à qui je m'en

1. Plus haut, p. 547.
2. Page 560.

étois ouvert dès le commencement de l'affaire, m'écrivit que je pouvois leur obéir. Je n'avois pourtant pas cru devoir me rendre à son sentiment. Je consultai encore trois ou quatre de nos pères là-dessus, en leur marquant expressément que dicter cette espèce de rétractation de choses que je n'avois point enseignées, ou que je tenois pour vraies, c'étoit parler contre ma conscience. Nonobstant cela, presque tous m'y condamnèrent sans miséricorde. Il fallut donc m'y résoudre; mais je le fis d'une manière que je crois n'avoir trompé personne. Le R. P. Lami vous dira le reste. Quelques jours après, on me parla de signer l'écrit que j'avois dicté en classe. Je déclaray formellement que je ne pouvois, en conscience, signer autre chose, sinon que je l'avois fidèlement dicté. Le père recteur me fit entendre que cela suffiroit; sur quoi, j'écrivis mon nom au bas. J'avoue néanmoins que j'en ai eu encore bien du scrupule. Priez le Seigneur qu'il me pardonne; et vous, mon révérend père, pardonnez-moi aussi, je vous conjure, si en tout cela j'ai fait la moindre chose qui vous ait déplu. Cependant j'ai cru vous donner par là occasion à une juste défense; et, si vous me permettez de vous le dire, je la croirois nécessaire dans la conjoncture présente. Le mal augmente tous les jours. Les amateurs de la vérité sont flétris et persécutés; ses ennemis triomphent, et envoient de tous côtés les écrits injurieux qu'ils font ou qu'ils font faire contre elle et contre ses défenseurs : on la rend suspecte et on les rend odieux. Je ne dis pourtant pas, mon révérend père, que vous preniez vous-même la peine de relever toutes ces démarches: cela conviendroit mieux à tout autre qu'à vous; mais il faut que quelqu'un le fasse, ou bien il faudra que

les vérités que vous avez démontrées essuient un terrible orage. En tous cas, souffrez, mon révérend père, que, pour me consoler un moment avec vous, je vous dise là-dessus ce qui m'est venu dans l'esprit, supposé que quelqu'un de vos amis voulût bien entreprendre la défense de la vérité et de ses défenseurs.

« 1° Je voudrois qu'on exposât le fait, avec toutes ses circonstances, que je n'ai cachées à personne ;

« 2° Que l'on demandât, par forme de problème ou de cas de conscience, si des particuliers comme les jésuites, qui n'ont aucune autorité juridique dans l'Église, peuvent sans crime jeter des soupçons d'hérésie et d'impiété sur des auteurs tenus pour très-orthodoxes par tout ce qu'il y a de bons catholiques dans l'Église, etc.;

« 3° Si les colléges ne leur ont été donnés que pour leur donner le droit de décrier publiquement, comme hétérodoxes, toutes les personnes et toutes les opinions qui n'ont pas le bonheur de leur plaire, etc.;

« 4° Que l'on entrât en matière, et que l'on fît voir que les sentiments faux ou hérétiques qu'ils ont fourrés dans leur écrit n'ont été enseignés par aucun cartésien ni malebranchiste, du moins par ceux qu'ils attaquent, et que les autres opinions qu'ils condamnent sont très-sensées et très-orthodoxes, ce que je voudrois que l'on prouvât surtout par autorité, car la raison est une inconnue que nos savants n'écoutent guères;

« 5° Enfin, que l'on expliquât particulièremant et à fond le sentiment de saint Augustin sur les idées, et qu'après avoir montré l'éloignement où l'on est des sentiments des Anoméens et des Eunomiens[1], qu'ils nous reprochent,

1. Plus haut, p. 555.

on leur fît, sur cette matière, un défi pareil à celui que M. Descartes leur fit autrefois sur la physique d'Aristote, et qui les réduisit au silence qu'ils ont toujours gardé depuis si religieusement [1].

« C'est à peu près ce qu'il seroit à propos de leur remontrer avec beaucoup de force et de modération chrétienne, et en montrant aussi quelquefois le ridicule de leurs procédés :

Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

« Pardonnez-moi, mon révérend père, l'ennui d'une si longue lettre. Je n'ai pas le temps d'être plus court ni plus exact. Vous m'en avez tant pardonné d'autres, que j'espère encore que vous me ferez grâce sur celle-ci. Vous sçavez le respect et l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être en N.-S. Jésus-Christ, notre cher maître,

« Mon très-révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« ANDRÉ,

« de la compagnie de Jésus. »

« A Rouen, le 25 avril 1745.

« Je vous prie de me renvoyer l'extrait que je vous envoie, après en avoir fait tirer une copie, pour en faire l'usage qu'il vous plaira, à la gloire de la vérité, et sans rompre la charité. »

APPENDIX AD METAPHYSICAM.

« Cum eorum occasione quæ superiore anno minus « circumspectus pronuntiavi de beatitudine tum super- « naturali, tum status naturæ puræ propria, non solum

1. Voyez Descartes, t. VIII de notre édition, lettres du 22 juillet 1640 au 22 décembre 1641, et Baillet, *Vie de Descartes*, livre V et livre VI.

« vocatus sim in suspicionem de novitate doctrinæ, ve-
« rum etiam visus fuerim eam amplecti doctrinam quam
« tradidit author satis notus, qui de veritatis inquisitione
« scripsit; ut hanc a me suspicionem amoveam, necesse
« habeo paucis hic exponere [1] quantum a singularibus
« hujus authoris opinionibus abhorream, et apertius
« declarare quomodo jam accepta velim quæ de beatitu-
« dine visus sum perperam affirmasse. Sunt autem scrip-
« toris hujus opiniones duplicis generis; aliæ communes
« ipsi cum reliquis Cartesii sectatoribus, aliæ propriæ
« quas fabulis cartesianis superaddidit.

« Adversus prioris generis commenta hæc a me partim
« propugnata sunt, partim deinceps propugnabuntur :

« 1° Præter substantias existere accidentia physica
« absoluta quæ possunt conservari divinitus sine substan-
« tiis quibus inhærent, et accidentia panis et vini reipsa
« sic in Eucharistiæ sacramento conservari.

« 2° Licet essentialis sit animis nostris facultas cogi-
« tandi, nec unquam cogitent sine conscientia suæ ipsius
« cogitationis, verum nihilominus mihi videri eas sine
« ulla prorsus cogitatione, adeoque et sine ulla prorsus
« tam sui quam suæ ullius perceptionis conscientia exis-
« tere posse, saltem divinitus; ubi recedens a cartesianis
« eodem accipio modo cogitationis nomen quo solent
« illud accipere, generatim eo nomine vocantes non modo
« cognitiones quascumque, verum etiam motus omnes
« voluntatis, imo sensationes ipsas tam exteriores quam
« interiores.

« 3° Sic omne corpus esse naturaliter extensum in

1. Il y a ici, dans le manuscrit, une petite lacune. Nous avons suppléé *exponere*.

« longum, latum et profundum, ut nihilominus sine er-
« rore propugnari nequeat quod aïunt cartesiani, unicui-
« que corpori suam propriam et certam extensionem
« essentialem sic esse ut non divinitus quidem cujuslibet
« corporis moles possit minui, quum tantumdem de par-
« tibus illius corporis detrahatur. Pro certo scilicet habeo
« ac verissimum existimo quod unanimi Patrum anti-
« quorum et theologorum orthodoxorum consensu con-
« stat, possibilem esse divinitus sive diversorum inter se
« corporum, sive partium ejusdem corporis inter se pene-
« trationem proprie dictam factam esse, quum egressus
« est Christus nascens ex utero sanctissimæ Virginis; cum
« redivivus ex occluso sepulchro prodiit, et quum egres-
« sus est in cœnaculum januis et fenestris clausis; deinde
« vero in Eucharistiæ sacramento quotidie fieri penetra-
« tionem proprie dictam partium corporis Christi; per-
« suasum enim mihi est sine errore negari... »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ALENÇON.

« J'ai reçu, mon révérend père, la lettre[1] que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au commencement de l'année. Je vous en remercie, et prie Dieu qu'il vous donne tous les biens que vous me souhaitez. Je ne croi pas que les traductions que vous méditez de faire eussent beaucoup de cours, parce qu'il y a dans ces ouvrages bien des landes, des choses qui n'apprennent rien présentement, et je croi que cela ne plairoit pas à ceux avec qui

1. Cette lettre manque.

vous vivez. Je croi que vous feriez mieux de répondre au livre *De la prémotion physique*, qui est fort lu et estimé, et qu'il est très-facile de réfuter solidement; et cela serviroit, selon les apparences, à fléchir ceux qui vous ont persécuté. Je fais quelque courte réponse à cet ouvrage parce qu'il combat mes sentiments sur la prédestination et sur la grâce, en répétant les objections de M. A.[1], mais je n'ai pas le loisir de réfuter au long cet ouvrage. Je suis avec respect en N.-S. votre très-humble et très-obeissant serviteur.

« MALEBRANCHE.

« P. d. l'O.

« Ce 5 janvier (1714). »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÈREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ALENÇON.

« La réponse que je fais, mon révérend père, au livre dont vous me parlez[2] n'est pas à moitié faite, et quand elle seroit faite, je ne sçai si je la ferois imprimer, quoique le bruit se soit répandu que je la fais. Mais je lis le livre et j'y fais mes réflexions[3] à tout hazard, et mon dessein n'est pas de suivre pied à pied l'auteur ; ce seroit une grosse affaire ; mais c'est d'éclaircir la matière. Il me paroît que l'auteur ôte la liberté nécessaire pour le mérite, et que selon son sentiment il suit que Dieu n'est

1. Arnauld. — Il dit la même chose à Mairan, *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 516.

2. Nous n'avons pas la lettre d'André à laquelle répond Malebranche.

3. Imprimées en 1715, sous ce titre même : *Réflexions sur la prémotion physique*, et adressées à André par Malebranche avant sa mort. Voyez plus haut, p. 220.

ni sage, ni bon, ni juste, en un mot qu'il renverse toutes les idées généralement reçues[1]. Saint Augustin veut bien que la grâce soit efficace par elle-même, mais non qu'elle le soit par rapport au consentement, qu'elle laisse à la volonté de donner ou de refuser ; et la prédestination à la gloire n'est gratuite aussi, selon lui, que parce que la grâce, sans laquelle on ne peut mériter la gloire, est purement gratuite : sentiments bien contraires à ceux de l'auteur et à celui des jansénistes. Cela est évident quand on lit saint Augustin par rapport aux erreurs qu'il avoit en vue ; mais cela ne paroît pas quand (on) le lit par rapport aux questions présentes, auxquelles il ne pensoit pas. On croit alors qu'il favorise le calvinisme, et qu'il se contredit assez souvent. Le concile de Trente a défini clairement, et selon le sentiment de saint Augustin, ce qu'il faut croire de la grâce. Je vous envoie par le carrosse les *Entretiens*[2] que j'ai sur la Metaph. La main me tremble[3] si fort que je suis obligé de finir, et je ne sçai si vous pourrez lire ces dernières lignes. Je me recommande à vos prières, et suis en N.-S., mon revérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE.

« P. d. l'O.

« Ce 8 juin (1714). »

« Il y a quatre ou cinq jours que M. le président du Metz me montra une lettre de l'abbé de La Pill. dont je

1. *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 316.
2. Très-probablement l'ouvrage de Malebranche.
3. Il se plaint de la même infirmité à Mairan, *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 306.

n'avois ouï parler depuis un an, où il luy mandoit qu'ayant lû le livre de la Prémotion il avoit pris le parti des calvinistes et avoit quitté l'Église romaine[1]. Ce malheureux croit peut-être que M. du Metz le secourera en Hollande, mais il se trompe fort. Avant que d'aller chez son père il y a près de deux ans, il étoit pélagien, et ne vouloit point d'autre grâce que la seule raison, selon ce qu'on m'en a dit ; et aujourd'huy il a embrassé l'hérésie contraire. Voilà où conduit l'esprit quand on ne bastit pas sur les dogmes et qu'on raisonne sur des sujets qui nous passent et dont n'avons pas des idées claires[2]. Il ne faut pas divulguer cela ; car cet esprit inconstant reviendra peut-estre. Son père qui s'appercevoit de l'irrégularité de ses sentiments m'écrivit il (y) a déjà plus d'un an qu'il l'avoit exhorté à me les exposer, mais c'est ce qu'il n'a osé faire selon ce que son père m'a écrit. »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ALENÇON.

« Je viens, mon révérend père, de recevoir votre lettre[3]. Je ne sçai point l'adresse de M. de La Pillonière. Peut-être que M. l'abbé de Marbeuf la sçait. Mais je croi que c'est peine perdue que de lui écrire. Je le juge ainsi par une réponse à M. de Marbeuf, qui le vouloit retirer du précipice, la plus emportée contre la religion qu'on se puisse imaginer, remplie de calomnies et de vers de sa façon qui marquent son indifférence dans une affaire

1. Plus haut, p. 475.
2. Malebranche dit encore la même chose à Mairan, *Fragm. de philos. cartés.*, p. 514 et p. 516.
3. Nous ne l'avons point.

si sérieuse qu'est son changement. Depuis qu'il quitta Paris pour aller chez son père, je n'ai point eu de commerce avec lui, et s'il m'écrivoit du même ton que j'ai vû une de ses lettres, je ne lui ferois point de réponse. C'est un esprit changeant, emporté d'abord contre moi, ensuite emporté contre votre corps, tel que malgré les raisons dont je le convaincois il ne pouvoit s'empêcher de faire des écrits sanglants; maintenant furieux pour ainsi dire contre la religion catholique; toujours trompé par son imagination déréglée, et soutenant qu'il a raison. Il changera encore, et peut-être dans la suite des tems il aura des remords qui le disposeront à se méfier de lui-même, et alors il pourra entendre raison. Si vous aviez vu la réponse qu'il a faite, vous en jugeriez comme moi. A de bonnes raisons il oppose des calomnies, qu'il sçait bien être des calomnies, au sérieux des railleries, des vers où il croit qu'il y a bien de l'esprit; en un mot sa réponse est pour ainsi dire un précis des emportements des hérétiques contre l'Église.

« Je croi que je vous ai mandé dans ma précédente que le messager ne se chargeoit point de paquets si petits que seroit celui des *Entretiens*. Quand vous sçaurez que quelqu'un d'Alençon viendra à Paris, il faudra le prier de passer à l'Oratoire et me demander. Cependant, voilà le tems que je vas à la campagne d'où apparemment je ne reviendrai qu'au commencement d'octobre. Je suis, mon révérend père, en Notre-Seigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE.

« Prêtre de l'Oratoire.

« Ce 16 juillet (1714). »

AU RÉVÉREND PÈRE LE RÉVÉREND PÈRE ANDRÉ
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

« Mon révérend père,

« Comme la vérité est immuable, l'amitié qui est fondée sur l'amour qu'on a pour elle, est constante. Aussi quoique je n'eusse pas besoin du témoignage que vous me rendez par votre lettre de la continuation de votre amitié, ni vous de la protestation que je vous faits de la mienne, cependant elle m'a fait honneur et plaisir, et j'espère que celle-cy aura en partie le même effet par rapport à vous. A l'égard du livre du père du T (ertre), j'espère qu'il n'aura besoin de réponse, et qu'il fera ce bon effet qu'il réveillera les esprits et fera lire avec plus d'attention ce que j'ai écrit et qu'on verra mieux si j'ai raison ou non. Je n'envie à personne l'honneur du triomphe pourvu que la vérité triomphe avec eux, et je suis assuré que tost ou tard la vérité l'emportera. J'ai tant perdu de tems à répondre à des chicanes que je ne sçai mêmes si je lirai les trois vol. du père du Ter. quand ils paroîtront. L'emploi de mon temps, à l'âge où je suis du (*sic*) 77, ne doit pas être employé à des disputes. Et dans la réponse que je fais au livre *de l'Action de Dieu*, je tâche d'éclaircir la matière et d'être utile au lecteur plutost qu'à refuter des chicanes d'un homme qui parle bien, mais qui pense très-mal [1] et se contredit sans cesse, et je ne comprends pas comment l'abbé de La Pill. a pu écrire que ce livre l'avoit rendu ce qu'il est présente-

1. Même jugement, *Fragm. de philosophie cartésienne*, p. 516.

ment. Je vous souhaite, mon révérend père, les vrais biens et je vous demande la continuation de votre chère amitié et de vos prières. Je suis en Notre Seigneur Jésus-Christ, avec respect,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MALEBRANCHE. »

« P. de l'O.

« Le 1er de l'année 75. »

A MON RÉVÉREND PÈRE LE TRÈS-RÉVÉREND P. MALEBRANCHE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS [1].

« Mon très-révérend père,

« Je ne sçai si vous avez appris la funeste mort de l'imprimeur du P. Dutertre. Il s'est jeté dans un puits, la tête la première. Cet épisode tragique recule un peu la comédie que l'on prépare au public. Je voudrois bien disposer ici quelques personnes à bien juger des coups. Nous avons surtout un trésorier de France, homme d'esprit et de sens, fort capable d'entendre ces matières. Ce seroit pour la vérité une conquête qui en entraîneroit bien d'autres. Si j'avois ou la *Recherche de la Vérité* ou vos *Entretiens sur la Métaphysique* pour le mettre en goût, la conversation feroit le reste infailliblement; mais nous n'avons rien ici; votre philosophie n'y a point encore pénétré. Elle se maintient, en récompense, dans la petite ville de la Flèche, sans que la pédanterie de notre lycée

1. Tiré du manuscrit de Lille.

lui fasse aucun tort. Deux dames philosophes[1] y font plus de bruit que tous nos sçavants. Je ne puis m'empêcher de vous écrire ce que me mande une d'entre elles. Cela doit vous faire plaisir. Après quelque préambule, « Vous « saurez, dit-elle, que ma bonne amie et moi, nous avons « chacune deux fils, mais que cette famille et une plus « nombreuse ne nous fera jamais oublier la recherche de « la vérité, dans laquelle nous professons vivre et mou- « rir; voilà notre confession de foi, et d'être..... » Ne sont-ce point là des héroïnes, mon révérend père? Du moins puis-je vous assurer que ce sont deux dames fort pieuses et fort chrétiennes, et que vos ouvrages ont bien servi à les tirer de la bagatelle où le sexe est ordinairement plongé. Mais ce qui m'en plaît davantage, après la piété (cela s'entend toujours), c'est que leurs maris en sont très-contents, qu'elles ne sont ni fières ni disputeuses ni critiques; en un mot, qu'elles ne sont point femmes sçavantes, quoiqu'elles aient plus de science que les hommes qu'on appelle sçavants. Je ne puis me résoudre à finir sans vous dire que le P. Martineau, autrefois confesseur de M. le duc de Bourgogne, maintenant notre provincial, m'a proposé, dans sa visite, de me faire régenter la théologie scholastique ou les cas de conscience. Mais je l'ai prié de me laisser dans la paix que mes persécuteurs m'ont procurée. Ainsi va le monde: changement de règne, changement de maximes. J'étois coupable sous son prédécesseur, et maintenant, sans conversion, me voilà justifié. *Sed non ego credulus illis.* On m'a poussé trop indignement pour m'y fier davantage, et pour m'aller rembarquer sur une mer aussi orageuse que

1. Plus haut, p. 480.

l'est chez nous la régence de ce qu'on appelle hautes sciences. Cependant, mon révérend père, il ne faut encore jurer de rien. J'ai fait vœu d'obéissance, et, si l'on me prend par là, j'irai, si l'on veut, à la Chine et au Japon. Mais quelque part que l'on m'envoie, je serai toujours avec respect, en N.-S. Jésus-Christ,

« Mon révérend père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« ANDRÉ,
« de la compagnie de Jésus.

« A Alençon, ce 15 juillet 1715.

« Pourriez-vous me donner chez vous quelque ami philosophe pour me dédommager de la perte du R. P. Lami? » [1]

1. Malebranche lui indiqua l'abbé de Marbeuf. Plus haut, p. 219 et 220, et p. 405.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIEME.

Pages.

De la persécution du cartésianisme en France..... 1

Lettres inédites de Descartes..... 34

Remarques de Huygens sur la vie de Descartes par Baillet. 47

Spinoza et la Synagogue des Juifs portugais à Amsterdam. 57

Lettre inédite de Malebranche sur l'immortalité de l'âme. 63

Correspondance de Leibnitz et de l'abbé Nicaise..... 70

Vie et Correspondance inédite du Père André..... 207

Première partie. — Le P. André historien de Malebranche..... 217

Deuxième partie. — Histoire du P. André..... 264

I. André à Paris, au collége de Clermont, année 1706. *ib.*

II. André à la Flèche, années 1707 et 1708..... 289

III. André à Hesdin et à Amiens, années 1709, 1710 et 1711..... 307

IV. André à Rouen, années 1711, 1712, 1713..... 321

V. André à Alençon, de 1715 à 1718..... 404

VI. André à Arras et à Amiens..... 419

VII. André à Caen, de 1729 à 1764..... 436

Conclusion..... 444

APPENDICE. Correspondance d'André et de Malebranche... 459